THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
282.05
REV
v.120

# REVUE

DU

# MONDE CATHOLIQUE

1er OCTOBRE (N° 10) 6e SÉRIE, T. IV.

TOURS, IMP. E. MAZERAEU, E. SOUDÉE, SUCCESSEUR

# REVUE

DU

# MONDE

# CATHOLIQUE

## RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

---

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

---

**TOME CENT VINGTIÈME**

TOME IV DE LA SIXIÈME SÉRIE

---

A PARIS
**76, RUE DES SAINTS-PÈRES,**

A BRUXELLES
**3, RUE DE LA CHAPELLE, 3**

A GENÈVE
**Chez H. TREMBLEY, Éditeur**
4, RUE CORRATERIE, 4

1894

282.05
REV
v.120

POÈTES ET ROMANCIERS CONTEMPORAINS

# M. LECONTE DE LISLE

DEUXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE (1)

## I

Le dimanche, 4 septembre 1870, l'Empire s'effondra. « Jamais, écrit un témoin, M. Francisque Sarcey, jamais, dussé-je vivre mille ans, je n'oublierai les émotions de ce jour étonnant. On avait appris, la veille au soir, le plus terrible désastre dont jamais un peuple ait pu être affligé ; on avait aperçu avec certitude la saisissante réalité d'un siège devenu imminent; on avait plongé, sous ce coup de massue jusqu'au fond de l'abîme, et l'on s'était couché désespéré. Le lendemain, c'était un dimanche, jour de fête pour la population parisienne. Un soleil éclatant resplendissait au ciel, et l'on baignait en quelque sorte ses yeux dans la lumière et la chaleur d'une de ces premières journées d'automne qui sont si belles en France. Il semblait que toutes les noires visions de la nuit se fussent envolées à la clarté de ce matin charmant. Le peuple de Paris était descendu tout entier aux boulevards, où la foule se pressait en longues ondulations sur l'un et l'autre trottoir. *L'allégresse était peinte sur tous les visages ; on causait, on riait.* A tout instant, des bataillons de la garde nationale, les uns armés, les autres sans armes, passaient *en chantant* sur la chaussée Ils s'interrompaient pour

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1894.

668577

crier de temps à autre : « Vive la République ! » et d'immenses acclamations leur répondaient : « Vive la République !» Le bruit se répandit bientôt qu'elle venait d'être officiellement proclamée au Palais législatif... C'était dans les rues l'animation paisible d'un peuple *qui a de la joie plein le cœur*... C'était *une gaieté expansive et spirituelle qui pétillait de toutes parts* en serrements de mains, en *félicitations mutuelles*, en propos, railleurs. On ne voyait qu'ouvriers ou gardes nationaux perchés sur de longues échelles, qui abattaient à coups de marteau les *N* se relevant en bosse sur les enseignes des fournisseurs officiels. La foule s'amassait autour du grand justicier-démolisseur. Elle lui adressait ses exhortations qu'il renvoyait sous forme de quolibets. *Et c'étaient de part et d'autre de longs éclats de rire*. Les cafés étaient pleins, et débordaient de consommateurs qui, en buvant des liqueurs, suivaient des yeux cette scène inouïe, et contribuaient au spectacle en prenant leur part de *la joie générale* (1) .»

Et les Prussiens ? et l'Armée ? et la France ? Les Prussiens étaient victorieux. L'Armée était prisonnière. La France était écrasée. Q'importe ? Paris avait la République, et il allait l'imposer à la province : à Paris, *la joie était générale*.

M. Leconte de Lisle était de ceux qui se réjouissaient. Il était, — j'ai déjà eu occasion de le dire, — un républicain de la veille. En 1848, il était allé d'un bond jusqu'au communisme. Un de ses amis vient de publier quelques-unes de ses lettres de cette époque. Il sied de les reproduire. On y verra quelles passions violentes agitaient cet *Impassible*, de quelles haines furieuses était dévoré cet *Olympien*. Le 30 avril 1848, de Dinan, où il a été envoyé en mission par le *Club des clubs*, le plus révolutionnaire de tous les clubs de la capitale, il écrit à son ami Louis Ménard :

« Mon cher ami,

«. . . Que le grand diable d'enfer emporte les sales populations de la province ! Vous vous figurerez à grand' peine l'état d'abrutissement, d'ignorance et de stupidité naturelle de cette malheureuse Bretagne.

« Par suite d'éxécrables élections, que je ne prévoyais que trop, je serais déjà de retour à Paris, si le *Club des clubs* ne jugeait pas à propos de me laisser sans une seule réponse et sans le sou ! Je suis claquemuré à Dinan, faute d'argent.

(1) *Le Siège de Paris*, par M. Francisque Sarcey, p. 20.

« J'ai écrit à de Flotte. Voyez-le donc et priez-le d'aiguillonner ce sacré club de t..... de D... !

« Vous rejoignez, dites-vous, votre régiment. Qu'avez-vous, et quelle mouche vous pique ? Payez donc, si possible, un remplaçant, et restez à Paris. Tout est peut-être à recommencer. Il est clair comme le jour qu'on veut nous escamoter la Révolution. L'Assemblée sera composée de bourgeois et de royalistes. Elle votera de belles et bonnes lois réactionnaires, laissera l'ordre social et politique existant sous Louis-Philippe subsister indéfiniment et, qui sait ? nous imposera bientôt une autre royauté. Eh bien ! on en verra de rudes. Je ne désespère pas, pour mon compte, d'aller au Mont-Saint-Michel.

« Que l'humanité *est une sale et dégoûtante engeance ! Que le peuple est stupide !* C'est une éternelle race d'esclaves qui ne peut vivre sans bât et sans joug. Aussi, ne sera-ce pas pour lui que nous combattrons encore, mais bien pour notre *idéal sacré*. Qu'il crève donc de faim et de froid, ce peuple facile à tromper, qui va bientôt se mettre à massacrer ses vrais amis !

« Voici que la réaction m'a rendu communiste enragé.

« Tout cela n'empêche pas, mon ami, que je ne vive toujours sur les hauteurs intellectuelles, dans le calme, dans la contemplation sereine des formes divines. Il se fait un grand tumulte dans les bas-fonds de mon cerveau, mais la partie supérieure ne sait rien des choses contingentes. »

Au lendemain de l'insurrection du 13 juin 1849, il écrit au même :

« Paris, 15 juin 1849.

Mon cher ami,

« La montagne et le Peuple *ont indignement trahi la République*, et Proudhon avait préparé la chose de longue main, dans une série d articles abrutissants où 93 était conspué et les Pères de la Révolution journellement insultés. Notre pauvre République n'a t-elle pas été, depuis dix-huit mois, *la proie constante des crétins et des traîtres*, et n'était-ce pas à désespérer de l'intelligence humaine que de voir les destinées de la démocratie commises à la foi d'un misérable économiste ? Aussi, qu'est-il arrivé ? Cet homme a tellement énervé et perturbé l'esprit du Peuple, il l'a tellement mis en défiance à l'égard des journalistes qui persévéraient dans la *trois fois sainte tradition conventionnelle*, que *ce peuple stupide* s'est croisé les bras en face du hideux royalisme qui conspire en plein jour la ruine de la République et qui la déshonore à l'étranger par une guerre lâche et infâme — la campagne de Rome — violatrice de la liberté et de tout sens moral.

« Je ne saurais t'exprimer, mon ami, toute la rage qui me brûle le cœur en assistant, dans mon impuissance, à cet égorgement de la République qui a été le *rêve sacré* de toute notre vie. Nous étions tous résolus, le 13, avant cette inepte manifestation *pacifique*, qui a tout perdu, à racheter notre déplorable abstention de l'année dernière par une lutte suprême. Mais que veux-tu? le Peuple a été balayé sur les boulevards par quatre hommes et un

caporal, et le peuple est *rentré chez lui, froid, indifférent et inerte. Je te dis que les masses sont stupides.* Je ne sais plus ce que nous avons à faire. La contre-Révolution est installée au pouvoir, la France est déshonorée en Europe et *nous n'avons plus de sang dans les veines.* Si j'avais de l'argent, j'irais au diable, je ne sais où... »

Et à quelques mois de là, le 7 septembre 1849 :

« ..... En vérité, n'es-tu pas souvent pris comme moi d'une immense pitié, en songeant à ce misérable fracas de pygmées, à *ces ambitions malsaines d'êtres* **inférieurs** ? Ne t'enfonce pas dans cette atmosphère où tu ne saurais respirer. Je te le dis sincèrement, la plus grande peine que je pourrais éprouver serait de te voir, toi que j'aime et que j'estime entre tous, comme homme et comme poète, descendre pour toujours dans ces bas-fonds de notre malheureuse époque de décadence, pour y consumer en efforts stériles, en déviations déplorables, ta jeunesse et ton intelligence. La promptitude avec laquelle tu t'enthousiasmes pour ces hommes d'action m'inquiète. Vas-tu passer ta vie à rendre un culte à Blanqui, qui n'est ni plus ni moins qu'*une sorte de hache révolutionnaire, hache utile en son lieu*, je le veux, mais *hache, enfin !* Va ! le jour où tu auras fait une belle œuvre d'art, tu auras plus prouvé ton amour de la justice et du droit qu'en écrivant vingt volumes d'économie.

« Donnons notre vie pour nos idées politiques et sociales, soit ; mais ne leur sacrifions pas notre intelligence, qui est d'un prix bien autre que la vie et la mort ; car c'est grâce à elle que nous secouerons sur *cette sale terre* la poussière de nos pieds pour monter à jamais dans les magnificenses de la vie stellaire. Ainsi soit-il !

« La Révolution s'accomplira, parce que l'humanité contient virtuellement *un dogme nouveau* qui se manifestera après une durée normale de gestation. *L'ordre social actuel sera anéanti par tous les moyens*, parce qu'il est irréligieux, c'est-à-dire stupide et mauvais ; mais pas un seul des démocrates actuels n'a le sens de cette transformation magnifique. Il sont *trop bêtes* et trop *ignorants*. Il m'est impossible de vivre avec eux. Ce qui n'empêche pas, au contraire, que je sois *très révolutionnaire* et irrévocablement dévoué à la réorganisation future et supérieure de la société européenne, c'est-à-dire à la *théocratie nouvelle*.. (1) »

Communiste « enragé », fidèle à « la trois fois sainte tradition » de 93, ennemi des manifestations « pacifiques », partisan de la grande insurrection de juin 1848, à laquelle il ne peut se consoler de n'avoir pas pris part, rêvant l'anéantissement, par tous les moyens, de l'ordre social actuel, tel était donc M. Leconte de Lisle sous la seconde République. Sous Napoléon III, il n'en va plus de même. Lorsque le gouvernement

(1). Ces lettres ont été publiées dans le *Supplément littéraire* du *Figaro*, 4 août 1894.

impérial fonde une Revue officieuse — la *Revue contemporaine* — destinée à recevoir les articles des écrivains *ralliés*, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Caro, Désiré Nisard, M. Leconte de Lisle ne fait pas difficulté d'y collaborer. Les rédacteurs du *Dictionnaire universel* de Larousse veulent bien nous apprendre que le poète n'avait point changé pour cela, et que pas un seul instant il n'avait cessé d'être républicain. Dans le parti, on continuait à le regarder comme un *pur*. C'est pourquoi l'émotion fut vive, lorsque parurent, au mois de septembre 1870, les *Papiers et correspondances trouvés aux Tuileries*. Une des premières livraisons renfermait quelques-uns des reçus et des comptes de la cassette impériale. Parmi ces reçus, plusieurs portaient la signature de M. Leconte de Lisle. Du mois de janvier 1865 au mois de juillet 1870, il avait touché très régulièrement une pension mensuelle de trois cents franc (1). Cette pension n'était point prise sur les fonds alloués aux gens de lettres et distribués par le ministère de l'instruction publique ; elle était payée sur la cassette particulière de Napoléon III. C'était une gratification personnelle de l'Empereur au poète. De la part de l'Empereur, c'était un acte de générosité qui lui faisait honneur. Quant au poète, le cas n'était pas pendable. Après tout, même en cette occurrence, il était resté fidèle à la « trois fois sainte tradition conventionnelle ». Est-ce que la plupart des membres de la Convention n'avaient pas accepté de Napoléon Ier des pensions, des places et des titres ?

## II

En 1872, M. Leconte de Lisle publia coup sur coup deux petits livres, un *Catéchisme populaire républicain* et une *Histoire populaire du Christianisme*.

Le *Catéchisme républicain* est rédigé par demandes et par réponses. C'est du reste tout ce qu'il a de commun avec le *CATÉCHISME*. Je me bornerai à en citer deux ou trois passages.

Le chapitre premier a pour titre : *de l'Homme*. De *DIEU*, bien entendu, il n'est question nulle part. Dès la première page, je trouve ceci :

(1) *Papiers et correspondance de la Famille impériale*. Edition collationnée sur le texte de l'Imprimerie nationale, T. I, pages 78, 79, 80 81, 82.

« *Comment l'homme distingue-t-il ce qui est juste de ce qui ne l'est pas ?*

« Par le témoignage infaillible de la conscience, c'est-à-dire en s'affirmant soi-même, car la nature propre de l'homme est de tendre au bien et de fuir le mal.

« *Qu'est-ce que le bien ?*

« Le bien est ce qui est conforme à la nature de l'homme, et le mal ce qui lui est contraire. Aucune autre définition ne peut être donnée ni du bien, ni du mal.

« *Faut-il chercher au-dessus et en dehors de l'homme le principe de la justice ?*

« Non, car l'homme cesserait d'être un être moral et tomberait au niveau de la brute, si le principe de la justice existait en dehors de lui.

« *La loi morale n'a-t-elle donc pas été révélée et enseignée à l'homme par les religions ?*

« Non, car les religions, uniquement fondées sur les dogmes, conceptions abstraites de l'esprit, n'ont rien de commun avec la loi morale, qui est inhérente à la nature propre de l'homme, et qui, conséquemment, n'a jamais pu lui être antérieure et étrangère. »

Le Catéchisme populaire, — ce n'est pas celui de M. Leconte de Lisle que je veux dire, — contient cette demande et cette réponse :

*Pourquoi Dieu nous a-t-il créés ? — Pour le connaître, l'aimer et le servir.* Demande et réponse sont aussi désagréables l'une que l'autre à M. Lecomte de l'Isle, qui se départ de son beau calme philosophique et qui écrit :

« Ceux qui prétendent que Dieu a créé l'homme afin d'être connu, aimé et servi par lui, n'exigent pas autre chose de l'homme que de renoncer à sa raison, à son intelligence, à sa liberté morale, de se nier soi-même et de s'anéantir en face d'une puissance absolue dont il ne lui est accordé de comprendre ni la nature ni la justice. Certaines personnes prétendent aussi, il est vrai, faire concorder la volonté divine et le libre arbitre de l'homme ; mais les deux termes étant, de toute évidence, et en eux-mêmes, radicalement inconciliables, la prétention dont il s'agit n'a jamais été qu'une assertion mensongère qui a coûté la vie à des millions d'hommes, torturés, massacrés et brûlés vifs pour la plus grande gloire de cette puissance incompréhensible (1) ».

(1) *Catéchisme populaire républicain*, p. 19.

A l'époque où parut le *Catéchisme populaire républicain,* — c'était, nous l'avons vu, en 1872, — l'Assemblée nationale siégeait à Versailles. Un de ses membres, M. de Lorgeril, l'un des représentants de ce département des Côtes-du-Nord où M. Leconte de Lisle avait essayé, en 1848, de faire les élections, dénonça à la tribune le *Catéchisme* du chantre de *Kaïn*. L'incident fit quelque bruit. Sans le vouloir assurément, M. de Lorgeril, lui-même poète de talent, avait fait à son confrère une excellente réclame. En quelques semaines, la brochure atteignit sa vingt-deuxième édition.

M. Leconte de Lisle ne s'était jamais vu á pareille fête. Il avait trouvé un filon d'or : il résolut de l'exploiter. Quelques mois après le *Catéchisme populaire*, il faisait paraître une *Histoire populaire du Christianisme.* Cette fois, ce n'était plus une simple plaquette de trente pages, mais tout un volume.

Notre historien prend les choses, non à la naissance de Jésus-Christ, mais au lendemain de sa mort, et il les conduit, de siècle en siècle, jusqu'à la fin du dix-septième. La matière est grave, mais l'œuvre est légère. Elle est écrite d'un bout à l'autre sur le ton de la plaisanterie. L'auteur s'essaie à pasticher Voltaire. Tout au plus lui arrive-t-il, aux bons endroits, de se hausser jusqu'à M. About. C'est ainsi, par exemple, qu'il écrit, en son premier chapitre, à propos du concile de Jérusalem :

« Ce premier Concile fut présidé par le *frère de Jésus*, saint Jacques, évêque de Jérusalem, qui, d'après saint Epiphane, fut martyrisé à l'âge de quatre-vingt-seize ans, encore vierge, ne s'étant jamais coupé les cheveux et ne s'étant jamais baigné. Selon toutes les probabilités, l'expression consacrée : « Mourir en odeur de sainteté » fait allusion à cette coutume pieuse de saint Jacques. (1) »

Rien de plus singulier d'ailleurs que la façon dont M. Leconte de Lisle écrit l'histoire. Les persécutions dirigées pendant trois siècles par les empereurs contre les chrétiens, la foi des confesseurs, l'héroïsme des Vierges, la sublimité des Martyrs n'obtiennent de lui que ces quatre ou cinq lignes :

« Décius avait rendu son édit de persécution en 249. *Il y eut des apostasies sans nombre dans l'Eglise.* La persécution cessa en 251. — Dio-

(1) Page 7.

clétien rendit son édit de persécution en 303, à Nicomédie Outre les condamnations qu'elle amena, la persécution causa de grands troubles dans l'Eglise d'Afrique (1) »

Le baptême de Clovis, la conversion des Franks, ce premier et glorieux chapitre de l'histoire de la France chrétienne, tout cela n'est, aux yeux de M. Leconte de Lisle, qu'une page misérable et dont il nous faut rougir. Pour lui, Clovis et les Franks baptisés sont simplement des *brutes*. « Cette année-là, écrit-il, Klodowig, roi des Franks, fut baptisé à Reims par l'évêque saint Remi. Beaucoup de chefs et de guerriers franks suivirent l'exemple de Klodowig. Lamennais a dit : « On menait ces brutes au baptême comme les bestiaux à l'abreuvoir (2). »

Les Croisades, cet admirable et prodigieux mouvement, qui souleva les peuples de l'Occident et les entraîna vers la Palestine, princes, seigneurs, gens des villes et des campagnes, femmes, enfants, vieillards ; cette odysssée des nations chrétiennes, courant au tombeau du Christ, à travers les combats, les souffrances et les périls de tous genres, ce poème plus grand que l'Iliade, toute cette incomparable épopée se rapetisse, dans les récits de M. Leconte de Lisle, aux proportions d'une histoire de brigands, de voleurs de grands chemins. « En 1095, dit-il, le pape Urbain II réunit un Concile à Clermont, en Auvergne, et y publia la Croisade. L'année suivante, 260,000 hommes partirent de France et d'Allemagne sous la conduite de Gaultier, bientôt suivis de 40,000 autres menés par Pierre L'Hermite. Tout cela fut à peu près exterminé en Hongrie, *après avoir beaucoup pillé et incendié* (3). » Et quelques pages plus loin : « En 1146, saint Bernard prêcha la seconde croisade au Parlement de Vezelay, en Bourgogne. Une première armée de 70,000 hommes partit sous le commandement de Konrad, empereur d'Allemagne, bientôt suivis de 80,000 hommes conduits par le roi de France Louis VII. L'empereur de Constantinople, Manuel Comnène, beaucoup plus effrayé de la croisade que ne l'étaient les Sarrasins, fit tout ce qu'il put pour anéantir ses coreligionnaires qui, d'ailleurs *pillaient*, *violaient*,

(1) Pages 23 et 27.
(2) Page 45.
(3) Page 95.

*massacraient et incendiaient tout sur leur passage.* Il en revint fort peu en Europe (1). »

Mais c'est surtout la Papauté qui a le privilège d'exciter son indignation. Le pape, c'est la bête de l'Apocalypse ; c'est le Vice et le Crime couronnés, le Parricide et le Voleur, le « Grippe-son monstrueux ». Déjà, dans les *Poèmes barbares*, il en avait tracé cette peinture :

Sous le dôme, à travers la voûte colossale,
J'ai vu, chose effroyable ! au centre d'une salle
Eclatante, où brûlaient sept lampes au plafond,
Sur le pavé de marbre accroupi, comme font
Les bêtes, râlant d'aise, un fils d'Adam, un homme,
Ou, quel que soit le nom dont Belzébuth le nomme,
Un être abominable et rapace, acharné,
Ivre de sa débauche, et l'œil illuminé,
Avec rage plongeant ses longues mains flétries
En des monceaux d'argent, d'or et de pierreries,
Qui sonnaient et luisaient, pleins de flambloyements
En tombant de sa bouche et de ses vêtements.
Cet argent était chaud de vos larmes amères,
Pauvres enfants tout nus et lamentables mères !
Il se nommait Traîtrise et Spoliation ! ....
. ....Et tout autour de ce palais immonde,
C'était le troupeau maigre et sept fois l'an tondu
Dont le Berger rapace au Maître a répondu,
Et que lui-même, hélas ! étant un loup féroce,
Sans relâche exténue, assomme avec la crosse,
Etrangle avec l'étole et suspend au plancher,
Le ventre tout béant, comme fait un boucher (2) !

Cette vision du poète hante perpétuellement le cerveau de l'historien. C'est pour en inculquer les traits dans l'esprit du lecteur qu'il a écrit son livre. Seulement, pourquoi n'a-t-il pas eu le courage de lui donner son véritable titre, qui eût été celui-ci : *les Crimes des papes* ?

M. Leconte de Lisle se piquait de science historique et d'érudition. Son autorité en ces matières n'était cependant pas telle qu'il fût dispensé de citer ses sources. Il ne les indique jamais. Une fois pourtant il se départ de son parti-pris sur ce point : « N'oublions pas, dit-il à la page 138, que d'après l'historien *catholique* Ranke, on estime à plus de dix millions le nombre

(1) Page 99.
(2) Poèmes Barbares, *Les Paraboles de Dom Guy.*

des victimes humaines égorgées par le christianisme. » L'auteur de l'*Histoire de l'Europe aux* XVI^e^ *et* XVII^e^ *siècle*, lequel ne parle d'ailleurs de la Papauté qu'avec une admiration et un respect profonds, le grand historien Léopold Ranke ne fut jamais catholique : il était protestant.

Mais il est temps finir. Voici la dernière page du volume de M. Leconte de Lisle :

« Le Christianisme, et il faut entendre par là toutes les communions chrétiennes, depuis le Catholicisme romain jusqu'aux plus infimes sectes protestantes ou schismatiques, n'a jamais exercé qu'une influence déplorable sur les intelligences et sur les mœurs. Il condamne la pensée, il anéantit la raison, il a perpétuellement nié et combattu toutes les vérités successivement acquises par la science. Il est inintelligible dans ses dogmes, arbitraire, variable, indifférent en morale. L'humanité a perdu la foi qu'elle avait en lui, et il ne peut plus inspirer que cette sorte de respect qu'on porte aux vieilles choses dont on s'est longtemps servi. C'est un objet d'art, puissamment conçu, vénérable par son antiquité, et dont la place est marquée dans le musée religieux de l'histoire. »

Ce pauvre catholicisme romain, à qui l'historien délivrait si allègrement, en 1872, un certificat d'*obit*, se porte assez bien, paraît-il, puisque c'est lui qui, le 21 juillet 1894, a conduit les funérailles de M. Leconte de Lisle, en l'église Saint-Sulpice.

## III

Réduit à ses seules forces, privé du secours d'une dénonciation à la tribune, — M. de Lorgeril cette fois ne dit mot, — le pamphlet de M. Leconte de Lisle tomba à plat. Cet insuccès ne fut pas du reste pour le poète sans quelques compensations. La République lui conserva la pension de 300 francs par mois que lui faisait l'Empereur ; en 1872, elle l'installa à la bibliothèque du Luxembourg comme sous-chef. Le traitement était modeste, mais la situation comportait le logement. Si, à ce moment, l'auteur des *Poèmes barbares* ne fut pas nommé officier de la Légion d'honneur, c'est que l'Empire à cet égard avait devancé la République ; Napoléon III l'avait décoré en 1870.

Cependant le poète continuait à rester à peu près inconnu du public. Le chantre de *Baghavat* et de *Kaïn* avait moins de notoriété qu'un dramaturge de l'Ambigu ou un vaudevilliste du Palais-Royal. Ce fut justement le théâtre qui le tira de sa de-

mi-obscurité. Le 6 janvier 1873, il fit jouer à l'Odéon un drame antique, les *Erynnies*. Pour le composer, il ne s'était pas mis en grands frais d'imagination. Voici, en peu de mots, le sujet de sa pièce, divisée en deux parties.

Première partie : *Klytaimnestra*. Le portique extérieur du vieux palais de Pélops. Architecture massive. Colonnes coniques, trapues et sans base. Au fond, Argos, entre les colonnes. Les vieillards argiens, et à leur tête, Talthybios et Eurybatès, appuyés sur de hautes crosses, se lamentent sur le sort d'Agamemmôn, parti depuis dix ans et tombé devant Ilios ou disparu dans les flots. Le Veilleur entre précipitamment : il a vu, au sommet des monts, briller les feux qui annonçent la chute d'Ilios, la victoire et le retour du Maître, du Roi des rois, de l'Atréide divin. Agamemmôn arrive, en effet, et rentre dans son palais, suivi des guerriers, des matelots, des captifs et des captives, parmi lesquelles Kasandra — ci-devant Cassandre. Kasandra annonce qu'elle va mourir, qu'elle va entrer dans l'Hadès, mais qu'elle sera vengée ! L'heure est venue ; la vache va tuer le taureau, Klytaimnestra va frapper, assommer comme un bœuf le Roi des rois, le bourreau de Priam et de ses fils. Puis, ce sera le tour de Klytaimnestra, l'odieuse femelle, qui sera égorgée par son propre fils, par Orestès, voué à la poursuite éternelle des Erynnies. — Ainsi parle Kasandra. A peine elle s'est tue, qu'un cri terrible retentit dans le palais ; — A moi ! à moi ! Arrête, femme ! Je meurs ! — Klytaimnestra paraît sur le seuil. Sa robe est tachée de sang. Elle tient une hache. Elle s'écrie : — La chose est faite ! Je l'ai tué ! C'est moi ! J'aime, je règne ! J'aime Aigisthos, et je règne avec lui sur Argos ! Maintenant, que la foudre éclate ! Je l'attends, tête haute, et ne crains pas les Dieux !

Deuxième partie : *Orestès*. A gauche, le palais de Pélops. A droite, arbres et rochers. Dans le fond de la scène, un tertre nu, et, au-delà, la plaine d'Argos. De chaque côté du tertre, qui recouvre le corps d'Agamemmôn, sont rangées les Khoèphores, portant les coupes des libations et les couronnes funéraires. La fille de Klytaimnestra et d'Agamemmôn, Elektra, s'approche du tombeau et supplie les dieux de venger son père. Au moment où elle verse la troisième libation, un étranger se montre ; c'est Orestès, le frère d'Elektra, retenu loin d'Argos depuis son enfance. Le frère et la sœur se reconnaissent, et, assis au pied du

tombeau paternel, ils s'exhortent et s'encouragent mutuellement à la vengeance. Klytaimnestra vient à eux, mais elle ne reconnaît pas son fils, et quand l'étranger lui dit qu'Orestès est mort, son cœur tressaille d'allégresse. Elle emmène l'homme avec elle dans le palais, afin qu'il confirme devant Aigisthos cett heureuse nouvelle.

Restée seule avec les Khoèphores, Elektra invoque de nouveau la vengeance des Dieux. Elle supplie l'Ombre d'Agamemnôn d'assister Orestès et de donner la force à son bras ! On entend des cris dans le palais. Un serviteur traverse la scène en jetant ces paroles : — Au meurtre ! on a tué le Maître ! le roi Aigisthos est mort ! Accourez tous ! Sauvez la reine ! — A sa suite la reine Klytaimnestra se précipite sous le portique, pendant que s'enfuient, épouvantées, Elektra et les Khoèphores. Elle marche, égarée, çà et là, bientôt rejointe par Orestès, le couteau à la main. — Infâme vagabond, crie-t-elle, lâche étranger, assassin, arrière ! — Je suis ton fils ! — Elle se traîne à ses pieds ; elle le conjure d'épargner le sein qui l'a nourri ! Vaines prières ! Il se jette sur elle et la tue : — « J'ai racheté mon sang, dit-il, et la vipère est morte. J'ai vengé mon père et reconquis mon bien » Mais les Erynnies apparaissent autour du cadavre ; de tous les côtés, elles accourent. Elles traquent Orestès comme une meute furieuse traque un loup. Il veut fuir ; d'autres Erynnies lui barrent le chemin. — La toile tombe.

On le voit, c'est la vieille histoire d'Agamemnon et de Clytemnestre, cette histoire *qui ne finit jamais*, et que déjà plus de quarante poètes, en France seulement, avaient mise à la scène. « J'ai compté, dit un érudit dont les lettres pleurent la perte récente, M. Victor Fournel, j'ai compté dans notre théâtre trois *Œgisthe*, neuf *Clytemnestre*, depuis P. Mathieu jusqu'à Soumet, vingt-neuf *Agamemnon*, sans parler des *Electre* et des *Oreste* (1). » Les auteurs de ces pièces s'étaient presque tous efforcés de faire œuvre personnelle, au moins dans une certaine mesure, de trouver des situations, des sentiments et des effets nouveaux. Quelques-uns y avaient réussi, et, en particulier, Népomucène Lemercier, le prédécesseur médiat de M. Leconte de Lisle à l'Académie (2). Lemercier avait

(1). V. Fournel, *Courrier du théâtre, de la littérature et des arts*, dans le *Correspondant* du 25 février 1873.

(2). Népomucème Lemercier, auteur d'*Agamemnon*, de la comédie de

fait jouer au Théâtre-Français, le 24 août 1797, — il n'avait encore que vingt-six ans, — une tragédie d'*Agamemnon*, qui renferme de belles parties. La scène V du quatrième acte est vraiment remarquable. Cassandre est amenée dans le palais de Pélops, devant Agamemnon et Clytemnestre. Agamemnon, pour rendre moins dure la captivité de la fille de Priam, veut la remettre aux mains de la reine. Mais à peine est-elle en leur présence, que le délire prophétique s'empare de la jeune prêtresse d'Apollon. Tous les crimes dont a été le théâtre ce palais où elle vient d'entrer se dressent devant elle : les femmes et les enfants égorgés, les époux parjures, les pères assassins, les frères parricides, Atrée tuant les fils de Thyeste, les faisant cuire et les faisant servir sur la table du père. Agamemnon s'irrite et veut la faire taire ; mais Cassandre, dans un langage voilé, lui annonce le péril déjà proche, le meurtre qui se prépare dans l'ombre.

AGAMEMNON

Quel meurtre ? Quel péril ?

CASSANDRE

O déplorable roi !

AGAMEMNON

Qui te l'annonce ?

CASSANDRE

Un Dieu.

AGAMEMNON

Qui doit-on frapper ?

CASSANDRE

Toi

AGAMEMNON

Moi ! quand de mon retour le triomphe s'apprête ?

CASSANDRE

Ilion a péri dans la nuit d'une fête.

AGAMEMNON

Quand mes vœux, mon encens, reçus des Immortels....

CASSANDRE

On égorgea Priam embrassant leurs autels.

CLYTEMNESTRE, *courroucée.*

De Troie et de Priam chasse l'image vaine.

*Pinto*, du poème de la *Panhypocrisiade*, etc, etc. fut remplacé à l'Académie, le 7 janvier 1841, par Victor Hugo, qui a eu lui-même pour successeur M. Leconte de Lisle.

CASSANDRE

Je puis voir une Troie où je vois une Hélène.

Clytemnestre frémit. Agamemnon remarque son trouble. Mais la reine, par un discours habile, efface l'effet des paroles de la captive : — « La fille de Priam a les siens à venger, et quel triomphe pour elle de semer la défiance et la haine au foyer de Celui qui a détruit Ilion ! La reine, d'ailleurs, a fait son sacrifice. Que le Maître, s'il veut, ajoute foi à ces impostures ! Qu'il frappe l'Epouse, qui ne vit que pour lui ! Pour lui aussi elle est prête à mourir ! » — L'époux s'attendrit ; il croit aux paroles de la reine ; il ne s'arrêtera pas aux folles prédictions de la prêtresse, à laquelle il pardonne pourtant, ordonnant qu'on la reconduise avec les autres captives. On entraîne Cassandre, qui renouvelle en partant et précise encore davantage sa prophétie : « Les Troyens ont été sourds à ses oracles ; les Grecs à leur tour refusent de la comprendre. La fatalité s'étend sur Cassandre, mais elle pèse aussi sur ses ennemis. Elle va mourir, mais, avant elle, il mourra aussi, le bourreau d'Ilion, le Maître des hommes, le Roi des rois. Il mourra demain, dans ce palais maudit, égorgé par la femme adultère ! »

Si je ne me trompe, voilà vraiment du théâtre. On chercherait vainement rien de pareil dans la pièce de M. Leconte de Lisle. Dans les *Erynnies*, Kasandra ne prophétise pas devant Agamemnôn et Klytaimnestra. Seuls, les vieillards Argiens, Talthybios et Eurybatès, entendent ses paroles de mort, et la scène dès lors n'a plus rien de dramatique : Le bon Talthybios, légèrement troublé, s'écrie :

Quel meurtre lamentable annonce-t-elle ainsi ?

Le sage Eurybatès craint d'en avoir entendu trop long, et que cela ne le compromette. — Malheureuse ! dit-il, va, fuis ! *Nous resterons muets.* — Il est très prudent, Eurybatès. Déjà il avait dit, dès la premiere scène :

Pour nous, ayons *un bœuf sur la langue.* Silence !

Népomucène Lemercier faisait, certes, les vers avec beaucoup moins de maîtrise que M. Leconte de Lisle. Il en a pourtant laissé quelques-uns qui ont mérité de survivre, celui-ci, par exemple, que j'ai déjà cité et qui est devenu proverbe :

Ilion a péri dans la nuit d'une fête.

Très inférieur comme poète à l'auteur des *Erynnies*, l'auteur d'*Agamemnon* possédait quelques-unes des parties du dramaturge. Il était, au besoin, capable d'invention. M. Leconte de Lisle, nous le savons de reste maintenant, n'invente jamais rien. Dans les *Erynnies*, il s'est borné presque partout à suivre, à copier l'*Orestie* d'Eschyle. Ce qui, dans sa pièce, ne vient pas d'Eschyle n'est point pour cela de lui ; il l'emprunte à Sophocle, à Euripide ou à Sénèque. Une seule chose lui appartient en propre : il a fait égorger Clytemnestre par son fils sur la scène, ce que n'avait pas osé le vieil Eschyle. Mais, pour horrible qu'il soit, ce spectacle n'a rien, après tout, de bien original. S'il n'est pas renouvelé des Grecs, il est renouvelé de Victor Hugo, qui, dans *Lucrèce Borgia*, avait fait égorger madame Lucrèce par son fils Gennaro sous les yeux mêmes du spectateur.

Il reste sans doute que, dans les *Erynnies*, comme dans les *Poèmes barbares*, M. Leconte de Lisle parle une langue énergique, savante, harmonieuse et forte. Le début de la pièce cependant est des plus malheureux En voici les premiers vers :

TALTHYBIOS

O chers vieillards, depuis dix *très* longues années,
Ils sont partis, les Rois des nefs *éperonnées*,
Entraînant sur la mer tempêtueuse, *hélas*
Les hommes chevelus de l'héroïque *Hellas*,
Qui, tels qu'un vol d'oiseaux *carnassiers* dans l'aurore,
De cent mille avirons battaient le flot sonore.
Et nul n'est revenu, des guerriers ou des chefs !

EURYBATÈS

Tant de braves, ô Dieux d'Hellas ! et *tant de nefs !*

On croit entendre ici le poncif F. Ponsard. Heureusement, le poète se relève bientôt, et il lui arrive souvent, en traduisant Eschyle, de se montrer digne de son modèle. Plus d'une fois aussi, il faut le dire, en se croyant grec, il reste l'auteur des *Poèmes barbares*. Il force la note, il accumule les hécatombes de bœufs et de pourceaux :

Et je vais, sous le ciel, faire de l'aube au soir,
De cent taureaux beuglants ruisseler le sang noir.
. . . . . .
Les taureaux, couronnés des saintes bandelettes,
Vont mugir, en tirant leurs langues violettes.
. . . . . .

Je le tuerai comme on égorge un porc immonde.

. . . . . .

Quelles cuisses de bœufs, lourdes de double graisse,
Apaiseront jamais l'Erynnis vengeresse ?

Ce qui est plus grave, ce qui était fait pour dérouter l'esprit et agacer les nerfs des spectateurs, c'est l'obstination du poète à proscrire les noms connus de tous et à leur substituer les noms grecs eux-mêmes, à dire *Arès*, *Hadès*, *Daimônes*, *Moires*, *Kères*, *Héphaistos*, *Poseidôn ;* à transformer en *Erynnies* les *Euménides* — un nom parfaitement grec, adopté par l'usage et clair pour tout le monde ; — à écrire *Orestès*, *Aigisthos*, *Elecktra*, *Kasandra*, *Klytaimnestra*. J'entends bien que M. Leconte de Lisle ne veut faire « aucune concession à l'ignorance (1). » Mais alors pourquoi écrit-il, lui qui est si savant, le nom de Cassandre avec une seule *s*, sous prétexte qu'il n'y a, dans le mot grec, qu'un *sigma* ? Il ignore donc que le *sigma*, n'ayant jamais en grec le son du *z*, a dans notre langue, devant une voyelle, la double *s* pour équivalent naturel. J'emprunte cette remarque à un très spirituel article de M. Charles Maurras, paru dans la *Gazette de France*, quelques jours après la mort de M. Leconte de Lisle, sous la forme d'une *Lettre à madame Dacier*, *traductrice d'Homère*. Et puisque j'ai rappelé cette *Lettre*, j'en citerai encore les lignes suivantes :

« Vous n'auriez pas fait davantage cette lourde faute d'écrire *ElectrA*, *CasandrA*, *KlytaimnestrA*, connaissant bien que l'*a* final des Grecs et des Latins revient tout simplement à notre admirable *e* muet. *Cassandra* nous donne *Cassandre*, comme *rosa* nous donne *rose*. Cet *a* antique était *atone*. Mais l'accent était placé comme il l'est encore en provençal ou en italien sur quelqu'une des syllabes antérieures. Et si enfin, par impossible, le fantôme de la couleur locale vous eût pu entraîner à transcrire les noms propres sans les traduire, vous vous fussiez du moins gardée du contre-sens prodigieux qui éclate dans des rimes telles que *Klytaimnés-tra* et *rencontrerà*, en ces deux vers des détestables *Erynnies* :

(1) En dépit de son intransigeance, l'auteur des *Erynnies* ne se fait pas faute, quand la rime le commande, au lieu d'*Ilios*, d'écrire tout bonnement *Troie*, comme le faisait jadis ce pauvre Jean Racine, l'auteur d'Andromaque :

Louez les Dieux ! L'armée a pris la grande Troie.

(Les Erynnies, 1r partie, scène III.)

Et ,comme il sied sans doute, il m'y rencontrerà.
— Femme du Chef absent, Reine Klytaimnéstra... (1) ! »

Bien avant l'apparition des *Poèmes antiques*, en 1849, le grand romancier anglais, sir Edward Bulwer, publiait un livre, les *Mémoires de Pisistrate Caxton*, qui est peut-être le chef-d'œuvre du roman au XIXe siècle. Parmi les personnages épisodiques de *Pisistrate Caxton*, il y a un certain docteur Hermann, un Allemand qui a fondé à Londres un Institut philhellénique, chargé d'inculquer aux petits Anglais les vrais principes de la science.

« Il appartenait, dit Bulwer, à cette fameuse classe de savants qui font aujourd'hui la guerre à nos mythologies populaires et bouleversent tous les souvenirs que nous attachons aux noms de l'histoire ancienne qui nous sont familiers. En un mot, il cherchait à rétablir dans sa pureté scolastique l'orthographe mutilée des noms grecs. Il s'indignait vivement de ce qu'on apprenait aux petits garçons à confondre Zeus avec Jupiter, Arès avec Mars, Artémis avec Diane, les divinités grecques avec les divinités romaines. » Incapable de faire « aucune concession à l'ignorance », il exigeait que son jeune élève *Pisistrate* s'appelât *Peisistratos*, « avec un *epsilon* et un *omicron*, en ayant soin de mettre toujours les points sur les *i*. » Un jour, le petit *Pisistrate* écrivit à son père, pour lui demander de l'argent, une lettre signée *Peisistratos*, ce qui lui valut cette réponse : « Mon cher enfant, je serais trop heureux de vous envoyer un drachme; mais je ne possède aucune monnaie qui ait eu cours à Athènes au temps où Pisistrate s'y épelait *Peisistratos*. »

Sir Edward Bulwer écrivait son livre en 1848. Lorsque M. Leconte de Lisle, plusieurs années plus tard, se piquait de rétablir, dans toute sa pureté, l'orthographe des noms grecs et exigeait que *Clytemnestre* s'appelât *Klytaimnestra*, il ne faisait donc que copier le docteur Hermann.

Le directeur de l'Odéon, M. Duquesnel, avait bien fait les choses. Il avait mis à la disposition du poète de beaux décors et des acteurs excellents. Madame Laurent était superbe dans le rôle de Clytemnestre, M. Massen et avait écrit pour les *Eryn-*

(1) *Le Tombeau du Parnasse comporain. Lettre à Madame Dacier, traductrice d'Homère, dans les Champs-Elysées*, par *Charles* MAURRAS.

*nies* une délicieuse musique de scène. La pièce elle-même, cette suite de tableaux, traduits ou imités d'Eschyle, offrait un spectacle plein d'un intérêt et d'une horreur tragiques.

Presque tous les critiques se récrièrent d'admiration. Il semblait donc que la pièce dût aller aux étoiles et poursuivre longtemps le cours de ses représentations. Il n'en fut rien cependant. Elle ne tarda pas à disparaître de l'affiche. Les spectateurs lettrés y avaient pris sans doute quelque plaisir ; mais la foule s'était refusée à les suivre. On ne lui offrait après tout qu'une *Etude* d'après l'Antique, œuvre de cabinet et d'Académie, et non œuvre de théâtre. Elle ne s'y trompa point. Le public d'ailleurs n'aime pas qu'on le berne. Est-ce qu'on ne se moquait pas de lui avec ces *Poseidôn* et ces *Arès*, avec ces *Kasandra* et ces *Klytaimnestra* ? Il fit comme M. Caxton père, refusant d'envoyer de l'argent à *Peisistratos*. Il refusa de passer au contrôle, puisqu'aussi bien il ne « possèdait aucune pièce de monnaie qui ait eu cours à Argos au temps où Clytemnestre s'y épelait *Klytaimnestra*. »

## IV

En 1862, M. Leconte de Lisle avait publié une traduction de Théocrite en prose. D'autres traductions, également en prose, avaient suivi : en 1867, l'*Iliade ;* en 1869, *Hésiode*, les *Hymnes orphiques*, *Bion*, *Moskhos*, *Tyrtée* et les *Odes anacréontiques ;* en 1870, l'*Odyssée* et les autres poésies attribuées à Homère, *Hymnes*, *Epigrammes*, *Batrakhomyomakhie*.

Après comme avant 1870, M. Leconte de Lisle continua de traduire. En 1872, *Eschyle ;* en 1873, *Horace ;* en 1877, *Sophocle ;* en 1885, *Euripide*. Sur mon exemplaire des *Poèmes tragiques*, le dernier recueil du poète, je trouve cette annonce de l'éditeur : *En préparation* : ARISTOPHANE, *traduction nouvelle en prose* ; VIRGILE, *traduction nouvelle*. J'ignore si ces deux traductions ont paru.

M. Leconte de Lisle savait le grec autant qu'homme de France, et ses traductions sont loin d'être sans mérite ; mais elles ont le tort d'être faites surtout à l'usage des lycéens, *ad usum Delphini*. Ce sont des versions littérales. La *littéralité* est, à mon sens, un système fâcheux. Elle dénature la physionomie de l'original. Ce n'est plus un portrait, mais un décalque.

M. Leconte de Lisle traduit ainsi les premiers vers de l'*Iliade :* « Chante, Déesse, du Péléiade Akhilleus la colère désastreuse, qui de maux infinis accabla les Akhaiens... » Et ce sera ainsi jusqu'à la fin. L'inversion, qui est antipathique à notre langue et ne doit s'y montrer qu'à l'état d'exception, devient la règle chez notre traducteur. Ce qui était une beauté en grec n'est plus qu'un défaut en français. Ce dur mot à mot ne saurait prétendre à nous rendre les vers harmonieux de l'Ionien avec leurs murmures de sources et leur grondement de mer apaisée. Homère, s'il avait la grandeur et la force, avait aussi la douceur et la grâce, et de cela rien ne subsiste dans la transcription de M. Leconte de Lisle. Celui-ci, d'ailleurs, toutes les fois qu'il le peut, parle grec en français, comme autrefois du Bartas et Ronsard. Il dit le *Xanthos* pour le Xanthe, le *Skamandros* pour le Scamandre, l'*Aithèr* pour l'Ether, *Upnos* pour le Sommeil, les portes *Skaies* pour les portes Scées, — ces vieilles portes Scées, connues et aimées de notre enfance, au-dessus desquelles les Vieillards de Troie s'asseyaient le soir, célébrant Hélène, lorsqu'elle passait devant eux, couverte de voiles blancs : « Certes, il est juste que les Troyens et les Grecs aux belles cnémides subissent tant de maux, et depuis si longtemps, pour une telle femme, car elle ressemble aux déesses immortelles par sa beauté ! » Le bon Homère ajoute, en parlant de ces sages vieillards : « Et ils étaient pareils à des cigales qui, dans les bois, posées sur un arbre, exhalent leur voix *de lis.* » Cette voix qui rappelle la *blancheur du lis* était aussi celle du divin Homère. Qu'est-elle devenue dans la version brutale de M. Leconte de Lisle ?

Quoiqu'il en soit, la plus grande partie de la vie de l'auteur des *Erynnies* s'est passée à traduire, en vers et en prose :

Il traduisait, traduisait, traduisait.

On ne me fera jamais croire qu'un vrai poète, c'est-à-dire un homme ayant l'imagination, la verve, l'invention, la flamme, le feu sacré, puisse, pendant des années et des années, s'astreindre à ce métier de reproduire, vers par vers, mot pour mot, les poésies des autres. C'est métier de professeur et

*Iliade*, III, 151-152.

non de poète. On se figure mal Hugo, Lamartine, Musset et Vigny, ou encore Henri Heine et Byron, faisant deux parts de leur vie et consacrant, l'une à chanter, et l'autre, la plus considérable, à traduire. « Jamais un vrai et grand poète ne s'enchaînera ainsi au char d'un autre. Il pourra s'y essayer par moments; il pourra dans sa jeunesse, un jour de loisir, détacher et agiter ce bouclier suspendu, bander cet arc impossible, manier ce glaive de Roland. Mais, une fois sa force essayée et reconnue, il l'emploiera pour son compte, et en se rappelant, en nous rappelant par éclairs ses autres grands égaux, il sera lui-même(1). » C'est Sainte-Beuve qui dit cela, à propos d'un autre Delille, non Leconte, mais l'Abbé.

Après les *Erynnies*, M. Leconte de Lisle écrivit un poème lyrique en trois parties, l'*Apollonide*. C'était encore une imitation. L'auteur, cette fois, n'avait pas emprunté sa pièce à Eschyle. L'*Apollonide* est imitée de l'*Ion* d'Euripide. Bien que le compositour belge Servais eût écrit, pour ce nouveau drame de M. Leconte de Lisle, une partie musicale, le directeur de l'Odéon refusa de le jouer. Publiée chez l'éditeur Lemerre en 1888, l'*Apollonide* dut se contenter d'obtenir, en librairie, un succès d'estime.

Quinze ans s'étaient écoulés depuis la publication des *Poèmes barbares*, lorsque parurent, en 1884, les *Poèmes tragiques*, le dernier recueil du poète. Gœthe a dit un jour : « Génie et fécondité vont toujours ensemble (2). » Si cet aphorisme est vrai — et l'histoire de toutes les littératures est là pour en démontrer l'exactitude, — M. Leconte de Lisle n'avait certes nul génie : peu de poètes ont été moins féconds. Les *Poèmes tragiques* renferment 38 pièces, dont plusieurs sont très courtes. Trente-huit pièces de vers en quinze ans, cela ne fait guère plus de deux pièces par an. Victor Hugo parfois en faisait autant en un jour.

Les *Poèmes et Poésies* avaient été une réédition des *Poèmes antiques;* les *Poèmes tragiques* sont une réédition des *Poèmes barbares*. L'*Incantation du loup* rappelle les *Hurleurs*. La *Tête de Kenwarc'h* et la *Romance de don Fabrique* rappellent la *Tête du Comte*. *Hiéronymus* ne fait que reproduire, sous une autre forme, la dernière partie des *Paraboles de dom*

(1). Sainte-Beuves, *Portraits contemporains*, T. II, p. 75.
(2) *Entretiens de Gœthe et d'Ackermann.*

*Guy*. Le sonnet *A un poète mort* ne fait qu'un avec le sonnet des *Poèmes barbares* qui a pour titre : *Aux morts :*

O lugubres troupeaux des morts, je vous envie (1)
. . . . . .
Moi, je t'envie, au fond du tombeau calme et noir (2). !

Dans le recueil de 1872, le *Sommeil du Condor* avait été justement remarqué :

Il *(le Condor)* attend cette mer sinistre qui l'assiège :
Elle arrive, déferle et le couvre en entier....
Il s'enlève en fouettant l'âpre neige des Andes,
Dans un cri rauque il monte où n'atteint pas le vent,
Et, loin du globe noir, loin de l'astre vivant,
Il dort dans l'air glacé, les ailes toutes grandes (3).

En 1884, le condor s'appelle l'*Albatros ;* mais, sauf le nom de l'oiseau, il n'y a rien de changé :

Seul, le Roi de l'espace et des mers sans rivages
Vole contre l'assaut des rafales sauvages....
De ses ailes de fer rigidement tendues
Il fend le tourbillon des rauques étendues,
Et, tranquille au milieu de l'épouvantement,
Vient, passe, et disparaît majestueusement (4).

La *Chasse de l'Aigle* copie la chasse du *Jaguar*, avec cette seule différence que le jaguar s'attaque à un bœuf et l'aigle à un étalon sauvage :

Voici d'abord le Bœuf et le Jaguar :

Le bœuf cède, en trouant la terre de ses cornes,
Sous le choc imprévu qui le force à plier ;
Mais bientôt, furieux, par les plaines sans bornes
Il emporte au hasard son fauve cavalier.

Sur le sable mouvant qui s'amoncelle en dune,
De marais, de rochers, de buissons entravé,
Ils passent, aux lueurs blafardes de la lune,
L'un ivre, aveugle, en sang, l'autre à sa chair rivé (5)

(1) *Poèmes barbares.*
(2) *Poèmes tragiques.*
(3) *Poèmes barbares.*
(4) *Poèmes tragiques.*
(5) *Poèmes barbares.*

Voici maintenant l'Aigle et l'Etalon :

L'Etalon fuit dans l'ombre ardente de l'*enfer*,

Le ventre contre l'herbe, il fuit, et, sur sa trace,
Ruisselle de l'orbite excave un flux sanglant;
Il fuit, et son bourreau le mange et le harasse...

Il franchit, furieux, la solitude immense;
S'arrête brusquement, sur ses jarrets ployé,
S'abat et se relève, et toujours recommence.

Puis, rompu de l'effort en vain multiplié,
L'écume aux dents, tirant sa langue blême et rêche,
Par la steppe natale il tombe foudroyé (1).

Lorsque les *POÈMES TRAGIQUES* étaient encore *en préparation*, l'auteur les faisait annoncer sous ce titre : *POÈMES TRAGIQUES, Croisades et Jacqueries*. Il n'est question des *Croisades* que dans une seule pièce du volume, le *Lévrier de Magnus*.

Le duc Magnus a quatre-vingts ans, l'âge du vieux Job dans les *Burgraves*. Il est de ceux qui, jadis, se sont croisés avec l'empereur Frédéric Barberousse. Mille vassaux l'accompagnaient. Tous sont morts. Lui-même, on le croyait trépassé chez les païens, avec ses hommes, lorsqu'un jour — soixante ans après celui où il avait disparu au désert — il rentra dans son burg, ramenant avec lui un grand lévrier d'Egypte et trois Sarrasins muets. L'huis du seuil, barré de fer, ne s'ouvrit plus pour personne ; ni moine, ni clerc, ni serf ni baron n'en franchissait le seuil. Une nuit, pendant que la tempête faisait rage, les serfs, du fond de leur taudis, virent luire les yeux de braise des fenêtres du donjon. Cette nuit-là, Magnus allait, venait d'un bout à l'autre de la grande salle, lentement, pareil à un spectre. Debout, immobiles, les trois Sarrasins se tenaient près des portes. Devant l'âtre, le grand lévrier, allongé sur le ventre, étirait son échine amaigrie et dardait sur le maître son œil plein de haine et de menace. Le vieux duc, sans rien voir, allait, venait toujours, marchant dans son rêve. Il rêvait à ceci :

Vers l'Orient de Tarse, un Croisé chevauchait seul, sans guide ou compagnon, songeant à l'Empereur, qui venait de disparaître dans les eaux du Cydnus. Il tombe au milieu d'une bande de cinq cents malandrins ; il est pris ; mais du captif bien-

(1) *Poèmes tragiques.*

tôt nos gens ont fait leur chef. Le Chevalier renie sa foi ,parjure ses serments.

A la tête de la bande, il tue, pille, viole ; il commet tous les crimes d'enfer. Sur un coteau du Carmel, s'élève un couvent de Nonnes que commande l'Abbesse Alix, du sang de Bohémond, le prince d'Antioche. Il pénètre dans le moutier avec ses bandits, à l'heure de la messe, égorge le prêtre, boit le vin consacré de l'hostie, et, pendant que ses gens emportent les Nonnes, il entraîne l'Abbesse Alix. l'Abbesse saisit une dague, arrachée aux parois, et se l'enfonce dans le sein. — Va ! dit-elle en mourant, va, Maudit ! traîne de longs jours encore. Quand viendra l'heure de l'expiation, mon spectre se dressera devant toi et t'entraînera tout droit à Satan !

Ainsi, devant l'âtre enflammé, songe le vieux duc Magnus, allant et venant dans la grande salle, comme il en a coutume. Il s'assied et rêve qu'il s'endort. Le Chien mystérieux se redresse alors, se transforme en un corps revêtu d'une robe de bure, blanche et noire. C'est Elle ! c'est l'Abbesse Alix ! Les trois Sarrasins se transforment aussi et redeviennent trois démons. — Reconnais-moi, Magnus, dit le premier, je suis ton Avarice ! — Reconnais-moi, dit le second, je suis ta Cruauté ! — Reconnais-moi, dit le troisième, je suis ta Luxure ! — Le lendemain, du doujon écroulé il ne restait plus que des débris fumants, au milieu desquels errait en hurlant un grand Chien noir.

Ces démons, en qui s'incarnent les vices et les crimes de l'homme vendu à Satan, qui le servent vivant, et, l'heure de sa mort venue, l'emportent dans l'Enfer, appartiennent à nos vieilles légendes du moyen âge. Ici encore, M Leconte de Lisle n'a rien inventé. Son récit du moins est bien conduit et savamment gradué. Les tableaux se succèdent, pleins de vigueur et d'éclat. Les vers sont d'une belle venue. M. Leconte de Lisle n'a peut-être rien fait de mieux. Une chose pourtant manque à cette pièce pour être vraiment belle. Il y manque cette naïveté, cette heureuse *crédulité*, qui fait le charme de *l'Odyssée*. Lorsqu'il nous conte les aventures d'Ulysse, Homère croit *que c'est arrivé*. M. Leconte de Lisle ne croit pas à l'aventure du Duc Magnus. Aussi bien, il ne l'a écrite que pour avoir une occasion de médire des croisés. Il personnifie les chefs dans le duc Magnus, un infâme bandit. Quant aux soldats, voici comment il les peint, au début de sa pièce.

Tous étaient gens de sac et de corde, et sans frein,
Assoiffés du butin des villes merveilleuses
Aux toits d'or, aux pavés d'argent, aux murs d'airain.

Sur la route, à travers les royaumes, brûlant
Et saccageant, mettant à mal les belles juives,
Ils ont rôti les juifs couchés au gril sanglant.

Aux exécrations des bouches convulsives
Ils répondaient avec les rires de l'Enfer,
Et leurs dagues gravaient la croix dans les chairs vives.

Puis, ils ont vu Byzance et l'éclatante mer,
Et meurtri le sein blanc des Idoles divines
Sous les coups qu'assénaient leurs gantelets de fer.

Enfin, ivres déjà de sang et de rapines,
Vers le Sépulcre saint, sans plus tourner le dos,
Ils se sont enfoncés aux terres Sarrasines.

Pillage, meurtre, incendie, vol, viol, il n'y a pas autre chose dans les Croisades, d'après M. Leconte de Lisle. D'après lui, d'ailleurs, le moyen-âge tout entier n'offre, à qui le regarde, qu'un tas hideux, un bloc informe, un entassement sans fin de crimes sans nom. Il nous avait déjà dit cela en prose dans son *Histoire populaire du Christianisme*. Cette fois, il nous le redit en vers dans une pièce qui a pour titre : *les Siècles maudits*, et qu'il est bon, je crois, de mettre tout entière sous les yeux du lecteur :

Hideux siècles de foi, de lèpre et de famine,
Que le reflet sanglant des bûchers illumine !
Siècles de désespoir, de peste et de haut-mal,
Où le Jacque en haillons, plus vil que l'animal,
Geint lamentablement sa pitoyable vie !
Siècles de haine atroce et jamais assouvie,
Où, dans les caveaux sourds des donjons noirs et clos
Qui ne laissent ouïr les cris et les sanglots,
Le vieux Juif, pieds et poings ferrés, et qu'on édente,
Pour mieux suer son or cuit sur la braise ardente !
Siècles de ceux d'Albi scellés vifs dans les murs,
Et des milliers de harts d'où les pendus trop mûrs,
Quand le vent de l'hiver les heurte et les fracasse,
Encombrent les chemins de quartiers de carcasse,
Avec force corbeaux battant de l'aile autour !
Siècles du noble sire aux aguets sur sa tour,
Eperonné, casqué, prêt à sauter en selle,
Pour couper au marchand la gorge et l'escarcelle,
En rendant grâce aux Saints si les ballots sont lourds
De brocards d'Orient, de soie et de velours !

Siècles des loups-garous hurlant dans les bruyères,
Des Incubes menant la danse des sorcières
Par les anciens charniers où dansent, alternés,
Les feux blêmes qui sont âmes des corps damnés !
Siècles du goupillon, du froc, de la cagoule,
De l'estrapade et des chevalets, où la Goule
Romaine, ce vampire ivre de sang humain,
L'écume de la rage aux dents, la torche en main,
Soufflant dans toute chair, dans toute âme vivante,
L'angoisse d'être au monde autant que l'épouvante
De la mort, voue au feu stupide de l'Enfer
L'holocauste fumant de son autel de fer !
Dans chacune de vos exécrables minutes,
O siècles d'égorgeurs, de lâches et de brutes,
Honte de ce vieux globe et de l'humanité,
Maudits, soyez maudits, et pour l'éternité !

A la bonne heure ! Cette fois, M. Leconte de Lisle croit vraiment *que c'est arrivé*. Sa conviction ici est absolue ; nos pères, du moment qu'ils étaient chrétiens ne pouvaient être que d'affreux bandits, des *égorgeurs*, des *lâches* et des *brutes* Et donc Moines, Éveques, Rois, Chevaliers et gens du peuple, vous tous qui avez fait la France, soyez maudits : vous étiez chrétiens ! Siècles qui avez enfanté Charlemagne et Godefroi de Bouillon, saint Anselme et Albert le Grand, saint Bernard et saint Louis, Dante et saint Thomas d'Aquin, sainte Élisabeth et Blanche de Castille, saint Benoît et saint François d'Assise ! Siècles qui avez produit l'auteur de la *Chanson de Roland* et l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ;* qui avez fait surgir du sol les cathédrales d'Amiens, de Chartres, de Bourges, de Strasbourg, de Toul, de Beauvais, de Reims et de Cologne, et Notre-Dame de Paris et la Sainte-Chapelle, siècles chrétiens, soyez maudits ! Soyez consolés pourtant. Si vous avez eu, vous aussi, vos maux et vos souffrances, vos angoisses et vos deuils, siècles *de peste et de haut-mal*, du moins n'avez-vous pas connu cette victime du haut-mal moderne, l'Athée épileptique ! Mais j'ai tort de parler ainsi. A quoi bon s'indigner ? Il a plu au poète de jeter à la face des Catholiques l'outrage et l'injure. Lorsqu'il nous traite de *Brutes*, qu'il nous suffise de lui répondre ce que répondit un jour Royer-Collard à quelqu'un qui l'appelait Monsieur le Comte : — Comte, vous-même !

## V

Les *Poèmes Tragiques* étaient plus sombres encore que les *Poèmes Barbares*. Ils respiraient, avec une haine furieuse contre le passé de la patrie, l'absence de toute foi, le mépris de toute croyance. Nulle part l'espérance, la tendresse, la douceur de croire et d'aimer. Un pessimisme noir, le détachement de toute joie, l'horreur de vivre, un seul rêve et un refuge unique : le Néant ! Le poète, il est vrai, pour récréer un peu le lecteur, lui offrait des jeux de rimes et de rhythmes, toutes sortes de difficultés vaincues, poèmes en tercets, villanelles, pantouns, — des *pantouns Malais !* Il écrivait *Qidrôn*, au lieu de Cédron ; *Tsiôn*, au lieu de Sion ; *Salah-Ed-Din*, au lieu de Saladin. Peines perdues ! Le public ne voulait rien entendre, rien lire, pas même ces vers sans césure — sont-ce bien des vers ? — que M. Leconte de Lisle a multipliés dans son dernier recueil. On y trouve, en effet, à chaque page, des vers comme ceux-ci :

De l'aube au soir, dans un | âpre fourmillement...
Les cascades, en un | brouillard de pierreries...
Le café rouge, par | monceaux, sur l'aire sèche...
Chants de la mer et | des forêts, souffles du ciel...
Plein de clameurs, de chants | d'église, de huées...
Tel est l'arrêt du Saint | -Chapitre qui vous aime...
De l'estrapade et des | chevalets, où la Goule...
A mes élus, à mes | Anges, et même à Dieu...
D'un bout à l'autre de | la salle à voûte épaisse...
C'est une écume de | toute race, un troupeau...
La soif de l'or et du | meurtre les assembla...
Qui dilatait sur les | continents et la mer...
L'éruption de ses | désirs n'a plus d'entrave...
Le feu subtil de leurs | prunelles d'émeraude...
La faim sacrée est un | long meurtre légitime...
A la prière ! à *la* | prière ! Allah ! Allah !...
Le temps passe. Dans *la* | pourpre de l'Occident...
Qui s'enivrent de *la* | lumière de midi...
Par les sentiers de *la* | savane, vers l'enclos...
Il est trop tard pour *la* | terreur et le remords...
Aux cavités de *la* | chapelle souterraine...
Ce chevalier de *la* | Croix rouge est resté seul...
A la luxure, à *la* | soif de l'or et du sang...
Mais le courage et *la* | fierté de ses aïeux...

Ces neuf derniers vers sont des vers faux. L'article *la*, étant toujours enclitique et atone ne doit jamais être placé à l'hémistiche, à moins de quelque effet merveilleux à produire, ce qui n'est point ici le cas.

Le public, je l'ai dit, laissa passer, sans vouloir en prendre connaissance, les vers de M. Leconte de Lisle, bons ou mauvais ; et dans le nombre il y en avait de très beaux. L'Académie lui fut plus clémente. Elle décerna aux *Poèmes tragiques*, dans sa séance du 20 novembre 1884, un de ses principaux prix, le prix Jean Reynaud. Le secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, s'exprimait ainsi dans son rapport :

« M. Leconte de Lisle a sa place à part dans le royaume des poètes. Du haut de la tour solitaire qu'Alfred de Vigny lui légua, ce n'est pas avec dédain, c'est avec une sorte d'indifférence calme (!!) et réfléchie, qu'il regarde au dessus et au delà de l'humanité qui l'entoure. De gré où de force, il nous emporte sur les sommets imaginaires que sa muse puissante habite et nous y retient dans l'étonnement, frappant nos yeux par de grands spectacles, troublant nos cerveaux par de grands vertiges. M. Leconte de Lisle a ses idées à lui, sa langue aussi, sa manière au moins, sa méthode et ses procédés que, tout naturellement, il applique, de bonne foi, aux œuvres qu'il compose et aux chefs-d'œuvre qu'il traduit.

« Ce n'est pas le traducteur, c'est le poète, le poète hardi, fier et convaincu que l'Académie avait à cœur de couronner.

« En publiant récemment un nouveau volume intitulé : *Poèmes tragiques*, qui se distingue, comme tous les autres, par la même ampleur et le même talent, l'auteur de *Kaïn*, *d'Hyeronimus* et des *Erynnies* s'est placé dans les conditions voulues pour obtenir le grand prix de 10,000 francs libéralement fondé par la veuve de Jean Reynaud et dont chacune des cinq classes de l'Institut dispose tous les ans à son tour (1).»

Les Parnassiens virent dans cette haute récompense une invite au Poète et le gage de son élection prochaine à l'Académie. D'autres, au contraire, et c'était le plus grand nombre, la considérèrent comme une fiche de consolation. Bien décidée à ne le nommer jamais, la Compagnie avait voulu seulement dorer la pilule. Que tel fût son secret dessein, la façon dont elle avait jusqu'ici accueilli sa candidature tendait, en effet, à le faire croire.

M. Leconte de Lisle s'était présenté en 1877, au lendemain de la mort de Joseph Autran. Il avait pour concurrents M. le

1. *Concours littéraires*, par Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, p. 303.

duc d'Audiffret-Pasquier et M. Victorien Sardou. Comme il s'agissait de remplacer un poète, ses chances paraissaient sérieuses. L'auteur des *Erynnies* semblait tout indiqué pour succéder à l'auteur de la *Fille d'Eschyle*. Il n'en fut rien cependant. Le jour de l'élection venu, au premier tour de scrutin, les suffrages se répartirent de la manière suivante : M. Sardou, 18 voix ; M. le duc d'Audiffret-Pasquier, 17 ; M. Leconte de Lisle, 2. Au second tour, M. Sardou fut élu par dix-neuf voix, contre dix-sept demeurées fidèles à M. d'Audiffret-Pasquier. M. Leconte de Lisle n'en avait gardé qu'une. Auguste Barbier, après avoir voté pour lui au premier tour, estimant qu'il avait suffisamment acquis le droit, par cette protestation platonique en l'honneur de la poésie, de prendre une part plus décisive au combat, s'était joint aux partisans de M. Sardou. Quel était l'académicien qui était resté jusqu'au bout fidèle à M. Leconte de Lisle ? Ce ne pouvait être, — le candidat malheureux le crut du moins, — ce ne pouvait être que Victor Hugo, celui qui avait dit un jour, dans un vers célèbre :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

L'auteur des *Poèmes barbares* lui écrivit donc sans hésiter le lendemain : « Maître, vous m'avez nommé, je suis élu » — Voici pourtant que le *Figaro*, sous ce titre *la Légende et l'Histoire*, publie les lignes suivantes :

« Ce matin encore un délicat poète répétait cette anecdote. Mais ce que ne savaient ni Leconte de Lisle ni tous ceux qui ont raconté l'histoire, c'est que la fameuse voix qui lui fut donnée n'était pas celle de Victor Hugo. Le grand poète laissa dire, mais il n'avait pas voté pour le bibliothécaire du Luxembourg.

« En matière de vote à l'Académie française, il n'y qu'un homme qui soit renseigné. C'est M. Camille Doucet. L'aimable secrétaire perpétuel qui nous avait jadis certifié le fait, à condition, bien entendu, que nous ne le redirions pas, nous pardonnera, sans aucun doute, cette révélation, puisque les deux poètes en cause sont morts. »

De 1877 à 1884, M. Leconte de Lisle posa de nouveau, à diverses reprises, sa candidature, mais sans pouvoir dépasser le chiffre de trois voix. Les choses allaient changer en 1885. Après la mort de Victor Hugo, il parut difficile de ne pas le remplacer par un poète. Par suite de l'élection récente de MM. Coppée et Sully-Prudhomme, il ne restait en dehors du Palais-

Mazarin, que deux poètes vraiment *académisables :* M. Auguste Vacquerie et M. Leconte de Lisle. Comme son Maître Victor Hugo, l'auteur de *Tragaldabas* tenait que l'Académie française était une institution aristocratique et surannée, dont la suppression s'imposait. Plus logique que son Maître, il refusa d'en faire partie. M. Leconte de Lisle restait donc seul ; sa candidature, cette fois, devenait la carte forcée. L'Académie avait beau n'en pas vouloir ; elle dut le subir.

Le choix du successeur de Victor Hugo eut lieu le 11 février 1886. Ce jour-là, il y eut à l'Académie une triple élection. M. Léon Say fut nommé, au deuxième tour de scrutin, en remplacement de deux romanciees, MM. Edmond About et Jules Sandeau (1). Ce n'était qu'un économiste. Mais l'Economie politique est-elle autre chose que le plus inutile et le plus ennuyeux des romans ? M. Édouard Hervé fut élu, au premier tour, comme successeur de M. le duc de Noailles. C'est au premier tour également que M. Leconte de Lisle fut appelé au fauteuil de Victor Hugo. Cette journée avait été le triomphe des colonies. Si M. Léon Say était parisien, M. Leconte de Lisle et M. Edouard Hervé étaient tous les deux natifs de l'île Bourbon.

Ce fut seulement le 31 mars 1887 que l'auteur des *Poèmes Barbares* prononça son discours de réception.

La carrière de Victor Hugo avait été l'une des plus mouvementées de ce siècle. Ses erreurs, ses variations, ses fautes, si elles diminuaient l'homme, n'étaient pas pour diminuer l'intérêt qui s'attacherait au récit de sa vie. Ses œuvres, d'un intérêt plus grand encore, ses poésies, ses drames, ses romans étaient autant de cadres merveilleux, autant de clous d'or où se pouvaient suspendre les tableaux, les peintures du confrère appelé à lui succéder. Certes, M. Leconte de Lisle avait un *beau mort.*

L'attente était grande : elle fut complètement déçue. Le jour, où il était venu prendre séance en remplacement de M. Viennet, M. le comte d'Haussonville avait trouvé moyen, avec l'auteur d'*Arbogaste* et de l'*Epître aux Chiffonniers*, d'enlever son auditoire. M. Leconte de Lisle fit un tour de force plus extraordi-

(1) M. Edmond About, successeur de Jules Sandeau, était mort avant d'avoir pu prendre séance, comme, en 1849, M Vatout, successeur de Ballanche, était mort avant d'avoir pu prononcer son discours de réception. Le vicomte Alexis de Saint-Priest avait eu, par suite, à faire le double éloge de l'auteur de la *Palingénésie sociale* et de l'auteur.... du *Maire d'Eu.*

naire encore : il trouva moyen d'ennuyer ses auditeurs en leur parlant de l'auteur d'*Hernani* et de la *Légende des siècles*. Il était obligé de louer Victor Hugo à outrance, et cependant il ne l'aimait pas. De là, dans son discours, une gêne visible, et sous la chaleur factice des éloges, quelque chose de contraint et de glacé. M. Leconte de Lisle, ai-je dit, n'aimait pas Victor Hugo. Sans doute, pendant les dernières années du grand poète, il avait courbé le front devant lui, il l'avait appelé le *MAITRE*, comme faisaient tous les autres ; mais en réalité il estimait que le seul et véritable *MAITRE*, c'était lui, l'auteur de *Kaïn*. Comment d'ailleurs aurait-il pu voir, sans une secrète colère, l'applaudissement, le bruit, la popularité, aller à l'auteur de la *Légende des siècles*, alors que les *Poèmes antiques* les *Poèmes barbares* et les *Poèmes tragiques*, avaient dû se contenter d'obtenir, dans l'ombre, des succès d'estime ? Il était jaloux d'Olympio, comme il était jaloux du chasseur Iahvèh. Et puis, quelle estime, au fond, pouvait-il avoir pour un homme qui, s'il avait eu le mérite d'attaquer violemment l'Eglise, n'avait cependant pas eu le courage de rompre complètement avec les « traditions » et les « dogmes arbitraires des religions révélées », poussant la faiblesse jusqu'à ce point de croire en Dieu et en une autre vie ? Quel cas pouvait-il faire d'un homme qui, en mainte rencontre, avait témoigné de son admiration pour le moyen-âge, pour des monuments barbares tels que Notre-Dame et la Sainte-Chapelle ; — d'un homme enfin, qui disait tout bêtement *la Grèce*, comme vous et moi, au lieu de dire *la Hellas*, et qui, dans son ignorance des choses de l'Inde, ne connaissait même pas *Valmiki ?*

M. Leconte de Lisle, s'il se montra dans son discours beaucoup plus admirateur de Victor Hugo qu'il ne l'était en réalité, ne dissimula point cependant — rendons-lui cette justice — le peu de sympathie que lui inspiraient les idées et les opinions du grand poète. Il ne se cacha point d'être matérialiste et athée. Comme il l'avait fait dans les *Poèmes barbares* et dans l'*Histoire populaire du Christianisme*, il parla, avec un mépris absolu et avec une haine profonde, de ces « noires années du moyen-âge, années d'abominable barbarie, qui avaient amené l'anéantissement presque total des richesses intellectuelles héritées de l'antiquité, avilissant les esprits par la recrudescence des plus ineptes superstitions, par l'atrocité des mœurs et la tyrannie sanglante du fanatisme religieux. » Il refit sur nouveaux frais

sa *Préface* de 1853, esquissant à grands traits l'histoire de la poésie depuis les origines jusqu'à nos jours. Bravement, il biffait d'un trait de plume tout le dix-septième siècle, Corneille et Racine, Molière et La Fontaine. Au dix-neuvième siècle, ni Lamartine ni Musset ne lui paraissaient dignes d'être nommés. En revanche, il célébrait avec enthousiasme *Valmiki* et le mettait au même rang qu'Homère, le grand poète de *la Hellas*.

> O le plaisant projet de ce poète, qui
> Parmi tant de héros va choisir Valmiki !

Interprète de l'Académie et du public qui se pressait sous la coupole du Palais- Mazarin, le directeur, M. Alexandre Dumas, dans un discours éloquent et qui souleva des tempêtes de bravos, réfuta les étranges théories, les affirmations audacieuses et les réticences puériles du récipiendaire. « Pas un mot, lui dit-il, dans votre discours, de Lamartine ni de Musset. Moi seul, et tous ceux qui vous écoutent, nous sommes souvenus d'eux. Du reste, je dois vous prévenir tout de suite, pour éviter tout malentendu inutile dans vos futurs entretiens avec vos nouveaux confrères, qu'à l'Académie, nous continuons à admirer passionnément l'un et à aimer follement l'autre. » Impossible de dire plus galamment au *nouveau confrère :* « Vous savez, nous ne vous aimons guère, et nous ne vous admirons pas du tout. » Avec une rare élévation de langage, il montra que l'Art, si grand fût-il, ne suffisait pas à faire un poète, et que celui-là ne pouvait prétendre à ce titre, dont les yeux ne voient que les formes extérieures, dont l'esprit est fermé à tout sentiment religieux, qui ne connaît ni les tendresses de l'âme ni les émotions du cœur. Avec Molière, que M. Leconte de Lisle feignait d'ignorer, M. Alexandre Dumas disait, le sourire aux lèvres :

> Horace, avec deux mots, en dit plus long que vous.

Avec Alfred de Musset, que l'auteur des *Poèmes barbares* affectait de ne pas connaître, il répétait :

> Le dernier des humains est celui qui cheville.

Sans doute, à ce moment, M. Alexandre Dumas n'avait garde de se tourner vers le récipiendaire, et de lui dire :

> Confrère, c'est à vous que ce discours s'adresse ;

Mais le public ne s'y trompait, et il applaudissait à tout rompre. Cette journée du 31 mars 1887 fut un désastre pour M. Leconte de Lisle.

## VI

Le nouvel académicien avait soixante-neuf ans. Un aimable chroniqueur nous a laissé, de la personne du poète à cette date, de ses habitudes, de son salon, une esquisse à laquelle j'emprunte quelques traits.

« Peu d'hommes, — écrivait Adolphe Racot, dans ses curieuses Notes sur *Paris au jour le jour*, — portent aussi allègrement leurs soixante-neuf ans que l'auteur de *Kaïn*. Droit, le front large et lumineux, le menton légèrement proéminent, la lèvre étrangement mordante et dédaigneuse, les cheveux longs bouclés et rejetés en arrière, M. Leconte de Lisle est constamment vêtu de la redingote classique qui, jointe à un chapeau de forme particulière, à larges bords, genre Floquet, première manière, lui donne la placide et solide apparence d'un pasteur replet. Cette placidité est tout de suite contredite par l'expression de la lèvre, par un regard clair, perçant fixe, et par la façon inquisitoriale avec laquelle l'homme adapte sous son arcade sourcilière, puis détache un monocle long et assez large. Ce n'est certes pas là un bienveillant. M. Leconte de Lisle a beaucoup d'esprit. Il est un des derniers Parisiens qui, pendant l'été, ont conservé le culte du gilet blanc (1). »

Il habitait alors, boulevard Saint-Michel, un appartement de l'Ecole des Mines, affecté au sous-bibliothécaire du Sénat. Ses habitudes étaient les plus régulières du monde. Il travaillait chez lui, tous les matins, de huit à onze, tantôt à ses traductions, tantôt à ses vers, qu'il remettait *vingt fois sur le métier*, au risque de ressembler à cet affreux Boileau, pour lequel il professait cependant un si parfait mépris. Après le déjeuner, il traversait le jardin du Luxembourg en flânant et gagnait sa bibliothèque, non sans pousser une pointe jusqu'aux galeries de l'Odéon pour jeter un coup d'œil sur les livres nouveaux. Bientôt, il se retrouvait au milieu des livres anciens dont la garde lui était confiée ; et là, sans être jamais dérangé par les sénateurs, trop occupés sans doute pour avoir le temps de lire, il continuait en paix sa besogne du matin. De trois à six, il faisait de petites promenades dans Paris, remarqué des passants, qui se retournaient pour voir son chapeau étrange, ses longs cheveux blancs et le petit caniche noir qui trottinait fidèlement sur ses pas.

(1) *Portraits d'aujourd'hui*, par Adolphe Racot, p. 122. — 1887.

Le soir, il fréquentait chez l'éditeur Lemerre, passage Choiseul, où il était à la fois très écouté et un peu redouté pour les éclats mordants de sa verve satirique. Une fois par semaine, son salon s'ouvrait à un petit nombre de fidèles. Le Chroniqueur que j'ai déjà cité va nous y introduire:

« Le salon est classique, de palissandre et reps gris, avec fauteuils administratifs, en velours vert et à sphinx. Sur la cheminée, pour tout ornement, le buste du poète ; sur une colonne, une tête colossale en plâtre du *Moïse* de Michel-Ange; plus loin, la jolie statuette de Christophe : *la Femme au masque*. Une énorme lanterne japonaise, à franges, complète cette décoration plus que modeste, mais avec du goût dans les coins. Le poète et Mme Leconte de Lisle, femme spirituelle et gracieuse, reçoivent le samedi : soirées de pure causerie, dont une tasse de thé fait les frais. Peu, de monde : les fidèles sont M. et Mme Henry Houssaye, M. Anatole France, l'auteur du *Crime de Sylvestre Bonnard*, et Mme France, M. Robert de Bonnières et sa femme, M. Roujon, chef de bureau du cabinet du ministre de l'instruction publique, M Maurice Bouchor, le poète des *Chansons joyeuses* un autre poète, M. Léon Barracand, le docteur Pozzi, Mme Tola Dorian, qui vient de traduire le drame des *Cenci*, de Shelley, et M. José-Maria de Heredia, un créole qui a fait partie des *Parnassiens* et qui cisèle admirablement le sonnet. M. Ernest Renan, M. Henri de Bornier sont aussi des amis de la maison (1). »

Rien, ce semble, ne manquait donc au bonheur du poète. Ami de l'étude, il vivait au milieu des livres, dans un doux et calme loisir, que nul ne venait troubler. Si, par extraordinaire, un mal-appris se risquait à lui demander un volume, il en était quitte pour l'éconduire poliment. Un jour, il arriva qu'un sénateur nouveau, dans sa naïveté provinciale, vint l'interroger sur une vieille édition des *Institutes*. Le poète le prit sous le bras, l'emmena doucement, faisant mine de le conduire au rayon des livres de droit. On ne revit plus le sénateur, et M. Leconte de Lisle dit gravement à ceux qui s'en inquiétaient : « Je l'ai perdu dans les couloirs. » Il était académicien et, depuis 1883, officier de la légion d'honneur. A l'occasion, il touchait des prix de dix mille francs, sans préjudice de la pension de trois mille six cents francs, que l'Empire lui avait accordée et que la République lui continuait. Il était de plus appointé comme Bibliothécaire, et, par surcroît de fortune, il était logé, aux frais de l'Etat, dans un charmant rez-de-chaussée, qu

(1) Adolphe Racot, p. 120.

donnait sur une partie réservée du jardin du Luxembourg. Et pourtant le poète n'était pas heureux :

> Il était plein d'ennuis, comme, en un jour d'été,
> Le voyageur courbé sur la source tarie.. (1)

Il avait du génie, — il le croyait du moins, — et tandis que d'autres poètes qui, dans sa conviction, en avaient beaucoup moins que lui ou même n'en avaient pas du tout, voyaient venir à eux la vogue, la renommée, la gloire, il lui fallait se contenter de maigres et chétifs lauriers. La foule ignorait son nom. Les lettrés appréciaient ses vers ; mais, ces applaudissements sans écho, ces succès en chambre, qu'étaient-ils à côté des triomphes répétés de ses rivaux ? La plus légère critique lui était d'ailleurs un supplice. Ne le vit-on pas, quatre ou cinq ans plus tard, un jour qu'un de ses anciens disciples, un des anciens habitués de son salon, M. Anatole France, avait, dans un article du *Temps*, assaisonné l'éloge d'une ou deux gouttes de vinaigre, ne vit-on pas le vieux poète, — il avait alors soixante-quatorze ans, — entrer dans une colère noire, prendre les *interviewers* à témoin de l'insulte qui lui était faite, et jurer par Hèraklès, qu'il traînerait son adversaire sur le terrain ? Ce duel homérique, ce duel *antique* et *barbare* eût peut-être été *tragique*. Heureusement, M. Anatole France déclina poliment — et spirituellement — la rencontre. — Au Luxembourg, qui semblait devoir être, pour le chantre ulcéré de *Kaïn*, un lieu de rafraîchissement et de paix, il ne pouvait lever les yeux sans rencontrer ceux d'un collègue, son ancien ami, devenu son ennemi mortel. Tous deux étaient condamnés à vivre côte à côte, attachés ensemble au cadavre de leur amitié morte. Scène de l'*Enfer* de Dante, d'autant plus cruelle qu'elle avait pour cadre cette admirable salle de Bibliothèque, qui apparaissait aux travailleurs naïfs comme un coin de Paradis (2) ! — Le soir, il est vrai, le poète se pouvait consoler un peu dans la compagnie de quelques disciples, mais le nombre de ces adorateurs fidèles allait sans cesse diminuant. Dans les nouveaux cénacles, on se répétait le mot dit un jour par M. Emile Michelet : — « Leconte de Lisle : un bibliothécaire pasteur d'éléphants ! »

(1) *La Vigne de Naboth*, dans les *Poèmes barbares*.

(2). Voir dans le *Figaro* du 29 juillet 1894, l'article de M. Ch. Formentin sur *Leconte de Lisle bibliothécaire*, et dans le *Figaro* 1er août, la lettre de M. Auguste Lacaussade.

Donc le poète était triste. Ses productions se faisaient de plus en plus rares. De 1884 à 1894, pendans ses dix dernières années, il ne publia pas un seul recueil de vers. De loin en loin, il donnait une ou deux pièces à la *Revue des Deux-Mondes*, dont il disait, non sans une secrète amertume : — « Tant que je n'ai pas été de l'Académie, la *Revue des Deux-Mondes* n'a pas voulu de mes vers, mais maintenant que je dors sous la coupole !... » — Incapable de se renouveler, il écrivait encore, comme à ses débuts, des vers sur des sujets antiques. Sa dernière pièce est consacrée à chanter l'enlèvement d'Europe par Zeus changé en taureau : admirable sujet à mettre en vers français, pour un poète de soixante-quinze ans !

Depuis longtemps, il avait sur le chantier un volume qui devait être intitulé : *les Etats du Diable.* Il se proposait d'y refaire en vers son *Histoire populaire* — et fantastique — *du Christianisme.* Le Christianisme, l'Eglise et la Papauté devaient y être réduits en poudre. Le Chasseur Iahvèh devait y être exterminé pour de bon. Ce terrible pamphlet est resté, paraît-il, à l'état d'ébauche et ne pourra pas voir le jour. Le Chasseur Iahvèh, cette fois, l'a échappé belle !

M. Leconte de Lisle est mort, à Louveciennes, le 18 juillet 1894, des suites d'une influenza compliquée d'une maladie de cœur. Sur la demande de sa veuve, il a été enterré religieusement. Ses funérailles ont eu lieu, le 21 juillet, dans l'église Saint-Sulpice. Victor Hugo avait raison : *Dieu est toujours là !* (1)

On a, pendant quelques jours, mené grand bruit autour de sa tombe. On a, sur tous les tons, glorifié son génie, célébré ses vers marmoréens, cyclopéens, titanesques, océanesques, *impeccables*, — c'est entendu. Certains journaux, et non des moindres, ont juré leurs grands dieux que l'auteur des *Poèmes barbares* avait « écrit les plus beaux vers qui puissent flotter sur les lèvres humaines ». En lisant ces choses, je songeais à ce qui s'était passé, voici quatre-vingts ans, à la mort d'un autre poète.

L'abbé Delille étant mort d'apoplexie, dans la nuit du 1er au 2 mai 1813, on exposa son corps au Collège de France, sur un lit de parade, la tête couronnée de laurier et le visage légèrement peint. Pendant plusieurs jours, le concours des visiteurs fut immense, et le deuil général. Le jour des obsèques, Paris tout entier suivit le convoi du poète, et sur la fosse où il venait

(1) *Les voix intérieures.*

de descendre, des voix éloquentes lui promirent l'immortalité. De tout cela, que restait-il, au bout de peu de semaines ? Que restera-t-il demain des articles enthousiastes consacrés par la presse à M. Leconte de Lisle ?

Comme l'abbé Delille, M. Leconte de Lisle est un descriptif et il n'est que cela. Pas plus que le chantre des *Jardins*, il n'a le don d'inventer, le don d'imaginer, le don de sentir. Chez tous les deux l'émotion est également absente. Ils ne s'adressent jamais à l'âme, ils ne frappent jamais au cœur. Ni l'un ni l'autre ne sont donc de grands poètes. Ni l'un ni l'autre ne sont même des poètes, dans le sens élevé du mot, s'il est vrai que Joubert, cet admirable critique, ait eu raison d'écrire, dans ses *Pensées :* « C'est surtout dans la spiritualité des idées que consiste la poésie. » — « La lyre est en quelque manière un instrument ailé. » — « Les plus beaux vers sont ceux qui ont de l'âme (1 ».

M. Leconte de Lisle aimait à répéter « La Forme est tout, l'Idée n'est rien. » On eût pu lui répondre : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse! » Jamais poète, en effet, n'eut moins d'idées. C'était du reste un maître ouvrier, et qui possédait admirablement le maniement de son outil. On lui doit plusieurs pièces d'orfèvrerie vraiment remarquables. Mais cette Forme, dont il était si fier et qu'il a parfois portée à une sorte de perfection, ne saurait lui constituer une originalité, puis qu'aussi bien il n'était ici qu'un disciple, un élève de Victor Hugo, le créateur et le maître souverain de la forme et du rhythme. Il n'a même pas été le premier dans la classe tenue par Hugo. Théophile Gautier était plus fort que lui. Il ne m'en coûte pas d'ailleurs de reconnaître que *l'élève* Leconte de Lisle a fait souvent de très bonnes *compositions*, et que plusieurs de ses *devoirs* méritent de figurer au cahier d'honneur. Son histoire après tout, est celle de beaucoup d'autres. Il s'est cru un très grand poète, le plus grand poète du dix-neuvième siècle. La vérité est qu'il a eu même fortune que ce petit poète de l'Anthologie grecque, dont il a dû traduire les *Epigrammes* et qui disait: « Je suis sorti ce matin pour forcer des sangliers. J'ai chassé toute la journée et je rentre ce soir à la maison, rapportant quelques cigales. »

EDMOND BIRÉ

(1) *Recueil des Pensées de M. Joubert;* 1re édition 1838.

# L'ÉTAT D'ESPRIT DE L'ITALIE

## Au lendemain de Solférino

---

Les dispositions présentes de l'Italie à notre égard ont causé et causent encore en France une vive et douloureuse surprise.

Il fut, rappelle-t-on avec complaisance et non sans regrets, il fut un temps où elles étaient tout autres.

L'Italie, affranchie de la veille du joug de l'Autriche, nous prodiguait alors les témoignages d'une reconnaissance enthousiaste ; depuis quelques années, au contraire, elle nous réserve les manifestations, pour ainsi dire quotidiennes, d'une hostilité rancuneuse.

Y a-t-il, cependant, si loin de ses sentiments de 1859 à ceux d'aujourd'hui ?

Malgré l'apparence paradoxale de mon langage, je ne le pense pas.

Pour justifier ce jugement auprès de mes lecteurs, il me suffira, je l'espère, d'exposer sommairement l'état d'esprit de l'Italie au lendemain de Solférino.

Aussi bien un volume posthume du général de Bailliencourt, récemment publié sous le titre de « FEUILLETS MILITAIRES » (1), me fournit l'occasion et la matière de cet exposé.

(1) ITALIE, 1852-1865. FEUILLETS MILITAIRES, *souvenirs, notes et correspondances* du général de Bailliencourt, un vol. in-12, Firmin-Didot, éditeur.

## I

Peut-être quelques esprits chagrins me feront-ils un crime de prendre, sur un tel sujet, un pareil guide.

Ils ont pour les militaires une défiance instinctive. Rien ne peut vaincre leurs préventions à leur égard. Ils les tiennent, malgré tout, en médiocre estime. Ils leur refusent toute valeur morale et toute qualité intellectuelle. C'est tout au plus s'ils leur reconnaissent un courage aveugle et brutal d'automates. Un militaire est nécessairement et fatalement pour eux un être borné, sans culture, sans caractère, grossier ou futile, bon uniquement pour se battre ou pour se faire tuer.

Ainsi se trouve résolu, à les en croire, le problème si longtemps et si vivement agité, d'après Salluste, de l'importance relative du rôle, à la guerre, du corps et de l'intelligence (1). L'un n'aurait plus besoin de l'autre, et le concours de celle-ci ne serait plus nécessaire à celui-là (2). Les anciens Romains, au lieu de ne pas cultiver exclusivement leur intelligence (3), se seraient bornés à exercer uniquement leur corps. Les plus habiles d'entre eux se seraient préoccupés, non plus avant tout, comme le veut l'historien, mais seulement, de faire preuve de courage et d'audace à la guerre (4). Aussi étaient-ils les premiers soldats du monde. Mais ils étaient par là même d'un esprit étroit et peu développé, et si les meilleurs parmi eux préféraient bien se battre à bien parler, s'ils laissaient à autrui le soin de louer leurs belles actions, et s'ils s'abstenaient de célébrer les exploits des autres (5), ce serait la conséquence de leur manque de culture, de leur grossièreté native, de leur inintelligence naturelle.

D'autres, sans tenir ce langage, semblent s'en inspirer en pratique.

Salluste, pour faire la part de l'intelligence à la guerre, par-

(1) Sed diu magnum inter mortales certamen fuit, vine corporis an virtute animi res militaris magis procederet. Salluste de Conj. Catil. c. I. — (2) Utrumque, per se indigens, alterum alterius auxilio eget. Id. ibid. — (3) Ingenium nemo sine corpore exercebat. Id. ibid. C. VIII. — (4) Prudentissimus quisque maxume negotiosus erat. Id. Ibid. — (5) Optimus quisque facere, quam dicere, sua ab aliis benefacta laudari quàm ipse aliorum narrare malebat. Id. ibid.

lait de la nécessité de concevoir un plan de campagne, de bataille, d'attaque ou de défense (1).

Aujourd'hui, on dispense les militaires de ce soin. On trace un plan soi-même dans la solitude du cabinet, sans demander leur avis, sans eux et en dehors d'eux. On le leur impose sans le leur soumettre au préalable. On les oblige simplement à l'exécuter à leurs risques et périls. On ne craint pas de prendre les mesures les plus radicales sur la réorganisation de l'armée, sans consulter même le Comité supérieur de la guerre.

Et ainsi, pour les uns comme pour les autres, l'intelligence serait inconciliable avec la vie militaire ou avec la carrière des armes.

M. Charles Blanc me paraît s'être fait un jour, en 1878, au Collège de France, l'interprète et l'écho de toutes ces préventions injustes et aveugles.

« Les militaires, disait-il incidemment, sont comme les femmes : ils se laissent, comme elles, conduire par le sentiment. Si la raison entrait jamais dans l'armée, elle s'empresserait d'en sortir. »

« Les militaires, ajoutait-il aussitôt, ont d'ailleurs avec les femmes d'autres points de ressemblance. Celles-ci se passionnent pour une couleur et pour des chiffons : ceux-là se font tuer pour un chiffon et pour une couleur. »

Le public avait ri d'abord bruyamment aux premières paroles de cette boutade ; il ne rit pas aux dernières. Un silence profond et glacial manifesta sa pénible surprise et sa douloureuse impression. Il n'y eut pas dans toute la salle un *sans-patrie* pour élever la voix ni pour applaudir. Si le silence des peuples est la leçon des rois, le silence de l'auditoire fut, en cette circonstance, la leçon du professeur. Et même, pour être muette, la protestation du public n'en était pas moins éloquente.

C'est que le patriotisme n'était pas seul en cause : il y avait encore lieu de protester au nom de la vérité et de la justice audacieusement méconnues.

Les militaires, en effet, peuvent être des esprits très ouverts et très cultivés. Il en est plus d'un dont on a pu dire : « Il se bat, il parle, il écrit. » Un assez bon nombre d'entre eux ont su se faire une place et un nom dans le monde

(1) Nam et priusquam incipias consulto... opus est. Id. Ibid. c. I.

des sciences et des lettres. Ceux qui ont écrit se sont distingués par la précision, la rapidité et la sobriété de leur style (1). Ils ont, dans le récit de leurs actions, fait preuve d'un véritable talent de narrateurs. L'évidence des faits est ici indéniable, et elle ne permet certes pas de conclure à la fatalité d'un divorce entre les armes et les belles-lettres.

L'exemple de la Grèce serait sans doute peu démonstratif par lui-même. Ce pays fut la patrie par excellence des arts. Ses enfants étaient un peuple d'artistes. Leur esprit était essentiellement littéraire. Un général pouvait être chez eux, comme tout autre citoyen, un critique délicat et un écrivain habile. On le choisissait sans hésiter pour juger du mérite d'une œuvre dramatique et pour décerner le prix de la tragédie. Thucydide, après avoir exercé un commandement militaire, ne causa aucune surprise à Athènes ni à la Grèce en écrivant, dans un livre immortel, l'histoire de la guerre du Péloponnèse. Xénophon n'excita non plus aucun étonnement en donnant son admirable récit de la *Retraite des Dix-Mille*. Ses qualités militaires ne l'empêchèrent pas de mériter et d'obtenir, pour les qualités de son style dans ses nombreux ouvrages, le surnom de l'*Abeille de l'Attique*. Plutarque a même rendu, en ces termes, hommage à la valeur littéraire et philosophique de l'œuvre de ces deux soldats exilés, l'un à Scillonte, l'autre en Thrace, et devenus historiens dans leurs loisirs forcés : « Je croirais volontiers, a-t-il dit, que les Muses, pour faliciter aux anciens auteurs les moyens de composer leurs plus beaux ouvrages, leur ménagèrent les loisirs de l'exil. » Et loin de juger inconciliables même la poésie et l'art de la guerre, les Athéniens, après la représentation et le succès d'*Antigone*, pour honorer et récompenser Sophocle, le nommèrent stratège et lui confièrent le soin de réprimer la révolte de Samos.

Mais si en Grèce de tels faits ne prouvent rien ou prouvent peu de chose, à Rome, au contraire, où le génie littéraire fut plutôt une longue patience, au milieu d'un peuple sans culture et sans aptitudes pour les arts, ils auraient une tout autre portée et une force exceptionnellement démonstrative.

Or, des soldats eurent précisément le mérite d'éveiller de

(1) *Brevitas imperatoria.*

plus en plus dans Rome, par leurs exemples et leur influence, le sens et le goût des choses de l'esprit.

Ainsi le premier Africain, au milieu des alarmes de la seconde guerre punique, tout en surveillant activement les préparatifs de son expédition en Afrique, se plaisait à discourir en Sicile avec les philosophes et les savants de la Grèce (1). Plus tard, rendu aux loisirs de la paix, il s'enfermera dans la solitude avec de vieux livres et, absorbé par ses lectures, il déclarera que jamais il n'est plus occupé que lorsqu'il n'a rien à faire.

Paul Emile, le vainqueur de Persée, choisissait pour sa part de butin les livres des vaincus. Jaloux de ne rester en rien inférieur aux Grecs, il disait en particulier, en entrant en lutte avec eux sur un point difficile et délicat pour le temps et pour le peuple : « Celui qui sait gagner une bataille doit savoir ordonner un festin et une fête. »

Lucullus marcha sur ses traces. Après ses campagnes en Grèce et contre Mithridrate, il se procura à grands frais un grand nombre de livres précieux, et en forma une bibliothèque ouverte à tout le monde.

Scipion Emilien, fils de Paul Emile et le destructeur de Carthage, sollicitait comme un honneur l'amitié de Polybe, regardait comme un bonheur de s'entretenir avec lui de questions philosophiques ou littéraires, et suivait les leçons de Carnéade, de Cristolaüs, de Diogène et enfin de Panétius. Caton, malgré sa haine contre les Scipions, rendait hommage à sa valeur intellectuelle et morale, et disait de lui, en lui appliquant un vers d'Homère : « Celui-là seul a conservé sa raison ; les autres, vaines ombres, passent et se précipitent. »

Si Marius avait préféré la pratique des armes à l'étude théorique de la guerre, s'il avait dédaigné toute culture littéraire, s'il se glorifiait même d'être resté de parti pris étranger aux leçons des rhéteurs et des poètes de la Grèce (2), ses discours n'en trahissaient pas moins, dans Salluste, une grande habileté oratoire; il était, au reste, comme il le reconnaissait lui-même,

(1) Tite Live, Liv. XXIX, c. XIX.

(2) Sed is natus et omnem pueritiam Arpini altus, ubi primum ætas militiæ patiens fuit, stipendiis faciendis, non græca facundia neque urbanis munditiis sese exercuit. Sall. *de Bel. Jug.* C. LXIII. Quæ illi audire aut legere solent, eorum partem vidi, alia egomet gessi ; quæ illi litteris ea ego militando didici. . neque litteras græcas didici : parum placebat illas discere... quæ mihi libet confiteri. *Id. ibid.* C. LXXXV.

une exception parmi ses contemporains (1), et Sylla en particulier, son heureux rival, était, au contraire, profondément versé dans la connaissance de la littérature nationale et de la littérature grecque (2).

L'armée eut même un rôle plus positif et plus brillant dans l'histoire de la littérature latine.

Des généraux romains, après avoir été, au cours de leurs campagnes, témoins, dans le sud de l'Italie, de représentations dramatiques, auraient favorisé, dit-on, les premiers essais du théâtre à Rome.

Deux soldats, Névius et Ennius, eurent l'honneur de célébrer les premiers, dans des épopées latines, les guerres et les gloires nationales, et de mettre sur la scène les traditions les plus touchantes et les plus terribles de la Grèce.

Lucilius, le créateur de la satire, avait combattu devant Numance, aux côtés de Scipion Emilien.

Celui-ci ne dédaignait pas, dit-on, de collaborer avec Térence. « Personne, dit Cicéron, ne peut prétendre à sa gloire militaire. Il l'emportait encore de l'aveu de tous, pour le génie, l'érudition et l'éloquence, sur ses contemporains, à l'exception du seul Lélius, d'ailleurs excellent général (3). »

Au temps même où écrivait Salluste, Sylla et César venaient de laisser, l'un des *Mémoires* l'autre des *Commentaires*, et ces deux grands capitaines, si instruits dans les lettres grecques et latines, furent, en outre, deux hommes d'Etat, les deux seuls de la République.

Et si, d'après Virgile, la gloire principale, caractéristique, propre, de Rome a été de soumettre le monde à son empire, de le tenir sous sa domination, d'épargner les peuples vaincus résignés à leur défaite, et de réduire et dompter par la force l'orgueil de toute résistance (4), cette nation essentiellement militaire, eut aussi, même parmi ses plus illustres généraux, ses orateurs, ses historiens, ses critiques, ses législateurs et ses poètes.

La Gaule n'a pas été moins heureusement partagée.

Si nos ancêtres ne savaient pas écrire, ils aimaient au moins à raconter leurs beaux faits d'armes.

(1) *Id. ibid.* — (2) Litteris græcis et latinis juxta atque doctissimi eruditus. *Id. ibid.* C. XCV. — (3) Cicéron, *Brut.* C. XXI. — (4) Virgile, Enéide, VI, 847-853.

Au moyen âge, chez nos pères, descendants des anciens Gaulois et héritiers de leur esprit, nos deux premiers chroniqueurs, dans l'ordre du temps, furent deux soldats, Villehardoin et Joinville.

Le seizième siècle fut un siècle d'action. Mais si c'était alors un besoin d'agir, c'en était un aussi d'écrire. Ce n'était pas assez de se battre, il fallait encore raconter ses exploits. Tel capitaine, redoutable sur les champs de bataille, se montrait assez bon écrivain et maniait tour à tour, presque avec une égale supériorité, l'épée et la plume. Il me suffira de citer, entre tant d'autres, Montluc et La Noue.

Au XVII^e siècle, Turenne laissa des *Mémoires*. Au XVIII^e, Villars en écrivit d'une assez grande importance, d'un assez grand intérêt, d'une assez haute valeur pour que Sainte-Beuve, si peu prodigue de son attention et de son temps, leurs ait consacré quatre lundis et un mardi (1). Au XIX^e, Napoléon a dicté les siens à Sainte-Hélène. On nous donne depuis quelques années ceux de ses généraux. Le public les accueille avec bienveillance, et le succès des publications de ce genre en démontre le mérite.

Deux princes de la Maison de France, l'un amiral et l'autre général sous la Monarchie de Juillet, consacrent leurs loisirs à écrire, celui-ci l'*Histoire des Princes de Condé*, celui-là ses *Vieux Souvenirs*.

Les plus illustres généraux du Second Empire et de la Troisième République auraient écrit (2) ou écriraient (3), dit-on, leurs *Mémoires*. Le général du Barail a commencé à publier les siens, et le volume paru n'est pas, pour l'intérêt et les qualités littéraires du récit, inférieur en mérite aux *Mémoires* des généraux du Premier Empire.

Il serait bon dès lors de faire enfin justice de la prétendue inintelligence des militaires. Le soldat français en particulier n'est pas, quoi qu'on dise, necessairement une brute. Il a l'esprit prompt et délié, et ne manque ni de savoir faire, ni même de savoir-vivre. Il y a chez lui le sentiment du devoir, de la dignité, de l'honneur. « Ce qui me séduit dans le soldat, quel que soit son grade, a dit Edmond

(1) 10, 17 et 24 novembre, 1 et 2 décembre 1856. — (2) Les maréchaux de Castellane et de Mac-Mahon. — (3) Le maréchal Canrobert.

About, c'est un certain degré de naïveté honnête, un généreuse ignorance du mal, une demi-virginité de l'âme, qui se conserve sous l'uniforme jusque dans un âge avancé (1). » La courtoisie, on ne l'ignore pas, fut une des qualités traditionnelles de la chevalerie au moyen-âge. Elle s'est perpétuée, à travers les siècles, dans notre armée, d'où elle n'est pas encore absente.

La Bruyère a bien paru faire de la bravoure, à l'exclusion de la science, l'unique qualité du soldat français.

« Chez nous, a-t-il dit, le soldat est brave, et l'homme de robe est savant : nous n'allons pas plus loin. »

« Il semble, a-t-il encore ajouté, que le héros est d'un seul métier, qui est celui de la guerre, et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet ou de la cour. »

Néanmoins, il déclare aussitôt : « Dans la guerre, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate : toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. »

Et parlant immédiatement de Condé : « Emile, dit-il, était né ce que les grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice (2). »

Et, en effet, quoiqu'il n'ait rien écrit, Condé était un des beaux esprits du XVII^e siècle. Rien dans l'ordre intellectuel ne lui resta étranger. Même la théologie lui fut familière, et il fut sur le point, dit-on, d'argumenter en Sorbonne contre Bossuet, à l'occasion d'une soutenance de thèse. Boileau le tenait pour un des meilleurs juges des choses de l'esprit (3). Son suffrage était de ceux auxquels le poète tenait le plus. L'avoir pour lecteur était son ambition. Il se déclare satisfait et heureux du sort de ses vers :

> Pourvu qu'ils puissent plaire au plus puissant des rois,
> Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois (4).

Sans être tous des grands hommes ni de grands héros, ceux de nos militaires qui ont écrit furent ou sont autre chose que des soldats. Ils ont été ou sont des esprits cultivés et ne se sont pas renfermés exclusivement dans des récits de guerre.

Villehardoin sut, comme diplomate, remplir à son honneur

(1) Ed. About, *Rome contemporaine.* — (2) La Bruyère, *Les caractères*, C. II. — (3) *Epître IX, ad finem.* — (4) *Epître VII, à Racine.*

des missions périlleuses et s'acquitter heureusement de négociations difficiles et délicates.

Joinville fut un homme de cour et un galant cavalier.

Henri IV, le batailleur, tournait admirablement une harangue, même devant les Parlements, et troussait un billet avec une habileté reconnue et désespérante.

Napoléon fut un génie universel. La France moderne est, pour ainsi dire, son œuvre. Il l'a organisée, dans son ensemble, telle qu'elle est. Nous vivons de ses institutions et de ses traditions. Ce fut à la fois un grand capitaine, un administrateur, un législateur et un homme d'Etat.

On aime à l'entendre, à Erfurt ou à Weimar, causer littérature, histoire et philosophie, de manière à étonner et à charmer des interlocuteurs tels que Gœthe et Wieland, et, la veille d'Austerlitz, après avoir tracé le plan de la victoire du lendemain et avoir fait, à travers son camp, sa visite nocturne, discuter avec ses généraux littérature et tragédie, comme autrefois Scipion, quelques semaines avant Zama, avec des philosophes grecs.

L'historien des Princes de Condé écrit, à son tour, en capitaine, en diplomate, en philosophe, et l'auteur « des Vieux Souvenirs » fait assez bonne figure a côté de son frère.

Enfin, un certain nombre de nos officiers de toutes armes sont comptés aujourd'hui, à juste titre, parmi les savants ou parmi les lettrés. Ils n'ont garde de se laisser absorber par les questions professionnelles. Il en est qui racontent des nouvelles exquises et rivalisent, pour la richesse de leurs rimes et l'harmonie de leur style, avec nos poètes les plus délicats. Et notre marine et notre armée ont été et sont encore dignement représentées à l'Académie des sciences, à l'Académie des sciences morales et poliques et à l'Académie française (1).

Aussi, tout en trouvant peut-être exagéré le mot de Richelieu : « Les armes et les lettres sont germaines et inséparables », peut-on et doit-on admettre sans réserve cette conclusion du récent volume *L'armée à l'Académie :* « L'épée et la plume ne sont pas d'irréconciliables antagonistes : elles se soutiennent au contraire et se complètent, et leurs gloires se développent parallèlement (2). »

(1) *L'armée à l'Académie*, par le capitaine C. de la Jonquière. 1 vol. in-8°. Perrin, éditeur. — (2) *Id. ibid.*

C'est ce que le général de Bailliencourt ne dément point par son exemple.

Il ne fut pas un des généraux les plus en vue du second empire. Une mort prématurée ne lui laissa pas le temps de remplir un des premiers rôles dans notre armée. Il commandait, à peine depuis quelques mois, la vingtième division militaire à Grenoble, lorsqu'il mourut, jeune encore, à la veille de la guerre franco-allemande. Il n'a eu ni la brillante carrière ni la haute situation militaire du général du Barail. Il n'avait pas pris part, comme ce dernier, à nos principales guerres. Les *Feuillets militaires*, écrits sous forme de notes, simplement, sans prétention, sans arrière-pensée de publicité, n'ont pas dès lors la variété ni l'importance de *Mes Souvenirs*, et ne peuvent nous inspirer le même intérêt.

Ils ont uniquement pour sujet l'Italie avant, pendant et après la guerre de 1859. Encore ne contiennent-ils rien d'original sur les batailles livrées pendant la campagne française. Ils ne sont, sur ce point, ni d'un acteur, ni même d'un témoin oculaire. Les récits sont, pour ainsi dire, de seconde main. Le général ne pouvait les faire que sur les rapports des autres : il n'avait pris part ni assisté à aucun combat ; il était arrivé de Valence à Milan après la bataille de Solférino.

En revanche, il a, comme ancien colonel d'un régiment français à Rome, de nombreuses et piquantes anecdotes sur Pie IX, sur le cardinal Antonelli et sur la population romaine, indigène ou étrangère.

Comme ancien commandant d'une brigade de la Garde, il en a sur l'Empereur, sur l'impératrice, sur le prince impérial et sur plusieurs personnages de la Cour de Napoléon III.

Il a enfin, en racontant ses souvenirs de la campagne d'Italie, l'occasion de faire les portraits de Victor Emmanuel, de M. de Cavour, et des maréchaux Castellane, Canrobert, Niel, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et Mac-Mahon.

Néanmoins, le principal mérite de son volume est, à mes yeux, dans la peinture de l'état d'esprit de l'Italie à la veille et au lendemain de la guerre.

Le général était mieux qu'un autre préparé pour la faire. Ses aptitudes naturelles et un heureux concours de circonstances la lui rendaient facile. Un séjour de sept années à Rome l'avait familiarisé avec la langue, les idées et les

mœurs italiennes. Issu d'une vieille race militaire, homme du monde, aimable, gai, spirituel, il s'était créé de nombreuses et de hautes relations dans la société cosmopolite romaine (1). Il connaissait, par lui-même ou par la voix publique, les principaux personnages italiens, leurs projets, leurs espérances et leurs moyens d'action. Un éloignement de quelques mois ne lui avait laissé le temps d'oublier ou même de perdre de vue ni les personnes, ni les choses. Le milieu de Milan ne fut pas absolument nouveau pour lui. Il retrouvait dans cette ville, comme peu après à Turin, des amis dans la société mondaine, parmi les diplomates et parmi les hommes politiques.

Le commandement d'une brigade détachée de l'armée française lui donnait nécessairement accès auprès des ministres et des hauts fonctionnaires du roi Victor Emmanuel. Les préoccupations du monde officiel, ses déceptions, ses regrets, ses espérances et ses craintes pouvaient difficilement lui échapper. Ses amis et ses relations mondaines lui permettaient de connaître l'attitude et les propos des salons. La mission de veiller sur la sécurité de l'empereur l'obligeait de s'inquiéter des sentiments et des dispositions de la foule et d'avoir sans doute des agents spéciaux chargés de le renseigner sur ce point. Bref, avec sa connaissance personnelle de la langue italienne, avec ses relations antérieures dans le pays, avec sa situation présente, il pouvait et devait bien connaître l'état d'esprit général de l'Italie.

Or, la loyauté de son caractère éloigne toute pensée d'altération volontaire de la vérité.

D'un autre côté, la mort ne lui a pas permis de subir l'influence des événements politiques survenus depuis 1869.

Nous trouverons donc, dans les *Feuillets militaires*, un exposé sincère et exact des faits, une peinture fidèle de l'état d'esprit des Italiens au lendemain de Solférino.

## II

L'Italie en 1859 était désireuse de son indépendance. Le

(1) p. 160.

joug de l'Autriche lui était odieux et elle aurait voulu en être délivrée. Mais elle n'était pas encore assez forte pour agir par elle-même. L'insuccès de ses tentatives précédentes ne lui laissait aucun doute sur son impuissance. Le secours de l'étranger lui était absolument nécessaire pour chasser l'étranger. Il ne lui était pas possible de se faire sur ce point la moindre illusion. Or, elle ne l'ignorait pas, seule, la France pouvait accomplir l'œuvre de l'indépendance italienne.

Aussi, nos troupes, à leur arrivée en Italie, furent-elles accueillies avec enthousiasme.

Lorsque l'empereur débarqua à Gênes, « c'est bien littéralement et sans métaphore, écrit le général, bientôt aprés maréchal, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, que la mer était couverte de fleurs ; partout où passait le canot impérial, tandis que les nôtres formant escorte se remplissaient d'une pluie de bouquets. Le soir à sept heures, un banquet d'une soixantaine de couverts a été offert au nom du roi à son hôte impérial, puis à neuf heures on s'est rendu au théâtre, en suivant une longue rue de palais, couverts de guirlandes, de banderolles, de pavillons, éclairés à *giorno* par des lustres en girandoles garnies de bougies de cire. C'était féerique. Le bouquet nous attendait au théâtre ; six rangs de loges drapées, ornées chacune d'un lustre à bougies et garnies de femmes en grande toilette... Dire quels ont été les cris, les applaudissement, les mouvements de mouchoirs, la frénésie enfin de toute cette salle, quand l'empereur y a fait son entrée, ceci est impossible ! Au reste, toute cette population a le cri et l'applaudissement faciles ; je ne puis pas mettre le pied dans la rue, quand je suis en tenue, sans être salué comme un final de Rossini » (1).

Cet accueil enthousiaste se renouvela dans les différentes villes traversées par l'empereur et par ses troupes (2).

Les ovations faites à nos soldats après leurs victoires ne furent pas moins chaleureuses.

« Ce matin, écrit quelques jours après la bataille de Magenta le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, j'ai détaché Haillot (un de ses officiers d'ordonnance), à Milan pour y pré-

(1) *Lettre inédite du maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, citée en note : Feuillets militaires*, p. 157 et 458. — (2) *Feuillets militaires*, p. 163, 164.

parer mon installation ; il y a couru un véritable danger, il a failli être écharpé, taillé en lanières ; toutes les femmes en voulaient un morceau !... Les unes le tiraient par l'habit, les autres par les aiguillettes qui ne se sont pas dénouées, Dieu merci ; d'autres l'asphyxiaient sous un déluge de fleurs; enfin, ce n'est pas sans peine ni péril qu'il a échappé à cette ovation » (1).

Le jour de l'entrée triomphale de Napoléon III à Milan, après la paix de Villafranca, toute la population était en fête. Les rues pavoisées regorgeaient de monde. Une foule bigarrée, bariolée, affrontait bravement les ardeurs d'un soleil de plomb.

Les femmes parées, coquettes sous l'*ombrella*, se pressaient aux fenêtres et sur les balcons chargés à se rompre.

Ce n'étaient que guirlandes, bouquets, verdures, dont les parfums semblaient sortir d'un encensoir naturel.

On s'empressait jusque sous les pieds des chevaux, au risque de se faire écraser. Mais le délire ne calcule rien, et c'était vraiment du délire que ces cris, ces bravos, ces applaudissements frénétiques.

Nos troupes marchaient sur les fleurs, le sol en était jonché.

Sur le passage de l'empereur, des acclamations bruyantes retentissaient de toutes parts.

L'enthousiasme ne reconnaissait pas de bornes. Le général de Bailliencourt, témoin oculaire, se reconnaît incapable de le décrire. Les journaux du temps le décrivirent à la France ravie (2).

A Turin, lorsque les régiments de la Garde traversèrent cette ville pour rentrer en France, la municipalité fit décorer de drapeau la rue du Pô, que la Garde devait traverser.

Des hommes, des femmes, des jeunes filles étaient chargés de distribuer des fleurs à nos troupes.

Généraux, colonels, cuirassiers, chasseurs, lanciers, guides et dragons de l'impératrice, défilèrent dans leurs brillants uniformes.

A la pointe du sabre des officiers ou de la baïonnette des soldats, était attaché un bouquet de fleurs odorantes.

Le peuple ajoutait des applaudissements à ces manifesta-

(1) Lettre inédite du maréchal Reynaud de Saint-Jean d'Angely, *Id. ibid* p. 57. *note*. p. 82. — (2) Général de Bailliencourt, *Feuillets militaires* p. 54-57.

tions parfumées, et nos régiments étaient littéralement couverts de fleurs.

De toutes parts, les musiques militaires jouaient des mélodies italiennes.

L'italien semblait être tout feu, tout flammes à notre égard (1).

Le souvenir de ces ovations ne contribue pas peu à entretenir notre illusion sur les véritables sentiments de l'Italie après la paix de Villafranca. Nous croyons qu'elle était satisfaite et heureuse : au fond, elle était mécontente.

La victoire de Solférino avait rempli de joie la Lombardie et le Piémont. La suspension d'armes, survenue aussitôt après, avait troublé la joie universelle et causé une inquiétude et une tristesse générales. La nouvelle de la conclusion de la paix fut comme un coup de foudre (2).

Elle fut accueillie à Milan comme l'annonce d'un malheur public. La population était abattue, des groupes houleux se formaient, les clubs révolutionnaires s'agitaient, et si l'ordre n'était pas troublé, le calme n'était qu'à la surface (3).

Les esprits et les cœurs étaient émus. L'émotion générale se traduisit le lendemain, à la rentrée du roi Victor Emmanuel. L'accueil fait à ce prince n'eut rien d'enthousiaste et fut par là même significatif (4).

A Turin, l'impression fut encore plus vive, plus fâcheuse et plus durable. Le mécontentement populaire se manifesta sans équivoque. Il y eut même de violentes et regrettables scènes de désordre (5).

C'est que, en Lombardie comme dans le Piémont, on voulait, outre l'indépendance, l'unité italienne.

Milan toutefois revint vite de son impression première. La ville fut bientôt toute à la joie. Elle accueillit, deux jours après, nos soldats avec l'ivresse de l'enthousiasme et du bonheur.

C'est que, pour elle, l'indépendance était la chose principale. C'était le bien qu'elle avait le plus à cœur de s'assurer. Elle était heureuse d'en jouir, après tant d'années vécues sous le joug de l'Autriche. L'unité italienne, quoique non sans importance, était chose secondaire à ses yeux. Il lui semblait que

(1) *Id. ibid.* p. 192-192. — (2) *Id. ibid.* p. 29, 30, 32. — (3) *Id. ibid.* p. 32, 33. — (4) p. 34. — (5) p. 86. 87.

la réalisation pouvait en être ajournée. Il lui était bien permis, dans tous les cas, de se réjouir d'être libre.

Peut-être aussi avait-elle d'abord éprouvé une pénible surprise d'être réunie au Piémont. Peut-être, au premier moment, avait-elle eu la crainte ou le sentiment de ne faire que changer de maître. Il lui faudrait passer de la domination autrichienne sous la domination piémontaise (1).

Cette perspective pouvait bien ne pas lui être agréable. Son nouveau maître ne lui était pas sympathique. Il y avait entre elle et lui opposition de pensées, de sentiments, de conduite. Les principes de morale et de religion de ses classes élevées ne s'accordaient guère avec la légèreté des mœurs et l'esprit révolutionnaire du roi Victor Emmanuel. L'élégance milanaise ne devait pas mieux s'accommoder de la liberté du langage et de l'excentricité des allures soldatesques de ce prince (2).

Mais cette absence de sympathie pour lui n'était pas une raison suffisante pour bouder les Français. L'accueil fait à Victor Emmanuel lui avait révélé combien peu il était populaire à Milan ; la population pouvait bien, à un jour de distance, témoigner de son bonheur d'être enfin délivrée du joug de l'étranger.

Tout autre était la situation du Piémont. L'indépendance de l'Italie n'était pas pour les Piémontais une fin : c'était un simple moyen, un premier pas vers un point ultérieur, une condition nécessaire pour y arriver.

Le but à atteindre pour eux, c'était l'unité italienne. C'est pour elle qu'ils avaient fait leurs armements, voulu, à l'exclusion du reste de l'Italie, et entrepris la guerre. C'est à eux d'ailleurs qu'elle devait surtout profiter. Grâce à elle et par elle, leur petit royaume s'étendrait, engloberait toutes les parties de l'Italie, se transformerait en un grand état et aurait désormais pour bornes les limites mêmes de la péninsule. Ils seraient ainsi, naturellement, à la tête d'un grand peuple et auraient, dans le pays entier, la prépondérance avec tous ses avantages.

Tel était le rêve, peu désintéressé, il faut le reconnaître, de leur patriotisme.

La paix de Villafranca en interrompit brusquement et ino-

(1) p. 33. — (2) p. 33, 34.

pinément la réalisation. Aussi causa-t-elle, parmi les Piémontais, le plus vif et le plus profond mécontentement.

Le roi ne dissimulait pas le sien. Il l'avouait sans détour et en parlait ouvertement et tout haut.

Le jour de son entrée à Milan, il fit aux généraux français d'Hugues, de Béville, Suau et de Bailliencourt l'honneur de les recevoir. Il les accueillit par ces mots :

« Eh bien ! Messieurs, je ne suis pas content !... »

Il crut devoir expliquer pourquoi il ne l'était pas.

« Je tiens peu à un royaume, ajouta-t-il aussitôt, je ne veux que des batailles.

« J'avais bâti des châteaux en Espagne, je croyais faire la guerre pendant deux ans, on ne me la laisse faire que pendant deux mois. J'espérais faire le tour du monde avec les soldats français. J'aurais voulu avoir quelques côtes cassées, à la condition de pouvoir continuer à combattre » (1).

Le soin d'écarter toute idée de conquête révélait le but véritable de la guerre. On ne se bat pas aujourd'hui entre nations pour le plaisir de se battre. La guerre, dans de telles conditions, serait un caprice de rois peu goûté des peuples. Ce serait un jeu de princes auquel les sujets ne se prêteraient point. Une distraction de ce genre, toujours meurtrière et coûteuse, ne saurait leur plaire. Ils seraient assez révolutionnaires pour refuser d'y prendre part et d'en faire les frais de leur argent et de leur sang. Un souverain risquerait, à vouloir se la donner quand même, et son trône et sa vie. Victor Emmanuel était trop avisé pour ne pas le comprendre. Il était, il est vrai, trop diplomate aussi, sous les apparences d'une brusquerie et d'une franchise soldatesques, pour exprimer tout haut sa pensée secrète.

Mais sa profonde habileté ne réussit, en cette circonstance, à donner le change ni à faire illusion à personne ; ses dénégations mêmes trahissaient les désirs cachés et les espérances intimes de son cœur. Quelques jours après, à Turin, il sera plus sincère, quand il dira aux officiers supérieurs de la brigade de Bailliencourt : « On parle d'une confédération italienne ; pour mon compte, je n'en veux pas » (2).

Ce qu'il voulait, Mazzini l'avait révélé à l'avance. « Nous n'avons pas à nous inquiéter de la Maison de Savoie, avait-il

(1) p. 35, 36. — (2) p. 41.

dit : l'espoir de la couronne d'Italie la fera toujours marcher avec nous » (1).

La cause du mécontentement du roi n'était donc point celle qu'il alléguait. En réalité, la Lombardie ne pouvait lui suffire ni le satisfaire. Malgré son dédain affecté pour un royaume, il lui fallait toute l'Italie. Il ne le cachera pas longtemps.

M. de Cavour fut d'abord moins dissimulé, plus sincère, plus explicite. Son mécontentement, plus vif encore que celui de son roi, fut assez grand pour lui faire oublier la réserve diplomatique, méconnaître le respect dû à son souverain et perdre toute retenue de langage.

La nouvelle de l'amnistie avait désagréablement et péniblement surpris l'ambitieux et astucieux ministre. Il s'était hâté d'accourir auprès de Victor Emmanuel et de Napoléon III pour les empêcher, s'il était possible, de conclure la paix. Le traité était déjà signé quand il arriva. Il tenta de le faire rompre et, dans ce but, demanda la faveur de s'entretenir seul à seul avec chacun des deux monarques. Le double entretien lui fut accordé. Mais toutes ses instances furent vaines (2).

Sans se désespérer, il fit une seconde tentative auprès de Victor Emmanuel. Dans l'excès de son mécontentement, de son dépit, de sa fureur, il aurait présenté au roi l'acceptation de la Lombardie des mains de l'empereur comme une faiblesse honteuse, criminelle, sans excuse.

« Qu'importe pour nous, se serait-il écrié, cette cession qui nous force à déchirer notre programme !... Toute l'Italie ou rien, voilà la devise que devrait arborer un monarque énergique. » (3)

Et dans un langage d'une audace trop brutale pour ne pas être voulue, afin d'entraîner le roi à une résolution extrême, il l'aurait attaqué par le côté le plus sensible de son amour-propre.

Il ne se serait pas contenté, en effet, de l'accuser de manquer de courage politique, il se serait oublié jusqu'à mettre en doute son courage militaire et à lui reprocher, au mépris de la justice et de l'évidence, d'avoir, pendant la guerre, donné une faible mesure de sa valeur personnelle (4).

Mis violemment à la porte par Victor Emmanuel, furieux de

(1) p. 95 — (2) p. 95. — (3) p. 136, 138, Le général de Bailliencourt déclare tenir tous ces détails du prince de Galitzin. — (4) Id. ibid. p. 137.

l'insuccès de ses entrevues successives, plus furieux encore à la pensée de la ruine de tous ses projets d'avenir, il serait allé dans un café se plaindre amèrement de ses déceptions, exprimer tout haut ses regrets et exhaler en public sa mauvaise humeur, son mécontentement, sa colère. Le roi l'en accusait quelques jours après, et voyait dans ce fait un moyen pour M. de Cavour de se rendre de plus en plus populaire (1).

Ses doléances et ses récriminations devaient en effet trouver facilement de l'écho parmi ses compatriotes. Les salons de Turin ne dissimulaient pas leur dépit. Les officiers de l'armée sarde manifestaient hautement le leur. Les aides de camp du roi n'étaient pas plus réservés. Même dans le palais royal, ils exprimaient à des visiteurs étrangers leur profonde contrariété et la douleur de leurs espérances déçues (2).

Le dépit et la contrariété devaient fatalemeut se transformer en fureur chez les gens du peuple, naturellement impressionnables, habitués à obéir à l'impulsion du moment et incapables de se maîtriser.

Aussi, à l'annonce de la conclusion de la paix, se produisit-il, dans les rues de Turin, de nombreuses scènes de désordre et de violence (3).

La cession de la Lombardie ne satisfaisait personne. L'ambition piémontaise ne pouvait s'en contenter. Elle aspirait à une conquête autrement importante. Il ne lui fallait rien moins, pour être satisfaite, que l'Italie entière. Il n'y avait aucune exception à admettre, pas même ni surtout pour Rome (4).

C'est ce que l'on déclarait et répétait à l'envi dans les antichambres royales, dans les ministères, dans les cercles diplomatiques, dans les salons même les plus modérés, dans l'armée, dans le peuple.

Un seul homme peut-être s'abstenait de déplorer la paix en elle-même et osait même s'en réjouir : c'était le général de La Marmora, ministre de la guerre (5).

Il ne pouvait toutefois en accepter sans murmure toutes les conditions. Si, dans ses entrevues avec le général de Bailliencourt, il se disait heureux du gain de la Lombardie, il regrettait amèrement l'abandon fait à l'Autriche des deux forteresses

(1) p. 37, 40. — (2) p. 102, 104, 105, 106, 108, 213, 214. — (3) p. 86, 87. (4) p. 159, 181-184. — (5) p. 173.

de Mantoue et de Peschiera. Il ne parvenait pas à se résigner sur ce point (1).

D'ailleurs, peu soucieux de ne pas démentir ses propres paroles, il songeait déjà aux moyens pratiques d'augmenter son armée, comme si, dans un avenir prochain, il prévoyait une nouvelle guerre et avait à préparer de nouvelles et plus importantes conquêtes (2).

Ainsi le mécontentement parmi les Piémontais était général et avait, au fond, une seule et même cause : l'ambition inassouvie ou l'interruption de l'œuvre de l'unité italienne.

Il se retournait aussi contre les mêmes personnes, accumulait contre elles tous les griefs, les rendait responsables de toutes les déceptions et s'affirmait de plus en plus vif contre nous.

L'empereur Napoléon et, par suite, la France et les Français, voilà quels étaient, dans la pensée de tous, les grands coupables !

Victor Emmanuel s'était contenté de le laisser entendre. S'il n'était pas content, c'était, avait-il dit, parce que, contrairement à ses espérances, il ne pouvait, après une campagne de quelques semaines à peine, continuer à se battre. Mais qui donc avait ainsi arrêté le cours de ses batailles ? Il avait beau se plaindre des avocats, il lui était impossible de leur imputer un pareil méfait.

M. de Cavour, qu'il accusait d'ingratitude, n'avait, au risque d'exciter sa colère, reculé devant aucune démarche, devant aucune habileté ni devant aucune audace de langage, pour provoquer la continuation ou amener la reprise des hostilités (3).

Le véritable coupable était la France, dont le souverain, dans la modération de son esprit, dans l'humanité de son cœur, dans la sagesse de sa pensée, s'était hâté, après avoir obtenu pour l'Italie de précieux avantages, de mettre fin à une guerre sanglante (4).

Le roi d'Italie n'avait pas assez perdu le sens des convenances ni le sentiment de sa faiblesse pour ne pas se garder de toute récrimination ouverte contre Napoléon III ou contre la France.

(1) p. 176. — (2) p. 224-225. — (3) p. 41, 136, 137. — (4) p. 31, 59, 200. 201, 46.

Mais on pouvait constater chez lui le premier signe ou, si l'on veut, la première forme de l'indifférence, de l'oubli ou de l'ingratitude : le silence sur les services rendus.

A Milan, dans la conversation avec les généraux français, il avait reconnu en passant que notre armée lui avait été grandement utile, et il avait surtout insisté sur ses exploits personnels (1).

A Turin, le général de Bailliencourt sollicita l'honneur de lui présenter tous les officiers de sa brigade. Il obtint seulement pour les officiers supérieurs la faveur demandée. Le roi en les recevant, répéta les propos déjà tenus à Milan. Ni ici ni là il ne parla longuement de nos troupes. C'est à peine s'il mentionna, dans son premier entretien, l'enlèvement de Solférino par nos soldats. Encore le fit-il incidemment, pour rappeler que l'empereur lui avait demandé du secours. On aurait pu croire, d'après son langage, qu'il avait gagné, à lui seul, la bataille. Il s'attribuait du moins le mérite et la gloire d'avoir fait tirer, avec trente pièces en batterie, les derniers coups de canon de la journée (2).

L'exemple du roi fut universellement suivi. Il y eut partout, à l'égard de nos troupes, comme une conspiration du silence. Nulle part, au palais royal, dans les salons, parmi le peuple, on ne parlait de nos soldats ni de leurs victoires. Ils n'avaient, aurait-on dit, rendu aucun service. Leur présence, aurait-on pu croire, avait été complètement inutile. L'armée piémontaise semblait avoir tout fait à elle seule. C'est d'elle seule qu'on parlait, même et surtout peut-être en présence de nos généraux. On se plaisait à exalter devant eux ses prodiges de valeur et de courage. A entendre les uns et les autres, rien n'était comparable au mérite de ses chefs. Tous les éloges leur étaient prodigués... et réservés, comme s'ils leur étaient dus exclusivement et si personne en dehors d'eux n'avait pris part à la dernière guerre ni contribué au gain d'une bataille. Une seule exception était faite en faveur d'un seul régiment : le 3e Zouaves. Depuis Palestro, on l'appelait « l'incomparable régiment ». C'est le *seul* dont on chante merveille, écrivait Mme la duchesse de Caumont La Force. « Voilà, au moins, un régiment français que nous pouvons fêter ! » disaient de

(1) p. 36, 37. — (2) p. 107, 108, 109, 110.

lui les Piémontais. Le reste de l'armée française ne laissait aucun souvenir. L'oubli sur les événements si sanglants d'une campagne terminée la veille paraissait s'être fait en quelques heures dans tous les esprits (1).

Il s'affichait cyniquement le jour de l'entrée de Napoléon III à Turin. Il y eut assurément partout, ce jour-là, des acclamasions enthousiastes. Mais, s'il faut le dire, elles s'adressaient presque exclusivement à Victor Emmanuel. Elles prenaient ainsi une signification injuste, injurieuse et blessante pour nous. Nos soldats, qui formaient la haie sur tout le parcours du cortège royal et impérial, en eurent conscience. Leurs ovations chaleureuses et intentionnellement accentuées à l'empereur, corrigèrent ou plutôt atténuèrent ce qu'il y avait de particulièrement odieux dans l'exclusivisme piémontais, et suppléèrent éloquemment au silence de l'ingratitude italienne (2).

Le lendemain, Napoléon III quittait Turin pour rentrer en France. Son départ ne ressembla guère à son arrivée en Italie. Il y eut entre l'un et l'autre un contraste frappant. On se rappelle l'accueil reçu par l'empereur à son débarquement à Gênes : la ville pavoisée, une foule innombrable accourue de tous côtés, les fleurs jetées sans cesse par des mains prodigues et, par-dessus tout, les acclamations bienveillantes d'un peuple en délire (3).

Il n'y eut rien de semblable à Turin. L'empereur, en partant, traversa des rues désertes. Il n'y avait nulle part un drapeau sur son passage. Pas une acclamation ne se fit entendre. S'il y eut quelques cris, très rares au reste, de : « Vive l'empereur ! » il furent poussés par l'escorte (4).

Tels furent les adieux de l'Italie libérée à son libérateur.

L'oubli fut encore la forme de sa reconnaissance envers nos soldats obscurément tombés, dans leur héroïsme, pour sa cause.

(*à suivre*) F. Garilhe.

(1) p. 104, 105, 106, 149. — (2) P. 99. — (3) P. 157, 158. — (4) P. 101.

# JEANNE LA PUCELLE

## DANS L'ANCIENNE LITTÉRATURE ANGLAISE

---

Les vierges qui allaient au martyre, un instant avant leur sanglante agonie, s'agenouillaient dans une ardente prière, afin de demander à Dieu pour leurs juges la conversion et la grâce illuminatrice pour leurs bourreaux. Lorsque leur sang ruisselait sous la hache du tortionnaire ou la dent des fauves dans les amphithéâtres, des émotions inconnues, de troublantes clartés pénétraient dans ces esprits aux préjugés féroces, remuaient ces cœurs de marbre. Et, prosternés, ils adoraient le Christ, naguère honni, et leurs larmes inondaient leurs généreuses victimes.

Semblable prodige s'est reproduit pour l'immortelle martyre du Vieux-Marché à Rouen, et dans de plus vastes proportions : c'est un peuple entier qui aujourd'hui reconnaît ses erreurs, son injustice cruelle envers Jeanne d'Arc ; et ceux qui, après l'avoir outragée, l'ont livrée aux flammes, flétrie, sont les plus fervents à ployer le genou devant l'angélique héroïne, la blanche hostie. « Nulle part, en Europe, assure M. J. Darmesteter, la divinité de la mission de Jeanne n'a été plus profondément sentie et plus fermement proclamée que par les descendants de ceux qui l'ont brûlée. » D'après une lettre de l'Eminentissime cardinal Manning, dit à son tour le P. Ayroles, l'érudit historien de la Pucelle, l'Angleterre rivalise avec la France dans les hommages réparateurs que les deux nations doivent à la céleste envoyée. »

Dans une lettre curieuse adressée au journal *le Temps*, le 8 juin 1894, nous lisons : « Monsieur le Directeur, au moment où l'on s'occupe d'organiser une fête en l'honneur de Jeanne d'Arc,

pour laquelle je professe une admiration sans mélange, il me paraît intéressant de vous faire connaître l'opinion de nombre d'Anglais sur la défaite d'autrefois... Si nous n'avions pas été vaincus à Orléans et ailleurs, me disait l'un deux, nous aurions perdu notre nationalité. Nos rois auraient habité Paris avec toute notre aristocratie et nous serions devenus Français. C'est à votre héroïne que nous devons d'être Anglais. Elle a sauvé la France d'abord, mais elle vous a fait perdre l'Angleterre. Nous aurions eu le sort des Francs de Clovis et des Saxons de Charlemagne. Comme eux, nous aurions été absorbés par vous. Jeanne d'Arc nous a préservés de ce malheur. »

Réunir, comme en une gerbe, les hommages les plus célèbres que l'Histoire, en Angleterre, a rendus à Jeanne d'Arc ; cueillir les fleurs les plus gracieuses qu'elle a fait éclore dans la poésie d'Outre-Manche ; faire plaider sa grande cause, à travers les âges, par ses ennemis les plus acharnés ; montrer comment l'odieuse sorcière de la légende anglaise s'est transformée, pour les Anglais, dans l'immaculée et sainte Pucelle de la Vérité historique, tel est le but de cette étude et sa justification.

Quel témoignage plus glorieux peut-on rêver pour la mémoire de notre Libératrice ?

Ne nous serait-il point permis de croire que ce juste retour de l'opinion anglaise à la radieuse vierge fut le chemin de Damas de l'Angleterre et explique son mouvement vers le catholicisme ? Jeanne aura prié et le sang de son martyre aura été, encore une fois, la semence du Christianisme.

Que ce commun élan de l'Angleterre et de la France dans ce tribut de réparation et d'admiration soit pour elles un nouveau gage que les haines séculaires se sont éteintes. Que Jeanne soit comme le lien d'airain de nos mutuelles sympathies et de notre fraternité chrétienne.

*
* *

La bergerette de Domrémy est entrée dans notre histoire comme une divinité de l'ancien monde : la terre tremble sous le fracas des batailles, les tueries se succèdent sans trève, remparts démantelés, donjons incendiés, assauts livrés et repoussés, villes perdues et regagnées.

Du milieu de ces horreurs, de ces paniques folles, de l'aban-

don universel dans le désespoir, une jeune fille armée en guerre surgit tout à coup, simple, douce au pauvre monde, valeureuse, indomptable, inspirée. Deux ans à peine lui suffisent pour retourner la fortune humiliée du pays et, sa mission achevée, elle disparaît dans les tortures d'un bûcher. Elle est un épisode de la *Divine Comédie* cette merveilleuse histoire.

Il fallait rabaisser l'orgueil des grands ; celle en qui renaquit la France verra le jour parmi les humbles, sous le chaume, et recevra ses premières inspirations dans les clairières du bois paternel ou sur les bords des ruisseaux aux eaux bleues reflétant les verdoyants paysages lorrains. C'est là qu'elle entendra ses voix, qu'elle contemplera, d'une âme déchirée, la patrie saignante.

Dès lors en elle se concentrèrent toutes les souffrances de la multitude désolée. Son âme était le foyer de douloureuse résonnance. Que pouvait-elle, pauvre âme d'enfant, ignorée, ignorante (1) ? Se dévouer, donner sa vie pour la France. Sa mission connue et acceptée, commise au salut de son pays, elle se met à la tête des armées encouragées, simple et grande comme un des héros d'Homère. Elle ne permettra pas au plus brave de la dépasser en valeur masculine, et, de son côté, la femme s'imposera par sa mansuétude et sa modestie, intrépide et timide, belliqueuse

(1) « Du jour, écrit quelque part M. Quicherat, du jour où l'ennemi apporta dans la vallée le meurtre et l'incendie, l'inspiration de Jeanne alla s'éclaircissant de tout ce qu'il y avait en elle de pitié et de religion pour le sol natal. Attendrie aux souffrances des hommes par le spectacle de la guerre, confirmée dans la foi qu'une juste cause doit être défendue au prix de tous les sacrifices, elle connut son devoir. » (*Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1885, p. 51)

Un chef de bande anglo-bourguignon avait enlevé le bétail de Greux et de Domrémy vers 1425 ; une grande défaite fut infligée aux Anglais devant le Mont-Saint-Michel vers la fin de juin 1425. Dans les derniers jours du mois d'août suivant, ces mêmes Anglais venaient d'envahir le Barrois et ils incendiaient Revigny et le ban de Chaumont, près de Bar-le-Duc. « Jamais Jeanne, dit M. Siméon Luce, n'avait plus douloureusement ressenti « *la pitié qui était au royaume de France* » et jamais aussi elle n'avait eu foi plus entière en Dieu pour assurer le salut de son pays. L'enlèvement du bétail de Greux et de Domrémy, la victoire remportée par les défenseurs du Mont-Saint-Michel, l'invasion du Barrois par les Anglais, voilà les trois faits principaux qui ont précédé immédiatement et qui expliquent dans une certaine mesure l'apparition première de l'archange Michel à la petite Jeannette d'Arc. » (*Loc. cit.* p. 82).

sans cruauté, paisible sans faiblesse, impétueuse et circonspecte, d'âme et de corps bien équilibrée, ne quittant pas le ciel et toujours à sa destinée guerrière : « Tous s'émerveillaient que si hautement et sagement elle se comportât en fait de guerre, comme si c'eût été un capitaine qui eût guerroyé l'espace de vingt ou trente ans, et surtout en l'ordonnance de l'artillerie ». (*Déposition du duc d'Alençon.*)

« Quand elle doit en venir aux mains avec l'ennemi, elle conduit l'armée, choisit la position, forme les lignes de bataille et combat en brave soldat, après avoir ordonné en habile capitaine ». (*Lettre d'Allain Chartier.*) Cet idéal est celui d'une sainte dont la mission nationale, divine et guerrière n'a rien à redouter de la science moderne et de ses découvertes. Sa vie entière d'adolescente se meut dans le sublime et le surnaturel. Tout ce qui réfléchit, sans parti pris, l'admet, en suivant deux courants opposés : ce que les bien intentionnés acceptent comme venant de Dieu, les autres ne se croient-ils pas en droit de l'attribuer au démon ? Le procès de Rouen roule tout sur cet argument. Les Anglais ne voulurent considérer alors en Jeanne qu'une sorcière, une possédée diabolique méritant le feu, sans aucune pitié. Un écho sympathique s'éleva cependant, isolé d'abord ; mais cette voix solitaire retentit à travers l'histoire, grandit et anéantira la légende anglaise de Jeanne la Magicienne.

En s'éloignant du calvaire de flammes où agonisait la Pucelle, dans l'atrocité de l'outrage et la lâcheté de l'abandon, un notaire du roi d'Angleterre, Jean Thiessart, prononça cette parole aussi consolante que courageuse : « Nous sommes perdus : nous avons brûlé une sainte. » Et un lord, émerveillé de la sagesse et de l'énergie des réponses de la suppliciée à ses juges perfides, ne s'écria-t-il pas : « La vaillante femme ! que n'est-elle Anglaise ?... »

Le miracle est comme l'atmosphère de cette vie épique et forçait, bon gré mal gré, la politique la plus machiavélique de compter avec lui.

Le plus étonnant prodige fut le revirement subit opéré, dans la fortune désespérée de Charles VII, par l'entrée en scène de la Pastourelle. Son apparition providentielle fut un coup foudroyant pour les esprits britanniques, car elle venait confirmer une terreur secrète qu'ils avaient apportée avec eux sur le sol de France. Un témoin oculaire, fort bien instruit de ce qui se pas-

sait chez les Anglais, le chroniqueur Saint-Remy, nous affirme que « les Anglais devant Orléans disaient entre eux qu'ils avaient une prophétie qui contenait qu'une Pucelle les devait débouter hors de France et de tous les points les défaire. » La prophétie de Merlin (1) avait cours en Angleterre, avant les exploits de Jeanne : Walter Bower, chroniqueur écossais contemporain de la vierge lorraine, qui recueillit sur elle des particularités de la bouche d'un témoin, applique à Jeanne d'Arc plusieurs de ces prédictions. (2). Ces oracles du vieux barde gallois revêtaient chez les Anglais une autorité sacrée et ils leur empruntaient le texte de leurs discours, comme les orateurs religieux certains passages à la Bible. « Lors commença à parler le chancelier d'Angleterre, raconte Philippe de Comynes, et commença par une prophétie dont les Anglais ne sont jamais dépourvus, laquelle disait qu'en ce lieu se devait faire une grande paix entre France et Angleterre. »

Ils attendaient donc un être merveilleux. Jeanne guerroie ; ils voient en elle une puissance surnaturelle, leur sang se glace et leurs bras habitués à la victoire tombent, brisés. Après la bataille de Patay, l'effroi fut si profond « qu'ils s'en vouloient retourner en Angleterre et laisser ainsi le pays, si le régent leur eût souffert », dit une chronique normande. Cette femme, pour les Anglais, c'était plus qu'un grand capitaine, plus qu'une armée, c'était l'enfer conjuré contre l'étranger, envahisseur de la France ; les chefs représentaient comme tel à leurs soldats ce secours divin soudainement suscité au Dauphin. La Pucelle est maîtresse des éléments ; elle fait, à son gré, retentir le tonnerre ; elle a fait pénétrer avec elle dans Orléans des vivres et des munitions, par une nuit d'orage qui l'a enveloppée comme d'un vêtement d'ombre et d'éclairs pour la dérober aux regards des Anglais ; les guerriers tout armés sortent en légions des entrailles de la terre sous les pas de son coursier ; deux oiseaux blancs voltigent sur ses épaules et une nuée de papillons blancs volent autour de sa tête, comme une auréole animée.

L'héroïque Talbot, lui-même, ne se défend pas d'une terreur inavouée devant cette force étrange, divine, qui fait bouillonner

(1) Merlin naquit, selon la légende, à Carmarthen, dans le cours du v^e siècle. Il mourut dans l'île de Bardsey. Les *Prophéties* qui portent son nom furent traduites en français, dès 1498, par Robert de Barron.

(2) Quicherat, III, p. 338 ; IV, p. 480.

en son âme sa rage orgueilleuse. « Depuis le siège d'Orléans, écrit Bedford à Henri VI, et après la catastrophe advenue à mon cousin de Salisbury, votre peuple, assemblé devant Orléans en grand nombre, a reçu un coup violent *qui semble être tombé du ciel.* Ce choc lui est survenu, à mon avis, de la folle pensée et du déraisonnable effroi qu'a causé sur lui un disciple et limier de l'ennemi, appelé la Pucelle, qui a usé d'enchantements et de sorcellerie. » Ce document officiel (*Rymer*, t. IV, p. 4) peut être considéré comme le point de départ de la légende de Jeanne, en Angleterre. Ainsi le langage de Bedford est, dans le fond et presque dans la forme, le même que celui de ses soldats.

A l'époque même où l'étoile de Jeanne commença à s'obscurcir, l'épouvante ne fait que s'accroître chez les Anglais. Ils attendaient impatiemment l'arrivée triomphale de leur jeune roi Henri VI qui venait d'être solennellement couronné à Westminter. Ce départ fut retardé plusieurs mois par un obstacle singulier : les gens d'armes destinés à renforcer l'armée anglaise refusaient de partir et Bedford se voyait forcé, pour les y contraindre, à recourir à un édit rigoureux spécialement dirigé contre les « capitaines et soldats réfractaires, qui sont terrifiés par les enchantements de la Pucelle. » Henri VI, à son tour, porta un édit, le 12 décembre de la même année, contre les déserteurs que la peur causée par la vierge guerrière faisait fuir en Angleterre : « De fugitivis ab exercitu, quos terriculamenta Puellæ exanimaverant, arestandis. » (*Rymer*, X, p. 450 et p. 472).

Même captive, elle fait trembler encore ses ennemis. « Il est croyable, écrit Pie II dans ses importants *Mémoires*, que, tant que la vierge vécut, quoique prisonnière, les Anglais ne se crurent jamais en sûreté, eux qu'elle avait vaincus dans tant de combats ; qu'ils redoutaient ses prodiges ou son évasion ; et que c'est pour cette cause qu'ils cherchèrent à la faire mourir. » Ils n'osèrent assiéger Louviers tant que la Pucelle fut vivante. (*Quicherat*, II, p. 3).

L'orgueil du nom anglais et le dépit de la défaite engendraient un intérêt passionné, dans l'âme des chefs et de Bedford surtout, à fomenter ces terreurs mystérieuses : il fallait, à tout prix, démontrer à l'Europe, attentive à ce duel de deux grandes nations, que le droit, la justice, l'honneur, Dieu sont du côté des Anglais et que le Dauphin de France ne doit ses succès qu'à l'intervention des puissances ténébreuses.

A peine les cendres glorieuses de la martyre de Rouen furent-elles jetées au vent, hors les murs de la ville et par ordre du cardinal, que parurent les lettres envoyées de par le roi Henri aux princes de l'Europe, au duc de Bourgogne, aux prélats et seigneurs de France. L'exposé des griefs articulés contre Jeanne se terminait par cet impudent mensonge : « Et voyant son finement approcher, elle connut pleinement et confessa que les esprits qu'elle disait être apparans à elle souventes fois, étaient mauvais et mensongiers et que les promesses que iceux esprits lui avaient plusieurs fois faites de la délivrer étaient fausses. Et ainsi se confessa par les dits esprits avoir été déçue et démoquée » (*Quicherat*, III, p. 240). Cet aveu, extorqué par l'obsession, dans les horreurs du cachot, elle le rétracta énergiquement, mais l'Angleterre le prenait pour une absolution. Il devait devenir la source authentique et irréfragable de la légende anglaise de la Pucelle. Ce n'est que par ces lettres que les chroniqueurs anglais, à la suite des chroniqueurs bourguignons, de Monstrelet en particulier, connaîtront et jugeront le procès de Rouen. La chronique d'Outre-Manche ne sera guère qu'un tissu des accusations intéressées et des mensonges révoltants de Bedford.

*
* *

La légende de Jeanne, fille d'enfer, de la Sorcière française, telle que nous venons de la voir se former dans l'armée anglaise et se répandre en Angleterre, du vivant même de la Pucelle, s'y perpétua, pendant deux siècles, par les chroniques qui s'en emparèrent et continuèrent à l'envi l'œuvre odieuse de Bedford. Les Anglais du xv^e^ siècle, trop occupés de leurs désordres intérieurs et trop intéressés à laisser tomber dans l'oubli cette période néfaste des premières années d'Henri VI, se taisent, ou à peu près, sur la Pucelle ; mais les chroniqueurs bourguignons, fidèles d'esprit et de cœur à la cause de l'Angleterre, suppléent à ce silence et accréditent sur l'histoire de Jeanne les préjugés et les erreurs nationaux pour plaire aux puissants patrons qu'ils ont servis : Philippe-le-Bon ou Jean de Luxembourg. Nous retrouvons en germe dans les récits bourguignons, sans relief et sans couleur, de Jehan de Saint-Remy, de Wavrin, de Georges Chastellain, de Monstrelet « tabellion plus baveux en son style qu'un pot à moutarde » (*Rabelais*), les fables outrageantes pour la

Vierge sans reproche qui s'étaleront, au XVIe siècle, chez leurs continuateurs d'Outre-Manche (1).

De tous les documents historiques anglais, contemporains du règne de Henri VI, il ne nous reste que les trop laconiques annales de William Wyrcester. Deux lignes en tout sur Jeanne : « 1430. Cette année, le 23 mai, une femme, appelée *la Pucelle de Dieu*, fut prise par les Anglais, près de la ville de Compayne (Compiègne). » Le silence de Wyrcester est d'autant plus regrettable qu'il aurait pu nous donner des détails authentiques curieux, recueillis de la bouche même du fameux sir John Fastolf, resté attaché, après 1430, au duc de Bedford, dont il fut le secrétaire et le biographe. Pour retrouver le nom de Jeanne d'Arc il faut attendre l'Imprimerie et la Chronique de William Caxton, le premier imprimeur d'Angleterre.

Sous le titre de *Chronicles of England*, il rassembla les annales de l'Angleterre, depuis les premiers habitants de l'île jusqu'à la dernière année d'Edouard IV (1483). Nous citons la page sans caractère qu'il consacre à la Pucelle, parce qu'elle

(1) C'est à cette source qu'ils emprunteront cette Jeanne *Virago* « qui fut grant espace de temps meschive (servante) en une hostelerie mal réputée et était hardie de chevaucher chevaux et les mener boire. » (*Monstrelet*).

Or « un témoin entendu au procès de réhabilitation, Jacquier de Saint-Amant, rapporta qu'il avait vu la fille cadette de Jacques d'Arc, pendant une retraite forcée à Neufchâteau pour fuir l'ennemi, mener paître, dans les champs situés aux environs de cette ville, le bétail de ses parents. Ceux-ci avaient été assez heureux pour trouver un asile dans une auberge tenue par une brave femme surnommée *la Rousse*. Et comme Jeannette, déjà grande fille exercée à tous les travaux du ménage, ne se faisait pas faute de venir en aide à son hôtesse et de lui donner à l'occasion de bons coups de main, les Anglais prétendirent plus tard qu'elle avait été servante dans une auberge mal famée. Cette imputation mensongère ne résiste pas au moindre examen. D'abord quatre témoins oculaires attestèrent, en 1456, la parfaite honnêteté de la femme la Rousse et la bonne renommée dont elle jouissait ; ensuite, nous avons découvert un acte daté de 1412, d'où il résulte que cette femme, mariée à Jean Waldaires, avait alors prêté de l'argent à plusieurs de ses compatriotes suspects au duc de Lorraine, en raison de leur attachement au parti du roi de France. Cet exil à Neufchâteau dura *une quinzaine de jours*, pendant lesquels Jeanne se confessa deux ou trois fois à des religieux mendiants, frères Mineurs ou Cordeliers..... ardents foyers de propagande en faveur de Charles VII, pendant la première partie de son règne. » (S. Luce : *Jeanne d'Arc à Domremy*).

fut le point de départ de toutes les chroniques futures. « Vers ce temps-là, le Dauphin... commença à faire la guerre, à reprendre plusieurs places et à mettre à mal les Anglais par le moyen surtout d'une jeune fille qu'on nommait la *Pucelle de Dieu*... Elle se chargea de maintes entreprises, si bien qu'ils crurent qu'ils recouvreraient par elle toutes leurs pertes. Après de grands exploits... ladite Pucelle fut prise sur le terrain armée comme un homme. Condamnée judiciairement à être brûlée, elle se déclara mère ; en considération de quoi un sursis lui fut accordé. On reconnut qu'elle ne l'était pas et elle fut alors brûlée à Rouen. »

C'est la première fois qu'apparaît dans l'histoire anglaise ce conte inqualifiable sur Jeanne, dont l'inattaquable pureté n'avait pu être flétrie juridiquement par ses ennemis aussi haineux que retors. Mais il fallait donner raison à cette croyance, universelle alors, que tout l'art du diable était impuissant sur une vierge. Or, Jeanne était pour les Anglais une magicienne, une fille du diable, une enchanteresse. Au XVI^e siècle, un seul écrivain, dont la valeur surpasse celle de tous les annalistes contemporains, Polydore Vergile, appelle la Pucelle « la Sibylle de Dieu » (*Johanna Puella Dei vates*) et fait entendre une parole de pitié attendrie : « Une femme, s'écrie-t-il, que l'amour de la patrie a poussée aux exploits virils ne paraissait-elle pas digne de faveur ? » Mais c'était un Italien, un papiste, écrivant l'histoire d'Angleterre favorable à la reine Mary et au catholicisme, et les Anglais firent un crime de lèse-patrie de ce cri compatissant si courageux.

Le plus original et le plus intéressant des chroniqueurs anglais du XVI^e siècle est certainement Hall (1490-1547). Dans son histoire se dessine une ordonnance, une unité de composition. Elle est la mine où puiseront abondamment Shakespeare et ses contemporains. C'est à lui que la légende anglaise de Jeanne doit ses traits les plus saillants et les plus injurieux. Il est forcé d'admettre « que des hommes sensés ont cru et que des clers instruits ont rapporté les visions et les extases de la Pucelle... Elle fut honorée comme une sainte par les religieux et regardée par le pouvoir comme envoyée de Dieu... Les français ont exalté cette sorcière, cette femme-homme, appelée la Pucelle de Dieu... c'est un organe du diable..... Jean Bouchet et divers écrivains français affirment qu'elle est une sainte du ciel.... »

Toujours le double courant de surnaturel : diabolique pour les Anglais et céleste pour les Français.

John Stow est bien terne en comparaison de Hall, mais c'est un honnête historien, affirme Hume (1560). Il appelle la Pucelle de Dieu un *prodige*.

Nous arrivons au plus populaire et au plus important historien de l'Angleterre, au xvi^e siècle : à Holinshed (1586-87). Il connaît mieux les sources que Hall dont il garde néanmoins l'âpreté. Le drame de *Henri VI* de Shakespeare s'inspirera principalement d'Holinshed. Il reproduit la légende française avec une certaine sympathie, mais bientôt éclate la passion d'un patriotisme aveugle. « L'enquête, dit-il, ordonnée par le lord Régent prouva que, *quoique vierge*, elle avait honteusement rejeté son sexe et abominablement contrefait l'homme par ses actes et son costume.. ; qu'elle avait été un instrument pernicieux de guerre et carnage par sorcellerie et magie diabolique. En conséquence on prononça contre elle... Le 8 juillet 1456, une sentence tout à fait opposée fut rendue, prouvant que Jeanne était une fille divine ; le procès, le jugement, la condamnation furent reconnus absolument mauvais et injurieux. Malgré ce jugement, Jeanne reste pour le chapelain anglican « une damnable sorcière subornée par Satan. »

*
* *

Ce qui resortira de plus en plus, à mesure que nous avancerons dans cette étude, c'est que la physionomie britannique de Jeanne c'est le surnaturel diabolique. Il s'explique, sans être prouvé, par les croyances populaires et l'orgueil patriotique.

« Secours du ciel ou de l'enfer ; miracle, en deçà du canal, sortilège au delà. Le merveilleux ! mais il n'y a que cela dans cette histoire : Jeanne est la vierge de la délivrance, promise depuis des siècles... A peine elle arrive à la cour, le surnaturel l'accrédite... Qui l'avertit des doutes secrets que le jeune prince nourrit sur la légitimité de sa naissance? L'un vous répond : C'est le ciel ; l'autre : C'est l'enfer ; un troisième : C'est le magnétisme ; ce dernier, un enfant du siècle, qui jure *in verba magistri* et se croit naturellement plus fort que les deux autres... Ce qu'il y a de certain, c'est que le merveilleux reste inhérent à ce sujet ; quoique vous fassiez, vous ne l'en ôterez pas ; il est là, comme ces végétations dont se festonne une tour séculaire ;

essayez de les arracher, vous dégraderez le monument... Cette idée, par exemple, d'enlever à Jeanne d'Arc son nimbe d'or et de la coiffer en cadenettes » (1). Alors, philosophes, pourquoi voulez-vous faire de Jeanne une sainte laïque : sans auréole ?...

La tragédie anglaise connue sous le nom de *Henri VI* (*Première partie*) est une traduction en action de Hall, de Holinshed ; c'est la mise générale en scène des passions populaires et patriotiques de l'Angleterre vaincue par la France qui venait de reconquérir le *royaume des lys*. Cette plaie s'aigrissait toujours dans l'âme anglaise. Pour faire vibrer la fibre des foules, attiser la haine nationale, il fallait que Shakespeare présentât la déroute comme une victoire, le triomphe du droit et de l'indépendance française comme le résultat d'une puissance infernale incarnée en Jeanne. La Pucelle ne devait qu'être le repoussoir, en caricature monstrueuse et souillée, de Talbot personnifiant le génie patriotique de l'Angleterre.

Le dramaturage évoquant devant la nation anglaise de 1592 les désastres de 1430 devait avoir cette conception théâtrale de la vierge guerrière, pour enlever son public, et il y réussit : jouée quatorze fois, dans le printemps de 1592, par la troupe de lord Strange, devant plus de 10,000 spectateurs, elle ne quitta l'affiche qu'à l'apparition de la peste qui rendit les théâtres déserts. A ceux qui se demandent comment un esprit si noble que Shakespeare pouvait créer une Jeanne sorcière, sans pudeur, implorant la pitié de ses bourreaux en alléguant une maternité ignominieuse M. Montégut répond avec justesse : « Il s'agit de savoir si des spectateurs bourrés des passions aveugles de la chair et du sang et des préjugés si violents de leur nation avaient, eux, l'esprit assez noble pour la comprendre autrement. Voyez-vous Shakespeare créant une Jeanne d'Arc à la Schiller et la présentant sous cette forme immaculée à un public tout vibrant encore des souvenirs de la guerre de Cent Ans et dont les rangs contenaient certainement plus d'un chimérique patriote qui nourrissait encore l'espoir vague d'une conquête de la France ! »

Est-ce la pensée personnelle, la conviction intime de l'auteur de *Henry VI*, cette Pucelle du théâtre anglais ? Non, nous le verrons bientôt. En tout état de cause, auteur et spectateurs reconnaissent le caractère surnaturel du rôle patriotique de la li-

(1) Blaze de Bury : *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1885, p. 595-6.

bératrice de la France. Prodige du ciel ou de l'enfer, elle est toujours un prodige, un être surhumain dirigé par une puissance mystérieuse et redoutable.

Talbot et Jeanne la Sorcière, voilà les deux héros du drame ; l'enfer servant de contre-partie aux vertus sublimes de celui qu'on appelait « la Terreur des Français ». « Le bruit de sa vaillance, écrivait Edouard Herke, en 1579, entretenait une telle terreur dans le cœur des français que, plus d'une fois, de grandes armées furent défaites et mises en pièces à la seule audition de son nom; à ce point que les femmes françaises, pour effrayer leurs enfants, n'avaient qu'a leur dire : « Voici Talbot qui vient. » C'était, chez les Anglais, une façon nationale de se venger de la panique que leur avait inspirée la Pucelle, de lui opposer celle qui avait accompagné, en France, le nom du vaincu de Patay.

La morale à tirer du spectacle s'imposait d'elle-même au plus grossier esprit : il était bien plus glorieux de mourir, comme Talbot et son fils, victimes du nombre et de circonstances malheureuses, que de triompher, comme Charles VII, par l'intervention honteuse d'une bergère, d'une sorcière impudique, d'un suppôt du diable.

On sent le souffle du plus vigoureux, du plus puissant poète dramatique anglais, animer tous les éléments disparates, chaotiques de cette création, à travers des scènes décousues, à peine reliées par la plus fantaisiste des chronologies émaillées d'erreurs historiques. Ainsi il nous présente Talbot, racheté de sa prison après Patay, venant devant Orléans assiégé, recueillir, avec les dernières paroles de Salisbury expirant, l'héritage sacré de sa vengeance ; puis reprenant Orléans et y rendant les hommages suprêmes à la dépouille sanglante du vieux Salisbury ; bientôt après, débouté lui-même de Rouen et le même jour y entrant vainqueur pour y célébrer les obsèques du duc de Bedford, consolé de sa mort par ce nouveau triomphe ; assistant glorieusement, à Paris, au couronnement de Henri VI.

Un dernier anachronisme énorme est commandé à l'auteur dramatique par la structure scénique de son sujet : la perte de la France qui devait être consommée par la disparition, la mort de l'héroïque Talbot, « le grand Alcide des champs de bataille ». Il la place vingt ans avant l'événement, puisque Talbot ne mourut qu'en 1453 ; mais cette mort devançait le supplice

de la Pucelle et il poussait ainsi jusqu'à ses extrêmes limites le constraste se déroulant tout le long du drame entre Jeanne et Talbot : le bûcher infâme de la fille du diable éclairait de lueurs glorieuses le beau trépas du chevalier de Dieu.

L'action dramatique parcourt un espace de vingt et un ans (1422-1443). Nous n'avons affaire qu'à la première partie de la trilogie de *Henri VI*, au prologue nous représentant la fortune de l'Angleterre à son déclin et à l'apparition épisodique de Jeanne d'Arc.

Au début, la bergère lorraine arrive à la cour, introduite par Dunois : « Je vous amène le secours, n'hésitons pas, car c'est le ciel qui nous l'envoie pour forcer les Anglais à lever le siège et les chasser du pays : la jeune fille que voici a des visions, l'esprit de prophétie l'anime et, mieux que la sibylle antique, elle sait ce qui fut et ce qui sera. »

La Pucelle va droit au Dauphin caché parmi les courtisans et l'emmène à l'écart : « Interroge-moi et je te répondrai ; éprouve-moi et tu me trouveras au dessus de mon sexe. » Charles propose alors le jugement de Dieu ; on croise les épées, il est vaincu et se rend à la sainte guerrière, dont la Reine du ciel guide le fer : « Qui que tu sois, tu viens pour me sauver, ce n'est plus le Dauphin de France qui te parle, c'est ton esclave ; commande et je t'obéirai. »

« Tout cela, dit Blaze de Bury, galant, aisé, chevaleresque, les dames et seigneurs servant de fonds au tableau et ponctuant de mots d'esprit le dialogue. C'est charmant. » Le poète nous conduit ainsi jusque sous les murs d'Orléans où Jeanne et Talbot s'accostent pour la première fois. La Pucelle a tenu sa promesse étonnante : le siège d'Orléans est levé et le Dauphin, débordant de joie et de reconnaissance, l'en remercie en un discours d'un accent homérique : « Créature des Dieux, fille d'Astrée, comment honorer ton mérite ? Ta parole ressemble à ces jardins d'Adonis qui fleurissent aujourd'hui et demain donnent des fruits. O France, glorifie-toi en ta prophétesse, Orléans est reconquis ! Jamais plus grand service n'échut à ce pays et celle qui nous l'a rendu c'est Jeanne. Qu'elle partage avec moi la couronne et que tous les prêtres et moines du royaume aillent en procession, chantant ses louanges. Je veux lui élever une pyramide plus haute que celle de Memphis ou de Rhodope et j'entends qu'après sa mort ses cendres, recueillies dans une urne

plus précieuse que la cassette de Darius soient vénérées, aux jours de grande fête, par les rois et les reines de France.

Que Saint Denis cesse d'être invoqué ; notre patronne est désormais Jeanne la Pucelle. » On rêve douloureusement à ces glorieuses cendres de la virginale héroïne, qu'une urne de diamant doit recevoir et qui seront un jour dispersées aux quatre vents du ciel, sans une larme de pitié du roi de France (*Acte 1er, Scène VI*).

Shakespeare commence donc par idéaliser son personnage : la Pucelle, à son entrée, est à l'unisson du lyrisme ambiant. C'est aussi le caractère de la Jeanne d'Arc de Schiller de se présenter à nous, dès le prologue, sous les traits d'une prédestinée. Il semble qu'une lumière céleste l'enveloppe ; Dunois et Lahire sont émus, attirés par cette fille des anges dont le front brille d'une auréole plus resplendissante que toutes les couronnes du monde, et c'est à qui des deux obtiendra sa main du roi enthousiasmé. Mais Jeanne, toute à sa mission, reste insensible à ces hommages. Quand le Dauphin insiste, essaie de la convertir à des sentiments plus humains et se plaît à lui prédire qu'après avoir assuré le salut de tous elle voudra faire le bonheur d'un seul : « Sire Dauphin, s'écrie-t-elle, es-tu donc las déjà des secours que le ciel t'envoie que tu cherches à l'avilir ? Gens de peu de foi, le miracle vous environne et vous fermez les yeux pour ne pas le voir !..... Est-ce l'œuvre d'une femme de se vêtir de fer et de batailler dans la mêlée ? Malheur à moi si, lorsque Dieu confie l'épée à ma main vengeresse, je pouvais laisser mon cœur s'éprendre d'un amour terrestre ! Mieux me vaudrait n'être jamais née ! Trêve à de tels discours qui m'exaspèrent, car, je vous le dis en vérité, l'homme qui me regarde à pareille intention est un sacrilège ! »

Et encore (*Act. 1, Scène II*) : « Dauphin, je suis née fille d'un berger ; mon esprit n'a été exercé en aucun art. Il a plu au Ciel et à Notre-Dame-de-Grâce de jeter un regard sur mon obscure condition. Un jour que je gardais mes agneaux, exposant mon visage aux rayons brûlants du soleil, la Mère de Dieu daigna m'apparaître et, dans une vision pleine de majesté, elle me commanda de quitter mon humble condition et de délivrer mon pays de ses calamités ; elle me promit son assistance et me garantit le succès. »

La vierge va mourir trahie, abandonnée, avilie, dans les

flammes d'un bûcher. La foule y assistera comme à une fête. Un instant, femme, elle pleure ; mais bientôt, héroïne, elle se révolte, se redresse sublime comme les premiers martyrs. Elle s'écrie : « Laissez-moi d'abord vous dire qui vous condamnez..... Vierge chaste et sacrée, choisie par le ciel, inspirée par sa grâce et appelée à opérer sur la terre les plus grands miracles, jamais je n'eus de commerce avec les esprits infernaux.

Mais vous, hommes corrompus par la débauche, souillés du sang des innocents, chargés d'iniquités et de vices, parce que vous êtes privés de la grâce dont d'autres ont reçu les dons, vous jugez impossible d'opérer des merveilles, si ce n'est par le secours des démons. Non ! cette Jeanne d'Arc, que méconnaît votre ignorance, naquit et vécut vierge depuis sa tendre enfance ; elle vécut chaste et sans reproche même dans ses pensées, et son sang pur, que vos mains barbares versent si injustement, criera vengeance, contre vous, aux portes du ciel ! » (*Act. V, scène V*).

C'est là la pensée vraie de Shakespeare ; il ne pouvait la mettre dans la bouche d'un anglais sans être antipatriotique et impopulaire. Et si, quelques lignes après, l'idéale Pucelle fait un aveu infamant pour s'arracher aux flammes crépitantes, c'est l'instinct national, le verdict outrageant de la foule qui estime Jeanne, fille d'enfer, capable de tous les débordements charnels.

Tout en se conformant, pour l'extérieur et, pour ainsi parler, quant au costume de son drame, aux préventions nationales qu'il était obligé de mettre en ligne de compte sous peine d'échecs retentissants, tout en donnant satisfaction aux basses et violentes passions, le poète n'en était pas dupe et était, au fond, épris de cette figure merveilleuse de la Pucelle. Avec M. Montégut nous le demandons : « Nos modernes jugements ont-ils ajouté quelque chose à ce radieux portrait de Jeanne, si fièrement tracé par elle-même ? Ce que Shakespeare ne pouvait dire en son nom au public anglais, il l'a fait dire par Jeanne elle-même ; c'est au critique à le découvrir. »

*
* *

La légende de Jeanne d'Arc, après *Henri VI*, devait rester longtemps, dans l'imagination du peuple anglais, entachée de grossièretés passionnées ; la vraie et idéale image de Jeanne

ne pouvait y luire telle que l'avait conçue en son âme élevée le poète tragique. Les lettrés s'en tinrent pendant plus d'un siècle aux chroniques dont les historiens du XVII^e siècle perpétuaient les erreurs. Au reste, le plus souvent, à partir de la fin du XVI^e siècle, l'opinion anglaise n'est que l'écho de celle de quelques historiens français sans pudeur patriotique, tels que Bernard de Girard, surnommé le seigneur du Haillan, secrétaire du duc d'Anjou et Guillaume du Bellay, seigneur de Langey. Le premier ne veut rien admettre de surnaturel dans Jeanne; il insinue des calomnies au sujet des relations de la Pucelle avec Jean d'Orléans et le sire de Baudricourt. « Quelques-uns, dit-il, trouveront mauvais que j'ôte à nos français une opinion qu'ils ont si longuement eue d'une chose sainte et d'un miracle pour le convertir maintenant en fable. » Son opinion qui prévalut en Angleterre comme en France, aux XVII^e et XVIII^e siècles, fut confirmée et propagée par l'autorité d'un plus grand poids du seigneur de Langey.

L'animosité de l'Angleterre contre la France, au XVII^e siècle, ne permettait pas de prêter l'oreille, de l'autre côté de la Manche, aux éloquents plaidoyers que ces inventions inspiraient en sens contraire à de nobles esprits tel que Pasquier. « De ma part, prononce-t-il, je répute l'histoire de la Pucelle un vrai miracle de Dieu. » (*Recherches de la France*, l. VI, Ch. V.)

Il faudra encore plus d'un siècle pour que ses arguments si concluants que même les découvertes modernes, qui ont renouvelé l'histoire de Jeanne d'Arc, n'ont pas surpassé en exactitude, en sagacité, en émotion convaincue puissent se faire un plein jour dans l'esprit anglais.

Thomas Fuller, écrivain d'Outre-Manche d'une grande popularité, fut un théologien subtil, un historien érudit, un poète humoriste et appartient à notre sujet par le plus caractéristique de ses écrits : son *Etat sacré et profane*, sorte de galerie à la Théophraste, avec portraits historiques ; la gravure représentant Jeanne a au moins le mérite d'être un des premiers portraits anglais de la Pucelle. Il tombe dans le scepticisme : il ne reconnaît pas la mission divine de la vierge guerrière. Cependant l'éclat de la vérité triomphe de son esprit britannique. Il rappelle l'épisode héroïque où Jeanne blessée d'une flèche, prenant le trait d'une main et de l'autre son épée, s'écrie : « C'est une faveur divine En avant ! Ils ne peuvent échapper à la main

de Dieu. » Et voyant en elle l'instrument évident de la volonté divine, il déclare que les désastres des Anglais ne sont que l'effet des décrets de Dieu sur la France. « Quelques-uns, dit il dans des vers sous forme d'épitaphe, l'appellent sainte, d'autres sorcière ; les uns, homme et quelque chose de plus ; les autres vierge ; d'autres (1).... » Sa vie est en question : est-elle innocente ou coupable ? Lecteur, remets ton jugement jusqu'au jour de la censure universelle. Alors seulement tu sauras si elle est sainte, sorcière, homme, vierge ou... » (2). Ce scepticisme de Fuller est un pas considérable fait vers la vérité : la légende de la sorcière est morte. A mesure que l'on avance, les passions injustes, le fanatisme aveugle désarment parmi les historiens. L'un d'eux, le Dr Howell, semble même devancer l'opinion de son siècle et il a le courage de constater que la « fameuse bergère française, Jeanne de Lorraine, a fait de bien grandes choses » (3).

Il est suivi dans cette voie par Laurence Echard (4), dont l'histoire, fort défavorablement appréciée, resta populaire jusqu'à ce qu'elle fut remplacée par celle de Rapin Thoyras, traduite par Tindal.

L'auteur anonyme du règne de Henri VI, dans un Recueil dû à plusieurs plumes et prétendant former une histoire complète et critique d'Angleterre (1720), conclut, malgré sa crédulité haineuse, sur la libératrice d'Orléans : « Après le procès, Charles VII ne jugea pas convenable de laisser sous le coup d'une flétrissure aussi ignominieuse, une femme à qui on ne put refuser ce juste éloge qu'elle était une brave et vaillante amazone, la restauratrice de la monarchie française ; car si elle n'avait pas chassé les Anglais, comme elle se vantait elle-même de le faire, elle avait certainement été la principale cause de la perte de la France pour l'Angleterre. »

C'est, depuis Holinshed, la première mention sérieuse que l'on rencontre chez les auteurs anglais, du procès de réhabilitation et de son effet produit sur des hommes en qui les préven-

(1) La délicatesse de notre langue se refuse à redire une épithète à la Zola.

(2) *Fuller's Poems and Translations in Verse* publiés, en 1868, par le Dr Grossart.

(3) *Médulla historiæ anglicanæ* (1679).

(4) *The history of England*, in-fol. (1720).

tions nationales n'avaient pu ruiner tout esprit de justice et d'impartialité.

Les histoires du XVII^e siècle, depuis Bévill Higgon jusqu'à Lingard, se rattachent toutes plus ou moins aux idées de du Haillan, reprises, en 1724, par Rapin de Thoyras avec un étalage érudit qui put dérouter la critique et satisfaire l'esprit superficiel du siècle.

Nous sommes maintenant, comme à un tournant reposant, à un historien qui le premier, en Angleterre, eut l'intuition de la vraie Jeanne, n'excluant pas le point de vue providentiel dans l'explication du rôle de la Pucelle. C'est William Guthrie (1). Brisant avec les historiens antérieurs, il dispose le lecteur à comprendre la mission de la vierge lorraine en la faisant passer par les différentes phases qui préparent l'avenir et ne voit, dans le choix d'un si frêle instrument, que la marque irrécusable de la main divine. « Charles, dit-il, voulait se retirer dans le Dauphiné, vu l'état désespéré de ses affaires ; mais le ciel avait décrété que sa couronne, sa vie et son honneur seraient sauvés par l'inspiration féminine, par des conseils et des bras féminins. A quoi sert la politique de l'homme, quand il plaît à la Providence de se servir du plus humble instrument pour abattre l'orgueil du cœur. »

Comme il détruit les fables anglaises inventées pour ternir la virginale pureté de Jeanne ! « Il ne faut pas s'étonner si ses contemporains, dans leurs lettres à ce sujet (2), reconnaissent qu'elle parut non seulement supérieure à toute tentation, mais qu'elle imposa aux plus libertins de ses tentateurs des sentiments d'admiration. En vain la duchesse de Bedford, par une curiosité plus que féminine fit des recherches et des expériences dans l'espoir de flétrir ses prétentions au glorieux caractère de vierge. Comme l'or, plus elle était éprouvée, plus pure elle apparaissait. »

Jeanne est vaincue, trahie, martyrisée et Guthrie s'écrie avec une enthousiaste sympathie : « Elle tomba sacrifiée à la basse jalousie dont elle était l'objet de la part des chefs de l'armée..... Tous les Anglais, grands et petits, au lieu de considérer la Pucelle comme le plus éclatant exemple du courage

(1) *A general history of England*, 3 vol. in-fol. 1744-51, réimprimée, en 1771, sous ce titre : « *History of England to 1688*, 3 vol. in-fol.

(2) Ces lettres sont dans Quicherat, t. V, p. 105, 114, 127.

et de la vraie piété, ne virent en elle qu'un agent de l'enfer, un ministre de Satan.... Un *Te Deum* fut chanté à Paris.... »

« A peine se sut-elle vendue aux Anglais qu'elle se regarda comme perdue. Le conseil anglais, pour extirper des esprits du peuple l'idée de sa vertu et de sa divine mission, fit instruire, devant un inquisiteur, un procès formel d'impiété, sorcellerie, blasphème, ports d'habits masculins et autres charges ridicules. Mais la pureté de la vierge, sa conversation sans blâme, son intrépide vertu, son bon sens supérieur désappointèrent leur malice et émoussèrent l'aiguillon de la calomnie..... Poussée à bout sur sa désobéissance à l'Église, elle fit acte de soumission complète en tout point, excepté en celui de la réalité de ses visions célestes.. . On la déclara relapse, parce qu'elle avait repris son habit masculin, et on la livra au bras séculier... Elle demanda un confesseur, se prépara à la mort avec une édifiante piété et fut brûlée sur la place du Vieux-Marché, à Rouen. »

« Je ne ferai aucune réflexion sur les circonstances de sa mort; elle crient trop haut pour être enflées encore par la voix de l'histoire. Mais si la toute sage Providence daigne jamais venger la perfidie, la cruauté, l'injustice des particuliers sur une nation entière, les Anglais pourront lire, dans les misères qui s'abattront bientôt sur eux, l'histoire de leur châtiment pour la mort de cette vierge sans tache, qui, n'étant pas née sous leur loi et prisonnière de guerre, ne pouvait légalement être jugée par leurs Cours, ni mise à mort par leurs décisions. »

Ces lignes furent écrites avant 1747 et il n'aurait pas écrit autrement, s'il avait pu profiter des lumières nouvelles sur le même sujet que notre siècle d'érudition historique a découvertes. Il a eu la double gloire de chercher le premier une explication chrétienne de la vie prodigieuse de la Pucelle et de proclamer le premier, sans restriction ni ambages, à la face de l'orgueilleuse Angleterre, la sainteté virginale de la victime et le crime sans nom des bourreaux.

En 1794, se rencontraient, pour la première fois, à Oxford, deux jeunes gens, en qui devaient s'incarner, en Angleterre, la nouvelle poésie du XIXe siècle : Coleridge et Southey. Ils étaient les premiers nés de la famille romantique qui aura son plus bel épanouissement en Byron et Shelley. Fait curieux, à l'origine du romantisme anglais, Jeanne d'Arc fut leur inspiration, leur génie, et les sacra poètes; la Pucelle trouvait, pour

la première fois, deux bouches harmonieuses pour la chanter parmi ceux qui n'avaient prononcé son nom qu'avec malveillance ou dédain; l'aurore du XIXe siècle en Angleterre, célébrait la réhabilitation poétique de la sorcière devenue soudainement pour ses séculaires ennemis le type achevé de l'honneur, de la vertu, de l'héroïsme.

Nous devons reconnaître, avec M. Darmesteter, que s'il y avait une bien grande hardiesse, comme Anglais, il y avait aussi une généreuse idée, comme poètes, à choisir, à cette date, une telle héroïne pour sujet d'épopée. Au moment où elle parut (1796), la France n'était-elle pas menacée par une coalition dont l'Angleterre était l'âme ? Ne réhabilitaient-ils point, avec une confiante audace de poètes, aux yeux de l'Angleterre, le passé et le présent de la France à travers quatre siècles de distance ? L'épopée de Southey et de Coleridge est nôtre et doit entrer dans notre trésor littéraire : Southey fut le Gœthe de l'Angleterre et le preux chevalier de la Pucelle.

Robert Southey fut historien, poète, philosophe, critique, philologue et, dans ce champ si varié, il traça un sillon lumineux ineffaçable. Il ne lui manqua, ainsi que l'a dit Ph. Chasles, que les qualités médiocres : la sobriété et la modération.

Le charme de sa *Jeanne d'Arc* fut cette couleur chaude et crue, cette saveur âcre et verte du premier jet que, malgré des revisions, il ne voulut point entièrement enlever à son œuvre. Coleridge collabora à la *Joan of Arc ;* mais Southey était un poète érudit et régulier ; Coleridge, un penseur, un psychologue, un voyant, un créateur ; Southey était la facilité, la méthode, le souci de la vérité et de la réalité ; Coleridge personnifiait, avec l'indolence du génie, le travail difficile, la recherche du merveilleux, de l'ineffable. Swinburne l'appelle, avec V. Hugo, « le plus grand des poètes lyriques par les facultés imaginatives. » Aussi les contributions de ce dernier à l'épopée de Southey, façonnée sur les modèles connus, y parurent comme de rutilants lambeaux détachés, d'un chatoiement troublant l'unité du poème.

Aussitôt qu'il fut publié, ce disparate frappa violemment les regards et les passages de Coleridge, après avoir fait partie de la première édition, disparurent de la seconde.

Que Jeanne ait été miraculeusement inspirée, Southey ne le précise pas suffisamment dans les termes, bien qu'on puisse le déduire de l'ensemble. « Si les faits, dit-il, acceptés par tous les

historiens : la reconnaissance du roi, la découverte de l'Epée de Fierbois, ont été le résultat d'une supercherie convenue, la Vierge a dû se reconnaître elle-même coupable d'imposture et il lui eût été impossible, avec cette connaissance, de réaliser son entreprise. L'enthousiasme, et un enthousiasme d'une espèce *non ordinaire*, était nécessaire pour rendre une jeune fille capable d'embrasser la profession des armes, de conduire ses troupes à la bataille, de combattre au premier rang et de vaincre, avec des forces inférieures, un ennemi considéré alors comme invincible. » Seulement il n'admet point l'inspiration sensible : les *Voix des Saintes*.

Avant de donner la dernière forme à son poème, il a lu toutes les rapsodies latines, depuis Valeranus Varanus et l'*Amazone moderne* jusqu'à Chapelain et l'abbé d'Aubignac, qui ont parlé de Jeanne d'Arc. On retrouve dans ses notes les noms de tous les chroniqueurs, de tous les historiens, depuis Monstrelet et Hall jusqu'à Fuller et à de Serres, traducteur anglais. Comme les plus anciens, les travaux modernes n'échappent pas à ses recherches, sauf cependant le *Mystère du siège d'Orléans* du Vatican, qu'il n'a pu consulter. Mais il n'a pas eu « la coupable curiosité d'ouvrir la *Pucelle* de Voltaire ». C'est dire la candeur d'inspiration qui a fleuri dans son poème, en une Jeanne d'un charme idéal de pudeur virginale.

Southey a borné son poème à la carrière triomphale de la Guerrière : son cadre était la défaite des Anglais et la délivrance de la France ; il s'arrête là où Jeanne aurait voulu rester elle-même, le but de sa mission une fois atteint. Cependant il prête à l'héroïne ces sinistres pressentiments que l'histoire a enregistrés et qui planent dans les splendeurs de ses victoires comme un nuage aux lueurs sanglantes. Parmi les inventions les plus colorées du poème, sont ces visions de l'ignominieux bûcher et des atrocités de l'agonie.

Malgré ses défauts, qui sont peut-être des qualités de jeunesse, la *Jeanne d'Arc* de Southey est la meilleure épopée qu'ait inspirée la Pucelle, et l'auteur avait vingt ans !

Au commencement de la pièce, il renverse la légende anglaise flétrissante de la Pucelle démoniaque et sorcière. C'est l'oncle historique de Jeanne, le premier croyant à sa mission, qui parle devant le bâtard d'Orléans, hôte du sire de Vaucouleurs : « Elle dit que Dieu lui ordonne d'aller chasser les An-

glais de France. Ses parents se moquent d'elle, l'appellent folle et son père dit qu'elle est possédée ; mais moi, qui sais que jamais pensée de mal n'est entrée dans son cœur — car, depuis sa naissance je l'ai considérée comme mon propre enfant, et je suis un vieillard qui ai vu de mon temps plus d'un lunatique et plus d'un malheureux tourmenté par les Esprits mauvais — je pense qu'il y a ici tout autre chose. Entendez-là elle-même, car, si, comme je le crois, elle est du ciel, mon discours ne pourrait que lui faire tort. »

Robert de Beaudricourt la traite de folle, de possédée. « Non, je ne suis pas folle ; mais possédée, certes je le suis, s'écrie Jeanne. La main de Dieu pèse lourdement sur mon âme et j'ai vainement lutté avec le Seigneur, trop obstinément, j'en ai peur. Je puis délivrer la France ; oui je dois la sauver. Dieu est en moi, ce n'est pas de moi que je parle, que je pense, que je sens. »

« Douter de ma mission ! répond-elle à Dunois hésitant, je douterais aussi bien de la sagesse du Créateur, lorsque je contemple la belle variété des choses qui m'entourent : les champs verdoyants, les forêts profondes, la profondeur bleue du ciel et le glorieux soleil ... Il y a, Seigneur, des sentiments qui ne peuvent mentir et souvent j'ai entendu, dans le silence de minuit de mon âme, l'appel de Dieu ! »

Selon le goût de l'époque, Southey fait de Jeanne, de temps en temps, une Pucelle aux rêves humanitaires, d'une sentimentalité vague, assez déplacés dans cette bergerette, comme, du reste, ses apostrophes lyriques, réminiscences des livres bibliques ou des chants homériques. Il était aussi saturé de la lecture de nos épopées du XVII^e siècle, de Desmarets, Chapelain, Le Moyne.

Le tableau de la cour de Chinon est assez fidèle ; le roi, miraculeusement reconnu par Jeanne, a foi en sa mission. Cependant, pour plus de sûreté, il fait examiner l'héroïne par une réunion de docteurs en théologie. Elle parait devant la docte assemblée, « ainsi qu'un perce-neige jaillissant entre les feuilles jaunâtres qui cachent la terre aux premiers jours du printemps. »

Aspergée d'eau bénite, elle tient ce langage ; « Révérends Pères de l'Eglise catholique... quelque humble que je sois, je suis exempte de fraude et appelée du ciel pour être l'instrument

de son secours. D'étranges voix entendues, de mystérieuses visions nocturnes, des sentiments intérieurs dont je ne puis douter, tous ces prodiges m'assurent que Dieu est en moi, Celui-qui a révélé à mes yeux mon royal maître, confondu dans la foule et que je n'avais jamais vu jusqu'alors. » Elle fait aussi le récit d'une apparition de sainte Agnès dans une chapelle en ruine, où la bergère s'était abritée pendant un orage. Elle la vit « telle et aussi belle que dans la maison de perdition, où la puissance qu'elle servait, avec un si fervent amour, la couvrit de ses glorieux rayons. » Elle les convainc de sa mission surnaturelle par un mensonge historique, mais que la fiction du poète peut admettre. C'est un prodige soudain : une flamme d'un bleu pâle monte d'une tombe voisine ; on entend le cliquetis des armes bruire dans le séjour de la mort, comme si le guerrier couché sous la dalle funéraire se dressait dans son armure. Devant ce miracle, les Docteurs furent satisfaits : Jeanne était la fille et le chevalier de Dieu.

Elle est devant Orléans ; elle vole au combat ; la bataille s'engage, dirigée par « la vierge inspirée du ciel, faisant étinceler son cimeterre enflammé à travers la mêlée, semblable à l'ange du Seigneur frappant l'armée des Assyriens, lorsque leur roi blasphémait le nom d'Israël. »

Toute la fin du Chant VI est pleine de chaleur, d'enthousiasme vraiment français. Les chants suivants sont, la plupart du temps, d'incolores souvenirs surtout des épiques latins : Silius Italicus, Stace, Lucain. Le poète a le mérite, très rare à cette époque, de dépeindre ses héros avec leur costume, leurs mœurs, la couleur locale.

A Reims, Jeanne pose sur la tête de Charles la couronne de France. Elle pleure, puis parle, déclarant sa mission terminée et rappelant au Roi les devoirs de la royauté et les droits des peuples. Et le poème finit par ces mots, dans l'édition définitive : « Ainsi parla la Pucelle d'Orléans, accomplissant solennellement sa *merveilleuse* mission. »

La légende anglaise primitive de Jeanne l'Abominable était bien morte et la Poésie chantait sa gloire immortelle.

*
* *

Dans une de ses préfaces, Southey raconte comment, après la publication de son poème, il fut joué, à Londres, une panto-

mime sur le théâtre de Covent-Garden ; Jeanne y était emportée par des démons et précipitée toute vivante dans l'enfer. Ce dénouement révolta la foule et, aux représentations suivantes, on dut introduire un ange qui la sauvait de l'enfer en l'arrachant aux griffes diaboliques. Ce verdict de l'opinion populaire faisait dès lors monter la Pucelle d'Orléans, la martyre de Rouen, dans les gloires de l'apothéose.

Presque tout le XIXe siècle, en Angleterre, n'est, sous les formes de la littérature et de l'art, que la glorification de l'antique sorcière, devenue aux yeux des savants et du peuple, des poètes et des historiens, l'idéal surhumain de la plus sainte vertu et du plus sublime héroïsme.

L'Angleterre, en ce siècle, a trouvé pour exalter Jeanne d'Arc et son martyre, des accents que pouvait seul inspirer le remords de l'avoir méconnue. Aussi Quincey a-t-il pu dire qu'il était réservé aux Anglais de rendre à la Pucelle d'Orléans la justice réparatrice qui lui était due.

Quant au fond même de l'histoire de Jeanne, ce n'est certes pas aux Anglais qu'il faut demander les révélations critiques et historiques qui, depuis Lenglet-Dufresnoy (1), ont tenté de nobles et savants esprits, jaloux de faire la lumière autour de cette figure à jamais attractive. Ainsi que le dit de Quincey, pour retracer avec quelques détails l'histoire de la Pucelle, il n'y a plus guère qu'à glaner dans les documents français depuis les décisifs travaux de Quicherat. Aussi, sous ce rapport, les Anglais, généralement, se contentent-ils d'être les échos et, rarement, les critiques des travaux français.

Nous citons encore un auteur qui fut au seuil de notre siècle un admirateur ému de Jeanne d'Arc : Nathaniel William Wraxall (2). « Je ne suis point surpris du vif et enthousiaste attachement que les Français entretiennent toujours pour sa mémoire. Les circonstances critiques et désespérées où elle apparut, son sexe, sa jeunesse, l'obscurité même de sa naissance, le succès sans égal qui couronna ses entreprises, la cruelle sentence qui la condamna à mort, la teinte merveilleuse répandue sur toute son histoire, accrue encore et fortifiée par le respect que le

(1) *Histoire de Jeanne d'Arc*, 2 vol. 1753-54. Cette histoire n'est guère qu'une copie incomplète de l'histoire manuscrite de Richer.

(2) *Historical Mémoirs of my own time* (1772-1784). 2 vol. in-8°

temps assure à tout grand événement ; toutes ces causes réunies ont concouru à l'élever au dessus de l'humanité mortelle. Rome et Athènes l'auraient sans doute mise au nombre de leurs divinités tutélaires et auraient élevé des temples en son honneur. »

Et maintenant, terminons ce livre d'or de la Pucelle d'Orléans : des volumes entiers ne seraient point assez vastes pour signaler les œuvres d'apothéose dans les monuments, les arts, la littérature des Anglais en faveur de Jeanne la sublime, de la sainte Pucelle. Finissons-le par un des plus beaux passages de Coleridge, d'une inspiration si pénétrante. « C'était une douce fille, et dans chacun de ses mouvements son âme très innocente étincelait au dehors avec tant d'éclat qu'à la voir on ne pouvait s'empêcher de dire que le péché, chez elle, était chose impossible. Et c'était avec raison, car elle vivait dans ce monde mauvais, comme dans un champ de tombes, sans toucher aux souillures des morts.... Une main puissante était sur elle... et engloutie dans son rêve prophétique, elle s'assit comme un spectre aux yeux large ouverts. Et silencieuse, au milieu des palpitations et des sanglots, intérieurement elle essayait, en luttant, de fuir et, toujours vaincue, elle sentit une présence absorbante. Pendant qu'elle s'efforçait ainsi dans sa tremblante extase, de grandes ténèbres l'enveloppèrent et une voix fit entendre des accents qui ne sont pas de la terre. « O toi, disait-elle, la choisie du Très-Haut, toi que tous ceux qui sont sanctifiés dans le ciel regardent dans l'attente... Sauve ton pays !... »

Connaissez-vous la *Yungfrau*, dans l'Oberland bernois ? C'est la sœur de la Vierge de Domrémy et son image radieuse.

Chaque jour elle brille des lueurs roses de l'aurore ; mais bientôt volent autour d'elle des nuages en essaim fantastique ; il enveloppent un instant la belle Yungfrau. Le roi des astres monte dans le ciel et toutes ces vapeurs errantes s'enfuient comme les papillons noirs de la nuit. Le soleil la couronne d'un diadème d'or et la revêt d'un éblouissant manteau de rayons. O Jeanne, la Vierge, ce fut votre destinée... les nuages de la calomnie haineuse voilèrent votre céleste figure. Le soleil de justice s'est levé..... vous inondant de clartés immaculées ; l'Eglise vous vénère. Resplendissez maintenant, sainte Pucelle, dans le royaume de la sainteté et de la gloire immortelle !

LOUIS ROBERT,
du Clergé de Paris.

LE

# BIENHEUREUX PAPE URBAIN V

(*Suite*)

---

## X

Une épreuve particulière vint augmenter les embarras du saint pontife. Ce fut la mort du roi de France, Jean le Bon, qui, prisonnier sur parole des Anglais, retourna à Londres malgré ceux qui voulaient le retenir en France, disant avec une grande loyauté. « Si la bonne foi était bannie du reste de la terre, elle devrait se refugier dans la bouche des rois ».

Le pape, qui perdait avec ce prince le chef de la croisade, ne se laissa point abattre par ce malheur ; mais il se hâta d'écrire à Charles V, qui devait mériter le titre de Sage, et il le fit en ces termes : « Sire, prenez confiance en Dieu, appliquez-vous à l'exercice de toutes les vertus ; tachez autant qu'il sera en vous de ranimer par les douceurs de la paix et de la tranquilité votre peuple, brisé par des guerres continuelles. *L'honneur du roi aime le jugement et la justice affermit son trône.* Faites donc profession d'aimer la justice et ne l'abandonnez jamais. Ayez un grand respect pour l'église romaine et pour toutes les personnes ecclésiastiques, afin de plaire à Dieu qui vous donnera un règne heureux si vous savez vous le rendre propice. » Dans le même temps le saint pontife perdit le cardinal de Talleyrand Périgord, qui avait rivalisé de zèle et de capacité avec le cardinal Albornos pour soutenir la sage politique du Saint-Siège. Urbain V le remplaça par le

B. Pierre Thomas, religieux Carme, dont nous allons voir les habiles négociations et qu'Innocent VI avait déjà utilement employé au service de l'Église. Cet intelligent religieux, envoyé successivement à Naples, en Allemagne, en Hongrie et à Venise, pacifia ces divers états et réussit à faire prendre la croix à plusieurs princes de l'Europe.

L'empereur grec Jean Paléologue, comprenant qu'il était perdu si les chrétiens de l'Occident ne venaient pas à son aide, avait déjà envoyé des ambassadeurs au pontife romain. Urbain V nomma le B. Thomas son légat *à latere* dans tout l'Orient. Il visita tour à tour Constantinople, Chypre, la Crète, l'Asie Mineure, renforçant partout les garnisons des chrétiens, combattant les Turcs avec l'aide des Chevaliers de Rhodes et ramenant au giron de l'Église, par ses ardentes prédications, des provinces et des royaumes entiers. A son retour triomphal dans Avignon, le pape le nomma Patriarche de Constantinople et le chef de la croisade.

Les Turcs voyant alors les peuples de l'Occident se réunir contre eux, prirent les devants et attaquèrent les chrétiens à Smyrne, en Chypre et en Grèce ; mais il ne prirent point au dépourvu la vigilance du pape, qui envoya le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, et le B. Thomas pour s'opposer à cette triple invasion. Les Musulmans se virent obligés de reculer devant les efforts des Croisés; mais ils ravagèrent la Thessalie et la Morée.

C'est alors que Jean Paléologue, s'unissant aux troupes de l'Occident et joignant ses vaisseaux à ceux de Venise et de Gêne, entra enfin pleinement dans le plan tracé par Urbain V, qui, en ce moment commandait à l'Europe et allait la pousser, comme aux XII^e et XIII^e siècles, contre les infidèles.

Malheureusement il arriva encore que la division des princes chrétiens en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et en Pologne arrêta ce généreux élan. Il fallut qu'Urbain V, au moment où les galères de Venise, chargées de l'armée des Croisés, allaient partir pour l'Orient, fit dire à leurs chefs d'attendre qu'il eût rétabli la paix dans ces contrées pour réunir leurs efforts contre l'ennemi commun. Mais ce ne fut pas chose facile ; il fallut d'abord combattre Charles le Mauvais, roi de Navarre. Le maréchal de Boucicault et Du Guesclin le battirent à Mantes et l'écrasèrent ensuite à Coche-

rel. Mais vaincu en France, ce prince se rendit en Espagne où il devint l'allié de Pierre le Cruel dont il était le digne ami. C'est alors que pour arrêter la guerre fratricide que se faisaient le roi de Castille et Henri de Transtamare, Urbain V écrivit aux deux rois et parvint, non sans peine, à faire cesser leurs hostilités. Vint après le tour du roi d'Aragon, que le pape dut réconcilier avec l'abominable Pierre de Castille et obliger par la menace de l'excommunication de rendre les biens de l'Église dont il s'était injustement emparé (1). Le courageux pontife sut aussi obliger Jean Sans Terre, roi d'Angleterre, à payer le denier de saint Pierre, que son royaume devait depuis de longues années au Saint-Siège. Enfin il força Casimir, l'impudique roi de Pologne, à mettre fin à ses désordres et à vivre chrétiennement avec sa pieuse épouse. « C'est ainsi, dit le dernier biographe de notre pontife, qu'Urbain V parlait aux rois et savait les dominer. Ses vertus leur inspiraient de la vénération et sa vigueur de la crainte. Les princes étaient naturellement disposés à l'écouter; car ils savaient qu'il n'obéissait qu'à la voix du devoir et ne suivait ni les conseils de l'ambition, ni les inspirations de l'amour propre. Personne n'osait lui résister en face.

L'Europe entière lui était soumise et formait sous sa domination un seul royaume, une seule famille dont il était comme le père. Ses lettres et ses légats allaient partout ranimer le zèle et réprimer les abus. L'Église avait repris sur les âmes son ancien empire, et la chrétienté était reconstituée. On croyait voir les plus beaux siècles de l'Église. Presque tous les rois de l'Europe vinrent vénérer Urbain V à Rome ou en France, recherchèrent son amitié, lui demandèrent ses conseils ; et voulurent concourir avec lui au salut de l'empire et de l'Église, également menacés par les Turcs et par les grandes compagnies. »

## XI

En voici une preuve frappante entre beaucoup d'autres. La grande réputation de notre pontife porta l'empereur Charles IV à venir le visiter dans Avignon. Il y entra le jour de la

(1) Entre autres de la Sardaigne et de la Corse.

Pentecôte, au mois de mai de l'année 1365. Un grand nombre de princes et de seigneurs allemands l'accompagnaient, et il assista à la messe solennelle, que chanta le pape. Il était revêtu des ornements impériaux, le front ceint de la couronne, tenant d'une main le sceptre et de l'autre le globe d'or surmonté de la croix.

Mais dans les entretiens qu'il eut avec l'empereur, le pape, qui lui parlait de la croisade et du retour du Saint-Siège à Rome vit avec peine que ce monarque n'avait ni l'intelligence ni la fermeté nécessaires dans sa haute position. C'est alors que, plein de zèle pour le salut de la chrétienté, il résolut de faire seul, avec la grâce d'en haut, ce que Charles IV était incapable d'accomplir. Selon Urbain V, il fallait employer pour la réussite de la croisade le puissant secours des grandes compagnies qui ruinaient la France et l'Italie par leurs déprédations. Il l'écrivait au Sacré-Collège le 26 février 1364 : « De quelle douleur notre âme est remplie quand nous voyons cette multitude d'hommes, qui appartiennent au troupeau de Jésus-Christ, montrer la rage et la férocité des loups ! Quel deuil pour notre sainte mère l'Église quand ses enfants, qui devraient être ses défenseurs, deviennent ses bourreaux et vivent comme des payens ! Quel sujet de larmes quand ils se voient affaiblis par ces ennemis intérieurs..... »

Le pape fit plus encore, et forma une ligue de toutes les villes italiennes qui redoutaient ces bandes de brigands ; puis il donna l'ordre au cardinal Albornos, à la reine Jeanne de Naples, aux doges de Venise et de Gênes de s'unir contre ces misérables, et enfin il détermina l'empereur lui-même à entrer dans cette ligue du bien public ; car, disait-il : « Puisqu'il est écrit que l'on doit répondre aux insensés suivant leur folie, que tous se lèvent avec courage et unissent leurs forces contre les impies et les ennemis de Dieu et des hommes, qu'on les combatte vaillamment, qu'on s'oppose à leur passage ; que, pleins de confiance en Dieu, les fidèles les poursuivent vivement, que l'univers ne cesse de combattre contre ces insensés..... (1)»

Ces exhortations du vigilant pontife produisirent leur effet et les grandes compagnies furent dispersées ; car de tous côtés

(1) Regeste, T. III, fol. 240.

les populations catholiques se levèrent en masse contre ces malandrins, qui furent réduits à l'impuissance ; leur chef Armand de Cervoles fut mis à mort et remplacé par Duguesclin, que le roi Charles V chargea de conduire ces bandes indisciplinées en Castille contre Pierre le Cruel.

Urbain V profita de ce répit pour faire un pieux pèlerinage à Saint-Victor de Marseille, qu'il n'avait pas revu depuis son élection à la papauté. Sur la route il visita, à Apt, le tombeau de son admirable parent, saint Elzear de Sabran, et de son angélique épouse sainte Delphine. Il inscrivit le nom bienheureux du Comte dans les dyptiques sacrés, et la mort seule l'empêcha de rendre le même hommage à la très sainte veuve d'Elzear de Sabran.

D'Apt, notre pontife vint se reposer à Marseille dans sa chère abbaye de Saint-Victor qui était, on le sait, l'un des plus anciens et des plus illustres monastères du midi de la France. Il fut fondé au dessus de la crypte où les martyrs de Marseille saint Lazare, saint Victor et leurs compagnons s'étaient cachés pendant la persécution. Jean Cassien, l'ami de saint Léon le Grand, le disciple fidèle de saint Jean Chrysostome, y réunit un grand nombre de moines dont il fut le législateur. Sainte Marie Magdeleine, racontent les plus vénérables traditions de la Provence, y commença sa pénitence avant de se retirer dans le désert de la sainte Baume (1). Cette grotte de Saint-Victor fut le berceau de la foi dans le sud-est de la France. On creusa tout autour comme aux catacombes de Rome, des allées souterraines où furent ensevelis les premiers martyrs de Marseille.

Nous ne pouvons faire ici l'histoire de la célèbre abbaye, mais nous dirons les travaux qu'Urbain V exécuta pour la fortifier et l'embellir, car il l'aimait si tendrement qu'il voulut durant plusieurs années en garder la crosse et ne la céda à Pons de Ulmo que lorsque les grandes affaires de la chrétienté l'obligèrent de s'en séparer. Ce fut Urbain V qui fit reconstruire le mur d'enceinte de Saint-Victor, y ajouta des créneaux et des tours qui lui donnaient l'air d'une citadelle. Il agrandit l'église, prolongea le sanctuaire et fit construire une grande tour

(1) Voir les *Pèlerinages monastiques* par le moine Théophile. — T. II, pp. 57-159 et 258-317.

carrée qui existe encore où furent placées par son ordre vingt trois cloches de toutes dimensions. L'aspect de l'abbaye était imposant, et ce qui a survécu en atteste l'ancienne magnificence. Pour honorer les saintes reliques dont la garde lui fut autrefois confiée, il fit deux chasses en or et en argent : l'une était destinée à recevoir le chef de saint Victor et l'autre *celui de Saint Cassien. La chasse de saint Victor coûte seule* quatre mille florins d'or. Urbain V enrichit l'église de magnifiques ornements en soie et en drap d'or. Quand la restauration de l'église fut achevée il vint en consacrer l'autel et pour cela fit à pied le trajet d'Avignon à Marseille Dix cardinaux et une foule de prélats l'avaient suivi et ajoutèrent à l'éclat de cette belle cérémonie. Entrons dans quelques détails. La ville de Marseille vola toute entière au devant de lui, dès que l'on annonça son arrivée. Une longue procession vint à sa rencontre. L'étendard de la ville et celui de la reine Jeanne ouvraient la marche. Le dais fut présenté au pape à la porte de France. Autour de lui et sous le dais étaient placées les chasses de saint Lazare et de saint Victor, de saint Cassien et de saint Louis de Toulouse. Une foule immense remplissait les rues et les places publiques. Toutes les rues que le pape devait traverser pour se rendre à Saint-Victor étaient richement tendues et illuminées. Les habitants rendirent tant d'honneur au pape, s'il en faut croire Pétrarque, qu'on aurait cru qu'ils rêvaient non pas un homme, mais celui dont le pape est sur la terre le représentant et le vicaire. De tous côtés éclataient des cris de joie et des chants à la louange du Pape. Urbain V, heureux de tous ces témoignages d'affection que lui donnait une grande cité, sentit plus d'une fois de douces larmes mouiller ses yeux. Mais, reportant à Dieu seul le triomphe que lui décerne Marseille, il répétait à voix basse ces paroles du prophète que les souverains pontifes, ses successeurs ont toujours eues sur les lèvres en pareille circonstance : « *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* » Le souverain de Rome lui vint à l'esprit au milieu de ce triomphe. Il prononça même ces mémorables paroles : « Devrai-je aller en Italie et à Rome seulement pour exciter la dévotion des fidèles, cette raison suffirait pour m'y déterminer » (1).

(1). La plupart des monastères de France furent fortifiés, à cette époque, de la même manière, à cause des Routiers.

Continuons le récit de cette magnifique démonstration de l'amour des Marseillais pour le vicaire de Jésus-Christ. A droite de la porte de France s'élevait le couvent des Trinitaires. Le pape s'y arrêta quelques moments et adressa une pieuse allocution aux religieuses de Sainte-Claire, qui étaient sorties de leur monastère et s'étaient réunies en ce lieu pour chanter des hymnes avec les louanges d'Urbain V. Le saint cortège se dirigea ensuite vers la place de Lenche (1), où des religieuses bénédictines de Saint-Sauveur, rangées devant la porte de leur abbaye, mêlaient leurs acclamations à celles de la foule. Sur la place des Accoules, il rencontra les Cisterciennes de Sion, sorties aussi de leur cloître pour cette circonstance extraordinaire. Puis il se dirigea vers l'abbaye de Saint-Victor, où il resta tout le temps de son séjour à Marseille. Les cardinaux s'établirent à l'évêché, à la commanderie de Saint-Antoine et chez les principaux habitants. Après avoir consacré l'autel majeur de Saint-Victor, Urbain V reprit le chemin d'Avignon, le 24 octobre 1365, laissant le peuple de Marseille ravi de sa douceur et de sa grande piété.

## XII

Cet accueil enthousiaste ne pouvait faire oublier au saint pontife la préparation de la croisade dont il désirait si vivement la réussite. Enfin il eut joie d'apprendre, au mois de juin 1365 que le roi de Chypre était parti de Venise avec son armée et sa petite flotte (2). Il lui écrivit aussitôt : « ... Nous prions Dieu avec une vive ardeur de diriger votre marche d'inspirer vos actions, de soutenir votre armée, de vous accorder le succès, le salut et la prospérité afin que l'Église universelle se réjouisse, que l'infidèle frémisse de crainte et qu'une foule de chrétiens sente le désir d'imiter votre sublime dévouement... »

N'osant se rendre directement en Palestine, trop bien défendue, Pierre de Lusignan, conseillé par le B. Thomas,

(1) C'est dans les caves des maisons construites sur l'emplacement du monastère de Saint-Sauveur que l'on voit ce qui reste de la prison de Saint-Lazare dans l'antique caserne des soldats romains.

(2) Elle comprenait 10,000 fantassins, 1500 cavaliers et 100 voiles.

légat de la croisade, résolut d'attaquer Alexandrie. Son entreprise réussit et il chassa les Sarrasins de cette importante cité. Malheureusement, après ce coup hardi, les croisés anglais et même les chevaliers de Rhodes ne voulurent pas continuer la campagne, qui commençait si bien, et, malgré les efforts du légat et des croisés de France et d'Allemagne, qui voulaient au moins conserver Alexandrie comme port de ravitaillement et d'entrée en Egypte, la flotte chrétienne revint honteusement en Europe. Il faut entendre les sanglants reproches, adressés, par Pétrarque, à ces croisés dégénérés : « ... Ce n'est pas Alexandrie seulement qu'ils ont perdu par leur lâcheté, c'est encore Memphis, Antioche, Damas et Babylone que ces indignes guerriers auraient pu conquérir ; mais une avarice semblable à celle des peuples barbares, un vil amour de l'or, la crainte de perdre un moment de plaisir l'ont emporté sur la vertu rude et austère ; chargés de butin ils ont pris la fuite, oubliant les intérêts de la foi et de la chrétienté... » (1)

Ces reproches si mérités furent dépassés par l'indignation du bienheureux Légat Pierre-Thomas, qui en mourut de douleur, après avoir écrit au pape une lettre désolée : Il lui disait : « Quant Josué livrait des combats, les murailles tombaient devant lui et le peuple de Dieu entrait dans les villes ; mais ici, ô mon Dieu ! à Alexandrie, les tours et les remparts ont été abandonnés comme de simples retranchements et une ville populeuse comme Paris, belle comme Denise, riche autant que Gênes, et la reine de l'Egypte, a été abandonnée sans combat, lorsqu'elle aurait pu devenir l'avant-poste des chrétiens en Orient, si on avait su la garder.... »

La vengeance céleste poursuivit les lâches croisés jusque dans l'île de Chypre : une épouvantable tempête fut sur le point d'engloutir la flotte chrétienne et un cri de réprobation s'éleva dans toute l'Europe contre ceux qui, après une si belle conquête, l'avaient honteusement abandonnée. Du côté des Musulmans la vengeance fut encore plus terrible. Le Soudan de l'Egypte fit mourir dans les tourments deux cents esclaves chrétiens qui le servaient et une cruelle persécution sévit dans tout l'Orient contre l'Eglise. L'ordre des Frères Mineurs

(1) Pétrarque, Séniles, lib. VIII.

compta de nombreux martyrs. C'est à cette époque sans doute que fut établi le honteux tribu des esclaves dont parlent les Annales de l'empire ottoman. Les villes chrétiennes soumises à ces infidèles devaient leur donner le cinquième de leurs enfants. On choisissait ceux qui étaient les plus beaux et les plus robustes ; on les élevait dans la religion de Mahomet et c'était la garde des sultans et plus tard le corps terrible des Janissaires.

Malgré ses désastres, malgré l'indifférence coupable des princes de l'Europe, l'intrépide pontife ne voulut pas abandonner entièrement la pensée d'entreprendre, dans un moment opportun, une seconde croisade. C'est pour cette raison qu'il fit continuer dans tout l'univers catholique les prédications pour le saint pèlerinage de Jérusalem. Mais ce qui lui parut le plus utile, ce fut de travailler de nouveau activement à l'union de l'église grecque et de l'église latine. On le sait, presque toutes les croisades échouèrent par la faute des Grecs, qui pour la plupart détestaient autant les croisés que les Turcs. Aussi quand le zélé pontife vit le roi de Hongrie prêt à partir pour la Palestine avec une très forte armée et le roi de Chypre ainsi qu'Amédée de Savoie faire de grands armements pour le seconder, il écrivit en ces termes à l'empereur Jean Paléologue : « Rentrez avec bonne foi et sans aucune feinte dans le sein de l'Église véritable. Profitez du temps que Dieu vous donne. Si vous le faites, nous vous reconnaîtrons vous et votre peuple pour nos fils bien-aimés... »

En effet l'empereur des Grecs se voyant toujours plus exposé aux insultes et aux attaques des Turcs promit d'abandonner le schisme et signa même la formule souscrite jadis par Michel Paléologue au concile de Lyon ; car Urbain V connaissant les ruses et les subtilités des Grecs, prenait avec eux les plus minutieuses précautions. Enfin cette union si désirée put se réaliser comme nous le verrons plus loin, et le pape échangea des présents avec le souverain de Constantinople ainsi qu'il est d'usage après la conclusion d'une heureuse alliance (1).

(1) Les vers suivants, composés par Urbain V accompagnaient, des *Agnus Dei* : Balsamus et munda cera cum Christamas unda
Conficiunt Agnum, quod munus do tibi magnum
Fronte velut natum per mystica sanctificatum.
Fulgura desursum depellit et omne malignum,
Peccatum frangit, ceu Christi sanguis, et angit.

Cependant le roi de Hongrie ne pouvait plus retenir l'ardeur de ses guerriers et comme le pape priait d'attendre encore un peu pour réunir en une seule attaque les efforts des croisés, il tourna ses armes contre la Bulgarie où l'Église avait des ennemis encore plus dangereux que les Turcs. Ce pays était depuis longtemps un foyer d'erreurs et de révoltes. C'est là que naissaient les hérésies monstrueuses qui allaient infecter les royaumes de l'Occident. Toute trace de christianisme s'y était effacée. On ne savait plus au juste quelle religion suivaient les Bulgares ; c'étaient les erreurs de Manès et les rêveries de Mahomet combinées ensemble, mélange si honteux qu'au moyen âge le nom de Bulgare (Boulgre) était une injure sanglante. Le roi Louis de Hongrie crut servir l'Église et enlever un appui aux Turcs en soumettant la Bulgarie. Il envahit donc cette contrée à l'improviste. Le roi Stratimir n'a pas le temps de se reconnaître et déjà le roi de Hongrie est sous les murs de la capitale et en forme le siège. Au bout de quelques jours il s'en empare et Stratimir est fait prisonnier. Dans son cachot ce prince se convertit à la foi chrétienne, reçoit le baptême et jure fidélité à son vainqueur. Son peuple l'imite dans son retour à la vraie foi et deux cent mille Bulgares se déclarent catholiques. Le pape confie leur évangélisation aux frères mineurs dirigés par leur général Marc de Viterbe, et par l'archevêque de Colosses et l'évêque de Ténédos.

Encouragés par ce succès, les habitants de la Servie voulurent, avec une armée de 50,000 hommes, s'emparer de la grande cité d'Andrinople ; mais les Turcs vinrent en très grand nombre secourir leurs coreligionnaires et obligèrent les chrétiens à lever le siège pour se défendre contre les attaques furieuses des Musulmans qui en firent un grand carnage. Cependant cet échec particulier ne fit qu'accroître l'ardeur guerrière d'Urbain V qui de nouveau écrivit à tous les princes de l'Occident pour les conjurer d'imiter l'exemple du roi de Hongrie. Amédée, comte de Savoie, répondit à cet appel avec les Gênois et les Vénitiens. Leurs flottes firent éprouver de grandes pertes aux infidèles qui n'osèrent durant quelques années renouveler leurs attaques. Mais la France, l'Angleterre et l'Allemagne, quoique jouissant

Prœgnans servatur, simul et partus liberatur.
Munera fert dignis, virtutem destruit ignis.

d'une paix profonde, n'eurent pas l'énergie nécessaire pour seconder les efforts du pape et de ses courageux alliés. On voyait bien que l'Europe n'était déjà plus comme aux siècles passés une seule famille, un seul peuple dont le vicaire de Jésus-Christ pouvait s'appeler chef. C'est alors qu'Urbain V eut une idée de génie. Ce fut dit un de ses biographes, de défendre aux chrétiens tout commerce avec les Musulmans, qui vendaient fort cher aux Vénitiens, aux Gênois, aux Arragonais les parfums et les épices de l'Orient, le blé, le vin, la soie etc., etc. On ne pourrait désormais continuer ces relations commerciales que si le roi de Chypre et les chevaliers de Rhodes y avaient leur bonne part (1). Par cette mesure si simple et au fond si équitable, le Pape empêcha une grande partie de l'or de la chrétienté d'aller enrichir les infidèles et de sauver ainsi pour le moment le royaume de Chypre et l'île de Rhodes, ces derniers boulevards de la sainte Église.

## XIII

Cependant le pape se voyant délivré du souci de la croisade par cette habile mesure, tourna ses regards vers Rome, qui attendait toujours son pontife. Le cardinal Albornos lui avait dit, tout en combattant avec succès les princes et seigneurs italiens ennemis de l'Église, qu'on ne pouvait considérer comme achevée la conquête de l'état pontifical, tant que le vicaire de Jésus-Christ ne viendrait point par sa présence rendre indissolubles les liens qui le rattachaient à la Ville éternelle. Une ambassade solennelle des Romains, suivie bientôt de celle non moins importante de la République de Florence, reçut d'Urbain V un accueil favorable surtout quand le célèbre écrivain Boccace (2), qui en était le chef, lui eut offert de la part des Florentins cinq galères et une escorte de 500 hommes d'armes (1366).

Encouragé dans cette pensée du retour à Rome par le V.

(1) Magnan, *Histoire d'Urbain V.*

(2) Boccace, né à Florence, fut un grand érudit et peut-être l'écrivain le plus pur de son siècle. Après une jeunesse fort orageuse et dont le *Décaméron* n'est que la trop fidèle image, il se convertit et pensa même à se faire chartreux pour expier ses désordres passés.

Pierre d'Arragon et par Pétrarque, le pape déclara son intention de revenir à Rome après les fêtes de Pâques de 1367. C'est alors que le fameux poëte qui venait de triompher au capitole adressa à Urbain V une lettre éloquente où la beauté des pensées le dispute à la noblesse du style : « Comment, lui dit-il, pouvez-vous goûter le repos aux bords du Rhône et sous vos lambris dorés, quand le Latran est à terre et que la mère de toutes les Églises, n'ayant plus de toit, est ouverte au vent et à la pluie. Les temples augustes de Pierre et de Paul chancellent et là où furent autrefois les somptueux édifices des saints apôtres, on ne voit plus que des ruines et des tas de pierres. Est-ce que le nom que vous portez ne vous fait pas de secrets reproches? Comment peut-on vous appeler Urbain si vous fuyez la ville : *Urbem* d'où ce nom vient? »

Pétrarque examine ensuite les raisons qu'on peut alléguer contre le retour du Saint-Siège à Rome. Trois sortes d'hommes ont empêché, suivant lui, les prédécesseurs d'Urbain V de quitter Avignon. Les uns n'avaient pas assez d'intelligence pour choisir le meilleur parti, il faut les plaindre ; les autres avaient de l'esprit et peu de vertus : l'amour du sol natal et les voluptés les enchaînaient à Avignon ; ils préféraient leurs plaisirs au bien public ; enfin les derniers avaient de l'esprit et de la bonne volonté, mais, trompés par leur inexpérience et accablés sous le poids des années, ils crurent qu'Avignon était préférable à Rome. Tout leur paraissait suspect en Italie, l'eau, le vin, la nourriture, le climat. Ils croyaient qu'ils ne pourraient jamais passer les mers, que les Alpes leur opposeraient des barrières infranchissables... »

Suit l'éloge de l'Italie (1) : c'est le plus beau pays du monde, l'air y est excellent, les vins y sont meilleurs que sur les bords du Rhône. L'amour de la patrie aveuglait ici le poëte. Il osait alléguer de pareilles raisons à un pape aussi austère qu'Urbain V. Mais bientôt il rougit de la faute qu'il vient de commettre et donne au pape des raisons plus propres à faire impression sur son esprit ; il prouve qu'il lui sera plus facile à Rome de diriger la croisade contre les Turcs ; enfin il termine par une belle prosopopée ; il suppose que Jésus-Christ, au moment de la mort, lui rappel-

(1) De Sade, *Viaggi di Petrarca*, T, II.

lera qu'il avait préféré autrefois Rome à la Galilée, tandis que le pape préférait le Rhône à Rome, et quand Jésus-Christ lui dira : « Donnez-moi des nouvelles de votre peuple, que fait-il ? comment le pape pourra-t-il répondre ? Enfin ajoute-t-il, au jour du jugement, voudrez-vous ressusciter parmi les pécheurs les plus grands qu'il y ait au monde ou dans la compagnie de Pierre, de Paul, d'Etienne, de Laurent de Sylvestre, de Grégoire, de Jérôme, d'Agnès, de Cécile et de tant de milliers de saints qui reposent dans la confession du Christ (1). »

Malheureusement le poëte-lauréat avait des idées presque païennes sur le rôle que l'empereur d'Allemagne devait jouer dans ce retour de la papauté à Rome, car il considérait cette ville comme l'épouse du César couronné. Urbain V excusa ce faux patriotisme, mais remercia Pétraque de ses bons sentiments pour le Saint-Siège rétabli dans la Ville éternelle. A la nouvelle du retour prochain du pape toutes les villes d'Italie s'émurent. Venise, Gênes, Pise offrirent à Urbain V leurs galères pour le porter, lui et sa cour, jusque sur les bords du Tibre. Le roi de France attristé, au contraire, de ce départ et craignant quelque embûche du côté des Italiens, offrit au Père des fidèles une nombreuse armée pour contenir, de loin, les mécontents. De son côté l'empereur Charles IV lui offrit de descendre avec lui dans la péninsule ou d'aller lui préparer les voies jusqu'à Rome. Le prudent pontife répondit à l'empereur qu'il ferait bien de le précéder à petites journées. Il profita aussi de ces bonnes dispositions pour réaliser la formation d'une nouvelle ligue entre Charles IV, Louis de Hongrie et les puissants seigneurs italiens pour contenir le tyran Barnabo Visconti ; enfin en Espagne il excommunia une dernière fois le roi de Castille, Pierre le Cruel, qui fit peu de temps après une fin honteuse et bien méritée par ses crimes abominables.

## XIV

Les grandes entreprises de notre admirable pontife ne l'empêchaient point de prendre les mesures nécessaires pour mainte-

(1) Ibidem.

nir avec fermeté la discipline ecclésiastique par la tenue régulière des conciles provinciaux. A cette occasion il écrivait le 25 novembre 1364 à tous les métropolitains de la chrétienté : « Les canons sacrés nous prouvent qu'autrefois les saints Pères les Souverains Pontifes et les évêques célébraient de temps, à autre, des conciles pour extirper les vices, répandre les semences des vertus chrétiennes et défendre la liberté et les possessions de l'Eglise ; mais depuis qu'on a interrompu la célébration des conciles les plus grands maux affligent le peuple chrétien; aussi nous vous exhortons et vous ordonnons de convoquer au plus tôt le concile de votre province pour mettre fin à tant de maux..»

Le mouvement pour les conciles fut donné en premier lieu par les trois provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun, en Provence ; et celle d'Avignon ne tarda pas de suivre cet exemple. Puis vint la grande province de Tours, celles de Toulouse, d'Auch et de Narbonne. Il suffirait d'énumérer les canons institués par ces doctes et pieuses assemblées pour avoir un tableau complet de la réforme de l'Eglise catholique au XIVe siècle. Ces vénérables assemblées furent terminées par le choix des nouveaux cardinaux qui devaient aider le pape dans ses importantes fonctions. On y remarqua le célèbre Marc de Viterbe, général des Franciscains, qui avait tant travaillé pour ramener la paix en Italie, Guillaume Sudre, Dominicain et évêque de Marseille et Anglie de Grimoard, le propre frère d'Urbain V.

C'est à cette époque que le pape perdit son vénérable père. Il l'avait accueilli dès les premières années de son pontificat avec le respect et la vénération qu'il lui devait. Il ne voulut pourtant pas que son père acceptât la pension que le roi de France désirait lui faire, se réservant à lui seul l'honneur et la consolation de fournir à ses dépenses. Le bonheur de cet illustre vieillard était complet. Il mourut âgé de cent ans environ, dans le palais des papes, quatre semaines après la promotion au cardinalat de son fils Anglie. Urbain V l'assista de ses prières à ses derniers moments, lui donna l'indulgence plénière de ses péchés et reçut son dernier soupir. Le pape veilla à la sépulture de son père et de sa mère ; il leur éleva un tombeau dans l'église du château de Bédones, où il établit une collégiale de chanoines qui devaient prier pour les membres de sa famille. En 1855, on y retrouva le tombeau des Grimoards.

Après ses parents, Urbain V n'aimait rien tant que sa famille

religieuse ; il l'avait montré à Saint-Germain d'Auxerre et à Saint-Victor de Marseille, il le fit voir encore dans la construction d'un beau monastère à Montpellier (1), cette ville qu'il aimait particulièrement et où il fut longtemps professeur. Le 14 février 1367 entouré de douze cardinaux et de beaucoup d'évêque, il présida à la dédicace de l'église du nouveau monastère qu'enrichit de précieuses reliques et de somptueux ornements.

De retour à Avignon le pape ne pensa plus qu'à son départ pour Rome. Le cardinal Albornos lui avait envoyé quatre galères commandées par Gomez, son neveu. Il apprit au souverain Pontife qu'une grande paix régnait dans toute la péninsule. Ce message raffermit le pape dans sa résolution. Il donna de grands éloges à l'énergique cardinal et céda, pour dix ans, à Gomez les revenus d'Ascoli, l'une des grandes cités de l'Ombrie. En même temps il écrivit aux fières d'Albornos, qui étaient en Espagne, de venir se joindre aux prélats et aux cardinaux qui devaient le suivre en Italie et leur promit de les mettre à la tête des villes et des provinces de l'Etat ecclésiastique.

Si l'Italie se réjouissait de ce retour la France et son sage roi s'affligeaient, nous l'avons dit, de voir le siège de la papauté transféré à Rome. On comprend cette peine, mais on ne peut la partager entièrement, car le pape à Avignon n'était pas véritablement le père de tous les fidèles et avait presque nécessairement une prédilection pour le beau pays de France où il était né (2). Le prudent Charles V qui craignait, non sans raison, une regrettable diminution de sa puissance royale dans ce projet d'Urbain V, envoya au pape une grande ambassade dont le chef, le Docteur Nicolas Oresmes le harangua solennellement en plein consistoire. Voici une courte analyse de son dis-

(1) Urbain V, après la cérémonie, visita la nouvelle abbaye, mais n'en fut pas content ; il dit aux architectes : « Je vous avais commandé de bâtir une église et vous ne m'avez fait qu'une chapelle. » Mais quand il vit le somptueux monastère élevé à côté de l'église, il devint plus triste encore et dit : « Vous avez fait la maison des serviteurs plus belle que celle du maître. » Voir Ch. d'Aigrefeuille : *Histoire de Montpellier*.

(2) C'est ce que disaient avec raison les Italiens et il ajoutaient que la résidence du Saint-Siège dans Avignon durant 70 années pouvaient bien s'appeler pour les fidèles *la captivité de Babylone*.

cours, qui est un vrai modèle de mauvais goût : « Très Saint Père, votre fils aimant et dévoué veut s'entretenir avec votre sainteté par mon organe et vous exposer toutes ses craintes comme un fils le fait à son père ; votre fils vous dit : « Seigneur, où allez-vous ? *Domine quo vadis ?* — Vous répondez : Je vais à Rome ; *venio Roman ;* votre fils ajoute : « Vous allez de nouveau vous faire crucifier : *iterum crucifigi.* » Ces paroles forment la division du discours un peu étrange de l'envoyé de Charles V.

Après avoir montré la douleur du roi et de la France, le Docteur Oresmes discute les motifs qui poussent le pape à partir pour Rome. Il en trouve cinq : l'ordre de Dieu, l'heureuse situation de Rome, la prérogative de cette ville où Saint-Pierre a établi sa chaire, l'exemple de ses prédécesseurs, les liens qui unissent le pape à son Église et enfin le désir d'Urbain V de revenir à Rome. Le pauvre docteur essaya mais en vain de répondre d'une manière raisonnable à ces arguments, mais il n'y réussit pas.

Il fut plus heureux en empruntant à saint Bernard ses invectives contre Rome, adressées au pape Eugène III. « Je connais le lieu où vous habitez. Vous vivez parmi les infidèles et les incrédules. Ce ne sont pas des brebis, mais des loups. Et vous leur pasteur, comment vous y prendrez-vous pour les convertir.. Ce peuple passe pour avoir la tête fort dure et un cœur indompté. Mais ce cœur est-il indomptable ? Je l'ignore. Une seule chose vous excuse. Nous avez voulu agir avec ce peuple de telle sorte que vous puissiez un jour lui parler ainsi : O mon peuple, que devais-je faire pour toi que je n'ai déjà fait ?... »

On ne sera pas étonné que ce discours n'ait produit aucune impression sur Urbain V, car le saint pape était persuadé de remplir un devoir strict de sa charge en revenant à son épouse si longtemps délaissée. Les supplications des cardinaux, presque tous d'un âge très avancé, ne purent l'ébranler et il fixa son départ au 30 avril après avoir confié le gouvernement d'Avignon et du comtat Venaissin à Philippe de Cabassole.

Urbain V partit d'Avignon le jour qu'il l'avait promis ; c'était un vendredi ; les habitants versaient des larmes : quoique le spectacle de cette douleur fit une profonde impression sur le bon pape, il domina son émotion et le sentiment du devoir l'emporta sur l'amour de la patrie. En quittant la France pour toujours

comme il le croyait, il voulut visiter une dernière fois les lieux qu'il chérissait et se dirigea vers le pays de Sorgnes. De là, il gagna le palais apostolique construit en ce lieu par Benoît XII et qu'il avait lui-même embelli. Le troisième jour, après avoir célébré le divin sacrifice, Urbain se remit en route et se rendit d'une seule traite à Marseille où le peuple le reçut avec le même respect et la même affection que la première fois. Il alla aussitôt à l'abbaye de Saint-Victor et y demeura jusqu'au 19 mai. On eût dit, ajoute le P. Magnan, qu'il ne pouvait se séparer de cette France qu'il aimait tant (1). C'est là dans sa chère abbaye de saint-Victor qu'avant de prendre la mer le pape rendit un dernier service à la France par la bulle *Quam sit plena* qui excommunia une dernière fois les grandes Compagnies et acheva de les détruire. A la veille de la guerre de cent ans, qui allait presque renverser le royaume des lys, c'était une bonne fortune d'avoir pu supprimer ces bandes indisciplinées, qui avaient ravagé plusieurs fois toute la France. Aussi lorsque libre de tout intérêt personnel, Urbain V ne pensa plus qu'à se rendre dans la ville éternelle, un long cri de reconnaissance s'éleva d'une extrémité du royaume à l'autre. Le roi, les seigneurs, le peuple bénirent ce grand pontife, qui avait déjà fait tant de choses pour sa patrie. et qui lui laissait en partant pour d'autres rivages un dernier témoignage d'amour.

*(A suivre)* DOM TH. BÉRENGIER.

(1) Cinq cardinaux refusèrent de suivre le pape, qui les dépouilla de leur dignité. Il créa alors cardinal le jeune neveu de Mgr d'Aigrefeuille, qui avait tant contribué à l'élection d'Urbain V et, entendant les murmures de plusieurs cardinaux, qui parlaient encore de retourner dans Avignon, il leur dit d'un air irrité et en arrachant quelques poils à l'hermine qui bordait sa calotte : « Ne savez-vous pas qu'avec ceci je pourrai créer d'autres cardinaux. » C'était leur faire comprendre toute l'étendue de son pouvoir.

# LA GUERRE EN CORÉE

La Corée, sa situation géographique, fertilité du sol, ses richesses, mœurs, usages et lois de ses habitants, leur armement. — Cause et naissance du conflit entre la Chine et le Japon. Intervention pacifique de la Russie et de l'Angleterre. — Quelques notes sur l'armement de la Chine et du Japon, composition et valeur de leurs flottes ; appréciations. — Conduite et ruse de l'Angleterre, ses intérêts, un nouveau Gibraltar. — Attitude et correction de la Russie, ses intérêts. Intérêts français. Conclusion.

## I

### LA CORÉE

Des faits d'une importance considérable sont en train de se produire dans l'extrême-Orient ; la Chine et le Japon sont en guerre, et c'est la Corée qui est cause de ce conflit sanglant. La Corée, objet du litige actuel, est une presqu'île qui représente à peu près la longueur et la largeur de l'Italie ; tandis que cette dernière offre l'image d'une botte, dont la pointe menace la Sicile, la Corée présente la forme d'une patte de crabe, patte gigantesque qui s'articule en deux phalanges distinctes, la phalange extrême commençant à l'ouest, à l'embouchure du fleuve Hang-Kang-Kang et à l'est, à la ville de Kang-Heung sous la latitude 37° 45 minutes, où se trouve Séoul (alias Hang-Yang) ville de 250,000 habitants, qui est la capitale de la Corée.

En comparant la Corée à l'Italie on remarque également que la capitale Séoul est placée, comme Rome, au milieu de la péninsule, sur le versant occidental de montagnes, qui, pareilles aux Apennins, forment l'ossature de la Corée, sur les rives d'un fleuve semblable au Tibre par la longueur de son cours, par sa direction, par la position à une marche du littoral qu'y occupe la capitale.

De même que le littoral occidental de l'Italie, baigné par la

mer Tyrrhénienne, accapare le commerce de l'Europe et le fait communiquer avec les riches vallées qui ont leur centre à Florence, à Rome, à Naples, le littoral occidental de la Corée, baigné par la mer de Chine, attire le commerce de l'Asie vers les larges vallées qui recueillent les eaux des quatre cinquièmes de la surface de l'île : son littoral est, en effet, sans baies et sans indentations ; il est serré de près par l'arête monstrueuse, qui se raccorde, au contraire, par de larges glacis avec le littoral occidental de la péninsule, profondément entaillé de golfes et de baies.

Séoul, la capitale de la Corée, est située sous la latitude de Palerme ; néanmoins, son climat est beaucoup moins clément que celui de l'Italie : le climat y est tout aussi rigoureux que dans le nord de la France et l'on y observe, pendant l'hiver, la température de — 25 degrés.

C'est au sud de Séoul, dans la phalange extrême de la patte de crabe, que se trouve la partie la plus riche et la plus peuplée de la Corée qui avec ses 230.000 kilomètres carrés, offre des climats assez divers avec 15 millions d'habitants que lui attribue un géographe anglais, sir Appert, qui a le mieux étudié les Coréens.

Au fur et à mesure que de Séoul le voyageur monte vers le nord, il rencontre des climats de plus en plus rigoureux tels que l'Allemagne septentrionale et la Russie en offrent à l'Européen ; la phalange moyenne de la patte de crabe, située entre les deux rétrécissements de la presqu'île, placés l'un sous la latitude 37 degrés 45 minutes et l'autre sous la latitude 39 degrés 30 minutes, marque la région où la population est encore agglomérée. Au nord de cette phalange, la population devient clair semée, les bourgs sont rares. Vers l'est, du côté de la Mandchourie russe, séparée d'elle par le Mi-Keang, la Corée présente de hautes montagnes aux neiges éternelles, que les géographes ont comparées aux Alpes, et qui n'offrent que des communications très difficiles du côté de l'empire russe : vers l'ouest, du côté de la province chinoise du Liao-Toung, la Corée se compose de collines assez aisées à traverser dans la belle saison, avec des vallées fertiles arrosées par des affluents du Va-lou-Kiang.

La difficulté à les franchir ne tient point au climat, mais aux dispositions légales qui ont fait de cette région frontière un

immense désert interdit sous peine de mort au hardi colon qui y tenterait toute exploitation agricole ou commerciale, ou même d'y habiter. La raison de ces lois draconniennes était de fermer au voyageur curieux l'accès d'un pays et d'assurer ainsi, plus efficacement, la sécurité des possessions actuelles de la Corée contre la convoitise étrangère.

La Corée est, en effet, un pays des plus riches : les mines de métaux y abondent ; mais, pour éviter les appétits qui pourraient tenter les étrangers à l'endroit du sol coréen, l'extraction de l'or et de l'argent est absolument défendue sous peine de mort.

Les événements actuels pourraient changer tout cela. Le Japon a déjà ouvert, en Corée, des brèches par où les idées modernes ont passé ; il semble vouloir précipiter son œuvre. Espérons qu'il n'en résulte pas des incidents pouvant avoir leur contre-coup en Europe.

La Corée est le séjour d'un peuple plus que pacifique et poussant trop loin le souci de son isolement et de sa sécurité, au gré de ses voisins de l'archipel Japonais. Les coréens ont, de plus, horreur de la guerre. Le roi est maître absolu. C'est un crime même de prononcer son nom. La noblesse qui l'entoure est également pourvue de privilèges exorbitants.

En somme, la Corée ne peut jouer qu'un rôle très effacé dans la lutte, elle ne possède aucun navire de combat. Son armée permanente qui, en temps de guerre, monte à 7.000 hommes armés de fusils nouveaux, commandés par des officiers instruits dans une école militaire dirigée par deux anciens officiers yankes, ne s'élève sur le pied de paix qu'à 2,000 hommes, sorte de garde royale et de corps de police de la capitale. C'est elle qui a commencé les hostilités. — Une classe militaire noble et assez nombreuse surveille les établissements publics dans les provinces ; elle n'est pourvue que de fusils à mèches ou d'épieux et de lances. C'est-à-dire qu'elle ne peut rien pour la défense du pays.

## II

### CAUSE ET NAISSANCE DU CONFLIT

Théoriquement la Corée est vassale de la Chine, mais ef-

fectivement, elle est tributaire du commerce japonais qui en 1876 a réussi, en dépit des efforts du gouvernement chinois, à s'y faire ouvrir trois ports importants, ceux de *Gensan* et de *Fousan*, sur la mer du Japon, et celui de *Ninsan* sur la mer Jaune.

Ce n'est pas sans peine d'ailleurs que l'action commerciale du Japon a pu s'exercer, la Corée, comme je le disais tout à l'heure, voulant demeurer rebelle à toute modification à ses coutumes séculaires et la Chine l'excitant dans cette résistance au progrès. Le roi de Corée, *Li-Houi*, est le représentant des tendances conservatrices, d'accord avec l'agent chinois, Li-Hung-Chang. Mais, d'autre part, le Japon compte pour lui un nombre considérable de partisans de réformes. C'est entre ces deux parties opposées que le choc a eu lieu. La Chine fait valoir que la Corée lui paie tribut, ce qui est preuve de vassalité; le Japon répond qu'à diverses reprises, déjà, il a imposé ses volontés au roi de Séoul, ce qui vaut mieux que des droits hypothétiques. Et il veut les lui imposer une fois de plus. Il lui demande : la réforme de l'administration civile, le développement des voies de transports avec le concours des fonds japonais, l'établissement d'un code calqué sur le code japonais, la réforme du service militaire. Le roi de Corée a résisté et a aussitôt demandé l'appui de la Chine, plutôt amie des traditions immobiles, que des progrès à pas de géants.

A la suite de ces incidents le gouvernement japonais, sous prétexte de protéger ses nationaux, a expédié une dizaine de mille hommes sur Séoul. Aussitôt la Chine se hâte d'expédier sur les côtes de la Corée une escadre et de nombreuses compagnies de débarquements.

C'était la guerre imminente : elle n'a pas tardé à éclater.

Le 27 juillet, les Japonais coulaient bas un transport chinois, Le *Kowshung*, portant 1500 hommes de troupe sur lesquels quarante à cinquante hommes seulement auraient été sauvés par une canonnière française qui se trouvait là, le *Lion*.

A la suite de ce terrible événement, l'Angleterre et la Russie sont intervenues officieusement pour tâcher de faire cesser les hostilités. Les intérêts de ces deux puissances dans les mers de Chine sont, en effet, considérables, et, si la guerre continuait, il est évident qu'elles se trouveraient aux prises. Tout sera donc essayé pour empêcher que le conflit entre le Japon et la Chine

ne prenne de trop grosses proportions ; si l'on n'y réussit pas, il y aura à prévoir des conséquences graves qui se feraient sentir bien plus loin que *Pékin* ou *Iokohama*.

En attendant les Japonais font des progrès incessants, s'emparant des villes, repoussant devant eux, comme de vils troupeaux, les armées chinoises dont jusqu'à ce jour près de 6,000 hommes ont été tués et environ 20,000 faits prisonniers. Sur mer les Japonais n'ont pas été moins heureux : Ils ont coulé encore quatre navires de guerre chinois, incendié trois autres, ce qui, pour le moment, les rend les maîtres incontestés de la mer, comme ils le sont, d'autre part, de la Corée entière.

## III

### COMPOSITION ET VALEUR DES ARMÉES BELLIGÉRANTES

On sait que depuis une vingtaine d'années, le Japon et la Chine ont eu soin d'organiser chez eux des flottes de guerre dont les navires de combat ont été commandés sur tous les grands chantiers de l'Europe et plus particulièrement en France et en Angleterre. Tous ces navires sont des cuirassés ou des croiseurs de premier ordre, disposant à bord de tous les perfectionnements de la science moderne. La Chine prétendue suzeraine de la Corée malgré cela n'est pas encore entièrement sortie, militairement parlant, de l'entêtement routinier qui lui a valu de si nombreux échecs dans ses luttes contre les européens. Si l'on en croit les documents officiels chinois, fort sujets à caution, l'armée des Célestes comprendrait.

1° Les *huit bannières* composées de Mandchous, de Mongols, de Chinois, descendant des conquérants qui occupèrent la Chine en 1644. Sur un total de 323.000, un tiers seraient exercés ou simplement passés en revue chaque année. 700 seulement serviraient de garde à l'empereur.

2° le *Iing-ping*, armée territoriale de 650.000 hommes fantassins et cavaliers recevant une solde, pourvue d'armes perfectionnées.

En réalité, ce chiffre d'un million de combattants n'existe que sur le papier. Voici d'après les études des spécialistes, ce que l'on sait de plus certain sur la distribution et la composition des forces chinoises.

L'*armée active* formerait cinq groupes principaux :

1° l'*armée de Mandchourie*, forte de 70.000 hommes, divisée en deux corps, l'un à *Tsitsibar*, ville de 80.000 habitants, l'autre à *Moukden*, capitale de 200.000 âmes. Ces troupes possèdent des fusils Mauser et des canons Krupp ; elles observent la Corée et les possessions russes de l'Amour ; — 2° l'*armée du centre*, campée à Kalgan, au N.-O. du Pékin, sur la route de Mongolie. Celle-ci protège la capitale de l'empire ; elle compte 50.000 hommes (100.000 en temps de guerre) recrutés parmi les vigoureuses populations du *Chan-si* et du *Pet-chili;* elle est pourvue d'un matériel moderne. Cette armée est appelée à jouer le premier rôle dans la lutte actuelle ; — 3° l'armée du *Turkestan*, qui défend contre les Russes les passes historiques de *Kachgar* et de *Kouldja ;* — 4° l'*armée du sud*, mal connue ; c'est elle qui nous a tenu tête au Tonkin.

Le soldat chinois est sobre, endurant, grand remueur de terre comme le légionnaire romain. C'est un adversaire qui ne serait point à dédaigner sous un commandant intelligent et vigoureux, ce qui lui fait totalement défaut.

Quant à l'*armée territoriale* ou des « braves », ce n'est qu'une milice sans aucune valeur, plus propre à jouer un rôle de police d'intérieur, qu'à exercer une action extérieure. Elle est assistée de la *cavalerie tartare*, montée sur des chevaux vigoureux, et de garnisons mandchoues établies dans le port et le long des frontières continentales. Tout cela ne constitue pas une armée au sens européen du mot ; mais cette organisation peut devenir redoutable sous l'impulsion et la direction d'une puissance européenne. L'Angleterre, l'Allemagne sont les deux grandes conseillères militaires de la Chine. « *Cet empire, écrivait en* « *1890 le colonel Bell, peut au point de vue militaire nous* « *permettre d'arrêter la Russie et de la paralyser en Asie. Forti-* « *fier la Chine au point de vue anglais, c'est affaiblir la Russie* « *en Asie. La Chine militaire, il faut la créer, elle n'existe pas.* »

Depuis sa révolution de 1867 qui a détruit les privilèges de la noblesse japonaise, qui a rendu aux *Mikados* leur autorité usurpée par les *Siogouns*, le Japon est entré dans une vie nouvelle, le *Nengo* imite l'Europe en tout, écoles, lois, industrie, armée, etc...

Le service obligatoire y existe aujourd'hui ; tout Japonais agé de vingt ans, doit douze ans de service : trois dans l'active, quatre dans la réserve, cinq dans la territoriale. Tout homme

valide, de dix sept à quarante ans, non compris dans l'une des trois catégories précédentes, doit répondre à la « *levée en masse* » en cas de danger national.

L'*armée active* comprend 6 divisions, plus la garde impériale. Le nombre des brigades est de quatorze, dont 2 pour la garde ; celui des régiments d'infanterie, de 28, — de cavalerie, 7, — d'artillerie, 7. Il faut ajouter 7 compagnies du génie et 7 du train. Chacune des 7 divisions forme ainsi un tout complet. Cela donne une force permanente d'environ 70.000 hommes dont 4.000 officiers, avec 160 canons, et 6.500 chevaux. La *réserve* grossirait ce chiffre de 113. 000. hommes ; la territoriale, de 53,000. Des écoles militaires, graduées, nombreuses, analogues aux nôtres — fréquentées par plus de 1,800 jeunes gens, permettent le facile recrutement des cadres. Les arsenaux de *Tokio*, d'*Osaka*, bien outillés, fabriquant par an 50,000 fusils *Murate*, arme à tir rapide inventée au Japon, et tous les canons nouveaux nécessaires à l'armée et à la marine. La marine paraît devoir jouer un rôle prépondérant dans le conflit, car le Japon est un archipel ; la Corée n'est abordable aisément, que par les côtes ; la Chine a des ports importants et un littoral de 5.000 kil. à protéger. Les flottes de deux empires orientaux sont de création très récente ; aussi ont-elles des navires du type le plus perfectionné. Sauf quelques croiseurs construits à *Yokohama* pour le compte du Japon, tous les cuirassés, croiseurs, canonniers, torpilleurs ont été achetés en Europe ; ils sortent des ateliers « *Vulcain* » de Stettin, « *Armstrong* » en Angleterre, « Forges et chantiers » de la Seyne, en France.

La Chine possède deux escadres : 1° celle du nord, rattachée à *Port-Arthur*, à *Tientsin*, forte de 11 navires, 11 canonnières, 27 torpilleurs. Deux de ses cuirassés jaugent 7,280 tonnes ; un 9,850 ; les autres 2,300 ; — 2° l'escadre de Foutchéou, avec vingt-quatre navires, dont neuf croiseurs, mais pas de cuirassés. — Les deux flotilles de Canton, de Shanghaï sont chargées spécialement de la défense de ces deux ports et des embouchures du *Tigre* et du *Yang-Tsé*, les grandes voies commerciales intérieures de l'empire. Les équipages, dit-on, sont bons ; mais les états-majors seraient mal recrutés, au-dessous de leur tâche.

Le Japon a moins de cuirassés, 4 ; moins de canon-

nières, 6 ; mais autant de croiseurs, 12 ; et plus de torpilleurs, 40. Les équipages, 9,000 hommes, recrutés par la conscription ou par des enrôlements volontaires, sont bons ; les officiers, assez instruits, sont suffisamment au courant de leur métier. Ces forces ont été réparties en cinq arrondissements maritimes, dont trois : *Vokosuka*, *Kure*, *Saseko* ont des arsenaux complètement aménagés.

Comme la puissance d'un pays dépend, outre le nombre et la valeur de ses soldats, de l'excellence de leur armement, du chiffre de ses habitants, de leurs ressources financières, j'ajouterai quelques chiffres à ceux déjà cités. — Le Japon a 41 millions d'habitants, une superficie de 384,000 kmq., un commerce de 700 millions, un budget de 400, une dette d'un milliard (251 millions d'*yen*).

La Chine sur une étendue de 12 millions de km q. nourrit 420 millions d'hommes, qui vendent ou achètent pour 1,250 millions chaque année ; la dette chinoise ne s'élève qu'à 125 millions. Heureux pays !!! Les revenus connus atteignent 80 millions de *taëls* ou 600 millions de francs, dont plus de la moitié sont consacrés à l'armée et à la marine chinoise.

Les opinions varient beaucoup sur la durée possible de la lutte entre ces deux puissances.

D'après les uns, la guerre sera longue pour les motifs suivants : d'abord, la lenteur de l'asiatique est extrême. Gagne-t-il une bataille, il ne se presse jamais d'en recueillir les fruits. A-t-il subi une défaite, il réorganise lentement ses forces pour une épreuve nouvelle.

En outre, dans le présent conflit, les armées seront obligées de suspendre leurs opérations pendant l'hiver en Corée, car le froid y est terrible. Peut-être les Chinois réussiront-ils, même en hiver, à renforcer leurs troupes par la Mandchourie, dussent-ils perdre deux hommes sur trois en route ; mais il sera plus difficile au Japon de renforcer son armée en Corée pendant les grands froids.

Enfin, la querelle entre la Chine et le Japon a des racines très profondes. La preuve en est dans l'insuccès des efforts faits par les puissances européennes pour la conjurer. Entre les deux peuples existe une jalousie et une haine très ancienne et vraisemblablement ils ne lâcheront prise que lorsqu'ils ne pourront plus continuer.

Suivant d'autres pronostics, la guerre sera courte par ce motif que les Japonais la pousseront certainement avec rapidité et énergie.

Evidemment leur organisation militaire, de même que celle de leur ennemi, leur conseille cette tactique ; mais, jusqu'à présent, ils la pratiquent peu.

S'ils n'accélèrent leur train, la Chine, de son côté, n'allant jamais vite, les choses pourront cheminer longtemps avant d'arriver à un résultat.

Si les deux nations seules étaient aux prises, il serait aisé de prédire ce qui se passera à la longue.

Plus actif, mieux armé, plus moderne, en un mot, que la Chine, le Japon triomphera d'abord et infligera de sanglantes défaites à son adversaire. Mais la Chine possède des millions ; et puis, encore des millions d'hommes, et finalement le nombre pourrait avoir raison de la valeur et de la science de l'ennemi.

Mais ce qui empêche de prévoir ce qui se passera, c'est qu'on ne sait pas encore, au juste, dans quelles proportions les autres peuples interviendront.

La Russie dont les vaisseaux sont bloqués des mois entiers par les glaces à Vladivostock, aurait besoin d'un port en Corée et les Anglais déclarent qu'ils occuperont Hamilton si la Russie fait un pas. D'autre part les Etats-Unis ont en Corée de nombreux intérêts qu'ils annoncent vouloir défendre. Qu'adviendra-t-il de tout cela ? Nul ne saurait le prédire ! Jusqu'à nouvel ordre, néanmoins les puissances intéressées dans les affaires de Corée affectent des intentions pacifique et semblent vouloir pratiquer la politique des mains nettes.

## IV

### Conduite et ruses de l'Angleterre, ses intérêts, nouveau Gibraltar

La conduite de l'Angleterre, en présence du conflit Sino-Japonais a été, comme toujours, étrange et louche bien qu'en apparence, il semble qu'on lui doit accorder toute la correction possible. La diplomatie anglaise n'a point failli à ses vieux principes et l'on peut dire qu'elle a voulu et a cherché à plaisir ce conflit.

Il est certain, en effet, que si Londres s'était associé à l'action conciliatrice de la Russie et de la France et avait fait connaître au Japon comme à la Chine sa volonté absolue de ne pas permettre la guerre, tout serait rentré, déjà, dans l'ordre. En des circonstances autrement propices le Japon a obéi au cabinet anglais : En 1884-1885 l'Angleterre ne l'a-t-il pas amené à ne pas intervenir contre la Chine dans la guerre franco-chinoise, et c'était pourtant l'occasion, ou jamais, pour le Japon de faire, à cette époque, ce qu'il tente aujourd'hui. La Chine était alors incapable de s'opposer à un débarquement Japonais en Corée et, de toute façon, l'expédition pouvait rapporter quelque chose. Mais l'Angleterre jalouse de laisser le conflit de la Chine avec la France se développer et s'envenimer, arrêta net l'action japonaise par un simple *veto* purement diplomatique. On est donc réduit à conclure, de ce précédent, que si, aujourd'hui, le Japon part en guerre, c'est qu'il y est autorisé, pour ne pas dire autre chose, par la diplomatie Anglaise.

L'intérêt anglais à laisser se créer le conflit actuel semble de plusieurs ordres : d'abord l'Angleterre n'est pas fâchée de jeter sa bonne amie la Chine dans des embarras dont elle saura profiter par diverses petites opérations telles que rectification de frontières du côté du *Yunnan*, pénétration au Thibet, enfin et surtout réoccupation de Port-Arthur à l'entrée du golfe de *pé-Tchi-li*, et de port-Hamillon, à l'entrée du détroit de Corée ; ensuite elle ne cache pas trop son intention d'ennuyer la Russie dont elle redoute le développement d'influence dans les mers du Japon et de Chine, et qu'elle voudrait voir dans l'obligation de laisser le Japon et la Chine se partager la Corée ou d'affirmer elle-même par un coup violent, une politique d'actions sur tous les confins de l'empire chinois.

Le cabinet de Londres se croit tout permis et les agaceries qu'il a prodiguées à la Russie, dont l'impassibilité l'étonne, semble lui persuader qu'il peut impunément tout. D'autre part, la politique anglaise consiste, en Chine, depuis longtemps, à montrer la France et la Russie comme les pires ennemis de l'Empire céleste : Les Anglais qui ont enlevé à la Chine toute la haute Birmanie, tous les états Shans-Birmans, tous les contreforts méridionaux du Thibet et qui menacent chaque jour le Yunnam et le Se-Tchuar, sont leurs

vrais amis. C'est la Chine qui, jusqu'ici, semble l'avoir cru. L'heure a sonné pour elle et elle ne tardera pas à voir clair dans le jeu du cabinet anglais dont la politique égoïste et perverse rêve de la traiter, comme en Europe, elle a toujours traité la Turquie : c'est-à-dire à la voler tout en l'accablant de caresses.

Pour tout dire, ce que l'Angleterre souhaite, c'est d'établir auprès des frontières de la Russie, en Extrême-Orient, un nouveau Gibraltar, en occupant le port coréen d'Hamilton, d'où elle menacerait la sécurité de la flotte russe dans l'océan Pacifique.

## V

### ATTITUDE CORRECTE DE LA RUSSIE, SES INTÉRÊTS. INTÉRÊTS FRANÇAIS. CONCLUSION

La politique russe en Corée a été d'une correction parfaite et sa dignité d'attitude, en présence des excitations anglaises, est vraiment remarquable.

Mais elle ne tolèrera pas, elle ne permettra pas que l'Angleterre installe un Kon-Kong dans le golfe de Pe-Tchili, et un Gibraltar dans le détroit de Corée.

La Russie, vis-à-vis de la Corée, n'est jamais sortie du rôle de bonne voisine et elle a toujours observé le principe de non immixtion dans les affaires coréennes. Il suffit, à cet effet, de rappeler que, par deux fois, le gouvernement russe a décliné le protectorat demandé par les Coréens, savoir en 1884, par M. Speyer en réponse à une pétition présentée par l'intermédiaire de M. Malandorff, et en 1885 par le baron de Korf, gouverneur général de la province de l'Amour, en réponse à une demande de protectorat présentée par des envoyés spéciaux du roi de Corée lui-même. Mais pour ne pas vouloir s'immiscer dans les affaires extérieures de la Corée, la Russie a néanmoins tout intérêt à ce que l'indépendance ne soit pas violée ce qui fait que, quoique restant neutre dans le conflit sino-japonais, n'ayant même aucune raison de souhaiter la victoire de l'un ou de l'autre des combattants, la Russie n'admettra pas que la Corée soit privée de son autonomie parce que ce serait laisser créer ainsi une situation nouvelle qui gênerait,

comme je le disais plus haut, l'activité de la flotte russe dans l'océan Pacifique. Le gouvernement anglais agira donc avec prudence si, dans ses rapports ultérieurs avec la Chine et le Japon, il ne perd jamais de vue ces considérations à moins qu'il ne désire que la question coréenne qui vient de naître devienne la source de graves malentendus entre Saint-Pétersbourg et Londres.

Les intérêts de la France concordent exactement avec ceux de la Russie. L'évêque du Thibet, actuellement en France, questionné au sujet de ce conflit, n'a pas craint d'affirmer que la défaite de la Chine est désirable. Rassurée, dit-il, la Chine est un fléau pour ses sujets, ses vassaux, et pour les étrangers ; humiliée elle acquiert une plus juste notion de ses devoirs et des droits d'autrui. Au surplus l'affaiblissement territorial de la Chine est une garantie pour l'avenir, pour le progrès de la civilisation et de la foi chrétienne en Orient.

Si la guerre se développe réellement entre la Chine et le Japon nous aurons, en outre, à prendre certaines mesures navales pour protéger nos nationaux, tant du côté de la Chine et du Japon que du royaume de Corée : nous aurons notamment à empêcher que nos braves missionnaires qui font, là-bas, chérir le nom de la France, soient victimes des troubles qui ne manquent pas, en Orient, d'accompagner l'explosion de la guerre. A cet effet le gouvernement, nous l'espérons, a dû se concerter avec les puissances européennes pour une police collective des neutres afin d'assurer le respect de la vie et des biens de nos nationaux. Somme toute, il y a beaucoup d'inconnu dans le conflit qui vient de s'ouvrir, mais rien qui soit absolument inquiétant pour la France et la Russie, seulement un ensemble étrange de faits et d'intrigues qui se compliqueraient certainement si nous ne savons pas veiller de fort près et montrer, dès maintenant, que nous entendons qu'on respecte là-bas notre pavillon et qu'on ne brise pas dans l'Extrême Orient, l'équilibre des puissances européennes au profit d'une nation qui ne serait que le jouet et la chose de l'Angleterre.

Aimé Etienne.

# UN GRAND DUCHÉ

*(Suite)*

---

FRAU DIREKTORIN

Et les messieurs, que disaient-ils, eux?

FRAU INSPEKTORIN

Ils riaient; c'était affreux!

FRAU DIREKTORIN

Comment! mon mari aussi?

FRAU INSPEKTORIN

Oui, le vôtre aussi donnait raison à la Frau Assessorin.

FRAU DIREKTORIN

Comment a-t-il pu se conduire ainsi? Ah! qu'il revienne seulement à la maison!! Si les choses vont ainsi dans cette réunion, certainement nous n'y mettrons plus les pieds.

FRAU INSPEKTORIN

Voilà comme sont les hommes, allez! dès qu'un joli minois se montre, ils oublient leur honneur et... leur femme.

FRAU DIREKTORIN

Oui! oui! oui! oui! oui! J'y suis bien résolue. Frau Inspektorin, Frau Direktorin je suis, Frau Direktorin je reste...

Ce morceau eut du succès; ensuite on dansa la « polka des bébés. » On fait un tour de polka puis le danseur se met en face de la danseuse et tous deux se menaçent du doigt plusieurs fois. C'est très drolatique.

A propos de musique, nous apprîmes, quelques jours après notre arrivée, que le fils du grand duc, l'héritier présomptif, al-

lait passer par Larochette, venant d'Echternach. C'était un dimanche, vers quatre heures. Grand branle-bas de combat! Les dames de l'hôtel vont au jardin cueillir un bouquet; les gendarmes rangent les gens sur les trottoirs; une vingtaine d'enfants arrivent avec des flûtes et un drapeau... Voici le petit grand duc avec sa femme, une Bragance, en landau; le canon tonne sur la tour du guet; on crie : «Vive le grand duc! » les petits musiciens jouent sur leurs flûtes la « Marche d'Orange Nassau »; c'est très réussi... Malheureusement le prince passe trop vite et nos dames n'ont pas le temps de lui offrir leur bouquet. Un prince ne doit jamais passer trop vite, surtout quand il est habillé en hussard, ou alors qu'il s'habille en bourgeois! Je sais bien que le bourgmestre et le curé n'avaient pas été prévenus et qu'il n'y avait rien d'officiel, mais j'ai raison quand même!...

Et les jours s'écoulaient ainsi. Nous attendions le courrier qui arrivait avec le tramway à 2 h.; nous surveillons la lessive; — oh! avoir du linge lessivé, et qui sent bon la lavande! — nous reconduisions nos amis hollandais au train et l'on criait : « Vive la Hollande! *tot weerziens!* » Et eux « Vive « la France! Au revoir! » et on ne trouvait jamais le temps trop long.

A six heures du matin, par exemple, la cloche sonnait l'Angelus; à partir de ce moment plus moyen de dormir; à six heures et demie elle sonnait encore; puis à sept heures, pour la messe où tout le bourg à peu près assistait; — au moins la population féminine. — Pendant la messe, on récitait le chapelet. Les Luxembourgeois sont très pieux, témoin cette histoire.

Il y a deux ans, c'était à Trèves l'ostension de la Sainte Robe de Notre-Seigneur. Naturellement tous les Luxembourgeois y allèrent en pèlerinage. Un paysan d'Ernsen dont on me montra la femme sur la route de Fischbach y alla aussi. C'était un homme qui aimait un peu la dive bouteille; mais à tout péché miséricorde! Voilà qu'au milieu de la foule, il perd ses compagnons de voyage; alors il se met à la porte du Dom pour examiner les gens qui entraient et sortaient. La procession de la Sainte Robe passe; il se découvre et tient son chapeau à la main. Les pèlerins croyant avoir affaire à un mendiant jettent les sous par poignées dans le chapeau; le bonhomme laisse faire et quand le chapeau est plein, il va en porter le contenu dans le Trésor de la Basilique. « Il avait du mérite à cela,

ajoutait le chroniqueur, car il était pauvre et aimait à boire un coup. »

Certainement les Luxembourgeois sont de très bons catholiques ; pourquoi faut-il que j'aie rencontré à Larochette même non pas des Luxembourgeois, mais des Luxembourgeoises qui, gâtées par un long séjour à Paris, hélas! n'avaient plus de catholique que le nom. Des femmes! quelle pitié! Et si encore elles avaient su tenir leur langue !

Le grand duché forme un diocèse à la tête duquel se trouve un évêque assisté d'un chapitre composé de neuf membres. Le diocèse est divisé en treize doyennés : Luxembourg, Bettembourg, Betzdorf, Clervaux, Diekirch, Echternach, Grevenmacher, Kœrich, Mersch, Ospern, Remich, Vianden et Wiltz. Il y a 252 paroisses.

L'école normale des instituteurs et l'école agricole sont dirigées par des prêtres. Peu de protestants et d'Israëlites ; ils n'ont qu'un pasteur et un rabbin, à Luxembourg.

## V

### LE MULLERTHAL

Comment les touristes de Diekirch voient le Müllerthal. — Acte de reconnaissance. — Un bon point au prince Henri. — Sur les bords de l'Ernz noire. — Le *Schissentuempel*. — Le château du Hibou. — *Photographiæ sacra fames*. — La *Goldfralei*. — *La Kohlsheuer*. — Le *law-tennis* des géants. — « *Les si belles flûtes!* » — Autres rochers.

Parmi les excursions obligatoires il faut placer en premier lieu le fameux Müllerthal. Et moi qui croyais avoir tout vu, sous la calotte des cieux! Ah! le monde est grand! et ce n'est vraiment pas la peine de courir les terres et les mers, à des centaines et des milliers de lieues, quand on a des merveilles à une journée de Paris!

Vraiment le Müllerthal est une merveille. Vous l'ignoriez, lecteur, je n'en suis pas surpris ; je vous ai dit pourquoi. C'est à sept kilomètres de notre Larochette. Il faut voir les breaks de Diekirch qui arrivent tous les deux ou trois jours devant le perron du *Gasthof zur Post*, bondés de touristes, avec des bourriches, des paniers de vin et des... instruments de

musique. Pauvres gens ! Comme si la musique des rossignols, des merles et autres chanteurs ailés ne suffisait pas! Comme si le poète n'a pas sa petite musique intime qui lui donne le meilleur des concerts, dans le fond de l'âme, en face des beautés naturelles..! Allez! allez ! touristes et danseurs de Dikirch, allez au Müllerthal ; emportez-y vos pistons et vos clarinettes, et dansez, dansez encore, sur les rochers et sur l'herbette... malheureux vous n'aurez le temps de rien voir ; vous ne jouirez de rien ; vous reviendrez harassés ; votre excursion n'est qu'un *couac*...

Nous étions nous, cinq ou six amis qui prenions notre temps et nos aises et nous avions pour guide certain ingénieur à qui j'envoie ici l'expression de ma profonde reconnaissance, pour la bonté parfaite avec laquelle il s'est mis toujours à notre disposition. C'était un enfant du pays de Larochette même et le propre frère de notre automédon. Il revenait du Congo belge, où il n'avait pas précisément couché et dormi ses nuits sur un lit de roses. Quand il nous racontait simplement, bonnement, comment il avait tué d'une balle tel boa ou coupé en deux tel *cobra capello*, brrrr! Maintenant il se délectait à respirer l'air natal et il revoyait son Luxembourg avec la même joie naïve que nous qui le voyons pour la première fois; seulement lui, connaissait les endroits, les bons, et les bons sentiers qui y mènent ; alors, vous comprenez dans quelles jolies conditions on pouvait excursionner !...

Pour atteindre la célèbre et romantique vallée des Müller (moulins), on peut indifféremment, en partant de Fels, prendre le chemin direct par Christnach ou passer par Waldbidlig. De Christnach on suit pendant vingt minutes environ la route d'Echternach et l'on arrive à l'entrée du Müllerthal. On prend à gauche de la route et du pont de Breitweiler le chemin neuf et l'on se trouve immédiatement dans cette vallée des Moulins ou de l'Ernz noire. Elle est boisée et profondément encaissée entre deux lignes d'immenses rochers aux formes bizarres ; c'est plein d'une sauvage horreur, traversé par des gorges tourmentées et déchirées ; il faut vraiment venir ici ; on y voit du nouveau. On pourrait se demander comment on sortira de ce labyrinthe ; mais on se rassure quand on voit cette belle route, ces sentiers, ces garde-fous, ces nombreuses inscriptions, et bien souvent ces nombreux touristes qui arrivent, attirés par la re-

nommée. Ces gigantesques rochers déchiquetés tels que le *Karslei* le *Shwarze Mann*, le *Tubblei*, le *Heringerlei*, voilà ce qui donne à la vallée ce quelque chose qui impressionne tant ; et c'est au charme particulier de son étonnante et pittoresque sauvagerie que le Müllerthal doit sa célébrité. Il y a peu d'années encore, il était difficile de parcourir ces lieux tout à fait dépourvus de chemin, et de s'y diriger si l'on n'en avait pas une profonde connaissance. Leur mauvais état en éloignait les voyageurs. Le prince Henri de Hollande, mort il y a quelques années, avait, dans les derniers temps de sa vie, conçu le projet d'ouvrir aux voyageurs l'accès du Müllerthal, en le dotant d'un large et commode chemin.

Il donna pour cela une certaine somme et le gouvernement du Luxembourg, approuvant le projet du prince, ne se laissa pas décourager par la perspective d'une lourde dépense.

Aussitôt après avoir voté les fonds, il mit les ouvriers à l'œuvre. L'ingénieur du district, M. Hartmann, à qui la conduite de cette ouvrage fut confiée, s'en acquitta avec tant de goût et de talent qu'il surmonta les nombreuses difficultés de sa tâche et mérita tous les éloges. Un journal de Luxembourg, après avoir consacré la première partie de son article à une description du Müllerthal, ajoutait: « Le Müllerthal peut maintenant « rivaliser en beauté avec les parties les plus visitées de la Suisse « Saxonne. Mais quel travail cela a coûté ! que d'efforts ont été « dépensés ! On peut à peine s'en faire une idée lorsqu'on suit « ce large sentier qui tantôt montant, tantôt descendant, par « court successivement tous les sites de la vallée. Des centaines « d'arbres et de buissons, ont été abattus et les racines arra- « chées, le granit des rochers enlevé du chemin et une voie « établie à travers l'inextricable fouillis des blocs de pierre qui « gisaient tout autour ; des escaliers ont été taillés ou construits « dans les rochers et des ponts jetés sur les ruisseaux de la « forêt souvent grossis par les pluies. »

Après être entré dans le bois, on marche assez longtemps et très commodément dans le sentier et on arrive dans la région des rochers. Plusieurs rampes d'escaliers conduisent à la colline de pierres (*Steinigen Hügel*). Chaque escalier, du côté antérieur, est préservé par une galerie de bois ; sans cela on pourrait glisser par une pente insensible jusqu'au fond du précipice. Au-dessus de la 2e rampe se trouve un plateau qui a la gran-

deur d'une vaste chambre. Il forme comme une haute terrasse, bordée de deux côtés par une muraille de rochers et des deux autres par une galerie de bois. Ici on peut faire halte, car la terrasse est arrangée de façon qu'on puisse bien s'y reposer. Au milieu on a placé une table ronde sur un piédestal en pierre et de chaque côté on trouve des bancs à dossiers.

Le rocher de gauche forme une haute muraille unie, qui, s'avançant sur le devant, s'approche d'un haut rocher isolé, tellement qu'entre les deux géants de pierre il ne reste qu'un sentier juste assez large pour laisser passer deux personnes de front. C'est du reste un trait d'originalité que nous devrons souvent retrouver dans le Müllerthal : il n'y a pas d'extravagances que ne se permettent ces pierres-là !

Cet endroit a beaucoup de ressemblance avec la grotte des Fées du Valais suisse. La beauté du spectacle est encore doublée quand on arrive sur la hauteur, au milieu de jeunes sapins, et, si le temps est clair, on voit tout le Müllerthal. Je vous laisse à penser si dans de pareils sites, les sociétés scolaires, musicales et chorales s'en donnent à cœur joie ! et ceux de Diekirch donc !! Mais, non ! décidément, ce n'est pas avec des pistons que je viendrai jamais ici... je suis l'ennemi du piston, autrement que dans la musique militaire.

Passant par une ouverture entre les rochers, on se retrouve sur le chemin qui vous amène en quelques minutes dans le fond de la vallée ; on descend encore quelques escaliers et l'oreille saisit le murmure de l'eau qui se fraie de force un chemin dans son lit souvent rétréci par d'énormes rochers, tantôt se glissant entre eux, tantôt passant au dessus et se précipitant avec fracas, et comme prise de vertige. Un pont étroit avec garde-fous de bois, juste assez large pour donner passage à un homme seul, conduit de la rive qui longe les rochers, de l'autre côté du ruisseau. De ce côté, les pentes très raides de la montagne et les gorges sombres sont remplies d'énormes masses émiettées et fracassées, comme si un tremblement volcanique les avait secouées et que les rochers, sortis de leurs fondements, eussent roulé vers le bas dans une convulsion puissante, se mettant mutuellement en pièces. Le Müllerthal avec ses pierres immenses semble vraiment avoir été le lieu d'un combat monstrueux entre les cyclopes. Sur cette partie du Müllerthal, Joseph von Gœrres, en 1814, écrivait déjà ce qui suit : « Le sommet des

« montagnes est couronné de bancs de rochers découpés en « divers endroits perpendiculairement, offrant l'illusion de for- « teresses gigantesques et antiques qui, avec leurs remparts « et leurs tours se sont enfoncées dans le sol jusqu'aux créneaux « et qui enfin, à la suite des siècles, se sont couronnées de forêts. »

On dirait à cette heure, qu'au temps où ces schloss étaient habités et où les burgs n'étaient pas encore enfoncés dans la terre, leurs habitants, un jour, enflammés de colère, se sont livrés à une lutte terrible et se sont lancés ces quartiers de roc qui, aujourd'hui, couvrent les pentes de la montagne ou gisent dans le lit des torrents. Depuis, la nature a couvert d'un tapis de mousse ces blocs énormes ; à travers les fentes des créneaux, elle a fait pousser des chênes et au milieu de ces champs de carnage s'élève une croix taillée dans le roc même, signe heureux de la victoire remportée par l'esprit sur la matière.

Un des endroits les plus intéressants de cette gorge à travers laquelle l'Ernz noire a creusé son lit est le *Schiessentümpel*. Un énorme quartier de roc, noirci par le temps et couvert de mousse, gît au milieu de la gorge et arrête le cours de l'eau qui est obligé de passer par dessus le bloc de granit, car il n'y a pas de chemin à côté. Dans plusieurs endroits il présente des rigoles formées par la nature, par lesquelles l'eau coule en chutes étincelantes qui se précipitent avec fracas dans des bassins et tout en colère pousuivent péniblement leurs marches dans des sinuosités embarrassées par des fragments de rochers. C'est un tableau si surprenant et si captivant pour l'œil du spectateur qu'on doit s'arrêter ici pour le contempler à l'aise. Quoique cette cascade soit parfaitement naturelle, la main de l'homme a su assez artistement adoucir la sauvagerie des environs. De chaque côté du torrent s'élèvent de très hauts rochers, en face les uns des autres ; sur la chute est un pont de pierre avec une galerie de bois curieusement travaillée. Devant ce pont une place soigneusement unie et pourvue de bancs à dossiers, forme un agréable lieu de repos. Les deux côtés du pont sont des plus curieux, par suite des sculptures pratiquées à l'extérieur de la voûte ; c'est un pêle-mêle étonnant d'aigles, d'oiseaux fantastiques, de crocodiles, de lézards, de grenouilles, de têtes de renards, de loups et de sangliers, qui semblent sortir de leurs repaires et s'enchevêtrent dans le plus grand désordre.

*C'est là que le désordre est un effet de l'art.*

Le fond du tableau est composé de montagnes escarpées, couvertes de grands chênes et de hêtres, avec leurs branches touffues et leur feuillage épais, d'un vert sombre, prêtant au ruisseau une couleur noire, d'où lui vient son nom d'Ernz noire, *Schwartz Ernz*. Cette Ernz-là qui nourrit des truires et des écrevisses, comme la plupart des clairs torrents de montagnes est certainement plus blanche que l'autre cours d'eau qui porte son nom et qui traverse Larochette salie par les fabriques et les teintureries ; mais le moyen de faire risette au soleil, quand un voile noir intercepte ses rayons ?

L'Ernz noir se jette dans la Süre ou *Sauer*, la grande rivière Luxembourgeoise, entre Dillingen et Bollendorf.

Retournons maintenant au chemin qui nous mènera hors de ce labyrinthe jusqu'à la vallée du moulin de Weiler, d'où sur les hauteurs on peut déjà voir les ruines d'un château célèbre dont nous parlerons tout à l'heure.

Mais avant de quitter cette solitude, on a encore à monter et à descendre plusieurs escaliers. A ma dernière excursion, j'ai eu la curiosité de compter les degrès jusqu'au plus haut point dominant le Müllerthal : il y en avait 132 !

Le voyageur arrive de nouveau dans une vallée sauvage dans laquelle le ruisseau coule si doucement que les arbres de la forêt se mirent dedans. Sur le cours d'eau est jeté un pont de bois avec garde-fous toujours. On passe sur l'autre rive ; le chemin conduit alors sur une éminence au-dessus d'un rocher. Tout le long de ce chemin des garde-fous pour préserver le voyageur de chutes mortelles. Après avoir encore emjambé un escalier on arrive sur le haut des rochers et devant lesquels, tout contre, on voit le chemin. Quand on a dépassé ces rochers, la forêt commence à s'éclaircir de tous côtés et on en trouve la sortie près d'un moulin situé sur l'Ernz noire. C'est l'oasis dans le désert, cette vallée du moulin de Weiler enserrée tout autour par de hautes montagnes boisées. Le chemin court au milieu de la vallée où à peu de distance du premier moulin, on en rencontre un second ; des chaumières entourées de jardins, sont éparpillées ça et là aux environs. On peut aussi aller voir une profonde caverne dans laquelle on descend par une orifice pratiquée dans la plate-forte d'un rocher et qui renferme deux chambres, jadis repaires d'une bande de faux monnayeurs.

Voilà pour la partie du Müllerthal qui suit l'Ernz. Mais on vient ici pour aller voir d'autres curiosités ; seulement il faut aller les chercher un peu plus haut et comme je l'ai dit avoir du temps devant soi ; au moins une bonne journée.

On ira par la route de Consdorf et par le pont de Breitweiler jusqu'au poteau qui indique la *Goldfraulei*.

Là bien entendu notre automédon nous fait mettre pied à terre et notre ingénieur nous fait prendre un sentier montant. Nous arrivons devant des monolithes de quarante à cinquante mètres pour le moins, affectant des formes bizarres, tout droits ou tellement penchés, qu'on éprouve un tout petit frisson, à fleur de peau.

— Si tout de même ça penchait encore un peu plus, Monsieur l'ingénieur ?

— Ne craignez rien, allez ! C'est ainsi depuis des milliers d'années. Je ne dis pas, un jour !... Dans trois cents ans !

Oh alors... et vous nommez ces menhirs ?

— Le château du Hibou. *Eulenburg*.

— Bien nommé.

Nous nous engageons dans un couloir entre une fissure qui n'en finit plus : on aperçoit, en levant la tête, une mince bande de ciel.

— Oh ! si les deux monstres se rapprochaient pourtant !...

Le photographe amateur qui a brouetté là haut son pesant attirail de bon faiseur, venant en droite ligne de Paris, renfermé dans un sac au dos mais pesant tout de même, — *photographiæ sacra fames* — le photographe déballe son sac, aligne ses tréteaux dans ces lieux étranges, au sortir du couloir et nous prie de poser. Pour ce faire, il en envoie deux d'entre nous sur le rebord glissant d'une grande diablesse de roche qui a un air tout à fait rébarbatif quoique pittoresque. Il est bon, lui ! Pour arriver là il faut mettre le pied un peu au hasard ; on croit marcher sur un terrain solide ; de la bonne mousse, sur de la bonne pierre ; ah ! bien oui ! c'est un rideau de lianes qui cache un trou et le trou est un précipice. Néanmoins, il crie :

— Fixe !

Et il tire une épreuve « magnifique » dit-il.

— Ouf !

Nous continuons l'ascension et nous voici au sommet de la Goldfraulei, le rocher de la *Femme de l'or* (?) après avoir passé par trois gorges profondes,

Ici des bancs pour se reposer.

— Cà ressemble un peu à un Bois de Boulogne, disait une de mes malicieuses compagnes de voyage.

A quoi sa maman répondait :

— Les Bois de Boulogne ont du bon ; j'aime encore mieux m'asseoir sur un commode banc à dossier, que sur la rosée ou les fourmilières....

Du haut de ce géant, qui a comme cinquante pieds, la vue est splendide sur le Müllerthal, sa rivière, les moulins qui lui ont donné son nom, le village de Consdorf et Berdorf, sur le plateau.

— Et qu'est-ce que cette autre roche immense qui ne tient à rien, isolée et sur laquelle on voit comme des ruines ?

—*Herringen*, le château du *Raub-Ritter*, le chevalier brigand.

Vous avez lu le *Rhin*, de V. Hugo, lecteur, et vous connaissez la légende de beau Pécopin et de la belle Bauldour et tant d'autres encore inspirées par les vieux schloss allemands qui dominent le grand fleuve. Là où il se trouve un vieux donjon, on y trouve une légende. Nous vous conterons celle-ci tout à l'heure.

Il nous reste à voir la *Kohlsheuer* et les *Siebenschlüff;* nous vous dirons celle-ci au prochain chapitre.

La Kohlsheuer, « Magasin à charbon, » est ainsi appelé probablement parce qu'il y fait noir comme dans un trou de mine. Figurez-vous des couloirs étroits dans lesquels on descend.

*Dans le fond du Tartare il semble qu'on descende.*

à la queue leu leu, les uns derrière les autres ; il y règne d'abominables courants d'air qui vous glacent quand vous êtes en transpiration et qui éteignent les bougies qu'on a allumées; cela m'empêchait du reste d'arroser de cire mon voisin de devant; mais il ne sortit pas de là immaculé; oh non !

Il nous reste à voir les *Siebenschlüff:* c'est un chaos de rochers de dimensions colossales qui semblent fendus de haut en bas ou pressés les uns contre les autres d'une façon artificielle. J'ai l'absolue conviction que dans les époques les plus reculées il y avait ici des êtres extraordinaires dont la tête atteignait les étoiles et dont les mains étaient larges comme des voiles de frégate. Ils jouaient au *lawn-tennis*, car il faut bien que les titans et les géants s'amusent, et ils ont oublié de ramasser les bal-

les, voilà tout. Ceci pour les gros blocs ronds qui ont roulé un peu partout; quant aux Siebenschluff, c'étaient les escabeaux sur lesquels des belles dames de ce temps-là s'asseyaient quand elles étaient fatiguées de lancer la balle. Des commentateurs penchent à voir dans ces rocs hauts comme des cathédrales des instruments de musique ou des tuyaux d'orgues. Je n'en suis pas tout à fait sûr, quoique notre ami le photographe répétât souvent :

— Oh ! les si *belles flûtes !* les si *belles flûtes !*

J'allais oublier de signaler la grotte énorme de la *Hohlei* près de Bersdorf, rocher évidé par l'extraction des meules et dont l'excavation est appelée par le peuple « la caverne des Romains », du temps desquels elle existait peut-être déjà: il y a même deux Hohlei, l'une à côté de l'autre, et puis on va voir la *Hœlle*, le *Casell* et le *Schnellert;* dans les défilés sombres de ce dernier nous entendîmes tout-à-coup une grosse voix crier au-dessus de nous :

— On ne passe pas par là !

C'était sans doute un nain ou un gnôme gardien jaloux de ces lieux déserts; le nain en tout cas n'était pas spirituel, nous avons en sortant remarqué aux environs un monsieur fort laid et nous avons crié en chœur :

— On ne passe pas par là !

Il ne s'est pas retourné. Evidemment c'était lui le gnôme.

Enfin que dirai-je ? Ces parois perpendiculaires, ces hautes murailles grises, ces flèches aiguës, détachées l'une de l'autre et ressemblant à un amas de sacs liés, ces tours naturelles, ces rochers cylindriques semblables à de colossaux tambours, ces escarpements abrupts, ces escaliers vertigineux conduisant à de merveilleux observatoires, ces abîmes sans fond, ces saillies aux configurations étranges, ces défilés bizarres, d'autres les ont vus ailleurs peut-être; mais jamais je ne les ai vus et ça été pour moi une révélation et une nouveauté grandioses. On ne connaît pas le Luxembourg : c'est un fait certain.

## VI

### LA LÉGENDE DU RAUB-RITTER
*Le chevalier brigand.*

Dans la romantique vallée de Müllerthal, tout près du premier moulin, à gauche, s'élève sur une montagne un gigantesque rocher ; c'est le plus haut point de la contrée. Il porte encore aujourd'hui quelques restes non douteux de murailles ayant appartenu à une antique forteresse seigneuriale, sur l'origine et la décadence de laquelle on sait fort peu de choses. Une de ces murailles, un peu mieux conservée que les autres, a encore gardé une fenêtre et par cette ouverture béante on aperçoit le beau ciel bleu.

Herringen, tel était le nom de ce burg, qui, avant l'invention de la poudre, pouvait passer pour inexpugnable et dont la hauteur au dessus de l'Ernz noire, dépassait cent mètres. La situation de cette forteresse était merveilleuse, au point de vue stratégique, car le rocher qui est couvert de ses ruines s'élève seul, comme une immense colonne de granit, sans aucun lien avec la montagne; on peut en faire le tour de tous les côtés. Au nord seulement se trouve un autre petit rocher, assez rapproché de celui sur lequel était bâti le château, pour que la distance put être franchie au moyen d'un pont-levis qu'on levait ou baissait à volonté.

Suivant les conjectures les plus probables la construction de Herringen doit remonter au x^e siècle. Le rocher étant séparé de la montagne, la place à bâtir était naturellement fort étroite, car elle était limitée par la surface du rocher. Le bâtiment, de forme quadrangulaire, n'ayant à l'extérieur qu'une seule fenêtre, celle qui subsiste encore, s'élevait dans les airs comme une colossale tour de géants. Herringen était ainsi une véritable forteresse par sa hauteur aussi bien que par son assise, et tout à fait convenable pour ces temps de violence où chaque petite seigneurie était obligée de pourvoir à sa sauvegarde.

Au sud, se trouvait sur une avancée une plate-forme, formant balcon, et c'était le seul endroit libre à l'extérieur, sur le haut du rocher, où l'on pût se remuer en dehors du burg. L'u-

nique chemin qui y conduisait, gravissant la montagne, puis le rocher taillé en escaliers, était des deux côtés fortement protégé par un mur. A l'entrée du château, près de la voûte, étaient les écuries et, au-dessous, dans le Müllerthal, on voyait les misérables cabanes des vassaux et des serviteurs du châtelain.

Au XIIIe siècle, quand saint Louis régnait en France, vivait à Herringen un seigneur du nom de Hugo, surnommé depuis par la voix populaire le *Raub-Ritter* (le chevalier brigand), en raison de ses méfaits. Fier de sa haute stature, de sa force extraordinaire et de son château inexpugnable, il ne pouvait sans une féroce envie songer aux beaux et fertiles domaines de ses voisins, près desquels le sien était si pauvre et si petit. Cette comparaison, dit le vieil auteur que nous consultons, « lui était comme une épine dans l'œil ». Ses deux voisins, le comte de Belfort et les seigneurs bannerets les plus proches de Fels, Heffingen, Linster et de nombreuses métairies, lui étaient particulièrement odieux.

Son impudence égalant sa haine, il eut l'audace de faire bâtir à la limite de ses domaines, mais sur le territoire de Fels, une maison dont il fit présent à un de ses vassaux, un certain Nicolas, homme fourbe et rusé qui lui servait tout à la fois d'espion et de conseil. Le vénérable Walther de Fels était mort depuis peu, laissant trois enfants, Ludolphe, Kuno et Catherine. Ludolphe, chef de la famille, fit intimer au chevalier de Herringen ordre de détruire cette maison ou de la transporter sur son domaine.

Hugo refusa. La querelle s'envenima et nul doute qu'ellene fût devenue sanglante, si l'*Erb-Marschall* du pays (1) n'était intervenu et n'eût signifié au chevalier de Herringen d'avoir à se désister de ses prétentions. Celui-ci, forcé d'obéir, n'en devint que plus irrité contre les seigneurs deFels et plus résolu à tirer vengeance de ce qu'il regardait comme un outrage.

Sur ces entrefaites, ayant appris que la noble demoiselle de Fels venait d'être fiancée à Jean, seigneur de Weiler et que celui-ci devait prochainement aller porter à Fels les cadeaux de noce qu'il devait offrir à la belle Catherine, il forma avec son âme damnée Nicolas un complot dont la réussite devait plonger dans le deuil deux nobles familles.

(1) Juge des héritages.

Nicolas savait à merveille interroger avec une mine hypocrite et des paroles doucereuses ceux dont il désirait tirer des renseignements. Il apprit donc d'une manière positive et certaine le jour et l'heure où le Yunker Johann von Weiler devait quitter le manoir de Fels pour retourner chez ses parents, accompagné seulement de deux pages « à qui, dit la chronique, la barbe n'avait point encore poussé », des enfants. Il en avertit son maître, qui dressa une embuscade dans laquelle les deux pages furent tués et Jean fut fait prisonnier sans avoir pu se défendre, ayant été, dès le premier instant, à demi étranglé par une corde que Nicolas lui avait jetée et serrée autour du cou.

Solidement garrotté, il fut amené à Herringen et jeté dans une sombre oubliette, taillée en plein roc, sans une seule ouverture pour recevoir la lumière du ciel, sans un grabat pour se reposer. Des doux rêves d'avenir dont il se berçait quelques heures auparavant, il passa subitement au plus affreux désespoir. Avant l'heure de la liberté, hélas ! de longues années devaient s'écouler encore pour lui, sans autre consolation que la pitié de son geôlier qui, pendant les interminables nuits d'hiver, lui fournissait l'huile nécessaire à l'entretien d'une petite lampe.

Au château de Fels, la désolation régna bientôt ; les jours s'écoulaient sans que le messager que Johann von Weiler avait promis à sa fiancée arrivât. La triste et monotone vie de château, s'attrista encore d'une cuisante incertitude. Un messager arriva enfin ; le chapelain du château de Weiler venait, de la part des parents de Jean, demander pourquoi il laissait passer tant de jours depuis celui où il leur avait promis d'être de retour. Certains qu'un malheur était arrivé à celui qu'ils regardaient déjà comme un frère, les deux seigneurs de Fels firent prier tous les chevaliers de la contrée d'unir leurs efforts aux leurs pour découvrir les traces du jeune fiancé ; tout fut inutile. L'espoir s'éteignit dans l'âme de Catherine, elle prit la résolution de n'avoir désormais aucun époux terrestre et de consacrer à Dieu toutes les affections de son cœur. Un jour sortant de la demeure de ses pères, Catherine prit un sentier qui s'enfonçait dans une épaisse forêt jusqu'au pied d'un rocher surmonté d'une croix. Ce rocher, percé d'une large ouverture formait une sorte de caverne, et donnait asile à un pieux ermite de l'ordre de saint Benoit, qui y partageait son temps entre la prière et l'exercice du saint ministère. Le village de Fels n'étant alors qu'un

hameau de médiocre importance, n'avait pas de curé et se rattachait à la paroisse de Nommern. L'ermite, trois fois par semaine, montait au château et disait la messe dans la chapelle. Il avait aussi enseigné, jadis, aux seigneurs actuels de Fels, les sciences divines et humaines, qu'on connaissait à cette époque et particulièrement l'art de panser les plaies et les blessures et de guérir certaines maladies.

La noble demoiselle fit part à l'ermite de l'intention où elle était de se faire religieuse et d'entrer dans le couvent de Marienthal, fondé en 1231 par la comtesse de Luxembourg Ermesinde, pour les dames nobles, dans la vallée de l'Eisch, près de Mersch, et cela sur les instances du pieux moine dominicain Walther de Meysembourg. Un allié de la maison de Fels, le chevalier Herbrand, en était vidame et protecteur. L'abbesse d'alors était une descendante de princes et de rois ; on l'appelait Yolande ; elle était la fille du Comte Henri de Vianden et de Marguerite de Courtenay ; depuis douze ans sous sa conduite, les pieuses filles de saint Dominique y servaient Dieu, jour et nuit, dans les mortifications et la pénitence. Leur abbaye était sous la protection particulière de la comtesse de Luxembourg et de la reine Blanche de France, mère de saint Louis, et lorsque le prince revint de sa première Croisade, il fit présent à l'abbaye de Marienthal d'une statuette en or représentant un ange qui portait entre les mains une épine de la couronne du Sauveur, relique inestimable des Saints-Lieux.

Ce fut donc dans cette illustre maison que Catherine de Felz, pris le voile pour chercher à oublier le monde. Elle y trouva la paix que le monde ne connaît point et que Dieu donne à ceux qu'il aime.

Après le départ de Catherine, le château parut plus triste encore à ses frères. Ludolphe, l'aîné, ayant fait un voyage en Alsace, chez un ami, y rencontra Elisabeth, fille du comte de Hoyga dont il s'éprit et dont il demanda la main. Suivant l'usage des maisons nobles, la fiancée fut amenée au château du fiancé par ses parents. Le pasteur de Nommern bénit leur union dans la chapelle seigneuriale, en présence de tous les chevaliers de la contrée et de leurs nobles épouses. Quatre années s'écoulèrent pour eux dans cette paisible union où ils auraient trouvé un bonheur parfait, si Dieu leur eût accordé un enfant. D'autres événements vinrent encore le troubler.

On était en 1270 ; Louis IX, le saint roi de France, entreprit sa seconde croisade et Henri V, Comte de Luxembourg, suivi de nombreux vassaux, directement ou indirectement soumis à sa suzenaineté, se rangèrent à sa suite, sous la bannière de Luxembourg portée par le prince Kuno de Fels, — le titre de banneret appartenant à cette noble maison. Après deux années passées chez les infidèles, le comte de Luxembourg rentra dans son domaine, ramenant avec lui tous ceux de sa suite qui n'avaient point succombé dans cette périlleuse entreprise. Parmi eux se trouvait le chevalier Eberhard de Meysembourg, qui apprit à Ludolphe, chef de la famille de Felz, que son frère Kuno dans un sanglant combat avait été pris par un émir sarrasin et vraisemblablement mis à mort par les Turcs. Ludolphe pleura la mort de son noble frère et en porta un deuil amer.

Depuis l'intervention du *Erb Marschall* dans la querelle survenue entre les seigneurs de Fels et Hugo de Herringen, ce dernier, soumis en apparence, avait dissimulé ses mauvais sentiments, car il sentait bien qu'il lui était impossible de rien entreprendre contre un seigneur aussi puissant que celui de Fels. Il attendait avec patience l'occasion d'assouvir sa rage et de précipiter dans un abîme de douleurs ce Ludolphe si riche, si heureux, à qui Dieu venait enfin de donner un fils.

De quelle affreuse joie son âme ne fut-elle point remplie lorsqu'il apprit que Henri VI, comte de Luxembourg, avait fait alliance avec l'évêque de Cologne, pour attaquer le duc de Brabant qui lui déniait injustement ses droits sur le Limboug ! Cette nouvelle, nous dit un vieil auteur, fut pour le cœur de Hugo « comme de l'eau sur un moulin », car il échafauda aussitôt son plan de haineuse vengeance. Il savait que Ludolphe de Fels, en sa qualité de banneret, allait suivre son seigneur et quitter son épouse et son jeune enfant, laissant son château à la garde du prévôt (*Schloss vogte*), nommé Simon. Le banneret ne pouvait se soustraire au devoir de porter la bannière au devant de l'armée de Luxembourg.

Le plan de Hugo était de profiter de l'absence du maître pour s'emparer par la force de son château, s'il ne lui était pas possible de corrompre la fidélité du prévôt, ce qui du reste, d'après les rapports de sesespions, ne lui paraissait pas improbable. Dans le dessein de gagner Simon à sa cause, le chevalier de Herringen se déguisa en pèlerin et, n'osant se hasarder jusque

dans la forteresse, s'arrêta à la porte d'un de ces asiles de nuit qu'au moyen-âge la charité chrétienne préparait aux voyageurs et fit prier Simon de descendre près d'un pèlerin qui avait d'importantes nouvelles à lui apprendre.

Simon était en effet un homme fourbe et avide, sur l'honnêteté duquel le seigneur de Fels s'était fortement mépris. Il ne fut point difficile au rusé Herringen de tenter sa conscience par de brillantes promesses et de le faire consentir à servir ses infâmes desseins. Comme Judas, Simon vendit son noble maître : il promit à Hugo de lui ouvrir la porte, pendant une nuit sombre, avec l'aide du veilleur, et de lui livrer le château. Le seigneur de Herringen devait s'en approcher avec ses hommes et sonner du cor afin d'avertir le prévôt que l'heure était venue.

Telles furent les conventions. Dès l'aurore, le faux pèlerin quitta la colline de Fels et la noble châtelaine ne soupçonna rien du complot qui, pendant la nuit précédente, avait été tramé contre elle.

On était au soir d'un dimanche brûlant ; un lourd orage s'abaissait peu à peu sur la vallée ; la nuit était venue sans apporter la fraîcheur. Bientôt le tonnerre se mit à gronder dans le lointain ; les éclairs illuminèrent l'ombre, puis la pluie commença à tomber. Plein d'angoisse et de tristesse, la châtelaine de Fels ne songeait point, malgré l'heure avancée, à gagner son lit. Sa pensée allait de son fils, le petit Ægidius qui dormait là dans son berceau — un berceau tout lamé d'or — à son époux depuis si longtemps absent, et elle priait Dieu pour son heureux retour.

Minuit était passé, lorsqu'elle entendit retentir sous les murailles le son d'un cor auquel répondit du haut de l'échauguette le cor du veilleur. Puis peu après, il lui sembla distinguer dans la cour d'honneur le piétinement des chevaux et des voix d'hommes qui blasphémaient. Comprenant qu'elle avait été livrée aux mains de son ennemi, l'infortunée châtelaine saisit son fils, avec le berceau précieux, et le serrant contre sa poitrine, elle souleva une portière en tapisserie et se trouva dans un long corridor souterrain dont l'extrémité s'ouvrait loin du château en un lieu nommé *Osterbour*, Fontaine de Pâques, près des étangs de Fels.

Trompée par l'obscurité, éperdue d'effroi, la pauvre mère oublia sa route et, prenant à gauche au lieu de suivre à

droite, arriva dans une sorte de préau couvert appelé *Wasserhalle* (salle de l'eau), parce que dans l'angle de cet endroit, à droite, se trouvait un puits d'une profondeur extraordinaire. Ce puits, merveille d'efforts et de travail, avait été taillé dans le roc et ne comptait pas moins de 132 pieds de hauteur. A demi morte de frayeur, la malheureuse châtelaine se blottit derrière la margelle du puits, espérant encore qu'un serviteur fidèle viendrait la sauver. Hélas ! ce furent ses ennemis qui firent irruption dans la *Wasserhalle*. La bande de brigands que Herringen traînait à sa suite avait à peine franchi la porte du château, qu'elle s'était mise à la recherche de la châtelaine et de son fils. En pénétrant dans la *Wasserhalle*, ils l'aperçurent à la lueur des torches qu'ils portaient et s'élancèrent sur elle, le poignard à la main, en poussant des cris sauvages. Mais ce fut en vain qu'ils frappèrent de leurs poignards l'endroit où ils avaient aperçu la châtelaine agenouillée ; ils ne rencontrèrent que le vide. L'héroïque femme avait préféré la mort au déshonneur de tomber entre les mains de cette soldatesque effrénée et s'était précipitée dans le gouffre sombre du grand puits, avec son fils et le berceau d'or qui avait une valeur inestimable.

Hugo de Herringen arriva au moment même où le dramatique événement venait de se passer ; il resta d'abord muet de stupeur, puis il ordonna que les deux cadavres fussent aussitôt retirés de l'abîme. Il fit ensuite quérir l'ermite, chapelain de Fels, à qui il commanda d'enterrer la châtelaine et son fils avec les prières de l'Eglise. Pendant que l'ermite en larmes accomplissait cet ordre, le bandit fit appeler le prévôt Simon pour lui remettre le prix de ses services; mais à peine le prévôt eut-il touché la somme promise que, sur un signe de Herringen, quatre hommes le saisirent et le précipitèrent la tête la première dans le puits, tenant encore entre ses mains l'argent du crime.

Quant au berceau d'or, on le chercha, mais on ne put jamais le rencontrer. Un dragon s'établit au fond du gouffre pour le garder ; il l'a gardé jusqu'ici. Interrogez les paysans de Fels; ils vous diront que c'est la vérité.

C'est ainsi que Hugo de Herringen entra d'une manière peu honorable en possession de la seigneurerie de Fels; il y fixa sa résidence et donna à son affidé Nicolas la garde et les revenus du schloss de Herringen.

Mais les mauvaises actions détruisent la paix du cœur et la méfiance habite l'âme du méchant. C'est ce qui arriva pour le chevalier bandit. La possession de cette forteresse si facilement conquise ne le rendit point heureux. L'image de Ludolfe de Fels était toujours devant ses yeux et il pensait sans cesse au jour où le banneret revenant dans ses terres lui demanderait, les armes à la main, un compte terrible de ses méfaits. Quelle ne fut donc point sa joie d'apprendre qu'un combat terrible s'étant livré à Worringen (1288) sur le Rhin, entre les troupes brabançonnes d'une part et celles du comte de Luxembourg unies à celles de l'évêque de Cologne de l'autre, ces dernières avaient été presque entièrement massacrées ! Le comte, ses trois frères, un grand nombre de seigneurs luxembourgeois avaient trouvé la mort dans cette sanglante rencontre, où Ludolfe avait aussi succombé, percé de mille coups en défendant sa bannière.

Désormais Hugo pouvait se croire en sûreté. Qui donc, dans ces temps troublés aurait songé à lui disputer ses possessions injustement acquises ? Il ne craignait point les juges de la terre et il ne songeait point au juge d'en haut, au vengeur éternel qui souvent intervient d'une manière miraculeuse dans les destinées humaines, quand la mesure des iniquités est comble. C'est avec ce juge tout-puissant que le chevalier bandit allait avoir à compter.

(*A suivre*) LUCIEN VIGNERON.

# A TRAVERS LES REVUES

I. — *Journal du droit canon :* Situation du droit canonique de l'Eglise de France.
II.— *Etudes religieuses et philosophiques :* 1° Le parlement des religions à Chicago ; 2° Suppression des traitements ecclésiastiques.
III. — Le *Correspondant.* Le catholicisme en Australie.
IV. — *Revue des Deux-Mondes :* 1° Talleyrand ; 2° Diderot.
V. — *Revue des Revues :* Le livre de Zola sur Lourdes.

## I

1°. — Le *Journal du Droit canon et de la Jurisprudence canonique* (Août) nous offre une étude remarquable sur la situation anormale faite à l'Eglise dans les temps présents. Aujourd'hui, plus que jamais, on peut dire qu'il n'y a dans le monde que deux adversaires en présence, l'*Eglise* et la *Révolution*. Quiconque n'est pas franchement pour l'Eglise et pour toutes ses doctrines dogmatiques, morales, liturgiques, disciplinaires, est, de fait ou de droit, plus ou moins partisan de la Révolution : et quiconque ne veut avoir rien de commun avec elle doit se déclarer sans réserve, de cœur, d'âme et d'action pour l'Eglise et pour son enseignement. Parmi les ennemis de l'Eglise, les uns, au nom du prétendu droit de la raison, proclament les « droits de l'homme » au détriment des droits de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise ; d'autres attaquent l'édifice divin avec le principe destructeur du libre examen. Mais les ennemis les plus dangereux, parce qu'ils sont dans la place, sont les partisans, à tous les degrés, du gallicanisme parlementaire, qui s'attache à confisquer les droits de l'Eglise au profit de l'Etat. Voilà l'ennemi et voilà aujourd'hui le terrain sur lequel il se place pour asservir l'Eglise et paralyser son action. Le remède au mal, c'est l'union de tous, le retour au droit commun, à la législation ecclésiastique qui règle et détermine les droits et les devoirs en matière disciplinaire. L'Eglise possède la législation la plus sage, la plus complète, la plus parfaite qu'il ait été donné au monde chrétien d'admirer ; or cette législation parfaite qui règle le gouvernement de la société chrétienne demeure inu-

tile sans l'union disciplinaire, c'est-à-dire sans la soumission du clergé et des fidèles à cette législation. Là est notre force, parce que là est la condition de l'union. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le droit commun qui relie comme en un faisceau puissant toutes les forces catholiques a-t-il pénétré en France l'administration diocésaine ? A quoi se réduit l'administration diocésaine en France ? A la seule personne de l'Evêque. Le chapitre, conseil-né de l'évêque, parfois indispensable aux termes du droit, tient tout de l'Evêque, et sa formation et son existence perpétuée par l'admission de nouveaux membres. Son rôle canonique se borne à l'acte, heureusement très rare, de pourvoir à l'administration diocésaine pendant la vacance du siège. Cela fait, il rentre dans son repos. Le chapitre sert à l'évêque de maison de retraite pour les prêtres valétudinaires. Que l'on parcoure les diocèses de France, on en trouvera très peu où la législation si sage du concile de Trente soit en vigueur ; ordinairement, c'est l'Evêque seul qui administre sans contrôle, sans surveillance. Les deniers du séminaire sont sa propriété ; il les dépense comme il lui plaît, sans que personne doive y trouver à redire. Et que dire des rapports des supérieurs avec les inférieurs, de l'évêque avec son clergé ? Sans vouloir critiquer l'état actuel, nous pouvons néanmoins constater que le droit commun, en tout ce qui concerne l'institution, la nomination des curés et vicaires, et les formalités requises par les règles de l'Eglise, sont à peu près lettres mortes parmi nous. En un mot, nous vivons sous un régime spécial dont il est impossible de reconnaître la légitimité.

Les inconvénients de ce régime extra-canonique sont graves et nombreux : c'est d'abord l'instabilité du gouvernement diocésain, car ce régime repose sur la volonté d'un seul homme, livré à ses seules lumières. Seule la loi du supérieur peut lier les inférieurs. Si cette loi ne préside pas à toute l'administration des diocèses, il n'y aura qu'instabilité, variations perpétuelles et irrémédiables. En second lieu, *affaiblissement de l'Eglise* par suite de ce manque d'unité disciplinaire ; en troisième lieu, *énervement de l'action du chef de l'Eglise*. La fonction du chef de la société chrétienne est d'agir immédiatement sur tous les membres de cette société, car tous sont confiés directement à sa conduite, *pasce oves meas, pasce agnos meos*. Les évêques sont sans doute pasteurs aussi, non pas à l'exclusion du pasteur suprême, mais conjointement avec lui. Or, pratiquement, dans l'administration d'un diocèse de France, où est cette action directe de la tête sur les membres ? Le pape n'intervient pour ainsi dire dans nos diocèses que par honneur et pour poser l'acte unique et indispensable de l'institution canonique de l'Evêque. Cela fait, il semble banni des limites du diocèse où il n'entrera plus que par la permission ou tolérance de l'Etat. Sans doute, ce régime légalisé par les *articles organiques* n'a pas prévalu rigoureusement, et les évêques de France sont entrés, avec le chef de l'Eglise, dans de nombreux et intimes rapports. Toutefois, dans l'administration des diocèses, le pape n'exerce pas l'action souveraine et l'influence qui lui appartiennent de droit divin ; il est étranger à toute mission donnée dans les limites du diocèse, à toute collation de titres et de prébendes. Il est le législateur suprême, la loi vivante. Or cette loi vivante ne se montre guère parmi nous. L'évêque seul est le diocèse ; c'est

lui qui dispose, qui commande, qui administre, selon sa sagesse et sa conscience, toujours comme s'il agissait en vertu d'un pouvoir qui lui serait propre, presque jamais comme appliquant une loi qui lui est supérieure.

Que faire pour éviter ces inconvénients ? Changer de régime, appliquer le droit commun ; administrer, comme l'évêque en fait le serment dans son sacre, *juxta canones*. Sans doute l'application du droit commun pourra froisser, mécontenter les rebelles et les délinquants, mais ces froissements, ces murmures montent jusqu'à la loi et n'atteignent point l'administrateur et le juge. L'auteur du travail que nous résumons nous montre ensuite ce qu'est la paroisse, ce qu'est le curé d'après les canons, et il lui est facile d'établir qu'en France l'ordre établi par les canons sur ces deux points a été troublé et violé par les *articles organiques*. Le régime de la révocabilité *ad nutum* des curés est certainement en dehors du droit commun et peu favorable au bien des paroisses. L'Eglise a fait des lois touchant l'administration des paroisses ; or ces lois sont obligatoires pour l'évêque aussi bien que pour le curé. Enfin, l'auteur conclut que le retour au droit commun est non seulement opportun, mais qu'il nous est impérieusement commandé dans les circonstances actuelles. Les appréciations de l'auteur de l'article dont nous ne donnons ici qu'un résumé très incomplet nous paraissent sur certains points trop sévères ; mais nous ne pouvons nous défendre de reconnaître qu'au fond ses critiques sont justes et qu'il ne fait que répéter ce qui se dit partout. Le droit commun, sauf les quelques points de discipline, auxquels il est dérogé par le concordat, font loi pour les Eglises de France, comme pour les autres Eglises. Mais pour populariser la pratique du Droit commun, il faut, d'abord, faire connaître ses prescriptions et encourager la connaissance de la législation ecclésiastique dans le clergé et parmi les fidèles. Or nous n'en sommes pas encore là, et il est permis de le regretter.

## II

*Etudes religieuses et philosophiques* (septembre). — 1° La *Revue des Deux-Mondes* a publié le mois dernier un long article de M. Bonet-Maury, sur le *Congrès religieux de Chicago et la réunion des Eglises*. Admirateur enthousiaste « des fraternelles agapes de Chicago » auxquelles il a pris part, ce délégué du protestantisme français nous dit que ce congrès a réalisé l'accord des confessions chrétiennes sur la *plate forme* de la charité et de la lutte contre les misères sociales, sur la base de la prière et du chant spirituel. Le panégyrique est complet, et les éloges ne sont ménagés ni aux catholiques ni aux autres confessions religieuses non chrétiennes qui étaient représentées à ce congrès. Sans vouloir toucher à toutes les questions sociales et politiques soulevées dans ce Parlement des religions, le P Portalie se borne à faire l'historique du congrès, à rendre compte des discours qui ont été prononcés, et de l'attitude de ses membres au point de vue de l'union catholique, chrétienne ou simplement théiste. Et tout d'abord il jette un rapide coup d'œil sur l'histoire

et la composition du Parlement. Dans la séance du 24 septembre le R. Carroll de New-York expose la situation religieuse de son pays ; il y compte 143 confessions ou dénominations religieuses, sans parler de 150 congrégations libres qui ne se rattachent à aucune Église. Les catholiques viennent au premier rang avec 6, 231.000 *communiants*. Il y a un siècle, il n'étaient que 25,000, et il y a cinquante ans 1, 200 000. Ainsi, en un demi-siècle la population catholique a quintuplé. Quant aux 143 dénominations religieuses, 97 d'entre elles ne dépassent pas 25,000, et 54 en ont moins de 3,000. Cette constatation de l'anarchie religieuse qui se développe dans les confessions protestantes, faite par un pasteur protestant, méritait d'être consignée ici. On ne peut s'étonner que les esprits, fatigués de cette anarchie intellectuelle, aient conçu une vague aspiration à l'unité. Sous l'impulsion du Rev. Barrows, un comité se forma des éléments les plus disparates. On y vit des luthériens, des méthodistes, des unitaires, un juif, le rabbin Hirsch, et bientôt même Mgr. Feehan, archevêque catholique de Chicago. Le but indiqué par le programme était « de montrer aux hommes, d'une manière saisissante, la nature et le nombre des vérités fondamentales qui sont le trésor commun des diverses religions, de promouvoir l'esprit de fraternité entre les hommes religieux de toutes les croyances *sans favoriser toutefois l'indifférentisme* ni tenter de réaliser une véritable fusion extérieure ; d'indiquer les inébranlables fondements du théisme et les preuves de la croyance à l'immortalité, et ainsi unir en un faisceau toutes les forces propres à combattre l'explication matérialiste du monde ; préparer dans les rapports internationaux une plus grande intimité, dans l'espoir d'assurer la paix perpétuelle. »

La réponse à l'appel de M. Barrows fut peu en harmonie avec d'aussi grandes espérances. Et pourtant le comité, mesurant l'immense portée du concours des catholiques, n'épargna rien pour rendre possible leur accession. Il reconnaissait l'Eglise catholique « comme l'Eglise de tous les siècles » ; le cardinal Gibbons était invité à ouvrir le Parlement par une prière publique. Le premier acte du Congrès fut un hommage à Dieu. Le cardinal Gibbons prononça en anglais l'oraison dominicale. Notons encore que M. Charles Bonney, président du comité, exposant l'esprit du Congrès dans un discours de bienvenue, déclara que « chaque religion se présenterait au Congrès dans sa parfaite intégrité sans compromettre, par ses relations avec les autres, aucun de ses droits. Ce qu'on veut, c'est former la ligue de toutes les religions contre l'irréligion ». Ces dernières paroles vengent les catholiques et prouvent qu'il n'est pas vrai, comme l'insinuait M. Maurice Vernes, que tous les membres du Congrès ont souscrit « l'engagement implicite de renoncer à l'idée d'une révélation unique et spéciale, pour admettre une révélation générale de Dieu à la conscience humaine. La statistique suivante, empruntée à M. Boney donnera au lecteur une idée approximative de la composition du Congrès. Délégués catholiques romains, 16 ; Protestants, 100 ; Grecs et Arméniens non-unis, 5 ; Judaïsme 16 ; Islamisme, 2 ; Religions de la Chine, 6 ; Japon, 8; Indo-Chine et Ceylan, 4 ; Brahmanisme, 6 ; Brahmo Somaj, 4 ; Parsisine, 2. Au total, 165 membres. De ces chiffres ressort la prédominance de l'élément protestant. Les religions purement fétichistes ne sont pas représentées. Quant aux autres re-

ligions païennes, on est frappé du petit nombre des délégués. Durant seize jours, à trois séances par jour, les orateurs choisis par le Comité développèrent les sujets distribués en trois sections : 1° la Religion en soi ; 2° la religion dans ses rapports avec la famille, les sciences, les lettres, la société et l'humanité ; 3° la situation actuelle du christianisme et avenir de la Religion. Tous les travaux sont analysés, parfois même reproduits dans le compte-rendu, qui est ainsi un document de première valeur pour l'histoire religieuse de notre époque. L'auditoire, où l'élément féminin dominait, allait croissant, si bien qu'il fallut, le quatrième jour, lui ouvrir une quatrième salle. La courtoisie et un ton de bienveillante sympathie dominèrent dans le Congrès. La clôture fut très solennelle : elle eut lieu en présence de huit mille assistants. Le chœur entonna l'hymne du cardinal Newman : « Guide-moi, bienfaisante lumière ». Le rabbin Hirsch prononça l'Oraison dominicale ; la bénédiction fut donnée par Mgr Keane, et l'auditoire se sépara en chantant l'hymne national : *America, America !*

Que penser de la présence d'évêques et religieux catholiques au Congrès ? Observons d'abord qu'en paraissant au Congrès le catholicisme devait y faire bonne figure. Mgr Keane reçut la mission de tout organiser, et il y sauvegarda la dignité de l'Église. Les sujets ayant été distribués en seize jours, le comité avait décidé que chaque jour un délégué catholique exposerait sur la question examinée la pensée de l'Eglise. De tous les mémoires présentés, celui du cardinal Gibbons attira plus particulièrement l'attention : il présentait une apologie du catholicisme admirablement en harmonie avec les dispositions du parlement. Mgr. Keane exposa que la *Religion définitive* ne pouvait se trouver hors de l'Eglise catholique. En face de l'Eglise catholique, si noblement représentée, et si courageusement défendue, quelle a été l'attitude des Eglises séparées ? La plupart des orateurs protestants se sont bornés à des témoignages de sympathie imposés par les convenances, à une vague aspiration vers l'alliance universelle qui embrasserait les disciples de l'Evangile, du Koran, de Confucius et de Bouddha. Or tout cela n'a rien à voir avec l'union catholique. D'autres ont réclamé pour leur Eglise l'indépendance absolue, et parfois la supériorité des doctrines. Avec ceux-ci l'union n'a pas fait un pas. Mgr Dyonisios Latas, archevêque de Zante, le plus illustre représentant de l'Eglise grecque, n'a pas fait la moindre avance ni la moindre allusion à l'Eglise catholique. Le représentant de l'Eglise arménienne : voit dans l'union la mort de la vie nationale de l'Eglise arménienne : Patrie et Eglise pour les arméniens c'est tout un. D'autres orateurs ont abordé plus nettement le problème de la fusion des Eglises, mais sans solution pratique. Tout se réduit pour eux à l'élimination des dogmes, à une union sentimentale, à l'union par le cœur, non par l'esprit. Aussi est-ce une consolation pour le lecteur de constater que le programme catholique seul a été exposé sans déguisement par Mgr Kéane dans un des derniers et meilleurs discours du Congrès. Point de vraie religion pour lui en dehors de ces trois dogmes essentiels : un Dieu personnel ; — Jésus-christ, Dieu et homme, centre de la religion et pierre fondamentale de l'édifice ; — l'Eglise catholique, fondée par le Sauveur comme l'unique bercail de l'unique pasteur. Le Congrès de Chicago a eu ainsi pour résultat de justi-

fier solennellement le jugement déjà porté sur le protestantisme, à savoir que ce système religieux a renoncé à l'unité dogmatique et qu'il n'a plus de *credo*.

La religion du libre examen devait aboutir à cette faillite intellectuelle. Voilà des penseurs qui, après avoir accusé l'Eglise d'obscurantisme, sont réduits aux abois et condamnés à éliminer de leur religion presque tout élément intellectuel, pour la réduire à je ne sais quel sentimentalisme vaporeux sans objet et sans but précis. Ce spectacle à lui seul constitue toute une apologie de l'Eglise catholique. Que le rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes* en prenne son parti ! Une morale sans dogme est une chimère : chimère aussi tout projet *d'union catholique* en dehors du programme de Léon XIII, qui est le programme de l'Evangile. Sans doute « nous devons tous être unis dans la charité. Mais comment une charité parfaite pourrait-elle cimenter les cœurs, si la foi ne met l'unité dans les esprits ? » (Encyclique du 20 juin 1894). Le Parlement de Chicago n'a donc pas compris l'union catholique. A-t-il du moins préparé le triomphe de l'idée chrétienne sur le paganisme, de l'idée religieuse sur l'athéisme contemporain ? La réponse à cette question sera donnée dans un prochain article des *Etudes*.

2° Le R. P. Prelot continue son étude sur la *suppression par voie disciplinaire des Traitements ecclésiastiques*. Après avoir établi qu'il est impossible d'assimiler les ministres du culte aux fonctionnaires qui travaillent pour l'Etat et qui dépendent de l'Etat, qui peut les déplacer et les renvoyer. Les évêques et les prêtres n'exercent leurs fonctions qu'au nom de Dieu et de l'Eglise d'où leurs sont venus leurs pouvoirs d'Ordre et de juridiction. A supposer même que le gouvernement civil considère les évêques et les curés comme des fonctionnaires de l'Etat, il ne pourrait supprimer leur traitement au gré de ses caprices. Car le pouvoir disciplinaire de l'Etat sur ses subordonnés n'est pas un pouvoir discrétionnaire, et le titre de fonctionnaire, bien qu'il implique sujétion, n'en porte pas moins avec lui ses garanties.

Contre le prêtre en exercice on ne trouve qu'une seule pénalité *administrative ;* encore faut-il l'aller chercher parmi les articles organiques subrepticement annexés au concordat. C'est la mesure spéciale connue dans l'ancien régime sous le nom aujourd'hui suranné d'appel comme d'abus, pénalité toute morale et platonique sans sanction pécuniaire. On a invoqué en faveur du prétendu droit de suppression des traitements ecclésiastiques le pouvoir de haute discipline exercé par l'Etat avant 1789 sur les membres du clergé, pouvoir qui comprenait le droit de saisie du temporel. Cette assimilation peut-elle être invoquée ? Nous ne le pensons pas. Entre l'ancienne Eglise gallicane, religion d'Etat, investie de privilèges politiques, vivant sous l'égide d'un roi très chrétien, qui promettait le jour de son sacre de défendre la religion, d'exécuter les décisions des conciles, d'être l'évêque du dehors, selon l'expression de François 1er dans son édit de 1516 ; et l'Eglise contemporaine, placée en face d'un pouvoir pleinement sécularisé, qui ne veut pas même lui reconnaître la qualité de religion dominante, et qui, dans la pratique, ne la connaît que pour l'opprimer, il n'y a aucune parité de condition. Vous revendiquez le droit de saisie du

temporel qui aurait été exercé par les rois de France ; mais commencez par restaurer de toutes pièces la société où un pareil droit a pu prendre naissance; commencez par rétablir ce temporel ; reconstituez le domaine de l'Eglise. On est mal venu à invoquer les usages d'un ancien régime que l'on a aboli et de ne lui emprunter contre le clergé, que ce qu'il avait d'arbitraire et d'abusif, de prendre dans une législation qui forme un tout indivisible, tel article qui convient ou qui plaît, à négliger tout le reste. Si l'on appelle « tradition française » la saisie du temporel des ecclésiastiques, il faudra bien appeler du même nom l'usage des lettres de cachet qui ne remonte pas moins haut. D'ailleurs, aucun rapprochement, aucune assimilation n'est possible entre la retenue des traitements par mesure administrative, et la saisie du temporel de l'ancien régime. Sous l'ancien régime, il restait aux intéressés la garantie d'un texte législatif pour autoriser la saisie, et la nécessité d'une sentence judiciaire pour l'appliquer. Or aujourd'hui, c'est le ministre qui accuse, instruit et exécute ses propres arrêts, c'est-à-dire supprime les traitements ecclésiastiques sans même être tenu d'entendre les moyens de défense de l'inculpé, ce minimum de droits qu'on accorde au dernier des prévenus.

La décision du Conseil d'État jugeant en dernier ressort que le ministre des cultes peut supprimer sans texte législatif à l'appui, pour des motifs connus de lui seul, par une sorte *d'ex informatâ conscientiâ* civil sans appel, aboutit à la destruction du budget des cultes. Car enfin, si l'on donne au ministre le droit de suspendre arbitrairement le traitement d'un curé ou d'un desservant, il faut bien, pour être logique et conséquent avec soi-même, lui accorder le pouvoir de le suspendre pour dix, pour vingt, pour cent, pour mille, pour tous, et de réduire ainsi à néant tout un chapitre de la loi de finances.

Nous ne pouvons que mentionner ici un article très intéressant du P. Burnichon sur *l'enseignement agricole*, faisant suite à son intéressante étude de *Le Retour aux champs* que nous avons résumé dans la dernière livraison de la *Revue*.

## III

Le *Correspondant* (août 1894.) M. l'abbé Lemire continue son étude sur le catholicisme en Australie et nous rend compte de la situation financière de l'Eglise dans ce pays. La conséquence naturelle de la séparation complète des Eglises et de l'Etat est que le clergé catholique, en Australie, ne reçoit aucun subside des gouvernements. Il est pourvu à l'entretien du clergé, du culte, des Ecoles, par les souscriptions des fidèles ou quêtes *hebdomadaires* qui font une des principales ressources. A ces quêtes viennent se joindre les offrandes de Pâques et de Noël. Tout chef de famille est regardé comme assumant l'obligation de faire au clergé une offrande particulière qui doit être en proportion avec ses revenus et sa situation sociale. L'origine de cette coutume est essentiellement irlandaise. A ces deux ressources s'ajoute une troisième, secondaire, il est vrai, mais régulière, *le droit d'étole*, qui consiste dans les offrandes versées par les fidèles à

l'occasion des baptêmes, des mariages et des enterrements. Ce droit constitue une sorte de casuel, et, réuni aux produits des quêtes, il forme le revenu de la paroisse. L'honoraire des messes n'entre pas dans ce revenu commun : il appartient au prêtre qui l'a reçu.

Les dépenses nécessitées pour la fondation et l'entretien des écoles sont généralement couvertes par des souscriptions annuelles. La liberté d'association étant reconnue par la loi, l'Eglise catholique a le droit de posséder, d'acheter et de vendre. Les titres de propriété sont établis et enregistrés sous les yeux de l'évêque, du vicaire général et du curé. L'évêque est obligé de consulter le conseil diocésain, en ce qui concerne la gestion financière. Ainsi, en Australie, l'entretien de l'Eglise catholique repose uniquement sur la générosité des fidèles. Cette générosité y est plus qu'une vertu : elle est un signe de foi. Aussi longtemps que le catholique donne, on peut dire qu'il est réellement croyant; du jour où il ferme sa bourse, on peut dire que sa foi a fait naufrage... Dans cette générosité si louable, si universelle, si constante, les femmes ont une place d'honneur qu'il convient de signaler. Elles organisent des fêtes, des ventes de charité, des loteries.

L'architecture des églises catholiques en Australie révèle une vitalité énergique, mais le nombre des églises est insuffisant. L'augmentation de la population catholique a été si rapide, qu'il a été impossible de faire face aux besoins même les plus urgents. Les grandes églises sont ordinairement bâties en pierres on en briques ; les plus petites, les chapelles rurales le plus souvent en bois. Il n'y a guère que la cathédrale de Saint-Mary, à Sydney, de Saint-Patrick, à Melbourne, et de Saint-Mary, à Dunedin, qui méritent d'être mis au rang d'églises remarquables, car, en règle générale, les églises sont vulgaires, sans distinction et sans style.

L'église la plus populaire de l'Australie restera toujours l'église de Saint-François d'Assise, à Melbourne ; elle est la première église bâtie dans cette ville, et dès l'origine elle devint le rendez-vous des Irlandais. Les anciennes traditions se sont fixées dans cette église et s'y perpétuent ; on la répare, mais on ne la démolit point; c'est l'église Irlandaise par excellence.

Le caractère chrétien du pays se manifeste dans les institutions publiques et dans les coutumes de famille. Le président du parlement n'ouvre jamais une séance sans réciter une prière, et les proclamations du gouvernement sont toujours accompagnées d'un acte de foi en la Providence. Le blasphème est passible de punition légale ; le dimanche est scrupuleusement observé; toute expédition ou livraison de marchandises est absolument interdite ce jour-là. Les églises sont très fréquentées ; le peuple a la passion du sermon. L'esprit religieux se manifeste aussi par les coutumes de familles dans les trois circonstances principales de la vie : le baptême, le mariage et l'enterrement.

La présence du ministre du culte est indispensable dans chacun de ces cas. Les mariages purement civils sont très rares, et la religion a sa place de droit près de la tombe; aussi, le moyen le plus efficace de ramener les catholiques au devoir est la crainte d'encourir la peine ecclésiastique de la privation de sépulture chrétienne, peine qu'ils encourent s'ils ne font pas la communion pascale. Le pays est donc religieux et chrétien. Il est vrai

qu'il compte plus de protestants que de catholiques ; mais en Australie le protestantisme a beaucoup perdu de l'esprit étroit et agressif qu'il garde encore dans certaines parties des Iles-Britanniques. Les sectes y abandonnent la plupart de leurs dogmes pour s'en tenir à la seule morale. Là aussi, la fameuse armée du Salut, s'est installée ; ses escouades parcourent la ville et les campagnes avec la grosse caisse et le cornet à piston. J'ignore si cette armée fait plus de mal que de bien, mais elle fait beaucoup de bruit. La franc-maçonnerie a pris pied également en Australie, et elle y compte, de jour en jour, de plus en plus nombreux adeptes. Beaucoup de pasteurs et même d'évêques protestants sont entrés dans ses rangs, mais elle n'y a pas le caractère ouvertement hostile à la religion qu'elle prend en France ; elle n'en est pas moins dangereuse, car elle deviendra fatalement l'ennemie de l'Eglise qu'elle redoute déjà à l'instar d'une rivale. La religion de l'avenir sera la religion que le peuple comprendra le mieux et qu'il acceptera le plus facilement, parce qu'elle répondra à ses besoins personnels. Or la religion catholique en Australie, comme en Amérique, est essentiellement la religion du peuple ; elle s'établit fortement dans le cœur des petits, des ouvriers, des humbles ; c'est donc à elle que restera la victoire. Sous ce rapport, l'optimisme règne en Australie, et l'avenir y est envisagé avec confiance. L'Eglise y jouit d'une vraie liberté, et la liberté a toujours été pour elle un moyen de progrès. A la jeune Eglise nous pouvons donc dire : *Intende, prospere, procede et regna !*

## IV

La *Revue des Deux-Mondes* (15 septembre), nous offre une étude magistrale et très documentée sur Talleyrand. Cette étude, due à la plume de M. Emile Ollivier, embrasse toute la vie politique de cet homme d'Etat, « stérile d'invention, né démolisseur, brouillon flegmatique... incapable de rien créer si ce n'est la confusion et le désordre ». En vérité, le portrait de Talleyrand n'est pas flatté, et c'est justice. Le jugement porté sur ce renégat religieux et politique qui a servi la Révolution, l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet, est appuyé sur les mémoires du temps et sur des témoignages irrécusables. Véritable Protée, Talleyrand s'est rallié à tous les gouvernements et les a trompés tous. Nous citerons la conclusion de cette remarquable étude :

« Talleyrand s'étant retiré spontanément dans les loisirs de la vie privée ne s'occupa plus que de soigner sa renommée... magnifique, grâce à l'opulence acquise « en vendant ceux qui l'avaient acheté » ; doué d'un goût littéraire délicat, il attira les jeunes gens en train de devenir célèbres, tels que Thiers, Lamartine, Mignet... Il les séduisit, comme il avait séduit les rois, par l'agrément de ses flatteries... Il réussit si bien à se draper dans une gravité historique qu'il vit l'Académie des sciences morales et politiques, oublieuse ce jour-là du premier de ses noms, se lever tout entière à son entrée comme si le dieu de la sagesse politique venait apporter ses oracles. Pour clore dignement par une imposture une existence toute d'imposture, il ne lui restait plus qu'à simuler une réconciliation avec l'Église,

Il n'y manqua pas. Après avoir dupé la terre, il voulut finir en dupant le ciel, oubliant qu'on ne le dupe pas... Le monde officiel, littéraire, financier, fit cortège à sa dépouille. Le peuple n'y vint pas et mit comme post-scriptum à l'apothéose officielle une anecdote apocryphe.

La veille de sa mort, le roi était venu visiter le moribond. « Eh bien ! prince, lui aurait-il dit, comment êtes-vous ! — Je souffre comme un damné. — Déjà, aurait répondu le roi. Il est regrettable qu'il n'ait pu vivre encore quelques années. Sa dernière entente avec l'occasion eût subi les mêmes vicissitudes que les précédentes. Recherché avec empressement par tous les gouvernements, remercié par tous avec plus d'empressement encore, il eût été, si la mort n'avait clos la comédie, disgracié par Louis-Philippe comme il le fut par le Directoire, Napoléon, Louis XVIII. Il se serait aussi une fois de plus vengé par la conspiration. Contre qui n'a-t-il pas conspiré ? Il complota contre la République ; « il fut constamment porté à conspirer contre l'Empereur » ; il travailla à renverser les Bourbons ; il eût soutenu l'attaque de Thiers contre Louis-Philippe.

De même qu'il retrouva le langage des ministres de Louis XIV pour célébrer la légitimité, sa voix de l'Assemblée constituante pour défendre l'orléanisme, il eût repris sa plume de ministre du Directoire fêtant l'anniversaire du 21 janvier, pour saluer la seconde République. Son ardeur à demi éteinte se serait rallumée pour répéter : « A toutes les époques il y a du bien à faire ou du mal à empêcher : quand on aime son pays, on peut et on doit le servir sous tous les gouvernements. » Il serait retourné à Londres au nom de Lamartine aussi allégrement qu'il s'y était rendu au nom de Danton et de Louis-Philippe. En souvenir du dix-huit brumaire, il se fût rallié au deux décembre. Nul dans ce siècle n'aura été plus funeste par le spectacle démoralisateur de son cynisme... Il aimait la France, a dit un de ses admirateurs. Certainement, comme l'on aime la ferme qui rend de gros revenus. D'après Sainte-Beuve, cet amour lui a rapporté une soixantaine de millions. Chateaubriand l'a flagellé ; le chancelier Pasquier. l'a jugé... en magistrat. Vitrolle est celui qui l'a le mieux défini : « Les deux mobiles de cette existence aux phases si variées, a-t-il dit, ont été l'amour des femmes et l'amour de l'argent ; toute son ambition, loin d'être le but, n'a été qu'un moyen de satisfaire ces deux passions. *La politique était son industrie.* Pour ses contemporains il fut un intrigant hors pair, le premier des politiciens. » Le jugement est sévère, mais juste.

2° A signaler encore dans la même Revue une étude très consciencieuse de M. René Doumic sur Diderot, ce philosophe surfait qui a été « l'homme de toutes les contradictions. Successivement déiste, panthéiste, il a abouti à l'athéisme, et s'y est tenu .. Autant qu'il est athée, Diderot est matérialiste, et en morale il est ce que doit être tout matérialiste : « Boire de bons vins, se gorger de mets délicats, avoir de jolies femmes, se « reposer sur des lits bien mollets ; excepté cela, le reste n'est que vanité ». Telle est la conclusion qui, aux yeux de Diderot, se dégage comme d'elle-même de la doctrine matérialiste et devant laquelle il n'a garde de reculer.

Et comme la civilisation contrarie les instincts grossiers de la nature, Diderot condamne comme de dangereuses chimères nos distinctions de

bien et de mal, de vertu et de vice. Il vante l'homme de la nature, étranger à la civilisation. On a coutume de faire honneur à Rousseau de ce retour à l'animalité primitive ; mais c'est un honneur qui ne lui revient pas et qui appartient de droit à Diderot. Seulement Rousseau apporte d'importants correctifs à la théorie de Diderot ; il conserve sa croyance à une âme immortelle ; il rouvre les portes au sentiment religieux, tandis que Diderot va jusqu'au bout de sa théorie matérialiste. Il nous montre par son exemple que l'athéisme et le matérialisme impliquent la négation de tout ordre moral, et livrent leurs partisans aux instincts grossiers de la nature animale. Ajoutons que Diderot a rempli ce programme et que dans la pratique de la vie il a été conséquent avec son système. Que M. Joseph Reinach se soit fait le panégyriste de Diderot et qu'il prétende que ce philosophe, « d'un bout à l'autre de sa vie, ait été le plus brave homme du monde ; que la vertu n'a jamais eu d'apôtre plus enthousiaste » nous le lui laisserons croire. Mais la conduite, la vie, les mœurs, les intrigues de Diderot, sa conduite vis-à-vis de sa femme, qui était une épouse fidèle, ne nous permettent pas de souscrire au jugement très complaisant porté par M. Joseph Reinach. M. René Doumic a fait œuvre de justice en nous montrant le Diderot de l'histoire, tel qu'il s'est peint lui-même dans ses écrits et dans la pratique de sa vie.

La *Revue des Revues* (septembre) constate que le livre de Zola sur Lourdes n'est pas absolument du goût des revues indépendantes. Celles-ci reprochent presque toutes à ce livre compact d'être absolument vide d'idées, et à son auteur de manquer d'intelligence. Toutes sont d'accord pour juger le livre écrit comme par un secrétaire de M. de Montépin. On y lit, en effet, des phrases ramassées dans le rez-de-chaussée des journaux à un sou, et l'ouvrage est plein d'extraordinaires négligences. Que dire, par exemple, de cet orage qui se forme à Paris, quand le train part, et qui éclate à Lourdes ? Il a suivi le train sans doute. La *Jeune Belgique* relève certaines expressions qui n'ont pas droit d'entrée à l'Académie où pourtant l'auteur désire être admis, par exemple, « la main froide comme celle d'un serpent » et « la forêt vierge dans laquelle la main de l'homme n'a jamais mis le pied », puis cette phrase qui suffit à montrer avec quel sans-gêne Zola traite ses lecteurs : « ce furent d'abord les sourds et les muets qui entendaient et *voyaient* » ; et ce modèle de langue française : « Elle mangea sa boutique pour en faire un bachelier.. » L'ellipse est audacieuse ; et on peut voir par ces citations que la grammaire n'a pas été plus respectée que ne l'a été la vérité historique sur Lourdes,

H. D'HESSERT.

# LA SERGOLA

*(Suite)*

---

Près de l'église, un grand vide, et, dans ce vide, des murs écroulés et des solives calcinées ; des ormes à demi brûlés par l'incendie voisin. Sur le faîte du rocher, comme une sorte de grand squelette, le château de Roccaverde montrait les poutres noircies qui soutenaient ses toitures aujourd'hui détruites, ses grandes murailles lézardées, entrouvertes ou renversées d'où s'échappaient des pierres aux teintes volcaniques, rougies par le feu, et qui avaient roulé en longues trainées jusqu'au bas du rocher, comme des flots de sang.

Un ciel orageux et menaçant, l'église à demi déserte et, sur la place, devant le porche, des paysans attristés auxquels se mêlaient quelques hommes étrangers au pays, à l'air insolent et plein de défi.

Le padre Antonio, curé de San-Félice, le village voisin, dont on apercevait la haute tour à quelques portées de fusil de Roccaverde, officiait. La messe ne fut pas tranquille ; des conversations, des rumeurs interrompaient le service divin, il semblait qu'un orage se préparât au ciel et dans les esprits.

Quand la messe fut terminée et que, le dernier coup de cloche ayant retenti, la foule eut commencé à se répandre sur la place, petit groupe de cavaliers déboucha de la principale rue. L'un de un ces cavaliers était mince et frêle comme un enfant. Ces personnages, au nombre de six, portaient une carabine en bandoulière et des pistolets à leur selle.

Quelques paysannes croyent avoir devant elles une troupe de brigands qui venaient rançonner le village, jetèrent des cris en s'enfuyant; mais les hommes se pressaient du côté des cavaliers et les entouraient.

Alors on reconnut dans le cavalier mince et frêle, qui semblait commander la troupe, la Contessina de Roccaverde.

Une immense acclamation l'accueillit aussitôt, malgré la colère et les menaces de quelques individus étrangers au pays, et qui peu après, ne se voyant pas en nombre et ne se trouvant pas en sûreté, se hâtèrent de quitter la place du village.

Alors la Contessina, se découvrant et étendant avec solennité sa main vers l'église de Roccaverde :

— Je jure devant le Dieu vengeur, dit-elle, que je n'ai fait de mal volontairement à personne, mais que je punirai les criminels qui m'ont volé mon honneur et mes biens. Je jure de punir ceux qui persécutent les malheureux que je protégeais. Que tous ceux qui souffrent à cause de moi, que mes tenanciers,que mes fermiers, que mes serviteurs expulsés et sans pain viennent à moi, leur cause est la mienne, et je jure de les venger. »

Ambrozio parut, et, aussitôt se rangèrent près de lui plus de soixante hommes à l'air décidé. Ambrozio les conduisit dans une maison voisine, on leur donna des armes. La troupe se serra, aux applaudissements de la foule, autour de la Contessina.

« Que San-Michele, l'archange qui terrassa le démon, soit notre protecteur, et nous vaincrons les Araversi, dit Ottavia de Roccaverde.

— Mort aux Araversi ! mort aux Araversi ! Malédiction sur eux !

— Vive la Contessina ! Vive la Contessina ! Vive la fille des Roccaverde ! cria-t-on de toutes parts.

— La Contessina de Roccaverde, vous la reverrez peut-être un jour, dit Ottavia, mais moi je ne suis plus que la petite-fille du brigand : je suis La Sergola !

Une clameur immense retentit : « Vive La Sergola ! » Et la jeune fille traversa le village, suivie, entourée de sa troupe, qui prit, sans être inquiétée par les gens des Araversi, la route qui conduit dans la forêt de Bocca San-Stefano.

## X

Une clairière sur les hauteurs, dans un terrain tourmenté, coupé de hauts rochers entassés dans un désordre pittoresque, quelques-uns de ces blocs dénudés et jaunis par le soleil ardent, d'autres couverts de mousse ; des touffes d'arbustes, de rejetons et de ronces s'échappent de leurs anfractuosités, leurs branches vigoureuses ne sont plus recouvertes que de feuillages jaunâtres, rouges, couleur de rouille ; autour de la clairière, la forêt de San-Stefano s'étend dans toutes les directions. Vers la droite elle monte à pic sur des collines abruptes, mais à gauche elle couvre de rudes pentes et descend jusque dans des gorges profondes pour gravir plus loin d'autres hauteurs. L'œil plane sur ces vagues de feuillages rouges comme les pampres ou rouille comme le fer vieilli, ou jaunes comme l'or ; dans les plis de terrain, dans les gorges sans fond, à l'ombre de certains hauts rochers, qui émergent de la forêt immense, le feuillage est d'un vert sombre qui indique les endroits pourvus de sources, les vals marécageux ou garantis des ardeurs du soleil. On aperçoit le Teverone qui roule ses eaux vives dans un lit profond, au pied des hauteurs où s'étend la forêt de Bocca San Stefano ; de l'autre côté du Teverone, l'œil embrasse un immense horizon qui se perd dans le lointain et que bornent des montagnes d'un beau bleu ; c'est un tableau magique et splendide de formes, de tons, de couleurs ou le ciel, la verdure, la forêt, les eaux, les rochers formidables, les monts, les cascatelles concourent à créer un ensemble sans égal, d'une merveilleuse et grandiose beauté.

Les arbres de la forêt qui entourent la clairière sont des châtaigniers et des chênes séculaires aux troncs noueux, énormes, aux vastes branchages entremêlés, et qui se tordent comme de monstrueux serpents ; de tous côtés on en aperçoit qui ont été frappés de la foudre, on voit des troncs renversés et brisés par l'orage, des branches tombées de vétusté, mais entourées de végétations nouvelles ; dans ces vieux arbres abattus, perforés et creusés par le temps ou par les aquilons poussent des plantes délicates qui s'accrochent, des lianes qui pendent çà et là en longues touffes de verdure avec toutes sortes de fleurs aux couleurs variées.

Un solennel silence, troublé seulement par le croassement des corneilles, par le cri d'un aigle qui plane dans les airs, règne dans l'immensité de la forêt.

Dans la clairière des hommes étendus, reposent ; la plupart sont armés d'une carabine placée près d'eux, à leur portée ; d'autres ont des poignards ou des pistolets. Ces hommes ont presque tous des visages énergiques, nullement féroces ; ils portent le costume des paysans de la Sabine.

Parmi les rochers, formant une sorte de cirque, on a groupé une vingtaine de chevaux gardés par des hommes, qui semblent avoir été détachés de la troupe au repos, car ils portent également le costume des paysans de la Sabine. Une grotte naturelle abrite quelques personnes.

L'une d'elles est à demi-couchée sur des couvertures. C'est La Sergola vêtue d'habits d'homme, portant à sa frêle ceinture un stylet à manche d'or ; ses cheveux noirs abondants et lustrés sont retenus par une légère résille ; une petite carabine est placée près d'elle. La Sergola est appuyée sur une selle qui lui sert à la fois d'oreiller et de coussin ; ses yeux noirs brillent d'un feu sombre.

Ambrozio et le Sergolo sont devant elle, debout.

« La nuit va bientôt venir, dit La Sergola, nos hommes sont accablés de fatigue ; avez-vous pris toutes les mesures propres à assurer leur sécurité ?

— Oui, répondit le vieux Segolo ; puis il ajouta : Ambrozio est encore bien novice, mais je le formerai. Il sera mon bras droit et même mon bras gauche, car hélas ! je me suis un peu rouillé depuis que je n'exerce plus.....

— Enfin, qu'as-tu fait ? demanda La Sergola.

— Voici, répondit son grand-père : j'ai d'abord compté nos hommes ; nous sommes bien nombreux, mais peut-être ne le serons-nous pas assez... trop quand il s'agira de donner la nourriture nécessaire à tant de gens, pas assez quand il faudra se défendre. Nous sommes cent-trois ; c'est une bande respectable, et je n'en ai jamais vu de plus nombreuse. Je crois que ces gens sont braves, d'ailleurs nous les jugerons à l'œuvre ; je les connais du reste presque tous, et je sais que pas un n'est capable de nous trahir. Ce soir, nos hommes ont mangé et nous avons des vivres pour trois ou quatre jours. J'ai vu les armes, elles sont bonnes, mais nous n'en avons pas assez ; cinquante carabines

très capables de coucher à terre cinquante des Araversi ou leurs infâmes suppôts, vingt stylets ou poignards, une douzaine de pistolets, voilà notre arsenal : il est insuffisant. Il faudrait cinquante carabines de plus et que chaque homme eût au moins un poignard ou une paire de bons pistolets. Je tâcherai d'y pourvoir.

De la poudre, nous en avons assez pour le moment, et,quant au plomb, il ne fera jamais défaut. Les hommes sont très résolus et très fiers d'être commandés par La Sergola, très heureux d'avoir à défendre sa cause. J'ai enfermé les chevaux, et, à l'aide de quelques branches, j'ai rendu toute fuite impossible ; j'ai placé dans la forêt quatre sentinelles qui se succèderont toutes les trois heures et qui veillent à deux portées de carabine ; le signal d'alarme est un coup de sifflet. Tout, du reste, fait prévoir que la nuit sera tranquille. J'ai fait trois parts de la troupe, la cavalerie que je commande avec toi, ma fille, et tu sais que nous avons vingt chevaux, l'infanterie placée sous tes ordres et sous les miens également. Ambrozio me doublera et me remplacera au besoin ; Servione commande une part et Franzolini l'autre. Tout est-il bien ainsi, mon capitaine ? dit le Sergolo à sa petite-fille avec un bon sourire.

— Tout est bien, répondit gravement la Sergola, mais je désire et même j'exige de tous une obéissance passive, une soumission parfaite à mes ordres ; je l'exige même de toi, grand-père. J'ai ici charge de corps, je dois préserver la vie de tous ; il faut donc que tous me soient aveuglément soumis ; du reste, si quelqu'un venait à enfreindre mes ordres, quel qu'il fût, continua la jeune fille en regardant au visage le Sergolo d'abord, puis Ambrozio, je n'hésiterais pas à le punir.. Allez, allez veiller sur vos hommes, laissez-moi.

Et d'un geste impérieux, La Sergola leur fit signe de s'éloigner.

## XI

Le lendemain tandis que le matin dardait ses teintes roses sur la forêt, les hommes s'éveillèrent et furent bientôt sur pied.

La Sergola avait déjà parcouru la clairière. Elle rentrait dans la grotte qui lui avait servi d'asile ; un homme la suivait et s'y trouva presque en même temps qu'elle.

« Ambrozio !... dit La Sergola en fronçant le sourcil. Ambrozio, ajouta-t-elle après un moment de silence, je te défends de jamais venir auprès de moi sans que je t'aie fait appeler. »

Le jeune homme s'inclina.

« J'obéirai, Contessina, répondit-il.

— Je te défends encore de m'appeler « Contessina ». Pour toi, pour tous, entends-tu, je ne suis et je ne veux être que La Sergola. Au surplus, que viens-tu faire ici? As-tu quelque chose à me dire ?

— Oui, Signora : Une vieille femme est là qui désire vous parler.

— Que me veut-elle ?

— Je ne sais.

— Qui est-elle?

— Je l'ignore.

— Qu'elle vienne.

— Femme, entre, cria le jeune homme en s'adressant à une malheureuse en haillons, assise sur un fagot que péniblement, elle avait traîné jusque près de la grotte.

« Qui es-tu ? Que me veux-tu ? demanda brièvement et presque avec dureté La Sergola.

— Qui je suis ? Tu le vois, une pauvre vieille. Mon nom ? Qu'importe ? Nul ne le connaît et je l'ai oublié ; on m'appelle la *jettatora*, quand j'annonce de mauvaises nouvelles, la *felice vecchio* lorsque j'en prédis d'heureuses.

— Ah ! garde tes secrets, je n'en ai que faire, répondit La Sergola ; je ne veux pas être troublée par des présages.... J'ai besoin de toute ma force et de tout mon sang-froid pour conduire à bien mon entreprise... Tiens, voilà un scudo pour soulager ta misère ; prie pour moi la Madonna di Roccaverde, c'est tout ce que je te demande.

— Je t'accorderai plus que cela... Mais je veux te parler seule à seule...

— Ambrozio, laisse-nous, » dit impérieusement la Sergola.

Pour la première fois le jeune homme n'obéit point. Il resta debout devant la Contessina.

Celle-ci se leva et, avec une colère concentrée, comme si elle eût reçu le plus dur affront, elle s'avança vers Ambrozio...

« Je t'ai dit de sortir » prononça-t-elle froidement.

Ambrozio sortit à pas lents, en murmurant quelques paroles

inintelligibles, et il affecta de se tenir à quelques pas de l'entrée de la grotte.

Cependant la vieille diseuse de bonne aventure prit la main de la jeune fille et elle dit après l'avoir examinée un moment avec attention :

« Je connais cette main ; j'en ai déjà tenu une semblable entre les miennes... Ah ! il y a longtemps, bien longtemps de cela, tu n'étais pas née ; c'était la main d'une belle jeune fille à laquelle j'annonçais de brillantes destinées auxquelles la pauvre enfant ne s'attendait pas. Je lui prédis qu'elle serait la femme d'un homme riche, d'un grand seigneur et, en effet, elle, la fille d'un brigand... Sais-tu ce qu'elle est devenue ?... La femme du comte dei Roccaverde...

— Ma mère ! je suis la Contessina dei Roccaverde, ne le sais-tu point ?

— Comme Dieu est Dieu, je l'ignorais. Ah ! c'est toi qui es la petite-fille du Sergolo ! Eh ! bien, voilà donc la jeune louve qui revient à travers la forêt jusqu'au repaire du vieux loup... Mais par la Madonna tu es bien chétive pour le rude métier de brigand... pour commander à tous ces hommes... La plupart étaient bons et doux dans leurs champs et dans leurs cabanes ; le caractère change au milieu des forêts, on y devient vite mauvais, les cœurs y sont aussi durs que les rochers... Qnand il faut chaque nuit coucher à la belle étoile et chaque jour affronter mille dangers, se battre, blesser, tuer, se faire blesser, s'exposer à la mort ; quand il faut sortir de sa retraite, pour voler sa nourriture, on devient je te l'affirme comme les fauves, impitoyable et méchant.

— De grâce, ne me dis point cela, ne m'ôte point mon courage.

— Il faut pourtant que je t'avertisse des dangers que tu vas courir, oh ! ne tremble pas et ne va pas croire comme les sottes gens que je fais le bonheur ou bien le malheur à ma volonté. Moi, je ne puis rien, je ne porte ni bonheur, ni malheur ; je lis la destinée et je ne puis pas la changer ; je ne la prédis pas même entièrement, car alors je serais le bon Dieu. Non, non, si j'avais le pouvoir de dire à coup sûr ce qui arrivera, au lieu de mendier sur les chemins et de traîner des fagots de la forêt à ma cabane, je serais plus riche que les papes et que les rois..... Je prédis ce qui doit arriver, si l'on peut surmonter les obstacles

qui s'opposent à l'accomplissement de nos destinées... Toi, petite-fille du Sergolo, tu seras heureuse, si..... »

Ottavia était Italienne, c'est-à-dire superstitieuse, et en ce moment la main tendue, tremblante, fiévreuse, entre les mains calleuses, sèches, ridées de la vieille, ses yeux noirs dans ses yeux gris, elle attendait anxieusement les révélations de la devineresse.

« Si ?.... murmura-t-elle avec anxiété, en interrogeant la vieille femme qui semblait hésiter.

— Si tu sais te défendre d'un jeune homme qui n'est pas loin d'ici.... »

La Sergola jeta un regard sombre sur Ambrozio.

« Prends garde à ces trois noms ; San Ambrozio ; San Lorenzo ; et San Paolo.

— Sont-ce là des noms d'hommes ou des noms de pays ? demanda timidement Ottavia ; car nous avons des villages aux alentours qui sont appelés San' Ambrozio, San' Lorenzo, San' Paolo et nous avons aussi des hommes dans nos rangs nommés Ambrozio, Lorenzo, Paolo.

— Je ne puis rien préciser ; je ne sais rien, répondit la devineresse. Méfie-toi aussi de ces trois choses : stylet, poison, serpent... Et maintenant laisse-moi te recommander non à la Madonna di Roccaverde, mais à la Madonna della Grotta San Stefano.

— Où donc est-elle ? Je ne la connais point, observa la jeune fille.

— Elle est ici même et j'espère qu'elle te portera bonheur puisque tu as passé la première nuit auprès d'elle et sous sa protection.

— Est-ce bien vrai ?

— Suis-moi » répondit la vieille femme.

Et s'enfonçant dans le coin le plus obscur de la grotte, soulevant un rideau de pampres et de plantes parasites qui à travers les fissures du sol et les interstices des rochers tombaient en cet endroit, elle descendit quelques marches. Alors sur une sorte d'autel primitif et rustique formé de pierres taillées rudimentairement, La Sergola aperçut une statue de pierre blanche représentant la Vierge, un rayon de soleil filtrant à travers la voûte de rochers formant la grotte éclairait vivement la statue, mais seulement la statue qui ressemblait ainsi à une céleste apparition.

La jeune fille se jeta aux pieds de la Madonna et lui fit une dévote prière, la vieille aussi se courba, et récita des patenôtres, puis elle s'approcha de la statue et déposa un baiser sur la robe de la Vierge, alors :

« C'est ici dans cette grotte, dit-elle, que vivait autrefois l'ermite de San Stefano. Nul ne sait comment ni quand il est mort, c'était un saint homme ; je l'ai vu, moi, quand j'étais encore toute enfant, et je me souviens de sa robe brune déchirée par les ronces, de ses mains amaigries, de son visage pâle et blanc comme la cire, de ses yeux rayonnants..... M'est avis que le Padre est monté au ciel enlevé par les anges, mais son âme doit revenir ici quelquefois... Elle te protégera, j'en suis sûre, fille de La Sergola, et je le désire, car je sais que tu es bonne et secourable aux pauvres gens. »

La Devineresse après avoir souhaité bonheur et santé à Ottavia, se retira de la grotte, reprit son fagot et disparut dans la forêt.

## XII

Vingt jours s'étaient écoulés depuis le départ qui s'était formé à la San Michele devant l'église de Roccaverde ; des difficultés avaient surgi d'abord. Malgré le désordre qui régnait alors dans les Etats Pontificaux, les carabiniers avaient été mis à la poursuite des brigands. Il est vrai que la troupe étant nombreuse, les carabiniers prudents se tenaient à distance des carabines de leurs adversaires ; ensuite quelques hommes, aux premières atteintes de la faim, avaient disparu, d'autres étaient venus les remplacer, mais ceux-ci indisciplinés, vrais malfaiteurs, mettaient le désordre parmi les hommes de La Sergola.

La première expédition fut dirigée sur la ville de Subiaco. Ce fut en pleine nuit, une véritable irruption, mais elle eut uniquement pour objet le pillage de deux maisons, l'une celle de Piétro Camleone arquebusier ; on lui enleva toutes les carabines et tous les pistolets qu'elle renfermait. Il essaya de se défendre, mais vainement ; cinquante hommes très résolus, bien armés cernaient sa maison et très sagement il céda devant la force. On lui promit, il est vrai, de lui payer les armes qu'on

lui prenait, le pauvre arquebusier dut se contenter de cette promesse qu'il considérait comme une bien mauvaise créance. La seconde maison pillée fut celle d'un nommé Brascho, intendant d'Araversi l'aîné, qui possédait de vastes propriétés près de Subiaco. On lui prit tout l'argent qui fut trouvé chez lui et tous ses vivres. Mais on ne lui promit rien — que des coups de poignard, s'il dénonçait la troupe aux autorités.

Le pain manqua. On en acheta dans les environs, mais l'argent manqua aussi et alors il fallut se procurer des vivres à main armée et le brigandage commença.

La Sergola n'avait eu qu'un but en se mettant à la tête d'une troupe d'hommes qu'elle pensait être relativement honnêtes, se venger des Araversi et surtout les contraindre, si cela n'était pas impossible, à leur faire reconnaître ses titres. Elle désirait avant tout venger l'honneur de sa mère et bien établir ainsi la légitimité de sa naissance. Elle voulait marcher contre les Araversi. Leurs terres étaient situées non loin de là, près du lac Fucino, mais dans le royaume de Naples, quelques lieues séparaient la forêt de la frontière Napolitaine et la situation de la troupe était excellente, car traquée de trop près, elle eût passé La frontière pontificale, elle pouvait rentrer sur le territoire du Pape, déjouant ainsi tour à tour les poursuites des carabiniers du Pape et les poursuites des carabiniers du Roi. Le plan de La Sergola était de faire une brusque pointe sur les terres d'Araversi, de cerner le château, d'enlever le seigneur et sa famille, puis le pistolet sur la gorge, de le contraindre à rendre à la Contessina di Roccaverde ses titres et l'honneur de sa mère.

Elle voulait exécuter ce plan avec la plus grande rapidité ; malheureusement mille difficultés s'opposaient à cette prompte exécution.

La Sergola avait ordonné à sa troupe de ne tuer personne, de ne faire usage des armes que pour se défendre et jamais pour attaquer, de ne piller jamais les pauvres gens, ni ses anciens tenanciers. Ses ordres furent enfreints. Quelques uns des nouveaux arrivés pillèrent des voyageurs et ils en tuèrent deux après les avoir détroussés, le Sergolo l'apprit, mais il se garda bien d'en parler à sa petite-fille. Puis on fit irruption sur les marchés des alentours et l'on enleva tous les vivres apportés par les pauvres paysans, on alla voler du pain, des animaux, du

blé, des fruits, des légumes, du vin dans les métairies et dans les maisons des paysans riches ou pauvres.

La Sergola s'aperçut enfin de son impuissance, elle était aimée de sa troupe, mais si personne ne voulait lui désobéir ouvertement et en face, tous ou presque tous désobéissaient en cachette et, s'il faut dire le mot, le BESOIN était le véritable chef de la bande commandée en apparence par la Contessina di Roccaverde.

Des brigands ne forment jamais un corps de troupe régulier, on y est sans cesse aux prises avec le hasard, on y vit, on y mange au hasard, sans cesse dans l'imprévu, dans l'inconnu. Quelquefois ces hommes passaient un jour entier sans manger. Pouvait-on alors les empêcher de se jeter sur les vivres qui se trouvaient à leur portée, soit chez le riche soit chez le pauvre. Ventre affamé n'a point d'oreilles, dit-on, mais il a des mains et il s'en sert.

## XIII

Cependant les deux Araversi avaient été prévenus. Ils connaissaient les intentions de la Contessina et ils s'étaient préparés à les déjouer.

Les deux frères, il faut le dire, n'étaient point égaux en scélératesse. Le premier, l'aîné, avait plus d'orgueil que d'avarice et le second plus d'avarice que d'orgueil. L'aîné voulait surtout rentrer en possession de biens qu'il croyait appartenir légitimement à sa famille, car il avait toujours considéré comme une mésalliance le mariage de Roccaverde et même comme une déchéance véritable son union avec la fille d'un brigand ; le cadet, à demi-ruiné, endetté, considérait surtout ceci, c'est que le mariage de son cousin avait détruit ses espérances et l'avait laissé dans une misère relative. Quand les deux frères complotaient contre Roccaverde, Matteo montra quelques scrupules, Ercole ne parut en avoir aucun. Celui-ci voulait anéantir toute la couvée de La Sergola, son grand père, sa fille et ce Roccaverde ; Matteo se bornait au strict nécessaire et il se disait que l'essentiel était de réduire Le Sergolo et sa petite-fille à la misère et de l'empêcher de retenir les biens de Roccaverde ; nous verrons du reste plus tard quelle fut la part exacte des

deux frères dans le complot criminel tramé contre leur cousine.

L'acharnement d'Ercole dépassait de beaucoup celui de son frère. Il avait, du reste, comme ce dernier, recueilli sa part d'héritage, mais, comme le décès du comte fut déclaré *dubitatif*, tous deux ne furent mis qu'en possession provisoire, la loi Pontificale suspendant les effets de l'hérédité pendant un certain nombre d'années dans certains cas particuliers, comme celui-ci.

Ce n'était point l'affaire du cadet Araversi; il avait donné des ordres pour l'enlèvement du comte, qui devait être assassiné ensuite sur la grande route pour que le décès pût être constaté. Le sbire maladroit, chargé de l'exécution du complot, avait transgressé les ordres d'Ercole, ou il les avait, à dessein ou non, mal exécutés, et le cadavre de Roccaverde avait été consumé dans l'incendie.

Matteo riche, noble, puissant, ne redoutait guère la fille de Roccaverde ; il se sentait d'autant plus sûr de l'impunité que la Contessina était pauvre et qu'elle venait de détruire l'intérêt qui eût pu s'attacher à sa cause et la protection qu'elle eût pu espérer de l'autorité, en essayant de se faire justice elle-même, en se mettant à la tête d'une bande armée, acte qui justifiait en quelque sorte les soupçons que l'on pouvait avoir sur l'illégitimité de la naissance d'Ottavia, elle avait du sang de brigand dans les veines, comme le disait la sorcière de la forêt San' Stefano, la jeune louve retournait au repaire du vieux loup.

Ercole, plus sanguinaire que son aîné, redoutait encore Ottavia. Il se demandait pourquoi son frère lui avait imprudemment laissé la vie et il voulait se débarrasser d'elle. Quant au grand'père, il n'avait aucun droit à la succession du comte, la mort du reste se ferait bientôt la complice d'Ercole, mais enfin si l'occasion s'en présentait, il ne demandait pas mieux que d'aider la mort à l'aider...

Les deux frères avaient donc pris quelques mesures pour déjouer l'hostilité de la Contessina. L'aîné, à vrai dire, ne la croyait pas dangereuse. Plus avisé, plus cruel, le cadet capable de tout contre les autres, croyait les autres capables de tout contre lui. Matteo était sur la défensive, Ercole voulalt prendre l'offensive.

Sur ces entrefaites, la troupe de La Sergola se vit exposée à un grand danger.

Un soir, vers l'entrée de la nuit, les cavaliers se reposaient

dans la forêt après avoir pris leur repas. Tout à coup le sifflet retentit et l'on vit apparaître dans la clairière trois hommes qui portaient de grands sacs suspendus à leurs bras, et des pipeaux rustiques passés sur leurs épaules. On les amena devant La Sergola comme capture.

« Chef, que faut-il faire de ces gens ? » demandèrent les hommes qui venaient de prendre ces prisonniers.

Les trois inconnus jetèrent leurs sacs à terre et ces sacs étaient soulevés par des soubresauts étranges, comme si des êtres vivants se trouvaient enfermés dans ces enveloppes de toile.

« Allez prévenir ma petite-fille », répondit le vieux Sergolo.

Ottavia sortit de la grotte qui lui servait d'abri et s'avança vers les prisonniers.

« Qui êtes-vous ? dit-elle aux trois inconnus ; et ne mentez point, car il vous en arriverait malheur, ajouta-t-elle avec gravité.

— La belle fille, nous sommes de pauvres gens, de bien pauvres gens, qui parcourons la campagne pour gagner notre vie, répondirent les prisonniers.

— Quel est votre métier ?

— Nous sommes charmeurs de serpents et nous voici avec nos animaux, qui sont nos seuls gagne-pain ! »

Depuis de longues années, les charmeurs de serpents, autrefois nombreux dans le pays et fort admirés du peuple des campagnes, étaient devenus très rares, les brigands se pressèrent donc autour des trois hommes que l'on venait de capturer et la curiosité brillait dans leurs regards.

« Si vous voulez nous donner un peu de pain pour souper, nous vous montrerons notre savoir », dirent aussitôt les prisonniers.

On leur porta quelques vivres, ils mangèrent et on se forma en cercle auprès de la grotte de l'Ermite, où La Sergola, s'étant assise sur un escabeau rustique, donna le signal du spectacle.

Alors deux des hommes mirent les pipeaux à leurs lèvres et en tirèrent une mélopée sauvage d'un caractère étrange.

Puis l'un des charmeurs prit un sac, l'ouvrit, et en renversa le contenu sur la terre.

Des serpents, inconnus dans le pays, de forte stature, tachetés de diverses couleurs, commencèrent à grouiller, s'enlaçant

entre eux, s'enroulant, se déroulant, rampant, puis sautant, se tordant sur eux-mêmes, s'élevant soudain avec des aspirations sifflantes, ouvrant leurs gueules effrayantes, armées de dards, et cherchant sans cesse de leurs têtes triangulaires et plates, comme pour saisir quelque proie.

Les brigands n'avaient jamais peur au feu, mais ils reculaient instinctivement, effrayés devant ces horribles bêtes.

« N'ayez pas de crainte, dit le Charmeur en riant dans son épaisse barbe rousse, ces serpents sont aussi doux que vous et moi.... de vrais moutons, ajouta-t-il avec un certain air féroce qui fit rire la bande. Allons, *dolce* — le doux — viens, *caro dolce* — cher doux — viens ici, dit le Charmeur, et l'un des serpents, horrible bête jaunâtre tachetée de gris et de noir, se dressant sur l'extrémité de sa queue, s'avança en sautillant avec une grâce burlesque et nullement rassurante. Le Charmeur le prit, l'enroula autour de son bras et baisa sa tête en souriant; à vrai dire, le Charmeur était aussi gracieux que le charmé. Puis l'homme appela encore : « Viens, *agnello* — petit agneau — venez vers votre bon père ... »

Et les brigands de rire.

Et l'agnello, plus effrayant encore que le caro dolce, monta sur le dos du Charmeur, mit sa tête par dessus son épaule et s'enroula sur l'autre bras; successivement les serpents, en comédiens dociles qui connaissent leur métier, prirent place. L'un fit une colonne torse de la jambe du Charmeur, l'autre en fit de même de la seconde jambe, celui-ci fit le tour de la ceinture, celui-là de la poitrine et un enfin s'enroula sur la tête de l'homme. Quand ce fut fini, les spectateurs applaudirent.

Alors le Charmeur dit un mot comme *Schaebenbau* ou *Schaabaubau* qui, sans doute, n'appartient à aucune langue, mais qui laissait croire au public que le Charmeur avait appris son secret dans quelque lointaine contrée.

« Maintenant que nous avons montré notre savoir faire, signora et signori, pouvons-nous nous retirer ? demanda le Charmeur.

— Sans doute », répondit La Sergola.

Cependant le Charmeur regardait fixement la jeune fille et son attitude semblait démentir sa demande. Il s'attendait probablement à être retenu, ses exercices n'avaient-ils donc pas excité la curiosité de la foule.

Les brigands murmurèrent :

« Ils n'ont pas fini, ils n'ont pas tout montré, criaient-ils ; ils ont d'autres serpents.

— Nous vous les montrerons, signora et signori, dit le Charmeur ; mais, la nuit approche... on n'y verra bientôt plus.

— Ce n'est pas encore la nuit et puis, s'il le faut, nous allumerons des lanternes », disait-on de toutes parts.

Sans se faire prier davantage, le Charmeur enferma ses serpents et il ouvrit un second sac.

« Ceux-ci, dit-il, sont des serpents de dames et pas dangereux du tout. Il n'y a donc pas grand plaisir à les voir et je n'ai eu aucune peine à les dompter. Aussi l'exercice que nous allons faire n'est plus que de la prestidigitation. Je jongle avec mes jolies petites bêtes, vous allez voir ; et s'adressant aux joueurs : *presto*, *prestissimo*, *vivace* ; cria-t-il comme un chef de musique. Alors il prit une poignée de ces serpents noirs, qui paraissaient engourdis, et il commença à faire le tour du cercle formé par les brigands en jonglant avec ces horribles petites bêtes.

Soudain le troisième sac s'ouvrit et de gros serpents jaunâtres s'élancèrent comme un tourbillon de tous côtés, mettant le désordre parmi les spectateurs, les dispersant çà et là ; et tandis que le Charmeur passait devant La Sergola, il se retourna comme pour voir d'où venait le désordre et quelle en était la cause ; mais un grand cri se fit entendre : Ottavia venait de recevoir sur la tête une vingtaine de serpents ; on ne sut ce qui arrivait, l'ombre avait gagné les bois, il faisait presque nuit. On s'empressa bientôt auprès de la jeune fille. Elle avait recouvré son sang-froid et les serpents avaient disparu. Les trois Charmeurs avaient disparu aussi à la faveur du désordre et sans emporter ni leurs sacs, ni leurs instruments de musique.

L'événement était étrange. Les hommes pris de peur allumèrent un grand feu autour duquel ils se groupèrent aussitôt afin de n'être pas exposés aux piqûres des serpents et pour les faire fuir ; puis comme les feux pouvaient attirer les carabiniers, on redoubla de surveillance ; les uns s'apprêtèrent à veiller l'arme au bras, les autres à ne dormir que d'un œil ; on ne trouva pas trop extraordinaire que les Charmeurs eussent disparu craignant sans doute les suites de leur maladresse.

Mais peu après on pensa que la maladresse était peut-être

adroite et qu'un complot avait été tramé contre La Sergola.

L'une de ses mains avait été piquée par un serpent et bientôt cette main fut très enflée. On chercha de tous côtés des plantes vulnéraires, de l'eau, divers remèdes, le bras enflait toujours et l'alarme se répandit parmi les brigands : « C'est la mort, disait-on, La Sergola est perdue. »

Alors Ambrozio s'offrit pour sauver La Sergola. Il répondit de ses jours.

Le vieux Sergolo, fort effrayé, vint dire à Ottavia qu'Ambrozio se faisait fort de la guérir promptement.

« Il m'importune, répondit Ottavia d'une voix sombre. J'aime mieux mourir que de lui devoir la vie une seconde fois... »

Et, comme elle parlait encore, voici que la vieille sorcière de la forêt se présenta devant la grotte.

« C'est moi, dit-elle, j'ai vu de la lumière, j'ai entendu des cris et j'ai pensé que quelque chose d'extraordinaire se passait ici...

— Sois la bienvenue, lui dit-on ; connais-tu un remède contre la piqûre des serpents ?

— Par la Madonna, j'en connais trois.

— Quels sont-ils? Sans doute un seul suffit ?

— Non. Il les faut employer tous les trois en même temps.

— Parle-donc, la vieille... dis, promptement...

— Voyons la piqûre d'abord ? » répondit la sorcière sans répondre à l'injonction.

Elle appela un homme de la troupe qui tenait une lanterne, elle en fit projeter la lumière sur la main d'Ottavia et gravement, comme un médecin, elle examina la piqûre, l'enflure, la couleur, elle tâta le pouls, regarda la langue et les yeux de la jeune fille puis, sans dire un mot, secouant la tête, elle sortit.

« Je reviens, cria-t-elle sur la porte, mais toi, signora, prie la Madonna della Grotta di San'Stefano, c'est le premier remède ; et vous aussi, mécréants, priez, ce ne sera pas de trop. »

La vieille ne resta pas longtemps absente, néanmoins le bras de La Sergola avait encore enflé et de plus elle venait d'être prise de vertige et elle murmurait des mots sans suite portant sa main à sa tête et à son estomac.

Mme Léontine Rousseau.

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE.— Congrès de Caen.— Discours de M. Mascart. Les grands hommes de Caen et des environs ; l'initiative privée en Amérique, ce qui la prohibe en France ; la pluie et le beau temps ; l'histoire de l'électricité. Première excursion générale dans la vallée de la Vère et à Falaise. Robert-le-Diable, Arlette et Guillaume-le-Conquérant. Deuxième excursion générale à Bayeux, Carentan, Cherbourg, Jersey, Guernesey etc. La dissémination des maladies contagieuses et épidémiques, typhus, variole etc. par les roulottiers, vagabonds et autres ambulants. Discussion par MM. Deschamps, Drouineau, Tison, Brémont, Neber, Brunet. Une épidémie de variole à Châteaudun et la rougeole en voyage par le docteur Denizet.

Le 9 août dernier, l'Association française pour l'avancement des sciences tenait sa vingt-troisième session à Caen, sous la présidence de M. Mascart, membre de l'Institut. Le discours d'ouverture prononcé dans la grande salle de fêtes, à l'Hôtel-de-Ville, en présence du maire de la ville et de Mgr Hugonin, évêque de Bayeux et de quelques notabilités caennaises contient trois parties distinctes.

Dans la première, M. Mascart dit quelques mots des grands savants de la Normandie et de Caen en particulier. Nous nous contenterons de citer les plus remarquables : Rouelle et Vauquelin, chimistes; Dumont d'Urville, Laplace, Elie de Beaumont, Gaugain, Fresnel, Le Verrier, fondateur de l'Association scientifique de France, aujourd'hui fusionnée avec l'Association française pour l'avancement des sciences ; de Caumont, l'illustre archéologue dont la statue se trouve dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville de Bayeux. Ajoutons le grand musicien Auber, que notre président à oublié, mais auquel les Caennais ont érigé sur la place de la République, en face de l'Hôtel-de-Ville, une magnifique statue de marbre due au ciseau de Delaplanche. Elie de Beaumont et Laplace ont également leur statue à Caen.

Dans la seconde partie, ou mieux dans son second dicours, M. Mascart nous conduit en Amérique où l'année dernière il est allé visiter l'exposition de Chicago et où, dit-il, on voit un peuple agité, qui parcourt les rues comme les corridors d'une banque, n'ayant d'autre soin que celui des affaires, qui supprime les paroles inutiles et les formules de politesse, par économie de temps, et dont la seule préoccupation paraît être le nombre de dollars que rapportera la journée ; tout semble à prix d'or dans ce pays de liberté : l'accès aux fonctions publiques, la justice et l'administration des deniers municipaux ; les jeunes gens s'exercent de bonne heure aux petits métiers qui permettent de faire de l'argent, quelle que soit l'aisance paternelle, et se lancent dans les entreprises avant d'avoir reçu une préparation intellectuelle suffisante ; les jeunes filles, plus instruites en général, se dirigent par elles-mêmes dans le monde, reçoivent leurs amis des deux sexes et, n'ayant pas l'attrait d'une dot, ne comptent que sur leurs qualités et leurs charmes pour trouver le mari, déjà dans de bonnes affaires, dont elles feront la conquête.

Ce qui a étonné le plus M. Mascart c'est l'initiative privée suffisant la plupart du temps dans le domaine scientifique à la fondation des collèges, des universités, des hôpitaux, etc. Il a surtout admiré ce système d'entraînement qu'a inauguré M. John D. Rockfeller. Celui-ci après la fermeture des portes de la première université de Chicago qui n'avait point réussi, « voulut la relever et débuta par un don de 600.000 dollars, sous la condition très curieuse à noter qu'avant une date déterminée, 400.000 autres dollars seraient réunis par souscription ; il voulait ainsi s'assurer que l'entreprise aurait l'assentiment public. Encouragé par un premier succès, il ajoute, en 1890, un million de dollars à sa première contribution, puis en 1892, mille obligations à 5 0/0 d'un autre capital d'un million. La même année, M. Marchal Field donnait pour un objet particulier 100.000 dollars sous la réserve qu'un nouveau million serait complété par souscription dans l'intervalle de 90 jours ; tout vint avant l'échéance fixée. Au mois de décembre, M. Rockfeller apportait encore les obligations d'un million de dollars. Même affluence de générosité en 1893, où l'on retrouve les dons subordonnés à la réalisation d'un complément, lequel arrive à date fixe. »

Avant l'université Rockfeller, on avait fondé de la même façon celle de Harvard et depuis on a fait l'Institut Armour qui, dit le programme, désire aider ceux qui veulent s'aider eux-mêmes, faire l'éducation de la tête, de la main et du cœur (*head, hand and heart*) » ; c'est ce qu'on appelle là-bas les trois H.

M. Mascart sait trop bien que si ces choses-là,possibles autrefois en France,ne le sont plus aujourd'hui, cela tient à notre système fonctionnariste qui ne respecte presque jamais la volonté du testateur et qui préfère détruire ou plutôt annuler le plus souvent le testament quand la donation est faite à un établissement religieux ou charitable qui ne dépend pas directement de l'État. Qu'on nous donne la liberté plus complète et le droit d'association avec toutes ses conséquences légitimes, et M. Mascart verra que les Mécènes et les âmes généreuses ne manquent pas en France où les dons volontaires font et ont fait tant de merveilles. Si le gouvernement au lieu de lutter contre les universités libres et de les ruiner par toutes sortes de moyens plus ou moins vexatoires, leur avait laissé la liberté et l'indépendancc, on aurait renouvelé en France les merveilles qu'il a été voir en Amérique et on ne verrait plus les universités de province travailler uniquement pour celle de Paris. C'est ainsi que les deux derniers docteurs ès-sciences naturelles reçus à Caen l'ont été en 1876.

Il était, jusqu'à présent, d'usage qu'un président fît rouler son discours sur la sciénce qu'il a le mieux étudiée et aux progrès de laquelle il a le mieux concouru. Aussi s'attendait-on à ce que M. Mascart nous parlât de la pluie et du beau temps, sujet toujours actuel, dit-il; mais il a préféré rappeler quelques pages de l'histoire de l'électricité dont la place dans l'industrie et les relations sociales est telle « que le dix-neuvième siècle, qui va finir, s'appellera à juste titre le siècle de l'électricité. »

Le choix de la ville de Caen, comme siège du Congrès de 1894, n'a pas été des plus heureux, en ce sens que les habitants de la ville et des environs n'ont montré aucun empressement à se faire inscrire comme membres ou à assister aux séances. Le palais de l'Université où se tiennent toutes les réunions des sections n'était même pas pavoisé. Il est vrai que le recteur, les doyens et beaucoup de professeurs étaient partis en vacances. L'école de Médecine a brillé également par son

absence, à l'exception de l'aimable docteur Fayel, secrétaire du comité local, et du gracieux docteur Nourry qui avait préparé les excursions.

Celles-ci ont été, fort heureusement, très intéressantes, car en dehors de ses belles églises et de son musée, Caen n'a offert à notre observation et à notre curiosité aucune industrie locale.

La première excursion générale avait pour but la vallée de la Vère et la ville de Falaise. Nous avons traversé en chemin de fer et en voiture des pays fort accidentés et rencontré plusieurs villages où se tenait la foire aux chevaux. Le déjeuner dans la halle de Pont d'Ouilly a été fort gai. On y a mangé de fort bon appétit la matelotte d'anguille avec la sauce à la crême. Il est vrai que ce poisson fourmille là-bas dans les cours d'eau.

La visite de Falaise a été fort intéressante sous la conduite de l'architecte diocésain chargé de la restauration de l'église Saint-Gervais, classée comme monument historique, et de notre vice-président, M. Trélat, dont les remarques et les discussions sur l'architecture étaient fort intéressantes.

C'est à Falaise que se trouve le fameux château-fort du XII^e siècle dont les ruines sont encore fort importantes et qui donne une excellente idée des constructions militaires de cette époque. Cet endroit est encore célèbre par l'histoire de Robert-le-Diable et d'Arlette, ainsi que par la naissance de Guillaume-le-Bâtard, qui devint duc de Normandie et roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume-le-Conquérant. C'était un plaisir de lire cette histoire amoureuse racontée avec la simplicité et la gauloiserie de nos pères par Louis Enault dans le guide qu'il avait écrit autrefois pour la Normandie. Quelle différence avec les guides d'aujourd'hui, où il n'y a plus que des renseignements matériels et où tout ce qui concerne l'histoire, la géographie, l'art, etc., est vraiment trop écourté. La maison Hachette ferait bien de revenir un peu à la manière de Louis Enault et à celle des premiers Guides-Joanne qu'on aimait à lire en voyage, tellement ils étaient instructifs sous tous les rapports.

La seconde excursion générale avait pour but Bayeux, dont la cathédrale mérite plus qu'une visite. La tapisserie de la reine Mathilde a fort intéressé les membres du Congrès, qui sont ensuite allés visiter le beau château de Balleroy bâti par

Mansard et dont Mignard a été le peintre. Le lendemain matin on visitait à Bayeux la fabrique de M. Morlent, dont la porcelaine supporte très bien le feu. C'est de là que sortent les cafetières, les capsules pour pharmaciens, les cuvettes photographiques, etc. Un peu plus tard nous étions à Carentan dans la beurrerie de M. Pelletier, où on ne fait pas le beurre, mais où on le travaille de façon à en faire des sortes commerciales toujours identiques. Le soir on arrivait à Cherbourg avec une heure de retard et à une heure trop avancée pour faire l'ascension du Roule, d'où on jouit d'une très belle vue sur Cherbourg, son port, sa digue et les forts environnants. Le soir, M. Liais, le maire, nous recevait de la façon la plus gracieuse dans les immenses serres où il cultive les plantes tropicales qui ont fait fortement l'admiration de tous les visiteurs. On y a surtout admiré la belle collection de *Nepenthes* aux urnes nombreuses dont l'ouverture contractile se resserre sur le doigt qui pénètre à leur intérieur. Les serres du Museum d'histoire naturelle à Paris ne sauraient rivaliser avec de pareilles collections et de pareilles richesses. Quel dommage que M. Liais n'attache pas à son admirable collection un jeune botaniste laborieux chargé de reconnaître et de nommer toutes ces plantes, de les étudier, d'en faire la description illustrée, etc. Que d'observations, que d'expériences curieuses intéressantes pour la physiologie végétale! M. Liais attacherait ainsi son nom déjà illustre et glorieux à l'un des plus beaux travaux scientifiques et ferait profiter le monde botanique des merveilles qu'il a accumulées à Cherbourg.

Le lendemain matin avait lieu la visite du port, de la digue et enfin de l'arsenal ou nous avons tous admiré le croiseur cuirassé le Latouche-Treville, le dernier et le plus beau type des constructions navales. C'est une merveille de mécanique où l'électricité joue le plus grand rôle. C'est elle qui fait mouvoir les tourelles des canons de gros calibre. En voyant cette activité, cette complication, cette machinerie, on comprend les sommes énormes nécessaires aux constructions navales.

Après le déjeuner, on reprenait le chemin de fer pour Carteret où nous attendait le bateau de Jersey qui nous débarquait bientôt après à Gorey d'où des voitures nous transportaient à Saint-Hélier. Le lendemain matin l'excursion formait deux groupes, l'un restait à Jersey et l'autre s'embarquait pour Guerne-

sey. Durant le trajet on côtoie les côtes de Jersey, on passe devant Sainte-Brelade célèbre aujourd'hui par le séjour qu'y fit le général Boulanger. Plus loin on aperçoit Sark, Hermes et enfin on arrive dans le port de Saint-Pierre dont la ville bâtie en amphithéâtre est du plus gracieux aspect. C'est à Guernesey, à Hauteville-House qu'a vécu Victor Hugo, pendant le second empire. C'est là qu'entre autres livres, il a composé les *Travailleurs de la mer* dans lequel ce génie trop souvent dévoyé a inséré ces lignes parodoxales et sacrilèges à l'égard de deux institutions, les plus respectables, l'armée et la religion :

Le soldat, l'homme qui tue
Le prêtre, l'homme qui ment.

La visite de l'île est intéressante. C'est une succession de vallons et de petites collines aboutissant à la mer dont les rivages sont fort découpés. Partout l'île est couvertes de serres fort longues dans lesquelles on cultive la tomate et la vigne. Ces serres n'ont pas de chaufferie. La chaleur solaire emprisonnée par le verre y maintient la température suffisante.

On y cultive diverses variétés de tomates et une variété de raisins noirs à gros grains elliptiques qui est loin de valoir notre chasselas. Ce raisin est expédié dans les principales villes d'Angleterre où il flatte l'œil plus que le palais. A mon sens, on a beaucoup exagéré dans les livres et les relations le climat de Guernesey qu'on représente comme très exceptionnel et propre à la culture des plantes des pays chauds. Les végétaux exotiques y sont fort rares : il y a de beaux chênes verts (*Quercus Ilex*) des chênes velus (*Quercus Cerris*), une belle Saxifragacée en buissons de fleurs rouges ; ça et là on aperçoit un *Araucaria imbricata* du Brésil dont le tronc avec ses longues branches horizontales et espacées fait un singulier effet ; sa bizarrerie est encore augmentée par ses feuilles épineuses en forme d'écailles vertes.

Partout le sol est granitique, mais les essences naturelles qui y croissent : l'orme, le chêne, le frêne, etc., n'ont rien de remarquable. Les récoltes même, n'ont pas l'aspect plantureux que je m'attendais à y rencontrer. Les champs sont très divisés, entourés de haies vives et souvent transformés en pâture où paissent quelques vaches dont la robe diffère peu de celle de Jersey. On dirait un paysage normand dont les habitants de la campagne ont du reste conservé le patois et l'ac-

cent. Guernesey est resté très français, il en a conservé la langue dans les actes officiels, sa monnaie est restée française. Le sou vaut quatre doubles, ce qui m'a rappelé le Cambrésis où quand j'étais enfant les liards s'appelaient doubles dont quatre faisaient un sou.

C'est un pays où on doit vivre heureux et tranquille. Les crimes y sont du reste inconnus. Quatre hommes suffisent à la police de l'île dont la population atteint près de quarante mille habitants. La justice a peu à faire et la lecture des journaux du pays à l'article des tribunaux ne montre que des condamnations pour intempérance et pour les rixes qui en sont la conséquence,

On n'y voit point de fabriques et en dehors de la culture de la vigne et de la tomate dans les serres, je ne crois point qu'il y ait d'industrie spéciale à l'île.

La division administrative est celle des paroisses. Seulement la population est presque tout entière protestante.

Je dois dire encore que le marché de Guernesey est bien approvisionné en poissons et en légumes.

Le lendemain matin on s'embarquait pour rejoindre l'autre groupe à Saint-Hélier et visiter l'île de Jersey. L'aspect est à peu près le même qu'à Guernesey. La côte hérissée de falaises granitiques, découpées en baies plus ou moins profondes et souvent garnies de rochers épars, qui indiquent que ces îles étaient autrefois plus considérables et se rattachaient au continent dont elles devraient encore faire partie, car les habitants sont de vieux normands qui ont toutes les lois, les usages et les coutumes d'autrefois. Il règne encore dans ce pays quelque chose du moyen-âge. En route, le cocher nous montrait le manoir du sire de Carteret, etc.

Jersey possède beaucoup moins de serres que Guernesey, mais le climat est le même.

Les sectes protestantes sont très nombreuses à Jersey, où il existe cependant une ou deux églises catholiques. Nous y avons rencontré l'armée du salut avec sa musique instrumentale, ses chants, ses prédications en plein air, etc.

Le retour se fait par Gorey, Carteret et Caen. J'ai préféré revenir par Saint-Malo et visiter Saint-Servan, Paramé, Dinard, Dinan, le mont Saint-Michel, etc.

Après la partie pittoresque du congrès, il serait bon de dire

quelques mots des travaux scientifiques qui ont été exposés; mais on avouera qu'il serait bien difficile de donner une idée convenable de ce qui s'est passé dans dix-sept sections fonctionnant à la fois. Il vaut donc mieux me borner à donner quelques détails sur deux questions intéressantes discutées l'une à la section de médecine, l'autre à la section d'hygiène.

A cette dernière, dont j'étais le président, j'avais proposé la question suivante : « *Du rôle que jouent les vagabonds, roulottiers et autres ambulants dans la dissémination de la variole, du typhus*, etc., mesures à prendre. »

Cette question a occupé deux séances sans qu'elle ait été complètement épuisée.

M. le docteur Deschamps de Paris, auditeur au Conseil d'hygiène, a montré que la dernière épidémie de typhus qui a sévi à Paris en 1894, y a été apportée et transmise par les vagabonds. A chaque cas nouveau, il faisait une enquête et chaque fois il arrivait à trouver l'ambulant cause du mal, ce qu'on savait déjà par l'épidémie de 1893. Il a montré, en outre, que contrairement à ce qu'on croyait autrefois, le typhus n'est pas seulement une maladie résultant de l'encombrement, de la famine et de la misère, se développant de préférence dans les prisons, les camps, les armées vaincues ou en déroute, mais qu'il s'attaque également aux personnes isolées, bien portantes, n'ayant aucune tare pathologique. Chez ces personnes le typhus sévit avec une gravité extraordinaire, faisant des victimes plus nombreuses que chez les anémiés et les misérables. D'accord avec M. Dubief il insiste sur la contagion du typhus qui se fait pendant une période très longue. Comme la rougeole, le typhus est déjà contagieux pendant la période d'incubation, c'est-à-dire avant l'apparition de tout signe extérieur de maladie. Comme le typhus a une incubation d'environ quatorze jours, on voit avec quelle facilité un individu atteint, mais présentant encore tous les signes de la santé peut transmettre la maladie. Le typhus est également contagieux pendant l'évolution et le cours de l'affection, mais il l'est encore pendant la convalescence et même longtemps après par les germes conservés dans les vêtements, la literie ou autres objets.

M. le docteur Drouineau, prenant la question à un autre point de vue, s'attache à montrer qu'outre le foyer breton déjà

connu, il tend à s'en former un autre dans la Somme où on a relevé de nombreux cas de typhus depuis dix-huit mois. Il s'attaque surtout aux asiles-abris qui sont au nombre de 370 dans e département et constituent autant de foyers d'infection. Comme remède, M. Drouineau propose la construction dans chaque commune d'un asile-abri comprenant : logements séparés pour les deux sexes, étuve à désinfection d'un nouveau modèle proposé par M. Herscher, cabinets d'aisances, bain-douches, logement du gardien, etc., en un mot un établissement d'un prix élevé et dont bien peu de communes rurales pourraient supporter les frais de construction et payer l'entretien.

Abordant alors la discussion. j'ai rappelé l'épidémie de typhus de 1893 qui, après avoir envahi la Somme, le Nord et l'Oise, a pénétré à Paris par les individus arrêtés par la police, incarcérés au dépôt, puis envoyés à la prison de Nanterre où là seulement leur affection fut reconnue pour être du typhus par le docteur Sapelier. Je n'insiste pas ici, car j'ai déjà longuement rapporté ces faits dans une chronique de l'année dernière. Parlant ensuite de l'épidémie de Soissons que j'ai pu observer au mois de janvier 1894, j'ai dit qu'elle était due également à des vagabonds, recueillis à l'Hôtel-Dieu de cette ville et transmettant la maladie à d'autres malades, à des infirmiers, à deux sœurs et à un médecin. Il y eut plusieurs décès.

Toutefois les faits observé à Soissons ne sont pas favorables à l'opinion de MM. Dubief et Deschamps, car les malades ayant quitté l'Hôtel-Dieu avec le typhus en incubation ne l'ont communiqué à personne soit en ville soit dans la campagne.

Puis passant à la variole, j'ai également montré que cette affection contagieuse se transmet très souvent par les roulottiers et les vagabonds et j'ai cité comme exemple très typique la relation fort intéressante que m'avait adressée le docteur Denizet de Chateau-Landon, d'une épidémie de variole qui s'était déclarée dans ce pays et dont l'origine doit être attribuée à la batellerie, très nombreuse et très fréquentée en cet endroit depuis qu'elle va y chercher les pierres destinées à la construction de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

L'épidémie de Chateau-Landon a débuté chez un homme de 50 ans préposé à la garde des bateaux qui font la navette entre ce pays et Paris. Il passait les nuits et prenait ses re-

pas dans la cabine d'un de ces bateaux mais tous les deux jours il allait chez lui dans le hameau de Méronville chercher des provisions de bouche.

Cet homme atteint de variole noire succomba et transmit la maladie à sa fille qui était venue le soigner et celle-ci à deux enfants du voisinage. Entre temps, la variole s'attaquait à une demoiselle employée chez un marchand de tabac où s'arrêtait le premier malade. Bref, le docteur Denizet nous fait assister à quinze cas de variole transmise ainsi de proche en proche à des personnes ayant eu des fréquentations directes ou indirectes (la blanchisseuse qui avait lavé le linge des varioleux, par exemple avec les malades précédents).

L'histoire de cette petite épidémie avec origine indiquée est très intéressante. M. Denizet l'a combattue et enrayée par la vaccination et la revaccination, puis il ajoute avec raison.

« J'ai dû attribuer l'origine de la contagion, à la batellerie qui nous apporte, à chaque instant, de Paris, le germe de nombre de maladies infectieuses ou contagieuses : dothiénentérie, rougeole, scarlatine, grippe, diphtérie, etc. etc.

« En général, nul ne l'ignore, la population des bateliers vit au milieu d'une malpropreté repoussante, et les vagabonds qui errent sur nos routes, transportent avec eux, et sèment le long des cours d'eau navigables, les affections contagieuses qu'ils rencontrent sur leur passage. C'est ainsi que, depuis six mois, pour ne parler que de notre département, des épidémies varioliques ont éclaté dans plusieurs villages des environs de Melun, assis sur les bords de la Seine (Chartrettes, Dammarie, etc.). Pour ma part, j'ai déjà eu l'occasion de donner des soins aux mariniers dans leurs barques pour des maladies contagieuses, dont il faisaient remonter le début et l'origine à des localités très éloignées (les Ardennes, le Nord, par exemple.

« Dans leurs migrations, ces hommes représentent, involontairement et sans s'en rendre compte, autant d'agents vecteurs de maladies que l'administration a laissé voyager jusqu'à ce jour, en toute liberté ; et cependant relativement à la prophylaxie variolique, il semble que l'autorité pourrait exiger d'eux, au moment de leur délivrer des lettres de voiture, la production d'un certificat de vaccination ou de revaccination, remontant par exemple, à moins de cinq ans. »

Vient ensuite le récit d'une autre épidémie locale ayant débuté pendant la première quinzaine de juillet au hameau des Grandes-Carrières, commune de Château-Landon sur un nourisson de 3 ans et demi déjà vacciné avec succès. La maladie s'est transmise au fils de la maison âgé de quatre ans et demi également vacciné, puis à une petite nourissonne de trois semaines non vaccinée. Or ce hameau est isolé et distant de deux kilomètres des habitations les plus voisines et aucun cas de variole n'existait dans la région. Mais, ajoute le docteur Denizet, le chef de la famille est appelé à conduire tous les jours des voitures de pierre au port de Lorroy, situé sur le canal du Loing, et là au cabaret du lieu, il trinque et fraternise avec les bateliers. C'est à la suite de ces fréquentations qu'il a introduit le poison morbide dans sa maison.

Pourquoi, malgré tous les efforts accomplis pour propager la vaccination et la revaccination en France, n'arrive-t-on pas à faire disparaître la variole de chez nous avec le même succès qu'en Allemagne ? La réponse est facile. C'est que cette maladie est constamment importée chez nous pas deux grandes voies ; l'une au sud-ouest, l'Espagne ; l'autre au nord-ouest, l'Angleterre.

Pour l'Espagne, la preuve est faite depuis longtemps. Qu'il suffise de rappeler qu'au Congrès de Pau, en 1892, M. le docteur Lauga nous a montré la filiation d'une épidémie de variole qui fit un grand nombre de victimes à Bordeaux et qui eut pour point de départ un varioleux espagnol récemment arrivé dans cette ville. M. le docteur Laffont, de Pau, nous a affirmé alors que le département des Basses-Pyrénées était sans cesse envahi par des épidémies de variole dont la cause venait toujours d'Espagne. Les médecins de ce département ont beaucoup de peine à pratiquer la vaccination ou la revaccination sur tous ces étrangers qui arrivent chez nous en franchissant les Pyrénées.

Quant à l'importation anglaise, la preuve est faite également et si la variole est encore si fréquente à Paris, c'est qu'elle nous arrive constamment d'Angleterre où la ligue antivaccinatrice est parvenue à annihiler complètement dans la pratique les bienfaits de la vaccine obligatoire que ce pays avait adoptée un des premiers. Ce fait est attesté de la façon la plus formelle par M. Hervieux, membre de l'Académie de

médecine, déchargé de la vaccination et très au courant de ces questions.

C'est à cause de ces faits indiscutables que déjà, il a deux ans, au congrès de Pau, j'avais formulé le vœu qu'à leur entrée en France, les étrangers, plus spécialement les espagnols et les anglais, fussent soumis à un examen médical dans le but de constater leur état sanitaire, de vérifier s'ils ont été vaccinés ou revaccinés depuis peu de temps, afin de pouvoir les inoculer séance tenante si la vaccination était reconnue nécessaire. Mais comme il y avait une sorte d'impossibilité morale à exiger des étrangers la vaccine obligatoire que la loi n'impose pas encore à tous les français, j'ai du renoncer à ce vœu qu'il sera facile de reprendre quand la nouvelle loi sanitaire sera promulguée.

Abordant ensuite la question des vagabonds et ambulants qui parcourent les villages en demandant ou en exigeant l'aumône, ou en cherchant du travail qu'ils désirent ne pas trouver, j'expose qu'autrefois tous ces cheminaux étaient logés dans les granges, les écuries, les hangars, ce qui entraînait souvent des vols, des rapines, des déprédations, voire même des incendies, des rimes, etc. Aussi a-t-on été amené à construire ces refuges, ces asiles-abris, que M. Drouineau accuse de recéler le typhus.

Ces asiles sont généralement composés d'une seule pièce. Dans certaines localités, il y a un lit de camp, dans d'autres on se contente de mettre de la paille sur le sol. Malheureusement cette paille est rarement renouvelée ; ce qui augmente la gravité de cette économie, c'est que ces refuges ne comportent pas un petit réduit tenant lieu de cabinets d'aisances et que la paille est souvent souillée par les déjections de ces vagabonds.

Le soir venu, le garde-champêtre ouvre le refuge et met sous clef les vagabonds qui doivent y passer la nuit. Par ce moyen, les habitants du village peuvent dormir tranquilles. Ils ont la sécurité assurée. C'est là ce qui explique la multiplication de ces asiles à tel point que dans l'Oise on en compte aujourd'hui plus de 600. Toutefois cette séquestration a bien des inconvénients dont le plus sérieux est l'impossibilité de fuir en cas de danger, notamment en cas d'incendie. Je pourrais citer aux environs de Soissons une commune où

deux vagabonds ont ainsi perdu la vie. Sans doute qu'en voulant fumer, ils ont involontairement communiqué le feu à la paille et incendié le refuge dans lequel on les trouva morts le lendemain matin.

On voit donc que si ces refuges de nuit, ces asiles-abris assurent mieux la sécurité des habitants des campagnes envahies de plus en plus par les vagabonds, ils multiplient, en revanche, les foyers de contagion. Lorsqu'un typhique ou un varioleux y a été renfermé pendant une nuit, le local est infecté et par conséquent pourra infecter ceux qui y viendront ensuite, voire même les voisins, ainsi que M. Henrot en faisait la remarque ; il citait à l'appui le fait d'une femme qui pour avoir voulu se servir de la paille que le garde-champêtre venait de retirer d'un abri, avait contracté la variole.

Comment remédier à des dangers aussi graves? Il n'est pas possible de construire dans chaque village les établissements de désinfection que propose M. Drouineau. La dépense serait trop forte et, en outre, il y a des moyens moins coûteux d'atteindre ce but. M. le docteur Brémond propose de construire ces abris en matériaux résistants avec une charpente en fer, sans lits de camp, de façon à pouvoir les flamber chaque matin, en allumant la paille qui a servi de couchette. Au besoin on pourrait flamber les murailles et les planchers avec un chiffon imbibé de pétrole ou d'alcool. Ce mode d'assainissement serait le meilleur et le moins coûteux ; aussi est-il fortement appuyé par M. Weber qui raconte à cette occasion que c'est le seul moyen de désinfection qui lui ait réussi pour faire disparaître des toits à porcs, le rouget qui attaquait tous les animaux qu'on y plaçait.

Pour appuyer cette manière de voir, j'ajoute que la suppression de ces abris demandée par M. Drouineau ne remédierait pas au mal, puisque les vagabonds retourneraient alors coucher dans les granges, les hangars, les écuries qu'ils infecteraient de leurs microbes et de leurs déjections, sans qu'il fût même possible de procéder à aucune désinfection dans de pareils endroits. Le mieux, à mon avis, serait de ne plus laisser entrer en France, les roulottiers étrangers et de supprimer le vagabondage par tous les moyens possibles. En outre les villes importantes devraient êtres munies de bains-douches avec étuves à désinfection, et les autorisations, les feuilles de routes

délivrées à toute cette gent, devraient être visées dans ces villes où on profiterait de la circonstance par désinfecter le corps par le bain-douche et les vêtements par l'étuve. C'est une mesure que la police pourrait facilement prendre et imposer.

Je donne alors lecture d'une très intéressante étude de M. le docteur Denizet intitulée : *La rougeole en voyage, de Villefranche-sur-Cher à Château-Landon*, 45 lieues en douze jours. Il s'agit d'une famille de roulottiers composée : d'une veuve avec cinq enfants, logés dans une voiture à quatre roues de dix mètres cubes de capacité. La veuve était née à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) dans une roulotte analogue à la sienne. Ses parents étaient vanniers elle avait appris cet état ainsi que son mari, mort depuis six mois.

A cette époque elle avait substitué à la fabrication des paniers le commerce de mercerie qui n'était en somme qu'une mendicité déguisée, les enfants, presque tous en bas âge, allaient de porte en porte offrir leur marchandise en demandant l'aumône. Le 15 juillet, la roulotte avec ses habitants était à Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher) quand une petite fille de 11 ans, fut prise de rougeole. « On continua de voyager malgré la maladie et on atteignit Beaugency (Loiret, 50 kilomètres) où l'enfant commença à éprouver un peu de mieux, puis Orléans (40 kilomètres) et enfin Pithiviers (40 kilomètres). Ils étaient dans cette dernière ville quand le jeudi 19 juillet l'éruption fit en même temps son apparition chez trois autres enfants. On partit pour Puiseaux (20 kilomètres) où on arriva le samedi 21. Le lendemain dimanche les deux plus jeunes enfants, un garçon de 3 ans 4 mois, et une fille de 14 mois nourrie au sein furent pris à leur tour. Mais la maladie revêtit une telle violence chez le petit garçon que la mère se décida à demander pour la première fois un médecin. L'enfant succomba dans la nuit. » Afin de soustraire le reste de la famille aux dangers résultant de la présence du petit cadavre dans la voiture, le maire de Puiseaux devançant l'heure réglementaire fit procéder à son inhumation dans la soirée du lundi 23 à 5 heures. Dès le lendemain matin, mardi 24, nos voyageurs abandonnaient Puiseaux sans qu'aucune mesure de désinfection fût prise à leur égard et après avoir traversé Beaumont du Gâtinais (7 kilomètres se dirigeaient vers Corbeille-Lorcy où ils arrivaient dans la soirée (10 kilomètres). Les jours suivants ils gagnaient Sceaux

en Gâtinais (5 kilomètres) puis le village de Mondreville (Seine et-Marne (4 kilomètres) et enfin ils s'arrêtaient à Chateau-Landon, le vendredi 27 juillet, après avoir parcouru en douze jours, un minimum de 180 kilomètres et promené la rougeole à travers trois départements. »

Je passe la description si pittoresque et si imagée que fait mon confrère de l'état dans lequel il a trouvé cette famille qu'il a visitée. A peine était-il sorti de la roulotte qu'on attelait le cheval et qu'on prenait la direction de Nemours.

Quand on pense que la rougeole est surtout contagieuse à la période prééruptive, on se demande le nombre d'enfants qui ont pu être infectés par ces roulottiers, allant mendier de porte en porte alors que déjà contagieux, ils ne présentaient aucun symptôme de maladie.

M. Brunet, vétérinaire à Mézidon et chef du service sanitaire du Calvados parle ensuite du rôle des roulottiers au point de vue des maladies infectieuses transportées et transmises par leurs animaux. C'est ainsi que se fait souvent la transmission de la fièvre aphteuse, de la rage et de la morve. Leur circulation à travers les herbages contaminés pour gagner les fermes afin de vendre leurs marchandises ou mendier propage la fièvre aphteuse à l'aide de leurs chaussures imprégnées de boue ou de la sanie des pieds des bêtes malades. C'est, en effet, la cause la plus favorable à la diffusion de la maladie.

Ces nomades sont également dangereux par les chiens qui les suivent ou traînent leurs voitures, car tous ces chiens qui sont essentiellement maraudeurs ont chance de rencontrer un chien enragé et de propager la rage à leur tour. C'est ainsi que M. Brunet a dû faire abattre environ quarante chiens mordus par le chien enragé d'un roulottier. Encore n'était-il pas sûr d'avoir retrouvé tous les animaux mordus. Il serait si simple d'exiger d'eux, quand ils traversent une commune, la quittance du percepteur prouvant qu'ils ont payé la taxe et, sur leur refus, de tuer impitoyablement les chiens.

Quant à la morve, ces roulottiers qui n'ont que des bêtes étiques et souvent morveuses, la disséminent par leurs animaux qui vivent en liberté, la nuit sur les routes et le long des chemins, en contact avec les chevaux qui sont au piquet dans les champs ouverts ou à travers les barrières des herbages où ils se trouvent nez à nez avec les juments ou poulains qui y

vivent. M. Brunet cite à ce propos le cas curieux où il a rencontré sur une route, une voiture de roulottier dont le cheval morveux pâturait sur le bord d'un herbage où se trouvaient pour plusieurs centaines de mille francs de superbes chevaux reproducteurs. Il s'empressa de faire abattre la bête malade. Je n'ai pas encore osé en parler, dit-il, au propriétaire qui n'aurait pas dormi pendant six mois à la pensée d'un pareil désastre. Aussi la section d'hygiène et de médecine publique a-t-elle émis à l'unanimité le vœu suivant :

« Il y a lieu d'armer en tout temps les médecins et les vétérinaires sanitaires des pouvoirs les plus complets pour empêcher la propagation des maladies transportées par les roulottiers ou leurs animaux et dans ce but les autoriser à prendre les mesures de protection nécessaires. »

Ce vœu adopté en séance générale est devenu vœu de l'Association française par l'avancement des sciences.

Si les limites de cette chronique n'étaient pas si proches j'entamerais la question des sports scholaires qui a été discutée avec beaucoup d'ampleur à la section de médecine à laquelle étaient venus s'adjoindre celles de pédagogie, d'hygiène et de médecine publique. On a conclu dans le sens d'une diminution de ces exercices violents et surtout de la suppression de ces concours et de ces luttes de force ou de vitesse dont les inconvénients sont fort sérieux. M. le docteur Regnault a fait observer avec beaucoup de raison qu'il faut surtout interdire les exercices de vélocité ; et nous sommes d'accord avec M. le docteur Legendre quand il réclame au préalable un examen médical des enfants avant leur admission à ces exercices. Il existe, en effet, certaines affections peu apparentes, les maladies de cœur entre autres qui doivent faire interdire tout exercice violent.

A mon retour de Caen j'ai lu dans l'*Hygiène pour tous* une circulaire du ministre de l'Intérieur, relative aux mesures à prendre contre les roulottiers, ambulants, etc., C'est le résultat de la question que j'avais fait mettre à l'ordre du jour du congrès de Caen.

M. Monod n'y envisage que le typhus, mais sa circulaire peut s'appliquer avec autant d'à propos à la variole et autres maladies épidémiques.

Docteur Tison,
Médecin de l'hôpital Saint-Joseph.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Au milieu du calme que les vacances parlementaires apportent chaque année au pays, le chef dela Maison de France, exilé par les lois de la République, a rendu le dernier soupir sur la terre anglaise, après une longue et douloureuse agonie, magnanimement supportée.

Le spectacle de cette mort si digne, si héroïque même, d'un prince que la loi héréditaire de la monarchie désignait pour régner, et que le gouvernement établi tenait rigoureusement éloigné, non seulement du trône, mais du sol français, a vivement ému ses amis, tous ceux qui attendaient de lui le relèvement de la France par la restauration de la monarchie, comme ceux qui, indifférents à la forme du gouvernement, contents même du régime républicain, savent encore comprendre la grandeur morale et apprécier la vertu.

Le comte de Paris est mort en sage et en chrétien, donnant le plus bel exemple de courage, de patience, d'abnégation et de piété qui pût être légué à son fils, aux siens, à notre génération sceptique. Cette fin pleine de grandeur, dont Mgr d'Hulst qui assistait l'auguste malade à son lit de mort, a pu dire qu'elle avait été celle « d'un prince magnanime, d'un chrétion humble et soumis, d'un vrai fils de saint Louis », cette fin si noble l'a grandi encore dans l'opinion, ou plutôt l'a fait apprécier à sa véritable valeur, et les sentiments religieux qui ont marqué ses derniers moments lui font une auréole de gloire que la politique ne lui eût point donnée.

Un prince qui meurt aussi calme et aussi résigné devant le trépas ; qui se savait, depuis plusieurs années, mortellement atteint et qui a tranquillement accompli tout son

devoir jusqu'à la fin, comme s'il avait dû vivre plus longtemps et remplir la tache pour laquelle il semblait né; un prince qui n'a pas eu de plus grande préoccupation à son lit de mort que de donner ses derniers conseils à son fils pour le rendre digne de le remplacer, et qui a sanctionné si gravement ses dernières recommandations en laissant à son héritier la pensée de la communication constante entre le ciel et la terre et de sa survivance ultraterrestre auprès de lui ; un prince qui a si noblement offert ses souffrances et sa vie à Dieu, en le priant de les accepter pour le salut de son âme et pour le bonheur de la France, et qui, ensuite, est mort en invoquant saint Louis, n'a pas besoin d'avoir régné pour être compté parmi les grands et bons princes.

En disparaissant prématurément de la scène politique, Monsieur le Comte de Paris a laissé l'idée de ce qu'il aurait pu être comme souverain, si les circonstances l'avaient appelé à régner. Il eût été sur le trône un roi sage et honnête, comme il en faudrait un à la France, si la royauté venait à être rétablie, pour réparer les scandales, les légèretés, les imprévoyances des derniers règnes,et rendre à la monarchie son prestige et sa force morale aux yeux des nouvelles générations. Il eût été pour son peuple un prince dévoué et bon, comme il s'était montré pour les siens époux et père. Il eût fortifié de ses vertus privées son autorité royale. Sous son règne on aurait vu la justice, la probité, l'honneur présider au gouvernement. Enfin, Philippe VII eût été un souverain chrétien, inspiré du véritable esprit de foi, observateur de tous les devoirs religieux, ami de l'Eglise et disposé, on peut le croire, à réaliser l'idéal du pouvoir chrétien, dans l'union de l'Eglise et de l'Etat et la reconnaissance de la haute suprématie du pape dans les affaires même temporelles des Etats.

Sa naissance l'appelait à succéder à la monarchie libérale et constitutionnelle de 1830. Par tradition, par éducation aussi, il aurait été Louis-Philippe II, si les circonstances, de sages conseils et sa propre formation ne l'avaient fait sortir de la voie toute tracée qui s'ouvrait à lui et où, volontiers, certains de ses amis, et non des moins importants, l'auraient maintenu. Le prince avait su rompre avec ses antécédents, pour rentrer dans l'ordre. Sa réconciliation publique, en 1873, malheureusement trop tardive déjà, avec Monsieur le comte de Chambord, avait

fait de lui l'héritier de « la monarchie nationale et traditionnelle. »

C'est ainsi qu'il l'appelle dans son testament politique, destiné à rester comme un monument d'honnêteté, de sagesse et de générosité. Et il pouvait l'appeler ainsi, après la loyale démarche de 1873, qui avait opéré le rapprochement des deux branches aînée et cadette de la maison de Bourbon, et rendait possible désormais la restauration de la royauté.

Ce fut le grand acte de sa vie de prince et le grand service qu'il rendit au pays. Et plût à Dieu que Monsieur le Comte de Paris, trop longtemps retenu par diverses circonstances, qui ne dépendaient pas de lui seul,et circonvenu par certaines influences immédiates, eût été libre plus tôt de faire ce qu'il considérait depuis longtemps déjà comme son devoir.

Avec le sentiment du service qu'il avait rendu à la France, en faisant cesser par sa démarche à Froshdorf les divisions au sein du parti monarchique, et mieux encore en consolidant plus tard l'union en sa personnne par les titres nouveaux que son orthodoxie monarchique et sa foi chrétienne lui créaient auprès des vieux royalistes et des catholiques, le Comte de Paris a pu dire dans son testament : « Lorsque je ne serai plus, j'espère que la France rendra justice aux efforts que j'ai faits, au lendemain de ses désastres, pour l'aider à chercher le moyen de se relever en revenant au principe monarchique. En 1873, j'ai été à Frohsdorf pour écarter tous les obstacles personnels et pour donner l'exemple du respect absolu du principe héréditaire dans la Maison de France. Dix ans après, le parti monarchique montrait sa vitalité et son esprit politique en ne se laissant pas ébranler par la transmission du dépôt traditionnel, qui passait du représentant de la branche aînée au représentant de la branche cadette. »

Le prince n'est plus et le service reste. Il ne lui a pas été donné de faire plus. Après s'être rendu digne de régner par une sérieuse préparation et par un progrès de plus en plus marqué dans les principes conservateurs et chrétiens, il meurt au moment où l'on aurait eu le plus besoin de compter sur lui.

Ainsi s'en vont l'une après l'autre,les espérances de la monarchie en France. Depuis vingt ans, les fidèles de l'Empire ont vu disparaître,avec le jeune prince impérial, tragiquement immolé dans un coin sombre de l'Afrique, leurs plus sérieuses chances

de rétablissement de la dynastie napoléonienne, tandis que les royalistes demeurés attachés à la tradition du trône, ont éprouvé par la mort inattendue de Monsieur le Comte de Chambord, puis par celle de son successeur désigné, les plus pénibles déceptions pour leur cause.

Il est vrai qu'un jeune prince actif et résolu, le duc d'Orléans, fils du regretté Comte de Paris, leur reste.

La première fois qu'il s'est fait connaître, on a beaucoup admiré la décision de ce jeune homme, exilé comme son père, qui revenait inopinément réclamer le premier de ses droits de citoyen, celui de prendre rang dans l'armée et de servir, comme soldat, son pays. Il n'a pas montré moins de résolution à assumer l'héritage dynastique de son père et à se poser en prétendant au trône, sans méconnaître, d'ailleurs, ni les instructions du Souverain Pontife qui prescrivent aux catholiques français d'accepter, dans l'intérêt de la religion, le régime républicain, aussi longtemps qu'il sera le gouvernement établi, ni les conseils tout récents de son père aux royalistes, de ne point montrer d'opposition systématique au pouvoir actuel, dans ce qu'il pourra faire de bon et d'utile pour le pays.

Cette dévolution s'est faite simplement et dignement. Par la gravité de son attitude, par la convenance et l'élévation de son langage, le duc d'Orléans a pris tout de suite la place qui lui revenait. Il s'était pieusement conduit en fils, au lit d'agonie de son père ; il s'est comporté aussi, après sa mort, en prince. Dans les entretiens qu'il a eus avec bon nombre de personnes notables du parti monarchique, venues à Stowe-House pour assister aux funérailles du comte de Paris, dans ses déclarations publiques, dans ses premiers actes, il a montré qu'en recueillant l'héritage monarchique, il en assumait toutes les charges et toutes les responsabilités.

Élevé de plus près, depuis quelques années, à l'école de son père, et ayant pu prendre de lui sa sagesse, sa haute et ferme raison et son esprit de foi, il n'aura qu'à ajouter aux vertus et aux qualités paternelles son activité et sa décision, pour être un vrai prince. Et il le sera, s'il tient les promesses de la déclaration qu'il a lue, après la cérémonie des funérailles, devant un millier de Français réunis à l'hôtel Grosvenor à Londres, et témoins dans la transmission de la succession de Monsieur le comte de Paris à son fils.

« Je connais, a dit le duc d'Orléans, les droits que cet héritage me confère, et les devoirs qu'il m'impose envers la France. Guidé par les magnifiques exemples que mon père m'a donnés pendant sa vie et qu'il a consacrés par sa mort, si courageusement envisagée et si chrétiennement acceptée ; fortifié par votre concours, par celui des amis absents qui, de tous les points de la France, m'ont déjà fait parvenir l'expression de leur dévouement, et faisant appel à tous les hommes de cœur, je remplirai sans défaillance la mission qui m'incombe.

« Quoique jeune encore, j'ai la conscience de mes devoirs ; avec mon grand amour pour la France, je consacrerai tout ce que j'ai de force et d'énergie à les accomplir, et, avec l'aide de Dieu, je les accomplirai. »

On voudrait espérer, pour le bien de la France, que ce beau et ferme langage pût se changer bientôt en un programme de gouvernement, et que le jeune prince se trouvât en mesure de réaliser la parole de son père, qui, dans son testament, a défini si bien l'œuvre politique d'aujourd'hui en disant que, pour relever la France, il fallait en refaire une nation chrétienne.

Tout est là. Malheureusement on ne verra jamais l'exécution de ce programme avec des hommes politiques dont le système est, au contraire, de déchristianiser la France. Et cependant, tout bon français se refusera, comme le prince qui n'est plus, « à croire que Dieu ait pour toujours abandonné la France, le pays auquel il a donné saint Louis et Jeanne d'Arc ». Il ne reste donc qu'à placer sa confiance en Dieu et à attendre que lui-même, dans les desseins de sa miséricorde, dispose les événements pour que la France puisse redevenir chrétienne.

Jusque-là il faudra subir les lois de l'État athée. Et rien n'annonce que la situation faite depuis si longtemps à l'Église et aux catholiques doive s'améliorer sensiblement. Les déclarations de M. Spuller sur l'esprit nouveau, n'ont point été approuvés par la majorité parlementaire. Le vieux système dure encore. Il est vrai que le successeur de M. Spuller, un autre modéré, M. Leygues, vient aussi de prononcer quelques paroles où l'on s'est trop pressé de voir l'annonce d'une ère de pacification religieuse. Complimenté dans une cérémonie par M. le curé de Villeneuve-sur-Lot, qui l'assurait du zèle du clergé à suivre les directions politiques du pape, le ministre de l'instruction publique a répondu : « Vous venez de rappeler la sagesse du sou-

verain Pontife, qui prêche partout l'apaisement et la concorde. Le gouvernement de la République, lui aussi, est un gouvernement de tolérance et de conciliation. »

Et par la même occasion aussi l'on s'est complu dans une parole courtoise du président de la République, qui a félicité l'évêque de Chartres, en répondant à son discours de gratulation, d'être de ces prélats qui servent aussi bien la patrie que l'Eglise. Souhaitons que des *actes* de bienveillance et d'équité sanctionnent ces louables paroles.

Si le gouvernement est, comme le dit M. Leygues, un gouvernement de tolérance et de conciliation, c'est par un changement de conduite dans la mesure du possible qu'il faudrait le montrer. Les lois scolaires continuent d'être appliquées avec le même esprit d'antagonisme contre la religion ; aucun tempérament n'y a été apporté. La laïcisation des dernières écoles congréganistes de filles se poursuit de jour en jour avec le même parti-pris qu'autrefois, alors qu'il suffirait de l'intervention du ministre de l'instruction publique pour arrêter le zèle des inspecteurs d'Académie et des préfets laïcisateurs.

La loi militaire continue également d'être appliquée dans toute sa rigueur au clergé. Durant cette période d'exercices militaires, marquée par les brillantes manœuvres de plusieurs corps d'armée dans l'est et au centre, de nombreux ecclésiastiques, séminaristes ou prêtres, ont été appelés sous les drapeaux. Des paroises se sont trouvées privées de curés et de vicaires pendant les vingt-huit jours de caserne des réservistes, en sorte que les paroles conciliantes du président de la République à l'évêque de Chartres, la veille de la grande revue de Châteaudun, se trouvaient démenties par la présence du clergé sous les armes que les règles canoniques lui interdisent.

Il est vraisemblable que les hommes aujourd'hui au pouvoir, M. Casimir Périer, M. Charles Dupuy et ses collègues, voudraient en rester où l'on en est, ne pas pousser plus avant se contenter des résultats acquis. Ce serait habile de leur part de s'arrêter, car beaucoup d'honnêtes gens, même de catholiques qui croient que le ralliement à la République doit entraîner la cessation de la lutte contre les mauvaises lois du régime républicain, seraient tout disposés à prendre cette halte dans la persécution pour une véritable paix, et

ils sauraient gré au gouvernement de ses bonnes intentions.

Malheureusement le grand Convent de toutes les loges maçonniques de France qui vient d'avoir lieu à Paris a rappelé à ces optimistes où est le véritable pouvoir

Tant que les Loges n'auront pas renoncé à faire la guerre à l'Église, tant qu'elles ne permettront pas au gouvernement de se désister de l'esprit d'hostilité antireligieuse qui a inspiré jusqu'ici les actes du régime républicain, on ne pourra compter sérieusement ni sur les bonnes paroles de tel ou tel ministre, ni sur les bonnes intentions du chef de l'Etat. Comme le disait naguère dans une lettre pastorale, un évêque des plus modérés et des moins défavorables au régime actuel, Mgr Lagrange « la religion est comme en état de siège dans notre pays ; une vaste conspiration a été organisée par une secte puissante pour la déchristianisation de la France. » C'est là exactement la situation, et elle a été mieux définie encore par un autre prélat, Mgr l'archevêque d'Aix, lorsqu'il a dit : « nous ne sommes pas en république, nous sommes en franc-maçonnerie. »

C'est bien la franc-maçonnerie qui règne, c'est elle qui inspire les actes, qui fait les lois, qui a façonné l'esprit public à son image. Le suffrage universel lui obéit comme le gouvernement. M. Casimir Périer vient de l'apprendre, une fois de plus, à ses dépens.

Dans l'élection de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, où il y avait à le remplacer comme député, ce n'est pas son candidat qui a été élu, quoiqu'il fût l'homme qui avait, avec sa faveur, le plus de titres pour lui succéder, c'est le concurrent, un inconnu, un pharmacien, M. Bachimont, le candidat du parti radical.

M. Casimir Périer n'a été traité avec cette défaveur par ses anciens électeurs, que parce que, en devenant président de la République, il est devenu, on ne sait pourquoi, suspect de cléricalisme. Les adversaires de son élection n'ont cessé, depuis le premier jour, de répandre le bruit que M. Casimir Périer était le candidat de la coalition clérico-réactionnaire. Les radicaux et les socialistes, tous plus ou moins franc-maçons, l'ont pris pour ennemi ; ils savaient que le plus sûr moyen de le compromettre était de le rendre suspect de cléricalisme. Cette tactique a réussi auprès des anciens électeurs de M. Casimir Périer ; ils

l'ont quitté pour prendre le candidat le plus avancé, celui que la franc-maçonnerie leur avait désigné comme étant pur de toute compromission cléricale.

Car c'est là le fruit de la triste politique de laïcisation et d'athéisme que nous subissons. Elle a perverti depuis vingt ans les esprits, au point d'avoir fait passer en article de foi dans les masses électorales le mot de Gambetta : « le cléricalisme c'est l'ennemi ».

Malheureusement nos hommes d'Etat en sont encore à comprendre les funestes effets de la politique qu'ils continuent à suivre, à l'exemple de leurs prédécesseurs. L'expérience ne les a pas encore instruits, ou plutôt ils continuent d'être les instruments de cette puissance occulte qui ne permet pas aux hommes d'Etat de profiter de la leçon des événements, de revenir à de plus saines idées en politique.

Ainsi en est-il en Italie comme en France. Quelle n'avait pas été la surprise d'entendre le premier ministre du roi Humbert prononcer dans une cérémonie publique une allocution qui était le démenti de tout son passé politique ! Mais on en est vite revenu.

C'était à Naples, le 10 septembre, pour l'inauguration d'une plaque commémorative de la visite du roi Humbert, en cette ville, pendant le choléra de 1884 au milieu duquel l'archevêque s'est illustré par son dévouement. M. Crispi, chose surprenante, fit l'éloge du cardinal San Felice et parla respectueusement de Dieu, en exhortant tous les Italiens à s'unir pour combattre les anarchistes. N'était-ce pas merveilleux de lui entendre dire : « La société traverse un moment douloureusement critique. Aujourd'hui plus que jamais nous sentons la nécessité que les deux autorités civile et religieuse marchent d'accord pour ramener dans la voie de la justice et de l'amour les foules égarées. Une secte infâme est sortie des antres les plus noirs de la terre ; elle a inscrit sur son drapeau : « Ni Dieu ni maître ! » Mais aujourd'hui, dans une fête de reconnaissance, serrons nos rangs pour combattre ce monstre. Inscrivons sur notre bannière : « Avec Dieu, avec le roi, pour la patrie ! » Portons haut ce drapeau. Montrons-le au peuple, comme le signe de salut. *In hoc signo vinces !* »

C'était là, assurément, un discours fort étonnant dans la bouche de M. Crispi, à qui on n'avait jamais entendu prononcer

semblables paroles. On commençait même à se demander si le premier ministre italien n'allait pas se convertir et faire la paix avec l'Eglise. Les commentaires allaient leur train dans ce sens. M. Crispi, sous l'empire de l'esprit nouveau de conciliation, ne venait-il pas, à la suite de longs démêlés avec le Saint-Siège, d'autoriser le cardinal Sarto à prendre possession du patriarcat de Venise, sous la réserve du mode de nomination, pour sauver les apparences de l'exercice du patronat ? Et le pape de son côté n'avait-il pas consenti à instituer une préfecture apostolique pour la colonie italienne de l'Erythrée, en démembrant les vicariats apostoliques de l'Abyssinie et d'Aden ? Cette mesure n'était-elle pas comme un gage de réconciliation offert à l'Italie par le Saint-Siège en reconnaissance de l'*exequatur* obtenu par plusieurs évêques à la suite d'une longue vacance de leurs sièges ?

Bref tout semblait à la paix, au dire de certains optimistes qui sont les mêmes dans tous les pays. M Crispi n'a point tardé à faire tomber toutes les illusions en déclarant que, en fait de concessions et de gages de paix au Saint-Siège, l'Italie ne pouvait aller au delà de la loi des garanties.

Il ne faisait d'ailleurs que reprendre la pensée du roi, dans le télégramme adressé à la municipalité de Rome, pour le vingt-quatrième anniversaire du 20 septembre. Il la confirmait avec son autorité de ministre dirigeant. C'est toute la paix qu'il a à offrir au Pape. Lui serait-il possible à lui, ministre du roi Humbert, de faire plus ? N'est-il pas avant tout le serviteur de la Révolution, l'instrument des Loges maçonniques ?

Or, après son discours de Naples, qui avait pu un moment inspirer de si naïves espérances, il y en a eu un autre tout différent et d'une plus grande importance que le sien : c'est celui du chef suprême de la franc-maçonnerie. Au congrès des francs-maçons italiens réunis à Milan, Adriano Lemmi a, en effet, prononcé un discours, qui annulait celui de M. Crispi. Le « grand-maître souverain de la maçonnerie universelle » y a solennellement affirmé que la franc-maçonnerie était décidée à poursuivre la guerre contre le cléricalisme et, faisant allusion au discours de Naples, à l'appel de M. Crispi au concours des autorités religieuses et civiles contre l'anarchie, il a fait conspuer le ministre en disant qu'ils se trompaient les hommes d'État qui invoquaient le vieil aphorisme que Dieu est le meilleur des gendarmes. M. Crispi n'a pas tardé à montrer

qu'il entendait toujours rester l'homme de la franc-maçonnerie vis-à-vis du Pape, et qu'il maintiendrait résolument le vasselage politique du chef de l'Eglise.

Le monde catholique, en dépit de M. Crispi, ne prendra jamais son parti de la situation faite à la papauté par le nouvel état de choses en Italie. Les années ont beau passer, la prescription ne s'accomplira jamais, car jamais les protestations ne cesseront contre la violence. Il n'y a pour ainsi dire pas une réunion importante de catholiques, en quelque pays qu'elle se tienne, où l'on n'élève les réclamations les plus instantes contre l'usurpation commise à Rome. Ce mois-ci encore le premier vœu adopté dans le grand congrès des catholiques allemands à Cologne a été relatif au pouvoir temporel. Le texte en est formel et ne laissera aucun doute aux usurpateurs sur les dispositions de la conscience catholique, en tout pays, même en pays allié, au sujet de l'iniquité accomplie il y a déjà un quart de siècle. « Comme dans les Congrès antérieurs, y est-il dit, les délégués des catholiques allemands réunis en assemblée générale, revendiquent à nouveau le droit imprescriptible du Saint-Siège à l'indépendance et à la souveraineté territoriale, spécialement en considération de la situation qui lui revient sans conteste dans le monde. »

La pensée du Congrès à été éloquemment exprimée par M. Kurth, professeur à l'université de Liège. L'orateur a montré que la question romaine est loin encore d'être résolue, et il ne lui a pas fallu d'autre preuve que l'attention avec laquelle le monde entier suit tout ce qui se passe à Rome et s'attache à tout ce qui vient du Saint-Siège.

Si les catholiques ne peuvent actuellement que protester, leurs protestations du moins ne sont pas inutiles, car elles empêchent la prescription de l'iniquité. « Nous entretenons, a dit M. Kurth, la conscience de cette iniquité comme un aiguillon au cœur des croyants et des non-croyants. » Le mot est juste et l'on peut ajouter que l'aiguillon est au cœur de l'Europe.

Qu'en résultera-t-il de ces protestations ? « Il ne faut pas oublier, a dit encore l'orateur, que le droit repose dans la conscience. L'avenir appartient à Dieu. Ce qui ne nous réussira pas au XIX^e^ siècle, notre jeunesse le verra s'accomplir au XX^e^. » Il ne faut pas, non plus, s'arrêter aux remontrances des adversaires de la papauté qui objectent que la réalisation des espé-

rances catholiques n'est possible qu'au prix de guerres et de massacres d'hommes Non, les catholiques ne désirent pas l'effusion du sang. C'est par la voie pacifique que l'Eglise veut rentrer dans ses droits, comme elle l'a montré, sous le pontificat de Léon XIII, en travaillant partout à fonder et à maintenir la paix dans le monde, paix religieuse et paix sociale. Et l'encyclique *Præclara* adressée aux princes et aux peuples est une nouvelle et éclatante manifestation de ses intentions.

Que les catholiques continuent partout à protester, comme ils viennent de le faire à Cologne, qu'ils se montrent partout unis, comme ils le sont en Allemagne, malgré certains dissentiments récents qui faisaient craindre pour le maintien de l'union et de la discipline dans le groupe du centre, qu'il soient partout aussi ardents à faire valoir les droits du Saint-Siège, et il est impossible que les gouvernements européens, surtout dans l'état troublé du monde, ne finissent pas par comprendre la nécessité de régler avant tout cette question romaine qui est la cause profonde de la crise actuelle.

Elle se présente à chaque instant cette question, capitale entre toutes. Hier, c'était sous la forme d'une interrogation adressée au premier ministre d'Autriche, aux délégations de Buda-Pesth, par l'archevêque d'Erlau, relativement à l'élection du futur pape. En parlant de la situation de la papauté et du prochain conclave, qui pouvait avoir lieu avant longtemps, le prélat a demandé au ministre des affaires étrangères s'il était décidé à agir avec toute son autorité, pour que le conclave éventuel pût remplir sa mission avec une entière indépendance. M. de Kalnoky a répondu que la liberté de l'élection serait assurée dans le prochain conclave et que le droit d'exclusive propre au souverain de l'Autriche-Hongrie serait maintenu. « Le gouvernement, a-t-il ajouté, prendra dans ce but toutes les mesures possibles. »

Mais comment l'Autriche et les autres Etats interessés à l'élection du futur Pape s'y prendraient-ils pour assurer la liberté du conclave, s'il plaisait au contraire à l'Italie d'user de son pouvoir pour peser sur les décisions du sacré collège ? La question adressée par un évêque au gouvernement autrichien, et qui répond aux préoccupations générales du monde catholique, ne montre-t-elle pas combien la situation subordonnée de la papauté est un danger pour l'Eglise et un inconvénient pour

les Etats ? Avec la souveraineté temporelle du Pape, il n'y aurait pas à s'inquiéter des conditions du Conclave, ni à craindre que l'action du Saint-Esprit fût entravée par les passions politiques.

Aujourd'hui, au contraire, on peut craindre que l'élection du futur Pape ne soit l'objet de compétitions d'autant plus vives entre les Etats, que la question des alliances actuelles s'y mêle intimement.

Dans le partage de l'Europe en deux grands groupes d'Etats, il y a intérêt pour chacun d'eux à chercher à mettre le Pape de son côté. Et comme l'Italie a aujourd'hui le chef de l'Eglise sous sa dépendance, ne deviendra-t-elle pas elle-même un nouveau sujet de litige ? On se disputera l'Italie, non seulement pour l'avoir elle-même, mais pour avoir aussi le Pape avec elle. Les tendances qui se manifestent chez elle depuis quelque temps, certaines fluctuations qui commencent à s'accentuer font voir que la triple alliance est susceptible de dissolution. L'Allemagne la retient de tout son pouvoir, l'Autriche ne veut pas non plus la laisser ébranler. Mais l'Italie restera-t-elle fidèle à ses anciennes alliées, ou ne cherchera-t-elle pas à entrer dans de nouvelles combinaisons ?

Comme l'empereur François-Joseph, dans son discours aux Délégations austro-hongroises, le comte Kalnoky a affirmé successivement, à Vienne et à Buda-Pesth, le maintien de la triple alliance, en dépit des agissements de M. Bonghi et de son parti pour ramener l'Italie vers la France. Il a assuré que la confiance des puissances dans cette alliance n'était ni ébranlée ni modifiée en aucune façon, en ajoutant spécialement à l'adresse de l'Italie et de ses velléités supposées d'abandon du vieux pacte, que M. Bonghi n'avait pas par sa situation politique actuelle assez d'importance, pour que le gouvernemeut italien fût obligé de s'occuper officiellement de ses déclarations.

Malgré tout, les intentions intimes de l'Italie officielle et surtout ses déterminations à venir restent douteuses. Dans cette incertitude on devine à quels tiraillements l'Italie va être soumise, et par suite à quelles compétitions politiques est exposée l'election du successeur de Léon XIII.

Du reste, il y a maintenant, un peu partout, un tel mélange, un tel conflit d'intérêts, qu'on ne saurait dire, pas plus pour l'Italie, que pour aucune autre puissance, quelle politique elle suivra vis-à-vis de celle-ci ou de celle-là. Des intérêts rapprochent l'Italie de la France, d'autres l'en éloignent. Pendant que

tel journal officieux de Rome prêche la reprise des relations commerciales avec la nation transalpine, tel autre journal crispinien, s'adressant à l'Angleterre et au gouvernement italien, demande que le Foreighn-office et la Consulta déclarent la guerre à la France plutôt que de la laisser faire valoir à Madagascar les droits, incontestables pourtant, que lui donnent les accords des 16 août et 19 novembre 1890, par lesquels l'Angleterre et l'Allemagne lui reconnaissent, chacune de son côté, le protectorat de Madagascar avec toutes ses conséquences. Un troisième voudrait que l'Angleterre cédât à l'Italie le port de Zeila, dans le golfe d'Aden, comme si le territoire n'était pas égyptien. Plus entreprenant encore un quatrième annonce que l'Italie se disposerait à prendre la Tripolitaine, pendant que l'Angleterre s'annexerait l'Egypte et que l'Autriche recevrait définitivement la Bosnie, l'Herzégovine, même Novi-Bazar.

Tous ces plans de guerre ou d'annexion, tous ces projets ambitieux, qui répondent plus ou moins à la réalité, représentent une situation fort complexe et fort incertaine, où il serait difficile de démêler les intentions arrêtées de chacune des puissances intéressées et surtout de prévoir les éventualités de l'avenir. C'est l'impression que donnent aussi les récentes déclarations du comte de Kalnoky aux Délégations austro-hongroises à propos des affaires orientales. Le ministre des affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie a, plus ou moins volontairement, découvert, et l'on pourrait dire compromis, la Roumanie en parlant de son accession à la triple-alliance. Quant à la Bulgarie, comme si les élections récentes n'avaient pas sanctionné la nouvelle politique, qui a eu pour point de départ la chute de M. Stambouloff, comme si ce n'était pas le parti russophile ou plutôt le parti qui a pour devise : « la Bulgarie aux Bulgares » qui venait de l'emporter, M. Kalnoky ne renonce pas à ses visées sur ce pays. Tout en regrettant qu'il y ait eu en Bulgarie un changement à la présidence du Conseil des ministres, il a déclaré prématurée l'appréciation des journaux d'après laquelle l'Autriche aurait perdu au profit de la Russie, l'influence qu'elle avait à Sofia. Pour la Serbie, le ministre confiant a montré, dans le voyage du jeune roi Alexandre à Vienne, la preuve des bonnes relations qui unissent ce pays à l'Autriche.

Ses divulgations inattendues au sujet de la Roumanie, ses complaisances pour la Serbie et ses sévérités pour la Bulgarie,

tout montre qu'il y a bien des points obscurs pour l'avenir dans cette diplomatie européenne qui s'exerce sur tant de sujets à la fois. Avec ou sans la triple alliance la situation reste en Orient et en Occident, dans les Balkans et sur la frontière du Rhin, à Rome et au Caire, en Europe et en Afrique, ce qu'elle est, depuis longtemps, confuse, incertaine et toujours fort critique.

Pour le moment ce qu'il y a de plus clair, c'est la résolution de la France de faire enfin respecter ses droits et ses intérêts à Madagascar. Le rapport récemment publié de M. Lanony, notre résident général à Tananarive, établit nettement que la situation de la France chez les Malgaches, n'est plus tolérable ni compatible avec son honneur, et qu'il est temps de prendre des mesures pour faire respecter nos nationaux, missionnaires et commerçants, et établir sérieusement notre protectorat.

Comme mesure préliminaire, le gouvernement a rappelé le résident actuel et a chargé M. Le Myre de Vilers d'une mission spéciale auprès du gouvernement malgache, mission de paix ou de guerre, selon la manière dont elle sera accueillie, mais qui, en tout cas, sera le point de départ d'une action nouvelle, d'une politique plus ferme et plus décidée que celle qui a été suivie jusqu'ici. Depuis longtemps la France avait à souffrir des insolentes perfidies des Hovas, et surtout de la duplicité du ministre dirigeant, dont les méthodistes protestants de là-bas se sont fait un instrument contre l'influence française. Il est à craindre que la mission de M. Le Myre de Vilers n'échoue contre la mauvaise volonté persistante et la ruse de Rainilaiarivony. On assure que notre envoyé part avec peu de confiance dans les résultats pacifiques de sa démarche. Les Hovas qui ont fait de grands approvisionnements d'armes et montrent des dispositions belliqueuses, sont plus que jamais encouragés à la résistance par les méthodistes anglais. De notre côté les préparatifs déjà commencés en vue d'une expédition indiquent peu de confiance dans une solution à l'amiable du conflit.

Cette expédition, dont l'issue n'est pas douteuse pour les armes françaises, a moins d'importance en elle-même que par les conséquences qu'elle peut avoir. Il n'y a pas à craindre, en effet, avec les forces dont se composera le corps expéditionnaire et que l'on porte déjà à cinq mille hommes de troupes de débar-

quement, que la France éprouve un échec semblable à celui que les Hollandais viennent d'essuyer à Lumbock, une des îles de l'archipel de la Sonde, voisine de leurs possessions de Java, où ils avaient envoyé des troupes en nombre insuffisant pour imposer leur autorité à des rajahs insoumis.

Mais comment l'Angleterre, l'Italie et d'autres puissances prendront-elles cette intervention de la France à Madagascar ? De quel œil verront-elles s'établir effectivement ce protectorat que les traités lui reconnaissent ?

C'est également la question de l'attitude des puissances européennes qui est le point important de la guerre engagée entre la Chine et le Japon à propos de la Corée. Les succès sur terre et sur mer des Japonais leur ouvrent la route de la Chine. La supériorité de leur organisation militaire, qui ne pourrait être contrebalancée que par la supériorité numérique des forces chinoises, semble leur assurer l'avantage pour le reste de la campagne. On les voit déjà en route pour Pékin. C'est alors que l'Europe pourrait se mêler de l'affaire. La Russie s'est hâtée d'envoyer dans les mers de Chine l'escadre de la Méditerranée, commandée par l'amiral Avellan, que les fêtes de Toulon et de Paris en 1893 ont rendu célèbre. l'Angleterre attend les événements pour prendre parti. Il ne manque pas de gens pour pronostiquer que la guerre de la Chine et du Japon pourrait bien finir par un conflit entre l'Angleterre et la Russie. Ce serait là un dénouement plus grave que la prise de Pékin par les Japonais.

ARTHUR LOTH.

TOURS, IMPRIMERIE E. SOUDÉE

# JULIE BILLIART

## Épisode de l'histoire religieuse au XVIIIe et au XIXe siècle (1)

---

### I

#### L'ENFANCE

A dix kilomètres de Compiègne, au croisement de la route de Flandre avec celles de Beauvais à Noyan et de Compiègne à Abbeville, dans un gracieux vallon resserré à l'est par un tertre que couronne un bois, le village de Cuvilly groupe, au bord de larges rues, ses maisons bien construites, entourées de jardins, de champs fertiles et de fraîches prairies.

A peu de distance, au nord-ouest, Lataule, succursale de Cuvilly, montre à l'horizon son élégant château, bâti au XVIIe siècle par la famille de Hangest dont le propriétaire actuel, le comte de Boissier, continue aujourd'hui les chrétiennes traditions.

C'est dans une humble maison de la rue de Lataule que la vénérable mère Julie Billiart, fondatrice et première supérieure de la congrégation des sœurs de Notre-Dame de Namur, naquit le 12 juillet 1751, d'une famille où « la piété et la vertu étaient héréditaires » (2). Etablis depuis longtemps dans le pays, — on trouve dans les archives de la commune le nom de l'aïeul et du bisaïeul, — les Billiart, assez favorisés des biens de la fortune,

(1) Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs d'importants extraits d'un nouvel ouvrage du P. Ch. Clair, de la compagnie de Jésus. C'est la Vie de la Vénérable Mère Julie Billiart, fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame, une de ces femmes admirables qui, comme Madame Barat, Madame de Franssu, Madame d'Houet et tant d'autres se signalèrent par d'héroïques vertus et travaillèrent, au commencement de ce siècle, avec un zèle égal, à la restauration de l'éducation chrétienne en France.

(2) Procès informatif. Déposition de M. Paul Debout, curé de Gournay-sur-Aronde.

firent à leur église paroissiale des dons importants ; l'un deux fut « lieutenant de justice dudit lieu ».

Jean-François Billiart, le père de Julie, avait épousé en 1739, à l'âge de vingt-deux ans, Marie-Louise-Antoinette Debraine, originaire de Maignelay, chef-lieu de canton à trois lieues de Cuvilly. La Providence, qui leur donna sept enfants, ne tarda pas à leur en enlever quatre. Deux petites filles, les aînées, Louise-Antoinette et Marie-Rose, moururent en bas-âge; Marie-Louise-Angélique et Jean-Baptiste survécurent une dizaine d'années seulement à la naissance de Julie. Il ne resta donc à celle-ci qu'une sœur, Marie-Madeleine-Henriette, plus âgée qu'elle de sept ans, et un frère cadet, Louis-François, né le 20 juillet.

Remarquons en passant que la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque était aussi la cinquième de sept enfants, dont deux moururent également au berceau et deux autres au seuil de la jeunesse (1).

Le jour de sa naissance, Marie-Rose-Julie reçut le saint baptême. Le souvenir de cette première grâce fut fidèlement gardé et la vénérable, au déclin de sa vie, écrivait encore à une de ses filles : « Vous recevrez une lettre pour l'anniversaire de mon baptême. Je devrais mourir de honte de n'être pas morte d'amour pour Dieu, de reconnaissance pour mon bon Jésus » (2).

Malgré l'ordre et l'économie qui régnaient dans le ménage, Jean-François Billiart ne jouissait pas de l'honnête aisance des aïeux. Pour tout bien il possédait un petit fonds de terre insuffisant à le nourrir, lui et les siens. Aussi s'efforçait-il d'augmenter ses modestes ressources à l'aide d'un petit commerce de lingerie et de mercerie. La maison qu'il habitait subsiste encore aujourd'hui presque dans le même état. Les tuiles ont remplacé le chaume ; le mur de terre qui, sur un des côtés, menaçait ruine, a été reconstruit en briques et en pierres de taille et la large porte cintrée qui donnait accès au magasin a été considérablement rétrécie ; mais, à l'intérieur, tout est resté intact, surtout la pauvre chambre où la servante de Dieu a tant prié et tant souffert. C'est, ou peu s'en faut, la *Santa Casa ;* mais, mieux que la pauvreté du logis, les vertus qu'on y pratiquait évoquent le souvenir de Nazareth.

(1) Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, par le P. Ch. Daniel, s. j.
(2) Lettre à la sœur Leleu, 8 juillet 1807.

Dans ce village où persistaient les vieilles mœurs, sous l'œil de parents solidement chrétiens, tout, dans les commencements de Julie, respire la grâce et l'innocence. « L'Esprit-Saint fut son premier maître (1) » et il lui mit au cœur les plus saints attraits. Tout enfant, elle aimait à se retirer dans sa chambrette, et là, ses petites mains jointes, les yeux modestement baissés, elle priait avec ferveur (2).

Prompte à obéir, patiente à supporter la turbulence de son jeune frère Louis qui s'amusait à troubler sa pieuse solitude, Julie, douée d'un esprit vif et d'une volonté forte, apprit vite à lire et à écrire à l'école du village dirigée par son oncle Thibault-Guilbert. Ce fut à peu près tout le savoir qu'elle eut le temps d'acquérir ; car, bien jeune encore, elle dut aider ses parents éprouvés par de rudes revers de fortune. Mais son intelligence se développa d'elle-même et plus tard on admirait dans cette ignorante ces hautes pensées, cette distinction de manière et de langage que ne donne pas la science et qu'inspire surtout la noblesse du cœur.

D'ailleurs elle ne cessa jamais de s'appliquer avec ardeur à l'étude du catéchisme et ne se lassait pas d'entendre le bon curé de la paroisse parler de Dieu, raconter les belles histoires de l'Évangile, expliquer simplement le symbole des apôtres et les commandements de Dieu, recommander la pratique des vertus et les devoirs de la vie chrétienne. Elle fut bientôt assez instruite pour devenir la petite maîtresse des enfants de son âge Elle n'avait encore que sept ou huit ans et déjà elle assemblait les jeunes filles du voisinage, leur apprenait le catéchisme qu'elle savait par cœur et commentait naïvement le texte avec une merveilleuse intelligence (3). L'Histoire Sainte avait beaucoup d'attraits pour elle ; elle en acquit peu à peu une connaissance assez approfondie pour en faire souvent dans la suite des applications pleines d'à-propos.

C'est ainsi qu'elle préludait à cette belle mission de catéchiste qui sera la grande œuvre de sa vie et le principal but de la congrégation qu'elle devait fonder. « Les sœurs de Notre-

(1) Procès inform. de Namur, fol. 539, tec.

(2) Ibid., fol. 635, ter. — Témoignage rendu en 1820 par M. Trouvelot, doyen de Ressous-sur-Matz, mort archiprêtre de Saint-Jacques à Compiègne.

(3) Vie du P. Joseph. Varin par le P. A. Guidée, 2 éd. p. 159. — Procès inform. réponse IX.

Dame, aimait à dire sa fidèle compagne, la Mère Blin de Bourdon, sont faites pour enseigner le catéchisme. »

Dieu, qui appelait Julie à une haute perfection, lui envoya le guide sûr qui allait diriger ses premiers pas dans ce difficile chemin. Elle achevait sa huitième année, lorsque, au mois de juin 1759, un jeune prêtre, M. Dangicourt, vint à Cuvilly pour remplir les fonctions de vicaire auprès de son oncle, M. Pottier, en attendant qu'il lui succédât comme curé. Ce dernier, depuis longtemps perclus des deux jambes, mourut le 19 octobre 1765, à l'âge de soixante-douze ans. L'abbé Dangicourt, bachelier en théologie, fort instruit, avait plus encore de vertu que de savoir. Au dire des vieillards de Cuvilly, sa piété, sa charité, son zèle le faisaient estimer un des prêtres les plus exemplaires du pays (1).

Sous sa conduite, les paysans de Cuvilly trouvaient dans les pratiques de la piété chrétienne leur meilleur repos. Après les pénibles labeurs du jour, ils aimaient à se réunir à l'église où le zélé pasteur lisait la *Prière du soir de feu Monseigneur le Maréchal de Bellefont* (2), suivie d'un cantique entonné par le *Magister*. Dès cette époque sans doute date pour Julie ce goût des chants sacrés qu'elle garda toute sa vie.

M. Dangicourt ne tarda pas à découvrir le trésor caché dans cette enfant Aussi mit-il un soin particulier à cultiver cette âme d'élite ; il lui apprit à faire un peu d'oraison mentale, surtout à vaincre la vivacité de son humeur, à s'imposer de légers sacrifices, à répondre généreusement aux moindres sollicitations de la grâce. Il fit plus : il lui permit de recevoir, dès l'âge de neuf ans, le Dieu qui appelle à lui les petits enfants, l'Agneau divin qui se plaît parmi les lys de leur innocence. Mais, non moins prudent que zélé, il voulut qu'elle tînt caché ce précieux privilège. Ce ne fut que deux ou trois ans plus tard que Julie prit part à la solennité publique de la première communion.

(1) Témoignage de M. Trouvelot, du P. Sellier, de la compagnie de Jésus, etc.

L'abbé Dangicourt était natif de Bresles, près de Beauvais. La maison des Sœurs de Notre-Dame à Namur possède son portrait.

(2) Le manuscrit, écrit en beaux et grands caractères, porte la signature du maître d'école Thibaut Guilbert, avec cette mention : « Feu M. le cardinal de Bouillon les trouva si belles qu'il les voulut avoir pour s'en servir chez luy. En les lisant posément, il est certain qu'on y trouvera beaucoup d'onction. »

Jusque là, M. Dangicourt, lui donnait secrètement, de grand matin, le Pain des Anges.

Elle était bien la sœur de ces purs esprits, l'ange de la famille et de la paroisse, dévouée à tous, surtout à son père, à sa mère, qu'elle servait avec d'autant plus d'empressement qu'elle es voyait plus désolés.

Au commencement de l'année 1764, la mort lui prit une sœur, Marie-Louise, et peu après un frère, Jean-Baptiste. Sa sœur plus jeune était presque aveugle ; son petit frère Louis était boiteux. Désormais chargée seule avec sa mère des soins du ménage, la pieuse enfant s'acquitta de ces humbles offices avec beaucoup de courage et d'abnégation (1). Elle commençait la journée par une heure d'oraison et ménageait si bien tous les instants qu'elle trouvait assez de loisir pour lire quelque chose de l'Évangile, des Psaumes, de l'Imitation de Jésus-Christ et un peu plus tard quelques livres excellents comme les *Pensées chrétiennes* du P. Bonhours, le *Traité de la perfection chrétienne et religieuse* du P. Rodriguez.

Le 4 juin 1764, le cardinal Etienne-René Potier de Gesvres, évêque de Beauvais (2), donna le sacrement de confirmation aux enfants de Cuvilly ; sur la liste des noms (3) nous trouvons celui de *Rose-Marie-Julie Billiart, âgée de treize ans.* Le même jour, le cardinal bénit solennellement la chapelle construite par les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en leur maison de Bellicourt, formant un écart de Cuvilly. A cette cérémonie assistait Messire Adrien de Viefville, chevalier, seigneur d'Orvilliers, commandeur de la commanderie de Fontaine-sur-Montdidier, de laquelle dépendait la terre de Bellicourt. Le nom de ce gentilhomme revient souvent dans les lettres de la vénérable à l'époque des premières fondations ; il fut notamment le bienfaiteur de la maison de Montdidier.

Ici se place un petit événement qui montre bien en quelle estime les personnes de condition tenaient l'humble fille de François Billiart. Les chevaliers avaient rapporté d'Orient des ossements de saint Barnabé, qui fut donné pour patron à la

(1) Summarium. Synopsis vitæ.

(2) Le cardinal de Gesvres occupa le siège de Beauvais, de 1728 à 1772. Il a laissé de beaux exemples de charité et de zèle. (*Histoire du diocèse de Beauvais*, par l'abbé Delettré, III, p. 539-544.)

(3) Découverte dans un ancien antiphonaire de l'église de Cuvilly par M. E. Fournier, et reconnue authentique par l'évêché de Beauvais.

nouvelle chapelle. Or l'un d'eux, sans doute pour récompenser Julie de sa conduite exemplaire, lui offrit un reliquaire en forme de croix, renfermant une parcelle de la vraie Croix avec quelques autres reliques. L'enfant eut la généreuse pensée de se dépouiller de son trésor en faveur de la paroisse. Reconnue authentique par l'évêque de Beauvais, la sainte parcelle fut exposée solennellement, le 26 février 1765, dans l'église de Cuvilly, comme l'atteste le procès-verbal conservé à la mairie avec les archives paroissiales. Lacéré par les révolutionnaires, il porte en marge cette mention : *Acte d'exposition du bois de la vraie croix*, avec la date de l'approbation du cardinal-évêque et les signatures du curé et de plusieurs autres ecclésiastiques. La précieuse relique fut exposée tous les ans, jusqu'à la révolution aux jours qui rappellent la Passion de Notre-Seigneur et notamment le Vendredi-Saint (1).

Julie ne connaissait guère que le chemin de l'église ; mais ce n'était pas seulement à l'heure des offices « qu'elle fréquentait assidûment le temple de Dieu, édifiant les fidèles par sa piété (2) ; tous les jours elle faisait plusieurs visites au Saint-Sacrement et n'y manquait jamais, même au temps des travaux les plus urgents de la campagne » (3). Plutôt que d'omettre le moindre de ses exercices de piété elle prenait sur son sommeil ; c'était au pied de l'autel ou dans sa petite chambre, si l'église était fermée, qu'elle trouvait « son plus doux repos et qu'elle puisait, disait-elle, la force et le courage » (4).

A quatorze ans, pressée du désir d'être toute entière à Dieu, Julie, avec l'approbation de son directeur, fit le vœu de chasteté perpétuelle. Dès lors son amour pour le divin Époux des vierges grandit encore ; elle s'approcha le plus souvent possible de la Table Sainte et vers l'âge de vingt ans, pour le dire déjà, elle obtint l'insigne faveur de la communion quotidienne.

Plus tard elle avouait à sa première compagne, la Mère Blin de Bourdon, que « jamais de sa vie elle n'avait éprouvé de joie

(1) Depuis 1382, le reliquaire, moins la parcelle de la vraie Croix, fait partie des archives de la cause de la vénérable, à Namur, accompagné d'une lettre de M. Fournier, curé de Cuvilly, constatant que « la Croix-relique a appartenu à la pieuse Julie et fut léguée par elle à l'église de son pays natal. »

(2) Déposition de M. F. d'Héry, ancien curé de Cuvilly.

(3) Procès inform. de Namur, Actes, p. 74.

(4) Déposition de M. Fournier au procès rogatoire de Beauvais.

aussi vive que lorsque son confesseur lui permit la communion tous les jours, et que son âme avait alors été saisie d'un sentiment de bonheur mêlé de surprise, qu'il lui serait impossible d'exprimer » (1). Nul ne s'étonnait de ce privilège accordé à l'éminente vertu de celle qu'on appelait déjà *la sainte de Cuvilly* (2).

Julie avait la plus tendre dévotion envers la Sainte Vierge. C'est une tradition recueillie par M. Fournier, ancien curé de la paroisse, qu'avant de quitter l'église elle allait toujours s'agenouiller devant l'autel de Notre-Dame. On montrait jadis, dans la sacristie de Cuvilly, une bannière en satin blanc qu'on disait avoir été brodée par elle. Le travail assez compliqué et d'une exécution fort habile prouve que la pieuse ouvrière y avait mis tout son cœur (3).

Dans ce Manuel de la prière du soir dont nous avons parlé, à la suite de la partie manuscrite, se trouve un imprimé contenant les *Pratiques et reglemens de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, établie le 15 avril de l'année 1738 au monastère de la Visitation Sainte-Marie-de-Compiègne*. Il est suivi de deux listes, de la main de M. Dangicourt, énumérant les membres de cette pieuse association établie à Cuvilly.

Le dixième nom de la première liste est celui de Marie-Rose-Julie Billiart, suivi un peu plus bas de ceux de sa sœur Marie-Madeleine, de son frère Louis-François et de plusieurs personnes de leur parenté. Le règlement de la confrérie assignant à chacun « une heure dans le cours de l'année pour la passer devant le Saint-Sacrement », Julie choisit le vendredi-Saint, de deux à trois heures. Une petite nièce de la vénérable (4) atteste que le culte du Sacré-Cœur se transmettait comme un héritage : « Ma mère nous disait : « Je prie le Sacré-Cœur, « mes enfants. Conservez cette dévotion : c'est une dévotion de « famille ». Et M. Paul Debout, curé de Gournay-sur-Aronde, déclarait avec l'autorité que donne à sa parole une vie presque

(1) Mémoire de la Mère Blin de Bourdon.

(2) Déposition de M. l'abbé Debout, procès de Beauvais.

(3) Cette bannière, aujourd'hui à Namur, porte aux quatre coins des cornes d'abondance versant des fleurs, et au milieu le monogramme de Marie en chenilles et en paillettes dorées, avec cette inscription : *Tota pulchra es, Maria, et macula non est in te. Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israël.*

(4) Madame Berthelot, née Marie-Madeleine-Albine Neutre. — Dépos. juridique faite à Beauvais en 1882.

séculaire passée dans le pays, que « les confréries du Sacré-« Cœur et du Saint-Sacrement existaient à Cuvilly avant la révo-« lution et qu'elles y ont été maintenues après » (1).

Quant à l'année où M. Dangicourt enrôla ses ouailles dans cette pieuse milice, nous sommes réduits aux conjectures. Par un décret daté du 6 février 1765, Clément XIII permit de célébrer la fête du Cœur de Jésus avec messe et offices propres. C'était établir officiellement cette dévotion et lui donner un nouvel essor. Bientôt, en effet, dans le monde entier, mais surtout en France, se multiplièrent les confréries en l'honneur de ce Cœur qui a tant aimé les hommes (2). Or, sur la liste des associés de Cuvilly se trouvent les noms de plusieurs de ceux et de celles qui, en 1764, avaient reçu, avec Julie, le sacrement de confirmation. L'institution daterait donc, selon toute probabilité, de l'année suivante. Les sœurs de Notre-Dame tiennent de leur fervente fondatrice la coutume de réciter tous les mardis une acte d'amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus, qui commence par ces mots : « Jésus, fils du Dieu vivant, qui par un « effet incompréhensible de l'amour de votre Cœur, avez bien « voulu vous cacher sous le voile de cet auguste Sacrement... »

Or, dans le petit manuel de Cuvilly, on lit, non sans émotion, la même prière touchante, et la page, froissée par un long usage et tachée de gouttes de cire, prouve bien qu'on la récitait souvent et que Julie l'emporta gravée dans son cœur.

L'amour de Dieu ne fit qu'aviver, chez la pieuse jeune fille, la charité et le zèle envers le prochain. « Instruire les enfants, les détourner du péché était sa plus chère récréation », écrivait M. Trouvelot en 1820. « Hier encore, des personnes de Cuvilly m'ont parlé de sa bonté ! » — « Voyant Jésus-Christ lui-même dans ses membres souffrants, elle visitait les malades et les pauvres, auxquels elle consacrait ses petites économies » (3).

La mère Blin de Bourdon, dans ses Mémoires, raconte le fait suivant. « Encore jeune, dans la maison paternelle, elle instruisait les enfants d'une pauvre famille et beaucoup d'autres personnes. De ce nombre était un petit mendiant auquel elle donna de si bonnes leçons, qu'elle lui ôta la première grossièreté et le

(1) Procès rog. de Beauvais, Tém. I.

(2) Hist. de la B. Marguerite-Marie, par Mgr Bougaud, ch. XVI, p. 397.

(3) Souvenir des premières compagnes de la Vénérable. Archives de la Maison-Mère.

mit en état d'occuper une petite place. Après celle-ci il en eut une autre, et, de place en place, il s'établit et parvint à une honnête fortune. J'ai vu avec attendrissement une lettre très bien écrite, pleine de sentiments de religion et de reconnaissance qu'il écrivit à notre Mère trente ans plus tard pour la remercier, la regardant, après Dieu, comme la principale cause de son bonheur. »

## II

### L'ÉPREUVE

« Quand le Seigneur a de grands desseins sur une âme, disait saint Vincent de Paul, il lui envoie tribulations sur tribulations. » Julie allait en faire l'expérience.

Sa famille, que la mort avait frappée à coups redoublés, subit des revers qui la réduisirent à une gêne extrême. Entourée jusque-là de l'estime universelle, elle fut en butte à la calomnie qui s'en prend surtout aux malheureux. La clientèle s'éloigna et, pour comble d'infortune, une nuit que François Billiart et les siens dormaient d'un profond sommeil après une journée de fatigues au marché de Pont-Saint-Maxence, des voleurs pénétrèrent dans le magasin et s'emparèrent de la meilleure partie des marchandises. Des pièces de toile, des coupons de dentelle furent retrouvés plus tard au fond d'un puits abandonné, mais dans un état lamentable. Cette perte d'environ trois mille livres fut un vrai désastre et acheva la ruine Pour satisfaire les créanciers, il fallut vendre la presque totalité du petit fonds de terre et l'indigence s'installa au triste foyer.

Julie avait alors seize ans; mais la foi lui inspira une énergie, un dévouement bien au-dessus de son âge. Elle se mit à l'œuvre avec un courage que rien ne rebutait ; cette frêle jeune fille, pour venir en aide à ses parents, ne craignit point d'affronter les rudes travaux de la moisson et s'y livra avec une telle ardeur qu'on ne trouvait pas une plus vaillante ouvrière. Elle semblait tirer de la sainte communion les forces corporelles comme elle y puisait la vigueur de l'âme (1). Sa vertu commandait le respect, au point que jamais les moissonneurs ne se permirent en sa présence une parole inconvenante.

(1) Procès inform. art. 10 passim.

Aux heures du repos, qui ne sont pas sans danger à la campagne, Julie apprenait aux travailleurs des cantiques à la louange de Celui qui fait naître et mûrir les fruits. Elle les instruisait simplement de la religion et leur faisait parfois une lecture édifiante. Ces braves gens y prenaient tant de goût qu'ils auraient voulu se réunir autour d'elle, même le dimanche. Mais, ce jour là, Julie était toute à Dieu et à sa famille.

L'infatigable enfant, quand elle ne travaillait plus à la moisson, entreprenait de fréquents voyages à pied ou à cheval pour vendre le peu de marchandise dédaigné par les voleurs. Un jour François Billiart et sa femme se désolaient, réduits qu'ils étaient à céder pour un prix dérisoire les quelques pièces de rouennerie qui leur restaient. Julie fait un gros ballot, après une course de huit ou neuf lieues arrive à Beauvais où elle n'a jamais mis les pieds et entre dans le premier magasin qu'elle voit ouvert. Dieu l'avait conduite chez un homme honnête et compatissant qui estime le tout à sa juste valeur, paie sur le champ et permet ainsi à la jeune fille de repartir à l'instant pour Cuvilly et de calmer sans retard les inquiétudes de ceux qui l'attendent.

Comme la bienheureuse bergère de Pibrac, elle avait aussi son ange pour la conduire et la garder, car jamais il ne lui arriva aucun mal (1).

Malgré tant de fatigue, une nourriture insuffisante, très peu de sommeil, Julie jouissait d'une santé robuste ; mais ce dernier bien du pauvre allait lui être enlevé. Sans parler de maux de dents extrêmes dont elle souffrit durant dix-huit ans, ce fut d'abord une ophthalmie qui menaçait de lui enlever entièrement la vue. Mais cette épreuve ne servit qu'à manifester sa foi et à montrer la délicate sollicitude de la Providence à son égard. Elle fut, en effet, entièrement guérie dans un pèlerinage à la Sainte-Face de Montreuil.

Vers le milieu du XIII^e siècle, les religieuses de l'ordre de Citeaux établies à Montreuil en Thiérache ou Montreuil-les-Dames, obtinrent de Jacques de Troyes, alors secrétaire du Pape Innocent IV et depuis Pape lui-même sous le nom d'Urbain IV, une copie de la Sainte-Face que l'on conserve à Rome. En 1640, l'abbaye ayant été transférée à Laon (Montreuil-sur-Laon), les

(1) Procès rog. de Beauvais, témoin X. Procès *de fama*, 2^e témoin d'office. — Annales du Carmel, oct. 1884, p. 118.

filles de saint Bernard emportèrent leur trésor et la sainte Image fut honorée en ce lieu avec d'autant plus d'empressement qu'on y obtenait des faveurs signalées. On s'y rendait surtout pour la guérison des maux d'yeux.

Il paraît bien que la sœur de Julie y avait reçu une grâce pareille. Toute la famille fit donc le pèlerinage de Montreuil et la malade, à partir de ce jour, ne ressentit plus la moindre atteinte de sa douloureuse infirmité. C'est ce qu'elle raconta elle-même bien plus tard à l'une de ses filles, affligée de la même maladie, pour appuyer le conseil qu'elle lui donna de recourir à la Sainte-Face.

Julie allait de temps en temps à Compiègne pour visiter les filles de sainte Thérèse. D'après les souvenirs de ses premières compagnes, ce fut à propos de vêtements sacrés qu'elle avait à broder, qu'elle entra en rapport avec les Carmélites de cette ville. Leur monastère était un modèle de régularité et de ferveur, un sujet d'édification pour la contrée, un asile où venaient s'abriter les âmes appelées par la grâce à servir Dieu dans la retraite (1). Julie se plaisait fort aux pieux entretiens de ces femmes admirables à qui Dieu préparait la palme du martyr.

Le dévouement qu'elle avait pour les siens ne lui faisait pas oublier les pauvres. C'est elle que le curé de Cuvilly avait choisie pour remplir à l'église l'office de quêteuse et on garde encore la bourse de velours rouge brodée d'or dont elle se servait (2).

« Madame Hérault de Séchelles venait tous les ans passer une partie de l'été en son château de Cuvilly (3). Ayant distingué, parmi les filles du village, Julie comme la plus vertueuse, elle en fit la confidente de ses bonnes œuvres et la distributrice de ses aumônes. Loin de se prévaloir de cette distinction, Julie en prit occasion pour s'observer davantage et rendre sa conduite de plus en plus exemplaire » (4).

(1) Lettre pastorale de Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, à l'occasion de l'installation des Carmélites, en 1867.

(2) Cette bourse, qui se trouve aujoud'hui à Namur, est aux armes de la famille de Pont-l'Abbé, de Gournay-sur-Aronde, qui, nous le verrons, fut l'instrument de la Providence pour sauver Julie au temps de la Révolution.

(3) Le domaine de Séchelles-Cuvilly appartenait alors à Marie Moreau, douarière Hérault de Séchelles, aïeule du Constitutionnel. Au mois de mars 1788, elle vendit ses terres et seigneuries au chevalier Petitpas de Wallé.

(4) Notes sur la vénérable, dictées et signées par le P. Sellier, S.J., à Saint-Acheuls en 1852, et reconnues authentiques par l'autorité épiscopale. — Le P. Sellier était alors aveugle.

Sa vertu désormais était assez aguerrie pour affronter les plus rudes combats. Dieu ne les ménagea pas à sa généreuse servante.

En 1774, un soir d'hiver, Julie était assise auprès de son père, dans l'ancien magasin qui s'ouvrait sur la voie publique, quand tout à coup une grosse pierre, lancée à travers les vitres de la fenêtre fermée, tombe à ses pieds et au même instant un coup de fusil se fait entendre. Personne ne fut blessé, mais cet attentat contre la vie de son père qui avait des ennemis causa à la jeune fille une extrême frayeur qui, dans cet organisme surmené par le travail, fut le principe d'une maladie très douloureuse. Elle éprouvait dans tous les membres les plus vives souffrances et ne parvenait qu'au prix des plus pénibles efforts à se traîner d'une chambre à l'autre et jusqu'à l'église. Sa sœur Madeleine avait quitté le foyer domestique pour s'établir ; Julie restait seule pour servir et consoler deux vieillards, qu'elle ne pouvait plus aider en se livrant à de rudes travaux. Cependant pas un murmure, pas une plainte, pas un moment de découragement.

Témoin de cette résignation héroïque, M. Dangicourt parla de sa jeune paroissienne avec tant d'admiration à son évêque, Mgr de la Rochefoucauld, que ce prélat désira voir « la sainte fille de Cuvilly » (1).

Julie fut donc transportée à Beauvais et introduite dans le palais épiscopal. L'évêque l'interrogea en présence de plusieurs ecclésiastiques et tous ceux qui l'entendirent furent unanimes à reconnaître que cette pauvre fille de la campagne était fort avancée dans la science des saints. A la suite de cet entretien, Mgr de la Rochefoucauld dit aux prêtres qui l'entouraient : « Cette personne me paraît vraiment inspirée de Dieu et je ne serais pas étonné qu'un jour on parlât d'elle » (2).

De retour à Cuvilly, la pauvre infirme vit bientôt s'aggraver son mal. En 1782 survint une épidémie dont le traitement, paraît-il, exigeait une saignée au pied ; ainsi, du moins, l'avaient déclaré les hommes de l'art. Le chirurgien du village, croyant

(1) François-Joseph de la Rochefoucauld succéda en 1772 sur le siège de Beauvais au cardinal de Gesvres. « Il se montra le père et l'ami de ses diocésains, dont il s'appliquait en toute occasion à soulager les souffrances. » (Delettre, *Histoire du diocèse de Beauvais*. T. III, p. 553). — On sait qu'ayant refusé le serment schismatique, il périt, avec son frère, l'évêque de Saintes, dans le massacre des Carmes, le 2 septembre 1792.

(2) Procès inform. p. 3, § 3. Summarium, n. 2, p. 8, etc.

découvrir chez la jeune fille les symptômes de la maladie régnante, la soumit à d'abondantes saignées qui n'eurent d'autre effet que d'augmenter sa faiblesse et ses souffrances. Tant qu'elle put marcher, elle continua, appuyée sur des béquilles, de visiter les malades et même de les veiller plusieurs fois la semaine ; mais bientôt, percluse des deux jambes, elle dut s'étendre sur un lit de douleur, qu'elle ne quitta pas durant vingt-deux ans. Il fallait la porter comme un enfant pour la mettre sur une chaise où elle avait grand'peine à se tenir pendant qu'on refaisait sa couche. C'étaient, en outre, des contractions nerveuses, des insomnies presque continuelles, des crises violentes qui semblaient la réduire à l'agonie. Elle prenait si peu d'aliments que son existence était un mystère. Quand la nature semblait succomber, la malade recourait aux sacrements. Cinq fois, dans le courant de cette longue infirmité, elle reçut l'extrême-onction, qui, en consolant son âme, rendait quelque force à son corps. Mais toutes ces souffrances, toutes les privations de la pauvreté n'étaient rien, en comparaison de la peine qu'elle éprouvait, d'être désormais une charge pour ses vieux parents.

Cependant, plus elle participait à la passion de Jésus-Christ, plus le divin Crucifié lui faisait goûter de consolations (1). M. Dangecourt lui apportait chaque matin la sainte communion, et dans cet intime cœur à cœur avec Dieu, Julie puisait une énergie surhumaine et une ineffable consolation. Le Bien-aimé vivait en elle, elle vivait en lui ; et tout entière plongée dans la joie du Seigneur, elle se trouvait parfaitement bien dans la jouissance du Bien parfait (2). — « Ce qui m'a le plus frappé dans la Mère Julie, écrit le P. Sellier (3), c'est un don d'oraison tout à fait extraordinaire; et je crois qu'elle était parvenue à un très haut degré de contemplation. Tous les jours elle s'adonnait à ce saint exercice pendant quatre à cinq heures. On la voyait alors tout absorbée en Dieu, sans mouvement, sans aucun usage des sens, la figure rayonnante de paix et de douceur. Le bruit que l'on faisait autour d'elle ne pouvait la distraire dans ses communications célestes. Elle ne sortait qu'avec effort de ce mystérieux état et après une secousse qu'on lui imprimait. Je parle

(1) Saint-Paul, IIe aux Corinthiens, 1, 5.

(2) Qui intrat in te, intrat in gaudium Domini sui et non timebit et habebit et se optime in optimo (Saint Augustin).

(3) *Précis des vertus que j'ai remarquées dans la R.M. Julie.*

ici du temps où elle était retenue par la paralysie sur un lit de douleur.

Constamment sur ce lit de souffrance, raconte à son tour la sœur Stéphanie Warnier d'après le témoignage des premières Mères, elle était en union continuelle avec Dieu et les grâces qu'elle recevait surpassaient infiniment les afflictions par lesquelles il exerçait sa patience. Aussi, dit-elle un jour à la Mère Saint-Joseph (1) qui lui demandait si les journées ne lui paraissaient pas bien longues, étant presque toujours seule et livrée à ses douleurs, qu'elle ne se souvenait pas de s'être ennuyée une seule fois les huit premières années de sa maladie. « Si elle s'ennuya dans la suite, la cause en fut dans l'intrusion d'un pasteur schismatique à Cuvilly, dans la privation des sacrements et l'épreuve d'un cruel délaissement de la part de Dieu. »

Son triste état ne lui faisait pas oublier les nécessités du prochain, mais la rendait, au contraire, encore plus compatissante. Après l'épidémie de 1782, elle demanda à Madame de Séchelles de construire un hôpital dans un champ situé à l'est de Cuvilly, qu'on désigne encore sous le nom de *maladrie* ou *maladrerie* et où coulait une source, appelée la source *Fontaine-malade*. Depuis la peste qui avait ravagé le Beauvoisis en 1668, l'opinion publique attribuait à cette eau une grande vertu. La proposition de Julie fut favorablement accueillie, mais les événements qui survinrent ne permirent pas d'y donner suite.

Peut-être est-ce à cette occasion que Julie fit le voyage de Paris auquel fait allusion une contemporaine, Madame Ancelle (2). Comme on lui demandait si elle avait vu la Révérende Mère Julie Billiart, elle répondait : « Dans mon enfance, vers l'âge de six ou sept ans, je l'ai seulement entrevue à travers la petite fenêtre de sa voiture, un jour qu'elle s'arrêta chez mes parents en allant à Paris. J'avais grand désir de la voir ; mais ma mère me dit : « Non, ma fille ; il ne faut pas la déranger, car elle prie le bon Dieu : « *c'est une Sainte* . » Ces derniers mots excitèrent mon envie : je ne voulais pas désobéir et pourtant je

(1) Nom de religion de la R. M. Blin de Bourdon.

(2) Mme Eugénie Huelle, veuve Ancelle, décédée à Domfront. Elle était nièce de M. Joret, vicaire à Gournay, enveloppé avec son évêque dans le massacre des Carmes. Mme Ancelle avait beaucoup entendu parler de Julie par sa mère, Mme Huelle, née Louise Joret.

voulais voir une Sainte ; je m'approchai de la voiture et je pus l'entre-voir : elle priait. » Et le témoin ajoute : « C'était une fête de recevoir la Mère Julie ; elle inspirait un tel respect, qu'on se serait mis à genoux devant elle » (1).

Clouée sur son lit par la paralysie, la pieuse et zélée malade n'en continuait pas moins son cher office de catéchiste. Les enfants du village venaient assidûment recueillir ses leçons ; ceux qui se préparaient à la première communion étaient de sa part l'objet d'une particulière sollicitude. Un ancien curé de Cuvilly (2) raconte qu'en portant le Saint-Viatique aux malades, il avait trouvé des vieillards qui lui disaient avant de communier : « Attendez, Monsieur le curé : il faut que je récite les actes préparatoires que m'a appris Julie Billiart. » D'autres personnes se mêlaient aux enfants. « Elle leur faisait aimer la vertu, tant elle la leur peignait sous d'aimables couleurs » (3). Au dire de tous, on ne pouvait la voir sans l'aimer ; la simplicité, la bonté, la franchise respiraient sur ses traits ; une angélique modestie qu'embellissait encore l'auréole de la souffrance inspirait un pieux respect.

La chambrette de l'infirme était bien étroite et bien incommode. Les dames charitables qui s'y réunissaient firent remplacer le pavé par un parquet de chêne qui existe encore. Comme le concours journalier de personnes étrangères pouvait être importun à la famille qui occupait la chambre voisine, on ouvrit sur la cour une porte dont la partie vitrée servait de fenêtre. C'est là qu'aimait à se rendre Madame de Séchelles à qui la pauvre infirme était doublement chère, dit le P. Sellier, « et comme une fille d'une vertu éprouvée et comme représentant aux yeux de la foi la personne même de Jésus souffrant. » Elle y rencontrait Madame de Pont-l'Abbé, qui résidait au château de Gournay-sur-Aronde, et la comtesse Baudouin avec ses trois filles. Madame Baudouin avait pour père le comte d'Arlincourt, fermier-général ; elle habitait Paris, mais passait l'été à Cuvilly où elle avait une maison de campagne (4). Son vieux père venait

(1) Détails fournis par M. Apollinaire Odon, curé de Tilloloy, diocèse d'Amiens.

(2) M. l'abbé d'Héry. — Procès rogatoire de Beauvais.

(3) L'abbé Trouvelot.

(4) Cette maison, située rue de la Pêcherie, fut détruite par le grand incendie qui ravagea Cuvilly en 1802.

quelquefois l'y retrouver, et Madame Baudouin avait soin de le conduire au chevet de la sainte malade pour laquelle il ne tarda pas à partager les prédilections de sa fille. Bientôt « il l'aima au point de lui laisser par testament une rente viagère de six cents livres »(1). On ne prévoyait guère alors les bouleversements politiques qui allaient priver une multitude de nobles de la fortune et même de la vie. Ces femmes chrétiennes ne se doutaient pas non plus que chacune d'elles aurait un rôle à remplir dans l'existence de l'humble paysanne. Celle-ci ne désirait pas sortir de son état d'extrême pauvreté, et comme elle avait alors « la partie supérieure du corps libre », elle travaillait de ses mains et confectionnait des linges d'église et de la dentelle (2).

Mais elle allait avoir l'occasion de donner à Dieu un gage plus éclatant de sa fidélité et de confesser au péril de sa vie la foi qu'elle avait enseignée aux autres.

## III

### LA PERSÉCUTION

L'impiété avait porté ses fruits ; la perversion des idées, après avoir enfanté la corruption des mœurs, aboutissait à ce chaos universel qu'on a nommé la révolution. Rebelles à l'autorité de Dieu, les hommes, avides de désordre, ne voulaient plus de maître, et la France, battue par la tempête, allait à la dérive comme un vaisseau sans pilote et sans gouvernail.

Le paisible village de Cuvilly ressentit bientôt le contre-coup de ces terribles commotions, et son vénérable curé, pour avoir refusé le serment schismatique à la constitution civile du clergé, fut contraint, comme tant d'autres prêtres fidèles, de se cacher pour ne pas abandonner son troupeau. Il passa six mois dans un obscur réduit dissimulé par un poulailler, sortant la nuit de sa retraite pour remplir les devoirs de son ministère. Souvent il vint dire la messe dans la petite maison de Julie Billiart pour que la pieuse infirme ne fût pas privée de son unique consola-

(1) Souvenirs de la R. M. Blin de Bourdon.

(2) R. P. Sellier. — Lettres de la vénérable à M^lle Françoise Blin de Bourdon, 1796.

tion. Mais la réputation de M. Dangicourt était trop grande pour qu'il pût longtemps échapper aux recherches de ses ennemis. Ce curé de campagne était un prédicateur estimé dont le nom n'était pas inconnu à Paris. Chaque année, il était invité à prêcher au Mont-Valérien devant le célèbre calvaire où affluait une foule de pèlerins, et sa paroisse, durant son absence, était desservie par les chanoines de la collégiale de Rollot (1). Les ennemis de la religion avaient donc l'œil sur lui ; il dut fuir et se réfugia à Paris, au Mont-Valérien, où, d'après la Mère Blin de Bourdon, il mourut peu après (2).

Julie souffrit d'autant plus de ce départ, que le proscrit fut bientôt remplacé par un prêtre schismatique. Dès lors, privée de tous les secours de la religion, exposée à mille dangers à cause de son renom la dévote, elle n'eut plus qu'à mettre toute sa confiance en Dieu.

Le curé assermenté s'avisa de faire des visites à la malade, mais Julie trouvait ses entretiens odieux et la vue seule de ce malheureux lui causait une peine extrême. Non seulement elle refusa d'avoir aucun commerce avec lui, mais elle usa de son influence sur ses voisins et ses amis pour les détourner d'assister à la messe et aux sermons de l'intrus. Elle leur disait : « Il faut beaucoup prier pour lui, afin que le bon Dieu lui ouvre les yeux » (3).

Malgré toutes les vexations qu'elle eut à subir, la servante de Dieu se montra toujours ferme et intrépide pour défendre l'intégrité de la foi catholique contre les prêtres schismatiques et leurs partisans (4). Ni prières ni menaces ne purent l'ébranler ; et tel était l'ascendant de sa vertu sur les habitants de Cuvilly qu'elle réussit, par ses conseils et son exemple, à préserver du schisme un grand nombre d'âmes chancelantes (5). M. d'Héry, dont nous venons de citer le témoignage, ajoute même ces remarquables paroles : « Julie a laissé la réputation d'une

(1) Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montdidier.

(2) D'autres affirment, au contraire, que M. Dangicourt mourut dans un âge avancé à Breslet, son lieu natal.

(3) Souvenirs d'une ancienne religieuse recueillis de la bouche de la R. M. Blin de Bourbon. — Écrit reconnu authentique en 1884 par Mgr Gravez, évêque de Namur et inséré en 1891, sur l'ordre des juges délégués par la S. congrégation des Rites dans les Actes du procès *de fama sanctitatis*.

(4) Procès de Beauvais, déposition de l'abbé d'Héry (art. 25, 29) et de l'abbé Debout (art. 30).

(5) M. Trouvelot, document cité.

personne vivant de la foi, et a contribué beaucoup à la conserver pendant les jours difficiles de la Révolution française. C'est à son heureuse influence qu'on attribuait la foi particulière du pays à la réouverture des églises... J'ai entendu parler de son zèle pour le salut des âmes, zèle qui s'est manifesté par l'enseignement de la doctrine chrétienne et par ses efforts pour maintenir les âmes dans la vraie foi à l'époque du schisme constitutionnel. »

En même temps qu'elle soutenait les faibles, Julie favorisait le séjour mystérieux de quelques bons prêtres et procurait aux fidèles le moyen de communiquer avec eux. C'était plus qu'il n'en fallait pour ameuter les révolutionnaires contre « la dévote, complice des prêtres réfractaires ». Sa liberté, sa vie même étaient en danger, lorsque Mme de Pont-l'Abbé, qui la chérissait tendrement, vint la chercher dans sa voiture et la conduisit à son château avec sa nièce Félicité (1).

Le village de Gournay-sur-Aronde, à six kilomètres de Cuvilly, avait eu jadis une plus grande importance. Fortifié par Philippe-Auguste (1190) à son départ pour la croisade, il reçut en 1678 la visite de Louis XIV se rendant en Flandre. Vers le milieu du siècle dernier l'antique forteresse avait fait place à la demeure seigneuriale qui existe encore aujourd'hui.

C'est là que Julie fut accueillie comme un ange du ciel par la noble et chrétienne famille de Pont-l'Abbé (2). La jeune châtelaine, très vertueuse, se fit un bonheur de servir Jésus-Christ en la personne de sa servante affligée ; mais bientôt, persécutée elle-même, elle dut fuir à l'étranger, où elle mourut, laissant Julie et sa nièce, âgée alors de seize ans, à la garde du concierge et de sa femme (3).

(1) Félicité-Marie-Joachime Degony était la deuxième des filles de Marie-Madeleine Billiart. Depuis l'âge de sept ans elle n'avait pas quitté sa tante qu'elle servait avec un dévouement tout filial.

(2) Elle était, croyons-nous, originaire de Bretagne (Migne. *Dict. hérald*). En parcourant la liste des émigrés on trouve un Pont-l'Abbé domicilié à Paris et commandant la garde « du dernier tyran », émigré le 13 avril 1793. S'il s'agit ici du propriétaire de Gournay, sa femme aurait quitté la France longtemps avant lui. D'après des renseignements que nous donnons sous toutes réserves, Madame de Pont-l'Abbé aurait habité Louvain et l'une de ses filles serait entrée au Carmel de la rue d'Enfer à Paris. — Une lettre du P. Varin à sa sœur, Mme de Chevroz, contient des détails très édifiants sur une dame Pont-l'Abbé (*Vie du P. Varin*, par le P. Guidée, 2e édition.)

(3) R. M. Blin de Bourdon.

A Gournay comme à Cuvilly, la pauvre malade, si douce, si résignée, n'eut pas de peine à se faire des amis, parmi lesquels on cite un Monsieur Camus, gendre du régisseur de la famille de Pont-l'Abbé, qui venait d'acquérir, comme bien national, la ferme du château régie par son beau-père. Malgré ce gage donné à la révolution, il ne paraît pas avoir été un chaud partisan des idées du jour ; car il témoigna à « la fanatique dévote » un respectueux attachement dont le souvenir s'est précieusement conservé dans sa famille (1).

Cependant les *patriotes* des environs, dans leur zèle ardent pour le salut de la nation, ne tardèrent pas à comprendre le danger que faisait courir à la république la présence de cette pauvre fille percluse des deux jambes. On organisa contre elle une expédition ; la populace se rua contre le château, réclamant à grands cris *la dévote*, accusée de cacher des prêtres, ou du moins de connaître le lieu de leur retraite. Si on ne la leur livrait à l'instant, ces forcenés menaçaient de mettre le feu à la maison. Déjà ils pénétraient dans les appartements pour s'emparer d'elle et se donner le plaisir de la berner dans une couverture, quand un homme courageux, le frotteur du château, « les harangua si bien qu'il les fit renoncer pour cette fois à leur dessein » (2).

Mais ces misérables ne tardèrent pas à se repentir de ce bon mouvement. Après avoir abattu les calvaires et pillé les églises des environs, ils dressèrent un énorme bûcher formé de croix, de tabernacles, de statues de saints, résolus d'y brûler *la dévote*. Par bonheur, leur projet fut découvert à temps par les fidèles serviteurs à qui Madame de Pont-l'Abbé avait confié sa sainte amie. On sa hâta de la placer dans un chariot de la ferme et d'entasser sur elle un monceau de paille, dans l'espoir de parvenir ainsi jusqu'à Compiègne.

En effet, Julie passa saine et sauve au milieu de ses ennemis qui proféraient contre elle d'affreuses menaces et se promettaient déjà l'atroce plaisir de la voir se consumer avec tous les restes de la superstition. Mais arrivés au château, ils apprirent que leur proie leur avait échappé, et ce fut sans doute à cette

(1) Détails fournis par Mesdames de Songeons et de Beaussier, par M. le chanoine P. de Maindreville, curé de Saint-Antoine à Compiègne, par M. Pinel, curé de Gounay-sur-Aronde.

(2) R. M. Blin de Bourdon.

occasion qu'ils commirent les actes de vandalisme dont la noble demeure porte encore les traces.

La servante de Dieu disait plus tard que jamais elle n'avait tant souffert que pendant ce voyage. L'impossibilité de faire le moindre mouvement, le rude cahotement de la charrette, le manque d'air sous ces bottes de paille qui l'écrasaient, plus encore les blasphèmes qui frappaient ses oreilles, lui causaient une peine intolérable. Elle avoua dans l'intimité, qu'elle se serait volontiers trahie et livrée à tous les supplices, si elle eût espéré par là empêcher la moindre offense de Dieu. Elle regrettait de n'avoir pas du moins été découverte et d'avoir ainsi perdu l'occasion de donner sa vie pour attester sa foi. Aussi la Mère Blin de Bourdon avait-elle coutume de l'appeler *une martyre de volonté*.

Ce que Dieu garde est bien gardé, observe cette première compagne de Julie Billiart au sujet de cette fuite à Compiègne. La pauvre fille arriva dans cette ville plus morte que vive. Après l'avoir retirée de dessous la paille, les domestiques de M. Camus pensèrent en avoir assez fait, et tremblant pour leur propre sûreté, ils reprirent en toute hâte la route de Gournay. Julie resta abandonnée dans la cour d'une auberge, incapable de faire un pas, ne connaissant personne, à la belle étoile durant toute une longue et froide nuit d'hiver. C'est à grand'peine, que sa nièce qui l'avait suivie put lui introduire une cuillerée de vin entre les dents pour l'empêcher de mourir.

« Cependant, raconte le P. Sellier, elle attendit avec une patience inaltérable que la divine Providence vînt à son secours et elle ne fut pas trompée dans son espoir. Une famille charitable ayant appris qu'il y avait sur la place une pauvre malade abandonnée de tous le monde, en eut compassion... On transporta Julie dans une maison ou l'on s'empressa de lui prodiguer tous les soins que sa situation réclamait. Je voudrais pouvoir citer les noms des personnes qui exercèrent envers la sœur Julie cet acte de charité à une époque où beaucoup tremblaient de se montrer compatissants ; mais je ne les ai jamais entendu prononcer. »

Les noms de ces courageuses chrétiennes qu'ignorait le P. Sellier, nous ont été révélés par un témoin déjà bien souvent cité, M. Trouvelot. C'étaient des demoiselles de Chambon (1).

(1) Il y avait alors à Compiègne trois demoiselles de Chambon qui habi-

Toutefois, nous apprend la mère Blin de Bourdon, l'hospitalité qu'elles purent lui accorder ne fut pas de longue durée; car, peu de temps après l'avoir recueillie, elles la prièrent d'aller se pourvoir ailleurs, effrayées du péril où les exposait sa réputation de *dévote* Afin de ne pas compromettre les hôtes qui lui procuraient un asile bien précaire et de se soustraire elle-même aux recherches des persécuteurs, Julie changea cinq fois de logis pendant les deux ans et demi qu'elle demeura à Compiègne. Toute soumise qu'elle fût à Dieu, elle ne pouvait retenir cette plainte filiale : « Seigneur, ne me logerez-vous pas dans votre paradis, puisque je ne trouve plus d'abri sur la terre ? »

Les privations que lui imposaient son extrême pauvreté, les alertes continuelles au milieu desquelles elle vivait, les secousses de tout genre qui se succédaient lui apportèrent un surcroît d'infirmité. Le système nerveux s'affaiblit, les mâchoires se contractèrent et la langue devint incapable d'articuler une parole sans les plus violents efforts ; elle fut bientôt réduite à ne s'expliquer que par signe (1).

Au mois de juin 1792, Julie eut la douleur d'apprendre la mort de son père, dont la fin fut aussi édifiante que l'avait été sa vie (2). Sa peine fut d'autant plus vive qu'elle ne pouvait se rendre à Cuvilly pour consoler sa mère ; mais, comme toujours la servante de Dieu se soumit à son bon plaisir avec une humble résignation et une amoureuse confiance.

Si du moins elle avait eu la ressource de recourir aux sacrements ! Mais les églises étaient profanées, les prêtres fidèles en exil ou en prison, les malades et les mourants privés de tous les secours de la religion. Habituée dès l'enfance à se confesser souvent, à communier tous les jours, Julie languissait loin du divin Consolateur, qui, pour mieux épurer cette âme généreuse et forte, lui retira même toutes les faveurs sensibles, toutes les douceurs qu'elle avait goûtées dans l'oraison,

taient ensemble rue des Grandes-Ecuries. Dans la rue des Grands-Hommes, actuellement rue Saint-Jacques, demeurait une veuve Chambon, ou de Chambon. (Note de M. le Comte de Marsy, président de la Société des Antiquaires de France, et de M. A. Gorel, président du Tribunal civil à Compiègne).

(1) Mémoires de la mère Blin de Bourdon.

(2) D'après l'acte de décès et d'inhumation conservé aux archives de la mairie de Cuvilly, Jean-François Billiart mourut le 19 juin 1792, à l'âge de soixante-quinze ans.

pour la livrer aux peine intérieures dont les saints, ont, pour la plupart, connu l'amertume. C'était un état d'aridité et de ténèbres, comme si Dieu l'eût entièrement délaissée (1). A la suite de la Mère de douleurs, des Thérèse de Jésus, des Madeleine de Pazzi, des Catherine de Sienne, des Marguerite-Marie et de tant d'autres, Julie Billiart subit ce martyre du cœur plus douloureux que la mort même, sans cesser néanmoins d'embrasser sa croix.

Déjà elle se disait à elle-même ce que, plus tard, elle répétait si souvent à ses filles : « *Ah ! qu'il est bon, le bon Dieu qui nous éprouve ! Vivons pour lui, mourons pour lui ! Si nous vivons de croix, nous mourrons d'amour.* »

Enfin le calme succéda à la tourmente, l'affliction fit place à la joie. Après deux longues années, Dieu qui semblait l'avoir oubliée, lui envoya son ange pour la réconforter. Ce messager du ciel fut l'abbé de Lamarche. « C'était un type survivant du vieux clergé français, aussi grand par la science que par le caractère et la vertu. Homme vraiment extraordinaire, il portait dans les choses de Dieu cette intuition qui est le génie de la sainteté. On lui attribuait des lumières surnaturelles pour la conduite des âmes ; tout, dans sa personne, respirait tellement la sainteté de l'Évangile qu'on le vénérait comme un homme de Dieu. Poursuivi pendant la terreur, il ne pouvait s'expliquer comment il avait échappé aux bourreaux » (2).

Mieux que tout autre, M. de Lamarche peut nous dire ce que furent ses relations avec Julie Billiart. « Ce n'est qu'en 1793, écrivit-il à l'abbé Belfroy (3), que j'ai commencé à connaître la Mère Julie. Elle avait quitté son village de Cuvilly ; on l'avait transportée à la ville de Compiègne, comme étant un lieu plus sûr, à cause des troubles dont la France était agitée.

« J'allais alors rendre des services de religion aux âmes vertueuses qui y demeuraient, spécialement aux Carmélites. La Mère Julie vivait retirée dans une chambre avec une de ses nièces qui la servait. J'allai la visiter, elle ne parlait pas, ou plutôt elle ne parlait que par signes. Pour la confesser, il fallait qu'elle fût avertie au moins une heure d'avance.

(1) Articuli pro construendo apost. Processu, 19.
(2) Mgr Baunard, *Hist. de Madame Barat*, T. 1, p. 236.
(3) Lettre reconnue authentique par l'évêché de Beauvais, en 1881. — Processu de fama sanctitatis, doc. V.

« Elle s'y préparait avec une ferveur extrême, et obtenait, comme elle ne l'avoua elle-même, la grâce de s'expliquer clairement. Ce n'était qu'après avoir reçu les Sacrements qu'elle reprenait son silence. Il m'a paru que ce n'était pas par effort naturel qu'elle s'expliquait en confession, mais qu'elle obtenait cette faveur par l'effet d'une foi vive. Je l'ai suivie par intervalles environ une année; j'admirais de plus en plus les progrès qu'elle faisait dans la piété. Elle s'offrait continuellement comme victime à Dieu pour apaiser sa colère. Sa résignation était parfaite ; toujours calme, toujours unie à Dieu, son oraison était presque continuelle. »

Ce don d'oraison que la servante de Dieu possédait dès sa jeunesse a été signalé par tous les témoins de sa vie qui nous ont laissé des détails sur sa vie intérieure.

Ce fut dans une de ces intimes communications avec Dieu qu'il plut à Celui qui choisit le plus faible instrument pour ses grands desseins, de manifester sa volonté à son humble servante.

Julie fut un jour ravie en extase et vit se dresser devant les yeux de son âme la montagne du Calvaire. Autour de Jésus en croix elle contemplait une multitude de vierges portant un costume religieux qu'elle ne connaissait pas. La vision fut si claire les traits de quelques-unes des religieuses si nettement gravés dans sa mémoire, que, plusieurs années après, elle pouvait dire à quelques-unes de celles qui s'offraient pour être ses compagnes ; « Dieu vous veut dans notre Société ; je vous ai vue parmi les nôtres à Compiègne. »

C'est ce qu'elle déclara plus tard à Françoise Blin de Bourdon et à Marie Brondel, pour consoler l'une dans ses épreuves pour affermir l'autre dans sa vocation.

Vers la fin de cette vision céleste, Julie entendit ces paroles touchant celles qui lui étaient montrées: « Ce sont les filles que je vous donne dans l'Institut qui sera marqué de ma croix » (1).

Consolée par ces divines faveurs, la sainte femme n'en res-

(1) Informatis super dub. n. 7. Procef. de fama sanctitatis ; depositio testium, I, V. — docum. ann. XI, sept lettres.—Récit de la sœur M. Claudine Godefroit, reconnu authentique en 1883 par S. E. le Cardinal Gossens alors évêque de Namur. — Récit de la sœur M. Adèle Claus, reconnu authentique par Mgr Robert Coffin, évêque de Souttwark (Angleterre), de la congr. du T. S. Rédempteur.

sentait que plus vivement les outrages commis contre celui qu'elle aimait plus que tout au monde. A Compiègne, comme partout en France, la révolution signalait son règne par les plus épouvantables excès. Que de larmes ne versa-t-elle pas, en apprenant que l'abbaye de Saint-Corneille était dévastée, son trésor de reliques et ses chefs-d'œuvre d'art livrée au pillage ! C'est alors que disparut sans retour le saint Suaire, objet d'une vénération séculaire (1). C'est alors que les statues des rois de France, bienfaiteurs de l'abbaye, furent brûlées sur la place du marché, ignominieusement chargées de hottes qu'emplissaient les parchemins et les chartes des archives de Saint Corneille.

Surtout quelle ne fut pas sa douleur, tempérée par l'admiration et l'espérance, quand ses saintes amies les Carmélites furent jetées en prison et bientôt traînées à l'échafaud ! Leur mort héroïque lui laissa une impression que les années ne purent affaiblir. Longtemps après, dans ses conférences spirituelles, elle se plaisait à citer à ses filles l'exemple de ces généreuses victimes, à exalter leur courage et leur foi. Le martyre des Carmélites de Compiègne, qui eut lieu à Paris en juillet 1793, est certainement un des plus touchants épisodes de la Terreur. A l'aide d'un déguisement, M. de Lamarche put les suivre jusqu'au bout et leur donner. sous le couperet de la guillotine, une suprême absolution (2).

Ce qui mit le comble à l'affliction d'un cœur aussi tendre, ce fut la nouvelle de la mort tragique du comte Beaudouin, le digne époux de sa bienfaitrice, et du comte d'Arlincourt, son père. Malgré son grand âge, — il avait quatre-vingt-ans, — et sa charité bien connue envers les malheureux, M. Charles-Adrien Prévot d'Arlincourt ne put échapper à la mort, Fermier général, il périt dans l'hécatombe dont Lavoisier fut victime, et le comte Beaudouin le suivit à l'échafaud.

(1) Relique insigne, due à la munificence du roi Charles-le-Chauve. fondateur de l'abbaye (V. *Hist. du Saint-Suaire de Compiègne*, par D. Langellé, Paris 1864 ; Rohaut de Fleury, *Les instruments de la Passion*, p. 240 et 336 ; *Compiègne historique*, p. 91. *Etudes d'esthètique et d'iconographie*, par M. le Comte Grimoard de Saint Laurent, *Guide de l'Art chrétien*, T. 11, p. 220 à 135.

(2) V *Les Carmélites de Compiègne devant le tribunal révolutionnaire* par M A. Sorel. — *Les Carmélites conduites à l'échafaud*, brochure anonyme de Mgr Lecot, évêque de Dijon, précédemment curé de Saint-Antoine à Compiègne.

Après l'assassinat de son père et de son mari, Madame Beaudoin s'enfuit de Paris avec ses trois filles et vint chercher à Amiens un asile plus sûr. Elle prit un appartement, dans la rue des Augustins, chez le vicomte Blin de Bourdon, et aussitôt elle exprima à sa sainte amie, Julie Billiart, le désir de la revoir et trouver dans sa société un allègement à sa douleur inconsolable. « Il y avait justement chez M. Blin un petit *quartier* qui parut à cette dame disposé exprès pour y loger l'infirme et sa nièce. Elle le loua et écrivit à Julie, alors à Compiègne, lettre sur lettre pour la faire venir à Amiens. Mais la chère malade y sentait beaucoup de répugnance ; elle était d'ailleurs si infirme et si souffrante qu'il lui semblait que, sans miracle, on ne pourrait la transporter. Cependant, après bien des perplexités et des combats intérieurs, il lui parut entrevoir quelque volonté de Dieu dans cette proposition, ce qui lui suffit pour consentir à ce qu'on désirait. On lui envoya une bonne berline dans laquelle on la mit, et elle partit avec sa nièce, au mois d'octobre 1794. La mère de Julie vint pour la dernière fois la voir dans cette voiture, quand elle passa à Cuvilly.

« Arrivée à Amiens, sa nièce la prit dans ses bras et la porta sur le lit qui lui était préparé ; car elle fut vingt-deux ans, sans aucune interruption, dans une entière privation de l'usage des jambes » (1).

C'était Dieu lui-même qui conduisait sa servante à Amiens pour l'accomplissement des grands desseins qu'il avait sur elle et la logeait dans la propre maison de celle qui allait devenir sa première compagne.

CH. CLAIR

(1) Mémoires de la mère Blin de Bourdon, p. 9-11 du 1er volume manuscrit.

# L'ÉTAT D'ESPRIT DE L'ITALIE

## Au lendemain de Solférino

---

La prière pour les morts est un devoir sacré dans les pays catholiques. Cette obligation est plus sainte et plus étroite encore envers ceux qui ont succombé pour notre défense ou pour nos intérêts. L'Italie la méconnut. Elle ne songea point à faire célébrer un service religieux pour les Français restés sur les champs de bataille de la Lombardie. Il fallut une étrangère, une protestante, une Anglaise, Mme la duchesse de Caumont La Force, pour réparer cet oubli. Grâce à elle, il y eut à Turin, dans l'église de Saint-Maxime, un service solennel pour nos soldats morts victimes de la guerre.

Elle se souvint aussi des vivants, et nos malades et nos blessés eurent en elle l'infirmière la plus dévouée et la consolatrice la plus délicate et la plus éloquente.

Française de nom et de cœur, maîtresse d'une immense fortune, admiratrice passionnée de notre armée, elle était allée à Turin uniquement dans le but charitable de prodiguer ses secours à nos soldats, de soulager leurs souffrances, d'aider à leur guérison et d'apporter au besoin à leurs peines les suprêmes adoucissements. Et pendant de longs mois, toutes ses journées leur furent, en effet, consacrées. On va pouvoir juger du prix de sa présence et de son dévouement.

L'indifférence italienne n'avait pas su prévoir, dans le service des hôpitaux, les précautions les plus usuelles et les plus simples. Elle négligeait chaque jour de prendre les me-

sures les moins coûteuses et les plus nécessaires. Ainsi, à Turin, personne n'était chargé de visiter les hospices et de délivrer des congés de convalescence. Une telle incurie pouvait avoir cependant pour les malades les conséquences les plus funestes. C'était la mort pour beaucoup d'entre eux. Déjà, en particulier parmi les blessés de Magenta, un grand nombre de nos officiers, de nos sous-officiers et de nos soldats, ne pouvaient, sans danger pour leur vie, prolonger leur séjour dans les hospices. Nos médecins, réduits à l'impuissance, gémissaient de cet état des choses. Sur leur avis, dès son arrivée, le général de Bailliencourt y remédia promptement. Il n'hésita pas, pour remplir un devoir d'humanité, à assumer la responsabilité de délivrer lui-même des congés. Ce noble cœur se souvint du prix d'une vie humaine et des devoirs de tout homme envers la faiblesse, la maladie, la souffrance, et, quoique soldat, mit, à ses risques et périls, au-dessus de tous les règlements, l'humanité si indignement méconnue par des politiciens. Que les mères, que les femmes françaises en soient reconnaissantes à sa mémoire (1) !

Il est pour tout homme des détails pénibles à donner. Il est plus particulièrement douloureux pour un Français d'avoir à faire ici certaines révélations. Il est impossible de se défendre, en signalant certains faits, d'une irritation légitime et naturelle. Aussi le lecteur voudra-t-il me permettre de laisser la parole à Mme la duchesse de Caumont La Force.

« J'ai pensé, mon cher général, écrivait-elle, vers la fin de septembre 1859, à M. de Bailliencourt, que vous seriez heureux d'avoir des nouvelles de nos pauvres blessés.

« On les a transportés dans un hôpital civil piémontais, *où le traitement et l'insuffisance de nourriture en ont fait mourir plusieurs qui étaient en bonne voie de guérison.*

« Ce brave M. Saleron — un de nos médecins français — en est navré, mais sa position est très délicate ; il n'ose pas faire d'observations aux médecins piémontais.

« Il m'a prié d'écrire au maréchal Vaillant pour lui dire ce qui en était : ma lettre est partie hier ; nous espérons qu'il prendra d'autres mesures.

(1) P. 139.

« Je surveille cela de très près, et me suis tout à fait fâchée l'autre jour avec le chirurgien en chef.

« J'ai même visité les typhoïdes et parlé à chacun ; ils font pitié ; hier, un pauvre soldat des Guides, qui a été amputé de la cuisse dans notre ancien hôpital, et qui était en pleine voie de guérison, est mort tout à coup de faiblesse, le délire s'étant produit.

« J'avais écrit à son colonel, M. de Mirandol, afin qu'il obtînt une pension ; je reçois une lettre, hier matin, qui la lui promet.

« Toute heureuse, je pars pour lui porter cette bonne nouvelle ! Il était mort et déjà enterré (1) ! »

Et l'oubli envers nos morts, l'insouciance envers nos blessés, nos malades et nos mourants, le silence et l'absence de tout témoignage de sympathie, d'estime et de reconnaissance envers le reste des Français ne devaient pas être la forme unique par laquelle se trahirait le mécontentement italien. Il était trop vif et trop profond pour se taire et ne pas agir. Il ne pouvait lui suffire de se manifester, d'une manière indirecte et toute négative, par le silence ou par l'abstention. Il lui fallait s'affirmer positivement, par des paroles et par des actes. Il n'y manqua point.

Il s'affirma d'abord et surtout contre le négociateur de la paix de Villafranca, contre le prince Napoléon.

Victor Emmanuel, M. de Cavour, le général de Marmora ne gardèrent dans leur langage aucun ménagement à son égard (2).

M. de Cavour ne respecta pas même l'empereur.

Dans la seconde tentative faite auprès du roi, son maître, il osa, emporté par la colère, dire, dans des termes odieusement injustes : « Que l'empereur *s'avilisse*, s'il le veut, en cédant devant l'Europe » (3) !

C'était le signal et l'exemple des récriminations contre nous.

Il se tenait dans les salons, même officiels, des propos analogues. On y parlait, en particulier, en termes amers, en présence de nos officiers, du prétendu abandon de la France. D'autres fois on y affectait, au contraire, de leur dire brutalement le peu de prix qu'on attachait à notre concours (4).

(1) p. 147. 148. — (2) p. 41, 176, 177, 226. — (3) p. 137. — (4) p. 103. 105.

Le général de Bailliencourt fut ainsi soumis un jour à une rude épreuve.

Il était logé, à Turin, chez le marquis Alfieri, président du Sénat. Quelques heures après le départ de l'empereur, il fit une visite à son hôte, dont il avait connu à Rome la belle-fille, nièce de M. de Cavour, femme fort distinguée et remarquable par le ton et par l'intelligence.

La jeune marquise, après avoir offert cordialement la main au visiteur, ne tarda pas à lui faire sentir ses griffes.

Le général dut subir les plaintes les plus injustes sur les Français, coupables d'avoir abandonné l'Italie.

Il était encore sous l'impression pénible éprouvée le matin devant le silence des rues désertes. Le langage de son interlocutrice n'était pas propre à le consoler ni à le calmer. Il lui fut impossible, malgré tous ses efforts, de se maîtriser entièrement et de ne rien laisser percer de son état d'esprit. Son attitude révéla quelque chose de ses sentiments intérieurs. Sa physionomie même trahit involontairement la pensée secrète de son âme.

Il en fut puni par le ton, devenu soudain sec et cassant, de la maîtresse de la maison, et par l'étalage d'opinions politiques émises avec une exaltation croissante.

Trop galant homme pour contredire une femme, surtout jeune et jolie, il répondit par un apologue.

Dans un incendie, il avait sauvé un voisin du feu, mais s'en était fait un ennemi pour avoir oublié sa bourse.

La marquise comprit et se mordit les lèvres, et le général, sous un prétexte quelconque, s'empressa de quitter, pour s'installer dans un hôtel, un palais où il lui semblait voir désormais l'ingratitude embusquée dans tous les coins (1).

Le peuple italien est essentiellement impressionnable, il se laisse facilement gagner par la colère, il ignore les calculs, la retenue, la réserve des salons, et, sous le coup d'une émotion profonde et soudaine, son langage et ses actes répondent à ses sentiments et se mettent d'accord avec eux.

A Turin, à la nouvelle de la conclusion de la paix, l'indignation fut générale. Les esprits s'échauffèrent et bientôt l'effervescence populaire ne connut plus de bornes. La popu-

(1) p. 102, 103.

lation se montra franchement hostile à l'empereur. La foule arracha ses portraits et leur substitua, entre autres, ceux de Mazzini et d'Orsini. Les assassins prenaient la place de leur victime intentionnelle. Il était difficile de pousser plus loin l'outrage. Il y avait dans ce fait un appel assez clair à l'assassinat. Des menaces étaient, d'ailleurs, hautement proférées contre Napoléon III. La garde nationale, loin de chercher à calmer les esprits et à maintenir le bon ordre, se montrait elle-même fort irritée et manifestait des intentions peu rassurantes (1).

L'empereur, informé de ces détails le soir même de son entrée triomphale à Milan, donna aussitôt l'ordre de faire partir sans retard pour Turin, ARMES CHARGÉES, la brigade de Bailliencourt. Cette mesure lui paraissait nécessaire pour protéger son passage dans cette ville (2).

Le jour même de son arrivée, le commandant de la garde nationale avait, dans une proclamation au moins singulière, recommandé à ses hommes un *maintien digne*, en rapport avec la situation de la patrie (3).

La dignité du maintien devait, paraît-il, consister, en particulier, à renverser ses armes et à pousser des cris sans cordialité, sans sympathie, sans bienveillance pour Napoléon III.

Aussi nos soldats formaient-ils la haie sur le passage du cortège, et leur général se tenait-il à la portière de la voiture impériale, prêt à couper la figure, écrit-il dans son style énergique, au premier garde national qui se permettrait un geste hostile (4).

La garde nationale contint son indignation, sa prudence fut plus forte que sa colère, tout se borna pour elle à acclamer uniquement Victor Emmanuel.

Mais son hostilité ne désarma pas et, pendant quelque temps encore, les Piémontais ne cessèrent de publier des caricatures offensantes pour l'empereur et pour les Français (5).

C'est que, malgré le mot de Napoléon III à M. de Cavour, le jour de son arrivée à Gênes, ni les vœux du ministre ni ceux du Piémont n'étaient comblés après la guerre (6).

Au contraire, nos victoires, achetées au prix de tant de sang, n'avaient produit que mécomptes et irritations (7).

(1) p. 86, 87, 203. — (2) p. 86, 87, 203. — (3) p. 203. — (4) p. 98. — (5) p. 192. — (6) p. 158. — (7) p. 159.

C'est que le programme des Piémontais n'était pas encore entièrement rempli, il restait une grande partie de l'Italie à conquérir, on n'était pas maître de Rome en particulier, et, nul ne le dissimulait, cette ville était désormais le principal objectif de l'ambition piémontaise (1).

Or, pour tous, la France, sur laquelle on comptait uniquement, n'avait rien fait, puisqu'il restait quelque chose à faire. Elle avait rendu, dans l'espèce, un de ces demi-services qui, au lieu de la reconnaissance, appellent la haine. On ne pouvait lui pardonner de laisser inachevée l'œuvre de l'unité italienne. Personne ne consentait à admettre en sa faveur des circonstances atténuantes. C'était pour elle, aux yeux de tous, un devoir de braver l'Europe, de compromettre sa propre sécurité, d'exposer son territoire et même son existence, de se condamner aux plus héroïques sacrifices, de donner jusqu'à son dernier homme et son dernier écu pour réaliser les rêves d'une nation si désintéressée, si équitable, si reconnaissante et surtout si bien disposée à s'aider elle-même !

En effet, si l'Italie désirait réellement son indépendance et son unité, ce n'était pas au point de consentir à faire, pour les conquérir, le moindre sacrifice.

Ainsi, la Lombardie soupirait réellement après le jour où elle serait affranchie du joug de l'Autriche. Son rêve était bien la délivrance de son territoire de la présence de l'ennemi héréditaire. Mais, pour le réaliser, elle ne voulait s'exposer à aucun risque.

Les temps héroïques étaient passés ; on n'était plus capable de grands sacrifices pour la patrie ; il ne fallait demander à personne d'exposer pour elle sa vie, sa fortune ou sa liberté ; en dehors peut-être de quelques très rares personnages, chacun tenait avant tout à son existence, à ses biens, à sa tranquillité et à son repos.

La pensée d'un danger personnel à courir ou d'un dommage quelconque à subir refroidissait l'ardeur du patriotisme.

C'est ainsi que, dans la crainte de se compromettre, on s'abstenait de toute protestation contre la domination autrichienne.

Sous le règne de Charles Albert, au contraire, il s'était formé

(1) p. 159. 181. 182. 183. 184.

à Milan, pour protester contre elle, une société dont les membres s'engagaient à ne pas fumer, et dont le but était de fruster ainsi le fisc autrichien. C'était un sacrifice et un acte de courage dont on n'était plus capable en 1859 (1).

Les familles mêmes des anciens martyrs avaient, longtemps avant cette date, mis une sourdine à leur patriotisme.

Le comte Gonfalonieri avait partagé les projets et l'infortune de Silvio Pellico. Il avait, pendant douze ans, subi une dure détention. La ville de Milan tout entière avait honoré de sa présence les funérailles de ce patriote vieilli dans les fers avant l'heure et mort épuisé avant l'âge.

En 1859, le comte du même nom, son parent, était plus réservé dans l'expression de ses sympathies politiques et vivait en fort bons termes avec les dominateurs de son pays. Dès le début de la guerre, il quittait Milan, sans doute pour ne s'exposer à déplaire ni à l'Autriche ni à l'Italie.

Sa belle-fille, de son côté, pratiquait l'éclectisme en politique, se posait en admiratrice de Napoléon III et affichait ses sympathies pour l'empereur François-Joseph (2).

Telles étaient les dispositions de l'Italie avant notre campagne. Ni la Savoie ni elle, quoique pour des motifs différents, ne voulaient la guerre (3). Seul le Piémont, représenté par M. de Cavour, la voulait. Mais, tout en étant prêt à des sacrifices dont il devait bénéficier, il comptait sur la France pour la faire (4). De là, le langage de M. de Gramont, notre ambassadeur à Rome, à l'empereur :

« Que Votre Majesté veuille ne pas oublier que les Italiens ne pardonneront jamais à l'empereur de les obliger à se battre » (5).

Ce qu'ils ne devaient pas lui pardonner surtout, c'est de n'avoir pas continué à faire la guerre sans eux, à nos risques et périls. Car selon le mot d'un diplomate : « Ils voulaient bien de la liberté, mais au prix du sang et de l'argent des autres (6) ».

Ce sentiment était aussi celui du prince de La Tour-d'Auvergne, notre ministre à Turin, et fut justifié par les événements.

La population de la Lombardie ne se départit pas, en effet,

(1) p. 96. — (2). p. 32. — (3) p. 83, 84, 85. — (4) p. 97. — (5) p. 62. — (6) p. 62.

pendant toute la durée de la guerre, de la plus prudente réserve.

Elle s'abstint avec le plus grand soin de prêter tout concours à ses libérateurs. Elle ne cessait de craindre la victoire et les représailles de ses maîtres d'hier (1).

Cette crainte ne fut pas pour elle, plus particulièrement ne deux circontances, une bonne conseillère.

Les habitants de Brescia, sur le faux bruit d'un retour offensif des Autrichiens, remplacèrent notre drapeau par le drapeau ennemi. Le colonel de Cambriels les obligea, à coups de canne, à l'arborer de nouveau. Ils ne lui opposèrent, il est vrai aucune résistance et se montrèrent très dociles à ses insinuations frappantes (2).

Lorsque, neuf jours après la bataille de Solférino, nos troupes entrèrent à Villafranca, elles trouvèrent la ville pavoisée de drapeaux noirs et jaunes. Les habitants s'empressèrent aussitôt, d'eux-mêmes cette fois, de substituer nos couleurs aux couleurs autrichiennes. En prévision d'un retour annoncé à tort, de l'ennemi, ils avaient cueilli les fleurs traditionnelles. Avec une promptitude de décision tout italienne, ils voulurent donner le change à nos troupes et les faire profiter de ces préparatifs faits inutilement pour d'autres. Mais nulle illusion n'était possible sur leur pensée première, et nos soldats, en gens d'esprit, prirent le parti de rire de l'aventure (3).

Même lorsqu'il n'eut rien à craindre, le Lombard ne pouvait se résigner au moindre sacrifice en faveur de ses hôtes, de ses auxiliaires, de ses libérateurs.

Le souci de ses intérêts personnels primait à ses yeux tous les devoirs de l'hospitalité, de la reconnaissance, du patriotisme.

Les prairies de la Lombardie sont entremêlées de rizières. Des canaux habilement creusés y amènent l'eau, y entretiennent l'humidité et y fécondent un sol naturellement fertile. Dans certains endroits, on fait jusqu'à sept coupes de foin dans l'année. Partout les récoltes sont magnifiques et sont pour le pays une source de richesse.

« Nos troupes, sans méfiance, établissaient parfois leur campement autour de ces cours d'eau et s'éveillaient au milieu de

(1) p. 225. — (2) p. 47. -- (3) p. 201.

la nuit, leurs bagages submergés, eux-mêmes baignés dans une inondation inattendue.

« On porta plainte. Les paysans lombards répondirent avec force soupirs et exclamations de pitié. Levant les bras au ciel :

« È un caso ! » s'écriaient-ils.

« C'est un accident ! »

« La chose se renouvelant, on fit établir une active surveillance.

« Cette mauvaise et méchante plaisanterie était due aux municipalités.

« Pris sur le fait, convaincus, les bons Lombards durent renoncer à un étalage hypocrite de commisération.

« Eux-mêmes avaient levé sciemment les écluses. »

Il y avait, dans la diminution inappréciable d'une partie d'une seule de leurs récoltes, un sacrifice impossible à leur patriotisme (1).

La même prédominance de l'intérêt personnel sur l'intérêt public se retrouvait dans le reste de l'Italie. La cause de l'indépendance et de l'unité nationales n'y était certes pas impopulaire On y faisait facilement peut-être des vœux ardents pour son triomphe, et de généreuses promesses en sa faveur. Mais vœux et promesses étaient purement platoniques. Les dévouements actifs et effectifs furent rares.

On avait annoncé, par exemple, avant la guerre, des enrôlements volontaires en masse. Le nombre n'en devait pas être inférieur à cent mille. En réalité, en dehors des 2.500 soldats de Garibaldi, il y en eut à peine dix mille, recrutés avec la plus grande peine. Ce chiffre était, en vérité, dérisoire, pour témoigner de l'ardeur patriotique des Duchés et du Milanais (2).

Et cependant les enrôlements volontaires pouvaient se faire sans de trop graves inconvénients. Ils n'étaient pas reçus dans l'armée piémontaise. Les volontaires devaient former une légion étrangère, au service de la France. Grâce à cette précaution, ils échappaient, en cas de revers, à la vengeance de l'Autriche. Le drapeau français les protégeait contre de

(1) p. 63, 64. — (2) p. 62, 154, 28, *note*.

justes représailles et leur assurait, du côté des vainqueurs, les égards dus à des belligérants malheureux (1).

Enfin, s'ils eussent été nombreux, ils auraient servi utilement et sans danger leur pays. Ils auraient ainsi affirmé leurs antipathies et leurs préférences politiques. L'influence morale de cette affirmation aurait été grande en Europe. On y eût vu comme une sorte de plébiscite éloquent. L'Autriche n'aurait pas pu se méprendre désormais sur les sentiments des Italiens à son égard. La volonté des populations se serait cette fois énergiquement exprimée.

C'eût été, au reste, le seul résultat obtenu. Une démonstration de ce genre ne pouvait avoir que des conséquences morales. Les populations intéressées n'avaient pas l'esprit militaire. Il leur était impossible de fournir de bons soldats. Le général de La Marmora, ministre de la guerre, en était pleinement convaincu. C'est même pour cette raison que, malgré les clameurs de la presse radicale, il avait refusé d'incorporer les volontaires dans l'armée sarde.

« Sire, avait-il dit au roi, j'ai travaillé pendant dix ans à la reconstitution de l'armée, elle est prête ; je réponds d'elle et je la défendrai contre la désorganisation et l'élément perturbateur, tant que j'aurai l'honneur d'être son chef. »

Sa grande préoccupation, après la guerre, était de créer une armée plus nombreuse et en rapport avec l'étendue territoriale, avec le chiffre des habitants et aussi sans doute avec les rêves de conquête du nouveau royaume. Il savait la population lombarde et la population de l'Italie centrale totalement dépourvues du goût des armes. Il n'était pas médiocrement inquiet d'avoir à le leur donner (2).

Il pouvait entièrement compter, par exemple, sur l'armée piémontaise telle qu'il l'avait organisée. Elle avait fait brillamment ses preuves pendant la guerre. Elle s'était vaillamment battue en plusieurs circonstances. Le jour de la bataille de Solférino en particulier, elle avait admirablement secondé l'armée française et fait des prodiges de valeur à San-Martino. Nos officiers avaient été heureux de rendre hommage à sa bravoure et à sa solidité. Ils reconnaissaient volontiers que Victor Emmanuel avait le droit d'être fier d'elle. Ils s'asso-

(1) p. 28. — (2) p. 224, 225.

ciaient sans réserves aux éloges que ce prince et ses sujets se plaisaient à en faire (1).

Mais avec son contingent relativement faible, cette armée ne pouvait, à elle seule, poursuivre et accomplir l'œuvre de l'unité italienne. Grossie de futures recrues sans goût et sans aptitudes militaires, elle le pourrait moins encore peut-être. Sa tâche ne laisserait pas d'être périlleuse et ardue. Les Italiens du sud n'avaient ni les mêmes idées, ni les mêmes mœurs, ni les mêmes aspirations que les Italiens du Nord. Il y avait plutôt, entre les uns et les autres, des oppositions de caractères, d'habitudes et d'intérêts (2). Il ne plairait guère aux premiers de se laisser absorber par les seconds. Ils ne comprendraient pas les avantages d'une fusion avec eux. Le bénéfice leur en paraîtrait problématique, au moins pour leur propre pays. Ils en refuseraient vraisemblablement le bienfait. Il ne fallait pas, dans tous les cas, compter sur la spontanéité de leur concours. On aurait même, sur certains points, à vaincre leurs résistances. Le royaume de Naples en particulier ne serait facile ni à persuader ni à conquérir. Les Français occupaient Rome et protégeraient sans doute cette ville contre toute attaque. S'ils abandonnaient ce poste de piété, de devoir, de justice et d'honneur, les catholiques du monde entier ne laisseraient pas dépouiller le pape sans tenter de le défendre. Il faudrait se battre avec eux. L'intervention de l'Autriche était probable, et, quoique vaincue, cette puissance était encore de taille à écraser, dans son berceau, le nouveau royaume (3).

Le Piémont était trop profondément irrité de notre prétendu abandon pour ne pas en avoir compris les conséquences. Il affectait trop de faire fi de notre concours pour le juger réellement inutile. Il affirmait trop haut et trop souvent son intention d'agir à lui seul pour être convaincu de la possibilité de le faire. Il lui faudrait, pour pouvoir et oser se risquer, l'appui moral ou, si l'on veut, la complicité de la France. Peut-être aussi un sentiment instinctif lui faisait-il comprendre, selon la remarque du général de Bailliencourt, que son existence même dépendait de la main puissante qui s'était étendue sur lui (4).

Du moins éprouva-t-il le besoin de recourir aux voies secrètes

(1) p. 28, 199, 173. — (2) p. 33, 127, 128, 112, 113. — (3) p. 194. — (4) p. 193.

et ténébreuses de l'intrigue et d'une diplomatie occulte, et de modifier tout à coup son attitude à notre égard

« Bah ! » disaient à ce propos les Italiens les plus sincères, « le puissant voisinage d'au delà les monts mérite quelques ménagements... Après... nous verrons !.. » (1).

Nos troupes avaient été péniblement impressionnées à leur arrivée à Turin. Cette impression pénible s'était encore accrue, pendant les premières semaines de leur séjour dans cette ville. Les paroles désobligeantes, le silence et l'oubli, parfois plus désobligeants encore, les outrages et les démonstrations hostiles, l'entretenaient et l'augmentaient sans cesse (2).

Soudain, brusquement, avec une rapidité singulière, sans transition aucune, en vertu sans doute d'un mot d'ordre secret, on sembla prendre à cœur de l'effacer et de la faire oublier (3).

La population ne négligea rien pour y parvenir. Elle prodiguait désormais les paroles et les démonstrations aimables.

Elle avait d'abord eu pour nos soldats un accueil peu sympathique ; elle fit, quelques jours après, aux régiments de la Garde, une ovation chaleureuse.

Elle s'était obstinée, le 15 juillet, à ne pas acclamer l'empereur ; le 15 août, elle se plut à célébrer dignement sa fête.

La revue du nos troupes fut passée, ce jour-là, sur la place du Château Royal et dans la rue du Pô.

Le défilé s'exécuta, sans une note discordante, aux cris répétés de : « Vive l'empereur ! »

Les soldats furent littéralement couverts de fleurs, de couronnes, de petits drapeaux.

L'enthousiasme fut plus grand encore que lors du passage de la Garde.

Des femmes jetaient, du haut des fenêtres et des balcons, de véritables guirlandes.

Le général comte de Sonnaz, délégué par le ministre de la guerre, félicita chaleureusement le général de Bailliencourt de la bonne tenue de sa troupe.

La garde nationale, naguère si mal disposée, si hostile, voulut offrir, sous les ombrages magnifiques du jardin du palais royal, un banquet à tous nos officiers.

(1) p. 202. (2) 153,192. — (3) p. 202.

Tous les corps de l'État et de l'armée furent représentés au *Te Deum* chanté dans l'église de Saint-Philippe, magnifiquement décorée pour la circonstance.

Sur le portail s'étalait l'inscription suivante, en Italien :

« Reconnaissants à Napoléon III, qui conduisit à de grandes batailles les invincibles légions de la France pour donner une vie nationale à l'Italie, les Turinois rendent grâce à Dieu et l'invoquent pour qu'il soit propice à leurs destinées futures » (1).

Cette inscription était assez explicite par elle-même. Elle ne laissait aucune illusion sur les dispositions réelles ni sur le désintéressement, sur les espérances, sur le projet de nos hôtes.

La mention de « la vie nationale de l'Italie » et des « destinées futures des Turinois » révélait assez clairement ce qu'on attendait de nous et indiquaient sans équivoque les motifs du changement survenu soudain dans le langage et dans les procédés des Piémontais à notre égard.

Ce changement était purement extérieur, les sentiments ne s'étaient point modifiés, ils restaient toujours les mêmes : on avait beau faire semblant de nous aimer, on continuait à nous haïr.

Ainsi pensait, en particulier, le prince de la Tour-d'Auvergne. Ce soir là même, il exprimait ses craintes au général de Bailliencourt. « Déjà, selon lui, le traité de Villafranca était clairement dénoncé. Les garanties pour les duchés, pour les Romagnes, la confédération italienne avec la présidence honoraire du pape, cela n'était même plus discuté. La révolution voulait marcher, le Piémont voulait tout prendre ; il nous trouvait sur sa route et, sans se souvenir des services d'hier, il nous haïssait comme l'obstacle du lendemain » (2).

Un rien aurait suffi pour amener l'explosion de cette haine. Un simple désaveu, par exemple, quoique juste, nécessaire et courtois, n'aurait pas manqué, venant de la France, de déchaîner toutes les colères contre nous.

Une dernière anecdote, en nous éclairant sur certaines dispositions d'esprit et de cœur de Victor Emmanuel lui-même, nous en fournira une preuve.

Le roi et son entourage s'exprimaient librement désormais

(1) p. 203, 204, 202, 206 — (2) p. 304.

sur leurs projets futurs. Le ministre d'Angleterre, étonné de la liberté de leurs propos politiques, crut devoir les signaler et en rendre compte à son gouvernement.

A Londres, on n'en fut pas médiocrement surpris. On ne put les expliquer que par une entente préalable avec Napoléon III, et on craignit de nouvelles aventures.

Des explications furent demandées, en conséquence, à notre ambassadeur.

L'empereur, mis au courant de la chose et mécontent d'être compromis à son insu et d'avoir, du fait de l'imprudence des autres, à se défendre et à se justifier, écrivit et se plaignit à Turin en termes fort sévères.

Victor Emmanuel ne goûta nullement les observations, présentées cependant avec toutes les formes du respect et de la déférence, par notre ministre.

Dans sa surprise et son irritation, il oublia toute réserve diplomatique, bondit comme sous une injure, et, s'adressant à notre représentant officiel, s'écria, en lui parlant de l'empereur :

« Qu'est-ce après tout que ce *b*.....-là, qui se permet de me contredire ? Un parvenu, un intrus parmi nous ! Qu'il se souvienne de ce qu'il est, lui, et de ce que je suis... moi » (1) !

Ce n'était point là le langage d'un roi. Il fallait, pour le tenir, n'avoir le sentiment, ni des situations, ni des services rendus, ni des bienséances.

Et si le souverain, jusque-là relativement maître de lui et modéré, s'oubliait à ce point, sur une observation légitime et discrète, que n'eût point dit et n'eût point fait, devant un semblant d'opposition à la réalisation de ses rêves, son peuple si impressionnable, si facile à irriter, si prompt à l'injure, aux menaces et à l'outrage ?

Ce jour-là serait tombé le masque de son apparente bienveillance, et sa haine, si elle avait pu se donner impunément carrière, se serait manifestée dans toute son intensité, toute sa violence, toute sa fureur.

Pour le moment, elle se dissimulait avec soin, sans pouvoir, toutefois, tromper personne.

« Ces diables d'Italiens, écrivait depuis le général de Bail-

(1) p. 213, 214, 215.

liencourt, n'ont de mémoire que pour la haine ; je la devinais je la sentais dans la poignée de main fuyante, et jusque dans les intraduisibles finesses de leur ondoyant langage, miroir de ce caractère brillant, mobile et trompeur, qui flatte, méprise et sourit à la fois » (1).

Haïs dans le Piémont, nous étions, pour le moins, impopulaires dans le reste de l'Italie.

Notre intervention dans la Lombardie nous valait, en particulier, la perte de toutes les sympathies à Rome.

Avant la guerre, nous étions très populaires dans cette ville. Nos officiers étaient accueillis avec une bienveillance marquée dans les salons les plus aristocratiques. Le peuple avait, en une circonstance solennelle, chaleureusement acclamé notre ambassadeur. Il avait, au contraire, après les vivats les plus enthousiastes adressés à notre représentant, souligné, par un silence profond et expressif, le passage de l'ambassadeur de Vienne. Il s'était même parfois irrité contre Pie IX, parce que ce pontife refusait de prendre parti contre l'Autriche (2).

Après la guerre, Rome, de l'aveu de tous, devenait le seul objectif de la politique de M. de Cavour (3). Tous les efforts de l'habile ministre tendaient à en devenir maître. Il nous y trouvait comme un obstacle sur son chemin et ne se préoccupait nullement de nous y conserver notre popularité.

L'indifférence y prit dès lors peu à peu la place de la sympathie à notre égard. La population ne nous fut d'abord ni bienveillante ni hostile. Elle se portait encore en foule, à leur arrivée, au-devant de nos régiments. Mais ce n'était plus en vue de les applaudir : c'était uniquement pour satisfaire une curiosité vaine et passagère.

Le peuple romain restait toujours fidèle à Pie IX. Il l'acclamait encore avec toute la fougue italienne. Il lui prodiguait même les protestations de dévouement et d'amour. Un jour, entre autres, sur la nouvelle de son départ prochain, il lui cria : « Courage ! courage ! Saint-Père. Restez avec nous » (4).

Cet attachement affiché était quoique sincère, purement platonique. Il n'était capable d'aucun sacrifice. Il ne serait nullement traduit par des actes. C'était assez pour lui de

(1) p. 143. — (2) p. 298. — (3) p. 159. — (4) p. 315.

s'affirmer en paroles. Sur ce point, Rome ne différait pas du reste de l'Italie.

Mais comme on nous rendait responsables de l'extrémité à laquelle le Pape était réduit, on cessait de plus en plus de nous être favorable. C'en était fait en peu de temps de notre ancienne popularité et du peu de sympathie que nous pouvions avoir encore parmi le peuple (1).

Bientôt, sous l'action de la propagande révolutionnaire, la population romaine faisait plus d'une tentative séditieuse. Comme nous étions là, l'ordre ne fut jamais sérieusement troublé. Notre intervention, en ces circonstances, n'en contribua pas moins à nous rendre odieux (2).

Bien plus, sous des influences multiples et diverses, le nombre des partisans de la révolution augmentait chaque jour à Rome. Les républicains devenus italiens, — et ils étaient nombreux, — ne pouvaient comprendre pourquoi nous les arrêtions en si beau chemin. Dans leur dépit, ils avaient pour nous un autre sentiment que l'amitié (3).

Enfin, la défection se produisait jusque dans les rangs de l'armée pontificale. Un jour, un soldat alla prier le premier secrétaire de notre ambassade de lui donner, ainsi qu'à une douzaine de ses camarades, les moyens de rejoindre Garibaldi. La plus grande partie des dragons du Pape ne tardait pas à se laisser gagner et à passer à l'ennemi (4).

Rome était d'ailleurs peu à peu enveloppée par les révolutionnaires. Sa situation devenait critique (5).

« Dans peu de jours, écrivait un de nos officiers, nous serons affamés, la misère sera au comble, les banqueroutes tombent comme grêle, les boutiques se ferment, c'est une désolation générale ».

« Tout cela, ajoutait-il, est notre faute; nous en avons été la cause première, il faut bien le reconnaître » (6).

C'était, en effet, la conséquence, et de notre présence à Rome, et de la proclamation et de l'application du fameux principe de la non-intervention.

Aussi la population nous rendait-elle responsables de ses malheurs et de ses intérêts en souffrance. Elle aurait voulu nous voir intervenir en faveur des révolutionnaires. « Si vous

(1) p. 336. — (2) p. 312. — (3) p. 351. — (4) p. 328, 329, 352. — (5) p. 329 — (6) p. 346.

ne chassez pas les prêtres, disait, sans vouloir reconnaître les véritables causes de la ruine publique, un marchand à un officier français, nous sommes perdus ! » Et nous étions de plus en plus loin d'avoir les symphathies du peuple (1).

Nous n'avions pas non plus celles de la noblesse.

L'aristocratie était hostile à la Révolution. Elle avait, à ce titre le droit de nous haïr (2). Grâce à notre politique, son rôle mondain, son influence sociale, son avenir, sinon son existence, étaient en cause.

Aussi se produisit-il parmi elle, dans les esprits et dans les cœurs, un changement radical à notre égard. Un officier français, revenu à Rome après une absence de quelques années, le constatait douloureusement. Il retrouvait la glace, selon son expression, où il avait laissé la flamme (3).

« Jadis, écrivait-il, nous étions des amis pour tous ; aujourd'hui tous nous ménagent, mais nul ne nous aime » (4).

Les salons, après s'être ouverts tout larges devant nos officiers et leur avoir réservé le plus cordial accueil, leur devenaient difficiles et se fermaient même à cause d'eux, sinon devant eux (5).

Une dame s'excusait de ne pas inviter à aller dans sa loge l'officier dont il était question tout-à-l'heure, « parce que, disait-elle, il s'y trouverait un de mes amis *qui n'aime PLUS l'armée française* » (6).

Les familles les plus aristocratiques ne donnaient plus signe de vie. Les Borghèse, entre autres, avaient renoncé à recevoir. Un uniforme français leur eût été odieux chez eux (7).

Et nos malheureux officiers en étaient réduits à se résigner à ne voir personne (8).

Ainsi, à Turin, l'armée française, en s'arrêtant au cours de ses triomphes, avait perdu le bénéfice de tous les services rendus à la cause italienne, et on ne nous savait aucun gré de nos victoires, ni de notre sang versé.

A Rome, au contraire, on ne nous pardonnait pas d'avoir donné, par notre intervention en Lombardie, le branle à la révolution et d'avoir vaincu à Solférino (9).

Mais, ici et là, c'était bien pour nous, au lieu de la sympathie d'autrefois, la haine.

(1) p. 352, 336. — (2) p. 349. — (3) p. 350. — (4) p. 351. — (5) p. 351. — (6) p. 351. — (7) p. 351, 352. — (8) p. 350. — (9) p. 351.

## III

Telle était, d'après le général de Bailliencourt, l'Italie à la veille et plus particulièrement au lendemain de Solférino.

Elle nous apparaissait tout autre, à travers les souvenirs des lectures de nos jeunes années. Nous la voyions, dans un mirage trompeur, ardente, généreuse, prête à tous les sacrifices, capable de tous les héroïsmes, dominée en tout par l'idée de son indépendance, heureuse de sa libération, s'abandonnant avec ivresse aux transports de la reconnaissance et acclamant avec un enthousiasme sans égal la France, son souverain et ses soldats.

Nous l'apercevons désormais, dans la réalité, froidement égoïste, esclave de ses intérêts, sans générosité, sans noblesse, attendant et exigeant tout des autres, ne voulant, — en dehors du Piémont,— rien faire par elle-même pour elle-même, oublieuse des services rendus la veille, malveillante, haineuse, menaçante envers ses libérateurs, et ne pouvant leur pardonner de ne pas risquer, pour la réalisation du rêve de son unité nationale, leur armée, leur fortune, leur territoire, leur indépendance, leur vie.

Nos troupes ne partageaient plus, à la fin de la campagne de 1859, nos illusions sur elle.

Elles n'avaient pas tardé à la reconnaître incapable de prendre les armes, même pour la conquête de son indépendance et de sa liberté (1).

Dès le lendemain de la paix de Villafranca, elles appréciaient à sa valeur la reconnaissance italienne.

Elles n'ignoraient plus dès lors qu'elles venaient de verser leur sang en faveur d'un peuple pour qui la gratitude est un vain mot.

Aussi avaient-elles accueilli sans regret l'espoir de leur retour prochain (2).

Lors de leur passage à Turin, en revenant en France, les militaires de tout grade se trouvaient singulièrement refroidis pour l'Italie. Leur sympathie pour elle, n'ayant pas rencontré de réciprocité, s'était évanouie (3).

(1) p. 46. — (2) p. 46. — (3) p. 171.

Assez de sang français leur semblait avoir rougi le sol avide de la haute Italie, sans en faire sortir la moisson méritée par un si précieux engrais (1).

Plus d'un parmi eux partageait sans doute le sentiment de profonde tristesse, l'irritation et l'écœurement du général de Bailliencourt, à la pensée de tant de nos pauvres soldats, défenseurs d'une cause étrangère, victimes du dévouement et de l'honneur, tombés glorieusement la veille pour la liberté de l'Italie... et déjà oubliés et outragés dans leur chef suprême (2).

Peut-être chacun d'eux répétait-il en son âme le cri de la duchesse de Caumont La Force, parlant des Italiens : « Les ingrats ! Je regrette chaque goutte de notre sang versé pour eux ! » (3)

Car ils se savaient eux-mêmes voués à la haine par une nation dont ils venaient d'assurer l'existence, la grandeur et la force (4).

Ils avaient, en conséquence, la certitude de ne jamais trouver d'auxilliaires dans des voisins inconstants, mobiles, égoïstes (5).

Et officiers et soldats manifestaient franchement la joie de quitter le pays classique de l'ingratitude et de rentrer en France (6).

Napoléon III lui-même, malgré la bonté naturelle de son cœur, malgré sa tendresse particulière pour l'Italie, malgré son impassibilité devant l'injure et son oubli facile de l'outrage, ne put rester indifférent devant l'ingratitude italienne et s'y montra même particulièrement sensible.

La garde nationale de Turin, après ses manifestations hostiles, voulut, dans un mouvement de résipiscence calculée, faire amende honorable et faire oublier le passé.

Elle invita donc à un banquet solennel, à l'occasion du 15 août, tous les officiers de la brigade de Bailliencourt.

Le général, dont la mémoire était tenace, ne crut devoir ni refuser ni accepter.

Le maréchal Vaillant, appelé comme chef suprême de l'armée restée en Italie, à décider la chose, n'osa, de son côté, autoriser ni une acceptation ni un refus.

L'empereur, à qui il en référa par télégramme, adressa

(1) p. 171. — (2) p. 101. 110. — (3) p. 149. — (4) p. 61. — (5) p. 61. — (6) p. 171.

immédiatement lui-même, par voie télégraphique, au général de Bailliencourt, l'ordre de refuser » (1).

Pour donner un tel ordre, en de telles circonstances, quelle ne devait pas être l'irritation de son âme, et quelle ne devait pas être, surtout ,la gravité de la déception éprouvée et de l'offense reçue !

Aussi la France me paraît-elle avoir le droit et le devoir de dire aux amis et aux partisans quand même du peuple italien parmi nous :

« Les preuves de la malveillance, de la haine, de l'hostilité de l'Italie à notre égard abondent : où sont et quels ont été, depuis la guerre de 1859,les témoignages de son dévouement, de sa bienveillance, de sa gratitude ? »

Les dispositions présentes de l'Italie à notre égard ont causé et causent encore en France une vive et douloureuse surprise.

Il fut, rappelle-t-on avec complaisance et non sans regrets, il fut un temps où elles étaient tout autres.

L'Italie, affranchie de la veille du joug de l'Autriche, nous prodiguait alors les témoignages d'une reconnaissance enthousiaste ; depuis quelques années, au contraire, elle nous réserve les manifestations, pour ainsi dire quotidiennes, d'une hostilité rancuneuse.

Y a-t-il, cependant, si loin de ses sentiments de 1859 à ceux d'aujourd'hui ?

Malgré l'apparence paradoxale de mon langage, je ne le pense pas.

Pour justifier ce jugement auprès de mes lecteurs, il me suffira, je l'espère, d'exposer sommairement l'état d'esprit de l'Italie au lendemain de Solférino.

Aussi bien un volume posthume du général de Bailliencourt, récemment publié sous le titre de « FEUILLETS MILITAIRES » (2), me fournit l'occasion et la matière de cet exposé.

F. GARILHE.

(1) p. 202, 203, 20

(2) ITALIE, 1852-1865. FEUILLETS MILITAIRES, *souvenirs, notes et correspondances* du général de Bailliencourt, un vol. in-12, Firmin-Didot, éditeur.

# PORTRAITS JAUNES

## CORÉENS, JAPONAIS, CHINOIS

---

L'excellent article paru dans le dernier numéro de la *Revue* avait pour but de donner une idée générale de ces populations de l'Extrême-Orient qui sont maintenant aux prises ; il fournissait des renseignements précieux sur les armées belligérantes et l'attitude des puissances européennes intéressées. Reste à donner une idée plus complète de cette race jaune si différente de la nôtre et avec laquelle nous aurons désormais et sérieusement à compter, si elle entre plus avant dans la voie de notre progrès et de notre civilisation. Nous voudrions la montrer à nos lecteurs telle qu'elle est et comme nous l'avons vue de nos yeux, pendant un assez long séjour là-bas, ou connue par les lettres de nos confrères ; nous voudrions, maintenant que le colosse est ébranlé sur ses vieilles bases, avant que les formes anciennes soient altérées, avant que des changements notables surviennent, fixer l'empreinte de cet étrange passé, de cette société antique et vermoulue qui a subsisté jusqu'ici, on ne sait comment. Tel est notre but à nous. Nous allons photographier ces *Jaunes* qui sont maintenant à l'ordre du jour, puisqu'on ne parle plus que de Coréens, de Japonais et de Chinois, — sans trop les connaître.

Alors que personne n'en parlait, — il y a vingt-cinq ans — le nom de Corée nous était pourtant familier, comme celui d'Annam et de Tonkin qui était tout aussi inconnu de la foule. Ce n'est pas sans charme et sans mélancolie tout à la fois que nous nous rappelons l'heureuse époque, où tout vibrant d'ardeur enthousiaste, nous nous préparions nous-même à l'apostolat parmi

les peuplades de l'Extrême-Asie. De temps à autre, pendant le cours paisible de nos études, il arrivait une nouvelle qui éclatait avec fracas sur notre têts et remuait puissamment notre cœur. Un jour ce qu'on nous apprit dépassait évidemment tout ce qu'on peut imaginer. Dans la presqu'île de Corée il y avait douze missionnaires français dont deux évêques : les Coréens venaient de massacrer les deux prélats et sept de leurs prêtres ! Et cela s'était passé légalement, devant les tribunaux du pays, à la face du ciel et de la terre. On était en 1866.

O mes belles années de jeunesse ! Comme nous illuminâmes ce jour-là ! Comme nous chantâmes tous, d'une voix mâle et vibrante, ces belles strophes composées par un de nos vétérans et mises en musique par un maître renommé (1).

O Dieu, de tes soldats la couronne et la gloire,
Dieu par qui nos martyrs ont gagné la victoire,
Daigne écouter nos vœux en ce jour solennel ;
. . . . . .
Dans ces lointains pays, prêchant ton Evangile
Ils ont écrit ton nom d'un sang indélébile.
La terre a bu ce sang ; cette terre est à toi !
. . . . . .
Quel jour que celui-là pour le missionnaire,
Quand il peut faire enfin ses adieux à la terre,
Quand le bourreau lui crie : Allons ! c'est aujourd'hui
. . . . . .

Et tout bas nous nous disions :
— Et si moi aussi, on m'envoyait en Corée !...

## I

J'avais un ami en Corée, un des trois survivants, prêtre doux et pieux, à l'âme simple et candide, qui cependant avait pendant sa fuite trouvé le moyen de dépister ses ennemis. N'avait-il pas imaginé de rouler autour de son corps, comme une ceinture, un cordon où s'enfilaient des sapèques — ce qu'on appelle en Chine une ligature, — il y en a mille ordinairement. Toutes les cinq minutes, il en laissait tomber une dizaine ; les

(1) Gounod.

satellites couraient après, — *auri sacra fames* ! — et le missionnaire fut sauvé.

Mon ami m'écrivait :

— La Corée, reléguée au fond de l'Orient, est un pays pauvre, puisque l'exploitation de ses mines, qui pourrait lui donner la richesse, est défendue. La culture du riz, du tabac et de ce qui est strictement nécessaire pour l'usage de la vie, l'occupe seulement. La Corée n'a aucune communication avec l'étranger ; toutefois, ayant été autrefois soumise par la Chine, elle y envoie, tous les ans, une ambassade, pour payer le tribut et chercher le calendrier. Tout commerce est prohibé avec l'étranger, mais les marchands qui se joignent à l'ambassade, rapportent les choses de première nécessité qu'on ne peut se procurer dans le pays, comme la soie et les aiguilles ; encore en rentrant sont-ils rigoureusement fouillés. Voilà donc une contrée fermée, où il existe même une loi qui ordonne de mettre à mort tout étranger qui pénétrera sur son territoire.

On sait que la surface du sol y est toute hérissée de hautes montagnes couvertes de sapins. Pas de routes, mais des petits sentiers qui tournent et serpentent dans les montagnes. Pas de voitures, mais tout est porté à dos d'hommes ou par les bœufs. Près de Séoul, comme près de Pékin, on pourra peut-être rencontrer quelques énormes chars, à deux roues, servant à transporter les plus lourds fardeaux.

Qu'est-ce que le Coréen ? — D'après ce qui précède on pourrait conclure que c'est un homme rude et grossier, puisqu'il vit sans contact avec les peuples civilisés. Eh bien ! non. Le Coréen en général est docile et obéissant devant l'autorité ; il est hospitalier et a l'esprit droit : ce qui l'amène facilement à comprendre et à reconnaître la vérité de la religion chrétienne ; lorsqu'il l'a embrassée, il aspire à la propager ; il a un cœur qui sait aimer et il s'attache aux missionnaires qu'il regarde comme les vrais pères de son âme.

D'un autre côté, il est prodigue ; quand il possède quelque chose, il donne sans mesure, au hasard de s'appauvrir. Quand il a reçu une offense il pardonne difficilement. Il est très avide de dignités.

Sa religion se résume presque tout entière dans le culte des ancêtres et dans le bouddhisme. Cependant il est loin d'être aussi superstitieux que le Chinois ; en général, il ajoute peu de foi

à ces offrandes de riz et de vin, sur le tombeau des ancêtres, mais c'est la religion du roi et des grands, on doit se conformer à ses prescriptions ; il faut donc faire des sacrifices.

Les obstacles à la propagation de l'Evangile sont d'abord la prohibition légale : la loi punit de mort ceux qui suivent la religion chrétienne ; en second lieu : le culte des ancêtres. Les chrétiens coréens n'ont pas pu jusqu'ici rendre à leurs proches, les derniers devoirs, d'une façon publique et solennelle, et les païens en ont conclu qu'ils n'honoraient point leurs parents après leur mort et les oubliaient aussitôt ; ils les traitent donc d'ingrats et d'hommes à qui le sentiment filial fait défaut ; ce qui est un très grand déshonneur aux yeux de tous, puisqu'on met son point d'honneur à faire beaucoup de dépenses pour célébrer la mémoire des défunts.

D'autres obstacles se rencontrent dans l'impossibilité où le chrétien est de parvenir à aucune dignité, dans la crainte des persécutions, la perte de ses biens et de sa vie (1).

Cette question de religion nous amène à dire un mot de la façon dont le missionnaire administre les chrétientés en Corée. Son district peut renfermer une soixantaine de villages disséminés sur une étendue de vingt-cinq lieues. La visite de ces localités se fait pendant l'hiver et le printemps, alors que les paysans ne sont pas trop occupés aux travaux des champs. On prend le bâton de voyage vers le commencement de novembre, pour le déposer vers le mois de mai. On serre dans un panier les ornements de messe, la boîte aux sacrements, quelques vêtements et on part accompagné d'un domestique et d'un chrétien du village où l'on se rend ; un autre porte le panier.

Quand on arrive à l'endroit désigné on n'a pour oratoire qu'une bien modeste chambre, il est vrai, mais que les chrétiens ont tapissée partout avec du papier blanc et propre, avant l'arrivée du Père ; comme autel on se sert d'une simple planche fixée au mur. On reçoit la visite de tous les chrétiens réunis et aussitôt commence l'examen sur la lettre du catéchisme ; presque tous répondent depuis l'enfant de douze ans, jusqu'au vieillard qui en a soixante. Après, on fait une courte instruction et on entend les confessions. La messe se célèbre, le lendemain de bon matin. On emploie ainsi trois ou quatre jours dans un endroit, se-

(1) Lettres du Père C., missionnaire en Corée.

lon le nombre des chrétiens, puis on se remet en route pour un autre village. Nous passons sous silence naturellement une grande partie de la besogne, comme la visite des malades éloignés ou la préparation des païens adultes qui demandent le baptême ; on conçoit combien il y a à faire, quand on sait que le missionnaire ne peut voir les chrétiens d'une même localité qu'une fois par an. Voilà le champ de l'apôtre, voilà sa culture et sa mission ; il se livre à ces travaux, laboure et récolte au moment des pluies, des glaces et des neiges (1).

Voyageant pendant plus de la moitié de l'année, quelquefois côte à côte avec les païens, passant et repassant dans leurs villes et leurs villages, s'asseyant en face d'eux dans les auberges, comment le missionnaire parvenait-il à échapper à ses ennemis ?

Ici nous allons raconter des traits de mœurs curieux et qui appartiennent uniquement à ces pays singuliers. Le prêtre européen se tirait d'affaire avec deux moyens.

Le premier consistait à révêtir un costume de deuil. Ce costume lui rendait le plus grand service, car le Coréen en deuil, devant être tout absorbé dans sa tristesse, a la tête, la figure, et les épaules emboîtées sous un énorme chapeau qui le masque parfaitement aux yeux des passants ; bien plus, lorsqu'il rencontre quelqu'un, il se cache encore la figure avec un morceau de toile attaché à deux bâtons qu'il tient à la main.

L'habit de dessus se compose d'une longue et ample redingote qui descend jusqu'aux pieds, avec des manches extrêmement larges, puis d'une longue ceinture, le tout est de toile grise ; plus le tissu est grossier, mieux cela vaut, car si la toile était de belle qualité, on s'exposerait à être hué dans la rue, parce qu'il semblerait que l'on cherche à bannir la tristesse du deuil, à l'extérieur comme à l'intérieur. Les gens en deuil ne chantent point, ne jouent point, ne touchent point aux armes et ne se marient point.

Cela faisait singulièrement le jeu des missionnaires qui cherchaient à se dissimuler dans la foule ; mais c'était un assujettissement pénible, surtout à cause du chapeau si encombrant ; aussi ceux qui possédaient un type de figure, se rapprochant plus ou moins du type coréen, portaient simplement le costume ordinaire dont nous allons donner la description :

(1) Lettres du Père C., missionnaire en Corée.

Un petit et élégant chapeau noir qui n'entre pas dans la tête, mais se pose seulement sur les cheveux relevés et noués au sommet ; tout le monde de Corée garde les cheveux longs, les hommes comme les femmes, et il n'y a que les bonzes qui se rasent la tête. — Un grand habit blanc qui descend au-dessous des genoux et qui est ouvert sur les côtés, portant deux bandes superposées descendant devant et une derrière, avec les manches très larges ; un pantalon blanc très ample, des guêtres de toile blanche qui se serrent au-dessus des genoux ; des bas blancs en toile, enfin des souliers de paille, de chanvre ou de papier : le papier Coréen est très fort ; roulé sur ficelle, il rend le même service que les cordes de chanvre.

Le second moyen à l'aide duquel on pouvait conserver l'incognito devant les Coréens, c'était l'anoblissement. Pour cela il n'était nullement besoin de titre. En Corée une foule de gens de la bourgeoisie se donnent le ton et les airs de la noblesse et passent pour nobles : le missionnaire en s'efforçant de suivre les règles de la gravité dans son extérieur et sa démarche pouvait passer pour un noble. Cela était pour lui d'une importance considérable, car la noblesse en Corée jouit d'un grand ascendant, et il pouvait de la sorte se mettre à l'abri des questions importunes des passants, la plupart gens du commun qui n'oseraient jamais s'adresser à un noble comme à un de leurs pareils et gardent même en sa présence une grande retenue.

Lecteurs, vous venez de prendre une silhouette de Coréen en même temps que vous avez appris quelque chose de la vie apostolique ; or ni cette vie, ni ces portraits ne diffèrent sensiblement de ceux que nous pourrions trouver dans la Chine proprement dite. Il n'y a ici qu'un peu plus de liberté pour l'Européen et peut-être moins de simplicité chez les Chinois.

Les choses ont changé en Corée depuis quelque dix ans. Ce pays n'a pas subi le contact et le voisinage de la Russie impunément. Cette puissance lui a imposé un ministre en résidence à Séoul, les autres puissances ont envoyé des consuls et puis les Japonais sont venus...

Le temps n'est plus où le missionnaire était obligé de se cacher pendant des mois au fond d'une misérable barque, croisant au large, au milieu des froides brumes d'hiver, pour tromper la surveillance active des féroces douaniers. Le temps n'est plus où l'on saisissait brutalement deux évêques et presque tous

leurs prêtres pour leur trancher la tête après leur avoir fait subir l'épouvantable supplice de la fracture des os. Le temps n'est plus où on laissait nos marins vengeurs venir s'installer dans une pagode, puis où on les fusillait traîtreusement par des ouvertures dissimulées dans la muraille creuse. La Corée solitaire et farouche, séparée violemment de sa suzeraine, la Chine, un peu moins sauvage, n'est plus pour ainsi dire qu'une *quantité négligeable.* Mais elle aussi a et conservera d'impérissables souvenirs parmi lesquels les plus grands sont ceux qui s'auréolent de la gloire du martyre chrétien, car ses enfants sont tombés au champ d'honneur à côté des Pères de son âme, venus d'Europe, venus de France. Nous nous rappellerons toujours qu'abordant aux rivages du céleste Empire, nous fûmes accueillis par l'évêque de Corée (1), un des survivants, lui aussi, de l'affreux massacre et qu'il nous dit un soir :

« Demain celui qui vous servira la messe est un Coréen exilé comme moi ; comme moi il a vu les *grands jours* ; comme moi, il a été témoin de Jésus-Christ ; il est fils et frère de ceux qui sont morts en versant leur sang ! »

Ah ! comme j'eusse compris que cet homme, ce servant de messe au rude visage mongol, que j'abordais le lendemain, franchît les degrés de l'autel, s'approchât plus près et prit ma place de prêtre près du tabernacle !

## II

J'ai dit : « les Japonais sont venus »...et ils ont tout changé en Corée. On n'attend pas de moi une description du Japon ; je ne parlerai des Japonais que pour les pourtraicturer *au moral* ; bien qu'ayant adopté presque tout de nous, ils sont de race jaune et en ont certes conservé le caractère que je définirai par quelques traits.

Donc, il ne s'agit plus de laques, d'ivoires et de porcelaines. Ces panneaux revêtus de paysages bizarres se détachant sur fond d'or mat, ces broderies de Kioto, ces bronzes à cire perdue, ces céramiques, ces *kakemono*, ces aquarelles, ces gouaches, ces dessins compliqués, ces incrustations précieuses, ces éventails,

(1) Monseigneur Ridel.

ces *netskés*, ces *foukousas*, ces émaux, ces statuettes, ces boîtes ces carrés de soie, ces étagères à tablettes et à tiroirs qui rappellent l'architecture des temples de Kioto, ces sabres avec lesquels les Samouraï s'ouvraient le ventre, ces masques grimaçants, ces services d'Imali, plus minces que les Sèvres, où les lis, les bégonias et les rosiers s'entrelacent sur des surfaces laiteuses et diaphanes, c sərobes àramages et ces ceintures à nœuds énormes et bouffants, ces *kansashi*, ces épingles à cheveux fantastiques ; tout cela existe encore, il est vrai, mais est connu, archi connu et peut-être fourni à l'instant par les Bing ou les Cernuschi qui accumulent les dépouilles et les trésors de l'Extrême Orient.

Quant aux Japonais, leur type nous est familier : une taille exiguë, une pâleur *jaune*, une figure imberbe, des pommettes saillantes, un nez petit, des yeux entr'ouverts et tirés aux coins. Où est le temps des splendides costumes de cour, des habits de soie empesés, à forme de ballons, des chignons épais aux cheveux tirés et aplatis sur le devant, des attirails guerriers et des doubles sabres, — insigne de noblesse — ? Tout à l'européenne! Les jaunes en redingote et en chapeau de soie sont du meilleur. monde et d'une politesse exquise ; les officiers de terre et de mer ne diffèrent en rien de leurs collègues de France o d'Allemagne, si ce n'est peut-être par leur extrême réserve, leurs manières froides et compassées, leur voix lente, douce et un peu traînante.

Ces jaunes ont une école centrale, une école de droit, une école militaire, une école de médecine. Je me souviens de mon ahurissement, quand en 1876, — il y a longtemps comme on le voit, — un de mes amis, aujourd'hui officier supérieur et chargé de la défense cuirassée de nos forteresses, se présenta devant moi en me disant :

— Je viens vous faire mes adieux, je pars...

— Et où cela ?

— Loin, très loin, au Japon.

— Mais en quelle qualité, s'il vous plaît ?

Il était lieutenant du génie.

— Je suis détaché par le ministère de la guerre et nommé professeur de géodésie à l'Ecole militaire de Tokio.

Professeur de géodésie au Japon ! Cela supposait que les Japonais étudiaient les sciences exactes ; et c'était la vérité. On

leur a concédé ce goût-là, mais on les a défiés de prendre le goût des lettres, l'intelligence de l'histoire, le sentiment du beau, tout ce qui est notre apanage à nous autres. Allons donc ! ce serait mal les connaître, car ils ont la plus belle histoire nationale, d'immenses bibliothèques et des monuments religieux qui contiennent des merveilles d'art (1).

Malgré tout ils sont restés des civilisés à part, parce qu'ils ont une tête organisée autrement que la nôtre. On va en avoir la preuve.

La méthode d'évangélisation du Japon ne ressemble pas à celle qu'on emploie en Corée. Quand les édits étaient toujours affichés, — il n'y a pas longtemps encore, — et en voie d'exécution pour empêcher les conversions, il était impossible aux missionnaires de prêcher comme ils le désiraient. Ils se disaient pourtant que si pendant cette période d'impuissance forcée, l'on pouvait préparer l'avenir et se ménager des auxiliaires pour le jour de la liberté, on n'aurait pas perdu son temps. Guidés par cette sage prévoyance, ils ont pensé à préparer des *catéchistes* et ils s'y sont surtout essayés à Tokio, — la capitale, — où la population nombreuse et mêlée pouvait offrir des ressources à cet égard.

Il y avait, en effet, à la capitale, nombre de jeunes gens venus pour y faire leurs études ou apprendre une profession quelconque.

Quand, une fois, les missionnaires ont été un peu connus, comme professeurs de français, les *vocations* ont commencé et ils ont fait un choix de jeunes gens de bonne famille qui offraient comme capacité et dispositions ce que demandait la dignité de catéchiste. Ces jeunes gens ne pouvant étudier facilement au dehors en bien des circonstances, les missionnaires les ont mis à l'abri de toute gêne et de toute indiscrétion, en les recevant chez eux, et le catéchuménat a ainsi commencé à se recruter.

Les catéchumènes se livraient exclusivement à l'étude de la religion ; on leur donnait pour cela les livres imprimés par la lithographie de Yokohama, puis quand ils étaient en bonne voie, on leur faisait étudier les livres chinois qui traitent de la religion et sont fort bien faits ; chaque jour ils assistaient à des catéchismes et à des instructions. Ceux qui étaient baptisés

(1) Voir *Japonneries d'Automne* par P. Loti, etc. et .

commençaient à instruire les plus jeunes et les plus nouveaux.

Pendant ce temps d'autres Japonais vieux et jeunes demandaient à apprendre la religion ; plusieurs anciens élèves venaient au moins une fois par semaine ; on voyait des vieillards à cheveux blancs n'ayant rien compris aux Bibles protestantes qui s'adressaient à la mission catholique pour avoir une solution claire et définitive de leurs difficultés. Les jeunes gens, eux, étaient obligés d'apprendre la lettre du catéchisme intégralement, sans quoi les idées païennes eussent pu quelquefois déteindre sur la doctrine, — *la noble doctrine*, comme on dit là-bas : *On ochiyé*, — et une fois lancé dans l'àpeu-près, où irait-on ?

Il faudrait voir au Japon les catéchumènes de 18 à 22 ans, à genoux sur les nattes blanches, en demi-cercle et se faisant le *mon-do* (demandes et réponses) ! Ce qu'il y a de plus frappant dans le style religieux, c'est l'emploi surabondant des termes honorifiques, quand on parle de Dieu et des choses saintes, et le langage si plein d'humilité dans les rapports de l'homme avec la religion.

En parlant de l'institution de la sainte Eucharistie, par exemple, on dirait en français :

— Quand Jésus-Christ institua-il ce sacrement ?

Le catéchisme japonais demande :

— Quand notre noble Seigneur, Son Excellence J.-C. daigna-t-il donner à ses inférieurs, en l'établissant, la sainte Eucharistie ?

Et l'on répond :

— La veille du jour où il daigna accomplir le *go-chi-kyo* (son noble trépas).

Ce mot de *noble trépas* ne s'emploie qu'en parlant du mikado, ou de l'empereur.

Il y a de même une foule de termes honorables et réservés qui donnent au langage un cachet spécial et incisif, à côté duquel les langues européennes sont d'un sans-gêne inouï dont le contraste est saisissant.

Nous avons parlé tout à l'heure des dangers de l'à-peu-près ; une anecdote assez caractéristique arrivée à un jeune missionnaire les montrera mieux encore.

Le Japonais n'affirme rien et répond toujours d'une manière conditionnelle ou dubitative. Les mots les plus répétés sont

ceux qui traduisent le *forte*, *fortasse*, *forsitan* de Lhomond. Demandez par exemple à un servant de messe s'il y a encore de la cire, des hosties pour la communion, etc., il vient d'arranger tout et pourrait vous répondre *affirmativement*, dix fois pour une : il vous dira invariablement :

— Il y en aura sans doute ! *Okata-go-z-arimachôo !*

Dans le principe, les étrangers ou les missionnaires ne sont pas faits à ce langage timoré, et ils insistent pour avoir un oui ou un non. Si c'est « *oui* », ce sera toujours « *peut-être* », et on finit par interroger au futur pour la chose du monde la plus actuelle.

Ceci posé, on n'a pas idée de l'attention qu'il faut donner à l'explication de la doctrine et de la réforme à faire subir à l'usage, quand on traite des articles de foi. Demandez, je suppose :

— La deuxième personne de la Trinité, le Fils, est-il Dieu?

On vous répondra :

— Ça peut bien être ainsi.

— Le Saint-Esprit est-il aussi grand que le Père et le Fils?

— C'est probable que la chose sera ainsi ! etc., etc.

Telles sont les réponses que vous obtiendrez infailliblement. Ah ! si Renan avait connu ce genre japonais, il eût encore moins étudié l'hébreu, et il eût composé ses fameux livres en style de l'Empire du Nippon !

Un jour donc qu'un missionnaire de 27 ans faisait le catéchisme à un vieillard des environs de Nagasaki, il écartait tout *okata* et autre forme semblable, afin d'affirmer nettement et carrément les dogmes immuables de notre religion. Le vieux, japonais renforcé et par conséquent poli, ne dit d'abord rien ; mais quand le Père voulut lui faire rendre compte de sa foi et faire disparaître le malencontreux *futur contingent* « C'est probable, sans doute en sera-t-il ainsi, » il s'attira cette première réponse :

— Son Excellence le Père est sans doute très savant ; cependant, depuis hier, je m'étonne de son langage téméraire et je le trouve encore *bien jeune*, pour *affirmer* de la sorte » .

Je vous laisse à penser l'ébahissement du pauvre missionnaire, — qui de fait n'avait à cette époque qu'une moustache d'adolescent, — et les précautions oratoires qu'il dut employer

pour ne pas effaroucher davantage son élève, tout en ne cédant pas un pouce de terrain (1).

Voilà les bizarreries de cette langue jaune ; il y en a bien d'autres. Celles des accents de province, par exemple, les *namaji* qui vous gâtent l'oreille d'une manière incroyable, Ainsi le même son se pronce *Chenn* à Nagasaki, *Henn* au centre, *Senn* à Tokio. Ceci n'est rien encore, mais quand on arrive à transformer les mots d'une manière fondamentale, c'est à dérouter complètement ; le mot *yourouchi*, permission, absolution, se prononce dans la banlieue de la capitale *dzeu-rou-dzeu* ou *dze-rou-dzi ;* le son *tchi* devient *tse* ou n'importe quoi qui vous démonte au premier chef.

Passe pour les bizarreries de langue qu'on rencontre un peu partout; mais les Japonais ont des bizarreries de caractère (2) qui s'appelleraient *chinoiseries* sur le continent, et c'est cela qu'il leur faut modifier s'ils désirent vraiment entrer dans la grande et large voie de la civilisation ; — ce qu'ils ont commencé à faire d'ailleurs.

Ainsi on arrêtera un chrétien ; après examen, le juge d'instruction ne le trouvera pas coupable et on le relâchera, mais après lui avoir administré soixante-dix coups de bâton !

Ainsi des Européens désirent louer une maison. On trouve bien des maisons à vendre, mais les traités ne permettent point aux étrangers d'acheter d'un Japonais un fonds de terre quelconque, et d'ailleurs les résidences sont à des prix impossibles.

On cherche, on visite et on finit par s'arrêter à une petite pagode avec ses dépendances. — Qu'on ne s'étonne pas : aujourd'hui le gouvernement conseille à beaucoup de bonzes de retourner dans le monde, *ad sœcularia vota*, et les temples qui ne sont point dédiés aux *Kamis* (ancêtres divins du mikado) ne comptent que pour peu de chose.

L'affaire est à peu près arrangée avec l'*ocho san* (le chef de la boutique) ; il doit déménager ses statues et ses *poussahs* dans très peu de temps ; le bonze même est pressant, pressé qu'il est de toucher ses piastres. Alors les Européens font demander par leur ministre à eux l'autorisation de s'établir en dehors des

(1) Lettres de Monseigneur Midon, évêque d'Osaka.

(2) C'était au moins ce qui existait il y a peu d'années ; mais au Japon les événements vont vite et les changements de même.

limites ordinaires, pour fonder une école, — il n'est nullement question de religion ici, — on répond :

— Comment donc ! mais très volontiers ; que ces Messieurs indiquent seulement l'endroit qu'ils veulent louer et nous délivrons l'autorisation.

Rien de mieux, mais pendant que le *gouai-mou-cho* (Affaires étrangères), donnait de l'eau bénite de cour, il donnait aussi le mot à son collègue des cultes, le *kiyo-bou-cho*, puisqu'il s'agissait d'une pagode à louer, et aux cultes on enjoignait au bonze d'avoir à rester chez lui. Du jour au lendemain l'*ocho-san* était devenu méconnaissable, il avait peur.

Adressez-vous alors au ministre des cultes pour lui dire qu'en fin de compte telle ou telle pagode s'est bien transformée en écoles il vous dira :

— Mais, cher Monsieur, moi je ne demande pas mieux ; seulement c'est le *gouai-mou-cho* qui doit vous donner le permis de résidence.

Allez aux Affaires étrangères :

— Votre autorisation ! Rien de si simple : tenez ! le parchemin est là tout prêt ; un mot du *kiyo-bou-cho* et nous signons :

Pendant ce temps un autre loue la pagode. Japonneries administratives !

Malgré des obstacles pareils le christianisme s'implante de nouveau sur cette terre où il a fleuri autrefois, et où il y a tant de vieux souvenirs.

En l'année 1605 on y comptait dix-huit-cent mille chrétiens; l'évêque Serqueyra, en faisant sa visite pastorale, trouva dans un canton éloigné un vieillard qui l'aborda avec une joie inconcevable et lui dit :

— Mon père étant au lit de la mort m'appela et m'ayant donné sa bénédiction me montra un chapelet avec un petit vase où il y avait de l'eau bénite, en me disant que je gardasse bien l'un et l'autre comme la plus précieuse portion de l'héritage qu'il me laissait. Il ajouta qu'il les tenait d'un saint homme qu'on nommait le père François (1), lequel étant venu d'un pays fort éloigné, pour apprendre aux Japonais le chemin du ciel, avait logé chez lui, l'avait baptisé et lui avait laissé ce chapelet

(1) Saint François Xavier.

et cette eau, comme un remède souverain contre toutes les maladies. Et j'ai vu peu de malades, dit encore ce vieillard, que je n'ai guéris en leur appliquant mon chapelet et en versant sur eux un peu d'eau bénite (1).

Mgr Petitjean racontait qu'il avait vu venir un jour à lui à Yokohama des hommes habitant des îles les plus reculées. S'adressant à lui :

— Croyez-vous, lui dirent-ils, en la Vierge qui a eu un Fils qui était Dieu ?

— Oui.

— Eh bien, nos pères y croyaient, nous aussi, et nous vous cherchions.

Mgr Midon nous a raconté à nous-même qu'il avait reçu plusieurs jeunes gens d'une province éloignée que lui envoyait un officier païen de ses amis ; les jeunes gens lui apportèrent entre autres objets un portrait de Pape, coiffé de la grande calotte rouge bordée d'hermine, appelée *clémentine* et dont se coiffaient jadis fréquemment les souverains pontifes.

O Japon ! pays généreux et bon, pays aussi des martyrs, île des saints, terre du miracle, je ne puis pas penser que Dieu n'ait des desseins particuliers sur toi. Tes enfants tués dans la pourpre sanglante prient pour leur patrie, et ceux qui sont morts en croix, au sommet de la colline de Nagasaki et ont prêché au peuple, les bras étendus sur le bois du supplice, ceux qui chantaient le cantique de Zacharie, les enfants qui criaient : *Laudate pueri Dominum*, t'attirent invinciblement, t'attirent comme le Christ crucifié a attiré à lui le monde (2) !

## III

Les Japonais, passant par la Corée, ont maintenant en face d'eux les Chinois. Qu'est-ce que les Chinois ?

C'est le peuple roi, la nation mère. Je n'en donnerai qu'une raison : la langue, la langue écrite. On l'a déjà vu par les notes ;

(1) Rohrbacher : *Histoire universelle de l'Eglise*, d'après Charlevoix ; *Histoire du Japon*.

(2) C'est pourtant sur la même colline que M. Loti a osé placer les épisodes principaux de son livre *Madame Chrysanthème*. Il n'a *pas senti* la grandeur de ces lieux ; il n'y a rencontré que de petites gens.

si un Japonais veut étudier les livres de religion, ou tout autre livre, il prend un volume écrit en caractères chinois, qu'il prononce autrement, il est vrai, mais qu'il comprend ; de même un Coréen, de même un Thibétain, un Mandchou, un Annamite. Par sa langue écrite, par ses caractères, par ses livres, le Chinois règne incontestablement sur l'Extrême-Orient, c'est-à-dire sur la plus grande partie de l'Asie, comme aussi son type s'y retrouve partout.

Et si l'histoire des autres peuples est ancienne, si elle est pleine de faits, l'histoire de la Chine se perd dans la nuit des temps et touche aux époques patriarcales et au déluge. Oui, la Chine est la nation mère, *caput et mater*.

Présentement on peut dire que ce pays est une vaste agglomération qui se chiffre par centaines de millions d'hommes — quatre cent cinquante millions, — lesquels se divisent en deux classes : laboureurs et commerçants. Parcourez cette immense étendue de territoire qui comprend environ cinq cents ou cinq cent-cinquante lieues du nord au sud ou de l'est à l'ouest ; suivez les rivages de ces deux fleuves gigantesques et presque parallèles, le *Yang-tse-Kiang*, fleuve *fils de la mer*, qui a sept lieues à son embouchure, et le *Hoang-ho* ou fleuve Jaune ; vous trouvez partout des campagnes cultivées, des rizières s'étageant jusqu'au sommet des collines, des barques montées par des centaines de matelots encombrant les rivières et les moindres *arroyos*. Au bord de l'eau une population grouillante, affairée, travailleuse, qui donne l'impression d'une énorme fourmilière dont on n'aperçoit pas les limites, et dans les villes fort rapprochées, où les habitants se comptent par centaines de mille, même spectacle, même mouvement, même labeur incessant, même lutte pour l'existence, *struggle for life*.

De sorte que l'étranger, le missionnaire, qui à première vue a haussé les épaules et souri, saisi qu'il était par certains côtés enfantins et tels procédés primitifs qu'il n'est guère accoutumé à voir dans son pays natal, se sent pris d'un puissant intérêt mélangé d'un involontaire respect pour ce qu'il voit : l'effort de tout un peuple, le travail universel ; et il se dit encore que ce peuple serait le premier du monde s'il était bien dirigé et même qu'il deviendrait alors gênant, alarmant, redoutable.

C'est qu'en vérité il est mal dirigé. Pliant le dos devant le despotisme et les exactions de ses mandarins, il laisse faire et

marche au jour le jour sans souci du lendemain, vivant la plupart du temps dans une profonde indifférence religieuse et politique.

Quelle est la raison de cette indifférence ?

C'est, je crois d'abord, son éloignement de tout, qui l'empêche d'établir des points de comparaison. Privés de voies de communication rapides, il y a des millions de Chinois de l'ouest au nord qui ne connaissent que de nom l'Europe et ses inventions merveilleuses. De plus, un des traits distinctifs du caractère chinois, c'est une vénération profonde et en quelque sorte religieuse pour les choses anciennes et les vieilles institutions.

Garder le passé intact, ne pas s'écarter des rites établis par les ancêtres est la grande préoccupation du Chinois qui, puissant par le nombre, s'il a été vaincu parfois, a su absorber en lui la race conquérante et lui imposer sa civilisation, ses mœurs et sa langue. Dans ces conditions comment ce peuple accepterait-il un bouleversement aussi complet que celui qu'amènerait l'établissement d'un réseau ferré ? Renverser ses pagodes, ses tombeaux et les arcs de triomphes élevés à la mémoire des veuves restées fidèles à leurs maris défunts, quelle chose inouïe ! détruire les *fong chouy*, les génies du Vent et de l'Eau, quel crime abominable !

On verra donc longtemps encore la Chine réfractaire à toute impulsion directe venue d'Europe et s'il y a une infiltration des idées européennes, vulgarisées dans les ports libres et les *concessions* et apportées quelquefois au cœur de l'empire, si la Chine commence à s'assimiler à nous et à comprendre, ah ! prenons garde ! Ce peuple, qui a besoin de débouchés, qui se répand en colonies très denses, en Cochinchine, à Siam, à Singapour, en Australie, à San-Francisco, est dans le cas de profiter le premier et largement du nouveau chemin de fer transsibérien pour venir nous visiter en bataillons serrés et camper sous nos murailles étonnées à leur tour.

Qui sait ? Malgré l'immobilité de ses idées, cette Chine a toujours été la terre classique des révolutions, et ses annales, comme dit le P. Huc (1), ne sont que le récit d'une longue suite de commotions populaires et de bouleversements politiques. Dans une période de douze cent vingt-quatre ans, depuis l'an 420, date de l'entrée des Francs dans les Gaules, jusqu'en 1644,

(1) *L'Empire chinois*.

où Louis XIV monta sur le trône de France et où les Tartares sont arrivés à Pékin, la Chine a eu quinze changements de dynasties et quinze effroyables guerres civiles.

Au milieu de ce peuple sceptique et cupide il existe un germe puissant et vivace que le gouvernement n'a jamais pu extirper : il est dans l'empire des sociétés secrètes dont les affiliés voient avec impatience la domination mandchoue et nourrissent le projet d'un renversement de dynastie, pour arriver à un gouvernement national, c'est-à-dire vraiment chinois (1).

Ces mécontents sont prêts pour la lutte et déterminés à appuyer toute révolte de quelque part qu'en vienne le signal, même s'il vient de l'étranger et je m'imagine que la défaite de Pin-Yang comme le désastre naval qui l'a suivie pourront avoir un grand retentissement en Chine. Nous allons bien voir si les efforts combinés du vice-roi Ly-Hong-Chang et du prince Kong parviendront à arrêter la marche triomphale du maréchal japonais Yamagata, sinon la dynastie Tartare a probablement vécu.

L'infériorité des Chinois dans la guerre actuelle ne nous surprend nullement ; s'ils peuvent, à un moment donné, être des révoltés et des conspirateurs, ils ne sont pas soldats. Sans doute dans les villes importantes de chaque province on voit une garnison de soldats mandchous, commandés par un grand mandarin militaire de cette nation *kiang-kiun ;* sans doute l'almanach officiel donne pour l'armée un total de un million et deux cent ou trois cent mille hommes avec trente ou trente-cinq mille marins ; pourtant j'ai parcouru le Céleste-Empire sans voir presque aucun spectacle militaire. Il y a les fameux trente mille braves du Pé-tché-ly, la cavalerie tartare et l'artillerie de la garde, la flotte cuirassée. Où sont-ils tous maintenant ?

Quant au reste, à la tourbe des milices, je ne puis m'empêcher de penser à ce que nous en raconte le P. Huc, dans un désopilant chapitre de son inimitable livre (2). Il décrit une revue à laquelle il assista et dont ses deux domestiques faisaient partie active.

« Le jour fixé étant venu, dit-il, nos deux vétérans déjeunèrent solidement et vidèrent un large vase de vin chaud pour se

(1) L'*Empire chinois*. Voir aussi *Associations de la Chine*, par le P. Leboucq.

(2) L'*Empire chinois*.

donner force et courage ; après quoi ils endossèrent une tunique noire à bordures rouges, qui portait par devant et par derrière un écusson en toile blanche sur lequel était dessiné en grand le caractère *ping*, qui veut dire soldat. La précaution n'était pas inutile, car notre catéchiste, avec sa petite figure blême, son corps fluet et rétréci, et ses yeux larmoyants, toujours modestement baissés, n'avait certainement pas la tournure bien guerrière... »

Nous arrivons à la revue proprement dite :

« Les guerriers étaient accoutrés de toutes les façons... Leurs armes, qui se dispensaient de reluire aux rayons du soleil, étaient d'une grande variété ; il y avait des fusils, des arcs, des piques, des sabres, des tridents et des sciés au bout d'un long manche, des boucliers en rotin et des couleuvrines en fer, ayant pour affût les épaules de deux individus.

« Au milieu de cette bigarrure nous remarquâmes pourtant une certaine uniformité : tout le monde avait une pipe et un éventail ; le parapluie n'était pas sans doute de tenue, car ceux qui en portaient un sous le bras étaient en minorité. A une des extrémités du camp, on avait élevé sur une éminence une estrade en planches, abritée par un immense parasol rouge et ornée de drapeaux et de quelques grosses lanternes dont on n'avait nul besoin pour y voir, attendu que le soleil était tout resplendissant ; elles avaient peut-être un sens allégorique et signifiaient probablement que les miliciens étaient en présence de juges éclairés. A un angle était un domestique tenant à la main une mèche fumante, non pas pour mettre le feu aux canons, mais pour allumer les pipes.

« Le moment de commencer était arrivé, on fit partir une petite couleuvrine, pendant que les juges sur l'estrade se protégeaient les oreilles avec les deux mains pour ne pas être assourdis par cette effroyable détonation. Les tam-tam résonnèrent avec furie, les soldats coururent pêle-mêle, et la mêlée, chose à laquelle on réussit le mieux, ne se fit pas attendre. Il est impossible d'imaginer rien de plus comique que les évolutions des soldats chinois ; ils avancent, reculent, sautent, pirouettent, font de gambades, s'accroupissent derrière leur bouclier, se relèvent tout à coup, distribuent des coups à droite et à gauche et se sauvent à toutes jambes en criant : « Victoire ! Victoire ! »

« Après cette grande bataille, on fit manœuvrer des compa-

gnies d'élite dont l'habileté consiste à faire des cabrioles ou à se tenir longtemps en équilibre sur une jambe, à la façon des pénitents hindous. Le tir des petites couleuvrines fut ce qu'il y eut de plus divertissant. On ne saurait s'imaginer rien de plus pittoresque que la figure de ces malheureux quand on mettait le feu à la machine portée solennellement sur leurs épaules ; ils tenaient à montrer de la sérénité et de la grandeur d'âme ; mais la position était si critique et les muscles de leurs faces prenaient des formes tellement inusitées, qu'il en résultait des grimaces étonnantes. Le gouvernement impérial, dans sa paternelle sollicitude à l'égard de ces infortunés porte-couleuvrines, a prescrit qu'on leur tamponnerait soigneusement les oreilles avec du coton..... Nous retournâmes après à notre résidence où nous vîmes bientôt revenir nos deux héros, couverts de poussière, de gloire et de sueur..... »

Le missionnaire cependant ne pense pas que les Chinois soient radicalement incapables de faire de bons soldats. Ils sont susceptibles de dévouement et de courage ; parfois on les a vus soutenir des sièges qui rappelaient la défense de Saragosse, et, comme les Russes à Moscou, ravager leurs villages et leurs cités et faire autour d'eux un immense désert pour affamer l'ennemi. Les Chinois, en effet, sont intelligents, ingénieux, d'un esprit prompt et souple ; ils sont de plus actifs, persévérants, soumis, obéissants, respectueux envers l'autorité, durs à la fatigue.

Ce qui manque à la Chine, c'est un homme de génie et des auxiliaires de talent. Que va-t-il arriver à la suite des événements actuels ? Nous ne pouvons le dire, mais il nous plait d'évoquer l'avenir et d'entrevoir une époque où, dans ces pays de race jaune, c'en sera fait de la barbarie, de la duplicité et de la cruauté ; où la tolérance religieuse aura provoqué d'innombrables conversions et où vainqueurs et vaincus, réunis dans la communauté d'une même foi, vivront dans la paix féconde et chanteront dans de curieuses cathédrales les louanges du Dieu d'amour qui a choisi leur Asie pour y vivre et y mourir en leur apportant le salut.

*Un ancien missionnaire.*

LE

# BIENHEUREUX PAPE URBAIN V

*(Suite et fin)*

---

## XV

Le souverain Pontife, qui se défiait de l'enthousiasme des Italiens et des Romains à son approche, voulut avoir des forces suffisantes autour de lui pour prévenir toute émeute populaire. Vingt cinq galères fournies par les grandes cités italiennes entouraient la splendide nef pontificale. La flotte était mouillée dans le port de Marseille en face de Saint-Victor, attendant un vent favorable. Enfin le 19 mai elle mit à la voile. Les couleurs du Pape, de Gênes, de Pise, de Florence, de Venise flottaient autour des mâts (1) ; les mariniers poussaient des cris de joie et saluaient Urbain V, qui s'avançait sur le rivage au milieu d'une foule immense. Le vicaire du Christ entre enfin dans sa galère, et jette un dernier regard sur l'abbaye de Saint-Victor et sur la France, toutes les deux si chères à son cœur. Il répand une dernière bénédiction sur le peuple, qui couvrait le rivage et se prosternait ; le vent enfle les voiles, les galères lèvent l'ancre et la flotte italienne emporte vers la haute mer le pape et la cour romaine. On dit que plusieurs des cardinaux français ne purent à ce moment retenir leurs larmes. Ils poussèrent des soupirs et dirent en murmurant contre le pape : « O mauvais pontife !

(1) Gênes en fournit quatre, Florence quatre ; la reine Jeanne et la Provence cinq, Pise trois, le cardinal Albornos quatre, et Venise la nef pontificale.

O père impie et cruel, où menez-vous vos malheureux enfants ? »

Urbain V eut pitié d'eux et ne parut pas entendre leurs murmures. Pour ménager leurs forces, il s'arrêta à Toulon, Villefranche, Albenga et Gênes. Il traversa cette grande ville à cheval portant la chappe et la mitre pendant que le doge Gabriel Adorno et le Podestat de Pistoie tenaient les rênes de sa monture. En retour de ces honneurs le pape réconcilia les Gênois avec Barnabo Visconti, duc de Milan. Le lendemain de l'Ascension le successeur de saint Pierre reprit la mer et toucha à Porto-Venere et à Pise où il fut rejoint par son frère, le cardinal Anglic. Là, voyant une cavalerie nombreuse venue pour l'honorer, il craignit quelques embûches et repartit durant la nuit pour Piombino et Sienne qui lui firent une splendide réception. De là il se rendit, toujours par mer, à Corneto où le cardinal Albornos, quoique malade, et les députés de Rome et de presque toute l'Italie vinrent le recevoir comme l'envoyé du ciel. C'est là qu'Urbain V accueillit avec une bonté paternelle le B. Colombini, fondateur des Jésuates, et promit d'approuver leur règle :

Viterbe fit un accueil non moins enthousiaste au Vicaire du Christ. Au premier rang des prélats paraissait le grand Cardinal Gilles Albornos, brisé par le poids des années et par la maladie, mais au comble du bonheur de voir le pape rendu à l'Italie et à Rome. Il recevait en ce moment la douce récompense de ses longs travaux et de son admirable dévouement pour la cause pontificale et la joie de son cœur semblait lui avoir rendu, pour un moment, la santé quand il vit le successeur des apôtres entrer dans la cité de Viterbe aux cris de l'Hosannah.

Du fond de sa retraite, Pétrarque répondit à ces cris d'allégresse, et exprima en ces termes son bonheur et celui de l'Italie toute entière : « Heureux le jour qui vous a vu naître ; car maintenant vous êtes vraiment le pontife romain ; vous êtes vraiment Urbain ; vous êtes le successeur de saint Pierre et le Vicaire de Jésus-Christ. Vous l'étiez auparavant, je le reconnais, par votre pouvoir, votre dignité, votre sublime charge, et maintenant vous l'êtes, ce qui vaut mieux, par votre volonté, votre piété, et vos actes... »

C'est dans la puissante forteresse de Viterbe, superbement décorée et meublée par le cardinal Albornos, qu'Urbain V attendit l'arrivée en Italie de l'empereur Charles IV qui devait lui

ouvrir les portes de Rome et contenir, s'il le fallait, les mécontents. Cette rare prudence de notre pontife, remarquons-le, lui permit, durant tout son règne, d'éviter pour l'Église romaine la moindre humiliation, tant en Europe, où tous le vénéraient, qu'en Orient, où il continuait à soutenir la croisade contre les Turcs.

Il reçut dans ce moment même de son retour triomphal en Italie de bonnes nouvelles des corps d'armées qui combattaient toujours les infidèles. C'est à cette époque que le comte de Savoie s'empara de la ville de Gallipoli, qui commandait les Dardanelles, et, par ce fait d'armes, retarda d'un siècle la prise de Constantinople. Pendant ce temps le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, combattit heureusement le sultan Amurat, détruisit la ville de Tripoli, occupée par les Turcs, et vint au secours des Arméniens catholiques. Une autre victoire mit en joie le pape et toute la cour romaine ; ce fut la défaite complète par le cardinal Albornos du bâtard de Barnabo Visconti, le jeune Ambrogiollo, et par suite l'anéantissement des routiers qui sous sa conduite avaient essayé tout dernièrement de s'emparer du royaume de Naples. Ce nouveau triomphe du vaillant cardinal mit en fureur ses ennemis, qui le desservirent auprès du pape en l'accusant de dilapidation. Un moment le pape les écouta et, quand le cardinal vint lui remettre les rênes du gouvernement, il lui demanda les comptes de son administration. « Alors Albornos s'indigne, dit son dernier historien, qu'on l'oblige à rendre compte de l'or qu'il a dépensé dans une guerre aussi longue que glorieuse et dont il a tout seul porté le poids. Il fait amener devant le palais du pape un chariot où étaient les serrures et les clefs des villes et des châteaux-forts qu'il avait pris ; les montrant du doigt au pontife et avec un accent de voix où la fierté de son âme était passée tout entière : « *Voilà mes comptes !* » dit-il. Urbain V comprit ce langage et, embrassant le cardinal, lui rendit toutes ses faveurs en lui promettant d'user toujours de ses sages conseils. Les jaloux s'attaquèrent alors au B. Jean Colombani ; mais le pontife sans les écouter, cette fois, ordonna au cardinal Sudre, évêque de Marseille, de faire une enquête sur les Jésuates. Elle fut toute en leur faveur et permit au pape d'approuver leur manière de vivre.

Ces consolations inespérées qui venaient coup sur coup récompenser le pape de sa ferme résolution de rentrer dans

Rome, lui inspira une grande pensée. Ce fut de se mettre une troisième fois à la tête d'une puissante ligue à laquelle devaient adhérer tous les royaumes ou républiques d'Italie, afin de rejeter entièrement le joug de l'étranger. Cette forme de confédération sauva l'Église aux XVe et XVIe siècles, malgré les nombreuses invasions des Français et des Allemands La politique inaugurée par Urbain V fut celle des grands papes des siècles suivants. Elle prépara la grandeur de l'Italie, qui tint dès lors le premier rang parmi les états de l'Europe par ses richesses, par les sages institutions qui la régirent, par l'énergie qu'elle opposa à l'invasion étrangère, par les grands hommes de toute sorte qu'elle produisit (1). Il n'y eut que les Frorentins qui refusèrent d'entrer dans cette ligue dont la durée fut de sept ans.

Cette obstination des Florentins à se tenir à l'écart de la ligue italienne et à découvrir ainsi les États de l'Église du côté des Marches fut le premier des malheurs qui atteignirent le pontife depuis son retour en Italie et lui rendirent, au bout de quelques mois, presque impossible le séjour de la Ville éternelle. Mais ce fut surtout la mort du grand Albornos (24 août 1367), le seul véritable défenseur de l'Église, qui vint jeter la consternation dans le peuple romain et surtout dans le cœur d'Urbain V. Depuis le retour du pape, l'illustre cardinal n'avait cessé d'être malade. Sa fin était prochaine. Ce grand homme vit arriver sa dernière heure avec ce courage qui l'avait suivi sur les champs de bataille, et il s'y prépara en vrai chrétien. Il fit son testament où il légua aux pauvres tout son bien. Ami de l'étude, il laissa des fonds pour bâtir à Bologne un grand collège en faveur des pauvres étudiants. Homme unique dans l'histoire de l'Église, dit le Ch. Magnan, il sut allier les qualités les plus diverses. Il fut dévoué à l'Église, plein de pitié et de courage, toujours invincible à la tête d'une armée, et il passa néanmoins pour le plus habile politique de son siècle. Jamais il n'essuya de défaites, et sa prudence démasqua toutes les ruses des ennemis de l'Église. Versé dans la science du droit, il donna les lois les plus sages à l'état qu'il avait conquis ; il en fit ainsi deux fois la conquête : par les armes et par les lois. Sans autre appui que lui-même, il accomplit l'œuvre la plus difficile du moyen âgee (2).

L'estime et la vénération qu'Albornos avait inspirées éclatèrent

(1) *Histoire d'Urbain V*, par le Ch. Magnan.
(2) Ibidem p. 353.

à sa mort. Le vicaire de Jésus-Christ pleura longtemps la perte de cet admirable serviteur de l'Église et de la papauté. Durant plusieurs jours il ne voulut voir personne et ne s'occupa plus des affaires publiques. A ses funérailles il voulut lui donner une marque particulière de son estime et de sa reconnaissance en accordant des indulgences spéciales à tous ceux qui consentiraient à porter les restes du grand cardinal depuis Assise, où on le déposa d'abord, jusqu'au tombeau qui lui fut préparé dans la cathédrale de Tolède (1).

Une sédition, causée par des motifs futiles, vint, le 5 septembre 1367, montrer à tous que la puissante main du grand cardinal ne maintenait plus la tranquillité publique à Viterbe. Deux cardinaux furent obligés de prendre la fuite pendant que la populace dévastait leurs demeures. Les émeutiers eurent même l'audace de cerner le palais pontifical en criant : « A mort l'Église et vive le peuple ! » Durant six jours Urbain V fut assiégé par ces révoltés ; enfin grâce aux citoyens d'Orvieto, qui se levèrent comme un seul homme pour venir à son secours, il fut délivré. Les habitants de Viterbe revenus à eux-mêmes demandèrent et obtinrent leur pardon, après l'exécution des plus coupables ; mais le pape, fort attristé par cette événement significatif, comprit que les temps n'étaient pas encore mûrs pour le retour définitif de la papauté à Rome, et daus le public comme dans l'entourage du vicaire de Jésus-Christ on éprouvait les mêmes appréhensions.

D'autre part le sage pontife n'osait rentrer à Rome tout seul, car l'empereur qui avait promis de l'y précéder, venait de lui écrire qu'il ne pourrait descendre en Italie que dans une année. C'est alors qu'il se confia au marquis de Ferrare, Nicolas d'Este, qui était venu le visiter. Urbain connaissant son courage et sa loyauté le pria de l'escorter jusqu'à Rome. Le marquis demanda un peu de temps, alla à Ferrare et revint à Viterbe le 10 octobre avec une nombreuse cavalerie.

## XVI

Déjà étaient réunis dans cette ville Amédée, comte de Savoie, Rodolphe de Camerino et les Malatesta de Rimini avec une

(1) Ibid. p. 354.

suite nombreuse. Tous ces princes étaient dévoués à l'Église ; le pape pouvait se confier à eux ; il quitta Viterbe le 16 octobre 1367, et fit le même jour son entrée à Rome dans un appareil imposant. Le marquis de Ferrare marchait devant le pape avec mille cavaliers bien armés; puis venait, à la tête d'une colonne de mille fantassins, Malatesta le Hongrois, à qui Urbain avait donné le commandement en chef de ses troupes; on voyait ensuite onze cardinaux, allant deux à deux, entourés de leurs chapelains et de leurs serviteurs ; aussitôt après venait le pape. Le comte de Savoie tenait la bride de son cheval; Rodolphe de Camerino marchait derriere le pontife et faisait flotter au-dessus de sa tête l'étendard de l'Église où les clefs étaient empreintes. Autour du pape et des cardinaux se serraient trois cents cavaliers d'élite, commandés par Galeotto Malatesta. On voyait enfin les archevêques, les évêques, les abbés, suivis de quatre cents cavaliers de Rodolphe de Camerino et d'une foule de barons et autres gentilshommes qui avaient voulu se joindre au cortège pontifical. Deux mille prêtres ou religieux suivaient à cheval. La marche était fermée par une foule immense (1).

Les Romains montrèrent la joie la plus grande en voyant Urbain V. Ils firent retentir les airs de leurs cris. Quand le cortège fut arrivé au pied des degrés par où l'on montait au portique de Saint-Pierre, les Seigneurs descendirent de cheval et, en présence du pape, firent plusieurs chevaliers. Le souverain Pontife entra alors dans la vieille basilique du Vatican et alla prier sur le tombeau de saint Pierre. On dit qu'à ce moment il ne put contenir son émotion, qu'il versa des larmes en abondance et prononça ces paroles qui avaient trait au long exil de l'Église romaine : « *Super flumina Babylonis illic sedimus et flevemus cum recordaremur Sion.* » Ensuite il alla s'asseoir sur la chaire des pontifes romains et accorda les indulgences à tous ceux qui étaient présents à la cérémonie. Enfin il monta au palais du Vatican qu'on avait restauré complètement et qui devint depuis la demeure des papes, le palais de Latran étant encore en ruines (2).

(1) L'historien de Milan, Corio, le blâme d'être entré a Rome en conquérant plutôt qu'en pontife; mais les circonstances difficiles où se trouvait Urbain V le justifient assez.

(2) Voir Barthélemy de Ferrare et la chronique de Rimini.

Le 18 le pape alla, avec une grande pompe, prendre possession de cette Église qui, malgré son délabrement, était la Mère de toutes les Églises de la chrétienté, et, le 30 octobre, il célébra la messe solennelle sur l'autel de Saint-Pierre et consacra de ses mains évêque de Sabine le vieux Cardinal d'Aigrefeuille, en souvenir de leur ancienne et tendre amitié (1).

Pétrarque s'empressa d'écrire une nouvelle lettre au pape pour le féliciter d'être rentré à Rome et sainte Brigitte, l'illustre voyante de Suède se présenta au Vatican pour s'entretenir avec Urbain V des grands intérêts de l'Église. Il ne négligea point, dit la comtesse de Flavigny, ses avertissements. Austère, savant et pieux il réprima dès la première heure les abus qui déshonoraient l'Église. La simonie fut recherchée, condamnée, et le vice n'osa plus se montrer à la cour pontificale. En même temps le B. Pontife régnait seul dans Rome. Appauvri, fatigué d'un pouvoir qu'il ne savait point exercer, le peuple avait fait sa soumission. La noblesse déjà rompue au joug par la démocratie s'empressait d'accepter une souveraineté plus digne, celle de l'Église et les barons qui s'étaient éloignés de Rome y rentrèrent.

Le jour pour lequel Brigitte soupirait depuis quinze ans se leva enfin. Le pape et l'empereur se rencontrèrent et la sainte vit le pouvoir né de la volonté des hommes s'incliner devant l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ. Le matin du 31 octobre 1368 un imposant cortège entrait par la porte Colona et se dirigeait sur Saint-Pierre. Urbain V montait une blanche haquenée dont l'empereur tenait les rênes avec un fidèle serviteur de l'Église, le Comte de Savoie. Arrivé dans la basilique, le pontife mit pied à terre, entra au milieu d'une foule immense et célébra la sainte messe que servit Charles IV. En échange des prières et des sages conseils de la sainte suédoise, le pape approuva dans le plus grand détail la règle et les usages de l'Ordre du Saint-Sauveur dont elle était la fondatrice (2).

Malgré l'énergique répression de la sédition de Viterbe, on sentit bientôt que le pape et les cardinaux étaient regardés par les Italiens non comme les chefs légitimes de l'état romain, mais

(1) Ibidem p.

(2) Voir *La vie de sainte Brigitte*, les révélations qu'elle communiqua au pape (pp. 369, 370). Mme de Flavigny constate que la sainte Voyante rendit justice aux efforts de ce pontife pour la réforme de l'Eglise.

comme des étrangers. Urbain V qui était honoré et obéi dans toute la chrétienté fut persécuté dans Rome et dans presque tout le reste de l'Italie. Ces mauvaises dispositions ne l'empêchèrent pas de s'occuper activement des grandes affaires de l'univers catholique. La première qu'il eut à régler fut la réunion de l'Église grecque à l'Église latine. L'empereur de Byzance, Jean Paléologue, était animé des meilleures dispositions, comme le patriarche latin de Constantinople et le Comte de Savoie le témoignèrent à Urbain V ; aussi le pape recommanda à la reine de Naples de recevoir ce potentat avec les plus grands honneurs. Il obtint que le prince de Tarente qui, du chef de sa mère, une Paléologue, avait des droits sur l'empire d'Orient, ne les fit point valoir en ce moment. De plus il exhorta les Vénitiens, les Génois, et les Chevaliers de Rhodes de favoriser l'union des Grecs et félicita l'impératrice, une Cantacuzène, de ses bons sentiments pour la réunion des deux Églises. Il écrivit même la lettre suivante à l'ancien empereur Jean Cantacuzène qui avait encore une grande influence à Constantinople : « Nous avons souvent entendu parler de votre prudence, nous savons que vous possédez la science des saintes Écritures, qu'après avoir longtemps gouverné l'empire vous avez renoncé à la couronne pour mener une vie austère ; nous savons que les religieux, le clergé ont pour vous beaucoup de déférence ; après l'empereur c'est vous qui pouvez faire le plus pour l'union des deux Églises. Engagez donc le magnifique empereur, votre gendre, à venir à Rome, comme il l'a promis. Vous servirez ainsi les intérêts de l'empire qui penche vers sa ruine, vous acquerrez sur la terre un nom immortel et vous recevrez dans le ciel une grande récompense... »

Le pape écrivit à beaucoup d'autres personnages influents parmi les Byzantins et nous verrons qu'il réussit dans ses projets d'union des deux Églises ; mais il ne se contentait pas de préparer ce grand événement ; son œil vigilant ne tolérait aucun désordre, c'est ainsi qu'averti par le cardinal d'Aigrefeuille de la conduite coupable du roi de Chypre qui avait chassé sa femme légitime Éléonore d'Aragon pour se livrer à ses passions, il chargea l'archevêque de Nicosie de faire à ce prince des remontrances, et même des menaces, s'il ne changeait de conduite. Puis il fit savoir aux évêques du royaume de Naples de mieux observer la résidence ; il envoya les cardinaux d'Aigre-

feuille et Sudre pour apaiser les différends de François des Baux, et de Philippe de Tarente; il ordonna à Frédéric, roi de Sicile, de s'éloigner de Naples qu'il avait envahi et nomma son frère, le cardinal Anglic, gouverneur de Bologne pour s'opposer aux agissements de Barnabo Visconti qu'il excommunia une seconde fois.

Une entreprise plus difficile fut le rétablissement de l'autorité pontificale. Pour lui-même Urbain ne cherchait pas à augmenter son pouvoir. Doux, pacifique, ennemi du faste, on ne pouvait l'accuser d'aimer à dominer. S'il tenta d'abolir dans Rome le gouvernement populaire, il n'avait en vue que le bien de l'Église et celui des Romains. Il voulut, dit le Ch. Magnan, les rendre heureux malgré eux. Plus ils se montraient ingrats, plus il leur témoignait de l'affection. La famine se faisant sentir, il acheta du blé et le fit distribuer aux Romains, qu'il nourrit jusqu'au temps de la moisson. Il en fit de même pour Avignon et pour Mende.

Urbain s'efforça aussi de réformer les mœurs du peuple de Rome par de salutaires prédications. On vit peu à peu les habitudes chrétiennes reprendre leur empire, même chez les libertins. Pendant le court espace de trois ans, plus de vingt mille hommes reçurent pour la première fois les sacrements de l'Église. Jusqu'à son retour en France, Urbain V travailla à la réforme de ses ouailles romaines et autres avec un grand zèle et une patience inaltérable. Une conduite plus régulière s'établit chez les laïques et dans le clergé ; Rome enfin redevint une cité chrétienne (1).

Le pape ne tarda point d'entreprendre de grands travaux dans la Ville éternelle. Ce fut d'abord la restauration du Vatican et des églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul hors des murs, ainsi que du célèbre sanctuaire appelé le *sanctum sanctorum*. Il rechercha aussi avec un soin pieux les reliques des saints laissées à l'abandon dans ces temps malheureux. Le 1er mars 1368, notre pontife célébra la messe dans le saint des saints (2), en présence de plusieurs cardinaux et de seigneurs bannerets. Après le saint sacrifice il voulut, par une inspiration divine assurément, faire pratiquer des fouilles au-dessous de l'autel. On

(1) Regeste, T. VI.

(2) C'était la chapelle domestique des papes de ce temps; on y conservait la vraie croix, l'escalier du prétoire et autres reliques insignes.

découvrit les reliques les plus précieuses et entre autres les deux têtes des saints apôtres Pierre et Paul qu'on croyait perdues. Elles étaient renfermées dans des vases d'argent. Le pape et les assistants tombèrent à genoux et Urbain V osa tout seu prendre entre ses mains ces têtes augustes et les yeux baignés de larmes, il baisa le front de l'apôtre dont il tenait la place et celui de son compagnon dans l'apostolat et le martyre. Plus tard notre pontife les plaça dans l'église de Saint-Jean de Latran, sous un riche *ciborium* où on les vénère encore aujourd'hui.

Peu après cette heureuse découverte le pape reçut la visite du roi de Chypre et de la reine Jeanne de Naples. L'un implorant les secours du Saint-Siège contre les Turcs, l'autre lui demandant de la défendre contre les envahissements du duc d'Anjou en Provence. Le dimanche de *Lætare* le Vicaire du Christ, qui les avait accueillis très paternellement, donna la rose d'or à la reine Jeanne qui, la portant à la main, chevaucha avec toute sa cour à travers la ville de Rome.

Tant de travaux, tant de préoccupations causèrent enfin à Urbain V une grave maladie qui l'amena presque aux portes du tombeau. Pour hâter sa guérison on lui conseilla d'aller respirer l'air pur et fortifiant de Montefiascone, à quelques milles de Viterbe, sur le lac Bolsena. C'est dans cet agréable séjour qu'il publia la bulle ordonnant la translation du corps de saint Thomas d'Aquin au couvent des Dominicains de Toulouse.

## XVII

Urbain V, que l'on pourrait appeler le grand pacificateur de son siècle, ne se contentait pas d'apaiser toutes les querelles publiques et privées, d'arrêter les luttes fraticides des nations chrétiennes pour réunir tous leurs efforts contre les Turcs, il s'efforçait aussi de faire disparaître tous les schismes et les hérésies.

Les Vaudois du Dauphiné et de la Provence furent les premiers hérétiques que le Vicaire de Jésus-Christ poursuivit avec une salutaire rigueur ; puis les Bégards, déjà condamnés par le concile de Vienne ; ensuite les Fratricelles ou faux pénitents, très nombreux dans la vallée de Spolète. Après eux le vigilant pontife condamna certaines erreurs pélagiennes qui se répandaient

dans les universités d'Angleterre et qui annonçaient déjà les fausses doctrines de Wiclef (1).

Le pouvoir temporel de l'Église trouva aussi dans Urbain V un défenseur non moins intrépide que pour les dogmes de la religion. Il détruisit l'armée de brigands avec laquelle François de Ceccano voulait saccager Rome et les autres cités de l'État ecclésiastique ; mais le plus cruel ennemi de la papauté était toujours Bernabo, duc de Milan, deux fois excommunié, et contre lequel Urbain V ne craignit pas de faire prêcher la croisade et d'appeler à son secours l'empereur d'Allemagne. Charles IV descendit en effet dans l'Italie avec une armée nombreuse, après avoir, dans sa bulle d'or du 11 avril 1367, reconnu les droits du Saint-Siège sur le patrimoine de Saint-Pierre et ses annexes. La reine de Naples joignit ses troupes à l'armée papale et aux contingents des Seigneurs et des villes d'Italie. Bernabo semblait perdu ; mais il sut se relever par son énergique résistance sur les champs de bataille, habilement secondée par de fortes sommes fournies secrètement à l'empereur, qui était toujours à court d'argent, et qui fit honteusement la paix avec le grand ennemi de l'Église.

En ce moment critique le pape vit bien que les temps propices n'étaient pas venus encore pour assurer le rétablissement du Saint-Siège à Rome, et il fit une nombreuse promotion de cardinaux français (2) afin de montrer son intention de revenir à Avignon où régnait alors la plus grande tranquillité. Ce choix de cardinaux étrangers à l'Italie fit comprendre à toute la chrétienté les desseins ultérieurs d'Urbain V qui vint attendre l'empereur et l'impératrice à Viterbe. C'est de cette ville qu'il se dirigea vers Rome avec Charles IV. Ils y entrèrent par la porte du château Saint-Ange. Urbain était à cheval ; l'empereur allait à pied et tenait la bride du cheval du pape. On semblait voir la puissance temporelle ramenant l'Église à Rome et se montrant prête à la défendre. Ce spectacle eût été plus imposant encore si l'empereur avait eu assez de force et d'énergie pour une pareille œuvre. Urbain au milieu des honneurs qu'on lui rendait faisait briller son humilité. Il répétait sans cesse les paroles qu'il avait

(1) *Histoire d'Urbain V.*

(2) Ils étaient dix : Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon ; Bernard de Bosquet, archevêque de Naples; Jean de Dormans, évêque de Beauvais, chancelier de France ; Etienne de Poissy, évêque de Paris, etc.

sur la bouche en pareille circonstance : « *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* » Les prélats et les cardinaux étaient ravis des honneurs que l'empereur rendait au chef de l'Église. Le peuple venait en foule jouir de ce spectacle. L'armée de Charles IV qui suivait, ces milliers de lances dont il était environné devaient inspirer aux Romains du respect pour la puissance spirituelle et, à défaut de l'affection, une crainte salutaire. Pétrarque ne le comprit point et écrivit au pape : « Le pontife romain ne doit pas venir à Rome à la tête d'une armée. Les armes des prêtres sont la prière, les larmes, les jeûnes, la vertu... A quoi bon déployer tous ces drapeaux...

« La croix de Jésus-Christ suffisait ; les hommes la vénèrent ; les démons ne craignent qu'elle. Pourquoi le bruit des clairons et des trompettes ? C'était assez de l'Alleluia... » Ces paroles de Pétrarque, qui était aussi grand poète que politique médiocre, reflétait très fidèlement les craintes des Romains auxquelles le pape ne voulut pas se soumettre.

Urbain V profita de son séjour à Rome pour travailler à la réforme du célèbre monastère du Mont-Cassin, d'où la règle bénédictine s'était répandue dans presque toute la chrétienté. Il ne se contenta point de rétablir l'observance, mais il restaura en grande partie les édifices de l'illustre abbaye, qui le compte au nombre de ses insignes bienfaiteurs (1).

## XVIII

L'infatigable pontife fut, à l'époque où nous nous trouvons, heureusement surpris de l'arrivée à Rome de l'empereur de Byzance, Jean Paléologue avec l'impératrice Hélène Cantacuzène et une foule d'évêques, de seigneurs et de moines (1369). L'empereur grec y fut reçu avec de grands honneurs, quoique un peu moindres que ceux rendus à Charles IV, empereur d'Allemagne (2).

(1) Voir les *Pèlerinages monastiques*, T. II.

(2) Pendant le long séjour que Jean Paléologue fit à Rome, il vécut dans une grande intimité avec Urbain V. Quelquefois ce prince venait au Vatican sans être attendu, à l'heure où le pape prenait ses repas. On lui préparait aussitôt une table séparée et ils prenaient ensemble leur réfection, s'entretenant des choses de Dieu. Jean Paléologue ne pouvait se rassasier d'entendre le pontife. Il disait qu'il préférait ces repas simples et pauvres aux somptueux festins de son palais.

Ce fut le 8 octobre 1369 qu'après avoir dissipé tous ses doutes par ses entretiens avec le pape et les cardinaux chargés de l'instruire, il abjura le schisme et toutes les erreurs de l'Orient devant le pape et le sacré Collège.

Ce grand acte accompli, le souverain pontife admit l'empereur à la communion catholique. Ce prince assista pieusement à la messe pontificale et renouvela pendant le saint sacrifice sa profession de foi que le Saint Esprit procédait du Père et du Fils et que le pontife romain était le chef de tous les catholiques. Ce retour des Grecs à l'orthodoxie, si désiré d'Urbain V, le combla de joie et il l'annonça par une encyclique à tout l'univers .

L'exemple du retour des Grecs à l'unité catholique produisit dans l'Orient des fruits merveilleux de salut. Le patriarche des Nestoriens, Marauzo, vint de Mossoul à Rome où Urbain le reçut très paternellement, le sacra et le renvoya parmi les siens pour y faire cesser le schisme. La princesse de Valachie, convertie à la vraie foi, y amena sa fille, la reine de Bulgarie. Latzko, chef des Moldaves, l'imita et, à sa demande, le pape chargea l'archevêque de Prague d'ériger un évêché en Moldavie pour un frère mineur, choisi parmi les missionnaires de cet Ordre. L'Albanie et la Bosnie en firent autant ainsi que la Dalmatie. C'était une vie nouvelle qui se réveillait dans presque tout l'Orient et qui réunit contre les Turcs ces races belliqueuses, intruites et formées par les Frères Mineurs, les apôtres de toutes ces contrées.

C'est Urbain V qui forma dans toutes ces provinces la génération où l'on vit les Huniade, les Scanderbeg et tous ces héros qui arrêtèrent les nouveaux barbares et sauvèrent l'Europe. Urbain comprit qu'il fallait, former autour du faible empire d'Orient, qui s'écroulait, une barrière de cœurs catholiques pour arrêter les envahissements de l'Islamisme (1). Notre grand pape fit plus encore. Il jugea comme ses prédécesseurs qu'il fallait profiter de l'invasion des Tartares dans l'Asie pour les opposer aux Musulmans. Tamerlan, le grand Kan qui venait de battre le sultan Bajazet à Ancyre (2) avec ses hordes innombrables, re-

(1) Le pape fournit encore à l'empereur des Grecs une petite armée, le recommandant au doge de Venise Contarini et au roi de Hongrie pour le secourir en cas d'attaque de la part des Turcs. Aussi Jean Paléologue revint à Constantinople fort content de la réception du charitable pontife.

(2) C'en était fait des Turcs si les Grecs de Constantinople s'étaient joints à Tamerlan et les eussent attaqués en même temps que lui. L'Europe était

çut avec respect la lettre suivante du Pontife Romain par laquelle il lui recommandait les Frères Mineurs et leur chef Guillaume de Prato, qu'il avait consacré archevêque de Pékin ou Comballu :

« Au magnifique Seigneur le grand Khan, roi des Tartares ; aimez Dieu et le craignez.

« La gloire et la splendeur de votre nom se sont accrues depuis que vous et vos prédécesseurs les rois des Tartares vous vous êtes montré favorables par la gloire et l'honneur du Dieu tout puissant, aux chrétiens qui vivent sous votre domination et à ceux de vos sujets qui ont embrassé la foi catholique, leur montrant beaucoup de douceur et de bienveillance. Par là votre renommée et celle de vos prédécesseurs s'est répandue dans tout l'univers. Si vous aviez la foi, si vous renaissiez dans l'eau du saint baptême, si vous embrassiez et pratiquiez la foi chrétienne vous jouiriez du repos éternel avec les habitants de la cité céleste... »

Les événements si glorieux pour l'Église que nous venons de raconter n'empêchèrent point notre grand pape de souffrir de véritables tribulations de la part de ses propres sujets. Ce fut d'abord la révolte à main armée des habitants de Pérouse qui vinrent assiéger le saint pontife dans sa ville forte de Viterbe, dont ils ne purent toutefois s'emparer. Cependant les deux Républiques de Florence et de Venise n'hésitèrent pas à venir au secours des Pérusins, ainsi que Barnabo Visconti, l'éternel ennemi de l'Église romaine. La situation devenait grave d'autant plus que l'empereur Charles IV, loin de donner son appui au pape, avait créé le duc de Milan vicaire de l'empire, parce qu'il en avait reçu de grands présents. Malgré cet abandon de ses alliés Urbain V ne connut pas le découragement. Par ses pathétiques exhortations et par l'habile diplomatie de ses envoyés, il réussit à renouveller la ligue italienne et y fit même rentrer les Florentins; mais le sort des armes ne fut pas favorable aux partisans de la papauté et bientôt l'Italie se trouva toute en feu. Pétrarque lui-même refusa au pape d'user de son influence sur sur le duc de Milan pour ramener la paix dans la péninsule.

délivrée de leurs ravages. Il est probable cependant que les missionnaires d'Urbain V animèrent Tamerlan contre les Turcs, et la gloire que ce conquérant acquit dans ses expéditions rejaillit sur les religieux qui jetèrent dans son esprit la semence de la foi, et sur la pape qui travailla à sa conversion.

La France et l'Angleterre étaient aussi sur le point de se faire la guerre ; en Espagne régnait la division, enfin à Rome la guerre civile exerçait d'affreux ravages. C'est alors que notre pontife pensa qu'il devait en conscience et par charité retourner en France où il pourrait peut-être prévenir la guerre imminente avec les Anglais et gouverner paisiblement l'Église jusqu'à la fin de ses jours dans la ville d'Avignon, qui jouissait alors d'une parfaite tranquillité. La pensée du pape était surtout de donner une entière sécurité au conclave qui devait se réunir après sa mort dans cette ville, et l'événement prouva la sagesse de ces prévisions.

La dernière cérémonie liturgique accomplie à Rome avant le retour du Pontife dans Avignon fut, nous l'avons vu, la translation solennelle dans le *ciborium* de Saint-Jean de Latran des bustes d'or et d'argent, ornés de perles et de pierreries, et qui contenaient les têtes de saint Pierre et de saint Paul.

## XIX

Le lendemain de cette belle fonction liturgique l'auguste pontife sortit de Rome pour ne plus y rentrer et, arrivé à Montefiascone, il déclara son dessein de revenir en France, donnant trois mois à la cour romaine pour le suivre à Avignon. Ce fut en vain que les députés de la ville de Rome vinrent le supplier de ne pas les abandonner ; il leur répondit par la lettre suivante :

« Nous ne doutons pas, Nos très chers fils, comme le prouve le rapport que Nous en ont fait vos concitoyens et d'autres personnes dignes de foi, qu'après vous être réjouis de Notre présence à Rome et dans les villes voisines, vos cœurs ne s'attristent en apprenant le départ et l'éloignement de votre père, et comme parmi les autres raisons que vous avez de vous affliger, vous craignez que les pontifes romains, Nos successeurs, ne renoncent à venir à Rome, en voyant qu'au lieu d'y fixer Notre séjour comme vous l'espériez, Nous y sommes restés fort peu de temps, l'espace de trois ans, bien que dans l'amour tendre et paternel que Nous vous portons, Nous gémissions de cet événement, pour votre consolation, pour l'instruction de ceux qui vivent aujourd'hui ou qui viendront après vous, Nous affirmons à Nos successeurs, au monde et à la postérité que Nous et Nos frères les

cardinaux de la sainte Eglise romaine, Nos serviteurs, Nos officiers et tous ceux qui appartiennent à la cour romaine, Nous n'avons pas été troublés pendant le séjour de trois ans que Nous avons fait au milieu de vous et dans les villes voisines. Vous et vos chefs vous nous avez traités honorablement, vous nous avez respectés. Nous n'aurions eu de ce côté aucune raison de quitter Rome. Mais Nous Nous proposons de repasser les mers, avec l'aide du Seigneur dans la pensée d'être utile à l'Église universelle et au pays où Nous allons. Nous serons toujours en esprit au milieu de vous tant que vous Nous obéirez ainsi qu'à l'Église romaine comme vous l'avez fait jusqu'ici avec une persévérance toute filiale... »

Comme l'on sent bien dans ce langage diplomatique ce que dut souffrir Urbain V en quittant Rome où il ne pouvait plus vivre en paix, et ses regrets de ne pouvoir terminer son exil terrestre dans la ville des papes auprès du tombeau des saints apôtres !

La grande voyante sainte Brigitte essaya aussi, mais vainement, d'empêcher le départ du pontife. Elle lui dit qu'il mourrait en rentrant dans Avignon, et qu'il serait la cause de grands malheurs : mais Urbain V, qui n'avait point pris sa résolution à la légère, fut inflexible, car il croyait la liberté de l'Église sérieusement menacée en Italie, et son retour en France lui semblait une nécessité du moment et un véritable devoir de sa charge suprême.

Avant de s'éloigner de Rome et de l'Italie, le pape pourvut le mieux qu'il put au bon ordre et à la tranquillité de la Péninsule. Son frère le cardinal Anglic devint le vicaire du Saint-Siège pour l'État ecclésiastique ; le cardinal d'Estaing fut nommé vicaire temporel du Saint-Siège à Rome avec l'archevêque de Brague pour suppléant. Gomez Albornos, le digne neveu du cardinal de ce nom, continua à commander l'armée pontificale avec les conseils du cardinal de Grimoard ; enfin l'évêque d'Arezzo eut les pouvoirs de vicaire du pape au spirituel.

Ce fut le 7 septembre 1370 qu'Urbain V, après avoir traversé Montefiascone, Viterbe et Toscanella, prit la mer à Corneto. Le roi de France, la reine Jeanne, le roi d'Aragon et les villes de Florence lui fournirent trente quatre galères.

Urbain ne voulut pas se servir des galères italiennes, comme il l'avait fait trois ans auparavant. Il se défiait des aliens et

craignait qu'ils ne missent obstacle à ses desseins. Sa défiance alla si loin qu'il n'entra dans aucun port d'Italie, de peur d'une surprise. Cette prévoyance révèle les justes craintes du pontife, l'idée qu'il s'était faite de l'Italie et le vrai motif de son départ. Affaibli par la maladie, il fallait bien que ses craintes fussent fondées pour se priver des soulagements que la route par terre pouvait lui procurer. Le 12 septembre la flotte pontificale vint mouiller dans le port de Gênes. Les galères étaient armées en guerre. Urbain passa la nuit sur la sienne et, le lendemain, continua son voyage. Le 16 il fit son entrée à Marseille et le 24 à Avignon. Le peuple de ces deux villes, qui avaient perdu l'espérance de le revoir, le reçut avec de grands transports de joie qui lui firent oublier l'ingratitude des Romains.

Nous empruntons maintenant au dernier biographe de notre pontife le récit de sa dernière maladie, de sa mort et de ses funérailles. Urbain V se disposait à aller joindre les rois de France et d'Angleterre pour les réconcilier, quand la maladie qui le minait depuis longtemps (1) s'aggrava tout d'un coup. Il sentit que la mort s'approchait et ne songea plus qu'à s'y préparer. Deux fois par jour on célébrait devant lui le sacrifice de la messe. Les douleurs aiguës qu'il ressentait ne l'empêchaient pas de réciter l'office divin. Quant ses lèvres furent impuissantes à prononcer les prières liturgiques, il suivait en esprit les clercs qui, par son ordre, les récitaient autour de son lit.

Tant que ses forces le lui permirent il ne cessa de donner des ordres, d'accueillir les cardinaux et les ambassadeurs avec sa bonté ordinaire. On rapporte que les députés d'une ville d'Italie ayant été admis auprès de lui, le plus ancien lui fit un long discours qui le fatigua. Dans la disposition d'esprit où le mit une pareille harangue, il allait refuser la grâce qu'on lui demandait. Le collègue de l'orateur prévint alors le pape et lui dit : « Très Saint Père, si vous nous refusez, nous avons l'ordre de vous répéter le discours que vous venez d'entendre. » Le pape sourit et accorda ce qu'on lui demandait.

Cependant le mal faisait chaque jour des progrès. Pour montrer que la papauté est immortelle, bien que les papes meurent, Urbain V ne voulut pas rendre le dernier soupir dans le palais

(1) Cette longue maladie met à néant le bruit rapporté par un historien qu'Urbain V avait été empoisonné par des champignons vénéneux.

apostolique. Il se fit porter dans la maison du cardinal Anglic. Revêtu de l'habit de saint Benoît, il était couché sur un pauvre lit et tenait en main une croix qu'il baisait respectueusement. Par son ordre les portes du palais furent ouvertes afin que le peuple pût circuler autour de son lit et « voir comment les papes savent mourir ». C'étaient ses paroles. Il déclara devant son confesseur, son camérier et tous ses serviteurs qu'il tenait, et croyait, tout ce que la sainte Église croit, enseigne et prêche ; qu'il rétractait tout ce qu'il avait pu dire ou enseigner quand il professait le droit, de contraire à la foi catholique.

Avec cet esprit d'humilité qu'il avait montré au milieu des pompes du pontificat, il demanda qu'on l'ensevelît à la manière des pauvres, devant l'autel de N.-D. des Doms (1), au sein de la terre jusqu'à ce qu'on pût le transporter dans l'église de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Il ne voulut sur sa tombe, placée au-dessous des dalles de l'autel majeur, qu'une simple pierre de trois ou quatre doigts d'épaisseur.

Quand la mort fut proche il se confessa de nouveau, pria son confesseur de célébrer une dernière fois l'auguste sacrifice et reçut de ses mains les sacrements des mourants avec une piété qui émut tous les assistants. Enfin il rendit doucement son âme à Dieu à la manière des saints, le 19 décembre 1370, à 3 heures de l'après-midi, comme Notre Seigneur sur le calvaire.

## XX

La mort respecta le corps du saint pontife. Ses traits n'étaient pas altérés ; ses membres avaient gardé leur souplesse ; les couleurs de la vie étaient répandues sur son front et sur ses lèvres; on eût dit qu'il dormait. Un peuple immense envahit la salle où son corps était exposé. Il voulait contempler une dernière fois les traits du Père bien-aimé, qui l'avait comblé de bienfaits. On rapporte qu'un des serviteurs du pape défunt ressentant une vive émotion à la vue de ce corps si bien conservé lui baisa par dévotion les pieds, les mains et les lèvres en versant des larmes abondantes et disant : « Ce corps a renfermé une âme très pure, il fut la demeure du saint Esprit, aussi je suis per-

(1) C'était et c'est encore la cathédrale d'Avignon.

suadé que l'âme qui l'habitait intercède déjà pour nous auprès de Dieu. » C'était, à vrai dire, le sentiment universel.

Trois jours après la mort du pontife eurent lieu ses obsèques solennelles. Un grand concours de peuple s'y rendit des provinces voisines Son corps fut déposé dans l'église de N.-D. des Doms La voix du peuple déclara bienheureux le pontife que Dieu honorait déjà du don des miracles, et l'on remarqua que le jour même où ses restes furent confiés à la terre, Dieu fit éclater sa sainteté par des prodiges de toutes sortes.

Le Ch. Magnan remarque qu'Urbain V ne se repentit pas avant de mourir d'avoir quitté Rome, comme il l'eût dû faire s'il avait commis une faute en refusant d'écouter sainte Brigitte. Il en fut tout autrement de son successeur Grégoire XI, qui demanda publiquement pardon à Notre-Seigneur d'avoir voulu retourner en France. D'ailleurs un grand nombre de miracles, survenus depuis la mort d'Urbain V jusqu'à sa sépulture à Saint-Victor en 1372, après une translation triomphale (1) à travers le Comtat Venaissin et la Provence, vinrent justifier le saint pontife aux yeux des contemporains et de toute la postérité.

Le tombeau élégant (2) que les moines de Saint-Victor de Marseille élevèrent à leur ancien Abbé fut abîmé au XVIII^e siècle, après la sécularisation de l'abbaye par des restaurations modernes et maladroites. Depuis la grande Révolution, on ignore le lieu où repose le corps du B. Urbain V. Sous l'épiscopat de Mgr Place, évêque de Marseille, le procès de la reconnaissance du culte du saint pontife a été commencé à Marseille et à Rome. Dans sa séance du 5 mars 1870 la Sainte Congrégation des rites a reconnu le titre de Bienheureux et le culte rendu, de temps immémorial, au grand et saint Pape qui a tant travaillé pour la sainte Église, et qui demeure une des gloires les plus pures de l'ordre bénédictin (3).

D. Th. Bérengier, o. s. b.

(1) A Marseille, plus de 35,000 citoyens portant des torches accompagnèrent le corps du saint pape dans l'antique abbaye. Un grand nombre de prélats, de chanoines, de dignitaires ecclésiastiques suivirent le convoi qui devint un triomphe.

(2) Voir dans les Bollandistes *(Propyleum Maii)* la reproduction du gracieux tombeau de style gothique. La statue d'Urbain V en albâtre reposait sur ce monument dont il ne reste que des ruines.

(3) Nos lecteurs parcourront avec intérêt la lettre suivante adressée par

D. Guéranger, Abbé de Solesmes, à M. Charbonnel, prêtre du diocèse de Mende, qui s'est beaucoup occupé de la Béatification d'Urbain V :

Abbaye Solesmes, le 24 juin 1865

Monsieur l'Abbé,

Vos pièces sont parfaitement établies. Une cause ainsi soutenue ne pourrait manquer de réussir, si elle était appuyée convenablement. Dans mon état de convalescence, qui durera longtemps, je ne pourrai guère me livrer à des instances, et il est d'ailleurs bien plus naturel que les Évêques intéressés prennent l'initiative. Ils obtiendront toujours plus d'attention qu'un simple Abbé, plus ou moins infirme. La cause étant ouverte, je me chargerai bien d'obtenir l'intérêt du Cardinal Pitra, cela va sans dire. La révélation de sainte Brigitte soulèvera peut-être quelques difficultés, quoiqu'on puisse y répondre, comme d'ailleurs vous l'avez fait. Il faudrait, ce me semble, que la cause fût emportée d'assaut, et quelqu'un d'actif et de bien appuyé à Rome pourrait faire cela. Rarement on réussit de loin dans les affaires qui présentent des difficultés. Ne perdez pas courage, Monsieur l'Abbé, continuez à vous occuper de la cause. Pour peu que votre affaire soit poussée par quelqu'un qui aille sur les lieux et qui soit accrédité de France, je ne doute pas qu'elle ne réussisse. Je me ferai un plaisir et un devoir de joindre ma pétition à celle des évêques lorsqu'on pourra agir d'une manière définitive.

En vous félicitant, Monsieur l'Abbé, de votre zèle pour la cause de notre saint abbé et pape français, je vous prie de vouloir bien recevoir l'expression de mon dévouement respectueux.

Fr. Prosper Guéranger,
Abbé de Solesmes.

# FABLES DE JÉSUITES

## LES RICHESSES DES JÉSUITES

« Nous passions en bateau près de Cologne. Le capitaine se mit à nous raconter merveilles du collège des Jésuites. Les Jésuites possèdent là des richesses fabuleuses : ils reçoivent chaque année 60 à 70 foudres de vin, du blé dans la même proportion, et au moins 5.000 à 6.000 thalers en argent. Par bonheur j'étais renseigné sur cette question pour en avoir un jour parlé longuement avec un Père Jésuite de la province du Bas-Rhin, et je pris aussitôt la parole :

« Mon cher ami, dis-je au patron du bateau, vous en parlez tout à votre aise et uniquement à votre point de vue. Que diriez-vous si je vous prouvais qu'avec ces revenus les Jésuites ne peuvent pas faire le moindre bénéfice ?

— « Cela, monsieur, je vous défie de le prouver. J'y mettrais ma tête que vous n'y arriverez pas.

— « Très bien, repris-je, essayons. Et d'abord, pour que vous ne puissiez pas vous plaindre, admettons tout de suite que bon an mal an le collège peut faire 80 foudres de vins, e touche, non pas 5.000 ou 6.000, mais bien 8.000 thalers d revenu. Si vous voulez, mettons même 10.000, ce qui est certainement exagéré. »

« Le marinier fit un geste d'assentiment et déclara qu'en effet, ces chiffres représentaient le maximun.

« Maintenant, continuai-je, savez-vous combien cette maison a de personnes à nourrir chaque année.

— Non.

— Je vais vous le dire. On y compte en tout temps environ 80 jésuites, et 20 domestiques, sans compter les étrangers. Ce qui nous fait au total 100 personnes.

— Qu'est-ce que c'est que cela ! fit notre homme dédaigneusement.

— Qu'est-ce que c'est que cela ?... Comptons un peu. Partagez 10.000 thalers entre 100 personnes et voyez ce qui revient à chacune d'elles ».

Le marinier se mit à compter péniblement. Je vins à son aide et repris :

« 10.000 = 100 × 100. Par conséquent si nous avons 10 personnes, cela fait pour chacune 100 thalers.

— C'est juste.

— Voulez-vous, par le temps qui court, vous charger pour 100 thalers de l'entretien d'une personne, nourriture, vêtement frais de voyages, et, en cas de maladie, médecin et pharmacien ?

— Non ! je ne m'en charge pas. J'ai un gendre établi à Cologne qui dépense 120 thalers seulement pour la nourriture, non compris médecin, pharmacien, tailleur, cordonnier, blanchisseuse et les menus frais.

— Eh bien ! et que deviennent alors ces richesses que vous trouviez si extraordinaires ? ».

Le brave homme se gratta l'oreille en repassant son calcul.

« Ce n'est pas tout, repris-je. Il y a toute une maison à entretenir, des fermes et des granges à réparer souvent. Le cours du blé monte et descend ; le fermier ou le métayer ne paie pas ou demande délai ; la foudre ou la grêle tombent, voici une invasion de souris ou un incendie ; il faut compter avec les maladies, les guerres et la disette ; les impôts montent, les besoins deviennent plus grands, de temps à autre des capitaux se perdent, etc. etc. Ne sont-ce pas là des choses auxquelles un maître de maison doit songer, et s'il n'a pour tout cela que 100 thalers par personne trouvez-vous que ce soit une richesse si énorme ?... »

Le marinier suait. Il fut obligé de se rendre. Sa tête, qu'il avait mise en gage, était à moi !

Ce trait, rapporté par Reiffenberg (1), est loin d'être un fait isolé. Combien d'autres parlent et raisonnent comme ce

(1) Reiffenberg. *Critische Jesuiter-Geschichte von einem Liebhaber der Wahrheit*, (Francfort, 1765) p. 520.

« Schiffmann » rhénan. Ils voient les maisons des Jésuites ; on leur raconte n'importe quoi sur les revenus de ces maisons, et tout de suite ils concluent par la phrase si connue : Les Jésuites sont immensément riches. » Si l'on remarque, ou si l'on entend dire que le P. Procureur du couvent cherche à faire quelques fondations, à s'assurer quelque ressource pour parer à une perte subie, fait quelque dépense en achat de terrain pour l'entretien ou l'agrandissement de la maison, vite on entonne le refrain tant de fois répété : « Les Jésuites n'ont pas encore assez de leurs grandes richesses ; ils sont d'une insatiable cupidité ». Sur ce terrain on a de tout temps formulé contre la Compagnie de Jésus des accusations sans nombre.

C'est ainsi, pour ne donner que quelques exemples, que le janséniste van Swieten écrivait le 24 décembre 1759 à l'impératrice Marie-Thérèse. « J'ai l'absolue certitude, et j'en puis donner la preuve, que la compagnie de Jésus n'a *jamais* poursuivi qu'un seul but : s'enrichir, et que la religion n'a été qu'un prétexte dont elle s'est servie pour tromper Votre Majesté Impériale et ses glorieux ancêtres (1) ». Ranke dit la même chose, d'une manière moins générale, mais non moins dure et injuste en s'appuyant sur un *Discorso* anonyme « d'un homme évidemment (?) initié et bien renseigné ». « Parvenus à exercer un pouvoir absolu, dit-il, les Jésuites commencèrent à jouir en paix des richesses que leurs collèges avaient peu à peu amassées, et ne songèrent plus qu'à les augmenter » (2). D'après Zirngiebl, « l'Ordre des Jésuites tomba dans le plus funeste de tous les vices, la soif des richesses (3). » Beyschlag prétend montrer comment chez les Jésuites, « à la soif de la domination vint s'ajouter un autre vice plus grossier, la cupidité. A son origine l'*Ordre* avait fait l'éloge de la pauvreté. Bientôt, avec l'assentiment du Pape, elle ne fut plus obligatoire que pour les particuliers, et il fut permis à l'ordre comme tel d'acquérir des richesses. Alors commença une chasse à l'argent, une avide poursuite des biens des novices, et un système de captation d'héritages pratiqué près des

(1). V. dans Fournier, *Gérard van Swieten censor* (Rapport présenté à l'Académie impériale de Vienne vol. 84, p. 430) Fournier prend lui-même la défense de van Swieten et de ses mensonges.

(2) Ranke, *Pœpste*, III. 125 et sq.

(3) Zirngiebl, *Studien*. p. 391.

pénitents, tels qu'on ne trouverait nulle part ailleurs rien de semblable » (1).

## I

En réalité, si l'on étudie la constitution et l'histoire de l'Ordre, il nous apparaît sous un tout autre jour que celui que présentent ces appréciations formulées pourtant avec tant d'assurance. Voici quelles sont sur ce point les règles de la Compagnie, telles que les ont établies la constitution primitive et la législation postérieure de l'Ordre : 1° Par le vœu de pauvreté qu'ils font à la fin du noviciat, les membres de la Compagnie s'interdisent l'usage propre et indépendant de toutes les choses temporelles appréciables à prix d'argent ; mais ils conservent provisoirement la propriété et la libre disposition de leur fortune personnelle. 2° Plus tard seulement ils renoncent à leurs biens et perdent cette propriété et cette libre disposition. Cette renonciation est complète et absolue; elle a lieu généralement deux ans après la fin du noviciat. 3° Les règles et le mode de cette renonciation ne favorisent aucunement, il s'en faut du tout au tout, les vues de cupidité qu'on prête à la Compagnie ou à ses membres.

Tout d'abord on doit faire remarquer à ceux qui font cette renonciation à toute fortune personnelle que la Compagnie n'a aucun droit et n'élève aucune prétention sur leurs biens (2). Leur avoir doit être, selon le gré d'un chacun, employé en fondations pieuses ou distribué aux pauvres, selon le conseil évangélique : *Da pauperibus* (3). Si leurs parents sont dans le besoin, et ce mot de besoin doit s'entendre au sens large d'une situation de fortune peu en rapport avec leur état, rien ne s'oppose à ce qu'ils leur laissent ce qu'ils possèdent. S'ils hésitent, ne sachant ce qui serait le plus parfait, ils devront pour éviter toute erreur ou illusion, prendre conseil d'une personne d'expérience (4). Si un religieux renonce à tout ou

(1) Beyschlag, *Gehœren, die Jesuiten ins deutsche Reisch?* (Berlin 1891). p. 32.
(2) *Institutum Societatis Jesu* (Rome 1870) II, 87, 206.
(3) Ib. I. 8. 43, cf. I. 206, 295.
(4) Ib. I. 7, 38.

partie de ses biens en faveur de la Compagnie avec l'assentiment du P. Général, le Provincial fera en sorte de les assurer à l'Ordre sans recourir à aucune mesure de rigueur légale, et en sauvegardant la charité et l'édification publique. Il sera fait aussi en sorte que quelques aumônes soient distribuées sur ces biens aux pauvres du lieu où ils sont situés (1).

On a prétendu que ces principes n'avaient point toujours été appliqués. Ranke dit, en parlant des Jésuites du milieu du XVIIe siècle : « Voyons comme on observait ce point qui exigeait de tout membre entrant dans la Société l'abandon de tous ses biens. Tout d'abord cette renonciation fut différée pendant un certain temps ; puis on la fit sous condition seulement, parce qu'on pouvait toujours être exclu de la Compagnie ; enfin il fut établi que l'on cèderait ses biens à la Compagnie elle-même, mais seulement bien entendu au collège même dans lequel on entrait, de sorte qu'en réalité l'on conservait quoique à un autre titre, l'administration de ses biens » (2).

Ranke invoque à l'appui de son dire une circulaire de 1646, du général Vincent Caraffa (3). Cette lettre traite de toutes les obligations des membres de l'Ordre qu'elle s'efforce d'amener sous tous les rapports à une plus haute perfection. Et

(1) *Institutum Societatis Jesu*, II. 87. Dans la règle 89 concernant le Provincial, il est dit : « aliqua bona applicabuntur Societati cum facultate Generalis, magnopere curet Provincialis, ut cum edificatione et charitate, et non cum rigore exigantur.... Expediet quoque, ut ex his eleemosynæ aliquæ *in pauperes ejus oppidi* ubi sunt bona, distribuantur. » Et ailleurs : « Si qui suis bonis se abdicant, alii potiusquam Societati ea donare velint, *nec dissuaderi nec retrahi* debent ; nec opus est ut Generalis assentuum ad id requirant. Secundo licet integrum illis sit pactionem cum suis parentibus e quibuscumque aliis de legitima parte et aliis bonis ad se pertinentibus inire *admonendi* tamen sunt illi prius, Societatem ipsam ad ea bona nullum jus habere. » Si l'on veut laisser quelque chose à une maison de l'Ordre spécialement désignée, cette disposition doit être approuvée par le Général. Au reste la renonciation doit être absolue et sans condition : « Et, si pensiones aut census aliqui reserventur, illi, etiamsi tenues fuerint, applicentur alicui collegio, nec de loco in locum sequantur abdicantem. » Si pour une raison ou pour une autre, cette clause ne peut être observée, il n'appartiendra qu'au supérieur de disposer de ces revenus ; il devra faire en sorte d'éviter tout scandale, et ne pas oublier les pauvres du lieu, « ... cujus etiam curare ut in horum distributione offensiones declinentur.... *habeaturque ratio pauperum* ejus oppidi, in quo sunt bona. » *Institutum* II, 206.

(2) Ranke *Pœpste* III. 130.

(3) « *Vincentii Carafœ epistola de mediis conservandi primœvum spiritum Societatis.* » Cette lettre se trouve dans le recueil des *Epistolæ Prœposit. Generalium. S. J.* (Gand, 1847) I, 435 et sq.

comme le Général a précisément en vue la perfection des religieux, il exagère plutôt qu'il n'atténue ses expressions, et souvent les fautes ou les manquements de quelques particuliers sont présentés comme un avertissement pour l'Ordre tout entier. C'est ainsi qu'il signale quelques infractions à la loi de la pauvreté, et qu'il en prend occasion d'insister sur les anciennes prescriptions relatives à la renonciation (1). Les règles d'une bonne critique ne permettent point de tirer d'une exhortation adressée à un Ordre tout entier des conclusions absolument générales dans le sens défavorable et encore bien moins de les présenter comme des affirmations concluantes.

Ranke montre qu'il est peu au courant de la question qu'il traite, quand il affirme que les Jésuites, en faisant profession, abandonnent leurs biens à la Compagnie, et cela, « bien entendu, spécialement en faveur de la maison dans laquelle ils entrent ». Aucun postulant n'entre dans une maison déterminée ; mais il est tout d'abord envoyé au noviciat de la Province dans laquelle il a été admis. Quand, après les deux années de noviciat, il entre dans une maison, ce n'est jamais d'une manière définitive. En effet, il n'y peut point rester à poste fixe durant tout le temps des études, puisque les études sont réparties entre différents collèges, et ne se terminent jamais avant une période qui varie de six à douze ans. Il n'y est pas davantage installé d'une manière permanente après le temps des études, puisque le supérieur peut en tout temps le changer pour l'envoyer dans une autre résidence, et qu'en fait ce changement arrive très souvent.

Il est tout aussi faux que l'on abandonnese s biens à *la Compagnie*, comme le prétend Ranke. Cette assertion est démentie par les faits à toutes les époques de l'histoire de la Compagnie, et spécialement à celle dont parle Ranke.

On conserve dans les archives secrètes de Vienne un grand registre relatant les actes de renonciation à leurs biens faits par les Jésuites de la province de Bohême de 1652 à 1722 (2). La première page de ce registre contient quatorze noms rangés dans l'ordre alphabétique et se rapportant aux années

(1) On lit justement dans cette lettre au sujet de la pauvreté : « paupertas in qua mihi *videntur nonnulla* peccare. »

(2) *Genuinus liber abdicationum cui omnes quæ hactenus reperiri potuerunt inscriptæ sunt.* Archives secrètes de Vienne (*Arch. eccles.*, ⅋ 484).

1652 à 1695. De ces quatorze Jésuites, sept renoncèrent à leurs biens en faveur de leurs frères et sœurs ou parents. Sur la seconde page, qui va de 1652 à 1691 nous lisons les noms de vingt Jésuites. Sur ce nombre, dix ont cédé à peu près tous leurs biens, à des frères, sœurs ou parents, ou bien à leur mère. Des huit de la troisième page cinq donnent à leurs parents, un autre à un hôpital. Sur la cinquième page, cinq noms : tous cèdent leurs biens à leurs parents; le cinquième, un P. Czapka, « donne tout ce qu'il possède à ses trois sœurs, à condition qu'elles distribuent cinquante florins à des pauvres qui ont honte de mendier. » La sixième page porte douze noms (de 1652 à 1696). Sur ce nombre, neuf donnent tout à leurs parents, ou bien partie à leurs parents, partie à des hôpitaux. Ainsi de suite pour tout le reste du registre. On y trouve mentionnées les destinations les plus diverses, quelquefois même des dons faits aux bibliothèques de différents collèges de Jésuites.

Voici ce qu'écrivait plus tard, en 1765, le P. Reiffenberg, de la province du Bas-Rhin. « Après quatre ans passés dans l'Ordre, ils (les Jésuites) sont tenus de renoncer à tous leurs biens et à tous leurs droits et prétentions à l'héritage paternel. S'il s'en trouve *plusieurs* qui en cette occurrence donnent *quelque chose* à la Compagnie, toutes les familles qui ont parmi elle des fils et des frères devront reconnaître qu'en ce point on se comporte toujours avec eux de la manière la plus raisonnable et la plus modérée » (1). Un censeur assez sévère, l'ex-jésuite Cornova, s'exprime de la même manière au sujet des actes de renonciation de la province de Bohême dans les dernières dizaines d'années avant la suppression de l'Ordre. « Tout Jésuite, dit-il, après avoir passé quatre ans dans la Compagnie, est obligé de renoncer à tous ses biens, tant à ce qu'il possède déjà en propre, qu'à ce qui peut lui revenir plus tard (nous appelons cela l'*abdication*). Mais *rien* ne l'oblige à faire cette cession en faveur de l'Ordre. Il est libre de transmettre tous ses biens et ses espérances à ses parents ou à qui bon lui semble. La Compagnie n'a jamais élevé sur tout cela aucune prétention. Et si un religieux donne de son plein gré tout ou partie de ses biens à l'Ordre, cette donation n'est point

(1) *Critische Jesuitér Geschichte* p. 527.

encore définitivement acquise à la Compagnie. En effet, tout Jésuite qui quitte l'Ordre rentre immédiatement en possession de tout ce qu'il a pu lui donner. J'ai connu deux frères devenus Jésuites qui furent nos condisciples. L'un des deux quitta l'Ordre après neuf ans. Non seulement on lui rendit tout ce qu'il avait donné à la Compagnie, quelques milliers de florins ; mais encore le Général de l'Ordre, l'infortuné mais magnanime Ricci, permit dès sa première demande, à l'autre frère resté dans l'Ordre de changer son acte d'abdication et de transmettre à son frère désormais sécularisé, tout son avoir qu'il avait d'abord abandonné à la Compagnie. « Dieu ne laissera certainement pas sans récompense cet amour si généreux pour votre frère », disait Ricci dans la réponse qu'il écrivit de sa propre main à ce religieux (1).

Le désintéressement que la Compagnie a montré dès son origine est resté le même jusqu'à nos jours malgré tous les besoins et toutes les difficultés (2).

(1) « Eximiam illam tuam in fratrem tuum caritatem divina bonitas præmio carere non sinet. » Cornova, *Die Jesuiten als Gymnasiallehrer*, Prague 1804, p. 19 et sq.

(2) On lit dans le *Kœlnische Volkszeitung* du 15 avril 1891 : » La lecture des *Jesuiten Fabeln*, du P. Duhr, et ce qu'il dit de la prétendue assertion des *Monita secreta*, contraignant les Jésuites à la chasse aux héritages, nous rappelle deux faits intéressants, capables de mettre ce point en lumière. En 1850 entrait dans la Compagnie de Jésus comme novice un jeune homme appartenant à une famille considérable de la province rhénane. Pour toute dot il apportait son linge de corps et des bas noirs. Devenu profès et envoyé comme missionnaire dans les Indes, ce religieux fit il y a quelque dix ans, un bel héritage. A l'avis qui lui en fut donné par sa famille, il répondit simplement en quelques mots, que les Jésuites font vœu de pauvreté volontaire, et que lui, Jésuite, renonce à l'héritage en question et l'abandonne à ses plus proches parents : que si ceux-ci veulent donner quelque chose à l'Ordre, ils peuvent le faire à titre de libéralité volontaire. — Voici un autre fait plus récent. Un prêtre avait légué par testament à un Jésuite de ses amis une somme importante, sous la seule condition qu'après la mort du donateur, on ferait célébrer chaque année un service funèbre dans une église de la province. Le capital ainsi légué, dont le revenu suffisait largement à fonder annuellement six ou huit messes solennelles, fut mis à la disposition du Jésuite légataire, à qui l'on fit remarquer qu'avec l'approbation épiscopale, il serait facile de faire disparaître toutes les difficultés qui pouvaient surgir dans la détermination du lieu où la fondation devrait être faite. Le légataire remit la décision entre les mains de son Provincial. Celui-ci refusa purement et simplement le legs, parce que, étant donné les difficultés des temps actuels, l'Ordre, ne pouvant garantir sûrement l'accomplissement de la clause, ne voulait pa en assumer la responsabilité et l'obligation. On est donc en droit de con

Le vœu de pauvreté et la renonciation qu'il exige ne laisse donc aux particuliers aucun moyen de satisfaire l'avarice. Quant à la *Compagnie*, *comme telle*, on ne peut rien lui reprocher non plus à cet égard. Nous en avons la preuve dans les dispositions rigoureuses de la règle par rapport aux renonciations des religieux, dispositions qui ont toujours été régulièrement observées. Des exemples presque sans nombre en peuvent témoigner.

A chaque Supérieur en particulier, quelque zèle qu'il puisse avoir pour soutenir les intérêts réels ou supposés de sa maison, il n'est pas non plus possible de se livrer à des pratiques cupides. Un Jésuite fût-il le plus haut dignitaire de l'Ordre, dès lors qu'il a fait les vœux solennels, est devenu totalement incapable de *posséder* ou de *recevoir en héritage* quoi que ce soit. Même dans l'intervalle des trois ans qu'il reste en charge, il peut être déposé, et envoyé dans une autre maison ou un autre pays. Maintes fois il est arrivé ceci ; — et cela arrive encore aujourd'hui. — A peine un Supérieur a-t-il achevé la construction d'une nouvelle maison ou d'importants travaux de réparation ou d'embellissement, qu'un ordre du Provincial ou du Général l'appelle à un autre poste, et l'envoie dans une autre maison de la province, ou même au delà des mers.

Ecoutons ce que Schoppe écrivait sur ce point en 1611 : « Il n'est pas un homme connaissant bien la Compagnie de Jésus, qui puisse jamais accuser un Jésuite de rechercher son propre intérêt, ses avantages et ses aises, et de travailler, comme on dit, à amener l'eau à son moulin. En supposant même qu'il demande quelque chose pour soutenir l'Institut et subvenir à ses besoins, tels que logement, nourriture, études, on ne peut cependant pas dire qu'il travaille pour lui-même et recherche en cela son propre intérêt ; car il n'est pas du tout assuré d'être encore là le jour suivant, et de pouvoir jouir avec ses confrères de ce qu'il aurait ainsi obtenu ; et il ne sait pas si son Général ne viendra pas mettre à néant tous ses beaux projets et l'envoyer sans plus de façon dans les Indes ou à l'autre bout du monde » (1).

(*à suivre*) XXX.

clureque l'Ordre ne se laisse en rien guider par les considérations de personnes ou de familles ni par des vues intéressées et l'appât des héritages.

(1) Scioppii, *Sententz von der aufrührischen Lehr*, p. 11-12.

# LES MUSULMANS SCHISTES

## Dans la Turquie d'Asie et l'Angleterre

---

Tout récemment une dépêche télégraphique venant de Constantinople annonçait que le gouverneur du Kurdistan persan venait de violer la frontière turque en entrant à la tête d'un corps de troupes régulières dans la province de Mossoul. Quelques jours après, un nouveau télégramme complétait le premier. Le commandant persan n'avait agi que sur les ordres du gouverneur général d'Ispahan (1); il continuait sa marche en avant et des régiments turcs étaient envoyés de Diarbékir et de Mossoul à la rencontre des envahisseurs. Peut-être cette première tentative sera arrêtée et qu'après des explications plus ou moins vives entre Constantinople et Téhéran, les soldats du shah rentreront en Perse ; mais on ne doit point se dissimuler que d'autres tentatives suivront, car les Anglais cherchent par tous les moyens à empêcher le rétablissement du calme dans ces contrées si longtemps troublées et à en faire disparaître l'influence de la France, laquelle, grâce aux missionnaires catholiques, prend un développement qui rend jaloux nos voisins et les inquiète.

Depuis que, sous le règne de Louis-Philippe, le R. P. Boré, de l'ordre des Lazaristes, eut commencé la réunion des Eglises dissidentes de l'Orient à l'Église Romaine, le mouvement n'a fait que s'accentuer, lentement, il est vrai, mais il faut compter avec des adversaires riches, puissants et dénués de scrupules. D'un côté l'orthodoxie grecque se défend avec énergie,

(1) Ce haut fonctionnaire est le second fils du shah.

car chaque chrétienté qui revient à Rome est un fleuron arraché à la couronne des patriarches de Constantinople. La Russie ne reste point inactive et achète les consciences à prix débattu, mais souvent si l'évêque schismatique se vend, ses ouailles refusent de le suivre et le remplacent par un autre, moins docile à l'éloquence de l'or. Les protestants de toutes les sectes se sont mis à catéchiser, leurs écoles sont richement subventionnées par les sociétés bibliques anglaises et américaines, l'ambassade britannique de Constantinople les appuie et le ministre américain menace de faire bombarder, par les cuirassés des États-Unis, un port ottoman, si le gouvernement turc ne donne pas immédiatement satisfaction complète aux réclamations plus ou moins saugrenues des anabaptistes, quaquers, presbytériens, calvinistes, anglicans, piétistes et autres sectes dont les noms ne méritent pas l'honneur d'être cités. Naturellement ces menaces n'étaient jamais suivies d'effet et depuis un an elles ont cessé.

Les missionnaires catholiques, on le voit, ne manquent pas d'ennemis, les plus dangereux sont les protestants qui par leurs intrigues dans les ambassades ont quelquefois réussi à retarder de six mois et même d'un an l'ouverture d'écoles chrétiennes en Asie-Mineure et en Syrie.

Dans les provinces de Bassorah, de Bagdad et de Mossoul, où habitent un grand nombre de nestoriens, ces chrétiens égarés sont rentrés en partie sous l'unité romaine ; leur chef, sa Béatitude Elie XIII, qui porte le titre de patriarche de Babylone vint à Paris il y a quelques années, l'auteur de ces lignes eut l'honneur de l'entretenir à l'église Saint-Sulpice où chaque matin il disait sa messe. Il avait quitté sa résidence pour se rendre à Constantinople où il fut reçu par le sultan, les hauts fonctionnaires de la cour, le nonce du pape, l'ambassadeur de France, les chefs des communautés catholiques résidant dans la capitale de l'empire. De Constantinople il se rendit à Rome présenter ses hommages au Saint-Père.

Le principal but de ces longs et fatigants voyages était le maintien d'un assez grand nombre d'évêchés que l'on voulait supprimer, étant donné leur peu d'importance. A Rome ce projet semblait raisonnable, à Constantinople on laissait faire, et l'ambassade de France auprès du sultan ne voyait aucun inconvénient à cette suppression. Un évêque pour trois ou

quatre milles fidèles, c'est trop, n'était-il point plus logique de diminuer le nombre de ces dignitaires ecclésiastiques, en réunissant plusieurs évêchés sous la direction d'un seul pasteur ? Ce changement donnerait un prestige plus grand aux évêques maintenus. Sans qu'on s'en doutât cette réforme détruisait complètement l'influence catholique dans les provinces orientales de la Turquie d'Asie, c'est ce que Mgr Elie XIII comprit immédiatement. Il se mit en route ; les valys de Bagdad et de Mossoul lui fournirent des escortes pour le protéger contre les dangers qui pouvaient surgir et, arrivé à Constantinople, il expliqua à notre ambassadeur que dans les vilayets de Bassorah, Bagdad, Mossoul, Diarbékir les évêques catholiques faisaient de droit, en vertu de leurs fonctions, partie du grand conseil de la province et que leur disparition laissait les chrétiens soumis à Rome sans représentants auprès du pouvoir provincial, qu'il fallait donc, de toute nécessité, les maintenir. M. le comte de Montebello comprit aussitôt l'importance de ce maintien, le sultan, le grand vizirat laissèrent toute liberté aux ottomans latins de régler comme ils l'entendaient les affaires de leurs communautés et, à Rome, on laissa tomber la question du changement des circonscriptions diocésaines dans la Turquie d'Asie.

En nous combattant au point de vue religieux, les Anglais cherchent à nous supplanter et à profiter commercialement de la diminution de notre influence. Ils pourraient alors agir librement, sans contrôle, menacer, essayer d'imposer leur volonté. Ils ont obtenu de la Perse la liberté de naviguer sur le fleuve Karoun, qui arrose l'ancienne Susiane, pénètre au centre de l'empire persan et se jette dans le Chat-el-Arab près de l'embouchure de celui-ci dans le golfe persique. Une compagnie anglaise de bateaux à vapeur fait un service de Bassorah à Bagdad en concurrence avec les navires ottomans, et l'appétit britannique, qui n'est jamais satisfait, aurait voulu obtenir l'autorisation de naviguer sur le Tigre et l'Euphrate et arriver ainsi par ces deux grands fleuves jusqu'au fond de l'Asie-Mineure. A Constantinople on répondit toujours par des refus aux demandes les mieux appuyées, on n'avait pas oublié le livre du capitaine Cameron (1) dans lequel cet officier dit

(1) Mort au commencement de 1894.

que le chemin de l'Angleterre à l'Inde est la vallée de l'Euphrate et qu'il est nécessaire de s'emparer de la Syrie pour empêcher d'autres nations — lisez la France — de s'y établir.

Mais comme le Divan n'a pas les mêmes méfiances contre notre pays que contre nos voisins, il tient ces derniers à l'écart lorsqu'il s'agit de concessions de chemins de fer ou autres. Ce sont des compagnies françaises qui ont obtenu la concession des voies ferrées de Jérusalem à Jaffa, de Beyrouth à Damas, et au Haurau, d'Alexandrette à Alep et de cette dernière ville à l'Euphrate. C'est un ingénieur français qui a été chargé de régulariser le cours du Tigre entre Bagdad et Mossoul — près de l'emplacement de l'ancienne Ninive — et ensuite de Mossoul jusqu'à Diarbékir ; une compagnie de navigation ottomane fonctionne sur cet immense parcours ; une autre société va commencer son service sur l'Euphrate. Les Français ne s'imposent pas, et les missionnaires catholiques ne cherchent jamais à enrayer l'action du pouvoir souverain pour amener des querelles, des luttes qui serviraient de prétextes à des interventions diplomatiques.

L'Angleterre agit donc sur la Perse qui a possédé pendant des siècles les riches provinces mésopotamiennes, dont la cité la plus importante, Bagdad, fut prise en 1544 par le sultan Soliman. A la veille peut-être d'évacuer l'Egypte elle trouverait un avantage énorme à appliquer le projet Cameron qui est bien plus la route directe de l'Inde que le canal de Suez et la Mer Rouge. Elle possède en face de l'embouchure de l'Orient, l'île de Chypre, les travaux que des compagnies françaises exécutent dans le bassin inférieur de ce fleuve, les fortifications que le gouvernement ottoman fait élever à Alexandrette et sur le littoral du golfe ; celles de l'île de Fao, à l'embouchure du Chat-el-Arab sont l'application de projets étudiés depuis longtemps à Constantinople et destinés à mettre à l'abri d'un coup de main audacieux quelques points stratégiques du littoral de l'empire.

## I

Le voyageur qui parcourt la province turque de l'Irak-Araby, — autrefois la Babylonie — pour peu qu'il aime l'anti-

quité, sera frappé à chaque pas par ses souvenirs lui rappelant que cette contrée pour laquelle la nature a tant fait, a été continuellement désolée par les hommes. Hilla, cité de 30.000 habitants s'élève sur les ruines de Babylone, à côté gisent les restes du palais gigantesque qui portait sur ses toits en terrasses les fameux jardins suspendus, les débris de la tour de Babel qui fut tout à la fois le temple de Baal et un observatoire. Ses maisons innombrables, ses hautes murailles ont fourni des matériaux, pour la construction de la moderne Hilla ; l'Euphrate roule ses flots puissants entre ces restes de palais dont les façades susperbes se miraient dans ses eaux profondes.

Non loin de là, sur la rive droite du Tigre, les ruines de Séleucie, qui fut la première capitale des Séleucides et enleva à Babylone une partie de sa population. Au milieu de ces débris se dresse une vaste construction moderne entre deux bouquets de bois gardés par des soldats de l'armée régulière, c'est la fabrique de poudre du sixième corps dont l'état-major est à Bagdad. De l'autre côté du fleuve, encore des ruines ; c'est Ctésiphon, la capitale des rois parthes qui fut pour Séleucie ce que celle-ci avait été pour Babylone, une cause de décadence. A Ctésiphon est le tombeau d'un personnage célèbre dans le monde musulman, Suleïman-Pak, le barbier de Mahomet, dit la légende. A Kéfil petite ville moderne de trois milles habitants est le tombeau d'Ezéchiel, un des quatre grands prophètes des juifs.

Autrefois, sur l'emplacement, désert alors, de Kéfil, s'élevait une synagogue fondée par le roi Jéchonias, emmené avec son peuple en captivité par le roi Nabuchodonosor. Dans cette synagogue se trouve le tombeau muré du prophète. Une famille arabe avait transformé en un fief ce bâtiment vénéré et vénérable et n'en permettait l'approche que moyennant finances. Cela dura longtemps ; le domaine passait ainsi de génération en génération sans que personne osât protester. Mais le pouvoir central ayant pu se faire respecter dans cette province si éloignée de la capitale, le monument fut enlevé à ceux qui l'exploitaient et les juifs, qui l'avaient toujours réclamé comme leur propriété, virent leurs désirs satisfaits ; un iradé impérial les mit en possession de la synagogue que l'on répara et qu'on dota richement. La cité actuelle s'éleva, le désert se peupla et des cultures florissantes couvrirent de

vastes étendues de terrains qui n'avaient jamais rien produit

Koufa à une certaine distance de l'Euphrate, sur la rive droite, fut la résidence de plusieurs califes ; de ses écoles sortirent des savants célèbres dans le monde islamique. C'est en caractères *koufiques* que furent écrits les premiers exemplaires du livre sacré des musulmans. Cette cité qui fut une des plus grandes de l'Asie est réduite à quelques maisons élevées un peu au hasard autour de la grande mosquée, à l'entrée de laquelle fut assassiné le quatrième calife Ali — en l'an 40 de l'hégire. Après Babylone, Séleucie, Ctésiphon, Koufa, une nouvelle capitale s'éleva sur les rives des Tigre : Bagdad. Les abbassides en firent la plus belle, la plus populeuse, la plus savante ville de l'Asie. Sous Haroun al Raschid dont les *Mille et une nuits* ont popularisé le nom en Occident, Bagdad atteignit le plus haut degré de splendeur. Puis vinrent les guerres, les invasions ; les Mongols d'Houlagou, de Timour ; les shah de Perse Ismaël et Abbas la ravagèrent successivement. Elle a retrouvé une partie de son ancienne importance ; et son heureuse situation, sur un grand fleuve, l'intelligence de sa population, l'étonnante fertilité du sol de la province dont elle est la capitale la rendront une des riches cités de l'empire ottoman. Le tombeau de Zobéïde, femme de Haroun est aux portes de Bagdad, au delà du mur d'enceinte ; à côté, un autre tombeau, qui rappelle de plus anciens souvenirs ; celui du prophète Elisée. Comme les musulmans, ainsi que les chrétiens et les juifs, honorent les saints personnages de l'ancien Testament, ils ont enlevé aux israélites, qui la possédaient depuis des siècles, la tombe où ils croient que repose Elisée.

Après ces grandes cités disparues ou déchues, l'Irak possède les villes ou sont enterrés les saints que révèrent les musulmans chyites. Cette secte a de nombreux partisans dans l'Irak Araby, l'Angleterre cherche à les placer sous sa protection, la Perse soutient ces prétentions et la Turquie, dont ils dépendent, entend maintenir l'état des choses existant depuis la conquête de l'ancienne Chaldée par le sultan Soliman le Magnifique.

## II

On sait que l'Islamisme est divisé en deux grands sectes, d'Omar et d'Ali, les Sunnites et les chyites, la plus grande partie des croyants appartient à la première qui reconnaît comme chef religieux le sultan des ottomans ; le shah de Perse est le chef spirituel des chyites, mais ces schismatiques, en dehors de l'Iran, comptent peu de partisans. Dans les provinces turques de Bagdad et de Bassorah il y a un grand nombre de sectateurs d'Ali, qui possèdent des mosquées, des écoles, des hôpitaux qu'ile administrent eux-mêmes N'étant point sunnites, ils échappent à la conscription et comme les chrétiens de tous rites et les juifs, payent un impôt en échange de ce privilège. Chrétiens et juifs ont leurs représentants élus au conseil provincial, les chyites ne jouissent pas de ce droit.

Leurs villes où sont inhumés leurs imans : Nedjef, Kerbela, Kazmiyé et Samara sont les centres de pèlerinages qui viennent non seulement de la Turquie, mais de la Perse et de l'Inde, prier sur les tombeaux de leurs saints. Mais la capitale religieuse des sectateurs d'Ali est Nedjef, où cet iman est enterré dans une mosquée superbe flanquée de quatre minarets qui s'élancent dans l'azur pareils à des colonnes d'or, étincelantes sous le chaud soleil de la Babylonie. Le roi Perse Nadi-Schah, le conquérant de l'empire mogol avait voulu — 1733 — reprendre aux ottomans Badgad et l'Irack Araby. Il dut lever le siège de l'ancienne capitale des califes et abandonner le territoire turc, mais cet échec ne l'empêcha pas de se montrer prodigue pour les édifices religieux des chyites. Il fit recouvrir d'or pur les quatre minarets de la mosquée de Nedjef ; cette ornementation merveilleuse lui occasionna une dépense de sept millions et demi de francs, soit en monnaie persane, 150,000 tomans.

La population de Nedjef est de 5,000 habitants, dont plus de 4,000 chyites. Comme le lac au bord duquel est située cette ville ne fournit qu'un liquide saumâtre de même que les puits, les habitants étaient obligés d'aller faire leur provision d'eau pour boire jusqu'à un canal d'irrigation dérivé de l'Euphrate, le canal Hindiyé. Une riche indienne venue en pèlerinage mi-fin à cette situation en faisant amener par une conduite souter-

raine, l'eau potable jusqu'à la ville. Cette générosité lui coûta cinq cent mille francs.

A Kerbela est enterré dans la mosquée qui porte son nom, l'iman Husseïn. Cette mosquée est aussi fastueusement décorée que celle de Nedjef ; ses six minarets, son dôme sont entièrement plaqués d'or ainsi que le mur d'un divan intérieur. Cette dorure est estimée 2.300.000 francs. La ville Kerbela, sur la rive droite de l'Euphrate, est en plein développement, sa population est de 65.000 habitants et augmente tous les jours. La principale industrie consiste dans la fabrication des draps mortuaires portant, imprimé, un verset du Coran. Les pèlerins en emportent beaucoup pour faire des cadeaux à leurs amis, à leurs parents ou simplement pour faire acte de commerce. Les pieux chyites de la Perse et de l'Inde ont ainsi la satisfaction de savoir qu'il seront ensevelis dans une étoffe fabriquée dans une de leurs villes saintes, près de la mosquée où repose l'iman Husseïn. Un autre iman, Abbas, est enterré dans une mosquée fort belle également, mais nullement comparable à celle de Husseïn.

A Kazmiyé, aux portes de Bagdad, s'élève la splendide mosquée de l'iman Moussa et Kadem, aussi belle, aussi luxueusement décorée que celle de Husseïn. En 1873, après un premier voyage en Europe le shah Nassr-ed-din visita les lieux saints chyites. Il ne voulut pas faire moins que son prédecesseur Nadir shah et fit recouvrir de feuilles d'or pur le dôme et les six minarets du temple où est le tombeau de Moussa el Kadem. Cette générosité lui coûta 1.382.000 francs, 60. 000 livres turques.

Samara possède le tombeau d'un autre personnage musulman fort révéré des chyites, Saheb-el-zehmân-el-Mehdi, qui doit apparaître à la fin du monde. Le dôme et les minarets de sa mosquée ne sont point couverts d'or, mais de tuiles et de briques émaillées.

Les chefs religieux des chyites sont les muchtehed, dont les quatre plus influents résident aux quatre ville saintes. Le chef supérieur est celui qui est reconnu comme le jurisconsulte le plus savant. Il est à lui seul, la cour d'appel et de cassation des chyites. Les jugements rendus par ses collègues sont portés devant lui et ses sentences sont définitives. La loi ou règlement des muchtehed leur défend de posséder ar-

gent ou terre pouvant donner un revenu quelconque ; mais ils ne sont point malgré cette défense, menacés de mourir de faim : ils ont à leur disposition les aumônes qu'apportent les pèlerins et celles que leur envoient les chyites de la Perse ou de l'Inde qui ne peuvent accomplir le long trajet de leur pays aux villes sacrées.

Au dessous des muchtehed sont les Kilitdar, gardiens des trésors des mosquées. Ils ne touchent aucun salaire mais ils reçoivent des cadeaux importants et M. Vital Cuinet, dans son remarquable ouvage sur la Turquie d'Asie (1) dit qu'en 1893 la fortune du Kilitdar de la mosquée de Kerbeli était évaluée à 11 millions et demi de francs, 500,000 livres turques, et celle du Kilitdar de Nedjef à 2.300.000 fr., 100. 000 livres turques. Après les Kilitdar viennent les mezavroun, guides interprètes des pèlerins.

## III

Lorsque mourut Nadir Shah, la guerre civile qui désola après lui la Perse pendant près d'un demi siècle — 1747-1794 — diminua la source des richesses des mosquées saintes de l'Irak-Araby, mais cependant elle ne la tarit pas. Sous le règne relativement calme de Kérim-Khan les pèlerinages reprirent, mais ce fut à partir de l'avènement d'Agha-Mohamed-Khan, le fondateur de la dynastie actuelle des Kadjars, que les caravanes purent sans danger autre que la fatigue reprendre la route de l'Irak- Araby et porter des cadeaux aux tombeaux des imans. Les dons se composent d'objets variés, fabriqués plus ou moins artistiquement, mais dont la matière première a toujours une grande valeur, cadeaux des shah de Perse, des anciens empereurs du Mogol, des sultans ottomans et autres grands personnages. En 1870 Nassr-Eddin shah avait fait un pèlerinage en Irak-Araby. Lors de cette première visite il voulut établir une comptabilité afin que l'on pût connaître exactement la quantité et la valeur des dons offerts par les visiteurs aux imans. Mais comme les offrandes d'une valeur de moins de mille francs — mille Kran — ne figurent pas sur les registres,

(1) Géographie de la Turquie d'Asie, E. Leroux, éditeur.

ce contrôle n'est pas sérieux ;et un grand nombre d'objets étant jetés directement dans le *Serdab* où est le tombeau du saint, par une petite fenêtre établie spécialement pour cet usage,ces dons ne peuvent figurer sur les livres Nassr-Eddin Shah voulut aussi se rendre compte de l'importance des trésors entassés depuis si longtemps dans les mosquées de Nedjef et de Kerbela ; il fallut l'autorisation du sultan Abdul Aziz pour ouvrir les portes murées des *Serdab*. La valeur brute de cet amoncellement de richesses fut estimée 690.000.000 de francs — 30 millions de livres turques. On retira des *Serdab* seulement, 77 tonnes d'orfèvrerie; comme dans cette masse il n'existait aucune œuvre d'art,on fondit le tout pour le convertir en monnaie. De ce qui fut conservé on dressa un inventaire fort curieux où l'on remarque, parmi les objets inscrits, un grand tapis en perles fines ; des masses d'armes, des larges poignards — *Kama* ; — des sabres ; des lances et d'autres armes ornées de pierres précieuses ; des chandeliers en or massif ; une lampe faite d'une émeraude énorme et une grande quantité d'autres bijoux précieux. Tous ces trésors, auquel le shah ajouta un sabre et un kama valant 460.000 francs, furent transportés à Constantinople.

Les grandes écoles de théologie schyites, les hôpitaux sont entretenus par les muchtehed et comme les sommes ainsi employées sont en grande partie offertes par des sujets persans ou des Hindous soumis à l'Angleterre, les consuls anglais et perse à Bagdad ou leurs représentants en surveillent avec soin la répartition. Cette immixtion des Anglais est fort mal vue des Chyites qui ne manquent jamais l'occasion de manisfester leur mécontentement à ceux qu'ils considèrent comme des intrus. Cependant l'Angleterre fait tout pour s'attacher cette population nombreuse, intelligente et riche. Au commencement de juin 1894 le consul général britannique à Bagdad voulut faire une visite officielle au muchtehed de Kerbela,Zin el-Abbedin, alors chef suprême des Chyites. Ce dernier,malgré les prières et les menaces, ne voulut pas recevoir, ni officiellement ni officieusement,le consul, qui dut reprendre le chemin de Bagdad ; mais il reviendra à la charge.

A l'embouchure du Chat-el-Arab les Turcsn, ous l'avons dit, ont construit sur l'île de Fao un fort qui commande l'entrée du fleuve ; l'armement a été terminé en 1893 sous les yeux du

commandant d'une escadre britannique qui essaya d'arrêter les travaux et même tenta un débarquement.

## IV

Non seulement les Chyites tiennent à accomplir le pèlerinage à leurs villes saintes, mais ils désirent aussi être inhumés auprès de ces mosquées où dorment de l'éternel sommeil ceux qu'ils considèrent comme les vrais croyants, les martyrs de leur foi, les véritables successeurs du prophète. Chaque caravane qui arrive de Perse apporte toujours une certaine quantité de morts qui seront enterrés à Kerbila ou à Nedjef. Ce transport de cadavres est dangereux pour la santé publique et nécessite de grandes précautions sanitaires pour éviter des épidémies. Chaque corps est renfermé dans une caisse, ces caisses sont chargées sur des mules et pendant des semaines que dure le voyage, vivants et morts sont ensemble, séparés par l'épaisseur d'une planche. On boit, on mange, on dort à côté de ces colis funèbres. Arrivés à destination, les pèlerins commencent par décharger les mules, dont chacune porte deux cadavres, les caisses sont ouvertes et l'on procède aux ablutions de ces restes humains presque tous en décomposition, puis on les enterre. Si un pèlerin, riche ou pauvre, meurt en route, son corps est transporté en terre sainte pour âtre inhumé. C'est la communauté des pélerins qui paye les frais de transport et d'inhumination des restes mortels des indigents.

Il en coûte cher pour être enterré dans le voisinage des imans Ali et Husseïn. Sans parler des frais de transport, chaque cadavre paye à la frontière turque une taxe de 50 piastres — 11 fr. 50 c. — et chaque pèlerin dix piastres — 0 fr. 46 c. — Selon qu'on est plus ou moins éloigné du tombeau du saint, on paye plus ou moins la concession du terrain. Ce tarif d'inhumation est divisé en 5 classes, à Kerbéla, à Nedjeh et à Kazemène. A Kerbéla, dans l'enceinte sacrée; 5,000 piastres; dans la mosquée, 500 ; chapelles lattérales, 200 ; bas côtés, 150 et enfin dans la plaine hors de la ville, 31 pastres et demie. A Nedjef le tarif est le même ; — à Kazemène la première classe est seulement de 2,000 piastres ; la

deuxième de 200 ; la troisième de 150 ; la quatrième de 100 et la troisième 31 1[2 ; mais les riches payent sous forme de don volontaire, le double du tarif officiel. Le gouverneur persan de Kermanchah, mort en 1889, ayant voulu être inhumé en terre sainte, le total des frais s'éleva à la somme de 115,000 francs. En 1889, à Nedjef et à Kerbéla les droits s'élevèrent à 205,000 francs. Comme on cherche toujours à frauder la douane, les persans mettaient dans la même caisse deux cadavres, les douaniers ottomans s'aperçurent de la supercherie et depuis, des médecins attachés à l'office sanitaire de Bagdad se font ouvrir les colis pour constater la véracité des déclarations. C'est au profit de cet office sanitaire que sont perçus les droits sur les pèlerins et les morts. Les chyistes ottomans enterrés en terre sacrée ne payent qu'un droit de 20 piastres au lieu de 50. En 1890 la taxe sur les vivants et les morts fut de 265,000 francs.

La route que suivent les pieux voyageurs sur le sol ottoman va, en ligne presque directe de Khanékin, petite ville turque à dix kilomètres de la frontière persane, à Bagdad, suivant la vallée de l'Elwend, affluent du Diaka, puis ce second cours d'eau jusqu'à la ville des califes où elle franchit le Tigre pour se diriger au sud ouest vers l'Euphrate. Sur la rive gauche du fleuve elle traverse Kerbela, une des villes saintes, puis file au sud, où elle atteint Hendié et Nedjef où est son point d'arrivée. Pour abriter les pèlerins, de nombreux — quelques uns fort beaux — caravanseraïs ont été bâtis le long de la route ; plusieurs de ces établissements peuvent loger deux cents voyageurs et autant de chevaux. Comme l'hospitalité qu'on y reçoit est gratuite et que leur entretien coûte fort cher, c'est la charité des indous chyites qui solde ces dépenses. La poste persane suit le même itinéraire que les caravanes, le gouvernement de Téhéran a fait construire à ses frais un pont à Khanékin, sur l'Elwend pour permettre à ses nationaux de suivre le chemin le plus direct de la Perse à Bagdad. Une société avait obtenu la concession d'une voie ferrée de Khanékin à Nedjef, mais comme les capitaux étrangers — anglais — menaçaient d'absorber toutes les actions, la concession fut retirée, elle a été de nouveau accordée et l'article principal dit que le capital ne pourra être souscrit que par les indigènes. En 1870 Midath pacha, valy de Bagdad fit établir un tramway

de cette ville à Kazmiyé — plusieurs années après le maréchal Hidayet-pacha, commandant le 6e corps, ordonna la construction d'une route parallèle au tramway, mais les visiteurs sont tellement nombreux qu'une voie ferrée est devenue indispensable.

On comprendra, par ce résumé de la situation des chyites dans l'Asie ottomane, le mobile qui fait agir les Anglais, mobile tout intéressé, car non seulement ils avaient voulu mettre la main sur le chemin de fer de Khanékin à Nedjef en souscrivant la majorité des actions, mais ils avaient agi de même façon pour la compagnie de navigation à vapeur du Tigre. Le gouvernement ottoman ne veut pas des actionnaires étrangers dans les sociétés de transports qu'il établit sur les deux fleuves mésopotamiens. Ce sont de riches commerçants de Bagdad, de Mossoul, de Diarbékir qui ont souscrit le capital de la compagnie du Tigre ; pour celle de l'Euphrate, les conditions seront les mêmes.

Auguste Lepage.

# UN GRAND DUCHÉ

(*Suite*)

---

## VII

### LA LÉGENDE DU RAUB-RITTER

Pendant les deux années que dura cette cruelle guerre de la succession du Limbourg, Hugo, redouté de tous ses nobles voisins aussi bien que du peuple, jouit sans opposition du titre et des droits de seigneur de Fels. A l'époque où nous reprenons ce récit, trois mois s'étaient écoulés depuis la désastreuse bataille de Worringen et la fin de septembre approchait, lorsque deux cavaliers étrangers entrèrent un soir dans la ville de Luxembourg. Ils paraissaient être, eux et leurs montures, fatigués d'un long voyage ; ils portaient des vêtements bizarres et leurs visages, fortement brunis, semblaient appartenir à une autre race que la nôtre. Le plus âgé des deux cavaliers, homme de haute stature, devait avoir environ quarante ans ; son vêtement était un mélange des modes orientales et des modes d'Europe ; son compagnon, plus jeune que lui, était habillé complètement à la turque, et lorsqu'il parlait on reconnaissait à son accent un enfant des pays d'outre-mer.

Tous deux descendirent de cheval à la porte d'une auberge et se firent servir un *humpen* de vin. Après s'être rafraîchis, le plus âgé interrogea l'hôte sur ce qui s'était passé dans le Luxembourg pendant les dernières années. Les récits de l'hôte l'interressèrent puissamment et il devint particulièrement attentif

lorsque celui-ci lui parla de la bataille de Worringen et lui dit combien la mort du Comte, de ses frères et de tant de vaillants chevaliers qui avaient mordu la poussière, avait rempli la contrée de deuil et de larmes.

Il releva la tête après un moment de silence, et demanda :

— A quelles mains sont confiées les rênes du gouvernement ? Et pouvez-vous me dire les noms des chevaliers luxembourgeois tombés à Worringen ?

— Messire, répondit l'hôte, la régence a été confiée à Béatrix, veuve du héros de Worringen, le comte Henri, sixième du nom ; mais il serait bien difficile de nommer les chevaliers qui ont péri dans le cruel combat : il y en a un si grand nombre !...

— Votre bannière est-elle tombée aux mains de l'ennemi, et celui qui la portait est-il sain et sauf ? demanda encore l'étranger.

— Hélas ! la bannière a été prise par les Brabançons ; mais jamais ils n'auraient pu s'en emparer s'ils n'avaient tué celui qui la portait. Jamais on n'a vu un tel homme à la tête de l'armée ; il était beau et vigoureux ; c'était un homme dans la force de l'âge qui aurait pu vivre encore longtemps....

A ce récit, un cri involontaire s'échappa des lèvres de l'inconnu ; sa tête tomba sur sa poitrine et de grosses larmes roulèrent de ses yeux sur sa barbe brune, au grand étonnement de l'aubergiste qui ne pouvait comprendre que son récit impressionnât ainsi un étranger. Le plus jeune des deux cavaliers n'avait qu'imparfaitement compris le récit de l'hôtelier, mais il remarqua le trouble de son ami et, s'approchant de lui, le pria de lui dire ce qui l'attristait ainsi.

— Je te raconterai en chemin ce que je viens d'apprendre sur mon noble frère, mais viens Alldallah, quittons la ville, répondit le cavalier, en employant la langue arabe, paie notre dépense, montons à cheval et partons, gagnons au galop la vallée de Mersch.

Et quittant Luxembourg sans y pénétrer plus avant, les deux cavaliers, unis par la plus étroite amitié, gagnèrent promptement le village de Mersch qu'ils laissèrent derrière eux pour prendre la direction de Fels, d'où, tout en s'entretenant ensemble, ils s'approchaient de plus en plus.

Enfin ils arrivèrent à l'entrée de la délicieuse vallée de Fels, avec ses montagnes et ses sombres forêts ; le chevalier arrêta

son cheval et, sans mot dire, regarda fixement tout ce qui l'entourait. Un sentiment profond de joie et d'attendrissement bouleversait son cœur ; il sauta de cheval, s'agenouilla sur le bord du chemin et, joignant les mains, adressa à Dieu une ardente prière intérieure :

— Combien je te remercie, ô mon Dieu, de m'avoir si miraculeusement protégé pendant les 16 années que j'ai passées au milieu de mes ennemis, de m'avoir accordé la grâce précieuse de recouvrer la liberté et la joie de fouler le sol paternel et de revoir ma chère patrie. Et maintenant, ô mon Dieu ! une grâce une seule encore ; laisse-moi le bonheur de revoir bientôt quelques-uns des miens et de les presser sur mon cœur !

Plein d'étonnement, le jeune Maure considérait son ami.

Qui aurait pu penser que cet homme agenouillé sur l'herbe en ce moment était Kuno de Fels, ce Kuno que depuis longtemps on croyait mort, et qui, délivré d'un dur esclavage chez les Sarrasins, se trouvait près du château paternel qu'il avait abandonné dans sa jeunesse.

Dès que son émotion fut un peu calmée, il raconta à son fidèle compagnon les derniers événements survenus dans le Luxembourg et lui expliqua comment, malgré son impatience de revoir la maison paternelle, il n'osait aller y frapper, avant de savoir si Ludolfe avait réellement péri dans la bataille — qui était aujourd'hui maître du Burg.

Ils suivirent alors un chemin, bien connu de Kuno, qui les conduisit à travers l'épaisse forêt vers la grotte où vivait l'ermite de l'ordre de saint Benoît. Kuno frappa à la porte, se demandant avec anxiété s'il retrouverait encore vivant le maître qui avait pris soin de sa jeunesse.

A cet appel, l'ermite ouvrit la porte et parut sur le seuil. C'était maintenant un vieillard courbé sous le poids des ans; sa barbe et ses cheveux blancs comme la neige lui donnaient un air encore plus vénérable qu'autrefois. Les deux cavaliers le saluèrent respectueusement et, sans se faire connaître, Kuno l'interrogea sur l'état où se trouvait actuellement la noble famille de Fels. Les yeux de l'ermite, à cette question, se troublèrent comme sous l'empire d'un douloureux souvenir et il répondit :

— Vous devez, Messeigneurs, venir d'un pays bien éloigné pour n'avoir rien entendu dire de l'abîme de malheurs dans

lequel notre noble famille de Fels a été précipitée. Depuis qu'elle s'en est allée dans la terre de l'éternelle paix, les temps sont devenus bien mauvais pour nous, car le nouveau châtelain laisse ses hommes d'armes piller et maltraiter ses vasseaux, jadis si heureux, sous nos chers maîtres, à qui Dieu accorde le bonheur là-haut !... Si vous allez à Fels, vous en entendrez raconter bien davantage encore sous la tyrannie de notre nouveau maître; le deuil règne maintenant où il n'y avait jadis que paix et joie.

Après ce préambule, qui faisait soupçonner des faits effroyables, l'ermite raconta au chevalier attentif et plein d'angoisses toutes les particularités concernant la destinée malheureuse des seigneurs bannerets, dont le départ avait causé tant de malheurs. Le vieillard ne remarqua pas la douleur affreuse du chevalier étranger; les larmes obscurcissaient ses propres yeux et il ne pouvait reconnaître Kuno dont l'extérieur avait subi un si extrême changement.

— Après l'enterrement de notre malheureuse maîtresse, continua l'ermite, je revins dans ma solitude et ne remis jamais les pieds au château, ne pouvant supporter la vue de l'usurpateur. Il est amer de se rappeler les jours d'un heureux passé, quand on vit sous un joug aussi cruel, et cependant, je ne puis m'empêcher d'y penser. Le vœu le plus ardent de mon cœur serait de voir ici le chevalier Kuno, le frère de notre seigneur bien aimé, parti, il y a seize ans, pour la croisade. Ah ! s'il pouvait revenir reconquérir son château, en chassant l'usurpateur, et régner à sa place ! Mais l'héritier légitime doit être mort depuis longtemps; autrement il ne resterait point si longtemps à l'étranger et il serait déjà de retour...

Le sensible Kuno ne put se retenir davantage, il embrassa le vieillard en pleurant et lui découvrit son secret. L'ermite, douta d'abord de sa véracité, puis peu à peu le reconnut malgré son teint bruni. Oui ! c'était bien lui, c'était sa voix, son port, son regard, lui tout entier. Un homme fort était sorti de l'adolescent et les doutes de l'ermite s'évanouirent. Une joie immense emplit l'âme du vieillard et il n'eut pas de repos qu'il n'eût obtenu de Kuno le récit de ses aventures.

Celui-ci raconta les diverses épisodes de la guerre soutenue par les chrétiens contre les musulmans sur la terre d'Orient, auxquels il avait pris part, et comment il avait d'un coup d'épée

abattu à demi le bras d'un chef sarrasin, qui, à son tour, l'avait blessé et fait prisonnier. Il raconta les douleurs de son esclavage et comment un jour où il travaillait dans un jardin du sérail, il avait reconnu l'émir Achim blessé par lui et lui avait proposé de soigner son bras malade. Après que l'émir fut heureusement guéri, il voulut récompenser princièrement son sauveur, à condition toutefois que celui-ci abjurerait le christianisme et embrasserait la religion du Mahomet. Mais Kuno eût préféré la mort à une telle trahisson envers son Dieu ; aussi resta-t-il longtemps encore en esclavage. Enfin, il découvrit un our une conspiration tramée par les esclaves contre la vie de son maître, dont il sauva non seulement les jours, au péril des siens, mais aussi ceux de ses grands officiers et de son fils Abdallah. L'émir reconnaissant lui rendit la liberté et le récompensa richement et bientôt Kuno put, sans danger, entreprendre je voyage qui devait le ramener dans la patrie, accompagné d'Abdallah qui lui avait juré une inviolable fidélité. Celui-ci, dont le père était mort peu après, avait voulu accompagner en Europe Kuno, son bienfaiteur et son ami.

L'ermite, plein d'admiration, écouta les récits extraordinaires sortis de la bouche de Kuno ; cependant il lui conseilla de se tenir caché, de dissimuler son désir de vengeance pendant quelque temps et de ne se découvrir qu'aux seigneurs qu'il pouvait espérer engager dans une ligue contre Hugo de Herringen, afin d'attaquer celui-ci à l'improviste et de le chasser de ses possessions.

Le chevalier eut bien du mal à se soumettre à ce conseil ; il était impatient d'attaquer son redoutable ennemi; mais le prêtre lui ayant représenté qu'il ne lui était possible de triompher du puissant Herringen que par le calme et le sang froid, il jura à l'ermite d'attendre et il tint parole.

Dès que la nuit vint, les deux cavaliers quittèrent l'ermitage. Kuno, s'il n'eût écouté que son désir, se fût précipité vers ce château, dont lui, l'héritier légitime, était banni; mais l'ermite le devina et, saisissant la bride du coursier, lui fit prendre un autre chemin.

Au bout d'une demi-heure, les deux voyageurs arrivèrent au château de Meysembourg, où ils demandèrent l'hospitalité pour la nuit. Le châtelain Eberhard de Meysembourg étant venu lui-même recevoir ses hôtes, Kuno se fit reconnaître. L'étonne-

ment du seigneur de Meysembourg dépassa toute mesure, lorsqu'il vit Kuno le croisé et qu'il eut entendu le récit de ses étranges aventures. Il lui promit amicalement son aide pour reconquérir le château de ses pères et, dès le lendemain, il le conduisit chez Merri de Heffingen et chez d'autres seigneurs voisins, qui tous l'accueillirent avec de grandes démonstrations de joie. Aucun de ces loyaux chevaliers ne fit exception ; tous se trouvèrent prêts à l'aider contre l'ennemi commun qui aujourd'hui trônait à Fels.

En secret, vêtus d'habits sombres, les conjurés arrivèrent de tous côtés pour surprendre le chevalier bandit, et même les hommes d'armes du burg vers lequel ils s'avançaient ne les aperçurent qu'au moment où ils atteignaient le ravin au pied des remparts.

Kuno accompagné du Maure et d'un porte-fanion se détacha du groupe de ses amis et monta jusqu'au plateau de la montagne. Il s'arrêta devant la porte du château et sonna du cor. La sentinelle placée sur la muraille leur cria alors ;

— Que voulez-vous ?

— Parler à ton maître, moi-même ! répondit à haute voix le chevalier.

Après quelques minutes d'attente, celui-ci vit paraître sur le rempart Hugo de Herringen, qui regarda en bas et, sans reconnaître Kuno, lui demanda :

— Que désirez-vous, sire chevalier, et quelle est votre devise?

— Ma devise est : « Pour le tombeau du Christ ! »

— C'est là une vieille devise depuis longtemps passée de mode et qui ne vaut plus rien. Mais, voyons ! quel est votre blason et que demandez-vous de moi ?

— Mon blason est une croix rouge ancrée sur champ d'azur, et si tu veux connaître ce qui m'amène, sache que c'est Kuno le croisé, seigneur de Fels, qui est devant toi présentement. Je te comme ici, vil coquin, sans honneur, opprobre de la chevalerie entière, de m'ouvrir la porte de mon château que tu m'as ravi par ruse, ou, au nom de toute la chevalerie, je te déclare la guerre.

Herringen se mit à rire et, se moquant du chevalier qu'il avait dépouillé de son héritage, il cria du haut des créneaux que Kuno pouvait essayer ses forces contre les murs puissants de la forteresse, car pour la reddition de la place, les discours n'avaient sur lui aucun effet.

Les conjurés alors se retirèrent hors de la portée des archers et ils commencèrent l'investissement et le siège du château.

Il était difficile à Hugo de Herringen attaqué si inopinément de se défendre et de soutenir un siège auquel il n'était point préparé. Il ne s'était point attendu à un nombre aussi considérable d'ennemis et n'avait pas de forces suffisantes pour conjurer l'orage. Il fit cependant garder les murailles par ses gens le mieux qu'il put ; mais cela ne dura pas longtemps et bien des postes demeurèrent vides, car chaque nuit, à la faveur des ténèbres, quelques sentinelles se glissaient en bas des murailles et se rendaient à Fels où les bourgeois les contraignaient à mettre bas les armes. L'imprévoyance du chevalier Hugo détruisit le bonheur constant qui jusque là l'avait accompagné. Les habitants de Fels, aux oreilles de qui le bruit était venu du retour de leur légitime seigneur, affectèrent un dévouement apparent auprès de l'usurpateur et lui offrirent leurs services; mais à peine eurent-ils pénétré dans le château qu'ils tuèrent le gardien de la grande porte et la maintinrent ouverte en dépit des efforts des lansquenets de Herringen et donnèrent ainsi aux conjurés le temps d'entrer. Ecumant de rage, le châtelain chercha vainement à s'opposer à l'irruption des ennemis.

Les soldats de Kuno arrivèrent comme une marée montante dans la cour du château et poursuivirent ceux de l'usurpateur les armes à la main.

Abandonné des siens et se voyant perdu, Herringen chercha son salut dans la fuite. Une occasion favorable se présentant, il la saisit; il se laissa glisser à l'aide d'une corde par une fente du rocher, du côté nord de la forteresse, et s'enfuit en toute hâte vers son château du Müllerthal, où il fut reçu par ses fidèles.

Ce fut une grande joie pour les sujets de Kuno, lorsqu'ils virent celui-ci chasser honteusement de la forteresse tous ceux des étrangers à la solde de Hugo qui n'avaient point succombé dans le combat. Ce fut ainsi que le chevalier Kuno rentra en possession de son château et replaça fidèlement son blason aux endroits les plus apparents de sa demeure. Son bonheur fut cependant mêlé d'amertume, car de tous ceux qu'il aimait et qu'il avait laissés ici au moment de son départ pour la croisade, aucun ne vint lui souhaiter la bienvenue ; tous depuis longtemps s'étaient endormis du sommeil de la mort.

Il fit célébrer pour eux par le pasteur de Nommern un service solennel dans la chapelle d'Elisabeth.

Pendant quelque temps on n'entendit et on ne vit rien du chevalier de Herringen et de ses grossiers compagnons, car il pensait prudent de rester tranquille jusqu'au moment où le vent tournerait d'un autre côté. Cependant un bruit se répandit un jour dans la contrée ; on disait que Hugo, à la tête de ses soldats, avait pris la route d'Echternach qu'il se proposait d'assiéger ; chemin faisant, sa troupe commettait tant de forfaits et de déprédations que les plaintes des gens de la campagne et des voyageurs s'élevèrent comme un douloureux concert et que de tous côtés on invoqua l'aide des chevaliers loyaux.

Entre ceux-ci fut conclue une ligne secrète dont le but était d'assurer la sécurité de la contrée et de mettre fin aux coupables entreprises du chevalier bandit, s'il ne se soumettait point aux avertissements que lui donnerait la noblesse luxembourgeoise. Mais le bandit se moqua des menaces dont il était l'objet et devint chaque jour de plus en plus méchant. Il semblait même investi d'une puissance secrète à l'aide de laquelle il déjouait les pièges qu'on lui tendait.

Un villageois découvrit un jour d'une manière tout à fait fortuite le secret à l'aide duquel le misérable échappait à toutes les poursuites. Ce paysan était occupé à travailler dans son champ, lorsqu'il entendit dans le lointain le son des trompes et les abois d'une meute. Soudain parut une troupe de chasseurs, à la tête desquels était le rodoutable chevalier qui conduisait toute sa vénerie dans la forêt voisine. Notre campagnard n'avait point une nature de lièvre ; cependant il se tint caché, de manière à n'être point aperçu par Herringen, contre lequel il avait un grief assez grave. Récemment les valets de celui-ci lui avaient enlevé et tué une paire de bœufs et il cherchait une occasion de se venger.

Aussitôt que la chasse eut disparu dans les profondeurs de la forêt et qu'il la crut suffisamment éloignée, il se mit en devoir de la suivre de loin, pour dévoiler aux conjurés la direction qu'elle avait prise. En se baissant vers la terre pour relever les traces du sabot des chevaux, il découvrit à son grand étonnement que les chevaux de Herringen étaient ferrés au rebours. Il comprit immédiatement la raison pour laquelle tous les chevaliers du comté avaient toujours été trompés dans leurs

poursuites et comment le bandit avait pu constamment leur échapper.

La découverte qu'il venait de faire ne laissait pas que d'embarrasser le paysan et il réfléchit au moyen qu'il devait employer pour communiquer son secret aux conjurés sans attirer sur lui la terrible vengeance du bandit. Après quelques heures de réflexion, il releva la tête et sa mine triomphante montra qu'il avait trouvé une bonne idée.

Le dimanche suivant, il alla à la messe à Consdorf et, avant qu'elle ne fut finie, il sortit et vint se placer près d'une grosse pierre autour de laquelle les paysans avaient l'habitude de se réunir. Lorsque ceux-ci quittèrent l'église, il éleva son bâton en l'air pour attirer l'attention, puis le baissant vers la pierre il se mit à lire à haute voix les mots suivants qui y étaient tracés :

*Dir, o Stein, sag ich es allein*
*Umsonst find all schlingen*
*Glaubt man die Herren von Herringen*
*Reiten aus, so reiten sie ein* (1) ?

« A toi seule, ô pierre, je dévoilerai gratis le tour que je connais. Croirait-on que les seigneurs de Herringen sortent à cheval comme ils entrent ».

Les paysans assemblés autour de la pierre, se séparèrent sans avoir compris l'énigme, mais en se creusant la tête pour en découvrir la signification. L'histoi revint aux oreilles de Merry de Heffingen, qui pénétra bien vite le sens caché de ces vers ; il ne s'étonna pas de la finesse du paysan et vint le trouver pour s'éclairer davantage.

Il communiqua aussitôt cette découverte à tous les conjurés et leur expliqua comment, grâce à la manière dont ses chevaux étaient ferrés, Hugo de Herringen avait toujours pu les tromper sur la direction de sa troupe. Tous renouvelèrent solennellement le serment qu'ils avaient déjà fait de débarrasser le pays du bandit qui le désolait, et se concertèrent sur les moyens les meilleurs de s'emparer de lui et de le livrer à la justice du comte de Luxembourg. Il fut convenu entre eux que chacun des

(1) Ce dernier vers ne peut être traduit en français d'une manière satisfaisante. En allemand *ausreiten* signifie sortir à cheval et *einreiten* entrer à cheval.

conjurés, aussitôt qu'il en recevrait avis, se rendrait mystérieusement, suivi d'un petit peloton de soldats éprouvés, au lieu désigné, afin de s'emparer de Hugo et de le mettre en lieu sûr.

Bientôt un fidèle serviteur de la maison de Heffingen, qui était dans le secret, vint annoncer à son maître qu'il savait d'une manière certaine que le chevalier Hugo partait le soir même pour une de ses expéditions accoutumées. Aussitôt l'ordonnance de Merry vola de burg en burg et chaque conjuré s'apprêta à marcher contre le brigand. Tous se trouvèrent réunis à l'heure dite au lieu que Merry avait jugé convenable de leur assigner, attendant le moment de mettre leur projet à exécution.

La nuit était arrivée aux deux tiers de son cours lorsque le bruit d'une troupe de cavaliers en marche se fit entendre. C'était Hugo qui, entouré de ses compagnons habituels, retournait au donjon de Herringen, rapportant le criminel butin qu'il avait fait, en pillant un couvent des alentours.

Les conjurés les entourèrent, se jetèrent sur Hugo et, après une lutte acharnée, parvinrent à lui lier les pieds et les mains ainsi qu'à ceux de ses hommes qui n'avaient pu prendre la fuite Mais ce ne fut point une chose facile ; Hugo et ses soldats se défendirent comme des lions. Enfin, le chevalier bandit lourdement chargé de chaînes fut enfermé dans le cachot du château de Meysembourg, en attendant que la justice du comté de Luxembourg décidât de son sort. Quant à Nicolas, son espion et son perfide conseil, il fut sur l'heure même pendu à un arbre de la forêt.

Le siège du burg de Herringen était à peine commencé que a faible garnison qui le défendait se rendit à merci, ce qui permit aux conjurés d'y entrer sans avoir répandu une goutte de sang.

Merry de Herringen, à la tête de ses amis, pénétra le premier sous la voûte sombre qui conduisait à la grande cour du château A peine y avait il fait quelques pas qu'un vieux serviteur de Hugo, se jetant à ses pieds, le conjura d'écouter le secret qu'il avait à lui révéler, pourvu qu'on lui promît d'assurer à son maître la vie sauve et la facilité de quitter le pays. Ayant reçu la parole d'honneur de tous les chevaliers, le vieillard raconta que depuis dix huit ans un homme gémissait dans les cachots dont il était le geôlier et que le malheureux prisonnier n'était

autre que le damoiseau Johann von Weiler, jadis fiancé à Catherine de Fels, et dont la disparition soudaine était demeurée inexpliquée.

Les chevaliers s'empressèrent de descendre dans la prison glaciale, où ils aperçurent, à la lueur d'une lampe fumeuse, le corps amaigri de Jean de Weiler chargé de chaînes. Aucun d'eux ne pouvait reconnaître dans ce cadavre ambulant le beau cavalier qu'ils avaient vu jadis brillant de force et de jeunesse, et il leur paraissait inouï qu'un homme eût pu vivre dix huit ans dans ce tombeau anticipé. Les sentiments les plus divers les agitaient tous lorsqu'ils délivrèrent le malheureux et firent tomber ses chaînes sur le sol. S'ils avaient eu sous la main l'exécrable auteur de tant de maux, nul doute qu'il n'eussent assouvi sur lui leur légitime vengeance !

Les yeux de Jean, habitués à une longue obscurité, ne pouvaient supporter la lumière du jour lorsqu'on le fit monter dans les appartements. Mais il reprit courage en se sentant pressé dans les bras de son fidèle ami Kuno et ils s'embrassèrent sans pouvoir articuler une parole, tant la joie et la douleur se partageaient leurs âmes !

Revenu au burg de Fels, Kuno célébra la délivrance de son ami par une grande fête, à laquelle furent conviés tous ceux qui avaient contribué à son élargissement. A la fin du repas et sur la demande générale, Kuno et Johann firent, chacun à tour de rôle, le récit de leurs aventures.

Hugo de Herringen avait commis tant de méfaits et s'était souillé de tant de crimes que la haute justice du comté n'hésitat pas à le condamner à mort ; cependant, sur la demande des conjurés qui voulaient tenir la parole donnée au geôlier, le comte lui fit grâce de la vie, à la condition qu'il quitterait immédiatement le pays. Il fut donc conduit à la frontière et tous ses biens furent confisqués. Il erra, pauvre et délaissé, jusqu'au moment où ayant rencontré une troupe de brigands dans les Ardennes, il se mit à leur tête, fut pris de nouveau et exécuté cette fois sans merci.

Kuno, pendant quelques années encore, vécut heureux au château de Fels entre ses deux amis, Jean de Weiler et le Maure Abdallah.

Après que le Maure eut été suffisamment instruit par le vieil ermite des vérités du christianisme, il fut, en présence de nom-

breux chevaliers, baptisé par l'éminent évêque de Trèves et reçu solennellement dans l'union du Christ. Dès lors il s'appela Théodoric.

Jean de Weiler, instruit par le malheur, ne trouva plus aucun plaisir dans le commerce du monde ; aucun sourire joyeux ne vint jamais éclairer son visage. Jamais il ne revit sa fiancée tant aimée. Depuis longtemps elle avait dit adieu au monde et coulait ses jours dans le prieuré de Marienthal. Dès que Jean eut recouvré ses forces physiques, il prit congé de son ami Kuno et, accompagné de Théodoric, il se mit en route pour visiter les Lieux-Saints. Les Templiers les reçurent tous deux dans le couvent de Saint-Jean de Jérusalem et Jean de Weiler devint dans la suite grand maître de l'Ordre.

Kuno aussi, quitta son château, remit en d'autres mains la bannière de Luxembourg, se dépouilla de son armure et demanda à l'évêque de Trèves de le recevoir au nombre de ses prêtres. Par sa vie édifiante et son active charité, il mérita d'être nommé doyen de l'église de la mère de Dieu à Prüm en Eifel. Il porta longtemps ce titre et mourut en 1308.

(*A suivre*) LUCIEN VIGNERON.

# LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU DANEMARCK

---

Sous ce titre, M. François de Jessen a publié dans la *Gazette illustrée* du 26 août l'article qui suit, dont le texte est accompagné d'un portrait bien réussi du révérendissime vicaire apostolique évêque de Copenhague et d'une autre image plus petite représentant le prélat dans son cabinet de travail. Nous croyons que les lecteurs de la *Revue* liront avec intérêt l'extrait suivant traduit de la *Semaine du Nord* (Nordisk Ugeblad) de Copenhague.

Derrière l'église qui porte le nom de l'apôtre du Nord, saint Anschaire, se trouve, dans la rue de Bredgade à Copenhague, un petit bâtiment de forme un peu monacale, dans lequel on voit de petits escaliers et des corridors étroits, des murailles tout ornées de quantités de vieux tableaux représentant des saints, ou des scènes de la Passion, et puis enfin on arrive à une porte sur laquelle est inscrit simplement ce mot : biskoppen (l'évêque). Cette maison ainsi que le petit jardin qui est derrière, appartiennent à l'empereur d'Autriche. Sa Majesté apostolique en a concédé à la communauté des Danois catholiques la propriété, à la condition que si elle cessait de servir pour l'exercice du culte, elle lui retournerait. C'est pour ainsi dire comme une pièce de terre étrangère enclavée au milieu des édifices modernes de la rue de Bredgade, et où il y a place pour une petite église, et pour le logement de ceux qui y exercent le saint ministère.

Les portes de cette église sont toujours ouvertes, et les personnes qui veulent entrer sur cette terre étrangère peuvent le faire sans avoir aucun droit de douane à payer ni aucun passeport à présenter.

C'est bien assurément une terre étrangère ; elle ne jouit d'aucune des immunités qui sont concédées aux immeubles de

ce genre, et on y voit tout uniment une simple maison danoise à plusieurs étages ; cependant toutes les fleurs qui sont dans l'église, tous les tableaux aux riches couleurs, toutes ces bannières de soie qui s'y trouvent, parlent une autre langue que la nôtre, et les prêtres revêtus de leurs ornements d'or qui y fléchissent le genou devant les saints et disent la messe au grand autel dans l'ombre mystérieuse du sanctuaire, sont les ministres d'un culte différent de celui qui fleurit dans le Nord. — Le prince qui porte la couronne de saint Etienne, a fait don de cette place aux catholiques du Danemark, pour qu'ils y eûssent la maison de Dieu qui leur était si nécessaire. — Il n'y a là rien qui rappelle la majesté royale ou impériale. On n'y trouve ni laquais, ni suisse galonné, pour indiquer le chemin à suivre à celui qui veut entrer dans l'église, ou qui a affaire aux prêtres. On va tout simplement devant soi, et bientôt on aperçoit sur une porte, une plaque blanche de porcelaine, sur laquelle est écrit ce mot : biskoppen (l'évêque). C'est là dans cette arrière-cour, au centre de Copenhague, que demeure comme caché dans l'ombre Mgr Jean Von Euch, vicaire apostolique du Danemark, prélat de la maison du pape et évêque d'Anastasiopolis. — Victor Hugo, dans son roman intitulé les *Misérables*, parlant des princes de l'Eglise, les représente demeurant dans de splendides palais, ne sortant qu'en voiture, avec laquais devant et derrière, tenant chez eux une véritable cour, et y recevant toute sorte d'hommages. Mgr Von Euch a incontestablement le droit d'être compté parmi les princes de l'Eglise ; en France lorsqu'on lui parlerait, on dirait : Votre Grandeur ; en Prusse, il aurait le rang de général. Quand il s'agit de lui, il ne faut guère parler de palais épiscopal, de cour et de voiture, et dans ce pays on le considère comme étant bien au-dessous des généraux ; il ressemblerait bien plutôt à ce Mgr Bienvenue dont parle Victor Hugo dans le même roman, lequel en fait d'objets de luxe ne possédait que deux vieux chandeliers d'argent fort peu brillants. Mgr Von Euch occupe dans le Danemark une situation tout à fait remarquable ; or on peut presque dire en un certain sens qu'il n'en a aucune. L'Eglise catholique est certainement reconnue par le gouvernement, qui reconnaît ses prêtres, admet comme valides ses baptêmes et ses mariages, mais en principe, en toute circonstance, il se comporte comme ne reconnaissant

aucunement son évêque. En voici un exemple : il y a quelque temps, Mgr Von Euch pensa à publier une bible ; ayant eu un doute sur la question de savoir si cet acte de sa part ne serait point en opposition avec certaines clauses insérées dans le privilège accordé à l'orphelinat royal, il s'adressa au ministre des cultes. Il avait signé : *J. Von Euch, vicaire apostolique et évêque d'Anastasiopolis.* La réponse qu'il reçut était adressée : *a M. Von Euch à Copenhague.*

Sans doute le ministère des cultes n'est pas rigoureusement dans l'obligation de reconnaître l'évêque que le pape a établi au-dessus des prêtres catholiques danois, puisqu'il n'a reçu à ce sujet aucune notification. Cependant au ministère des cultes, on ne peut s'empêcher de savoir que Mgr Von Euch existe et qu'il est évêque (ou, si l'on veut, vicaire apostolique) du Danemark. Lorsqu'un prêtre est établi pour occuper un poste, on veut qu'il ait pour cela les qualités ecclésiastiques nécessaires ; c'est alors à Mgr Von Euch de donner les attestations et de le charger de ce ministère, et c'est sous sa garantie qu'il en exerce les fonctions. Dans de telles circonstances le prélat n'est pas simplement M. *Von Euch* demeurant à Copenhague. Les catholiques du Danemark espèrent que l'avenir leur procurera un *modus vivendi* (des relations) plus agréable que la situation présente.

Mgr Von Euch a été souvent invité par Rome à proposer une réglementation des rapports (entre le gouvernement et l'église catholique de Danemark). Cette Eglise relève, sous le rapport ecclésiastique, de ce que l'on appelle la Propagande de Rome, qui est placée sous la direction de l'un des plus habiles dignitaires de la cour romaine, le cardinal Lédochowski, qui, ainsi que le cardinal Rampolla, secrétaire d'état du pape, a toujours manifesté le désir que le vicaire apostolique du Danemark fût reconnu comme tel par le gouvernement danois. Dans la situation présente, le possesseur de cette charge ne peut aucunement négocier avec le gouvernement au sujet des affaires qui intéressent l'Etat et l'Eglise du Danemark ; on l'arrêterait dès le commencement en lui disant : qui êtes-vous ?

Depuis environ trois cents ans, Rome et le Danemark n'ont eu aucune espèce de rapports officiels. Les missionnaires qui avant 1848 osaient pénétrer dans ce pays en étaient chassés, et les choses en étaient arrivées à ce point que lorsque la

constitution concéda et assura la liberté de conscience, il n'y avait ici aucune famille catholique. — Mgr Von Euch est le premier évêque catholique du Danemark depuis la Réforme. Son troupeau est d'environ six mille âmes et jusqu'à présent chaque année, trois cents personnes viennent en augmenter le nombre. Outre les quatre églises de Copenhague, Aarhus, Horsens, Odensé, Randers, Frédéricia, Kolding, et Svendborg sont des paroisses qui ont chacune un curé. A Ordrup il y a un collège de Jésuites, deux communautés de religieuses, contenant environ deux cents sœurs, dont soixante dix occupées à soigner les malades dans un hôpital et à domicile. Il y a aussi deux écoles catholiques, dont la première prépare à l'examen (artium) ; on ne doit pas oublier non plus des asiles catholiques, ainsi que des réunions et des associations dont quantité de personnes font partie.

Les deux gouvernements (je puis parler ainsi puisque dans la pratique le pape est traité en souverain), n'ont entre eux aucun rapport. Le Danemark possède à Rome un représentant qui est accrédité près de la cour du roi d'Italie au Quirinal, et le pape ne traite pas avec lui. Le souverain pontife de son côté a dans le Danemark un vicaire qui a en main tout plein pouvoir, et le gouvernement Danois refuse de traiter avec lui.

Il s'est présenté une certaine circonstance, dans laquelle l'autorité ecclésiastique remplie d'intentions amicales, a fait une tentative pour établir avec la cour de Copenhague quelque relation ; elle n'a pas réussi.

Il s'agit d'une circonstance, dans laquelle le vicaire apostolique parut avec le titre de chargé d'affaires du pape Léon XIII. Le vieux pontife avait adressé à sa Majesté Danoise une lettre autographe de félicitation, à l'occasion de son jubilé, et Mgr Von Euch était chargé par lui de la remettre lui-même.

Le grand maréchal de la cour fut embarrassé, pour savoir quelle place il pourrait donner au vicaire apostolique parmi les personnages admis à présenter leurs hommages au roi ; il renvoya la question au ministre des affaires étrangères, qui décida que Mgr serait présenté à sa Majesté après l'ambassade de France. La réponse du roi au souverain pontife fut transmise au vicaire apostolique de la même manière.

Quoi qu'il en soit, on éprouve une vive impression, lorsqu'on

se trouve devant cette porte basse située au fond d'une arrière cour de la rue Bredgade, et sur laquelle on voit écrit ce mot : Biskoppen. Sans doute il y a là évidemment un autre culte que celui qui fleurit dans le Nord, c'est pour l'exercer, qu'on a donné l'église de Saint Anskaire. Sans doute au premier abord on peut se croire étranger et croire que l'on se trouve sur une terre étrangère, mais Copenhague est si près et l'évêque qui a vécu trente quatre ans dans le Danemark a les pensées et les sentiments d'un Danois. On trouve dans Mgr Von Euch le type d'un prélat catholique distingué. Il y a chez lui quelque chose de très imposant lorsqu'il est revêtu de ses ornements pontificaux, et dans sa maison, lorsqu'il porte simplement ses vêtements ordinaires, et qu'il parle de ce qu'il juge digne d'intérêt, on trouve en lui tout à fait les grandes manières d'un homme du monde. Sa conversation spirituelle et pleine de vie a rapport à ses épreuves, aux hommes remarquables avec lesquels il a été en relation, à ses études et à ses voyages. Il a habité dans la maison de Winthorst que Mallinckrodt appelait la perle de Meppen, et cette ville de Meppen dans le Hanovre était leur patrie commune. Alors qu'il n'était que jeune ecclésiastique, il a enseigné dans la famille des comtes de Stolberg, qui est l'une des plus distinguées et des plus influentes de l'Allemagne. Il fut ordonné prêtre par Mgr Paul Melchers, qui fut plus tard cardinal et archevêque de Cologne et qui fut du nombre des plus illustres lutteurs, pendant la tempête du Culturkampf (on nomme ainsi comme on sait la persécution suscitée par Bismark en Allemagne contre le clergé catholique). — Lorsque le pape Léon XIII éleva Mgr Von Euch à la dignité épiscopale, cet acte du Saint-Siège fut accueilli avec joie par tous les catholiques Danois. La *Semaine du Nord*, le seul journal catholique du pays, écrivit alors ce qui suit : « Nous saluons avec joie ce grand événement. Nous y voyons un signe et une preuve de la bienveillance et de la vigilance du chef suprême de l'Église, par rapport aux catholiques du Danemark ; c'est aussi pour nous une preuve des progrès heureux et bénis, que le Seigneur a accordés à notre sainte Église dans notre patrie, depuis que le bienfait inappréciable de la liberté de conscience nous a été accordée par la Constitution du royaume. L'évêque est né en 1834 ; il a étudié dans les facultés de philosophie et de théologie de

Munster et de Mayence. Il fut ordonné diacre en 1857 à Paderborn et enfin il reçut la prêtrise en 1860. Il fut d'abord vicaire à l'église de Saint Anskaire, puis il fut nommé curé de la paroisse catholique de Frédéricia. Le préfet apostolique, Mgr Hermann Gruder le demanda à Rome comme vice-préfet, mais peu après il mourut lui-même et Mgr Von Euch fut nommé préfet apostolique. Ensuite, le 15 mars 1892, le pape érigea cette préfecture en vicariat apostolique. Cette dignité fut conférée à Mgr Von Euch avec le titre d'évêque d'Anastasiopolis. Il fut sacré à Osnabrück par Mgr Hotting le 8 décembre 1892. »

Le même journal, dans son numéro du 19 août, donne le récit d'une cérémonie qui serait intéressante dans tous les les pays, mais qui l'est surtout dans une contrée où le catholicisme a été si longtemps persécuté et où tous les cœurs chrétiens saluent son apparition comme une véritable résurrection.

Le 15 août fête de l'Assomption de la très Sainte-Vierge, le révérendissisme évêque d'Anastasiopolis, vicaire apostolique du Danemark, a offert le saint sacrifice de la messe, dans la chapelle du couvent des Sœurs de Saint-Joseph (rue de la Douane à Copenhague). Après la messe l'évêque prêcha, et ensuite il admit comme novices dans la communauté de Saint-Joseph dix postulantes, en accomplissant les belles et touchantes cérémonies que l'Église a coutume d'employer en pareille occasion. Outre ces dix nouvelles sœurs qui ont reçu et pris le pauvre habit des sœurs de Saint-Joseph, quatre sœurs âgées ont fait des vœux perpétuels, et quatre autres ont fait des vœux d'un an.

Dans cette émouvante solennité qui est une preuve péremptoire de l'esprit d'abnégation que l'Église catholique seule peut avec la grâce de Dieu inspirer, aux âmes, la chapelle était complètement remplie ; il n'y avait pas une place vide. Outre les religieuses il se trouvait là un grand nombre de membres des familles des nouvelles sœurs ; ils étaient venus assister à la prise d'habit de leurs enfants ou de leurs parentes et unir leurs prières et leurs sacrifices aux leurs. Puissent ces nouvelles sœurs travailler ici sur cette terre de la patrie pendant de longues années, pour rendre gloire à Dieu et exercer envers le prochain les œuvres de miséricorde et de charité.

L. H. D.

# LA SERGOLA

(*Suite*

---

Alors la sorcière prit un flacon de verre, l'éleva jusqu'à ses yeux pour voir la dose qu'il renfermait et, appelant deux des hommes qui étaient là : « Ouvrez, leur dit-elle, la bouche de votre maîtresse.

— Veux-tu la faire mourir ou la sauver ? lui demanda Le Sergolo.

— Je veux la faire vivre, Dieu m'en est témoin.

— Promets-tu de la ranimer?...

— Je ne fais de pacte ni avec Dieu, ni avec le diable. Que me demandez-vous ? Vous-même, pouvez-vous quelque chose ? Non... Eh ! bien, laissez-moi faire... » répondit la vieille.

On obéit. Deux hommes ouvrirent avec effort la bouche déjà contractée de la Sergola, et la vieille femme commença à verser son breuvage. A peine eût-elle touché les lèvres d'Ottavia, que celle-ci jeta un grand cri comme si on lui eût jeté de l'huile bouillante.

Et la vieille, sans se laisser émouvoir, se mit à murmurer des mots étranges, barbares, inconnus, entremêlés de mauvais latin et d'invocations à la Vierge. Puis elle tâta le pouls de La Sergola et, de minute en minute, elle versa quelques gouttes de breuvage dans la bouche de la patiente qui, chaque fois, poussait de grands cris de douleur.

Tout à coup, d'un bond, la jeune fille se leva.

« Laissez la », dit la vieille.

Et d'un hoquet, LaSergola rejeta une masse liquide.

« Jésus, Marie, elle a rendu le venin, elle est sauvée, fit la vieille ; maintenant il ne faut plus que du repos, retirez-vous. »

Elle demanda des couvertures et elle en enveloppa la jeune fille ; puis, toute la nuit, elle veilla auprès d'elle avec Le Sergolo.

## XIV

Je ne les connais point, ces hommes, répondit Le Sergolo à la vieille qui, le lendemain, au petit jour, l'interrogeait. Ce n'étaient point des gens du pays ; je crois bien qu'ils sont des Abruzzes, ou peut-être de la frontière du côté de Fucino. Ils avaient l'accent de cet endroit-là..... L'homme aux serpents était un grand sec, à la barbe rouge, à l'œil mauvais...

« — Paolo, c'est Paolo, » dit la vieille.

Elle réfléchit un moment.

« Eh ! per Bacco !... je crois que ma mémoire déménage, oui oui, c'était Paolo... Eh ! Eh ! mais Paolo... Paolo, c'est le contrebandier, un renégat, un impie, un scélérat capable de tout pourvu qu'on le paie, un de ces sbires qui pour un scudo tuent un chrétien, un homme qui assassinerait le Saint Père si on y mettait le prix... Paolo... Paolo. . Oui, oui, je me souviens... Araversi le jeune, celui que l'on nomme il signor Ercole, un mauvais diable aussi, un véritable suppôt de Satan, l'a autrefois employé. Par la Madonna, je me souviens un jour qu'il voulait enlever une jolie fille de San' Andrea ; Paolo fit le coup pour son Seigneur, et il se vanta d'en avoir eu ving scudi ; mal lui en prit de ce bavardage car le frère de la jolie fille lui donna un coup de couteau dont un autre serait mort, mais celui-ci a la peau dure... Où donc ai-je la tête ? Bien certainement, plus sur mes épaules... Paolo, ce nom m'est revenu et j'avais prédit à la Signora qu'il fallait s'en méfier : Serpent et Paolo... C'est cela. Voilà donc un grand danger conjuré, mais il en reste deux autres qui menacent encore la Signora di Roccaverde.

La Sergola se remit promptement.

Elle résolut de marcher vers la frontière et de tenter une décisive aventure. Au surplus, elle le voyait, la vie des forêts avait un côté grandiose et sauvage qui plaisait à sa nature, mais la

eune fille sentait la lourdeur du fardeau qui pesait sur elle, et les terribles responsabilités qu'elle encourait.

Elle voulait donc en finir. Hâter le dénouement quel qu'il fût. La mort était préférable à cette existence qui devenait coupable.

On quitta donc, quelques jours après, la forêt San Stefano et l'on arriva près de la frontière napolitaine. Pendant cette marche, pour la première fois, on se trouva en face des carabiniers. Le choc fut inattendu, et je crois bien que les carabiniers eurent plus de peur des brigands que ceux-ci n'en eurent de leurs adversaires.

Le Sergolo, ce vieux coureur de forêts, connaissant son métier évitait soigneusement toute rencontre avec ces messieurs de la police; ce n'était point par couardise, c'était uniquement par politique.

Les carabiniers ne demandaient pas mieux que de ne pas voir, que de ne pas trouver les brigands. Une politesse, en tout pays et en tout métier, envaut une autre et messieurs les brigands fermaient aussi les yeux. On traitait de puissance à puissance et l'on pouvait être sûr que le hasard seul mettait les deux adversaires en face l'un de l'autre. Dans ce cas, les brigands habiles ne tiraient jamais les premiers, et les carabiniers ne tiraient que par peur, non des brigands, mais des espions qui pouvaient les dénoncer, pour n'avoir point fait leur devoir. Alors ils tiraient, et même beaucoup, et même longtemps, mais avec un malheur visible ; et s'ils blessaient les brigands, c'était bien par maladresse et par manque de chance. Ce qui n'empêchait pas que dans ces cas, que l'on s'efforçait de part et d'autre d'éviter, l'amour-propre s'en mêlant et la vengeance aussi, il n'y eût des blessés et quelquefois des morts. Les blessés demandaient, quand la blessure était grave, qu'on les achevât ; leurs camarades, et au besoin les carabiniers leur rendaient ce service qui évitait aux brigands la prison d'abord, et la potence ensuite.

On avait donc rencontré les carabiniers dans une gorge très étroite, et l'on s'était longtemps observé ; puis les soldats avaient tiré un peu en l'air, ensuite plus directement. Les brigands n'osèrent pas reculer ; par point d'honneur, ils soutinrent le feu ; par malheur un carabinier ayant mal visé, atteignit un homme de la bande, qui fut blessé, et ses camarades, pour le venger, tirèrent tous à la fois ; un soldat fut tué. Les carabiniers, piqués au vif, ripostèrent.

La Sergola, dans cette circonstance, voulut justifier son grade et, montée sur son cheval, elle s'avança bravement vers l'ennemi.

Ceux-ci la reconnurent sans doute, car ils cessèrent immédiatement le feu. Elle considéra cette générosité comme une insulte et, prenant sa carabine elle visa l'un des hommes de la troupe de police : l'homme visé chancela.

Mais les carabiniers en courroux s'écrièrent : « Ah ! petite, tu veux en tâter, attends donc... »

Ambrozio, qui était derrière La Sergola, voyant le danger, se précipita pour couvrir sa maîtresse.

« Ote-toi de ma présence, traître, lui cria La Sergola, je n'ai pas besoin de tes services et saurai me tirer d'affaire sans ton secours..... »

Au même instant les carabiniers firent feu.

Ambrozio se trouvait en avant, à quelques pas de la jeune fille. Celle-ci fut légèrement atteinte, mais Ambrozio reçut une balle dans le dos. Il crut que La Sergola, qui venait de le maltraiter en paroles, y avait joint l'action, et qu'elle avait tiré sur lui.

« Ingrate, s'écria-t-il avec fureur, c'est ainsi qu'elle récompense celui qui l'a sauvée ! »

Il tira un stylet passé à sa ceinture et il en porta un coup dans la poitrine de La Sergola, quand soudain il chancela et, perdant l'équilibre, tomba de cheval.

Cependant, les brigands accoururent, firent un rempart de leurs corps devant la jeune fille, leur chef, et le combat cessa bientôt, parce que les carabiniers se virent en trop petit nombre pour résister à une centaine d'hommes bien armés.

Cette escarmouche que, de part et d'autre, on avait essayé d'éviter, n'en fit pas moins deux morts et six blessés du côté de La Sergola. Les carabiniers perdirent un des leurs, ils eurent aussi des blessés.

Les brigands creusèrent un vaste trou, dépouillèrent consciencieusement le carabinier, prirent l'argent qu'il portait et son ceinturon, qui pouvait servir à l'occasion ; ils prirent auss sur leurs camarades ce qu'ils avaient dans leurs poches, et ils les enterrèrent très dévotement en récitant, à genoux, une prière pour les morts.

Si l'on s'étonne de ces mœurs, on a tort. Les Italiens pensaient non sans raison, que si l'on fait mal d'un côté, ce n'est pas un mo

tif suffisant pour faire mal de l'autre et, d'ailleurs, ils ne croyaient pas du tout faire mal ni d'un côté ni de l'autre. Le brigandage à cette époque et dans le pays, n'était pas sévèrement jugé. Les paysans surtout le considéraient comme un état très naturel, comme le droit du pauvre à se procurer la nourriture et l'argent nécessaires à son existence. Le brigandage, était d'ailleurs, le résultat fatal d'une mauvaise organisation sociale ; aussi les rois et les souverains, qui le combattaient comme un fléau, ne se voyaient pas toujours soutenus par ceux-là même qu'ils voulaient protéger ; ils avaient quelque pitié de ces *mendiants armés* ; ceux-ci, du reste, s'efforçaient de ne pas faire de mal aux habitants, ils rançonnaient surtout les étrangers ou frappaient des contributions sur les riches ; ils payaient souvent sans trop maugréer, et ils les considéraient comme des aumônes... forcées. Quelques-uns faisaient passer des vivres aux brigands, et même leur offraient de l'argent ; c'était pour ainsi dire prendre un abonnement contre le brigandage, car leurs biens et leurs personnes étaient respectés et au besoin protégés.

On sait même qu'en Italie les étrangers qui voulaient traverser la Sabine, les Abruzzes, la Calabre en toute sécurité, faisaient prix avec les brigands, et que le prix convenu une fois payé, ils pouvaient emporter des trésors avec eux, ils étaient sacrés pour les brigands. Ceux-ci se faisaient un point d'honneur de ne rien toucher au-delà du prix et de protéger l'étranger contre toute autre attaque. Les brigands n'étaient-ils pas intéressés, d'ailleurs à ne pas se rendre odieux ? Ils ne poussaient les choses au tragique que lorsque l'étranger ou le riche faisait une résistance ouverte. Quelquefois des chefs de brigands, habiles et heureux, ayant pris une large part de butin, licenciaient leur troupe après avoir payé généreusement les hommes et quittaient leur *commerce* après fortune faite, s'établissaient tranquillement, en bons bourgeois, respectés de l'autorité qui leur avait accordé une sorte d'indult et d'amnistie.

## XV

Cependant, la marche en avant avait été retardée.

La troupe de La Sergola du s'arrêter à cause des blessés. Le hasard fit camper les brigands dans une forêt qui appartenait aux Araversi. Au milieu de la forêt, qui couvrait deux monta-

gnes, coulait, dans une gorge étroite, un ruisseau rempli d'une eau fraîche et limpide ; une ferme et un moulin se trouvaient dans une plaine formée par l'écartement des deux montagnes qui se rejoignaient ensuite. Il était facile de défendre la situation. Ce fut une bonne fortune pour les brigands que la prise de cette propriété dans un tel lieu.

Tout s'y trouvait à souhait pour payer les frais de la guerre. Les fermiers, bonnes gens, livrèrent sans résistance le prix des grains et des farines qu'ils venaient de vendre et la somme était forte : il s'agissait de plusieurs milliers de scudi ; de plus, la grange était pleine, le moulin rempli et en activité, les barriques nombreuses avec la récolte nouvelle ; les provisions d'hiver ne manquaient pas. Bref, l'ennemi semblait avoir pris soin de réunir en ce lieu tout le butin que pouvaient désirer les brigands. On ne fit aucun mal aux gens de la ferme ; on les retint seulement prisonniers afin de les empêcher de se rendre chez les Araversi pour les avertir. Quant aux hommes, ils firent grande et bonne chère pendant près de deux semaines ; on était alors en hiver et les étables, les granges, les greniers servirent d'abri à la troupe.

La métairie fut réservée aux blessés que l'on coucha dans de bons lits. La Sergola eut le meilleur, et comme le métayer était très à son aise, la chambre de la jeune fille ne manquait pas de confortable. Un grand lit, pourvu d'épais rideaux de serge, une horloge, deux vieux fauteuils faisaient les principaux ornements de cette pièce.

La blessure de La Sergola n'offrait aucune gravité, elle fut bien tôt guérie ; mais celle d'Ambrozio était profonde et dangereuse.

Ottavia donna sa chambre au jeune homme, et elle voulut le soigner elle-même, d'abord par affection, par bonté et parce que le blessé était son camarade d'enfance, ensuite parce que Ambrozio lui devenait importun et voulait s'imposer à elle à cause du service qu'il lui avait rendu, en l'arrachant à la mort. Elle était bien aise de payer sa dette de reconnaissance, elle eût voulu lui rendre deux vies pour une !

Ambrozio, comme la plupart des hommes sans éducation, sans délicatesse, abusait de ses avantages. Parce qu'il avait sauvé Ottavia, il se croyait égal et même supérieur à elle ; il pensait avoir acquis des droits sur elle, sur son cœur, sur sa vie.

Ottavia était trop fière pour accepter cette mainmise sur elle

certes, elle n'avait dans le cœur aucune ingratitude, mais précisément parce qu'elle ne voulait pas se dérober à la reconnaissance qu'inspire un grand bienfait, elle ne voulait pas non plus qu'on lui imposât cette reconnaissance comme un devoir forcé. Appartenait-elle donc corps et âme à son sauveur? Elle entendait rester maîtresse d'elle-même. Non seulement l'attitude d'Ambrozio à son égard lui déplaisait, mais elle lui aliénait une part de son affection, et plus Ambrozio voulait entrer avant dans son cœur, plus son juste orgueil le repoussait. Chaque jour, il perdait des droits à cette affection qu'Ottavia lui avait sans cesse témoignée.

Ambrozio avait aussi la prétention de se faire aimer d'Ottavia. L'intérêt n'avait jamais eu sa part dans cette prétention, mais Ambrozio, qui aimait d'amour Ottavia, se croyait sûr de plaire. Hélas ! Un souvenir lui faisait tort.

Peut-être eût-il été aimé, le pauvre pecoraïo, de la petite fille du brigand Sergolo, quoique le sang du comte di Roccaverde eût donné à cette fille un grand orgueil ; mais elle était femme, elle était faible elle vivait dans la solitude, et le pecoraïo beau, jeune, faisait tourner bien des têtes de jolies paysannes.... pourtant un souvenir garantissait Ottavia.... Une apparition, un brillant fantôme, une douce illusion la défendait contre un être réel si beau qu'il fût..... Ottavia songeait toujours à l'adolescent de la fontaine San'Andréa ; elle se croyait prédestinée à lui, à ce seigneur inconnu, et son cœur lui appartenait.

Ambrozio n'était plus le même depuis la formation de la troupe de San'Stefano. Son chef, Ottavia, ne le traitait plus avec la même affection qu'autrefois. Se méfiant de lui, elle le tenait à dessein éloigné, elle ne lui permettait pas de venir près d'elle, si elle ne l'appelait point. Plusieurs fois, elle lui avait dit de dures paroles. Ainsi se conduisent les femmes, euvers ceux qui les aiment..... quand elles en aiment un autre. Il ne faut pas les en blâmer, il faut au contraire admirer ces cœurs qui se donnent tout entiers et si pleinement, qu'ils ne peuvent contenir deux amours ensemble.

Ambrozio avait été blessé du dédain d'Ottavia, blessé dans son affection, blessé dans son amour-propre, et peu s'en fallait que sa passion ne devînt de la haine et de la jalousie ; mais il ne se connaissait aucun rival, il ne soupçonnait personne ; le rival était en effet invisible et intangible.

Il ne faut donc pas s'étonner de l'acte commis par Ambrozio, quand, se croyant blessé par celle qu'il venait défendre et protéger, il la frappa. Il apprit après le combat qu'il avait été blessé par la balle d'un camarade.... jaloux de lui.

Cela ne pouvait manquer. Un homme de la bande s'était épris d'Ottavia. Cet homme se nommait Lorenzo. Il était disgracieux sombre, dissimulé, peu fait pour plaire et pour triompher d'un rival aussi beau que l'était Ambrozio.

Ottavia comprit elle-même cet amour, et il lui fit ouvrir les yeux sur le danger de la situation. Se trouver à la tête d'une centaine d'hommes, hardis, résolus quand on est jolie, séduisante et jeune, quelle imprudence ! N'est-ce pas s'exposer volontairement au danger et courir les plus périlleusés aventures.

C'est pendant qu'Ottavia soignait Ambrozio que Le Sergolo apprit à sa fille ce qui était arrivé. Le Sergolo ne vit qu'un unique remède au mal, puisque sa fille avait eu l'imprudence de se mettre à la tête d'une troupe de brigands, il fallait en choisir un et l'épouser. Les brigands ne respectent que les hommes, et s'ils peuvent pendant quelques jours se soumettre à une femme, à une jeune fille, l'obéissance ne dure pas longtemps ; puis il se trouve toujours quelque audacieux qui tente de s'emparer du cœur de la femme ou du pouvoir, et mieux encore des deux à la fois.... D'où Le Sergolo conclut qu'il fallait épouser un des hommes de la troupe, et que nul autre ne convenait mieux qu'Ambrozio.

## XVI

Après une semaine de soins, Ambrozio guérit. Pendant quelques jours, Ottavia se vit libérée et quitte envers son sauveur, car elle n'abandonna presque point le chevet du malade : celui-ci fut veillé par La Sergola et certainement il dût la vie à cette sollicitude incessante.

Malheureusement, ou heureusement, le sort sembla prendre parti pour le bel Ambrozio en lui fournissant une seconde fois l'occasion de se dévouer pour celle qu'il aimait et de se débarrasser en même temps d'un rival et d'un ennemi dangereux.

Lorenzo était un de ces hommes, nés avec de mauvais instincts, que tout contribue à développer, le malheur comme la prospérité, l'aisance comme la misère. Il était peu connu de ses

compagnons : né à Subiaco, il avait eu de nombreuses aventures, tour à tour contrebandier, brigand, faussaire, condamné souvent, mais jamais pris, il avait un compte énorme à régler avec la justice pontificale, avec la justice Florentine, avec celle du roi de Naples, et s'il tombait entre les mains des carabiniers de l'un de ces trois pays, son affaire était réglée d'avance, on peut dire que trois potences l'attendaient : on eût bien voulu se débarrasser de lui dans la troupe de La Sergola, parce qu'il était vraiment dangereux et compromettant ; mais il se tenait sur ses gardes, et d'ailleurs, il était d'un grand secours dans la forêt; il en connaissait tous les sentiers, tous les repaires, toutes les cachettes ; il ne connaissait pas moins les ruses et les pièges des carabiniers, et il savait les faire éviter à ses compagnons ; c'était un excellent éclaireur et le plus sûr des guides. Mais Lorenzo ne reculait devant aucun méfait c'était le génie du mal incarné dans un homme. Il se plongeait dans le crime comme dans son véritable élément.

C'était en un mot le plus abominable des scélérats. Il ne croyait pas à la vertu et, quand, dans la troupe, il entendait ses camarades, paysans plus malheureux que coupables, bonnes gens malgré leur brigandage, faire l'éloge de La Sergola et vanter ses bonnes mœurs, louer sa conduite irréprochable, Lorenzo riait immodérément et traitait ses compagnons de « bêtes brutes ». La Sergola, disait-il, a aimé Ambrozio, elle l'a aimé depuis son enfance et elle sera reconnaissante à celui qui saura la débarrasser de son timide amoureux : celui-là, ce sera moi !!!

Et cet homme, pour bien persuader à ses compagnons qu'ils n'étaient que des imbéciles, leur racontait toutes sortes d'histoires, aussi ridicules que menteuses sur la vie de La Sergola.

Toutefois, ses récits n'étaient point dangereux pour Ottavia, car ils se contredisaient et, en outre, ils apparaissaient manifestement faux. Selon Lorenzo, La Sergola avait beaucoup fait parler de sa conduite, tandis qu'elle habitait Rome. — Or, elle n'était jamais sortie du château di Roccaverde, ce que savaient tous les brigands,

Il était bien certain, pourtant, que Lorenzo, soupçonnant toujours le mal, ne doutait pas de l'intimité de La Sergola et d'Ambrozio. Il avait donc conçu le projet de le supplanter. Il détestait son beau rival de toute la haine que peuvent donner à un homme le sentiment de sa laideur, de sa déchéance ses mau-

mais instincts, et le spectacle du bonheur, ou de ce qu'il croyait être le bonheur d'Ambrozio.

Aussi avait-il saisi la première occasion qui s'était présentée à lui de se défaire de l'amoureux préféré. Sous prétexte de tirer sur les carabiniers dans leur rencontre avec les brigands, il avait laissé passer Ambrozio devant lui et, à quelques pas, il lui avait tiré un coup de carabine dans le dos.

Ambrozio, guéri, avait donc un compte à régler avec Lorenzo. Celui-ci le savait bien, mais il avait résolu de devancer Ambrozio par un coup d'adresse. Il ne doutait pas du succès : « Les femmes, disait-il sentencieusement, sont des forteresses qui ouvrent leurs portes à l'aspect de l'ennemi. Si quelquefois elles font semblant de résister, c'est pour avoir le plaisir de se faire prendre d'assaut, c'est qu'elles préfèrent cette manière de se livrer. »

Tandis qu'Ambrozio commençait à se lever, pendant sa convalescence, Ottavia voyant le mal conjuré, prit quelque distraction. Elle faisait de fréquentes promenades autour de la ferme, dans les sentiers de la forêt.

Elle avait déjà fait bien des excursions et elle rentrait parfois en pleine nuit.

Ces longues promenades inquiétaient Ambrozio.

Un jour, Ottavia, s'étant éloignée, se trouva soudain en face de Lorenzo.

La Sergola eut le pressentiment d'un danger, et elle voulut retourner sur ses pas, ce ne fut qu'un moment d'hésitation.

Mais Lorenzo saisit ce mouvement :

« Vous ferais-je peur, Signora ? demanda le brigand avec un mauvais rire.

— Je n'ai peur de personne, répondit fièrement la jeune fille.

— Vous avez raison, la belle, repartit Lorenzo en relevant sa moustache ; et avec la galanterie impudente d'un soudard, il ajouta : on n'a rien à craindre d'un homme quand on est aussi jolie fille que vous. »

La Sergola rougit de cette insolente louange et, sans répondre, elle voulut continuer son chemin.

« Dis donc, la belle, tu ne connais guère l'amabilité, lui cria Lorenzo en saisissant son bras ; quoique petite-fille et fille de brigands, quoique chef de brigands toi-même, tu ne connais ni les égards, ni la politesse que l'on doit aux camarades..... Dans le service, je suis obligé au respect, à l'obéissance, c'est

convenu ; mais en dehors du service, tu es obligée envers tes hommes à un peu de complaisance.....

Le sang de La Sergola bouillonnait dans ses veines, jamais elle n'avait subi un tel affront..... Et, tandis que Lorenzo pressait son bras avec brutalité, elle s'empara vivement du stylet qu'elle portait à sa ceinture, et elle voulut en frapper son insulteur.

« Ah ! voilà de vilaines manières, » dit Lorenzo en évitant le coup ; puis une lutte s'engagea entre la frêle Ottavia et son vigoureux adversaire ; cette lutte fut courte ; Ottavia se vit bientôt désarmée.

« Et maintenant, cria Lorenzo, la belle fille, te voilà tout à fait à ma merci. Voyons, veux-tu être aimable ?..... Je le serai, moi aussi.... Mais si tu me résistes !..... » et d'un regard plein de menaces, le brigand fit comprendre sa pensée.

— Laissez-moi, je vous prie, dit Ottavia..... Laissez-moi, vous me faites beaucoup de mal.....

— C'est ta faute, ma petite ; répondit le brigand ; veux-tu être aimable ? Je serai bon camarade..... J'entends la plaisanterie, moi, et je sais rire un brin..... »

Ottavia comprit qu'il fallait ménager la brute et ruser avec elle, au lieu de lui résister de front.

« Voyons, signor Lorenzo, puisque vous êtes bon camarade, dit-elle, ne me faites point de mal. Si vous savez rire, ne forcez pas une femme à pleurer ; c'est un mauvais moyen de séduction.

— Ah ! Ah ! nous devenons raisonnable, la belle..... Eh ! bien prouvez-moi que vous êtes aimable..... Un baiser, un seul.....

— Me laisserez-vous libre, ensuite ?

— Pardieu !

— Parole d'honneur ?

— Pardieu ! » Dit encore Lorenzo.

Et, surmontant sa colère, sa répugnance, son dégoût, La Sergola approcha ses lèvres de l'affreux visage du bandit..... puis elle voulut s'échapper, mais lui la prit entre ses bras vigoureux.

« Pardieu ! » s'écria-t-il encore avec un rire sauvage.

Comme il achevait ces mots, un coup de carabine retentit, et le brigand s'affaissa, entraînant dans sa chute La Sergola.

La jeune fille se dégagea cependant de l'étreinte du bandit, qui se roulait sur le chemin en proie aux dernières douleurs de l'agonie. Une balle l'avait atteint dans le dos et frappé à mort.

Il rendait par sa bouche affreusement convulsée des flots d'un sang noirâtre.

Alors Ambrozio parut tenant encore sa carabine.

« C'est toi... murmura la fille di Roccaverde.

— Oui, répondit Ambrozio, c'est moi qui vous ai vengée, signora. »

Et, s'approchant de Lorenzo qui râlait, il lui dit :

« Tu m'as frappé par derrière, bandit, je t'ai frappé par derrière, c'était justice... »

Lorenzo se souleva et, le poignard d'Ottavia à la main, il menaça son meurtrier, mais il retomba tout à coup comme une masse et il resta étendu sur le chemin sans mouvement.

Ambrozio ramassa l'arme qui venait de s'échapper des mains de Lorenzo, et la rendit à Ottavia ; la jeune fille la repoussa avec horreur. Ambrozio s'empressa de la passer à sa ceinture en signe de trophée.

## XVII

Ainsi se trouvèrent conjurés aux yeux de la Contessina les dangers qu'elle devait courir et qui s'opposaient à son bonheur.

Elle avait échappé à Paolo, à Ambrozio, à Lorenzo, au serpent et au stylet... Cependant le bonheur paraissait tout à fait improbable, et jamais le cœur de La Sergola ne ressentit une telle détresse.

Elle vit devant elle une destinée affreuse, elle aperçut enfin l'abîme qu'elle avait ouvert sous ses pieds, et vers lequel son malheureux destin venait de l'entraîner. Elle eût un moment le dessein de congédier sa troupe ou du moins de la fuir. Mais où chercher un refuge ? Que devenir dans un pays où elle était entourée de périls, suspecte maintenant et d'ailleurs sans ressources ? Elle considéra, que malgré tout, son devoir, — triste et cruel devoir, — était de ne pas abandonner les malheureux qui l'avaient suivie, et de partager leur sort, bon ou mauvais.

Elle résolut alors de précipiter le dénouement et de jouer tout son avenir, toutes ses espérances, dans une action rapide.

Le Sergolo, ayant appris les dangers courus par sa petite-fille, renouvela auprès d'elle ses tentatives en faveur d'Ambrozio.

« Je ne l'aime point, et je ne l'épouserai jamais, répondit la

jeune fille avec résolution, et qu'on ne me parle plus de cette folie. »

A dater de ce moment, Ottavia parut une autre femme.

Ses yeux semblaient brûlés de la fièvre, elle ne dormait plus, elle ne pouvait goûter le repos et sans cesse elle était en mouvement, dans une agitation singulière et presque alarmante.

Elle accélérait la marche de sa troupe ; enfin elle arriva sur la frontière du royaume de Naples ; les carabiniers et les soldats de la douane s'opposèrent à son passage, un combat acharné s'engagea entre les soldats et eux, il y eut du sang répandu, des blessés nombreux et des morts. La frontière fut cependant forcée et en quelques jours, la troupe arriva dans une forêt magnifique et sombre appartenant à Ercole Araversi.

On campa dans cette forêt pendant une nuit.

Dès l'aurore, Ottavia, impatiente de reconnaître la contrée, sortit avec deux de ses hommes les plus dévoués et qui avaient longtemps habité le pays. Elle admira d'abord l'*imposant* et *gracieux* site, — car il avait à la fois ces deux caractères, la grâce et la sévérité — qui se déroulait à ses pieds. On était entouré de collines élevées et ondulées, d'escarpements formidables, de montagnes volcaniques ornées d'une végétation puissante ; partout, à travers les rochers nus, on voyait les arbres, alors dénudés ou couverts de feuillages jaunis et rougis par les frimas ; les neiges blanchissaient quelques sommets de montagnes ; par dessus le Mont Salviano, on apercevait la nappe tranquille et bleue du lac Fucino, et groupés sur ses bords, Avezzano, Célano et une foule de villages, de hameaux, de maisons, car le terrain qui entourait le lac était, malgré son insalubrité, d'une fertilité rare. La fièvre étreignait les pauvres paysans de cette terre féconde, mais leurs récoltes étaient si belles ! Le lac Fucino, si splendide à voir du haut des collines, n'avait qu'une profondeur médiocre, et ses eaux toujours inégales couvraient souvent ses bords, inondant le pays, mais laissant sur les terres un bienfaisant limon ; souvent aussi le lac se desséchait et laissait à découvert sur ses marges deux, trois, quatres, cinq et jusqu'à six cents pieds couverts de vase qui répandait dans la contrée et fort au loin des émanations redoutables.

(*A suivre.*) M^me^ Léontine Rousseau.

# MANIFESTATIONS RÉVOLUTIONNAIRES

I. Congrès français.— II. Le congrès internationale des travailleurs des chemins de fer. — III. Le collectivisme au congrès des Trades-Unions. — IV. — La réforme de l'impôt.

Le parti révolutionnaire poursuit toujours sa marche en avant avec une assurance qui semble se croire sûre du succès. Il sait sans doute que certains principes, une fois proclamés, sont fatalement destinés à engendrer toutes leurs conséquences ; il se rappelle les exemples de l'histoire qui lui montrent dans les démocraties les partis avancés devenant fatalement les maîtres lorsqu'aucune autorité ne saurait leur barrer le chemin. Et il a même aujourd'hui cette satisfaction de voir ceux-là mêmes qui, avec quelque naïveté s'imaginent le combattre, introduire dans la législation des mesures sur lesquelles il compte le plus pour battre son grand ennemi, c'est-à-dire la propriété et le capital De nombreuses manifestations de l'activité révolutionnaire viennent d'avoir lieu, elles nous montrent, en même temps et la hardiesse de sa tactique, et les progrès qu'elle accomplit, va grâce à l'appui inconscient qu'elle trouve chez ceux dans lesquels nous ne devons pas être assez naïfs pour voir des défenseurs de la société.

## I

### LES CONGRÈS FRANÇAIS

Les socialistes et révolutionnaires de toutes espèces, sauf bien entendu les anarchistes qui ne révèlent à personne leurs projets et travaillent dans l'ombre, ont un goût très prononcé pour

les congrès. Ils nous avertissent ainsi de leurs plans et si nous nous laissons surprendre par eux, ce ne sera vraiment pas faute d'avoir reçu de nombreux avertissements. Ils ne nous dissimulent en aucune manière le mal qu'ils nous veulent, la sauce à laquelle il veulent nous accommoder.

Un de ces congrès vient de se tenir à Tours ; il était tenu par la fraction appelée possibiliste broussiste ; elle tient cette appellation de son fondateur, M. Brousse, conseiller municipal de Paris.

Elle a jadis compté parmi ses étoiles, M. Jeoffrin, célèbre par la lutte qu'il soutint à Montmartre contre le général Boulanger; malgré sa minorité, elle le conduisit à la Chambre des députés, mais la mort l'enleva peu après. L'astre du fondateur a pâli aujourd'hui, et les leaders du parti répondent aux noms de Lavy, Prudent-Dervillers, qui ont tous deux décroché la timbale parlementaire, et Caumeau, à qui revient la spécialité de débiter de formidables âneries sur l'Eglise.

En face de cette fraction broussiste se dresse une rivale qui porte le nom de possibiliste allemaniste, du nom de son chef M. Allemane. Comment se distingue-t-elle de l'autre? D'abord par des questions de personnes, tout le monde ne peut pas être chef en même temps, et ensuite par la violence particulière avec laquelle M. Allemane attaque le gouvernement. Les boussistes au contraire lui ont prêté, il y a quatre ans, un appui que celui-ci n'a nullement dédaigné.

Les possibilistes admettent bien dans leur ensemble les doctrines de Karl-Max, mais, elles leur paraissent bien nébuleuses pour des esprits français, amoureux de clarté, et comme tous les socialistes, ils concentrent surtout leurs efforts dans une intervention plus grande de l'État, dans une action de la commune, favorisant des institutions comme les bourses du travail. Toutefois, dans les congrès des diverses fractions socialistes, deux points surtout attirent leur attention : le premier, c'est la réforme de l'impôt permettant à l'État de confisquer une part de plus en plus forte de la fortune publique et d'égaliser par ce moyen les fortunes, l'autre, c'est l'action sur les petits propriétaires ruraux de manière à recruter de ce côté des adhérents qui jusqu'alors leur ont faut défaut.

Sur le premier point, le congrès n'a pas paru se faire une idée très nette du moyen qui lui permettrait d'atteindre ce but.

Les uns proposent d'attribuer à la commune et à l'État les héritages en ligne collatérale, en déshérence et en ligne directe dépassant 20,000 francs ; ce sont les plus radicaux. Les autres préconisent le retour à la commune ou à l'Etat, pour constituer l'avoir social collectif de tout l'héritage au 4e degré. Enfin une autre formule a paru rallier les suffrages de plusieurs membres du congrès, formule vague du reste et qui ouvre la porte à tous les systèmes. Elle demande l'établissement de droits successoraux progressifs sur les héritages dépassant une somme à fixer ultérieurement, selon l'importance de ces héritages et le degré de parenté des bénéficiaires.

C'est du reste, comme nous le verrons plus loin, la voie dans laquelle s'engage le gouvernement.

Les petits propriétaires ont aussi très longuement attiré l'attention du congrès. M. Caumeau, conseiller municipal de Paris, et qui sans doute ignore absolument ce qu'est la vie rurale, a tracé un tableau très assombri de la condition des petits propriétaires, ce en quoi il ne se trompait peut-être pas omplètement ; seulement il attribue cette situation difficile à la concurrence de la grande culture qui n'a rien à voir là.

En réalité l'agriculture française toute entière souffre du régime social que la Révolution a imposé à la France, et le mode de succession, célébré comme une conquête de la démocratie, condamne au contraire les petits propriétaires à un sort difficile, par les partages qu'elle exige, par les formalités judiciaires qu'elle leur impose, par l'impossibilité dans laquelle elle les place d'asseoir la famille sur un foyer stable. Divers orateurs du congrès ont montré la possibilité d'associer les petits propriétaires à la propagande socialiste en excitant leur haine contre les grands qui désormais seraient appelés à supporter tout le poids des impôts.

La même préoccupation s'est manifestée dans le congrès de Nantes : y assistait tout l'état major du parti marxiste ou guesdiste ainsi nommé de son chef, M. Jules Guesde. Bien que celui-ci ait eu un échec complet à la Chambre des députés, son titre de pontife, les déclamations violentes auxquelles il se livre habituellement, et qui ne sont guère de mise que dans des réunions publiques lui ont aliéné toute action sur ses collègues. Le grand leader du parti est aujourd'hui M. Jaurès qui jadis siégeait presque dans les rangs du centre gauche ; il y jouait

un rôle assez modeste et aujourd'hui, c'est le grand orateur socialiste.

Les délibérations du congrès de Nantes n'ont présenté aucun intérêt particulier. Ce sont toujours les mêmes thèmes, la même description passionnée des misères populaires, les mêmes cris contre la dureté du capital, les mêmes excitations à la guerre sociale. Comme les congressistes de Tours, ils se sont eux aussi occupés tout spécialement de la question des impôts et des campagnes ; par l'impôt, ils espèrent arriver à tordre le cou aux propriétaires d'une manière légale et quasi-décente, sans qu'il y ait besoin d'un changement radical de pouvoirs. Les campagnes leur donneront l'appoint électoral qui seul leur permettra de conquérir la majorité. Car, tandis qu'autrefois ils traitaient avec un singulier dédain l'action parlementaire, ils semblent au contraire aujourd'hui en faire beaucoup de cas ; il est vrai qu'elle se présente pour ceux qui parviennent à y prendre part sous la forme très séduisante d'un traitement de 9,000 fr. et de tous les avantages attachés à la qualité de député.

Ils n'ont pas pleinement réussi jusqu'à ce jour dans leur propagande rurale ; toutefois ils ont rectifié leur tir et au lieu de parler de collectivisme, ils se représentent comme voulant décharger complètement les petits propriétaires de toutes contributions. Il est toujours fort séduisant de ne rien payer, aussi les petits propriétaires écoutent-ils volontiers des gens qui leur promettent une perspective aussi séduisante.

Le congrès de Nantes s'est prononcé d'une manière très catégorique contre la grève générale ; les orateurs qui ont pris la parole sur ce sujet ont déclaré qu'il y avait là un véritable leurre, qu'elle serait désastreuse pour les intérêts qu'elle prétendait défendre et qu'il fallait avoir désormais recours à une autre tactique! Toutefois ces raisons n'ont pas paru convaincantes aux ouvriers, et peu de temps après ce congrès où se trouvaient écrivains, députés, tous bourgeois, en un mot, s'en est tenu un autre composé exclusivement d'ouvriers et qui avaient entendu proscrire d'une façon absolue tout autre élément : eux au contraire se sont déclarés partisans de la grève générale trouvant que c'était le meilleur moyen de forcer la société à capituler devant eux.

Ces deux décisions contraires nous semblent assez intéres-

santes, car il y a là un antagonisme qui pourra quelque peu s'accentuer un jour. L'élément bourgeois sera mis en suspicion par l'élément ouvrier et celui-ci entendra seul mener la campagne pour la transformation radicale des bénéfices de laquelle il prétend exclure tout bourgeois, socialiste ou non.

Y parviendra-t-il jamais ? Certes non, mais son action se fera surtout sentir par une intervention plus multipliée de l'État, par des mesures fiscales augmentant dans des proportions qui iront jusqu'à la spoliation, la part exigée des propriétaires, par des lois plaçant les industriels dans une situation de plus en plus difficile.

Le mouvement du reste s'étend un peu dans toute l'Europe; contrairement à ce que l'on croit, le nouveau continent et surtout les Etats-Unis qui considèrent avec tant de dédain leur ancêtres européens, n'en sont pas exempts, c'est un mal un peu général qui a partout les mêmes causes : la rupture de l'équilibre social, l'avènement au pouvoir des politiciens, l'oubli des principes religieux, la méconnaissance des règles qui président aux destinées des sociétés.

## II

### LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES CHEMINS DE FER

Le lendemain de la commune, des discussions très violentes s'étaient engagées à l'Assemblée Nationale au sujet de la loi présentée par le gouvernement contre l'internationale. L'opinion publique d'alors voyait dans son action la cause première de l'insurrection parisienne.

L'internationale s'est quelque peu modifiée depuis ce temps-là; à mesure que le mouvement socialiste prenait de l'importance, un comité composé de quelques personnes pouvait d'autant plus difficilement en diriger l'action, et enfin au moment de sa création en 1864 à Londres, le socialisme allemand existait à peine. Maintenant au contraire c'est lui qui a pris le plus d'extension, toutefois la tendance du mouvement a toujours été de grouper les ouvriers de tous les pays sous le même drapeau, de telle sorte que l'assaut soit donné partout en même temps à la société; attaquée de toutes parts, celle-ci serait dans l'impossibi-

lité de se défendre contre ses nombreux assaillants. L'action internationale et collective de tous les groupes ouvriers existe encore, et une de ces manifestations les plus curieuses est le Congrès des chemins de fer qui vient de se tenir et dans lequel la plupart des grandes nations avaient envoyé des représentants ; entre autres l'Angleterre, l'Amérique, la Suisse, l'Espagne, l'Autriche et les Pays-Bas. Un grand nombre de travailleurs était représenté et voici, d'après les directeurs du Congrès, quelle armée se tient derrière les chefs.

Angleterre (Trades Unions) 120,000. — Amérique (cinq syndicats) 80,000. — France 65,000. — Autriche 16,000. — Italie 10,000.— Espagne 6,000. — Hollande 5,000. — Portugal 2,000.

L'Allemagne, ainsi qu'on le voit, n'était pas représentée, cette puissance n'ayant pas encore de syndicats constitués, les chemins de fer étant placés dans la main de l'État. Mais des lettres d'Allemagne apportées par un délégué annoncent au Congrès « l'organisation prochaine dans ce pays d'un syndicat puissant dont les bases sont dès maintenant jetées. »

De plus, un télégramme adressé d'Allemagne, et remis au président du Congrès, envoyait des félicitations et des sympathies aux congressistes. Ce télégramme était signé du nom d'une ville que le Congrès a gardé secret.

On croirait sans doute qu'il y avait là un nombre imposant de congressistes et que leurs séances se tenaient dans une grande salle au milieu d'un nombreux public. Non, le congrès réunissait tout simplement 10 ou 11 délégués, et parmi ceux qui se donnaient comme les représentants des travailleurs français des chemins de fer se trouvaient, croyons-nous, au moins deux rédacteurs de journaux techniques. Ce n'était pas non plus dans une grande salle, mais dans une simple chambre drapée de rouge que les conférences avaient lieu ; du reste nous ne savons sur leurs délibérations que ce que l'on a bien voulu communiquer à la presse.

Un grand nombre de questions était à l'ordre du jour ; quelques unes qui ne devraient soulever aucune objection de principes, comme par exemple un repos hebdomadaire par semaine, la suppression du service des marchandises de petite vitesse le dimanche ; ce sont là deux réformes qui ne pourraient peut-être pas être aussi pleinement réalisées que leurs auteurs le proposent, mais très certainement lesquelles sur l'état de choses actuel

en France pourrait recevoir de nombreuses modifications.

Toutefois nous soupçonnons bien que le véritable but de la réunion du congrès était moins de se prononcer sur telle ou telle réforme pratique que de jeter les bases d'une entente qui amènerait à un jour donné tous les travailleurs des chemins de fer à prendre part à une manifestation révolutionnaire ; et en effet une proposition relative à la création d'un comité international d'études, a été adoptée.

Voici les deux premiers articles de cette proposition ; ils nous montrent son véritable but.

Article premier. — Les organisations ouvrières des chemins de fer de toutes les nations sont appelées à adhérer au présent programme et à former entre elles un lien de fraternité qui aura pour titre : « Comité international d'études des intérêts et des revendications des travailleurs de chemins de fer. »

Art. 2. — Ce comité a pour but :

1° De faciliter l'organisation des relations internationales et des congrès internationaux où seront convoquées les organisations ouvrières des chemins de fer de toutes nations.

2° De réunir et de faire connaître aux adhérents les renseignements et faits intéressant la corporation.

En un mot, le comité a pour but de former une sorte d'office du travail spécial aux chemins de fer.

Indépendamment de ce rôle « d'office du travail », le comité international doit avoir un rôle plus actif.

Chaque fois qu'une grève d'ouvriers de la corporation viendra à éclater quelque part, les grévistes devront en aviser aussitôt le Comité international, qui leur viendra en aide dans la résistance, soit en envoyant sur les lieux de la grève un orateur pour encourager les grévistes, soit, si l'état de la caisse le permet, en leur adressant des subsides.

Si l'état de la caisse le permet encore, un bulletin mensuel sera créé afin de donner encore plus de cohésion aux relations qui vont être désormais établies.

Une des propositions adoptées nous paraît digne d'être mise en lumière ; car elle jette un jour extrêmement curieux sur l'état d'esprit de ceux qui ont pris part au congrès : c'est la remise à l'État de toutes les lignes de chemins de fer.

Les congressistes s'imaginent par ce moyen améliorer le sort des ouvriers ; or, que leur sort ne soit pas encore complètement

heureux, qu'il y ait des améliorations à apporter, et notamment celle du repos hebdomadaire ou tout au moins de quinzaine, cela ne fait aucun doute. Toutefois nous ne devons pas l'oublier, les compagnies de chemins de fer ont institué en faveur de leur personnel des institutions patronales dont nous avons ici même retracé les grandes lignes (1).

Entre autres avantages, les employés commissionnés sont assurés d'une pension de retraite ; des constructions de maisons ont été faites par plusieurs compagnies ; des sociétés coopératives, des économats ont été créés ; dans certaines compagnies un supplément de salaires est donné proportionnellement au nombre d'enfants. Bien que très certainement les compagnies aient vu sans enthousiasme la création des syndicats, elles n'en ont pas moins laissé leur personnel en faire partie. Au contraire l'État considère que les ouvriers sont des fonctionnaires et qu'ils sont tenus d'obéir *ad nutum*. De plus les compagnies se gardent d'exercer une pression politique ou religieuse sur tous ceux qu'elles emploient, elles ne les contraignent pas d'envoyer leurs enfants à l'école laïque, elles ne leur font pas un crime d'aller à la Messe. Les ouvriers considèrent comme une grande conquête d'avoir un droit de co-propriété sur l'établissement industriel auquel ils sont attachés et notamment sur les voies ferrées. Or, plusieurs compagnies aujourd'hui emploient les fonds des caisses de retraite créés pour leur personnel en leurs propres obligations et rendent ainsi ce dernier co-propriétaire dans une certaine mesure de l'exploitation dont ils font partie.

Comparez encore une fois ce sort avec celui de ceux qui dépendent de l'Etat ; c'est le maître le plus dur, le plus indifférent parce que, plus encore que les sociétés particulières, il est anonyme, irresponsable, impersonnel. Retranché derrière sa toute puissance, il échappe même à toute revendication judiciaire ; tandis en effet que les procès intentés contre les compagnies sont portés devant les tribunaux, lui évoque les causes dans lesquelles il est en jeu devant le conseil d'État composé de fonctionnaires, c'est-à-dire qu'en réalité il est juge et partie dans sa propre cause.

Mais il y a là un véritable fétichisme qui se retrouve partout ;

(1) Voir la *Revue du Monde Catholique* du 1er NOVEMBRE (N° 11) 6e SÉRIE, T. IV. 1891.

il semblerait que cet être anonyme, impersonnel que l'on appelle l'État, qui ne s'incarne devant aucune personne proprement dite et qui par cela même échappe aux reproches que l'ont peut adresser à tel ou tel de ses représentants, l'imagination populaire se refusant à personnifier le tout dans les parties multiples dont il se compose, il semblerait, dis-je, qu'il est doué de toutes les vertus. Aussitôt qu'il entrera en scène, tous les maux, pense-t-on, vont disparaître comme par enchantement.

Une telle disposition du reste est un des traits frappants des pays démocratiques, ils s'imaginent que l'État est le maître de tout faire et que ce bout de papier écrit qui s'appelle la loi, peut changer du jour au lendemain les conditions sociales et économiques.

Les tendances révolutionnaires du congrès se sont accentuées d'une manière toute particulière dans la dernière séance où les organisateurs avaient eu l'inspiration peu heureuse de faire venir les politiciens du socialisme, habituels discoureurs de toutes les réunions publiques. Les auteurs qui ont paru sur la scène étaient ce jour là MM. Allemane, Marcel Sembat et Briand. Ils ont rivalisé de violence, mais la palme appartient encore à deux membres du congrès, M. Van Kools, Hollandais et M. Piercon, membre du conseil d'administration du syndicat : Le premier s'est exprimé ainsi :

« Je connais la puissance « des barons des voies ferrées ». Mais l'association des petits renversera la tyrannie des grands.

« Les exploités de tous les pays sont frères ! Qu'ils soient nés dans les marais de la Hollande ou sur l'asphalte parisien, ils doivent se dresser ensemble pour la cause de la justice et de l'humanité. Nous savons ce qu'il faut faire ; quand nous « sentirons nos forces suffisantes, nous saurons agir ».

« Le jour où éclatera la grève générale, les employés des chemins de fer décideront du sort de la société. Et lorsqu'ils cesseront de travailler, les gouvernements trembleront ». Devant la grève universelle des travailleurs de la voie ferrée, la victoire ne sera pas une question de mois ni de jours, ce « sera une question d'heures ». Nous dirons aux riches : « Vous avez assez longtemps volé, exploité vos semblables. Assez de brigandages ; nous voulons le droit à la vie, le droit au bonheur ! »

Le second a prononcé un langage peut-être encore plus révolutionnaire dont voici un échantillon :

« Quand on vous parlera de patrie, n'y croyez pas, « c'est un leurre ». Après avoir aboli l'idée religieuse qui les gênait, les bourgeois présentent à votre adoration « un morceau de chiffon ». Repoussez-le. La récompense qu'accorde la patrie à ses vieux serviteurs, c'est Mazas à Paris, la prison centrale en province.

(Applaudissements prolongés à tout rompre). »

C'est, on le voit, l'internationalisme sous sa forme la plus accentuée et des anarchistes même n'auraient pas tenu un autre langage ; aussi, tous ceux qui s'intéressent aux destinées de la classe ouvrière, sont-ils profondément attristés des déplorables dispositions que ce congrès a mises en relief, surtout en présence de ce fait sur lequel nous insistons encore une fois ; si le sort des ouvriers de chemins de fer comporte de très réelles améliorations, ils se trouvent plutôt par rapport à beaucoup d'autres travailleurs manuels dans une situation très favorisée.

Ces déclarations anti-patriotiques éveillent d'autant plus l'attention qu'en temps de guerre les ouvriers de chemins de fer sont appelés à jouer un rôle essentiel, ils sont alors embrigadés et assimillés à de véritables soldats. Que dirait-on si l'on entendait ces derniers déclarer que la patrie est un leurre et le drapeau un chiffon ?

On objecte, il est vrai, que ce congrès n'était composé que d'un très petit nombre de membres ; les Français qui y assistaient auraient représenté plutôt eux-mêmes que des délégués et la grande masse des ouvriers des voies ferrées est certes loin de partager des sentiments aussi violents ; ils se préoccupent de l'amélioration pratique de leur sort beaucoup plus qu'ils ne songent à partir en guerre contre la patrie. Cela est sans doute vrai, mais tous les mouvements populaires et socialistes ont commencé par les manifestations que l'on avait d'abord traitées avec un certain dédain ; et puis ensuite, — c'est encore un trait à observer, — peu à peu dans les groupes ouvriers, l'élément violent parvient à prendre la tête.

Le congrès des Trades-Unions à Norwich nous en fournira une nouvelle démonstration.

## III

### LE CONGRÈS DES TRADES-UNIONS A NORWICH

Tous les ans les délégués des Trades-Unions se réunissent dans un congrès qui constitue un véritable parlement ouvrier ; les discussions y sont le plus souvent intéressantes, les discours brefs, les auditeurs sobres d'interruptions.

Deux tendances étaient accusées dans ces dernières années : l'une, c'était celle de l'ancien unionisme fidèle aux habitudes d'indépendance vis à vis de l'Etat, comptant avant tout sur lui-même, résolu à ne faire appel aux ouvriers que dans les cas d'extrême nécessité ; en face commençait à paraître le néo-unionisme composé surtout des corps de métier, inorganisés. Celui-ci ne constituait d'abord qu'une infime minorité, puis peu à peu tous les ouvriers manuels qui ont comme moyens d'existence le travail exclusif de leurs bras et n'ont besoin d'aucune connaissance pratique sont devenus plus nombreux ; ils ont d'abord tenu tête aux autres et cette année enfin, ils l'ont emporté et ont fait voter des décisions qui les montrent voguant à pleines voiles vers le collectivisme le plus absolu. C'est l'invasion des doctrines de Karl Marx à laquelle l'Angleterre était jusqu'ici demeurée rebelle.

La journée de 8 heures ou plutôt la limitation du travail à 48 heures par semaine, a d'abord été votée à la quasi-unanimité, mais cela ne saurait nous causer aucune surprise. De plus en plus la journée de travail se réduit en Angleterre, et dans beaucoup d'industries celle de 8 heures est déjà pratiquée. Il n'y a donc là que la constatation d'un fait, et il faut du reste le dire, cette réduction de la journée de travail n'a pas porté atteinte à la puissance industrielle de l'Angleterre.

Mais d'autres propositions d'un caractère nettement révolutionnaire et socialiste ont triomphé. Ainsi une motion a été faite par M. Ruddge en faveur de la nationalisation du sol, une des formules chère à l'école socialiste tout entière et dont nous démontrerons un jour l'inanité. Elle a été soutenue et développée par M. Kair Hardie, membre fougueux du parti social au parlement ou pour employer une expression plus exacte, de l'Indépendant *Labour Party*.

Il a voulu y jouer les Thivrier, mais au lieu de la blouse, c'était la casquette qu'il avait juré d'arborer. Anglais, il a la cervelle pétrie de toutes les théories creuses qui ont cours parmi les socialistes continentaux, et la déformation de l'esprit pratique chez nos voisins n'est pas un des symptômes les moins graves de l'ébranlement qui se manifeste dans leur constitution sociale, tout comme l'affaissement du vieux bon sens français, l'influence de la phraséologie, mise à la mode au siècle dernier constitue un des plus grands obstacles parmi nous au retour des saines idées.

M. Kair-Hardie n'a pas trouvé que la portée de sa motion fût encore suffisante. Il en a accru la portée en spécifiant qu'elle devait s'appliquer à tous les moyens de production, de distribution et d'échange de la richesse, c'est à dire atteindre le propriétaire foncier, le capitaliste, l'industriel.

Un autre membre du Parlement. M. John Burns, jaloux sans doute des lauriers de son confrère, a encore trouvé le moyen de renchérir sur une telle motion, en la soutenant par des arguments comme ceux-ci : « Comme non fumeur et *tevto taller* (buveur d'eau) de vieille date, je sais quelque chose de l'épargne, mais elle a été inventée par des coquins de capitalistes pour encourager d'honnêtes imbéciles à se priver de ce qui leur revient ; quant à l'esprit d'entreprise, c'est quelque chose comme le patriotisme, le dernier refuge d'un chenapan ». Un tel langage est digne de la salle Favié ; il se retrouve chez nos fougueux orateurs de réunions, et celui qui débite ces propos passe pour un des premiers orateurs du parti, pour un de ses chefs les plus distingués. Que serait-ce des autres?

Signalons encore parmi les résolutions adoptées, l'une tendant à établir comme délit le fait d'un employeur d'avoir introduit dans un district des ouvriers appartenant à une autre localité. C'est le retour à un principe des anciennes corporations, entendant maintenir aux ouvriers de quelque localité le monopole exclusif du travail. Seulement dans ce temps, les communications étaient à l'état primaire ; la concurrence n'était pas née et le marché des marchandises était restreint, tandis qu'aujourd'hui il comprend le monde entier.

Les tendances de la majorité se sont encore fait jour dans l'élection du secrétaire parlementaire des Trades-Unions. Le poste avait été confié à M. Fenwich qui, si nous ne nous

trompons, avait été élu, à la place de M. Broadhurst ; l'on avait reproché à ce dernier d'avoir été sous-secrétaire d'État dans le ministère Gladstone. Il avait, comme concurrents, d'abord M. Tom Mann, socialiste non moins déterminé que M. Kair Hardie et qui veut comme lui se séparer de tous les autres partis politiques, même du parti radical ; un nouveau groupe serait créé n'obéissant à aucune autre inspiration. C'est la tactique adoptée par nos socialistes français, ils ont rompu avec le parti syndical, après s'être longtemps appuyés sur lui, le jour où ils ont senti leur force. Après M. Tom Mann qui représentait la nuance nettement révolutionnaire, se présentait M. Woods, ancien mineur, membre de la Chambre des communes, et appartenant au néo-unionisme.

C'est ce dernier qui l'a emporté au second tour de scrutin par 211 voix contre 141 obtenues par M. Fenwich. A la prochaine élection, M. Woods verra probablement se dresser devant lui un concurrent plus avancé. Car telle est la tendance quasi-fatale de tous les groupes ouvriers. L'influence y vient de plus en plus aux opinions radicales, et de cela nous ne saurions nous étonner. Les ouvriers ont l'esprit simpliste; ils ne sauraient concevoir sous ses aspects multiples le mécanisme compliqué d'une constitution sociale. Aussi s'imaginent-ils non sans quelque naïveté qu'il suffit de décréter quoique ce soit, pour que, presque aussitôt la situation soit transformée au gré de leurs désirs.

Ces dispositions se retrouvent à des degrés plus ou moins accentués chez les ouvriers de toutes les régions. La grève qui éclata cette année chez les ouvriers des États-Unis nous le prouve ; les Américains ne le cèdent en rien à leurs frères du continent. Comme eux, ils ne sauraient supporter la moindre concurrence. Ainsi aux États-Unis ils mettent en interdit non seulement les marchandises venant d'Europe, mais encore ceux de leurs compatriotes qui les ont fait venir.

Et cependant les mêmes ouvriers ne cesseront de faire appel à tous ceux des autres pays en vue d'une action internationale dirigée contre les détenteurs du capital. Singulière contradiction! Toutefois si nous voulions nous livrer à une étude plus approfondie des Trades-Unions, nous trouverions encore chez elles de très beaux côtés, de très grands services, l'esprit de discipline de *self-help*, de prévoyance, de sacrifice volontaire.

Elles ont créé de fortes œuvres d'assistance, amassé des sommes considérables qu'elles ont consacrées aux plus utiles emplois, procuré à leurs membres des secours contre toutes les éventualités de la vie. Grâce à elles, en un mot, le niveau des Trades-Unionistes s'est relevé.

Nous souhaiterions pouvoir adresser les mêmes compliments à nos Syndicats. Ils se laissent trop souvent gouverner par des violents, mais jusqu'ici ils n'ont pas déployé le même esprit pratique, rendu le même service, fait preuve d'autant d'initiative que les associations anglaises.

## IV

### LA RÉFORME DE L'IMPOT

Nous le constations plus haut en parlant de la tactique actuelle du parti socialiste. L'un de ses grands objectifs, c'est la réforme de l'impôt et l'introduction dans notre législation fiscale du principe progressif. Grâce à lui, ils espèrent, le jour où ils auraient obtenu la majorité, ou tout au moins où ils compteraient une minorité importante, avec l'aide des radicaux, des naïfs et des inconscients, s'en servir comme d'un coin contre la propriété terrienne, surtout, plus facile à atteindre que la propriété mobilière.

Or ceux-ci ont eu la bonne fortune sur laquelle ils ne comptaient certes pas de voir le gouvernement lui-même prendre l'initiative d'un projet qui introduit le principe cher aux socialistes, c'est-à-dire l'impôt progressif sur les successions en même temps qu'il relève le taux des droits successoraux. C'est leur faire doublement plaisir. Car plus l'État prélèvera une part considérable de la fortune des particuliers, plus il s'engage dans la voie du collectivisme, dont le dernier mot est la restriction de la fortune individuelle, de sa libre disponibilité.

Déjà M. Casimir-Périer, en prenant possession du ministère avait annoncé l'intention de trouver les moyens d'atteindre plus sûrement la fortune acquise, comme si tous les impôts existants ne l'atteignaient pas déjà sous toutes ses formes. Ses ministres mettent aujourd'hui à exécution cette intention, et M. Poincaré vient de présenter un projet qui répond aux vœux du parti socialiste. Aussi son leader, M. Jaurès, écrit-il, dans un accès de

joie bien naturel, après avoir montré combien les principes mis en avant par le ministre leur donnaient raison.

« Voilà ce que dit M. Poincaré, écrit-il. Je n'ai pas à discuter en ce moment la thèse générale de l'impôt progressif ; mais qui ne voit qu'en voulant limiter la portée morale et sociale de son innovation fiscale, M. Poincaré l'aggrave singulièrement ? Hé ! quoi ? c'est un ministre qui proclame qu'on peut toucher à l'héritage sans toucher au travail, à l'esprit d'économie et d'activité ! C'est un ministre qui distingue légalement, officiellement, entre la richesse héritée et la richesse « honorablement acquise ».

Jamais le principe même de l'héritage n'avait été plus fortement contesté.

C'est ainsi que peu à peu s'opère le glissement de l'ordre capitaliste. Ceux même qui sont ses gardiens le livrent.

Et les adversaires de l'idée socialiste sont placés dans ce dilemme, qui, lui, est impérieux : ou bien, pour combattre nos principes, ils repoussent toute réforme et grossissent ainsi l'opposition populaire ; ou bien, pour donner au peuple des commencements, des apparences de réforme, ils sont obligés de s'abandonner eux-mêmes dans le sens de nos principes, et, par là même, ils en proclament l'excellence et en préparent le triomphe »

M. Jaurès a raison, tout le système actuel de l'Etat omnipotent concourt à assurer la victoire des socialistes, et c'est une bonne fortune pour eux que de trouver un appui là où ils ne devraient rencontrer que des adversaires.

Devant le progrès des idées révolutionnaires que manifestent ces diverses manifestations nous n'avons plus à compter que sur nous. Avec quelque énergie et quelque clairvoyance de notre part, ce serait assez.

Urbain Guérin

# QUESTIONS SCIENTIFIQUES

SOMMAIRE :

I. — *Histoire d'un grain de poussière.* — D'où proviennent les poussières Leur rôle utile et bienfaisant. Leurs propriétés dangereuses ou nuisibles. Essuyer, ne pas épousseter. Est-ce toujours pratique ?

II. — *Merveilleuses aptitudes de quelques insectes.* — Les antophores et leurs nids. L'abeille maçonne et sa ponte. La fourmi rousse. Sa prétendue intelligence. Connaissance et intelligence. Quelques aperçus philosophiques.

III. — *Des lois physiques et de leur application en métaphysique.* — La polémique sur la valeur objective des lois physiques. Ce que c'est qu'une expérience de physique. Quest-ce qu'une loi physique ? — L'*experimentum crucis*. — Prudence recommandée aux philosophes dans l'emploi des théories physiques.

IV. — *Les théories évolutionnistes étendues au corps de l'homme.* — Improbabilité scientifique. Valeur de l'hypothèse au point de vue de l'orthodoxie. Arguments des partisans de l'hypothèse. Intérêt décroissant de telles discussions.

V. — *Une polémique sur l'Encyclique « Providentissimus Deus ».* — Opposition regrettable de quelques catholiques d'Europe et d'Amérique La brochure anonyme : *The papal Encyclical on the Bible,* et la Réponse de M. l'abbé Ch. Robert.

## I

### HISTOIRE D'UN GRAIN DE POUSSIÈRE

Elle est bien curieuse et bien étrange, l'histoire d'un grain de poussière, surtout lorsqu'on ne le considère pas isolément et qu'on l'examine associé à ses millions et milliards de compagnons.

Mais d'abord d'où viennent-ils, tous ces corpuscules si petits, si ténus qu'ils sont individuellement pour ainsi dire invisibles

et ne se révèlent à nos sens que par leur réunion en grand nombre?

Leur origine est multiple et complexe.

Ils viennent premièrement de nos personnes, de nos vêtements, de nos meubles, des murs, des planchers, des plafonds, des toitures de nos habitations, du sol, des végétaux, de débris d'insectes, de poils d'animaux, du pollen des fleurs, etc., etc. Le moindre de nos mouvements, que nous nous levions ou nous asseyons, que nous étendions le bras, la main, que nous fassions un léger signe de tête, suffit pour produire autour de nous des déplacements d'air imperceptibles, agitant et soulevant les particules infinitésimales qui se détachent sans cesse de tout ce qui nous entoure. L'analyse microscopique d'une goutte d'eau provenant de la condensation, contre une fenêtre, des haleines d'une foule réunie dans un théâtre pour une représentation à sensation, donna les résultats suivants : parmi les poussières dont cette goutte d'eau était imprégnée, on reconnut des fragments de cheveux, de pellicules, d'étoffes diverses (soie, laine, coton, etc.), le tout agrémenté d'une foule d'infusoires, d'embryons et autres organismes infiniment petits (1).

L'éclairage, comme toute combustion de corps inflammables, est aussi une cause puissante de production de poussière, chaque jet de flamme lançant dans l'atmosphère, par milliers et centaines de milliers, des particules solides d'une petitesse extrême ; ce sont même ces particules solides qui donnent à la flamme son pouvoir éclairant. Toutes nos lampes, toutes nos bougies, tous nos becs de gaz, tous les feux de nos cuisines, de nos foyers, bien mieux, ceux de nos usines, de nos locomotives, de nos machines à vapeur de toute destination, sont d'infatigables générateurs de poussière ; car c'est aux particules solides mélangées aux gaz et à la vapeur qui s'en échappent que cette vapeur et ces fumées doivent leur coloration. Et la chaleur que développent tous ces foyers, par le seul fait des courants aériens qu'elle détermine, constitue un agent de propagation et de dissémination inépuisable.

Les vents qui soulèvent les vagues de la mer projettent dans l'air, par le brisement de celles-ci, des multitudes d'imperceptibles gouttelettes qui ne tardent pas à s'y évaporer, y laissant

(1) Cf. *Quelques pages de l'histoire d'un grain de poussière*, par M. Van den Mensbrugghe, in *Rev. quest. scientif*, juillet 1894.

les particules salines qu'elles contenaient en dissolution. C'est ainsi que l'on constate la présence du sel marin, en quantités à la vérité infinitésimales, dans toutes les parties de notre atmosphère : partout l'analyse spectrale y révèle sa présence par l'apparition de la raie jaune du sodium.

Une autre source importante des poussières répandues de toute part dans l'enveloppe aérienne qui nous entoure, est dans les éruptions volcaniques ; on n'ignore pas à quelles hauteurs prodigieuses les volcans lancent en l'air des matériaux de toute sorte ; les plus lourds retombent, mais ceux qui sont ou se détachent à l'état de poussière, restent en suspension dans les airs à la merci des vents. On n'a pas oublié les illuminations crépusculaires de l'automne 1883, colorant d'une teinte rougeâtre les hauteurs atmosphériques après chaque coucher de soleil : c'était, comme l'a si bien démontré le P. Thirion dans la *Revue des questions scientifiques* (avril 1884), le résultat des torrents de poussières vomies par la gigantesque éruption du Krakatoa aux mois de juin, juillet et août de la même année, et qui, flottant dans les hauteurs de l'atmosphère, y condensant des quantités de vapeur d'eau, développaient une grande puissance d'absorption, de réflexion et de coloration des rayons lumineux (1).

Les espaces interplanétaires eux-mêmes nous alimentent en une certaine mesure de poussières, résidus de l'inflammation des bolides, uranolithes, étoiles filantes, lors de leur passage rapide à travers notre atmosphère.

Ces myriades de milliards de corpuscules infinitésimaux, ont un rôle dans la nature. Il nous reste à examiner rapidement en quoi il consiste. Par rapport à l'homme, ce rôle est double : bienfaisant dans l'ordre général, nuisible, voire dangereux en une foule de cas particuliers.

Voyons d'abord le rôle utile et bienfaisant.

C'est cette multitude de particules, échappant par leur extrême ténuité à notre vue directe, qui, réfléchissant et répercutant en toutes les directions les rayons du soleil, éclairent notre atmosphère et nous procurent cette lumière diffuse à la faveur de laquelle nous jouissons des merveilleux jeux d'éclairement qui précèdent ou suivent les levers et les couchers de l'astre du jour. Bien mieux c'est à cette profusion de corpuscules infinitésimaux que nous devons la diffusion dans l'atmosphère des

(2) Cf. Van den Mensbrugghe, *loc cit.*, p. 40.

rayons lumineux et leur répartition égale ou proportionnelle de la lumière sur tous les objets qui nous entourent.

C'est par l'association des poussières solides avec les poussières liquides prélevées par les vents sur la surface des mers, des lacs et des fleuves, que se produisent, aux faîtes des hautes montagnes, ces puissantes condensations aqueuses d'où naissent les glaciers, les neiges perpétuelles et les sources de tous les grands cours d'eau. Là est aussi la cause de la formation des nuages électriques, par les dégagements d'électricité résultant du frottement de ces myriades de particules solides contre autant de gouttelettes aqueuses.

Les rosées du printemps, les brouillards de l'automne reçoivent de nos grains de poussière un concours indispensable, de même que la formation des pluies bienfaisantes qui fertilisent notre sol.

Mais, d'autre part, que de maux sont dus à la poussière ! Toute masse de poussière très sèche et très fine répandue dans un air confiné, farines dans un moulin, poussier de charbon dans une galerie de mine, poudre de souffre dans une usine, malt de bière dans une brasserie, peut, au contact de la moindre lumière, d'une simple étincelle, prendre feu instantanément et, par la brusque dilatation imprimée à l'air ambiant, produire de violentes explosions. Et les tas de poussière négligemment laissés dans les recoins d'un atelier, peuvent, en cas d'incendie, être enlevées par l'air échauffé et porter le fléau destructeur au loin.

La poussière est, en outre, par elle-même, un danger pour la santé. Minérale, elle irrite les muqueuses et peut y provoquer des inflammations. Organique, elle est presque toujours mêlée de miasmes variés, microbes de toute sorte, matières desséchées provenant des expectorations de phtisiques ou de diphtériques. Il faut donc la pourchasser autour de soi, mais, assure-t-on, sans l'épousseter ; car alors on ne fait que la déplacer, et elle retombe un peu plus tard là même où l'on avait cru l'enlever (1). Il faut, dit-on, l'*essuyer*, autant que possible avec un linge mouillé ou au moins humide. Mais est-ce là un procédé bien pratique ? On ne saurait l'employer dans tous les cas.

Quoiqu'il en soit, on peut se dire ceci : il y a de la poussière

(1) Cf. *Revue des sciences* d'Henri de Parville dans le *Correspondant* du 10 août 1894.

depuis que le monde existe, cela n'a pas empêché l'humanité de vivre, de croître et de multiplier.

## II

### MERVEILLEUSES APTITUDES DE QUELQUES INSECTES

De la poussière aux insectes la tradition est facile. Beaucoup d'entre eux vivent de cette poussière végétale qu'on appelle le *pollen* des fleurs. D'autres produisent de la poussière par le creusement de leurs galeries, ou bien construisent leur nid avec la poussière qu'ils amoncellent à cet effet.

Occupons-nous donc des merveilles que réalisent quelques uns de ces minuscules représentants du règne animal.

Sous ce titre humoristique : *Les hôtes de mon talus*, un savant écrivain belge, qui se cache — ou plutôt ne se cache pas — derrière le pseudonyme d'Agricola, a décrit la forme, les mœurs et les habitudes d'un grand nombre d'insectes, principalement hyménoptères, qu'il a pu observer plus spécialement sur le talus d'un chemin bordé d'arbres, traversant ou longeant sa propriété (1).

Malgré le grand attrait qui s'attache à un tel sujet, il nous eût été malaisé de l'aborder ici, vu la difficulté d'être à la fois succinct et complet en résumant des données dans lesquelles tout l'intérêt s'attache aux détails. Mais « Agricola », naturaliste distingué, possédant en même temps, — chose trop rare en notre temps, — un esprit véritablement philosophique, sait tirer des faits qu'il constate dans les mœurs, les habitudes, les instincts des insectes, des conséquences d'une haute portée, à l'aide desquelles il combat victorieusement, dans sa logique serrée, les doctrines positivistes.

C'est sur ce terrain que nous tâcherons de le suivre.

Les *Anthophores*, insectes voisins des abeilles, construisent des nids d'argile composés de galeries dans chacune desquelles elles introduisent alternativement une boule de pollen et de miel et un œuf, jusqu'à ce que la galerie soit pleine. Chaque œuf avec sa ration est séparé du voisin par une cloison, et la galerie est incurvée de telle sorte que l'insecte le plus anciennement

(1) Cf. *Rev. quest. scient.*, juillet 1893 et juillet 1894.

pondu et qui doit éclore le premier, soit le plus rapproché de la surface du talus. Ce premier-né éclos, la porte est ouverte aux autres qui écloront successivement dans l'ordre de la ponte. « Disposition providentielle, dit Agricola, dont la théorie darwinienne ne saurait fournir une explication satisfaisante, en dépit de la sélection naturelle. L'espèce aurait disparu mille fois avant que cette habitude inconsciente eût pu se fixer par l'hérédité » (1).

Plus loin il signale la bizarre faculté de l'*Osmie* ou *Abeille maçonne*, de pondre, comme à volonté, des œufs mâles ou des œufs femelles suivant que les cellules dans lesquelles elle pond sont plus petites ou plus grandes; et il en donne l'explication suivante qui exclut tout phénomène intellectuel et volontaire chez la bestiole : Lorsque l'abeille *voit* une petite cellule, un *reflexe* se produit instantanément, resserrant les sphincters de l'orifice de la poche spermatique disposée sur le trajet de l'oviducte. L'œuf passe alors inféconde et il ne peut en naître qu'un mâle. Au contraire, la vue d'une large cellule entraîne la dilatation de l'ouverture de la poche, et la fécondation a lieu, entraînant la procréation d'une femelle. « Nouvel exemple, ajoute Agricola, des admirables et innombrables *causes finales* qui se révèlent à l'observateur dans l'étude des phénomènes biologiques et particulièrement du système nerveux » (2).

A propos des détails merveilleux de la nidification des guêpes l'auteur observe judicieusement que l'instinct qui les guide doit se réduire à une série de reflexes admirablement enchaînés en vue d'une fin à atteindre, mais à la combinaison desquels l'insecte est absolument étranger. Et la preuve en est bien simple; interrompez ou simplement intervertissez la série : plus rien ; cette soi-disant extraordinaire intelligence de tout à l'heure fait place à une stupidité absolue. La guêpe, conclut un entomologiste, cependant darwiniste, M. Marchal, n'a aucune notion raisonnée de la succession et du but des actes qu'elle accomplit, « c'est un véritable engrenage de machine. »

Les exemples abondent de cette stupidité accompagnant des actes qui seraient, en effet, prodigieusement intelligents, s'ils étaient voulus et raisonnés par l'insecte, mais qui ne sont imputables qu'à une intelligence extrinsèque, extérieure et étrangère

(1) *Rev. quest. scient.*, juillet 1893, p. 90.
(2) Ibid., juillet 1894, p. 154.

à l'insecte lui même. On n'a qu'à ouvrir l'un quelconque des quatre volumes de *Souvenirs entomologiques* de M. Henri Fabre, pour trouver autant de faits de ce genre qu'on en voudra.

Que n'a-t-on pas dit sur « l'intelligence » des fourmis, manifestée, s'imagine-t-on, par leur langage, leur industrie, leur architecture, etc. ! Les écrits des John Lubbock, des Romanes, des Édouard Perrier, des Mathias Duval, des Broca et de bien d'autres, contiennent des tirades aussi éloquentes que convaincues sur cette féconde donnée. De cette intelligence remarquable, la première après celle de l'homme d'après ces enthousiastes, il ne reste rien à la suite d'un examen approfondi ; car si ces curieux myrmidons, comme dit Agricola, réalisent, en effet, des prodiges dans le cycle fatal de leur instinct, ils montrent, comme nos guêpes de tout à l'heure et comme tant d'autres insectes, « une stupidité à toute épreuve dès qu'on les en écarte ». Par exemple, que l'on bouleverse brusquement le dôme des fourmis rousses de façon à découvrir les larves et les cocons déposés dans les galeries supérieures, on voit aussitôt les bestioles s'agiter [illegible] but, « courir en tous sens, projeter vainement leur aci[illegible]ormique, s'emparer de leurs cocons et les lâcher ; puis un [illegible]oment après, avec une incohérence remarquable, saisir des brins de paille, des fibres de bois, pour les abandonner ensuite sans y revenir et recommencer indéfiniment ce manège, dépensant ainsi en pure perte leur énergie et leur travail » (1).

Voir dans ces effets des instincts des animaux l'explication des origines de l'intelligence de l'homme et de ses constitutions sociales, c'est ce qui peut être permis à « l'inépuisable fécondité d'imagination des romanciers darwinistes », mais ne saurait résister à un examen critique approfondi par des esprits indépendants, libres de tout système préconçu et de tout parti pris.

Toutefois, par le fait même de cette indépendance intellectuelle qui est une des conditions indispensables du véritable esprit scientifique, Agricola estime que si les hypothèses du transformisme positiviste sont aussi invraisemblables qu'inadmissibles, on ne peut d'autre part « guère entrevoir jusqu'ici, dans une autre hypothèse, la solution d'un des problèmes les

(1) *Loc cit.*, p. 163

plus ardus que l'observation de la nature ait fait surgir depuis Aristote » (1).

Il s'agit de la différence entre l'âme des bêtes, ou leur principe vital, et l'âme des humains.

Notre naturaliste n'approuve pas (peut-être la comprend-il insuffisamment) la distinction des scolastiques entre la *connaissance* que possèdent les animaux, et la connaissance *intellectuelle* qui est le propre de l'homme ; il estime qu'elle ne saurait suffir « aux philosophes contemporains. »

« Qui dit *connaissance*, demande-t-il, ne présuppose-t-il pas nécessairement l'existence d'un principe spirituel ? »

Assurément non, répondrons-nous sans hésiter. Car il y a deux ordres de connaissances absolument distincts : la connaissance sensitive ou sensible, donnée par les images que les sens apportent au cerveau ou aux ganglions nerveux qui en tiennent lieu, laquelle ne dépasse jamais le particulier et le concret, — et la connaissance intellectuelle ou rationnelle, qui s'appuie bien aussi, quant à son point de départ, sur les organes et les images, mais les dépasse ensuite et entre, par l'abstraction et la généralisation, dans le domaine des idées, de l'immatériel, de l'universel, de l'absolu, ce à quoi ne saurait jamais parvenir la connaissance sensitive à elle seule, c'est-à-dire non éclairée par la raison.

Là est cette infranchissable solution de continuité entre le principe vital de la bête et l'âme humaine, que nie le positivisme.

Il nous faut donc, sur ce point, nous séparer de l'éminent naturaliste dont les aperçus philosophiques sont ordinairement si sagaces et si vrais. Aussi ne nous asssocierons-nous point à lui lorsqu'il pose, à ce propos même, la malencontreuse interrogation suivante :

« Pourquoi ne pas avouer franchement qu'on n'y voit goutte ? »

Pardon, cher et sympathique savant ; nous n'éprouvons nul besoin d' *avouer* que nous n'y voyons goutte », là où il nous semble au contraire y voir assez clair. La place nous fait défaut pour en établir ici la démonstration. Mais il ne manque pas de « philosophes contemporains » dans les écrits desquels l'esprit élevé du judicieux Agricola pourra trouver à s'éclairer pleinement sur cette question fondamentale (2). Et cela lui sera d'au-

(1) Ibid., p. 165.

(2) Nommons, pour n'en citer que quelques-uns : Elie Rabier, *Psychologie*, 1884. — Domet de Vorges, *La perception et la psychologie thomiste*, 1892,

tant plus facile que, pour être un naturaliste et un agronome distingué, il n'en a pas moins le sens philosophique très développé. Nous n'en voulons pour preuve que ces remarques par lesquelles il termine son intéressante et curieuse étude sur les mœurs de quelques insectes

« Nulle part mieux qu'ici n'éclate la nécessité d'admettre l'intervention d'une cause extrinsèque, c'est-à-dire l'existence de la Providence, en d'autres termes, *l'existence de Dieu.*

« Si beaucoup de savants de notre temps qui se plaisent à conspuer la métaphysique parce qu'ils ne la connaissent point, voulaient se donner la peine de méditer sérieusement toute la portée de ces enseignements de la nature, nous sommes convaincus qu'ils finiraient par se rendre à l'*évidence*. » L'auteur a en vue, à la vérité, seulement les esprits libres, sans préjugés ni parti pris, et non ces « spécialistes aux vues étroites qui font profession de matérialisme *a priori*, parce que le matérialisme est à la mode et met la conscience à l'aise. » Il est convaincu, — et il n'est pas le seul à entretenir cette conviction — « que beaucoup de savants ne versent dans le matérialisme que parce qu'ils n'ont pas fait de sérieuses études de philosophie. »

## III

### DES LOIS PHYSIQUES ET DE LEUR APPLICATION EN MÉTAPHYSIQUE

On ne saurait mieux dire, et la conclusion qui précede nous paraît profondément vraie. Toutefois l'emploi de la philosophie comme auxiliaire de l'étude des sciences, et, plus encore, l'introduction des connaissances scientifiques, ou tout au moins des sciences physiques, dans les spéculations métaphysiques, exigent une certaine prudence, afin que le philosophe ne soit exposé à pas faire fond, comme sur des vérités absolues, sur des lois qui ne sont en réalité connues que d'une manière approchée, partant incomplète.

C'est ce qu'a développé avec son talent ordinaire, un jeune savant du plus brillant avenir, M. Duhem, maître de conférence à la Faculté des sciences de Rennes, dans un travail dont nous indiquerons les vues principales un peu plus loin.

R. P. Coconnier, *L'âme humaine : Existence et nature*, 1890 ; — Mgr. d'Hulst, *Mélanges philosophiques*, 1892.

Peut-être n'a-t-on pas oublié la mémorable polémique qui s'est élevée naguère entre physiciens, savants de premier ordre de part et d'autre, sur la valeur objective des théories physiques. La *Revue* en a donné un aperçu sommaire dans ses livraisons d'octobre 1893 et avril 1894.

M. Duhem avait ouvert la campagne dans la *Revue des questions scientifiques* (janvier et avril 1893) en soutenant qu'il ne doit pas être permis au physicien qui a constaté des faits et des lois, de s'élever, à l'aide d'hypothèses appuyées sur ces lois et sur ces faits, à des théories en donnant une explication, mais qu'il doit s'en tenir à la constatation purement et simplement, en s'abstenant scrupuleusement de toutes recherches explicatives.

Pris au pied de la lettre, comme semblait le faire le jeune et hardi savant dans sa première passe d'armes, ou du moins comme on l'avait généralement compris, un tel système n'eût tendu à rien moins qu'à proscrire toute généralisation, toute recherche des causes, à consommer un divorce absolu entre la science et toute philosophie.

Aussi des savants dont la haute autorité s'appuie sur l'expérience et la maturité acquises dans une longue carrière scientifique, comme M. Haton de la Goupillière, inspecteur général et directeur de l'Ecole des Mines, et surtout M. Vicaire, ingénieur en chef et professeur à l'Ecole susdite, ont-ils péremptoirement combattu de telles exagérations. M. Duhem s'est défendu, comme c'était son droit et comme il a pu, non seulement contre d'aussi redoutables jouteurs, mais contre d'autres adversaires encore, comme M. Domet de Vorges qui intervenait au nom des droits de la philosophie, lui, représentant autorisé de la philosophie traditionnelle et fervent disciple d'Aristote et de saint Thomas.

La discussion a ensuite passé dans la *Science catholique* où M. Couette, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, soutenait dans une certaine mesure les idées de M. Duhem, puis aux *Annales de philosophie chrétienne* où M. de Vorges a continué de soutenir brillamment les droits de la philosophie en matière scientifique.

Finalement, comme il ne pouvait manquer d'arriver entre adversaires discutant courtoisement et pour le seul amour de la vérité, on a fini sinon par tomber absolument d'accord sur tous

les points, du moins par trouver un terrain moins exclusif où l'on se rapproche les uns des autres. M. Duhem, tout en répondant successivement à M. Vicaire et à M. de Vorges, M. Couette à la suite des observations de ce dernier, ont abandonné ce que le système préféré par eux avait d'exclusif et de trop absolu ; et, somme toute, une certaine lumière sera résultée de ce débat qui eût été marqué jusqu'à la fin au coin de l'urbanité la plus complète, sans l'intervention d'un ami maladroit et... peu courtois, survenue assez inopportunément en janvier dernier, en faveur de M. Duhem, dans une revue de nouvelle création et d'ailleurs éminemment recommandable (1).

Quoiqu'il en soit, appuyé sur son système amendé et dégagé des exagérations qui lui avaient valu, au début, de si vigoureuses protestations, M. Duhem publie, dans la *Revue des questions scientifiques* de fin juillet dernier, un travail fort remarquable sur la physique expérimentale (2).

Il y expose qu'une expérience de physique n'est pas seulement l'observation d'un phénomène ou d'un groupe de phénomènes, mais qu'elle est en même temps une *interprétation* de ces phé-

(1) Cette intervention qui rappelle quelque peu celle de cet autre ami maladroit jetant un pavé sur la tête de son compagnon pour en chasser une mouche, a dû ne plaire que modérément à celui qui en était l'objet. Car l'auteur, croyant sans doute par là rehausser son client, parle avec un dédain regrettable d'hommes de la plus haute valeur et dont la grande situation scientifique et personnelle commandait en tout état de cause de tous autres égards. — Il est vrai que, à quelques pages plus loin du même travail, Descartes et Leibnitz lui-même ne sont guère mieux traités ; et, en pareille compagnie, on peut supporter allègrement quelques appréciations d'une urbanité insuffisante. — Le plus curieux, c'est que ce soit au nom de la philosophie, et de la philosophie traditionnelle, que l'auteur combatte les adversaires de M. Duhem : il leur reproche leur prétendue ignorance philosophique, alors que c'est précisément au nom de cette même philosophie traditionnelle que M. de Vorges avait combattu, non sans quelque succès, ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans les idées de savants, d'un aussi grand mérite d'ailleurs, que MM. Duhem et Couette. Nul ne s'avisera cependant de parler de M. de Vorges, l'éminent scolastique, en disant de lui qu' « il paraît toucher à la philosophie comme tant d'autres, sans en avoir jamais fait une étude spéciale depuis son baccalauréat. » Et pourtant M. de Vorges s'est toujours prononcé dans le même sens que M. Vicaire. Ce qui prouve, soit dit en passant, qu'il est sage d'être réservé dans ses appréciations, surtout quand on ne connaît pas les personnes dont on parle.

(2) *Quelques réflexions au sujet de la physique expérimentale*, *loc cit.*, p. 179 à 229.

nomènes, laquelle, aux données concrètes réellement recueillies par l'observation, substitue des représentations abstraites et symboliques qui leur correspondent en vertu de théories admises par l'observateur.

C'est le sujet de la première partie du travail de l'auteur, répondant à cette question : « Qu'est-ce qu'une expérience de physique ? »

La seconde partie répond à cette autre question : « Qu'est-ce qu'une loi de physique ? » en établissant que ces lois ne sont pas des représentations adéquates à la vérité, mais seulement des relations symboliques, que l'on peut, par des corrections appropriées, faire approcher plus ou moins de cette vérité, mais sans jamais y atteindre d'une manière absolue.

Nous ne saurions suivre ici l'auteur dans ses lumineux exposés. Indiquons seulement quelques unes de ses propositions les plus importantes. Il établit, par exemple, que ce que Newton appelle l'*experimentum crucis* (1) est, rigoureusement parlant, impossible en physique : il peut toujours arriver, en effet, que, le développement des connaissances grandissant, l'expérience dont l'interprétation a paru décisive à un moment donné, perde un jour toute son importance à la suite d'une nouvelle expérience plus décisive encore. Et notre auteur conclut que « la méthode expérimentale, ne peut transformer une hypothèse physique en une vérité incontestable, car on n'est jamais sûr d'avoir épuisé toutes les hypothèses imaginables touchant un groupe de phénomènes ; l'*experimentum crucis* est impossible ; la vérité d'une théorie physique ne se décide pas à croix ou pile » (2).

(1) Quest-ce que l'*experimenlum crucis ?* En voici l'explication :
Deux théories physiques sont en présence : par exemple, en optique, la théorie de l'émission et celle des ondulations. En les étudiant avec leurs conséquences, on arrive, supposons, à cette conclusion : Si la théorie de l'émission est vraie, la lumière doit se propager plus vite dans l'eau que dans l'air ; si au contraire c'est la théorie des ondulations qui est la vraie, la lumière doit se propager plus vite dans l'air que dans l'eau. Donc la détermination expérimentale de la vitesse relative de la propagation de la lumière dans l'eau et dans l'air nous dira si l'une des théories est fausse. Cette détermination expérimentale, cette expérience décisive entre deux théories en présence, s'appelle, — on ne sait trop pourquoi — *experimentum crucis*. Dans l'exemple choisi, l'*experimentum crucis* a été fait par Foucault qui, en montrant que la propagation de la lumière est plus rapide dans l'air que dans l'eau, a donné tort à la théorie de l'émission, laquelle est écartée par le fait même.

(2) *Loc. cit.*, p. 195.

Sans doute. Cependant, jusqu'à plus ample informé, l'observation qui aura été prise, au moins provisoirement, pour ledit *experimentum crucis*, n'en aura pas moins produit des résultats utiles qui auront aidé à faire progresser la science. Ainsi il se peut que la théorie des ondulations lumineuses, qui a détrôné celle de l'émission, soit un jour renversée à son tour par une théorie plus parfaite et plus voisine de la vérité. Elle n'en aura pas moins rendu jusque-là les plus signalés services. Il semble donc sage de ne pas proscrire d'une manière par trop absolue ce mode de procéder.

Une loi physique n'est, de même, à proprement parler, ni vraie ni fausse, mais seulement approchée. En effet la théorie raisonne sur des notions abstraites, sur des points sans dimensions, des surfaces sans épaisseur, des volumes rigoureusement géométriques, des lignes inextensibles et inflexibles, toutes choses qui n'existent pas à l'état concret. Et pour tenir compte de la réalité concrète, il faut apporter à la théorie schématique, des corrections qui la compliqueront mais aussi la rendront plus « approchée ».

La conclusion de M. Duhem est tout particulièrement digne d'attention.

Il n'interdit plus, aujourd'hui, au philosophe de se servir des lois de la physique dans les spéculations métaphysiques. Il se borne à le prémunir contre les dangers qu'il pourrait y rencontrer. Il ne veut pas que le métaphysicien considère les lois physiques comme des vérités absolues, offrant la certitude des propositions mathématiques, dont elles revêtent la forme sans en avoir jamais la rigueur. Lois approchées, dont l'approximation nous satisfait, mais ne satisfera plus nos neveux, partant lois destinées à être un jour rejetées, donc lois essentiellement provisoires, le nombre des cas auxquels elles s'appliquent étant toujours infiniment petit au regard de ceux qui lui échappent.

Il insiste enfin pour que le philosophe n'oublie jamais le caractère symbolique des lois de la physique, les grandeurs que relient les équations par lesquelles ces lois s'expriment n'étant que des signes. Et pour interpréter ces signes, il faut avoir une connaissance approfondie des théories physiques.

Nous résumerons en ces termes la pensée de l'auteur à laquelle nul esprit sensé ne saurait contredire : pour pouvoir faire entrer utilement dans les spéculations philosophiques, les

lois de la physique, il faut commencer par être un excellent physicien. C'est la pensée qu'avait déjà exprimée, en la généralisant, le regretté Père Carbonnelle, dans son ouvrage si remarquable sur les confins de la Science et la Philosophie.

## IV

### LES THÉORIES ÉVOLUTIONNISTES ÉTENDUES AU CORPS DE L'HOMME

Cette prudence, cette réserve, que recommande M. Duhem dans l'alliance de la physique proprement dite avec la philosophie, à combien plus forte raison ne devraient-elle pas être appliquée aux sciences naturelles ! — C'est là que les hypothèses les plus hasardées sont lancées parfois à l'occasion du plus léger indice que démentent si souvent des découvertes ultérieures ; c'est là que tant de savants, éblouis par quelques analogies, par quelques faits particuliers, par l'esprit de système, veulent imposer comme des dogmes scientifiques des théories que contredisent presque autant de faits, sinon plus, que ceux sur lesquels ils les appuient.

C'est surtout aux théories évolutionnistes que nous faisons allusion ici. Non point, certes, par parti pris ou par hostilité contre elles en tant qu'hypothèses, mais parce qu'il n'est pas scientifiquement licite de donner comme certaines, comme vérités acquises, des théories qui se heurtent à de nombreuses objections non encore renversées, surtout les détails de ces théories que démentent de plus en plus les observations, au fur et à mesure qu'elles se multiplient.

C'est ainsi que le développement même des sciences anthropologique, archéologique, paléontologique, physiologique, etc., tend de plus en plus à écarter l'hypothèse d'une origine simienne ou animale de l'homme, comme cela a été établi dans notre dernière revue de « Questions scientifiques ».

Mais ce point admis d'une manière sinon absolue et définitive, du moins de plus en plus probable, il n'en reste pas moins un assez grand intérêt à savoir si cette hypothèse, étendue seulement au corps de l'homme (à l'exclusion de son âme immatérielle et créée à l'image de Dieu), pourrait être admise, même

comme simplement possible, au point de vue strictement orthodoxe.

C'est ce que le savant naturaliste déjà nommé dans notre précédente étude, le R. P. Dierckx, examine longuement et avec sa haute compétence de théologien, dans la *Revue des questions scientifiques* de fin juillet dernier.

Disons-le d'abord bien haut : la loi supposée de l'évolution, tant qu'elle laisse l'homme tout entier en dehors de ses spéculations, et qu'elle part de ce principe que le Créateur aurait, à l'origine, appelé à l' être un petit nombre de types (fût-ce même un seul) soumis à une loi de développements progressifs, d'où seraient sorties les innombrables espèces tant végétales qu'animales aujourd'hui connues, — une telle hypothèse peut être plus ou moins discutée et combattue dans le domaine scientifique, elle laisse le dogme et l'orthodoxie complètement désintéressés.

Le sujet devient plus délicat aussitôt que l'on veut comprendre le corps de l'homme lui-même dans la loi évolutive, et rattacher son organisme aux organismes animaux. Aussi, bien que des catholiques avérés, comme le professeur anglais Saint-Georges Mivart, des religieux même comme le R. P. Leroy, dominicain, aient soutenu cette thèse, a-t-elle été vigoureusement combattue du nom du dogme et de la Genèse. Elle l'a été également, sous le rapport rationnel et philosophique, par des autorités que ne saurait récuser, entre autres, le R. P. Leroy, puisque ce sont des illustrations de son ordre telles que le R. P. Monsabré et le cardinal Gonzalez.

Le R. P. Dierckx se range résolument du côté de ces derniers. Mais il ne va pas aussi loin que ceux qui repoussent l'hypothèse au nom de l'interprétation orthodoxe des textes, comme, par exemple, le R. P. Knabenbauer, le R. P. Corluy et les rédacteurs de la *Dublin Review*.

Il estime, fort sagement selon nous, que, tant que l'Église ne se sera pas prononcée, il conviendra d'user de réserve ; car, observe-t-il judicieusement, les arguments mis en avant dans ce sens ne s'imposent pas tous avec une évidence irrésistible (1). Sans doute il préfère de beaucoup s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, pour la création d'Adam et d'Ève, au sens lit-

(1) *Rev. quest scient.*, fin juillet 1894, p. 97.

téral de la Genèse. Mais comme, en fait, des théologiens dévoués aux intérêts de la vérité s'écartent de ce sens littéral sans que l'Église les y ramène, de quel droit, demande-t-il, leur disputerait-on le terrain de l'hypothèse et de la libre discussion? Si le système qu'ils soutiennent devient scientifiquement de plus en plus improbable, il n'a pas été toutefois péremptoirement démontré faux. Et qui sait si, malgré tout, l'avenir ne finira point par leur donner raison (1)?

En cet état il n'est pas sans intérêt de voir comment les partisans de l'évolution étendue jusqu'au corps de l'homme, comprennent leur système.

Remarquons d'abord que, le principe du transformisme étant admis, ils sont beaucoup plus dans la logique que ceux qui laissent l'homme tout entier en dehors du système. Nul ne conteste que, considéré seulement dans son corps et ses organes, l'homme appartienne au règne animal; et si l'on a, à juste titre, reconnu un *règne humain*, c'est que l'homme n'est pas seulement animal, mais qu'il est en plus un être doué de raison, un *animal raisonnable* suivant le langage de l'École.

On peut, il est vrai, répondre que Dieu a bien pu faire une exception pour l'organisme humain, réservé à des destinées plus hautes que tous les autres êtres de la création. Mais enfin, du moment qu'on ne considère que le corps, le côté animal de l'être humain, il est rationnel de le soumettre physiologiquement aux mêmes lois que le règne animal proprement dit.

Mais comment les partisans de l'hypothèse se justifient-ils du reproche d'infidélité aux textes de la Genèse?

Le voici.

La Genèse emploie le plus souvent, surtout dans ses deux premiers chapitres, un langage figuré. Quand elle nous dit, (Chap. II, vers. 7), que Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, qu'il insuffla ensuite sur son visage (l'hébreu dit : *dans ses narines*) un souffle de vie, et qu'ainsi l'homme devint un être vivant et animé, — il est évident que tout cela ne peut pas être pris au pied de la lettre. Dieu, esprit pur, n'a pas de souffle au sens matériel du mot; c'est donc par anthropomorphisme que l'écrivain sacré le représente soufflant dans les narines

(1) *Loc. cit.*, conf. p. 120.

d'une statue d'argile pour lui communiquer la vie Dès lors, qui nous prouve que ce n'est pas aussi par langage figuré que Moïse nous montre Dieu faisant un simulacre d'homme avec la poussière du sol avant de lui communiquer la vie spirituelle et rationnelle.

C'est la terre qui, sur l'ordre de Dieu, a produit les animaux terrestres, d'après le verset 24 au chapitre Ier de la Genèse. Donc les animaux, plus pleinement encore que l'homme, sont poussière, poussière organisée, il est vrai, mais destinée à retourner à l'état de poussière proprement dite. Si donc Dieu avait choisi, pour l'*informer* par une âme spirituelle et raisonnable, un corps déjà organisé et vivant seulement de la vie animale, il n'y aurait assurément rien de plus forcé à traiter ce corps de « poussière de la terre », qu'à représenter Dieu formant une statue d'argile et lui soufflant ensuite aux narines pour lui communiquer l'organisation et la vie. Si, d'autre part, avec M. Ch. Naudin l'on se figure cet organisme préalable comme non encore définitivement formé, mais dans un état comparable à l'état de larve ou de nymphe de divers insectes, et si l'on interprète l'insufflation divine par l'infusion en cet organisme ébauché, de l'âme spirituelle venant l'*informer*, c'est-à-dire lui imprimer sa forme définitive, en même temps que l'illuminant des clartés de l'in-telligence et de la raison, il ne semble pas qu'on s'écarte, au-delà des limites permises, des droits de l'interprétation.

Telle est la thèse de l'école transformiste étendue jusqu'au corps de l'homme.

Le R. P. Dierckx ne partage point cette manière de voir, mais pour les motifs exposés plus haut, il ne veut par non plus qu'on lui oppose une fin de non-recevoir absolue. Cependant il paraît faire sienne une double objection présentée par le R. P. Monsabré, à savoir que la formation du premier homme implique l'action miraculeuse plus encore que le texte de la Genèse pris au sens littéral, et, de plus, que la formation de la première femme n'échapperait pas moins à la loi de l'évolution. Or, si l'on admet le miracle pour l'*information* par l'âme spirituelle d'un organisme préexistant, il n'en coûte pas plus de l'admettre pour l'animation par cette même âme d'une statue d'argile; et enfin, puisque, de toute manière, Ève échappe à la loi de l'évolution, il n'y a plus d'intérêt à y faire rentrer Adam.

A cela les évolutionnistes orthodoxes peuvent répondre qu'ils n'ont nullement pour but de supprimer ou de diminuer l'action miraculeuse de Dieu : leur pensée est, pour le cas où la descendance animale de l'organisme humain deviendrait scientifiquement probable, de répondre aux incroyants que la révélation divine n'en est point ébranlée. Peu importe, ensuite, que la première femme ne soit pas sortie évolutivement d'un organisme animal, du moment qu'en sortait corporellement le premier homme, de la substance duquel elle a été formée.

Ajoutons, pour finir, que, si curieuses qu'elles soient, ces discussions perdent de leur intérêt à proportion de ce que perd *scientifiquement* de probabilité, comme on l'a indiqué précédemment, l'hypothèse de la descendance animale du corps humain.

## V

### UNE POLÉMIQUE SUR L'ENCYCLIQUE « PROVIDENTISSIMUS DEUS »

En tant que se rattachant aux sciences dans leurs rapports réels, apparents ou possibles avec les vérités révélées et l'Ecriture sainte, les questions d'exégèse rentrent dans l'ordre des questions scientifiques.

L'Encyclique pontificale du 18 novembre 1893, *De studiis scripturæ sacræ*, commençant par les mots *Providentissimus Deus*, et qui traite précisément des conditions suivant lesquelles les textes sacrés doivent être interprétés dans toutes les matières ayant trait aux sciences historiques ou proprement dites, — l'Encyclique du 18 novembre se rattache donc, elle aussi aux « Questions scientifiques ».

Ce n'est pas qu'il s'agisse ici d'analyser un document que tout le monde a lu depuis un an bientôt qu'il a été publié. Accueilli généralement par les catholiques de France avec la soumission et le respect qui conviennent devant tout acte de l'Autorité suprême concernant l'enseignement doctrinal, ce document est devenu la règle à laquelle se sont aisément soumis les exégètes en communion avec l'Église.

Malheureusement il n'en a pas été partout de même, paraît-il,

à l'étranger. Une revue de langue anglaise, la *Contemporary Review*, a publié en avril dernier, sous ce titre : *The papal Encyclical on the Bible*, un article qui serait aussi peu respectueux dans la forme, que mal fondé dans ses critiques au sujet de l'Encyclique. Cet article, dont l'auteur garde l'anonyme, a été traduit en français et a fait l'objet d'une brochure, publiée en mai, avec cet intitulé : *Les Etudes bibliques. L'Encyclique et les catholiques anglais et américains.*

Un certain mystère plane sur l'espèce de campagne ainsi engagée contre un acte aussi grave, aussi solennel et aussi digne de respect que cette encyclique. On a été en Autriche-Hongrie jusqu'à attribuer cet écrit, bien que de langue anglaise, à un prélat de ce pays !!! Le même écrivain anonyme avait publié précédemment, dans la revue anglaise, une étude sur la politique du Pape, *The Policy of the Pope*, que l'on avait considérée comme plaidant pour la « Triplice », sinon pour la *Quadruplice*.

Un jeune prêtre de l'Oratoire de Rennes, M. l'abbé Ch. Robert, a écrit une brochure de réfutation des critiques adressées à l'Encyclique *Providentissimus Deus* (1).

Il écarte d'abord comme inadmissible, et c'est également notre avis, que l'auteur d'un écrit aussi irrespectueux dans la forme vis-à-vis d'un acte émanent du souverain Pontife, puisse être sorti de la plume d'un prélat catholique. Néanmoins ce travail dénote « un esprit très cultivé, très au courant des questions ecclésiastiques et des progrès de la critique biblique, représentant bien les idées des catholiques anglais et allemands qui approfondissent la Bible ». Aussi l'auteur de la RÉPONSE n'hésite-t-il pas à croire l'écrivain anonyme sur parole lorsqu'il se donne comme le représentant « d'un groupe de catholiques instruits d'Europe et d'Amérique ». Il est fort porté à penser, d'ailleurs, que si cet écrivain n'est pas lui-même un prélat, « il a derrière lui plus d'un prélat anglais, allemand ou américain qui, tout en désapprouvant la forme, applaudit au fond ».

Malgré des adversaires, en apparence aussi redoutables, M. l'abbé Robert ne craint pas de relever le défi du traducteur français qui avait, dans l'avant-propos de sa traduction, sous forme

(1) *Les Etudes bibliques.* RÉPONSE A *L'Encyclique et les catholiques anglais et américains.* — Paris, Berche et Tralin.

de *Lettre à un vicaire général*, exprimé, sur un ton passablement ironique, le doute « qu'il soit en France un seul exégète capable de relever les assertions de l'exégète anglais ».

L'auteur de la RÉPONSE estime que sur ce point le traducteur est « mal renseigné ». Et de fait, à en juger par les citations que donne le premier, dont l'absolue sincérité ne peut d'ailleurs faire l'objet d'aucun doute, les critiques et les reproches que l'écrivain de la langue anglaise adresse à l'Encyclique prouvent surtout qu'il n'a compris ni la pensée du Pape, ni le sens des propositions émises, ni celui des passages invoqués des Pères de l'Église.

Nous ne saurions analyser en son entier la brochure très condensée de M. l'abbé Robert. Bornons nous à signaler quelques exemples.

A l'occasion d'un passage de saint Augustin donné par le Saint-Père, comme règle à suivre dans les cas de conflit apparent entre la science et la Bible, l'auteur anglais s'aventure à prétendre que le raisonnement de l'Évêque d'Hippone rappelle celui que formulait le Calife Omar pour motiver la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie. Or voici ce passage :

« Tous les faits que les savants pourront prouver par des arguments sérieux, montrons qu'ils ne sont pas contraires à la Bible ; mais si les faits qu'ils apportent sont en opposition avec nos saints Livres, *c'est-à dire avec la* FOI CATHOLIQUE, montrons de quelque manière que ces faits sont faux, ou tenons-les pour tels sans hésiter » (1).

Il faut, ce semble, une forte dose de subtilité pour trouver dans ce sage précepte une analogie quelconque avec le fameux dilemme d'Omar. Deux cas peuvent se présenter, et par le fait se présentent : dans le premier la science pose des faits sérieusement constatés, des théories plausibles, vraisemblables, et le devoir de l'exégète est de montrer que de tels faits et théories ne sont pas contraires aux textes bibliques sagement interprétés. Le second cas serait celui où les savants affirmeraient un fait en opposition formelle *avec la foi catholique* (membre de phrase

(1) Quid quid ipsi natura rerum veracibus documentis demonstrare potuerint, ostendamus nostris Litteris non esse contrarium ; quidquid autem de quibuslibet suis voluminibus his nostris Litteris, *id est* CATHOLICÆ FIDEI, contrarium protulerint, aut aliqua etiam facultate ostendamus, aut nulla dubitatione credamus esse falsissimum.

d'importance capitale pour l'intelligence de l'ensemble, que, par parenthèse, l'auteur anglais aurait « oublié » dans sa traduction du texte de saint Augustin), comme par exemple que l'homme descend, corps *et âme*, d'une forme animale antérieure. Il est bien évident que, dans un cas pareil, un catholique doit tenir une telle assertion pour fausse sans aucune hésitation, *nulla dubitatione credere* (tale effatum) *esse falsissimum.*

Le critique anglais (ou écrivant en anglais) semble avoir bien légèrement formulé des objections contre un texte dont la saine interprétation paraît si aisée.

Ailleurs, il ferait grand état de prétendues *erreurs* scientifiques ainsi que de contradictions relevées entre différents détails compris dans le texte sacré. En ce qui concerne les contradictions, l'auteur de la Réponse fait judicieusement remarquer que, provenant selon toute vraisemblance, d'interpolations, d'omissions, voire d'additions, du fait des anciens transcripteurs, elle ne touchent en rien au dogme et laissent la foi catholique parfaitement intacte. Quant aux prétendues « erreurs » dont se prévaut le peu bienveillant critique du Souverain Pontife, M. l'abbé Robert nous paraît avoir aisément raison d'une telle objection en redisant cette règle élémentaire, à savoir que les auteurs inspirés n'ayant pas pour but de révéler aux hommes la nature intime du monde visible « dont la connaissance ne sert de rien pour le salut », adoptent pour en parler ou pour en décrire accidentellement les phénomènes, les formes de langage usitées de leur temps dans la conversation ordinaire, formes de langage, ajoute notre confrère, « dont les plus grands savants se servent encore de nos jours dans la vie commune. »

D'ailleurs, qu'il se présente, en différents points des Saintes Écritures, des difficultés d'explication et d'interprétation, c'est ce que personne ne conteste ; et, même, d'après la Réponse, l'exégète anglais aurait pu en trouver de bien autrement graves que celles dont il se prévaut : « Mais pas plus celles-là que celles-ci ne peuvent troubler notre foi de catholique et nous faire juger que Dieu puisse être considéré comme auteur de l'erreur. »

S'occupant ensuite de la religion d'Israël, l'écrivain anglais émettrait des propositions aussi extraordinaires, sous une plume catholique, que la suivante :

« La religion du vieil Israël, telle qu'elle se trouve décrite

dans les premiers livres de l'Ancien Testament, n'a jamais soutenu ni même conçu aucun des dogmes qui formèrent plus tard la base de la loi juive et du christianisme » (1).

Comment ! le dogme de l'unité de Dieu, celui de la création *ex nihilo* par ce même Dieu unique, comme celui de l'unité du genre humain et de son origine par création divine du premier homme et de la première femme, tous si explicitement enseignés dans les premiers chapitres de la Genèse, le dogme de la Rédemption lui-même, ne seraient pas à la base de la loi juive et du christianisme !

On croît rêver, vraiment, en voyant de telles hardiesses avancées par un écrivain qui se dit catholique et représentant d'un groupe important de catholiques d'Europe et d'Amérique. Que serait-ce donc, alors, s'il était protestant ou rationaliste ? On ne voit guère ce qu'il pourrait dire de plus excessif.

Nous nous bornerons aux quelques exemples qui précèdent. S'ils ne résument pas en son entier la polémique entre l'exégète anglais et le savant ecclésiastique français qui la réfute, ils la font, toutefois, suffisamment connaître. Il paraît, du reste, que la brochure *The papal Encyclical on the Bible* a suscité et suscite encore en Angleterre de vives discussions, ce qui indiquerait que si son auteur a derrière lui « un groupe de catholiques instruits d'Europe et d'Amérique », il y trouve aussi des adversaires résolus. Il serait d'ailleurs bien étrange qu'il en fût autrement, et c'est pourquoi il y a intérêt à instruire de cette polémique les catholiques français

JEAN D'ESTIENNE.

(1) P. 44 de la traduct. franç., d'après l'auteur de la REPONSE.

# A TRAVERS LES REVUES

I. *Études religieuses.* 1° Le Parlement des religions à Chicago ; 2° Lettre de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers sur la prédication ; 3° Réveil religieux de l'Angleterre.
II. Le *Journal de Droit-Canon*. Notions diverses sur les officialités.
III. La *Revue chrétienne* (protestante) et M. Zola.
IV. La *Revue des Revues.*
V. La *Revue des Questions Historiques.*

## I

1. *Le Parlement des Religions à Chicago* (Octobre). Le R. P. Portalie continue son étude sur les programmes d'union religieuse exposés audit Parlement. Ce qui ressort de cette étude très documentée c'est que l'idée chrétienne dominait au Congrès, appuyée qu'elle était sur cette force invincible que donnent une doctrine sublime, des origines certaines, un glorieux passé, et une culture intellectuelle auprès de laquelle la civilisation momifiée de l'Orient ressemble presque à la barbarie. Cette supériorité du christianisme a été si marquée, que les autres systèmes religieux lui ont rendu un hommage d'autant plus précieux qu'il était involontaire et unanime. Leurs orateurs ont adroitement dissimulé dans leurs discours les grossières erreurs qui sont à la base de ces systèmes. Quelques uns même ont saupoudré leur exposition de formules et de maximes évangéliques afin de rendre plus acceptable leur paganisme mourant et déconsidéré. Ajoutons que les représentants du Judaïsme, — ils étaient dix, sans compter deux dames, -- ont obéi au même mouvement d'inspiration. Le rabbin Pereira Mendès, s'en tient encore au Credo formulé par Maunonide : il attend le Messie futur et croit à la restauration en Palestine d'un État juif, mais chez le plus grand nombre se trahit une influence lente mais irrésistible de l'esprit moderne et du rationalisme.

Ainsi un autre orateur, M. Joseph Silverman, rabbin du temple Emmanuel à New-York, avoue que tous les Juifs n'ont pas une même foi au Messie personnel, à la résurrection des corps, au rétablissement d'un

royaume palestinien. Il y a donc un Judaïsme réformé qui rejette l'autorité du Talmud et même de la Bible, et n'accepte pour guide que les seules lumières de la raison et de la science. Ce nouveau Judaïsme qui n'est plus guère qu'une philosophie monothéiste est moins exclusif que l'ancien. Grand fut l'étonnement du Congrès, quand le rabbin Lyon, parmi les gloires du Judaïsme, revendiqua Paul de Tarse, « ce grand nom synonyme de zèle et d'héroïsme » et Jésus de Nazareth : « il y a dans ce nom et dans cette personnalité bien comprise une telle source de bénédiction et d'élévation morale, que je ne puis concevoir la raison qui empêche les Juifs de proclamer Jésus le plus grand et le plus aimé de leurs docteurs ». Ce témoignage rendu à Jésus-Christ par un des descendants de ses juges et de ses bourreaux fut couvert des applaudissements de l'assemblée. Mais est-il besoin de remarquer que cet hommage était rendu à l'homme seul et non à l'homme-Dieu.

L'Islamisme fut moins heureux dans ses déclarations. L'orateur qui parla en son nom avoua reconnaître l'inspiration de Jésus, mais il ajouta que « c'est un même système qu'ont enseigné Moïse, Jésus, Mahomet et tous les fondateurs inspirés que le monde a connus » Au lieu d'applaudissements, l'orateur ne souleva que des protestations. Les vieilles religions de l'Asie, voulant éviter un contraste trop choquant avec le christianisme, ont jeté par dessus bord, les unes, comme le *Zoroastrime*, le dualisme et l'adoration du feu, les autres, comme le Brahmanisme le culte du feu, d'autres comme le *Jaimisme*, l'athéisme. De toutes les religions païennes, la plus largement représentée était le *Bouddhisme*, Tandis que quelques uns de leurs orateurs affirment « l'extinction complète de notre être, le néant » d'autres, les Néo-bouddhistes affirment l'existence d'un Dieu suprême, et parlent d'un éternel voyage auquel Bouddha commande de se préparer. Quant à la morale bouddhique, elle est comparée au *sermon sur la montagne*.

Allons-nous conclure de là que ces déguisements pseudo-chrétiens ont assuré le triomphe de l'idée chrétienne au congrès ? Quelques uns l'ont pensé, mais le docte auteur de l'étude que nous résumons est d'un avis contraire. L'indifférentisme seul, dit-il, a lieu de s'applaudir des résultats réels du Congrès. Nous croyons, comme lui, que le néo-christianisme vaporeux qui jouit aujourd'hui en certains lieux d'une faveur imméritée est plus dangereux pour la foi que le matérialisme grossier. Voici les trois principaux griefs relevés contre l'assemblée de Chicago : 1° L'infidélité n'a pas été démasquée ; on n'a pas montré l'abîme qui sépare le christianisme des rêveries orientales. Un écrivain sérieux, professeur de théologie protestante à Paris, M. Bonet-Maury l'a exposé dans un mémoire sur *l'Unité morale des grandes religions de la terre*. Il reconnaît sans doute qu'il existe « des différences notables » ; mais « combien, dit-il, les ressemblances l'emportent sur les contrastes » ! Il conclut même « que la forme de la morale chez les races supérieures est identique, en dépit de la diversité des rites et des dogmes religieux... Ceux que le dogme divisait, la morale les a réconciliés. » Même sous la coupole du palais Mazarin, la thèse de M. Bonet-Maury a paru trop osée et a soulevé les légitimes protestations de M. Georges Picot ; 2° Tout en singeant l'évangile, les vieux cultes n'ont

pas capitulé. Leurs orateurs ont même affirmé que la morale bouddhiste avait été transmise à Jésus-Christ par le monde grec. Des orateurs japonais ont débité de violents réquisitoires contre les nations européennes et leurs missionnaires. Ils furent applaudis. Les missionnaires du protestantisme ont répondu à ce réquisitoire par un *meâ culpâ* et la proposition de *corriger* l'Évangile pour ne pas choquer les païens ; 3° un autre grief, c'est le spectacle même des défenseurs de l'idée chrétienne, leur fractionnement étalant mille sectes aux yeux du paganisme, et, plus encore, leur défaillance doctrinale. Cette anarchie des sectes opposait un obstacle invincible au triomphe de l'idée chrétienne.

Les défaillances doctrinales des sectes chrétiennes méritent d'être mentionnées.

Les capitulations de l'Église schismatique grecque et des sectes protestantes ont été déplorables. Mgr Latas a protesté publiquement de l'innocence des juifs dans la question des meurtres rituels ; l'archimandrite syrien a affirmé qu'à ses yeux, « la Bible, le Coran et l'Évangile sont trois livres également inspirés, qu'il se flatte de concilier par une saine exégèse ». Voilà une capitulation qui a tous les caractères d'une hérésie marquée. Aussi M. Boney-Maury se déclare scandalisé.

Les orateurs du protestantisme progressif sont allés plus loin encore : « En travaillant pour le salut du monde, dit le R. Duke Mc Fadden, nous devons travailler au renversement des *credo*. Le monde est divisé non à cause de Dieu mais à cause des symboles. » Le R. W. Alger, de Boston, examinant comment peut se réaliser l'unité religieuse ne trouve plus qu'un « christianisme sans Christ. »

Soyons justes : parmi les protestants, il y eut de nobles et franches professions de foi. Signalons entre autres l'énergique mémoire du professeur W. Wilkinson : « A l'égard des autres cultes, disait-il, le christianisme ne peut prendre qu'une attitude d'hostilité... celle de la vérité en face de l'erreur ; à l'égard des personnes, au contraire, son attitude est toute de pardon, de grâce et de paix pour ceux qui ont bonne volonté. » Voilà bien le langage de la foi. Néanmoins, il a soulevé des protestations dans une assemblée chrétienne, si tolérante, pour les brahmes et les bouddhistes.

L'expérience faite au *Parlement* des religions de Chicago nous paraît décisive. Il y a d'autres moyens et des moyens plus sûrs de comparer les religions et de concourir à l'union. La lumière ne peut pas jaillir d'un congrès d'où tout débat contradictoire est exclu. Pour la réconciliation religieuse des peuples la seule voie est celle qu'indique magistralement Léon XIII : le retour à la vérité chrétienne intégrale et à l'autorité de l'Église. Si les 170 orateurs de Chicago, si, aujourd'hui encore, tous les grands penseurs de ce siècle acceptaient l'Encyclique pontificale comme le protocole d'un traité d'alliance, le vœu du grand Pape serait déjà en grande partie réalisé.

« Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, se dérouler un nouvel ordre de choses... Le siècle dernier laissa l'Europe fatiguée de ses désastres, tremblant encore des convulsions qui l'avaient agitée. Ce siècle qui marche à sa fin ne pourrait-il pas, en retour, transmettre comme un héri-

tage, au genre humain, quelques gages de concorde et l'espérance des grands bienfaits que promet l'unité de la foi chrétienne ? »

2° *Lettre de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers*, sur la prédication. Ce grave document mérite d'être reproduit et médité par le clergé. Fort grave, en effet, par l'objet dont il traite, par les lois qu'il promulgue de haut et avec l'accent qui convient à l'autorité souveraine ; car c'est bien elle que nous entendons par l'organe de la S. C. C'est bien Léon XIII qui a inspiré cette lettre. Les règles édictées, les besoins auxquels elles répondent, les défauts et les abus qu'elles réprouvent sont de nature à intéresser le clergé du monde entier. Le but de la lettre de la S. C. est de ramener la prédication à son caractère traditionnel, et d'écarter les nouveautés de mauvais aloi. Elle rappelle que la prédication est une œuvre éminemment surnaturelle ; elle combat l'invasion du naturalisme dans la chaire, la tentation de se faire trop humaine, voire même plus ou moins mondaine et profane ; en un mot, la lettre de la S. C. est un rappel énergique de la prédication à cette dignité surnaturelle d'où il ne lui est pas permis de déchoir. Trois points sont touchés : les qualités personnelles du prédicateur, les matières qui lui sont vraiment propres, la façon de les mettre en œuvre. Il faut au prédicateur, et avant tout « la vraie piété chrétienne, un grand amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ » ; sans quoi il n'aura jamais « cette véritable ardeur de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qui doit être le seul mobile et la seule fin de la prédication évangélique. » Il doit être docte, nourri « de bonnes études, principalement d'études sacrées ».

Rien à espérer de ceux qui, « confiant dans une certaine facilité naturelle de parole, montent témérairement en chaire avec peu ou point de préparation. » On doit prêcher l'Evangile ; les prédicateurs doivent enseigner « non leurs doctrines mais celle de Jésus-Christ crucifié — suivant la doctrine de l'Église catholique. Le symbole et le Décalogue, les commandements de l'Église et les sacrements, les vertus, et les vices, les devoirs propres aux diverses classes de la société, les fins dernières de l'homme doivent former la nature ordinaire de la prédication chrétienne ». Quant aux « prédications apologétiques », la S. C. les tient pour utiles et même « quelquefois nécessaires », mais non pas sans conditions. D'abord l'apologétique veut des aptitudes et une préparation spéciales ; elle ne doit se produire qu'à propos ; elle doit s'abstenir de naturaliser les dogmes à force de vouloir les justifier. La S. C. condamne « ces prédicateurs modernisés » qui, au lieu d'invoquer les textes divinement inspirés, citent à satiété les orateurs profanes, les écrivains modernes ; qui traitent les sujets religieux « uniquement pour l'intérêt de cette vie et sans parler de la vie future, qui oublient que le premier mérite social de la prédication c'est de faire des chrétiens ; qui passent sous silence certaines vérités qui blessent les passions et les effrayent, telles que les jugements de Dieu, qui ne parlent que de la bonté de Dieu sans faire mention de sa justice ; « qui s'appliquent à plaire aux auditeurs d'oreille chatouilleuse », et qui « pourvu qu'ils voient les églises pleines ne s'inquiétent pas que les âmes retournent vides » ; qui font résonner bien haut les mots de *progrès*, de *patrie*, de *science moderne* devant un auditoire qui les admire, mais qui ne se convertit pas.

Tout commentaire serait inutile, indiscret peut-être : *qui habet aures audiendi audiat.* Nous formons des vœux pour que tous les prédicateurs s'inspirent des règles qui leur sont prescrites dans l'important document que nous recommandons à leur attention.

3° *Réveil religieux de l'Angleterre* (2e article). Nous empruntons à cette intéressante étude ce qui se rapporte à la situation présente du catholicisme en Angleterre.

En 1853, l'Angleterre proprement dite ne comptait pas plus de 300,000 catholiques ; elle en a aujourd'hui un million et demi ; on y comptait moins de 500 prêtres, on en compte plus de 2,500. Ainsi, le nombre des catholiques et des prêtres a quintuplé en soixante ans. Les chapelles, les écoles, les maisons religieuses ont suivi la même progression. Quatre vicaires apostoliques gouvernaient la mission d'Angleterre ; la hiérarchie ecclésiastique, rétablie par Pie IX en 1850, les a remplacés par quatorze évêques sous l'autorité primatiale de l'archevêque de Westminster. Lorsque, en 1829, les portes de la Chambre des lords, fermée aux catholiques depuis un siècle et demi, se rouvrirent enfin devant eux, dix-huit seulement, y compris les Irlandais, répondirent à l'appel. Ils sont maintenant quarante, et douze d'entre eux, parmi lesquels il convient de mentionner les marquis de Bute et de Ripon, nous viennent de l'hérésie. Le mouvement annuel des conversions doit être évalué à 10,000 personnes. Toutefois, l'augmentation rapide du nombre des catholiques est en réalité discutable, dit le P. Prat, mais là où le progrès n'est pas douteux, c'est au point de vue de l'influence politique et sociale du catholicisme, de la formation du clergé, de l'éducation religieuse de la jeunesse, de la fréquentation des sacrements, gages certains de futures conquêtes et garanties contre des défections nouvelles. Depuis vingt-cinq ans, les écoles catholiques du diocèse de Westminster reçoivent 7,000 enfants de plus, et le nombre des communions pascales s'est accru, dans la même période, de 10,000. N'est-ce rien que ces milliers d'âmes arrachées à l'erreur et à l'indifférence pratique ? Le docte écrivain expose ensuite les causes qui ralentissent pour le moment le progrès du retour au catholicisme, et celles qui peuvent l'accélérer à l'avenir. Deux obstacles retardent la marche du catholicisme. C'est, dans les milieux instruits, un tissu presque inextricable de préjugés ; dans les classes inférieures, le paupérisme avec son hideux cortège. Toutefois, on peut prévoir sans témérité que le morcellement indéfini des sectes anglicanes, morcellement commencé depuis plus d'un siècle, accéléré de nos jours et que des événements prochains peuvent précipiter encore ; d'autre part, la marche en avant, lente peut-être mais continue et assurée du catholicisme auront pour conséquence finale le retour d'un grand nombre d'anglicans au catholicisme. Si, à l'heure actuelle, l'Église gagne sur l'hérésie 10,000 adultes par an, ce sera un million de catholiques de plus au bout d'un siècle. Le résultat est beau et surtout consolant si l'on songe au rayonnement du bien, aux familles protestantes entamées par les conversions, aux nouveaux foyers catholiques fondés. Daigne Celui qui tient en réserve dans les trésors de sa miséricorde des ressources impénétrables à notre faible raison refaire l'Angleterre ce qu'elle était jadis, l'*île des Saints !*

II

Le *Journal du Droit-canon* (septembre), expose dans un premier article les dispositions du droit ecclésiastique sur le pouvoir judiciaire de l'Église, et en particulier, sur les officialités diocésaines, la procédure suivie dans les jugements soit solennels, soit sommaires. Nous regrettons que l'article ait donné trop peu de développement à l'exposition d'un sujet aussi opportun que pratique dans les temps présents.

III

La *Revue chrétienne* (*protestante*) est pénétrée d'admiration pour le triste livre, le *Lourdes* de Zola. M. Pillon, qui rend compte de cette lourde élucubration remplie de faits que l'auteur a été mis en demeure de prouver et dont on attend encore la preuve, n'a que des paroles enthousiastes pour M. Zola; il prétend même que cet odieux roman qui ne respecte ni la vérité ni même la grammaire, au témoignage d'un rédacteur non suspect de la *Revue des Deux-Mondes*, est le meilleur ouvrage du maître. Ah ! monsieur Zola, quel lourd pavé M. Pillon vous jette à la tête et qu'il se montre cruel pour vos autres enfants, car si votre *Lourdes* est votre meilleur ouvrage que doivent être les autres?

IV

La *Revue des Revues* (octobre) revient sur le livre de M. Notovitch, La *Vie inconnue de Jésus-Christ*. Le bruit soulevé autour de ce livre est loin de se calmer. Après avoir passionné tant d'esprits, cette question a fini par être appréciée à sa juste valeur en Angleterre, et cela par l'homme le plus qualifié pour se prononcer sur l'authenticité des documents de M. Notovitch. L'écrivain russe prétendait établir un lien incontestable entre l'enseignement du brahmanisme et les préceptes de l'Évangile. Sa théorie se basait sur le prétendu séjour de Jésus-Christ dans l'Inde entre sa quinzième et sa vingt-neuvième année. L'étude du professeur Max Muller a renversé cette théorie. Il n'existe au Thibet aucune histoire inconnue de Jésus-Christ, aucun document se rapportant à un séjour quelconque du Sauveur au Thibet. Il n'y a donc pas un mot de vrai dans la prétention de l'écrivain russe, qui a été dupe de quelques moines bouddhistes.

V

La *Revue des Questions historiques* nous offre une intéressante étude de P. Allard sur la situation légale et matérielle du *Paganisme au milieu du IVe siècle*. Dans la même *Revue*, le comte de la Ferrière combat les conclusions tirées par de Grue, dans son ouvrage *La Saint-Barthélemy*, sur le rôle qu'aurait joué dans la politique Catherine de Médicis, qui, loin d'être un simple instrument (opinion de de Grue) entre les mains de Montmorency, aurait travaillé d'une façon active à atténuer les fautes que son inexcusable indolence et d'indignes favoris ont fait commettre à Henri III.

H. D'HESSERT.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

La rentrée des Chambres a marqué pour la France la réouverture de la saison politique. Avec la chute des feuilles renaît chaque année, à pareille époque, la vie parlementaire. L'événement est banal. De plus en plus, ce pays qui a fait la Révolution pour conquérir soi-disant la liberté politique, se désintéresse des affaires du Parlement. La tribune n'a plus le don d'exciter ses émotions. Le régime parlementaire est tellement usé, tellement déconsidéré, quoique les journaux continuent à le prôner comme le symbole du libre gouvernement du pays par le pays, que le public n'accorde plus qu'une attention fort secondaire aux débats des Chambres, aux intrigues des partis et aux divers incidents dont l'intérêt a fini par ne plus dépasser beaucoup l'enceinte de l'une et l'autre Assemblée.

Cependant, la session actuelle s'annonçait comme devant offrir le spectacle de luttes vives de la part des adversaires du cabinet et du président de la République. Comme toujours elle a eu durant les vacances, des préliminaires qui annoncaient, cette fois, des luttes décisives entre les radicaux unis aux socialistes et les ministériels. A mesure que la rentrée des chambres approchait, les hostilités radicales s'accentuaient contre M. Casimir Périer et son ministre M. Charles Dupuy. La personne même du chef de l'État n'a pas échappé aux attaques les plus acerbes.

Malgré la confiance qu'il semblait inspirer, lorsque la fin tragique de M. Carnot l'eut appelé à la présidence de la République, M. Casimir Périer n'est point parvenu à se rendre populaire, même auprès du parti républicain. Ce qui paraissait devoir faire sa force, ce sentiment de l'autorité qu'il montrait en

lui, avec la volonté d'user du pouvoir, est précisément ce qui l'a rendu antipathique aux uns et même suspect aux autres.

Il a suffi qu'il parut vouloir, dès les premiers jours de sa magistrature, prendre ses fonctions autrement que ses prédécesseurs, et user de sa responsabilité personnelle, pour devenir l'objet d'une opposition ouverte. Même un certain appareil dont il a voulu s'entourer a tout de suite fait naître la crainte qu'il ne songeât à restaurer à son profit les traditions du gouvernement personnel. Et ainsi, à l'occasion des courses pour le grand prix d'automne du Conseil municipal de Paris, auxquelles il était invité comme chef de l'État, l'incident du piqueur qui devait précéder la voiture présidentielle, selon l'usage établi sous Napoléon III, est devenu pendant quelques jours une question d'État. Et il fallut supprimer ce fameux piqueur, de peur que les républicains ne vissent là une réminiscence trop directe de l'Empire. Tout, jusqu'aux précautions dont M. Casimir Périer a dû s'entourer, depuis la tragique aventure de son prédécesseur, toutes les fois qu'il se mêle à la foule, est devenu matière à suspicion et à critique.

Au nom des radicaux, M. Goblet lui a déclaré ouvertement la guerre, dans un discours de banquet, antérieur de quelques jours à la rentrée des Chambres. L'ancien président du conseil des ministres devenu le chef du groupe radical a formellement accusé M. Casimir Périer de vouloir étrangler la République des républicains, en concluant avec les modérés et les ralliés une alliance sous le manteau de l'Église, et il lui a signifié que, s'il voulait jouer le rôle du maréchal Mac-Mahon, il en aurait le sort, et que pour lui aussi se poserait l'inéluctable dilemme : se soumettre ou se démettre. Quant aux ministres du président de la République, M. Goblet ne s'est même pas donné la peine de les attaquer, tout en attaquant leurs divers actes, et notamment la loi contre la propagande anarchiste de la presse ; il s'est borné à prédire la chute du cabinet Dupuy pour la rentrée des Chambres.

Il est certain que la situation du ministère est fort ébranlée et l'autorité de M. Casimir Périer aussi. Cela tient moins encore aux personnes qu'au discrédit du pouvoir en général dans l'opinion. Par le fait des institutions autant que par celui des individus, le gouvernement n'est plus respecté.

Tout s'est avili de nos jours : le Parlement, la magistrature,

l'autorité. Les scandales du Panama ont discrédité pour longtemps la représentation nationale ; la magistrature a perdu tout prestige, toute considération ; l'autorité publique n'inspire plus le respect. Dans le langage populaire on n'appelle plus les députés que les « chéquards », par allusion à ces trafics de mandat, payés en chèque, dont certaines lois d'affaires ont été l'objet. Pour la magistrature, c'est le comble du discrédit que ce dénouement du procès intenté à la *Libre Parole*, à la requête de la Cour d'appel de Paris, pour outrages envers elle, et terminé par l'acquittement de l'auteur de l'article ! Quant à l'autorité du gouvernement, on a vu ce qu'elle est auprès des populations, par l'incident des courses de taureaux dans le Midi. Stimulé par l'opinion parisienne, le ministère avait fait tous ses efforts pour proscrire ces jeux barbares d'importation espagnole, ces sanglantes courses de taureaux avec mise à mort de l'animal. En cela il avait rempli son devoir. Mais les bruyantes populations du Midi se sont soulevées en faveur de leurs spectacles favoris. Bravant les ordres ministériels et les arrêtés préfectoraux, les habitants de Dax et ceux de Nîmes se sont donné le spectacle de ces hideux combats interdits, et ils ont pu applaudir à l'occision de plusieurs taureaux, malgré la police et la gendarmerie. Le gouvernement ainsi méprisé s'est borné, pour faire respecter après coup la loi, à prendre un arrêté d'expulsion contre les six toreros espagnols, qui avaient déjà regagné leur pays, et à déférer, pour contravention, au tribunal de simple police l'entrepreneur de ces barbares spectacles. L'autorité a reculé, en somme, devant le soulèvement des populations méridionales, dont l'ardeur pourrait avoir un meilleur emploi que la revendication du privilège des courses de taureaux.

Obligé de céder, faute de se sentir la force nécessaire pour résister, le ministère a eu malgré cela, à rendre compte de son interdiction des tauromachies, et du seul acte d'autorité qu'il eût su accomplir au cours de ces incidents tumultueux, en révoquant le maire de Dax.

Dès la première séance de la Chambre des députés, il lui a fallu répondre à une interpellation, plus facétieuse il est vrai que dangereuse, de M. Pierre Denis, qui avait pris en main la cause du midi. Devant la Chambre, le président du conseil a retrouvé la fermeté dont il avait manqué devant les pétulents méridionaux. Il n'a point eu de peine à justifier la révocation

du maire de Dax, qui n'avait tenu aucun compte de l'arrêté préfectoral, et fort de l'assentiment de la majeure partie de la Chambre, il a exprimé sa volonté formelle de ne point permettre à l'avenir d'autres combats de taureaux que les courses dites landaises, qui sont de simples jeux d'adresse et de bravoure. La Chambre a ratifié de son vote.

M. Dupuy s'est également tiré à son avantage d'une autre interpellation qui semblait devoir le mettre dans un plus sérieux embarras. Il s'agissait du fameux complot des six, ce complot qualifié de clérical et de royaliste, dont faisaient partie notamment MM. de Mun, de Mackau, de Cassagnac, et qui devait faire tourner le boulangisme à une restauration monarchique. Quand il fut dénoncé, la première fois, à la tribune, au mois d'août dernier, par M. Pascal Grousset, sur les révélations de M. Paul de Cassagnac lui-même, le gouvernement semblait en avoir été embarrassé ; car immédiatement, pour couper court aux débats que l'affaire menaçait de soulever, M. Charles Dupuy avait tiré de sa poche le décret présidentiel prononçant la clôture de la session.

Cette fois, il n'y avait plus moyen d'esquiver la question. Mais il semble que les vacances eussent ôté tout intérêt au débat. C'est au milieu d'une sorte d'indifférence que M. Pascal Grousset est venu entretenir la Chambre de ce complot posthume, en demandant au gouvernement ou de reprendre les poursuites commencées devant la haute cour de justice en 1889, et qui avaient abouti à la condamnation du général Boulanger et de ses principaux complices, Henri Rochefort et le comte de Dillon, ou de décréter l'amnistie générale pour tous les condamnés et inculpés.

Dans l'intervalle des vacances, le président du Conseil des ministres avait pu se convaincre que la Chambre, en majorité, ne désirait pas voir reprendre un procès qui avait eu pour le parti républicain tous ses résultats, en écartant définitivement de la scène politique le redoutable général Boulanger. Et en effet, la Chambre a approuvé, par le vote du jour pur et simple, la réponse de M. Charles Dupuy à l'interpellation, réponse dans laquelle il avait refusé également et de rouvrir le procès par de nouvelles poursuites intentées contre ceux des membres de la droite qu'on accusait d'avoir conspiré avec le général Boulanger, pour le renversement de la République et le rétablissement de

la monarchie, — et de liquider toute l'affaire du boulangisme par une amnistie générale qui eût ramené en France le terrible rédacteur en chef de *l'Intransigeant*.

Evidemment, la Chambre, à peine rentrée de vacances, n'était pas disposée à provoquer une crise ministérielle à propos de cette question de complot, où elle-même ne voyait pas trop clair, et qui aurait pu l'entraîner plus loin qu'elle n'eût voulu aller. Car, le procès une fois repris, la porte était rouverte à toutes les révélations, à toutes les accusations. Et qui est-ce qui n'avait pas été plus ou moins boulangiste, à la Chambre et au dehors, depuis M. de Mun jusqu'à M. Clémenceau? En repoussant la double proposition de M. Pascal Grousset, le président du Conseil savait qu'il n'avait rien à craindre de la majorité.

L'écueil redoutable pour le ministère, ce sera la discussion du budget. Le ministre des finances se présente au Parlement avec un projet pour l'exercice 1895 qui, sur deux points importants, soulèvera de vives discussions, l'une à propos de la soi-disant réforme de droits successoraux, l'autre à propos de la réforme sur l'impôt des boissons. D'un côté, dans les modifications que M. Poincarré propose pour les impôts de mutation, en matière de succession, il introduit un impôt progressif pour les droits en ligne collatérale; de l'autre, pour donner satisfaction surtout aux populations de l'Est, qui comprennent ses électeurs de la Meuse, il maintient le privilège du bouilleur de crû, avec un accroissement considérable de droits sur l'alcool. Donc l'équilibre de son budget repose sur ces deux bases. Le ministre des finances le présente en bloc au vote des Chambres, sans y admettre de modifications. Il a déclaré, dans un récent discours de Commercy, que le cabinet poserait la question de confiance et se solidariserait pour obliger la Chambre à voter le budget tel que, ou à le repousser tout entier.

Vu le peu de temps qui reste jusqu'à la fin de l'année, sept à huit semaines au plus de séances, des vacances de la Toussaint à celles de Noël, le cabinet met le Parlement dans l'obligation d'accepter son budget-bloc, sous peine de provoquer une crise ministérielle de fin d'année, sans budget pour 1895, et de mettre le nouveau cabinet dans la nécessité de débuter sous le régime des douzièmes provisoires. Or les Chambres, toutes républicaines qu'elles sont, ne laisseront pas introduire

dans le budget, sans discussion, le principe de l'impôt progressif.

Si cet impôt essentiellement socialiste dans son esprit compte des partisans dans les groupes parlementaires les plus avancés et chez certains réformateurs idéologues, comme M. Cavaignac, qui s'est bruyamment prononcé en sa faveur dans un récent discours à Cahors, très imprégné de radicalisme, il compte aussi de nombreux adversaires chez les républicains plus modérés et parmi les conservateurs qui n'admettent pas, en matière d'impôts, le principe de la progression. Ce principe, en effet, sous des apparences d'équité, implique une idée de faux d'égalitarisme, qui n'est autre chose que du socialisme. C'est l'idée émise, dès le premier jour de l'avènement de M. Casimir Périer au pouvoir lorsque, en qualité de président du Conseil des ministres, il annonçait dans son programme de gouvernement la résolution d'atteindre principalement par l'impôt « la richesse acquise ».

Sur ce terrain là, il y aura lutte à la Chambre entre le ministère et les adversaires de l'impôt progressif, et cette lutte pourrait bien aboutir à la chute du cabinet Dupuy. Des compétiteurs s'élèvent de plusieurs côtés. On voit déjà dans M. Waldeck Rousseau, qui vient de se faire élire d'emblée sénateur, le successeur du président actuel du conseil. Ce pourrait être aussi M. Goblet, qui aspire ardemment à reprendre le pouvoir à la tête des radicaux et de leurs alliés les socialistes.

Sans contredit, la situation est critique, non seulement pour le ministère, mais pour le pays qui suit, non sans inquiétude, les progrès du socialisme. Que serait-ce si le malaise actuel venait à se compliquer de craintes extérieures ? Aussi, nulle part ne s'est on intéressé plus qu'en France à l'état de santé de l'empereur de Russie, l'allié, et on pourrait le dire le gardien du pays. Tous les regards étaient tournés vers Livadia, où le czar terrassé dans sa force par une terrible crise de maladie, semblait, à chaque instant, sur le point de disparaître de la scène politique. Pendant plusieurs jours les nouvelles de sa santé étaient si alarmantes que l'espoir d'une guérison semblait impossible sans un miracle.

Aujourd'hui, il semble que Dieu ait accordé ce miracle aux prières de la France, car la vie du czar se prolonge contre toute attente et on se reprend à espérer que la Providence le

conservera pour le maintien de la paix, si nécessaire à l'Europe, et à chaque État en particulier, au milieu des troubles actuels du socialisme.

La Belgique vient d'expérimenter, pour la première fois, le suffrage universel. En vertu de la nouvelle loi électorale, le nombre des votants comprend tous les citoyens belges âgés de vingt-cinq ans, jouissant de leurs droits civils et politiques et ayant un an de résidence dans la localité où ils doivent voter. C'est un corps électoral un peu moins étendu qu'en France, où les conditions de la loi permettent à tous les individus âgés de vingt et un ans et ayant un domicile de six mois, de prendre part au scrutin. Ce n'est pas tout à fait le suffrage universel comme on l'entend ici et il reste à la Belgique une dernière étape à parcourir, pour arriver au point où en est le pays qui a, le premier, mis en pratique la souveraineté du peuple. Toutefois cette extension du droit de vote a décuplé le nombre des électeurs. L'effectif des électeurs censitaires n'était en 1892, que de 135,000 ; le corps électoral de 1894 comprend 1,370,687 électeurs disposant de 2,111,127 voix.

Une ingénieuse combinaison a corrigé ; en effet, dans la loi électorale, la brutalité du suffrage universel. On y a introduit le système du vote plural. Deux ou trois voix sont accordées à certaines catégories d'électeurs, en raison de leur situation sociale et de leurs titres personnels. La première classe d'électeurs à deux voix comprend ceux qui étant mariés ou veufs avec enfants paient un minimum de cinq francs d'impôts directs à l'Etat ; la seconde se compose des électeurs de la précédente, qui ont droit à une troisième voix, soit par de hautes fonctions, soit par des diplômes d'enseignement supérieur. Les ministres des différents cultes reconnus jouissent du privilège de trois voix.

C'est avec ce nouveau corps électoral décuplé et fonctionnant intégralement par le vote obligatoire, que se sont faites les élections générales des 15 et 22 octobre pour le renouvellement du Sénat et de la Chambre des députés. Ce premier essai de suffrage universel en Belgique a été un triomphe considérable pour les catholiques.

Leur victoire, déjà marquée au premier tour de scrutin, s'est complétée au scrutin de ballottage. Nulle part elle n'a été plus significative que dans la capitale du royaume. Neuf sénateurs

catholiques, élus à quinze mille voix de majorité, y remplacent les neuf sénateurs libéraux sortants. Les dix-huit candidats catholiques ont été élus avec une majorité de treize mille voix. La représentation de Bruxelles et de l'arrondissement dans les deux Chambres est tout entière catholique. C'est un succès sans précédent depuis la constitution de la Belgique en État indépendant. Dans la nouvelle Chambre, qui comprendra cent cinquante-deux députés, les catholiques occuperont cent quatre sièges. Au Sénat, ils ont une majorité plus forte encore. Le gouvernement catholique est constitué comme il ne l'a jamais été, sur une majorité écrasante dans les deux Chambres.

Le fait le plus significatif des élections belges, c'est l'écrasement du parti libéral. Jadis il était le plus puissant. A plusieurs reprises il avait imposé sa domination au pays. Dans la nouvelle Chambre des Députés il comptera à peine une vingtaine de représentants. Ses principaux chefs, MM. Frère-Orban et Bara ont été mis de côté. On prévoyait la défaite de ce vieux parti libéral, l'antagoniste acharné des catholiques ; on ne s'attendait pas à un pareil effondrement. Ce parti de doctrinaires et de libres penseurs, qui a fait tant de mal par ses luttes incessantes pour le pouvoir et par une trop longue domination, ce parti dont toute la politique se résumait dans la haine de l'Église et de ses institutions, va disparaître.

Mais à côté du triomphe des catholiques et de la défaite du parti libéral, il y a le succès nouveau, inattendu, d'un troisième parti, nouveau en Belgique, dont l'avènement à la vie politique marque une nouvelle étape dans l'histoire du peuple belge. Les socialistes qui, sous le régime du suffrage restreint, ne comptaient aucun représentant au Parlement, auront, du premier coup, une trentaine de membres à la Chambre des députés. Ils formeront ainsi une minorité importante, incapable, il est vrai, d'influer sur les votes, mais très propre à entretenir l'agitation dans le pays et à susciter de graves embarras au Gouvernement,

Dans les centres miniers les plus turbulents, à Charleroi, à Mons, les ouvriers ont réussi à faire passer les chefs les plus ardents du socialisme belge, les Defuisseaux, que le suffrage populaire a été chercher en prison, les Callevaert, l'organisateur des grèves et le président de la société des chevaliers du travail, les Vandevelde et autres semblables. Ailleurs, le chiffre des

voix recueillies par les candidats du socialisme est considérable ; à Bruxelles, à Gand, il égale celui des libéraux de toute nuance, doctrinaires et radicaux. Du premier coup, donc, les socialistes ont acquis une importance politique qui va les mettre à même de professer plus ouvertement leurs doctrines et de les appuyer du crédit de leurs représentants au Parlement.

C'est là un fait grave, non-seulement pour la Belgique, mais pour l'Europe en général. Pour la Belgique, cette introduction d'un élément nouveau dans la lutte des partis présage, pour l'avenir, une nouvelle ère de difficultés et de troubles. Tous les esprits sages en sont déjà inquiets. Aussi, malgré la légitime satisfaction que donne aux catholiques leur victoire, ils éprouvent plus que d'autres le sentiment de malaise qui pèse sur le pays, par suite de cette brusque révélation des progrès du socialisme. Pour l'Europe, l'entrée en scène sur tous les Parlements du parti du bouleversement social est l'annonce d'une nouvelle crise, plus grave encore que celle qui a préparé au siècle dernier l'avènement des idées libérales. Celles-ci ont fait leur temps. Des idées nouvelles plus radicales, plus violentes se sont fait jour. Elles dominent la situation actuelle. Partout le socialisme tend à s'imposer comme doctrine, comme parti politique. Partout, il affecte une solidarité des plus dangereuses. Le succès des socialistes belges a déjà fait naître parmi leurs collègues de France, d'Italie et d'Allemagne l'idée de la formation d'un groupe parlementaire international, qui constituerait une espèce de gouvernement fédératif à côté de tous les gouvernements. La France y figurerait en majorité et deviendrait comme le centre de cette organisation cosmopolite, qui primerait la franc-maçonnerie elle-même.

Les progrès du socialisme alarment justement les gouvernements. Le résultat des élections belges ne fera que leur inspirer de nouveaux sujets d'angoisse. En Allemagne, le chancelier de l'Empire n'a point perdu de temps pour obvier à une situation que chaque jour et chaque manifestation de l'état d'esprit des classes inférieures rendent plus grave. Sur l'invitation de M. de Caprivi, les délégués des États allemands au conseil fédéral se sont réunis à Berlin, pour se concerter sur les mesures à prendre pour combattre plus efficacement les partis subversifs au moyen de lois impériales. C'est la réponse au Congrès de Francfort, où les chefs du socialisme allemand viennent d'affi-

cher de nouveau leur programme avec une audace que les progrès du parti n'ont fait qu'accroître.

Mais comme si M. de Caprivi craignait lui-même de ne pas suffire à la tâche qu'il a entreprise, ou comme s'il reculait devant la nécessité de s'appuyer de plus en plus sur les catholiques du centre pour combattre les socialistes, il vient subitement, après avoir pris cette initiative décisive, de donner sa démission de chancelier, en même temps que le comte d'Eulenbourg, ministre de l'Intérieur et président du Conseil des ministres de Prusse, se retirait aussi, de son côté. Ce que signifie ce coup de théâtre gouvernemental, on ne le sait pas encore au juste et l'on ignore ce que fera l'empereur.

Jusqu'ici les mesures de répression n'ont guère servi. Étaient-elles insuffisantes ? Ou plutôt, ne seraient-elles pas inefficaces ? Le gouvernement impérial allemand se voit forcé de redoubler de rigueur. Il est à craindre que les lois, même en Allemagne, ne suffisent pas à arrêter la propagande socialiste. La répression est de peu de pouvoir contre les idées. Et ce sont les idées les fausses doctrines, les erreurs religieuses et sociales de tous genre qui ont fait le socialisme !

En Italie, M. Crispi en a agi encore plus vigoureusement et plus promptement que M. de Caprivi. Cet ancien révolutionnaire est féroce contre la Révolution. Établi au pouvoir il renie son passé, ses doctrines, ses actes. Il ne s'est pas borné à publier des décrets de dissolution contre toutes les associations socialistes de la Péninsule ; il les a mis à exécution sur le champ, avec une telle rigueur, que, à Milan seulement quarante-cinq de ces sociétés ont été dissoutes. La mesure a été appliquée simultanément dans toute Italie. Cette vaste opération, accompagnée de perquisitions et de saisies domiciliares, sera suivie de procès contre les individus reconnus coupables de quelque délit. Les procès abonderont et, par l'intimidation autant que par la répression, M. Crispi compte expurger l'Italie des sectes socialistes dont il a été lui-même un des principaux recruteurs.

Le danger est donc bien grand pour qu'un ancien révolutionnaire comme M. Crispi se convertisse devant la révélation du mal auquel il a tant contribué ! Et il faut aussi qu'il se sente bien faible pour en être réduit à faire des avances aux catholiques, soit par ses récentes déclarations contre l'athéisme, soit par la régularisation publique de son mariage.

L'expédition projetée par la France contre Madagascar et surtout les événements d'Extrême-Orient font diversion aux affaires intérieures de l'Europe. On craint avec raison qu'ils ne deviennent la source de grosses complications, en mettant aux prises les nations rivales du continent européen que leur politique coloniale intéresse directement aux hostilités engagées entre le Japon et la Chine.

Les Japonais poursuivent le cours de leurs succès, quoiqu'ils paraissent avoir éprouvé un certain échec ou du moins subi un ralentissement dans leur marche. Toutefois, si les dépêches de Sanghaï sont exactes, la seconde armée japonaise aurait franchi le Ya-Lu et marcherait, à la suite de la première, dans la direction de Moukden. C'est là que se jouerait la deuxième partie de la campagne. Mais la suite des événements échappe jusqu'ici aux prévisions. Il y a au Japon un parti jeune, ardent, qui ne vise rien moins que la conquête de la Chine. Il voudrait que l'armée, victorieuse à Moukden, poursuivît sa marche sur Pékin. Il voit le drapeau japonais flottant dans la capitale du Céleste-Empire, un changement complet dans le gouvernement de ce pays, une régénération de la Chine par l'influence japonaise et, à la suite de toutes ces transformations politiques et sociales, la race jaune unie tout entière repoussant dans un effort unanime les Européens et reprenant possession de tout l'Extrême-Orient.

Ce sont là de longs projets, mêlés, sans doute, d'une part de rêves. Il ne faudrait pas prendre pour un programme de politique nationale les visées ambitieuses et démesurées d'un parti. Toutefois le sentiment japonais est très surexcité par une guerre, dont les premiers succès ont beaucoup accru l'idée que la nation avait déjà de sa supériorité. Ce sentiment s'est montré dans les vœux adoptés par la Diète japonaise à la clôture de la session extraordinaire qu'elle vient de tenir. Après l'adoption unanime de tous les projets du gouvernement, les députés ont voté, avant de se séparer, une adresse où ils demandent formellement l'exécution de tous les points indiqués dans le discours du trône du Mikado, de manière à rendre complète la victoire des Japonais sur les Chinois, pour le rétablissement de la paix en Extrême-Orient et l'accroissement de la gloire de la nation japonaise. Ils émettent le vœu que la Chine soit sévèrement punie, pour ôter toute crainte de la voir de nouveau troubler

la paix. Enfin l'adresse déclare expressément que le Japon ne saurait tolérer l'ingérence d'aucune puissance étrangère qui voudrait l'empêcher d'atteindre le but qu'il poursuit dans la guerre.

Cette déclaration est un avertissement direct soit à l'Angleterre, soit à la Russie, selon les résolutions que l'une ou l'autre pourrait être amenée à prendre, d'accord avec d'autres puissances, au cours des événements, pour sauvegarder ses intérêts aux dépens de ceux du Japon. Comment sera-t-elle accueillie par l'Europe ? C'est presque un défi pour elle. S'il faut en croire les assurances données par le ministre de l'Intérieur en Angleterre, M. Asquith à ses électeurs de Leven, les puissances se seraient mises implicitement d'accord sur les diverses éventualités de la guerre sino japonaise. Il a déclaré, d'ailleurs, que « les grands intérêts des puissances en Extrême-Orient ne leur permettaient pas d'assister en spectatrices impassibles à la guerre. » Mais alors, celles-ci ne devraient pas tenir compte des déclarations en sens contraire de la Diète Japonaise, qui repousse toute immixtion de l'Europe dans les affaires actuelles. Que s'ensuivrait-il ? C'est l'inconnu pour le moment.

Arthur Loth.

Tours, imprimerie Roger DuBois.

# L'EMPIRE LIBÉRAL

Sous ce titre, l'ancien ministre de Napoléon III va présenter le premier volume d'une histoire politique du XIXe siècle, à laquelle M. Émile Ollivier travaille depuis la chute de l'Empire, comme à l'œuvre capitale de sa vie.

Nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs le chapitre le plus important de ce livre ou M. Émile Ollivier étudie, définit et formule pour la première fois le *Principe des Nationalités*, que l'on discutera longuement, dans les milieux politiques de l'Europe.

DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS ; SON ORIGINE ; NAPOLÉON ; SA DÉFINITION. — DU PRINCIPE OFFICIEL DE L'ÉQUILIBRE. — LES ARGUMENTS RÉCIPROQUES.

## § 1. — *Origine du principe des nationalités : Napoléon*

Alors que le silence morne d'une réaction générale s'étendait sur l'Europe écrasée par Metternich, notre peuple, auquel il est impossible de ne pas vivre par l'idéal, s'éprenait de la vision pacifique d'une alliance des peuples.

Son poète populaire, Béranger, avait été le premier à la lui montrer, au lendemain même de l'évacuation du territoire. Le poète ne se révoltait pas contre nos mutilations, il ne gémissait que sur les servitudes imposées aux peuples voisins :

Des potentats, dans vos cités en flammes,
Osent, du bout de leur sceptre insolent
Marquer, compter et recompter les âmes
Que leur adjuge un triomphe sanglant.
Faibles troupeaux, vous passez sans défense
D'un joug pesant sous un joug inhumain.
Peuples, formez une Sainte Alliance
Et donnez-vous la main.

Cet idéal humanitaire sortit des rêves poétiques par la publication successive des conversations de Sainte-Hélène (1).

Depuis que Napoléon avait été retiré du monde de l'action, un immense apaisement de justice s'était opéré parmi les hommes éclairés qui s'étaient refusés à subir son joug. « A la nouvelle qu'il n'était plus, la terre frémit et resta atterrée, muette, se demandant quand un semblable pied de mortel imprimerait sa trace sur sa sanglante poussière » (2). On se rappela ses prodiges et l'on oublia ses erreurs; on se dit que si son intelligence presque divine (3) ne s'était pas montrée toujours infaillible, cependant nul mortel n'avait été comblé à un tel degré du génie qui voit vite, juste et loin. On cessa de croire aux cruautés de son despotisme et aux inflexibilités farouches de son âme. Sismondi, docteur éminent de l'école libérale, l'un de ses plus constants adversaires, écrivait à Mme d'Albany : « Les ressorts par lesquels il maintenait un pouvoir si démesuré, quelque violents qu'ils nous parussent, étaient modérés, si on les compare à l'effort dont il avait besoin et à la résistance qu'il éprouvait. Prodigue du sang des guerriers, il a été avare de supplices, plus non pas seulement qu'aucun usurpateur, mais même qu'aucun des rois les plus célèbres. » Certainement Louis XVIII a ordonné plus d'exécutions politiques que Napoléon ; la Terreur blanche a fait plus de victimes que les prisons d'État de l'Empire, et ceux qui ont fusillé le maréchal Ney n'ont rien à reprocher à ceux qui ont fusillé le duc d'Enghien.

En haut on revenait à la justice, en bas on en était à un culte d'amour. Les peuples ne s'accoutumaient pas à nommer Louis

(1) *Lettres du Cap de Bonne-Espérance*, 1817. *Lettres sur les Cent jours* par Benjamin Constant. 1820. *Napoléon en exil* d'O'Meara, 1822. *Mémorial de Sainte-Hélène* de Las Cases, 1823. *Dictées de Sainte-Hélène* de Montholon, 1823. *Mémoires* d'Antomarchi, 1825.

(2) Manzoni, *Il cinque maggio*.

(3) Tocqueville.

XVIII à la place de l'Empereur. Il leur semblait que depuis que leur héros n'illuminait plus la scène, une épaisse nuit s'était faite et ils se demandaient entre eux s'il n'arriverait pas un jour à l'improviste de l'île des brouillards, comme il était venu de l'île du soleil. Aussi on comprend la curiosité, l'émotion, l'enthousiasme, lorsque, à défaut de sa personne, parvint le récit de ses souffrances, de ses conversations, de ses jugements et de ses prophéties. Par là il inaugura sa seconde domination, celle sur les esprits, non moins impérieuse que la première, celle sur les États, et plus incontestée, car elle a été subie par les nations contre lesquelles il a combattu, autant que par celle qu'il a si longtemps conduite à la victoire.

Il se critiquait lui-même avec autant de liberté qu'il l'avait fait de ses pairs, Alexandre, Annibal, César, Frédéric. Nul n'a eu davantage la faculté de se désintéresser du moi et de se juger comme s'il eût été un autre. Aucun de ses contempteurs n'a marqué d'un trait plus incisif le défaut habituel de ses procédés : « Je voulus agir, dit-il, comme la Providence qui remédie aux maux des mortels par des moyens à son gré, parfois violents et sans s'inquiéter d'aucun jugement. »

D'une manière plus particulière il se reprochait, soit après Iéna, soit après Friedland, soit après Wagram, de n'avoir pas détruit ou affaibli davantage des princes trop humiliés pour qu'ils ne fussent pas en attente perpétuelle d'une vengeance. Il déplorait la guerre de Russie et se défendait de l'avoir cherchée ; il avait la conscience de n'avoir jamais trahi la foi jurée à Tilsitt et à Erfurt ; l'empereur Alexandre l'avait obligé à une rupture sous la pression de ses boyards ruinés par le système continental et désireux coûte que coûte de vendre leur suif, leur chanvre et leur cuir à l'Angleterre. Il insistait d'autant plus sur la droiture de ses intentions qu'Alexandre lui avait fait exprimer par son commissaire, Balmin, le regret qu'il ne lui eût pas demandé l'hospitalité, au lieu de se fier à la foi britannique.

Il se reprochait surtout l'expédition d'Espagne. Toutes les circonstances de ses désastres se rattachaient à ce nœud fatal ; elle avait détruit sa moralité en Europe, compliqué ses embarras, ouvert une école aux soldats anglais ; elle avait été « son chancre dévorant ». Il regrettait aussi son mariage avec l'Autrichienne. Après la guerre d'Espagne cela avait été son plus grand

malheur. Sa confiance dans les sentiments de famille de l'empereur d'Autriche l'avait poussé en Russie ; il avait mis le pied sur un abîme recouvert de fleurs. L'Autriche l'avait perdu en l'engageant dans la fatale suspension d'armes de 1813 et en jetant dans la balance au dernier moment 300. 000 hommes de plus pour la coalition (1).

Ces aveux venus de l'île du martyre émouvaient les fidèles et désarmaient les indifférents. Il s'accusait, lui l'incomparable, lui qui avait remué et charmé le monde, tandis que tant de pygmées se déclaraient impeccables. Ce qui frappait plus encore que ses aveux repentants, c'était la sérénité miséricordieuse et apaisée de son langage sur les personnes. Il se montrait indulgent envers Augereau et Marmont. Lorsqu'on lui disait : « Ils ont trahi ! — Non, répondait-il doucement, ils m'ont abandonné. » Il n'admettait la flétrissure du mot de trahison que pour Fouché et pour ce vil agioteur de Talleyrand.

Il n'était pas moins équitable envers les peuples qu'il avait combattus : « J'ai beaucoup fait de mal à l'Angleterre, je lui en aurais fait beaucoup plus encore si la guerre avait duré ; mais malgré le martyre que ses ministres m'imposent, mon estime reste au peuple anglais. »

Il manifestait une sympathie toute particulière pour la nation allemande : « Que les Allemands me haïssent, cela est assez simple ; on me força, dix ans, à me battre sur leurs corps. Ils n'ont pu connaître mes vraies dispositions, ni tenir compte de mes arrière-pensées, et elles étaient grandes pour eux. Comment est-il arrivé qu'aucun prince allemand n'ait jugé les dispositions de sa nation ou n'ait su en profiter ? Assurément, si le ciel m'eût fait prince allemand, à travers les nombreuses crises de nos jours, j'eusse gouverné infailliblement les trente millions d'Allemands réunis, et, par ce que je crois connaître d'eux, je pense encore que, si une fois ils m'eussent élu et proclamé, ils ne m'auraient jamais abandonné et je ne serais pas ici. »

(1) S'il n'est pas trop téméraire de s'écarter d'un jugement porté sur Napoléon par Napoléon lui-même, il me semble qu'il attribue a la guerre d'Espagne et à la défection de l'Autriche, l'effet mortel produit par l'invasion de la Russie. Sans cette folie, l'Espagne eût été réduite en deux campagnes et la défection autrichienne n'aurait point eu l'occasion de se produire.

Il célébrait la puissance de la Russie : « Qu'il se trouve un empereur de Russie vaillant, impétueux, capable, en un mot un Tsar qui ait de la barbe au menton, et l'Europe est à lui. Avant dix ans toute l'Europe *peut* (et non sera) être cosaque ou républicaine. »

Deux peuples étaient cependant l'objet de prédilection de ses entretiens : l'Italie et la Pologne.

Il croyait l'Italie destinée à une unité nationale. Quoique le sud de l'Italie soit, par sa situation, séparé du nord, l'Italie est une seule nation. L'unité de langage, de mœurs, de littérature, doit, dans un avenir peu éloigné, réunir enfin ses habitants dans un seul gouvernement, qui tiendrait l'équilibre entre l'Autriche et la France et, sur mer, entre la France et l'Angleterre. Alors, « quoiqu'elle n'ait pas toutes les qualités désirables, Rome est, sans contredit, la capitale que les Italiens choisiront un jour » (1).

Il déplorait le partage de la Pologne. Ceux qui avaient consenti à la réunion de la Pologne à la Russie seront l'objet de l'exécration de la postérité. Sans la réédification du royaume de Pologne, l'Europe reste sans frontières de ce côté ; l'Autriche et l'Allemagne se trouvent face à face avec le plus puissant royaume de l'Univers. Cependant il reconnait que le rétablissement de la Pologne ne lui aurait pas mis les armes à la main. Il aimait le soldat polonais, mais il aimait avant tout la France, et il n'aurait pas fait la guerre à la Russie uniquement pour servir les intérêts polonais et pour faire un Poniatowski roi de Pologne. Le rétablissement du royaume de Pologne, avec la Galicie et le littoral de la Baltique, devait être l'œuvre de la diplomatie.

Soit qu'il racontât son passé, soit qu'il essayât de dévoiler les mystères de l'avenir, il ne se posait pas en dieu Mars enchaîné, soufflant la guerre et conseillant le despotisme ; il ne voulait être que l'étendard des idées libérales, le messie de la paix et de l'émancipation des peuples, l'étoile polaire de leurs droits. Il n'avait vaincu et conquis que pour sa propre défense et non par système, il n'avait fait de son gouvernement une dictature qu'à cause des circonstances extraordinaires dans lesquelles il s'était

(1) *Campagne d'Italie. Précis des guerres de Turenne*, ch. IV, huitième observation.

rouvé. Il n'avait réellement poursuivi que la régénération de l'Europe par l'indépendance des peuples, et le développement de la raison générale. Il n'avait pas eu la pensée d'effacer les principes de la Révolution, il les avait dessouillés et réglés ; désormais ils étaient, grâce à lui, à l'abri de toute atteinte. Louis XVIII avait été obligé de respecter ses lois. « Une contre-révolution même n'en viendrait pas à bout. Ces belles et grandes vérités, s'écriait-il, demeureront à jamais. Sorties de la tribune française, cimentées du sang des batailles, décorées des lauriers de la victoire, saluées des acclamations des peuples, sanctionnées par les traités, les alliances des souverains, devenues familières aux oreilles comme à la bouche des rois, elles ne sauraient plus rétrograder. »

Existe-t-il une opposition inconciliable entre les paroles de Sainte-Hélène et les actes des Tuileries ? Évidemment les procédés politiques, impliqués par les premières, n'eussent pas été semblables à ceux employés autrefois. Toutefois l'inspiration des paroles et des actes est la même. C'est l'idée que l'Europe constitue une seule famille, dans laquelle toute guerre est une guerre civile, et qui doit rapprocher ses éléments divers dans une unité de concorde. Les royautés d'ancien régime s'étant opposées par la guerre à cette unité civilisatrice, Napoléon crut qu'avant d'être unies les nations devaient être broyées et mêlées. De là, son action guerrière. Que n'a-t-il réussi ? S'il était devenu, non le maître, mais le chef de l'Europe, le chef d'orchestre politique qui maintient l'harmonieux ensemble, les hommes de notre Continent seraient entrés dans une ère de félicité inconnue depuis les Antonins. Il n'y aurait eu qu'une législation, qu'une langue officielle digne de celle de Rome, à côté de laquelle les autres langues n'eussent pas tardé à être des idiomes d'usage local, tels que nos patois ou ceux de l'Italie ; une vérité enseignée, une découverte réalisée sur un point quelconque du Continent, fût devenue en un instant le patrimoine commun ; le temps que l'intelligence humaine perd à se bourrer de mots exprimant diversement la même idée eût été employé à apprendre les choses, à observer les secrets de la nature, à pénétrer ceux de la vie, à reculer la limite des fatalités ou à adoucir celles qu'on trouverait invincibles ; la puissance d'héroïsme, gaspillée à savoir à qui appartiendra telle ou telle misérable motte de terre, se fût dépensée à explorer les régions inconnues, à les conqué-

rir sur la barbarie, à répandre à pleines mains partout le bien-être, la lumière, la charité.

N'ayant pu terminer son travail violent d'amalgame, convaincu que là où il avait échoué personne ne réussirait, Napoléon, en conseillant aux générations futures de ne pas renoncer au but vers lequel il les avait acheminées, n'indiquait plus comme moyen la création par la gloire d'un chef prépondérant, il recommandait la confédération des grands peuples dissous ou morcelés par les révolutions et la politique.

On compte en Europe, bien qu'épars, plus de trente millions de Français, quinze millions d'Espagnols, quinze millions d'Italiens, trente millions d'Allemands : il souhaitait que chacun de ces peuples devint un seul et même corps de nation. « C'est avec un tel cortège qu'il serait beau de s'avancer dans la postérité, d'aller au devant de la bénédiction des siècles. Après cette simplification sommaire il ne serait plus chimérique d'espérer l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des vues, des intérêts. Alors, peut-être, à la faveur des lumières universellement répandues, devenait-il permis de rêver, pour la famille européenne, l'application du Congrès américain ou celle des Amphictryons de la Grèce. Et quelle perspective alors de force, de grandeur, de jouissances, de prospérité ! Quel magnifique spectacle ! »

Il ne doutait pas que ce magnifique spectacle ne fût tôt ou tard donné à l'Europe : le vieux système, à bout, ne tarderait pas à s'écrouler ; après de longues et furieuses convulsions, le nouveau s'établirait ensuite par le seul réel équilibre possible, l'union des grands peuples. Le premier souverain qui, au milieu de la première grande mêlée, embrasserait de bonne foi cette cause, se trouverait à la tête de toute l'Europe et pourrait tenter ce qu'il voudrait.

### § 2. — *Définition du « principe des nationalités »*

Les visions de Sainte-Hélène conservaient le vague des prophéties, c'était l'éclair dans la nue. Les penseurs démocrates s'appliquèrent à les méditer, à les rectifier en certains points : ils les combinèrent en outre avec des idées déjà dégagées par la Révolution, et de ce double travail sortit une théorie nouvelle des relations internationales à laquelle on donna le nom de « principe des nationalités ».

Définissons avec une rigoureuse exactitude, dès sa première apparition, cette « théorie des nationalités » appelée à susciter tant de remuements. Si elle exprimait seulement l'impulsion généreuse qui pousse le plus fort à protéger le faible opprimé, ou tout au moins à ne pas se ranger du côté de son oppresseur, afin qu'il y ait un peu moins d'iniquité ou de douleur dans le monde, elle serait aussi ancienne que la France, car de tout temps nos rois ont pensé « que c'est chose très belle et magnifique à un prince de prendre les armes pour venger tout un peuple injustement opprimé et le délivrer de la tyrannie » (1).

De là naquit le projet de pacification dont Henri IV et Sully s'entretenaient souvent, de former de l'Europe « un corps commun de république chrétienne toujours pacifique en elle-même, qui contribuerait en hommes et deniers, selon leur puissance, pour composer des armées suffisantes et capables de maintenir une guerre continuelle contre les infidèles (on dirait aujourd'hui les races inférieures), de recouvrer ce qu'il ont usurpé sur les chrétiens dans l'Europe, voire même de passer outre. »

Le sentiment généreux, qui avait inspiré à Henri IV son projet de pacification (2), empêcha Louis XV de nouer l'alliance qu'Élisabeth de Russie lui offrit sans se lasser durant tout son règne, conformément à la tradition de Pierre le Grand et de Catherine Ire, parce que ce rapprochement exigeait l'abandon de la Pologne et de la Turquie. Par la même raison, malgré la gêne qui devait en résulter dans ses finances, malgré le péril auquel cet encouragement à une révolution l'exposait lui-même, Louis XVI approuva et prit personnellement un intérêt non dissimulé à l'expédition émancipatrice d'Amérique.

Lorsque par hasard nos rois se montrèrent hostiles à la liberté européenne, comme par exemple Louis XIV dans sa déplorable guerre de Hollande, nos ennemis eux-mêmes s'en étonnèrent. « Souvent, dit l'historien allemand Ranke, dans les siècles antérieurs, les peuples conquis et opprimés avaient demandé la protection de la France. Mais à qui devaient-ils s'adresser, maintenant que la puissance protectrice devenait elle-même l'oppresseur ?

(1) Charron, III, xvii.

(2) Gervinus, *Introduction à l'histoire du XIXe siècle :* « Si ce projet avait pu être exécuté, on aurait épargné à l'Allemagne la guerre de Trente Ans, et à la moitié de notre partie du monde la grande réaction du xviie siècle. »

La théorie des nationalités procède sans doute de cette impulsion généreuse dont nous avons noté quelques essais, mais quoiqu'on l'eût souvent raillée comme sentimentale, elle ne relève pas de l'ordre du sentiment; elle réside en un principe juridique absolument intellectuel dont toutes les conséquences n'ont pas été définies en même temps, qu'elle a successivement adoptées, formant sa doctrine de leur juxtaposition.

Ce principe est que toute association d'hommes nommée peuple est une individualité indépendante, libre, souveraine, jouissant du droit imprescriptible de disposer d'elle-même, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur : à l'intérieur, de s'organiser à son gré, de changer ses institutions pacifiquement, ou à la suite de luttes intestines et de révolutions; à l'extérieur, de s'allier à qui il veut, aux conditions qu'il juge les meilleures, de contracter même des liens plus étroits d'annexion, de constituer avec d'autres, s'il est petit, de puissantes unités.

Il était communément admis autrefois qu'un peuple pouvait intervenir dans les affaires intérieures d'un autre peuple et exercer sur lui une tutelle même armée, le conseiller, le reprendre, et, en cas d'impénitence finale, l'appréhender. La maxime avait été professée et pratiquée, chez nous comme ailleurs, avant d'être mise en œuvre aux bords de la Vistule par le partage de la Pologne. Linguet, dans ses *Vindiciæ contra tyrannos*, admet d'une manière absolue le droit d'intervention, pourvu qu'il soit désintéressé et pur de toute pensée d'agrandissement.

Il n'entrait pas, d'autre part, dans les règles d'un droit établi sur la conquête qu'un peuple eût à se prononcer lui-même sur ses destinées. Lorsqu'en 1552, le roi de France Henri II s'annexa les évêchés de Toul, Metz et Verdun, l'évêque Robert de Lenaucourt dit aux habitants de Verdun « que le roi de France était venu comme libérateur, qu'il voulait traiter les bourgeois comme de bons Français et que, bien éloigné d'user de mesures de rigueur, il en appelait au vote libre du peuple » (1). Ce fut par le suffrage universel que les nouveaux citoyens français furent déliés de l'ancien joug.

Ce cas est absolument exceptionnel, car c'est à titre de conseil donné au conquérant lui-même que Sully, un peu plus tard, engage, « de n'entreprendre pas légèrement de conjoindre en un

(1) Janssen, *Frankreichs Rheingelüste*, p. 28.

corps d'État ceux qu'une aversion d'esprits ou contrariété de langues, lois et usances pust rendre comme incompatibles », attendu « que les dominations les plus heureuses et les mieux assurées étaient celles dont les sujets obéissent volontairement, franchement et gayement » (1).

La Révolution française, niant le droit d'intervention, professa « que chaque nation a seule le pouvoir de se donner des lois, le droit inaliénable de les changer ; que vouloir le ravir par la force à un peuple étranger c'est annoncer qu'on ne le respecte pas dans celui dont on est le concitoyen et le chef, c'est trahir sa patrie, c'est devenir l'ennemi du genre humain » (2).

Quand, donnant une interprétation outrée au décret (20 avril 1792) par lequel elle avait promis secours aux peuples qui voudraient recouvrer leur liberté, le cabinet anglais accusa la Convention d'avoir voulu, à son tour, donner des lois aux autres, elle répondit à l'unanimité, le 13 avril 1792, sur un discours de Danton, « que la République ne s'immiscera en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances » (3).

On ne tint nul compte de ses protestations et la formidable guerre s'engagea. Entraînée à la conquête par la victoire, la Révolution méconnut le principe qu'elle avait posé. On n'y revint qu'après la paix. Alors il fut définitivement admis par l'école démocratique que les peuples étant souverains, leur volonté seule crée le droit au dehors comme au dedans, qu'on doit les interroger avant de fixer leur sort, qu'il est interdit de les distribuer arbitrairement, de leur imposer un régime intérieur ou extérieur, de les contraindre à faire ou de les en empêcher. C'était la négation à l'intérieur du droit divin, à l'extérieur du droit de conquête. A cette double négation correspondait la double affirmation : à l'intérieur, du suffrage universel ; à l'extérieur, de la non-intervention et de la liberté des alliances et des annexions.

Le principe constitutif de la théorie des nationalités dégagé, on la distingue aisément de quelques autres théories avec les-

(1) Sully, chap. cxcviii, cxcix.
(2) Exposé de Condorcet du 20 avril 1792.
(3) Circulaires du ministère des affaires étrangères à Chauvelin du 9 et du 15 décembre 1792.— Message du ministre des affaires étrangères au président de la Convention du 20 décembre 1792.— Rapport de Brissot au nom du Comité de défense générale des 12 janvier et 13 février 1793.

quelles on l'a trop souvent confondue, celle des grandes agglomérations, des limites naturelles, de la race.

La volonté des populations produira probablement, suivant la prophétie de Napoléon, de grandes agglomérations ; rien ne s'oppose néanmoins à ce qu'elle en maintienne ou qu'elle en constitue de petites. La théorie des nationalités s'accommode d'une combinaison aussi bien que de l'autre, elle n'est inconciliable avec aucune d'elles.

Dans la politique des nationalités — et en cela elle se sépare de son inspirateur Napoléon — il n'y a pas de limites naturelles. Les véritables frontières sont celles que constitue la volonté des populations, les autres sont les murs d'une geôle qu'on a toujours le droit de briser. Malheureux le pays qui traîne après lui une province, comme une meule au cou ; malheureux celui dont tous les habitants ne s'épanouissent pas sous son soleil, d'un cœur joyeux et libre. Créer l'unité morale est plus capital que satisfaire aux exigences stratégiques d'une montagne ou d'un fleuve. Une domination maudite par ceux sur lesquels on l'exerce n'est pas enviable.

La théorie des nationalités n'admet pas un prétendu droit de race, manifesté par la langue ou par la tradition historique, en vertu duquel tous les peuples issus d'une commune origine, parlant une même langue, doivent, bon gré mal gré, sans qu'on ait à les consulter, être réunis dans un même État. L'idée de race, selon elle, est une idée barbare, exclusive, rétrograde, n'ayant rien de commun avec l'idée large, sacrée, civilisatrice de patrie.

La race a des limites qui ne peuvent être dépassées, la patrie n'en a aucune ; elle peut s'étendre et se développer sans cesse ; elle pourrait devenir le genre humain, comme sous l'Empire romain. Il y a des siècles que les races se sont fondues dans des patries, et il serait impossible de détruire le mystérieux travail d'où sont sorties les belles œuvres que cette fusion a produites. La civilisation a consisté à détruire les groupes primitifs pour constituer par de libres attraits des groupes conventionnels, bien plus solidement cimentés que ceux nés du hasard des choses. Loin que le progrès consiste à isoler de nouveau chaque race et à la ramener sur elle-même, il pousse au contraire à rapprocher, à unir de plus en plus les races diverses qui, sans ce croisement salutaire, s'étioleraient. Vaudrions-nous ce que

nous valons si, autant que le sang latin, ne coulait dans nos veines le sang germain, celte, normand, et, en certains coins, ibère ou arabe ? L'Angleterre n'est-elle pas un mélange de Gaëls, de Danois, de Saxons, de Normands ? En Allemagne l'élément germanique n'est-il pas vivifié par l'élément slave et juif ? La Suisse n'est-elle pas une réunion volontaire et heureuse de trois races diverses ? L'Amérique ne se grossit-elle pas quotidiennement des alluvions de toutes les races du monde ? Dans quel creuset dissoudrait-on de pareils amalgames ? Il y a une douceur ineffable dans le mot de « Patrie », précisément parce qu'il exprime, non une agrégation fatale, mais une création libre, affectueuse, dans laquelle des millions d'êtres humains ont mis leur cœur pendant des siècles. D'ailleurs, ou le droit qu'on revendique pour la race est confirmé par la volonté des populations, ou il est combattu par cette volonté, de telle sorte que la force soit nécessaire pour l'imposer : dans le premier cas, il s'identifie avec le principe des nationalités ; dans le second, il en est le renversement ; c'est la résurrection, sous un masque hypocrite, du droit de conquête.

La volonté des populations est donc le principe dominateur, souverain, unique, absolu, duquel doit sortir le droit des gens moderne tout entier, par une suite de déductions logiques, comme d'une source inépuisable. C'est le principe de la liberté substitué dans les relations internationales à la fatalité géographique et historique. Aussi où la liberté manque il ne saurait être invoqué. Si, par exemple, un pays est envahi par une armée, occupé militairement, et que, les canons encore braqués, on appelle sa population au scrutin, ce vote, quel qu'il soit, n'aura aucune valeur juridique, parce qu'il n'aura pas été libre.

En un mot, une nation n'est pas l'universalité des hommes parlant le même idiome ou enfermés dans les mêmes limites géographiques ; c'est l'universalité des hommes qui, par suite d'une ancienne habitude acceptée ou en vertu de leur volonté expresse, vivent sous la même loi.

### § 3. — *La théorie de l'équilibre*

Bien différente fut la théorie officielle de nos gouvernements, depuis 1815. Il ne se conformèrent pas aux déclarations de Metternich à Troppau et à Vienne et, en thèse générale, se gar-

dèrent de contester le principe même de la théorie des nationalités. Adoptant un système mitoyen, ils ne prétendirent qu'à limiter par des correctifs chacune de ses conséquences.

Sans doute, dirent-ils, un peuple n'a pas le droit, en vertu d'une idée quelconque, de peser d'une manière permanente sur la volonté d'un autre peuple : l'expérience s'est prononcée contre les interventions ; elles n'ont pas profité « à ceux qui les avaient réclamées et elles ont été au moins désagréables à ceux qui les avaient accordées » (1) ; néanmoins elles sont nécessaires dans des circonstances exceptionnelles, chaque fois que l'on a un intérêt *direct* à s'opposer à ce qui se passe dans un autre État (2), par exemple pour se préserver de la contagion de ses actes subversifs, selon la doctrine de Pitt (3), Burke (4), Washintgon (5) ; parfois même la simple humanité fait un devoir de venir pacifier un pays ravagé, ruiné par les dissensions civiles, dont ses seules forces ne peuvent venir à bout.

Nos gouvernements n'ont pas contesté non plus que chaque peuple formât une individualité libre très respectable, il se sont contentés de soutenir que l'Europe en constituait une, ayant des droits encore plus respectables ; ils n'ont pas admis qu'un peuple dérangeât de sa propre volonté, sans le contentement des autres, le système général auquel il appartient, détruisant ainsi tout seul un ensemble de garanties communes.

Aux prédictions de Sainte-Hélène sur la régénération de l'Europe, l'affranchissement de l'Italie, de la Pologne, de l'Alle-

(1) Guizot, *Mémoires*, tome II, p. 256 ; VIII, p. 103.

(2) Guizot, Discours du 12 avril 1834.

(3) « Nous ne nous mêlons pas des affaires de la nation, répondait Pitt à ses adversaires. Nous faisons les nôtres en rompant avec un pays où la propriété est violée, la liberté des citoyens méconnue, où toutes les lois qui protègent l'Humanité et la Justice sont mises en oubli et où l'on propose ces exécrables pratiques à l'imitation du genre humain.

(4) « Lorsque la source, qui est en France, se trouvera obstruée ou souillée, les eaux qui en partent, disait Burke, seront bientôt taries en Angleterre ou bientôt elles perdront leur limpidité, et peut-être qu'il en sera de même pour toutes les autres nations. De là vient que l'Europe n'est que trop intéressée à ce qui se fait en France. »

(5) Washington à Lafayette (25 décembre 1798) : « Je souhaite du bien à tous les peuples, à tous les hommes, et ma politique est très simple. Je crois que chaque nation a le droit d'établir la forme de gouvernement dont elle attend le plus de bonheur, pourvu qu'elle n'enfreigne aucun droit et ne soit pas dangereuse pour les autres pays. Je pense qu'aucun gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un peuple étranger, *si ce n'est pour sa propre sécurité.* »

magne, adoptées par la théorie des nationalités comme des effets probables de son principe, le programme officiel n'opposa pas seulement des correctifs, mais une contradiction systématique.

Cette contradiction systématique se trouve d'avance impliquée dans les instructions rédigées par La Besnardière, sous la signature de Talleyrand, pour les plénipotentiaires du congrès de Vienne et qui sont demeurées depuis le bréviaire de notre diplomatie.

Ce bréviaire pose en principe aussi la négation du droit des conquêtes et la défense du droit des faibles. Son point de départ est « que ce qui est de l'intérêt des petits États l'est aussi de la France ». Seulement il manifeste son intérêt aux petits États en s'appliquant à les tenir soumis, dispersés en poussière. On retrouve cette idée au fond de toutes ses prescriptions.

En Italie, la vigilance devait s'appliquer à empêcher l'Autriche de dominer « en opposant à son influence des influences, contraires, et surtout ne lui laisser aucune chance de faire tomber entre les mains d'un des princes de sa maison, c'est-à-dire des siennes, les États du roi de Sardaigne, en assurant la succession à la branche de Carignan. » Cette limitation de l'influence Autrichienne n'était pas inspirée par le désir, mais au contraire, par la crainte de l'indépendance italienne. « Une fois réunie en un seul corps, l'Italie, à quelque titre qu'elle appartînt à l'Autriche, lui échapperait, non pas tôt ou tard, mais en peu d'années, et l'Autriche ne l'aurait acquise que pour la perdre. » On préviendrait cette éventualité d'une indépendance réelle en la divisant en États confédérés, de manière à ce que ces États se contre-balancent réciproquement et s'annihilent par leurs rivalités.

« En Allemagne, la domination à combattre était celle de la Prusse. La constitution physique de sa monarchie lui fait de l'ambition une sorte de nécessité. Tout prétexte lui est bon. Nul scrupule ne l'arrête ; la convenance est son droit. Elle aurait voulu avoir la Belgique, elle veut le Luxembonrg, elle convoite Mayence et la Saxe... Qu'on la laissât faire, bientôt elle aurait vingt millions de sujets, et l'Allemagne tout entière lui serait soumise. Il est donc nécessaire de mettre un frein à son ambition en restreignant d'abord autant qu'il est possible son état de possession en Allemagne par la conservation de tous les

petits États et par l'agrandissement des États moyens et en paralysant son influence par l'organisation fédérale. Toute confédération est une république et, pour être bien constituée, doit en avoir l'esprit : et c'est pourquoi une confédération de princes ne peut jamais être bien constituée, mais il ne s'agit pas de doter la confédération allemande d'une organisation parfaite, il suffit de lui en donner une qui ait l'effet d'empêcher l'opposition des sujets dans les petits États, l'oppression des petits États par les grands, et l'influence de ceux-ci de se changer en domination, de telle sorte que l'un d'eux ou plusieurs puissent disposer pour leurs fins particulières de la force de tous. »

En ce qui concerne la Russie, on ne peut songer à lui ravir ce qu'elle possède de la Pologne : il serait désirable qu'elle n'y ajoutât rien. Le mieux est de maintenir la situation de fait, créée par le dernier partage. « En restant partagée, la Pologne ne sera pas anéantie pour toujours ; les Polonais ne formant plus une société politique formeront une famille ; ils n'auront plus une même patrie, mais ils auront une même langue ; ils resteront donc unis par le plus fort et le plus durable de tous les liens ; ils parviendront, sous des dominations étrangères, à l'âge viril auquel ils n'ont pu arriver en neuf siècles d'indépendance, et le moment où ils l'auront atteint ne sera plus loin de celui où, émancipés, ils se rattacheront tous au même centre.

Bacon avait dit : « A l'égard des voisins, les circonstances et les situations sont tellement diversifiées qu'il est impossible de donner des règles générales, sinon une seule qui est utile dans tous les cas et qu'il ne faut jamais perdre de vue : ayez sans cesse les yeux ouverts sur vos voisins, et n'épargnez aucun moyen pour les empêcher de s'agrandir, de devenir plus puissants et de se mettre ainsi plus en état de vous nuire, soit en étendant leur territoire, surtout de votre côté, soit en attirant à eux le commerce, etc. » (1). Le programme diplomatique de nos gouvernements était le débit en petite monnaie de la maxime de Bacon, pratiquée depuis Guillaume III par les hommes d'État anglais, toutefois avec cette différence essentielle que la préoccupation des Anglais de tenir leurs voisins divisés était un moyen de plus de ne pas être gênés eux-mêmes dans leurs agrandissements non interrompus sous toutes les latitudes, tandis que

(1) Essais de morale. *De la souveraineté et de l'art de commander.*

nos gouvernements, en se constituant les gardiens de la petitesse générale, avaient adopté le conseil de Sully à Henri IV « que les rois de France ne doivent jamais aspirer à faire des conquêtes sur les princes leurs voisins et se contenter d'un si grand, splendide, fertile et populeux royaume que le leur. »

Ainsi, ne pas grandir nous-mêmes et empêcher, par compensation, les autres de grandir autour de nous, tel était le programme héroïque que la diplomatie voulut imposer à notre activité extérieure, voilà à quoi devait se réduire la France de saint Louis, de Henri IV, de Louis XIV, de la Révolution et de Napoléon !

### § 4. — *Résistance de la théorie des nationalités aux restrictions de la théorie de l'équilibre*

On comprend que la théorie patriotique, quoique désintéressée, des nationalités, ne voulut s'accommoder ni des correctifs ajoutés aux deux conséquences de son principe, ni du but égoïste, étroit, donné à notre activité extérieure.

Professer la non-intervention, en se réservant cependant d'intervenir dès qu'on y a un intérêt direct, c'est affirmer et nier en même temps, et, selon la plaisante définition de Talleyrand, faire de la non-intervention un terme philosophique, métaphysique et politique, signifiant la même chose qu'intervention ; c'est manquer de probité dans le langage et dans les idées. Ou il faut effacer ce mot de non-intervention du vocabulaire diplomatique, le déclarer un faux principe, puisqu'il n'a jamais été reconnu qu'avec des exceptions qui l'annihilent, ou bien il faut l'admettre en sa pleine rigueur, débarrassé des exceptions fallacieuses qui lui enlèvent toute portée sérieuse. La théorie des nationalités adopte cette dernière conclusion. Mais, afin de n'être pas conduite à l'absurde, elle s'attache à préciser le sens du mot intervention et à écarter les extensions démesurées.

Ainsi elle n'admet pas qu'offrir des conseils, sans élever la prétention de contraindre à les suivre, ce soit intervenir.

On n'intervient pas non plus, lorsqu'on fait la guerre à un État dont le territoire est devenu une citadelle d'où sortent des bandes ou des associations venant troubler votre paix à main armée. Dans ce cas, il y a légitime défense contre une attaque, non-intervention. Les agitateurs cosmopolites en constante disposition de se ruer sur un gouvernement constitué, de quelque

nom qu'ils décorent leur entreprise, sont de simples bandits, hors du droit des gens, justiciables du Code pénal.

On n'intervient pas davantage lorsqu'on accorde le secours de ses armes à une nation qui, s'étant constituée en liberté, de l'assentiment non équivoque de la majorité, est menacée par une puissance étrangère, protectrice du gouvernement déchu; ou bien, lorsqu'en sens inverse, on protège un gouvernement légitime contre l'insurrection d'une minorité factieuse, soutenue du dehors, ouvertement ou hypocritement, par un gouvernement ou par des sectes politiques. Dans ces deux cas, il n'y a pas intervention, mais alliance avec un État indépendant; alliance, bien entendu, dont la nature est d'être volontaire, car de ce qu'une assistance est juridiquement possible, il ne s'ensuit pas qu'elle soit obligatoire ; le sang d'une nation n'est pas d'office à la disposition de qui le requiert, même en faveur d'une cause juste.

La théorie des nationalités ne comprend pas non plus qu'on refuse à un peuple la faculté de s'annexer à qui il veut, alors qu'on ne lui dispute pas celle de s'allier. Est-ce qu'on n'obtient pas un accroissement de force par alliance aussi bien que par l'annexion ? Elle conteste qu'actuellement il y ait un droit de l'Europe, de nature à paralyser celui des peuples. L'équilibre est un beau mot, autant que celui d'ordre ; seulement une balance conventionnelle des forces, établie contre la volonté des populations, n'est pas de l'équilibre, pas plus que le silence fait par le despotisme n'est de l'ordre. Or, la balance établie par les traits de 1815, constitue une véritable piraterie internationale n'obligeant, comme toute violence, qu'aussi longtemps qu'on est dépourvu de la force de s'en affranchir.

Un jour s'établira entre les divers peuples de l'Europe, groupés d'abord en quelques agglomérations plus ou moins puissantes, une confédération semblable à celle des États-Unis d'Amérique. La charte de cette confédération sera librement débattue : n'y sera soumis que celui qui aura, de son plein gré, adhéré. Alors il y aura une Europe dont les droits devront être respectés et qui les défendra au besoin par voie d'exécution fédérale. Tant que cet État contractuel n'existera pas, aucun droit collectif ne limite le droit individuel ; chaque peuple dispose de lui comme il l'entend, à ses risques et périls.

Les défenseurs de la théorie des nationalités plus encore que

par les correctifs dectructeurs ajoutés à son principe, sont révoltés par la prétention de la politique de l'équilibre, de réduire la France à n'être plus que le gendarme de la petitesse d'autrui, le symbole de l'envie internationale.

Déjà, dans l'ancien temps, Grotius avait condamné ce sentiment d'envie : « On ne doit jamais admettre, dit-il, ce qu'enseignent quelques auteurs, qu'il soit permis d'après le droit des gens de prendre les armes pour affaiblir ou abaisser un État dont la puissance croît de jour en jour, de peur que si on la laisse monter trop haut, elle puisse à l'occasion nous nuire et nous surpasser ; pas plus qu'il n'est permis d'attaquer, le premier, celui dont on redoute une attaque. Il faut prendre son parti de ne jamais jouir dans ce monde d'une complète sécurité. Contre les périls incertains il faut se confier à la divine Providence et aux précautions innocentes, non à la violence injuste » (1).

Les notions du juste et du vrai auraient-elles donc rétrogradé depuis Grotius? L'envie aurait-elle cessé d'être le signe de la médiocrité? Les forts ne s'alarment pas des supériorités rivales : ils savent que les grands hommes marchent par groupes, et que dans la forêt humaine aussi, un chêne, quelque puissants que soient ses rameaux, laisse aux ombrages voisins de larges espaces à couvrir. De même les nations fortes ne s'effraient pas de la supériorité grandissante d'un autre peuple, elles se contentent de l'égaler.

De qui donc la France a-t-elle quelques rivalités à redouter? Sans reprendre des fanfaronnades surannées, de l'aveu des illustres étrangers, les Franklin, les Burke, les Gœthe, les Jo-

(1) Illud vero minime ferendum est, quod quidam tradiderunt, jure gentium arma recte sumi ad imminuendam potentiam crescentem quæ nimium aucta nocere posset. Fateor in consultationem de bello et hoc venire, non sub ratione justi, sed sub ratione utilis : ut si ex aliâ causâ justum sit bellum ex hâc causâ prudenter quoque susceptum judicetur ; nec aliud dicunt qui in hanc rem citantur auctores. Sed ut vim pati posse ad vim inferedam jus tribuat, ab omni æquitatis ratione abhorret. Ita vita humana est ut plena securitas nunquam nobis constet. Adversus incertos metus a divina providentia et ab innoxia cautione, non a vi præsidium petendum est.

Notons cependant que le commentateur de Grotius n'est pas de son avis : Praxis gentium est in contrarium, refert Thucy, l. p. m. 48. Decreverunt Lacedemonii rupta esse fœdera et bellum gerendum esse, non tamen inducti sociorum verbis, quam metu ne Athenienses potentiores fierent. Romani in Antiochum App. de bello syr. 87, Fidenates in Romanos. Liv. I, 14, ob eamdem causam arma movent.

seph de Maistre, les Buckle, les Macaulay, n'est-elle pas investie de fonctions spéciales dans lesquelles elle ne saurait être remplacée? Elle est l'inépuisable réservoir dans lequel s'amassent, sous formes de poésie, de romans, de mémoires, de comédies, de drames, ces flots abondants de saine et réconfortante bonne humeur qui, de là, s'épandent dans le monde et y apportent la joie, cette joie bénie « qui rend la fortune favorable ». Si elle s'affaiblissait, la science, le grand art, l'érudition, le génie politique, quoiqu'elle y excelle, ne disparaîtraient pas ailleurs, mais un immense ennui engourdirait les esprits.

Elle est l'intermédiaire entre les nations. Sa langue qui, selon une expression empruntée à Isaïe par Joseph de Maistre, est « une conjuration », a remplacé le latin dans les rapports internationaux; elle frappe d'une empreinte claire, ayant cours partout, les idées ou les découvertes faites ailleurs; souvent elle les rend plus compréhensibles à ceux mêmes qui en sont les auteurs ; elle vulgarise et prête l'attrait aux aridités scientifiques ou historiques pour la commodité universelle ; ce qu'elle ne réussit pas à exprimer en termes intelligibles dans son langage souple, honnête, logique, ne mérite pas d'être pris en considération ; c'est *res inchoata*, chose inachevée, à reprendre de nouveau.

Enfin elle est le tribun de la liberté et de l'affranchissement universels, le réveille-matin du monde (1). On la rapetisse en subordonnant sa prépondérance au rapetissement systématique d'autrui. On la compromet aussi. Quelle coalition de haine populaire se tramerait contre elle, s'il était acquis que son intérêt principal est de maintenir l'organisation artificielle de l'Europe établie par les prévaricateurs de 1814 et de 1815 !

Notre pays, disent en concluant les défenseurs de la polique des nationalités, a toujours identifié ses destinées avec celles de l'Humanité ; c'est au profit de l'Humanité qu'il a médité, agi, souffert. Ne renonçons pas à cet apostolat, notre privilège providentiel. Chaque fois qu'une nation surgit ou se développe, au lieu de lui faire obstacle et de la maudire, envoyons-lui des messages d'amitié. L'Europe est semblable à la ruche dont a parlé Marc-Aurèle : ce qui est utile à une abeille profite à la ruche entière.

(1) Lamartine.

Telle est la théorie des nationalités envisagée dans son principe aussi bien que dans ses conséquences. Elle n'a pas la prétention de supprimer la guerre, car elle ne préserve pas des agressions, des outrages, des empiétements provocateurs d'un pays turbulent ou ambitieux. Elle porte en elle-même des causes de guerre, puisque, si elle interdit de susciter des insurrections, elle autorise, selon l'expression de Vatel, à aider de braves gens à défendre leur liberté. Elle constitue cependant une tentative pleine de grandeur, pour faire prévaloir plus de justice et plus de paix dans les relations internationales.

Le programme officiel s'installa en oracle dans les chancelleries ; la théorie des nationalités s'empara des imaginations populaires. La lutte entre ces deux conceptions différentes de notre rôle extérieur constitue l'histoire diplomatique de la France de 1823 à 1848. Dès le premier moment il fut visible que la passion publique viendrait à bout des calculs des cabinets. La politique d'équilibre a constamment marché de défaites en défaites, et elle ne s'est quelque temps maintenue en façade qu'à la condition de transiger sans cesse et de laisser sur les places publiques quelque chose d'elle-même.

ÉMILE OLLIVIER.
*de l'Académie française.*

---

LES MÉMOIRES DE DEMAIN (1)

—

# UN HISTORIEN DE LA GUERRE

ÉMILE OLLIVIER

—

Quelques mois avant sa mort, le baron Haussmann m'a raconté ce fait qu'il n'a pas voulu consigner dans ses *Mémoires*. Vers la mi-juillet de 1870, avant la fameuse séance où Émile Ollivier, poussé par la fatale conclusion d'événements antérieurs dont Talleyrand était seul respon-

(1) L'*Empire libéral*, par Émile Ollivier, Garnier, éditeur, 1894.

sable et par la déloyauté d'un butor allemand qui obligeait la France à rendre à Bismarck son hypocrite soufflet, acceptait « d'un cœur léger » et d'une conscience sans reproche, les lourdes conséquences de la guerre, l'Empereur avait fait mander de Nice l'ancien préfet démissionnaire de Paris et l'avait invité à composer un nouveau ministère fermement impérial, qu'il substituerait au ministère libéral existant. Haussmann réfléchit vingt-quatre heures, répondit « non » à son auguste Souverain et ne revint aux Tuileries, la grande partie franco-allemande étant engagée, que pour assister en simple spectateur, chez l'impératrice Eugénie, à la démission des précédents ministres :

— Le ministère sortant a l'honneur de remettre son portefeuille au nouveau ministère ! dit Ollivier en regardant Haussmann et en lui tendant la plume avec laquelle il venait de signer sa démission.

— Vous vous trompez, Monsieur ! Nous sommes le public.

Cette réponse d'Haussmann, — qui avait bien sa finesse blessante dans la bouche de celui qui, au début de sa carrière préfectorale, eut à expulser du Var ce même républicain libéral par lequel, dix ans plus tard, il serait expulsé à son tour de la préfecture de Paris, — cette réponse tombant avec bien d'autres sur un homme que tant de coups, depuis vingt-quatre ans, n'ont nullement abattu, je me la suis rappelée à la veille du jour grave où Émile Ollivier, rompant le silence obstiné d'un quart de siècle qui semblait l'avoir enseveli tout vivant, se décide à violer sa solitude et à publier le livre capital de sa vie et peut-être un monument d'histoire mémorable, pour le règlement des comptes terribles que d'autres hommes portèrent à l'échéance de 1870, si fatale à la France. La date où l'*Empire libéral* d'Émile Ollivier va paraître est à peu près celle où, vingt-quatre ans en arrière, nos huit corps d'armée étant partis pour l'Allemagne, Ducrot a arrêté le sien à Strasbourg pour y tracer cette dépêche : « Demain, il y aura à peine cinquante hommes pour garder la place de Neuf-Brisach. Il paraît positif que les Prussiens sont déjà maîtres de tous les défilés de la Forêt-Noire. » Et Frossard, de Saint-Avold : « N'avons pas une carte de la frontière de France. » Et Ladmirault, de Thionville : « Tout est complètement dégarni. » Et le général Michel : « Suis arrivé à Belfort. Pas trouvé ma brigade. »

Un seul homme, fût-il ministre et fût-il Émile Ollivier en personne, pouvait-il assumer sur sa tête des responsabilités si terribles ?

Le déloyal faussaire de la dépêche d'Ems a déjà répondu, l'année dernière, à l'Europe stupéfaite, qu'il avait été le formidable et monstrueux metteur en scène d'un champ de bataille semblable ; et il paraît, selon son mot, que Bismarck, jetant tristement dans son poêle ses dernières pommes de pin, après avoir réglé ses comptes avec les hommes, se prépare à les régler maintenant avec Dieu.

Et Ollivier, que va-t-il maintenant nous dire ?

*
* *

Dans le salon de sa villa Desbordes-Valmore, où je suis introduit, j'attends le maître en regardant le long des murs, garnis de sofas rouges, les portraits de famille. Ici, le père, à la tête sévère de républicain barbu

et inconvertissable du temps et de la race des Blanqui. Là, le frère, au même front bas et têtu que le père, et qui se fit casser la tête, tout jeune, à Marseille, pour la cause démocratique qu'il défendait dans ses journaux. Plus loin et plus en apparence, Émile Ollivier, délicat dans sa redingote collante d'avocat distingué, ou de poète rêveur, ou mieux de sous-préfet de l'époque, avec sa tête pâle aux noirs cheveux qui abritaient déjà peut-être une tempête. Le front très haut, les yeux très vifs, les favoris très courts, le nez et le menton aux longues et fortes courbes conquérantes, ont à peine changé le fier jeune homme de ce portrait en ce vieillard toujours supérieur de la taille et de la pensée, dont les années et les revers ont tout au plus incliné les épaules osseuses et attristé les yeux perçants.

Émile Ollivier vient à moi, en traînant librement à la méridionale ses pieds dans les pantoufles; et il m'introduit dans un cabinet voisin où dorment, sur sa table, des liasses de manuscrits qui vont se réveiller. Ce sont des poches de toile grise et paysanne, dans lesquelles nous renfermons « chez nous » les raisins, pour la conserve de l'hiver. J'en compte quatre, — un par volume attendu, — et dont le premier gît éventré, à côté des épreuves d'imprimerie qui le reproduisent et vont nous le faire lire, cette semaine, par petites feuilles de papier à format inégal dont une écriture désordonnée mange la page jusqu'aux marges, — tant elles ont à dire ! Le travail de vingt-quatre ans est classé et attendait pour paraître la dernière volonté de son auteur.

— Je puis mourir, dit-il en frappant d'une main sèche ces papiers, ma plaidoirie est toute là. Plaidoirie, *pro domo mea ?* Non certes. Seuls, les ignorants, ou seuls les vrais coupables m'ont accusé d'avoir accepté une guerre qu'il ne fut pas en mon pouvoir de refuser, et d'avoir soutenu d'un cœur léger de fautes une responsabilité que cinquante ans d'histoire antérieure commirent, les premiers, la faiblesse de ne pas assumer à ma place. La guerre de 1870, mais c'est à 1815 qu'elle remonte ! C'est l'admirable « principe des nationalités » dont l'esprit pacifique et civilisateur, pressenti par le bon Henri IV et préconisé même par le redoutable Napoléon Ier, qui ne devait faire de l'Europe qu'une seule République d'Occident sans autres frontières que celles de la pensée humaine et ses progrès indéfinis ; c'est ce même principe de la *politique de l'avenir* que, pour le présent, se sont chargés de comprimer dans la néfaste « théorie de l'équilibre » les Talleyrand et autres responsables de notre dernière guerre et de tous nos malheurs actuels : c'est tout cela qu'il faut enfin mettre en lumière. Telle sera la longue et sincère démonstration de mon livre, partant du traité de Vienne pour aboutir au traité de Francfort. Je veux prouver que les coupables de Sedan furent ces mêmes hommes qui s'assirent au tapis vert de la Sainte-Alliance, comme à un banquet monstrueux où chaque invité, selon la force de ses crocs, dépeça et se partagea la conquête européenne de Napoléon et l'œuvre souverainement civilisatrice que le grand Empereur voulut asseoir finalement sur ses sanglantes victoires, en fondant la grande République d'Occident à la paix de laquelle la République Américaine n'eût pas été comparable. Je veux montre, que, sous prétexter d'équilibre européen, la Russie et l'Autriche accordant à la Prusse, pour sa

portion de curée, un trop gros morceau de la Pologne, ne firent que préparer pour des appétits de goulafres ces ventres affamés des steppes poméramiens. Je veux dire que l'Allemagne n'avait que du ventre, en 1815 ; et que si, depuis, elle a pris de la tête et des jambes, c'est par la faute de quelques hommes d'État, du qualibre surfait d'un Talleyrand par exemple, qui se sont plu à développer les obsédantes convoitises teutones, pour le plus grand dommage non seulement de la France, mais de l'Europe entière. Et mon dernier mot sera que, si Alexandre n'avait jamais signé le traité de 1815, jamais Bismarck n'aurait eu à signer le traité de 1871 ..

Avec Émile Ollivier, dont le geste élargi m'ouvre de si lointains horizons, je remonte à l'époque où Napoléon Ier, mécontent qu'un roitelet de Prusse ne se pendît pas lui-même pour expier sa convoitise, vient l'arrêter à Iéna comme en un jeu d'échec, l'y bat et l'y réduit « avec sa petite noblesse à mendier son pain » à l'heure où les Parisiens, ignorant même le départ de l'Empereur, apprennent de Talleyrand « que sa Majesté ne badine pas et qu'elle veut qu'on s'amuse. » On s'amusa ainsi jusqu'à la conquête et à la perte successive de l'Europe entière et jusqu'à ce que, Napoléon partant pour Sainte-Hélène, ce fut à Alexandre de Russie le tour de dominer à sa place, de venir s'asseoir au théâtre de Vienne et d'y rire cette fois pour son compte.

On sait, jusqu'en 1870, la suite des événements.

— Et voilà, dit Émile Ollivier en arrivant à la conclusion de son *Empire libéral*, comment Iéna fit Sedan, ou mieux comment le traité de Vienne fit le traité de Francfort, et comment Alexandre se vengea de Napoléon en préparant à la Prusse sa future grandeur, et en substituant au généreux *principe des nationalités* auquel tendait l'écrasante conquête de l'Europe par un Napoléon, républicain de génie, la mesquine et antisociale *théorie de l'équilibre* que l'Allemagne de Bismarck semble avoir consolidée pour longtemps, — jusqu'à ce qu'un souffle de fraternité emporte enfin ces sceptres de fer et ces couronnes de bronze, qui pèsent encore comme une insulte à la pensée féconde et à l'activité ardente, au-delà des frontières brisées par nos mains asservies et sur les têtes encore déprimées des trois quarts de l'Europe moderne... Mais, peut-il ajouter tristement, les hommes étudient peu les causes des calamités sociales pour en dégager leurs effrayantes conclusions et pour en rendre responsables les vrais coupables, — non d'autres. Les derniers arrivés ont été les premiers jugés : pour le public superficiel, le vainqueur de 1870 fut Bismarck ; le vaincu, Ollivier. Heureusement, l'Histoire est symbolisée par le flambeau que sa main porte. C'est à la lumière de ce flambeau que sera examiné le passé de cet homme à qui sa valeur réelle le staticien méritait une autre fortune que celle de venir s'asseoir, si jeune et si plein d'avenir, au banquet de Roméo dressé parmi des fleurs, dans un sépulchre. Et c'est à la clarté sereine de cette torche funéraire que cet historien de son propre ministère confie, *d'un cœur* vraiment léger, sa tranquille mémoire.

*
* *

En repassant par le salon où les portraits de famille vous faisaient augurer, sous les traits de ce brillant jeune homme, une fortune plus clémente

que celle de ce vieillard à la fois si attristé et si calme, j'observe au coin de la fenêtre un autre tableau. C'est une vieille toile de quelque maître florentin Il peignit là Machiavel, sous des traits tellement ressemblants à ceux d'Ollivier lui-même, que je ne peux m'empêcher d'en faire la remarque au maître. Il sourit à mon observation, comme s'il a compris la critique avec la flatterie qu'elle porte. Mais le génie d'un homme politique est si complexe, qu'à mon tour je me prends à admirer cet homme si ressemblant à cet autre homme, malgré un sentiment contraire qui me les ferait critiquer peut-être à la fois tous les deux et redire le mot d'Haussmann, si simple et si cruel, que tant de juges d'Émile Ollivier ont déjà prononcé :

— Vous vous trompez, Monsieur ! Nous sommes le public.

Mais est-ce le public, avec ses sympathies inconscientes et ses haines de parti-pris, qui fait l'Histoire ? Mieux vaut l'historien, tout au moins son œuvre. Quand nous aurons celle d'Émile Ollivier en mains, une belle occasion sera fournie peut-être aux esprits libres d'affirmer leur impartialité et leur indépendance devant un homme qui fut quelqu'un, et devant une œuvre qui sera peut-être quelque chose. Pièces en mains, nous reviendrons prochainement sur cet important procès qu'Émile Ollivier plaide et qu'il nous sera permis d'examiner alors, en plus complète connaissance.

Boyer d'Agen.

# L'UNION DES ÉGLISES

## PRÉLIMINAIRES

Pour éclairer cette étude, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de parler du *rôle social de la France dans les missions*. La France en effet, si elle s'est montrée la fille aînée de l'Église dans la protection qu'elle a donnée au Pontife romain et à son pouvoir temporel, a mérité tout autant cette prérogative glorieuse dans son zèle ininterrompu pour propager la vraie foi. Ce zèle s'est manifesté dans le monde entier. Un livre récent, dont la portée historique est considérable, vient d'en donner la preuve pour les Missions de l'Extrême-Orient (1). Mais notre nation n'a pas exercé d'hier cette action civilisatrice sur le monde. A peine convertis, les Francs se sont faits les protecteurs des missionnaires de l'Évangile. On peut affirmer qu'ils n'ont pas cessé depuis, et, de nos jours même, on a entendu avec surprise un des coryphées de l'esprit révolutionnaire, Gambetta, faire la distinction pour la propagation de son système entre la France elle-même et ses relations à l'extérieur :

Il avait raison de ne pas vouloir renier une des gloires de la France et ce qui a fait sagrande influence à l'extérieur. Dès les premiers jours de la monarchie, au VI^e siècle, un historien grec attestait ce rôle exercé par les Francs ; voici ce qu'il dit des Alamans, leurs frères et leurs voisins :

« Ils ont aussi des lois toutes nationales. Mais dans l'administration publique, ils suivent les coutumes des Francs : il n'y a de différence que dans le culte rendu à Dieu. Car ils adorent les

(1) Histoire générale de la Société des Missions Étrangères, par Adrien Launay, de la même Société. 3 v. in-8°, Paris. Téqui.

arbres, les fleuves, les collines et les rochers : c'est à ces divinités qu'ils rendent leurs hommages, en leur immolant des chevaux, des bœufs et beaucoup d'autres animaux auxquels ils coupent la tête. Mais les rapports qu'ils ont avec les Francs leur profitent, les civilisent et en quelque sorte les humanisent : en peu de temps, je l'espère, cette influence prévaudra sur tous (1) ».

Voyons la preuve de cette affirmation et sa réalisation. On permettra à un fils de saint Benoît d'être fier du rôle que son Ordre exerça dans cette œuvre de civilisation, et de le dire.

## I. APOSTOLAT DES MOINES EN EUROPE

Après la bataille connue dans l'histoire sous le nom de *bataille de Vouillé*, Clovis se trouvait à Poitiers, où il recevait à sa table l'évêque Adelphins et l'abbé du monastère de Saint-Hilaire, Fridolinus. Ce dernier laissa tomber à terre, pendant le repas, une coupe de cristal que le roi lui présentait ; elle se brisa en pièces. « Seigneur abbé, dit alors Clovis, Dieu n'a pas permis sans dessein cet accident. Montrez aux nobles Francs ici présents qui croient encore à leurs idoles, ce que peut la foi en la très sainte Trinité. »

Fridolinus recueillit les débris, pencha un instant la tête sur la table dans une fervente prière, puis se releva et présenta le vase aussi intact qu'il l'était avant la chute (2). Ce prodige fut plus efficace qu'un long sermon : les Francs restés païens demandèrent le baptême. Pour Fridolinus, ce fut une révélation de ce que Dieu demandait de lui. Peu après, son historien nous le montre se dirigeant, avec la protection de Clovis, vers les montagnes des Vosges, puis vers Strasbourg et la Rhétie, et enfin vers une île du Rhin. Il évangélisa les Francs et les Alamans et fonda quatre monastères pour continuer son œuvre (3).

Nous prions le lecteur de remarquer cette forme spéciale de

(1) Corpus Scriptor. historiæ bysantinæ, pars III. — Agathias, historiarum lib. I, cap. 7 p. 28. Édition de Bonn.

(2) Dom Chamard. Hist. ecclés. du Poitou. Livre II, p. 59. D'après les actes de S. Fridolin.

(3) S. Fridolin est encore très populaire en Alsace et en Lorraine, mais surtout à Bâle et à Fribourg. A Strasbourg et à Coire, il bâtit des églises en l'honneur de S. Hilaire.

l'évangélisation par les moines, la fondation des monastères pour affermir et étendre les progrès de la prédication. C'est le trait distintif des missions monastiques, et c'est encore ce que font les moines missionnaires en Australie et en Amérique. C'était ce qu'avait fait saint Martin pour convertir la Gaule, et c'est ainsi qu'il atteignit et garda pour les paysans ou païens que n'avaient pu convertir les autres prédicateurs. Saint Fridolinus fit de même et après lui nous verrons agir ainsi tous les moines-apôtres.

A peine arrivé dans les forêts ou les pays habité par les idolâtres, l'apôtre se construisait, pour lui et ses compagnons, une hutte de branchages, une habitation improvisée pour se mettre à l'abri et avoir un refuge pour prier.

La vue de ces hommes aux visages austères, travaillant de leurs mains, passant de longues heures en prières, attirait bientôt les barbares. Quelques paroles bienveillantes de ces hommes de Dieu touchaient les cœurs. On venait bien vite en foule, on les écoutait avec respect. Les prodiges se joignant aux saintes instructions achevaient de gagner les cœurs. Le monastère se fondait et devenait un foyer de lumière pour toute la contrée : on venait y apprendre l'amour du travail, la pratique des vertus chrétiennes, et la civilisation avait dès lors un centre.

Ainsi fit Fridolinus à Seckingen, ainsi saint Gall à Arbona (1), saint Trudbert et les autres apôtres des Alamans au VII^e siècle ; ainsi au siècle suivant agirent Magnoald et Théodore, tous les deux disciples de saint Gall, et, sous Charles Martel, saint Firmin.

Saint Gall doit être compté parmi les principaux apôtres des Alamans, car s'il a cherché la vie solitaire, il était aussi, nous dit Walafrid Strabon, son historien, « désireux de semer la parole divine dans le cœur des païens » (2). De fait il demanda à Théodebert, roi d'Austrasie, permission d'aller vers Agilulphe roi des Lombards, en passant par l'*Allamanie* (la Suisse) dans cette intention.

Arrivé avec saint Colomban et ses compagnons sur les bords du *Limat*, il remonta son cours et parvint au lac de Zurich ; il

(1) Sur l'apostolat de Saint-Gall au pays d'Arbona, voir un article de de M. L. Knappert récemment paru dans la *Revue de l'histoire des religions* au sujet d'une Vie de Saint Gall.

(2) Mabillon. *Acta SS. O. S. B.* Sœc. II, 219.

en suivit les rives jusqu'à Zug, et le lieu lui parut convenable pour s'y fixer. Les habitants du pays étaient cruels et idolâtres. Gall et ses compagnons se mirent à leur prêcher le vrai Dieu, et le saint apôtre, dans son zèle ardent, brûla leurs temples *(fana in quibus dæmoniis sacrificabant, igni succendit)* et jeta les offrandes dans le lac. Ils voulurent le tuer ; mais saint Gall, voyant leur endurcissement, les quitta et s'avança jusqu'à un ancien camp romain au lieu nommé aujourd'hui Brégenz. Là, saint Colomban partit pour Bobbio, laissant Gall que la maladie retenait providentiellement en Suisse. Gall demeura sur le lac de Constance, à Arbon, et fonda sur la rivière de Steinach un monastère. Lui et ses compagnons enseignèrent aux habitants l'art de cultiver les champs et les jardins, la pêche et diverses industries. Il réussirent ainsi à convertir les Alamans et à briser toutes leurs idoles.

Une autre cause contribua beaucoup à la conversion des Alamans, ce fut la législation des rois francs établie sous les fils de Clovis et agrandie sous Clotaire II et Dagobert 1er. La Souabe, l'Alsace et une partie de la Suisse entrèrent successivement dans le giron de l'Église (1).

Parmi les autres disciples de saint Colomban, nous trouvons encore saint Agile, abbé de Resbach, qui, au VIIe siècle, seconda le zèle de Clotaire pour la propagation de la foi (2). Il retira les Warasques des erreurs où ils étaient tombés, puis ils s'avança vers les voisins des Alamans, les Bavarois qui, grâce à lui, reçurent ainsi des missionnaires Francs.

Cette première tentative faite par les moines de Luxeuil, Agilus et Eustasius, donna peu de résultats (3); après eux, saint Ruprecht ou Rupert réussit mieux ; enfin saint Emmeran, évêque auxiliaire de Poitiers, travailla à leur conversion, et avec lui Corbinien, au VIIIe siècle. Celui qui couronna cette œuvre fut le grand Apôtre de l'Allemagne auquel nous avons hâte d'arriver.

Winfrid, plus connu sous le nom de Boniface, était un moine anglo-Saxon qui vint en Frise, au commencement du VIIIe

(1) Mabillon. *Acta SS. O. S. B.* Sœc. p. 305-6

(2) Hergenrœther. Histoire de l'Église. Édit. Bélet, T. II, p. 645.

(3) En Bavière, le paganisme ne fut pas seul à opposer cette résistance; l'hérésie s'introduisit parmi les chrétiens, et on y trouvait une quantité de partisans d'Arius, de Photin de Bonose.

siècle, avec l'approbation de l'archevêque de Cantorbéry et de plusieurs abbés. Ratbod, roi des Frisons, était alors en lutte avec Charles Martel, et les résultats de cette guerre avaient été de ruiner les Églises qui commencaient à s'organiser dans ce pays sous l'influence des Francs et de réveiller les restes du paganisme. Winfrid, avec deux ou trois moines, nous raconte son biographe Willibald, entreprit de porter remède à ces maux (1). Son premier séjour à Utrecht fut de courte durée, mais il n'avait pas abandonné son entreprise. S'arrachant aux sollicitations de ses frères qui voulaient faire de lui leur abbé, il partit pour Rome et alla demander sa mission au pape Grégoire II.

La Germanie tout entière fut désignée par le pape comme le champ de son apostolat (2). Du reste le roi Ratbod venait de mourir et, appuyé sur les Francs, Winfrid rétablit en peu de temps le christianisme chez les Frisons. L'aurore d'une ère splendide se lève pour l'Église sous la protection de Charles Martel. « La trompette de la céleste parole a résonné, s'écrie Willibald, biographe de saint Boniface, la voix de Dieu a retenti et la rosée du ciel répand la fertilité sur le champ semé par les troupes des prédicateurs ; l'Évangile est propagé par Willibrord et ses coopérateurs » (3).

Saint Willibrord était aussi un anglo-saxon qui, à la suite de Saint-Éloi, d'Egbert et de Wistbert, avait évangélisé la Frise et avait même pénétré en Danemark. Il allait quitter la terre quand Winfrid arriva pour recueillir l'héritage de son zèle apostolique. Ce saint archevêque avait fondé le monastère d'Echternach comme une citadelle avancée (4). Il appela près de lui Winfrid et voulut lui conférer la dignité épiscopale. Winfrid objecta humblement la mission qu'il avait reçue pour la Germanie. Après avoir achevé de convertir les Frisons et fondé un monastère pour con-

(1) Mabillon, *Acta SS. O. S. B.* sæc. III, 2 part. 9.

(2) Saint Kilien y avait travaillé au VIIe siècle, et était mort martyr. Les rois francs, surtout Théodebert Ier (depuis 534), travaillèrent à répandre le christianisme en Germanie et essayèrent de relever les sièges épiscopaux. Longtemps auparavant (au commencement du VIe siècle), un ermite d'Aquitaine, Saint Goar, avait évangélisé les contrées du Rhin. Dans le voisinage de Trèves, parut Saint Disibod. Des évêques élevèrent des monastères. (V. Hergenrœther, II, 648.)

(3) Mabillon, *Acta SS. O. S. B.* III, 2 part. p. 12.

(4) Tous les ans, le mardi de la Pentecôte, les populations du Luxembourg se rendent à Echternach : on y fait des processions dans lesquelles on saute en l'honneur de S. Willibrord, pour conjurer la danse de saint Guy.

tinuer son œuvre, il se dirigea vers la Saxe et la Hesse. Puis il voulut rendre compte au Siège apostolique de l'exécution de son mandat. Il repartit pour Rome; ces apôtres ne reculaient pas devant de tels voyages pour aller se retremper à la source de toute vie chrétienne. Winfrid y retrouva ce qu'il venait de fuir près de Willibrord. Le pape le sacra évêque et lui donna le nom de Boniface, bienfaiteur (30 novembre 723); puis il l'envoya à Charles, duc des Francs, pour continuer ses travaux sous la protection de ce grand homme: *Karoli ducis gloriosi suis sacratissimis litteris regni munimine ac devotione sanctum.., subjugavit* (1).

Fort de cet appui, saint Boniface retourna dans la Haute-Hesse (723). Il y combattit le paganisme, renversa les autels, un chêne consacré au dieu Thor et fit avec les bois de cet arbre un oratoire qu'il dédia à S. Pierre. De là il passa en Thuringe, y combattit l'idolâtrie et l'hérésie, y éleva des églises et bâtit près d'Erfurt un monastère à Ordruf. Cette victoire avait fait si grand bruit que la Grande-Bretagne lui envoya des moines nombreux pour former une garnison dans cette citadelle avancée : *Ex Britanniæ partibus servorum Dei plurima ad eum tam Lectorum quam Scriptorum, aliarumque artium eruditorum virorum congregationis conveniret multitudo* (2). Le texte méritait d'être cité : on voit tout le bien qu'un monastère apporta à ces peuples barbares ; la science, les beaux-arts et la civilisation. Ce monastère fut dès lors le flambeau qui éclaira la Hesse et la Thuringe. Les peuples demandèrent en foule le baptême.

Grégoire II était mort. Boniface envoya des messagers à son successeur pour lui faire connaître le résultat de ses travaux. Ils revinrent avec le Pallium et le titre d'archevêque pour le grand apôtre. L'Allemagne ne tarda à pas lui fournir des moines et bientôt Boniface fonda de nouveaux monastères : outre l'abbaye de Fritzlar, sous l'obéissance de Wigbert et celle d'Amelbourg, moins célèbre, près de Marbourg, il fonda Bischofsheim, sous la direction de l'abbesse Lioba, Kitzinger et Ochsenfurt, sous celle de l'abbesse Thècle.

Quelques unes des figures de moines et de moniales dont s'était entouré saint Boniface dans son œuvre d'apostolat, méritent de

(1) Mabillon. *Acta SS. O. S. B.* sæc. III, 2 part. p. 15.

(2) Ibid. p. 16 — L'auteur de la vie de saint Boniface énumère leurs noms, p. 38.

fixer l'attention. Celle de saint Lulle d'abord qui devait succéder au maître et qui vint en Germanie, accompagné de sa tante Cunehild et de Baratgit, la fille de cette parente. Lulle avait toute la confiance de saint Boniface qui l'envoya à Rome vers le pape Zacharie, le nomma évêque et le désigna comme son successeur. Il eut aussi la confiance de Pépin et de Charlemagne. Il était instruit, prudent, zélé, et Dieu le glorifia par des miracles. Guillaume de Malmesbury cite les vers suivants qu'il avait entendus dans sa jeunesse :

*Antistes Lullus, quo non est sanctior ullus*
*Pollens divina, tribuente Deo, medicina,*
*Occurrit morbis, ut totus prædicat orbis.*

Deux frères, S. Willibald et S. Wunnibald. Le premier, après un voyage en Terre-Sainte, rejoignit Boniface et devint évêque d'Eichstadt ; le second fut abbé de Heidenheim. Une sœur de ces deux saints, Walpurgis, les accompagna et devint abbesse.

Enfin trois autres femmes : Cunitrude, Tecla et Lioba, méritèrent de prendre part à l'apostolat de Boniface. La dernière surtout, fort instruite dans la sainte Écriture, la lecture des Pères et des canons, brilla d'un grand éclat. Elles continuèrent la tradition de science des moniales anglo-saxonnes.

Revenons à saint Boniface. Il avait pénétré en Bavière et confirmé ce pays dans la foi catholique contre l'hérésie, tout en y détruisant les derniers germes de l'idolâtrie.

L'apôtre sentit alors le besoin d'aller une troisième fois à Rome, pour y puiser de nouvelles forces dans l'accomplissement de sa grande mission (837-738). Rome le reçut avec toute la vénération que méritaient ses immenses travaux ; les étrangers qui s'y trouvaient, Francs, Bavarois, Anglo-Saxons et autres accoururent à lui. *Francorum enim et Bajoariorum, necnon et Britannia advenientium Saxonum aliarumque provinciarum, ingens sedulo ejus admonitioni adhærebat multitudo* (1). Il y demeura une année, vénérant les lieux saints, les corps des martyrs, et repartit chargé d'honneurs et de trésors de reliques. Il se reposa à Pavie près du roi des Lombards Liodbrand. Mais bientôt le roi de Bavière

(1) *Acta SS. O. S. B.* III, 2 p. 17.

Odilon le rappela pour achever son œuvre. Ce fut une période nouvelle dans les travaux de Boniface.

L'Apôtre avait à organiser ses immenses conquêtes, à relier entre elles les forteresses monastiques chargées de les défendre, afin de rendre durables les résultats acquis.

Après avoir organisé et réglé toutes choses en Bavière, il érigea les évêchés de Burberg, d'Erfurt, de Würsbourg pour la Hesse et la Thuringe (741), et bientôt après celui d'Eichstadt. Peu après il fonda l'abbaye de Fulda par le bavarois Sturm. L'histoire de cette fondation est pleine d'intérêt. Elle nous dira les difficultés matérielles que rencontraient nos apôtres, sans même parler des dangers sans nombre.

Saint Boniface avait convoqué Sturm et quelques autres de ses disciples : « Allez, leur dit-il, dans ce lieu inhabité qu'on nomme *Bochonia* (Buchenwald) et cherchez un lieu où des serviteurs de Dieu puissent se fixer » (1). La troupe partit; trois jours entiers ils marchèrent dans la direction de ce lieu. La nature y était âpre et sauvage ; ils voyaient à peine le ciel en haut et la terre à leurs pieds, tant les arbres séculaires l'obstruaient. Le troisième jour ils arrivèrent à Gersfeld et s'y fixèrent après avoir prié Dieu. Puis ils construisirent des cabanes d'écorce d'arbres au lieu choisi.

Peu de temps après, Sturm retourna vers Boniface et lui rendit compte du lieu que lui et ses compagnons avaient choisi. Boniface fit d'abord reposer son disciple, puis l'entretint amicalement : « Le lieu que vous avez trouvé, lui dit-il, me semble dangereux à habiter, car les barbares en sont tout voisins. C'est, tu le sais, tout près que sont fixés les féroces Saxons. Il faut donc retourner chercher une solitude plus éloignée et plus cachée, pour y vivre sans péril. » Sturm repartit tout réconforté par les saintes instructions que lui donna son maître et quand il eut rejoint ses compagnons, il leur rapporta ce qu'il lui avait dit.

Avec deux des frères, il monta dans une barque, sur la *Fulda*, et ensemble ils se mirent à chercher un lieu plus propice. Le troisième jour de leur navigation, ils arrivèrent au confluent de la *Fulda* et de la *Ludera* (Fliede) ; mais n'ayant rien trouvé qui leur convint, ils remontèrent le cours de la Fulda. Inquiets

(1) *Acta SS. O. S. B.* III 2 p. 246.

et craignant d'avoir désobéi, ils se mirent à prier Dieu et à jeûner.

Saint Boniface qui était alors à Fritzlar, envoya à Sturm un messager pour l'inviter à venir le trouver promptement. Il lui fit prendre de la nourriture et le questionna sur ses recherches. Sturm lui ayant dit ses vains efforts, Boniface l'invita à les continuer.

Revenu à Gerfeld, Sturm prit son âne et partit seul se recommandant à Dieu. Arrivé à la grande voie qui se dirige sur Mayence, il trouva sur les bords de la Fulda une grande troupe de Slaves qui se baignaient dans le fleuve. Son âne, dit l'historien, se mit à trembler de tous ses membres, et Sturm lui-même fut effrayé. Les barbares se moquèrent de lui et il ne put échapper à leurs coups que par un secours divin. Enfin le quatrième jour il parvint sur le bord de la Fulda au lieu où se trouve aujourd'hui la ville de ce nom. Il continua cependant sa route, mais le lendemain il revint en ce lieu, et comprit que c'était celui où il devait se fixer.

Tel est le récit abrégé de saint Eigil, l'historien de Sturm, et nous voyons par là tous les dangers que les premiers apôtres de la Germanie avaient à courir. D'autres venaient des païens qu'ils avaient à convertir. Nos saints les bravaient tous et Boniface établit encore près de Eichstadt le monastère double de Heindenheim, où Wunnibald et Walpurgis, le frère et la sœur, devinrent abbé et abbesse de deux monastères.

Nous avons un peu perdu de vue la France qui soutenait Boniface dans cette grande entreprise. Le saint apôtre devait lui rendre un immense service en retour de sa protection. La race dégénérée des Mérovingiens ne savait plus tenir le sceptre, et il était juste que le pouvoir passât aux mains des fils de Charles Martel, son puissant défenseur.

Pépin et Carloman, devenus maires du palais, se montraient plus encore que leur père les zélés protecteurs de l'Église et la secondaient dans sa mission. On les voit l'un et l'autre encourager et soutenir Boniface et ses disciples. Sur leur ordre, différents synodes furent tenus en France pour la réforme de la discipline, et Boniface, qu'aucun labeur n'effrayait, y prit une large part. Au concile de Soissons (744), il présida comme archevêque de Mayence, et, l'année suivante, Cologne ayant été choisie pour métropole de l'Austrasie, un concile en nomma

Boniface évêque et métropolitain ; mais Dieu n'avait pas agréé cette translation et Mayence conserva son grand archevêque jusqu'en 754.

Il reprit alors, malgré son grand âge, le cours de son apostolat, descendit le cours du Rhin en baptisant des milliers d'idolâtres, et ne s'arrêta qu'au bout d'une année près de Dockum, où l'attendait la palme du martyre. Le 5 juin, il périt avec cinquante deux de ses compagnons sous les flèches des barbares, au moment où il attendait des néophytes pour leur donner le baptême.

Nous avons cité plusieurs fois son historien Willibald ; nous aurions voulu citer aussi Othlon, un autre de ses historiens, qui a recueilli non seulement le récit de ses actions, mais aussi les lettres que lui adressèrent les papes, les princes francs et d'autres pour l'encourager et le soutenir dans cette vaste entreprise qui conquit à la foi chrétienne la Germanie presque tout entière (1).

Nous venons de voir saint Boniface redoutant pour ses disciples le voisinage des féroces Saxons. Ils avaient étendu leurs domination depuis l'Elbe et la Saale jusqu'à la Hesse, et au sud-ouest jusqu'à la frontière des Francs. Ceux-ci s'étaient donc trouvés de bonne heure en contact avec les Saxons, même depuis leur conversion ; mais ayant souvent à lutter contre ces barbares, ils n'avaient pas eu les mêmes facilités qu'avec les Alamans et les Germains pour leur envoyer des missionnaires. Leurs frères, les Anglo-Saxons, avaient en vain essayé de les convertir : les deux Ewald avaient été martyrisés par eux. Charles Martel et Pépin furent souvent obligés de marcher contre eux

Lorsque Charlemagne monta sur le trône, il vit le danger d'avoir de pareils voisins. Des historiens sensibles ont reproché au grand empereur sa conduite envers eux, sa méthode d'apostolat, les armes à la main. On ne s'est pas demandé si la sécurité des Francs n'était pas aussi intéressée que leur foi dans ce moyen. Charles avait, dans le manque de fidélité des Saxons à la parole donnée, tous les droits. Les historiens du temps nous attestent que nul ne pouvait vivre en paix avec eux. *Saxonum gens sæva et infestissima cunctis fuit* (2), nous dit l'un deux. Mais avant

(1) La meilleure édition des lettres de S. Boniface a été donnée par Jaffé (Mogunt, Monum. Berlin, 1866).

(2) *Acta SS. O. S. B.* III, 2 p. 255. — De fait, depuis 772 jusqu'en 804, les Saxons ne déposèrent les armes que lorsque Charles les réduisait à l'im-

d'en venir aux armes, le grand Empereur essaya de tous les moyens pour les convertir. Citons des textes de contemporains. « Le roi Charles toujours dévoué au Seigneur et très chrétien comme il était, se demanda (en présence de ces violences) comment il pourrait amener au Christ cette nation. Ayant pris conseil des serviteurs de Dieu, il leur demanda d'obtenir par leurs prières que le Seigneur se rendît à ses vœux.

« Rassemblant une grande armée, il invoqua le nom du Christ et partit pour la Saxe, ayant pris avec lui tous les évêques, les abbés et les prêtres, tous les fidèles orthodoxes, afin que ceux-ci, par les saints enseignements, pussent faire plier sous le joug doux et suave du Christ cette nation liée depuis longtemps au service du démon. Arrivé dans la Saxe, il amena tantôt par les armes, tantôt par les persuasions, tantôt même par des présents, la plus grande partie des Saxons à la foi catholique » (1).

Nous n'avons pas pris tant de précautions au Dahomey. Mais veut-on une autre preuve, la voici dans la vie de S. Willehald de Brême.

« Le très glorieux roi des Francs Charles, qui déjà avait tant travaillé pour le peuple Saxon, afin de l'amener à la foi chrétienne, sans réussir, car eux se pervertissaient et abandonnaient souvent la foi qu'ils avaient embrassée, pour se replonger dans leurs erreurs; Charles donc entendant parler de l'homme de Dieu, le fit appeler près de lui » (2). Il envoya Willehald en Saxe avec la mission de ramener ceux qui apostasiaient de la vérité et de convertir les autres C'était en 781, et le saint homme y consacra sa vie.

Si nous n'avions renoncé à parler des missions à l'intérieur, nous dirions ici ce que Charlemagne fit pour ses ennemis enfin soumis, le soin qu'il prit de l'instruction de leurs enfants, confiant les fils aux moines de Corbie et les filles à sa propre fille, abbesse de Saint-Laurent de Bourges (3).

puissance. On ne pouvait espérer vivre en paix avec eux que lorsqu'ils seraient chrétiens : voilà pourquoi l'empereur franc imposa aux vaincus après avoir tenté tous les moyens, le baptême sous peine de mort, en 785. Dès 777, à la première assemblée de Paderborn, une grande partie du peuple avait reçu le baptême librement. Witi Kind et Albion, les organisateurs de la résistance, acceptèrent ces conditions.

(1) *Acta SS. O. S. B.* III, 2 p. 256.

(2) Ibid. p. 368.

(3) Voir sur ce point l'histoire de ce monastère, récemment publiée par une religieuse de saint-Laurent.

Anskaire, l'un d'eux, devait être le digne émule de saint Boniface, évangéliser la Saxe, le Danemark, la Suède et la Norwège. Déjà son maître, saint Adhélard, avait fondé en Saxe le monastère de la Nouvelle-Corbie. Anskaire y fut envoyé et là il passa les premiers temps de son séjour à copier un manuscrit de Tacite. C'est grâce à ce travail que cinq livres du grand historien ont été conservés à la postérité. Mais Anskaire devait rendre des services plus importants.

En 826, pendant que Louis-le-Débonnaire tenait une grande assemblée à Mayence, on vit arriver en suppliants quelques uns de ces hommes du Nord qui déjà, sur les côtes de l'ouest, faisaient trembler les Francs. C'était un prince danois, nommé Hériold (Harald); accompagné de quelques fidèles, il réclamait l'appui de l'Empereur pour remonter sur son trône. On fit connaître au Danois, pendant son séjour, la religion chrétienne ; il put admirer la beauté de ses préceptes et la splendeur de ses cérémonies, et demanda le baptême. Hériold fut baptisé à Saint-Alban de Mayence selon les uns, (1) et selon les autres à Ingelheim où se tint une diète ; il eut l'empereur pour parrain. Le premier présent d'un tel parrain à son filleul fut le don d'une petite principauté nommée Riustri sur les confins du Danemark.

Anskaire, désigné par Wala, son abbé, partit avec lui, sur l'invitation de l'Empereur. Celui-ci voulait profiter de cette occasion pour étendre la foi dans les pays du Nord. Un autre moine de Corbie, nommé Autbert, l'accompagna.

Dès l'an 814, le Danemark avait entendu les prédications de l'archevêque de Reims, Ebbon, et de Halitgar, évêque de Cambrai. Mais les hommes du Nord n'étaient pas encore mûrs pour le christianisme. Anskaire n'entreprit point sans prépation leur conquête spirituelle.

.Cantonné dans le Sleswig, près de Hériold, au milieu de chrétiens bien imparfaits, mêlés à de grossiers païens, il commença par eux son apostolat. Ayant acheté quelques enfants esclaves et Hériold lui en ayant confié d'autres de condition libre, il se met à les instruire, à les former à la vertu, à pré-

(1) C'est l'opinion de Mabillon (*Act. SS. O. S. B.*, sœc. IV. p. 2, p. 85 note) qui s'appuie sur Éginhard et l'auteur de la Vie de Louis-le-Pieux. Les auteurs récents admettent la seconde opinion.

parer dans cette école apostolique ses aides futurs. Resté seul deux ans après par la mort d'Autbert, il supportait virilement ce lourd fardeau, quand l'Empereur le rappela.

Des envoyés suédois avaient parlé à la cour impériale de l'inclination que manifestaient beaucoup de ses compatriotes pour le Christianisme (1). Ils demandaient des apôtres. Nul ne parut mieux préparé qu'Anskaire, toujours retenu aux portes du Danemark. Deux moines de Corbie furent envoyés, l'un pour continuer son apostolat en Sleswig et diriger son école, l'autre pour l'accompagner en Suède. Le premier, saint Gislemar, réussit, dit-on, à pénétrer en Danemark avec le caractère épiscopal. Anskaire partit avec le second, saint Witmar, et des présents de l'empereur pour le roi Birn. Mais avant d'arriver en Suède, ils furent surpris par des pirates et dépouillés de tout.

En 829, les moines bénédictins débarquaient non loin de Stockholm (2). Les chefs du nord, présidés par Birn, les accueillirent avec faveur et leur laissèrent la liberté de prêcher. L'un d'eux même, Hérigar, devint leur prosélyte et bientôt un intrépide défenseur de la foi ; une église fut bâtie sur son domaine. Après un an de prédication, Anskaire revenait à la cour impériale pour rendre compte de ses travaux et demander de nouveaux auxiliaires.

Louis-le-Pieux fut heureux de ses succès et voulut les seconder en donnant aux apôtres des contrées du Nord une base d'opérations. La forteresse de Hambourg avait déjà une église. L'empereur voulut que cette église possédât le siège d'un archevêché qui s'étendrait sur les nouvelles conquêtes des apôtres. Les évêques voisins cédèrent en attendant des territoires ; l'Empereur dota la nouvelle métropole de revenus (le monastère de Thurolt, près de Bruges, et des terres au delà de l'Elbe). Le souverain Pontife ayant nommé Anskaire archevêque de Hambourg, Drogon, évêque de Metz et frère de l'Empereur, le sacra. L'apôtre reçut à Rome le pallium et le titre de légat du Saint-Siège.

(1) Mabillon remarque à ce sujet (Ibid. p. 87) que les auteurs comtemporains ne parlent pas de cette ambassade. Il la fixe à l'an 839.

(2) Tandem ad portum regni ipsorum, qui *Byrca* dicitur, pervenerunt ; ubi benigne a rege eorum qui *Bern* vocabatur, suscepti sunt (*Act. SS. O. S. B*, IV, 2 p. 83).

Ce titre de légat, d'après le texte de la bulle de Grégoire IV, lui était conféré « auprès de toutes les nations des Danois, des Suédois, des Norwégiens, des habitants de la Fionie, du Groënland, du Halland, de l'Islande, de la Finlande, auprès des Slaves et de toutes les nations septentrionales et orientales, quel que soit leur nom. » Certes, même si tous ces noms de la Bulle ne sont pas authentiques (1), ces pouvoirs étaient assez étendus et un champ immense s'ouvrait devant Anskaire et ses compagnons. Grégoire confirmait « tout ce qui avait été réglé par le vénérable prince (des Francs) pour le service de Dieu ». La bulle donnée en 831 par Grégoire et confirmée en 864 par Nicolas I (2) est une des pages les plus glorieuses pour la France.

Ebbon de Reims, dont nous avons parlé plus haut, n'avait pas renoncé à évangéliser le Danemark. L'Empereur lui avait assuré un refuge à Wedel, monastère près de Hambourg. Anskaire concerta avec lui son plan d'évangélisation et Ebbon lui proposa pour la Suède son ami Gauzbert qui fut sacré évêque.

Anskaire se remit à l'œuvre à Hambourg pour y créer une école apostolique comme il l'avait fait dans le Sleswig : il acheta des enfants aux Danois et aux Slaves et les retira de la captivité pour les former au service de Dieu ; il fonda un monastère peuplé de moines venus de Corbie, organisa son église, prêta son appui à Gauzbert. Tout présageait un bel avenir pour les missions du Nord, quand les Danois, informés de l'absence du comte Bertaire, fondirent sur Hambourg, détruisirent la forteresse et la ville naissante, pillèrent tout (840). Presque en même temps, Gauzbert était chassé de Suède.

Anskaire ne se découragea pas. Réfugié à Ramesloa, près de Hambourg, et n'ayant emporté avec lui que les reliques

(1) Ces noms si précis employés pour les pays du Nord, celui du Groënland en particulier, ont fait douter de l'authenticité de cette partie de la Bulle. Nicolas I qui la confirme, ne parle que des Danois, des Suédois, des Slaves et en général des autres peuples du Nord et de l'Orient. Plusieurs l'admettent cependant (Voir Jaffé T. I, p. 324 de ses *Regesta*) ; quoi qu'il en soit, dès le xe siècle, l'Islande fut évangélisée par Thorwald et l'évêque Saxon Frédéric ; le christianisme s'introduisit peu après dans le Groënland.

(2) *Vita S. Anscharii* ap. *Act. SS. O. S. R.* Sœculo IV, 2, 99 — Jaffé I, p. 353.

des Saints, il se remit à l'œuvre. Dix-sept ans après, Louis le Germanique fit réunir le siège de Hambourg à celui de Brême. Anskaire avait recommencé parmi les Danois et les Suédois ses missions. Eric, roi de Danemark, lui avait donné sa confiance et ne voulait pas d'autre intermédiaire que lui pour traiter avec l'Empereur (1) : l'apôtre put dès lors évangéliser les Danois, construire des églises. Son ami Eric lui facilita l'accès de la Suède et lui donna des lettres pour le Roi Olaf.

L'envoyé de l'Empereur, y disait-il, lui était parfaitement connu, et il n'avait jamais trouvé un homme si bon, ni si digne de sa confiance ; il lui avait accordé une entière liberté dans ses États et il souhaitait qu'Olaf lui accordât la même faveur dans la Suède (2).

Les apôtres n'ont pas à compter sur l'appui des hommes. Anskaire en fit l'expérience. La bonne volonté qu'Olaf pouvait avoir fut paralysée par l'opposition des idolâtres et ce ne fut pas sans grandes souffrances que l'apôtre put vaincre leurs résistances ; mais les Suédois, dans une expédition en Courlande, se convertirent. Pendant ce temps, son ami Eric disparaissait et le successeur se mettait à persécuter les chrétiens. Anskaire dut aller à leur secours. Laissant Rimbert en Suède, il rentra en Danemark, rétablit les églises fermées, évangélisa le nord de la Frise, se multiplia partout. Enfin après un long apostolat, il mourut à l'âge de 64 ans.

Rimbert continua son œuvre (865 à 888). Plus tard Adalgaire (936 à 988) fit faire des progrès au christianisme en Danemarck. La Suède fut longtemps avant de se convertir entièrement. La Norwège fut bientôt évangélisée à son tour. Les disciples d'Anskaire ne se lassèrent pas jusqu'à ce qu'ils eussent détruit entièrement l'idolâtrie. Aujourd'hui encore, même au sein du Protestantisme, le souvenir du grand apôtre est vivant dans les royaumes du Nord. Le catholicisme reparaît sous son patronage à Stockholm, à Copenhague (3).

(1) V. dans *Patrol. lat. de Migne* 119 p. 879 et Jaffé, *Regesta*, T. I. p. 353, une lettre de Nicolas I à Eric (Horico, regi Danorum) où il remercie ce prince des présents envoyés par Salomon, évêque de Constance. La lettre est de l'an 864.

(2) *Acta SS. O. S. B.* IV, 2 p. 102.

(3) Copenhague, longtemps fermé au catholicisme par des lois d'exceptions, a un évêque successeur de S. Anskaire et voit les plus nobles familles se convertir.

Nous n'avons pas à raconter l'épisode de la conversion des hommes du Nord venus en France ; mais nous voulons faire une simple remarque. Sans l'apostolat de saint Anskaire et de ses successeurs, du IXe au XIe siècle, quand auraient cessé ces invasions périodiques des Normands ? Cette menace perpétuelle contre la paix de l'Europe aurait-elle pris fin de longtemps ? Les Empereurs Francs, secondant l'apostolat dans ces régions, firent donc un acte de sage politique et réussirent mieux par là qu'ils ne l'auraient fait par des conquêtes. les armes à la main. *Pietas ad omnia utilis est.*

La France devait longtemps encore propager le catholicisme parmi les barbares en Europe. Ses missionnaires avaient rencontré en Germanie un peuple Slave, les Wendes, établis dès lors entre l'Elbe et l'Oder. Saint Anskaire avait pris dans son école de Hambourg des enfants Slaves qu'il préparait à devenir de futurs apôtres. Plusieurs nations slaves en effet, outre les Wendes, allaient trouver la foi dans leur contact avec les Francs.

C'est de ces peuples que nous aurons à nous occuper désormais ; ce que nous avons dit de l'avènement des autres peuples d'Europe n'avait pour but que d'amener à mieux comprendre les différences qui s'établirent entre les uns et les autres, soit pour la civilisation, soit pour la foi catholique, deux choses qui, à vrai dire, ne peuvent guère se séparer. Une fois jetés dans un moule plus ou moins défectueux, les peuples orientaux surtout conservent une forme immuable : par suite on comprend mieux leur situation actuelle, et les facilités ou les obstacles que rencontre leur retour à l'unité.

## II. APOSTOLAT CHEZ LES SLAVES ET AUTRES PEUPLES DE L'EST

Nous arrivons à une autre catégorie de peuples à qui la foi chrétienne fut aussi offerte, mais qui l'acceptèrent moins promptement ou même apostasièrent Dira-t-on que ces obstacles tinrent au génie spécial de ces nations, plus douces la plupart mais plus inconstantes ? On est libre de soutenir cette thèse ; mais on nous permettra de dire que nous croyons les trouver dans la forme de l'évangélisation qui leur fut offerte ; ce qui paraît le prouver, c'est que les peuples plus éloignés des Francs, moins accessibles aux missions si bien organisées

par eux, furent les plus réfractaires à l'Évangile. Si la domination de Bysance leur envoya des missionnaires, leurs successeurs, séparés de l'unité de l'Église, n'eurent plus la grâce pour leur conversion ou leur maintien dans une doctrine pure et sans tache. Quoi qu'il en soit, l'histoire enregistre une différence très sensible pour la civilisation même entre les peuples du nord et du centre de l'Europe et ceux de l'Europe orientale.

Avant de parler des Slaves, disons quelques mots de deux peuplades qui furent longtemps en lutte avec eux.

Issus des Huns, les *Avares* étaient entrés dans la Pannonie après les Lombards, ils dominaient depuis la Save jusqu'à l'Ems. Thassilo, duc de Bavière, les avait eus pour alliés contre Charlemagne. Le grand Empereur les vainquit et un de leurs princes Tudun se soumit, reçut le baptême (796). Sa révolte amena la conquête de la Pannonie et, pour briser la puissance des Avares, l'établissement de la marche australe (*Austria*, Autriche) (1). Deux ans plus tard, Annon, archevêque de Salzbourg, entreprit la conversion de ce peuple, et Paulin, patriarche d'Aquilée, évangélisa leurs provinces du sud, appuyé sur des colonies venues des anciennes provinces franques.

Au IXe siècle, les restes des tribus Avares furent dispersés par les *Hongrois* (Maggiares) d'un côté et les Bulgares de l'autre. Les Hongrois rétablissent le paganisme, multiplient leurs incursions chez les peuples voisins et s'attaquent aux Francs. Vaincus en 955 par Othon, ils deviennent plus accessibles, entendent la parole du moine souabe Wolfgang et enfin se convertissent sous le règne d'Étienne le pieux. Le paganisme ne fut étouffé entièrement parmi eux que sous Béla (1061-63).

Venons aux Slaves dont les tribus diverses, Wendes, Croates, Serbes, Carinthiens, Moraves, Bohêmes, Polonais, et Russes subirent plus ou moins l'influence civilisatrice de l'empire franc. L'empire grec eut aussi sur eux une influence qui fut moins heureuse, mais s'étendit surtout aux Serbes, aux Chazares, aux Bulgares et aux Moscovites.

Les *Wendes* subirent les premiers l'influence des Francs.

(1) Eginhard. *Annal.* an 796.

Les empereurs de la maison de Saxe poursuivirent leur soumission et leur conversion. Malgré les efforts des empereurs et des missionnaires, le paganisme ne recula que lentement parmi les tribus Wendes. Un moment, sous leur grand chef Gottskalk, la nation presque entière se convertit au XIe siècle, mais bientôt les païens reprirent le dessus. Il existe encore un débris de ce peuple en Prusse, dans la Spréewald.

Les *Croates* venus de la Russie méridionale et établis au VIIe siècle en Dalmatie, et du Danube à la Save, furent évangélisés par un prêtre romain nommé Martin. Le prince Porga se fit baptiser par les missionnaires romains avec une grande partie de son peuple. Secouant peu à peu le joug, des Grecs, les Croates reconnurent la suprématie des Francs, pendant le règne de Charlemagne, puis la repoussèrent. Les *Serbes* les suivirent dans leur marche et s'établirent dans l'ancienne Dacie. Restés sous la domination de Bysance, qui leur imposa le baptême, ils ne furent chrétiens que de nom, échappèrent à la domination grecque, rétablirent même le culte des idoles jusqu'à ce qu'ils furent ramenés (868) sous le joug de l'empire grec et de l'autorité ecclésiastique (1).

Les Slaves de la *Carinthie*, qui occupèrent aussi la Carniole et la Styrie, reçurent la foi à partir du VIIIe siècle. En relation avec la Bavière, soumis à l'empire franc, ils furent évangélisés par les évêques de Passaw et de Salzbourg. A partir de Charlemagne, ces derniers surtout prirent l'habitude d'envoyer des évêques régionnaires en Carinthie et enfin les prirent, à la fin du IXe siècle, sous leur juridiction. Depuis un siècle leurs princes, Boruth, Carost, son fils, et Chetumar, son neveu, étaient chrétiens. Un neveu de ce dernier, Majoran, qui était prêtre, évangélisa sa nation (2). Nous reviendrons à eux, en parlant des Slaves en général, lorsque l'Empire fut passé des mains des princes francs en celles des princes allemands.

Les *Moraves* devenus tributaires des Francs au commencement du IXe siècle, reçurent comme les Carinthiens des missionnaires de Passaw et de Salzbourg et suivirent le sort de leurs voisins.

(1) Hergenrœther T. II, p. 673.
(2) Ibid.

Les *Bohêmes* avaient reçu la foi au IXe siècle lorsqu'ils se soumirent à la domination des Francs ; quatorze de leurs principaux chefs avec une partie de leur peuple, reçurent alors le baptême. Peu après le duc Borzivoï se convertit avec sa nation. Un instant, au Xe siècle, le paganisme parut reprendre vie avec la reine cruelle et débauchée Drahomira. Mais le règne de Boleslas et de son fils le détruisirent à jamais.

C'est une fille de Boleslas, mariée au duc Miécislas, qui introduisit le christianisme en *Pologne*, où il prit promptement racine et d'une manière durable. La Pologne resta en relation avec Rome et échappa au sort des autres Slaves, des *Russes* en particulier qui eurent connaissance du christianisme à la fin du IXe siècle. Au milieu du Xe, l'influence de la reine Olga fut immense et entraîna bientôt la conversion entière des Russes et des *Ruthènes*.

Les Russes eurent des relations avec la France dès le temps de Louis-le-Pieux, lorsque l'empereur Théophile lui envoya des hommes *qui se Rhos vocari dicebant* (1). Un missionnaire franc nommé Bruno travailla à leur conversion. Enfin en 1048, Henri 1er épousa une princessse russe, nommée Anne ou Agnès. Elle se retira plus tard dans un monastère

Mais une nouvelle phase commença bientôt pour ce peuple si sincèrement chrétien, lorsqu'après les grands apôtres des Slaves, saint Cyrille et saint Méthode, ils tombèrent sous le joug de Bysance. Nous avons à envisager cette question nouvelle sous toutes ses faces et elle demande une étude spéciale.

DOM J. RABORY.

*(A suivre)*

(1) Chronique de S. Bertin.

# LES FÊTES DE L'ÉGLISE

## PENDANT LA TERREUR

« Pour démonarchiser la France, il faut la décatholiser ». C'est un mot de Mirabeau, et nulle parole ne peut mieux servir à expliquer ce que fut la Révolution. Comment, par tous les moyens, par les plus hypocrites et par les plus sanglants, par le schisme d'abord, puis par la persécution ouverte, par les massacres et les échafauds, comment elle s'efforça de détruire la religion, je n'ai point dessein de le dire ici : Je ne puis disposer que de quelques pages, et ce ne serait pas trop de plusieurs volumes. Je voudrais seulement rappeler un certain nombre de faits, qui montreront qu'à Paris même, au plus fort de la Terreur, cette entreprise de la Révolution contre la religion catholique et contre l'âme française a rencontré, dans le peuple comme dans le clergé, de nobles et courageuses résistances. Tandis que, dans nos vieilles provinces, et particulièrement en Bretagne et dans le Poitou, la foi chrétienne suscitait d'innombrables martyrs, dans la capitale, les classes ouvrières, les hommes et les femmes du peuple, restaient, en partie du moins, fidèles à la religion de leurs pères, aux pratiques du culte et aux fêtes de l'Église.

### I

On était à la veille du 20 juin 1792. La royauté n'était pas encore renversée, mais déjà le pouvoir était tout entier aux

mains de l'Assemblée législative, et l'Assemblée avait pour chefs et pour maîtres Brissot et ses amis, ceux qu'on appelait alors les *Brissotins*, et qui demain s'appelleront les Girondins. Tous, à deux ou trois exceptions près, étaient animés contre la religion d'une haine furieuse. Condorcet, le philosophe et le théoricien du parti, était, suivant l'expression de Sainte-Beuve, « fanatique d'irréligion et atteint d'une sorte d'hydrophobie sur ce point » (1). Guadet et Vergniaud faisaient hautement profession d'athéisme. Les nombreux députés qui appartenaient à l'entourage de Mme Roland — le véritable chef de la Gironde — affichaient les mêmes idées. Un membre de la Plaine, qui a bien connu les Girondins et qui les juge d'ailleurs avec indulgence, Durand de Maillane, député des Bouches-du-Rhône à la Convention, n'a rien exagéré, quand il a dit : « Le parti girondin était plus impie même que le parti de Robespierre » (2).

Au mois d'avril 1792, sous l'influence de la Gironde, qui était alors maîtresse du ministère, par Roland, Servan et Clavière, comme elle l'était de l'Assemblée par Brissot, Vergniaud et Guadet, la Législative avait prononcé la suppression de toutes les congrégations enseignantes et de toutes celles qui étaient vouées au service des hôpitaux, la suppression des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul comme celle des Frères des Écoles chrétiennes. Ce vote avait été précédé d'une discussion dans laquelle un membre avait traité de *vermines* les Sœurs qui se consacraient dans les campagnes au soulagement des malades. L'Assemblée prohibait en même temps d'une manière absolue le port du costume ecclésiastique. Par un à-propos bien digne des auteurs de ce décret odieux, le jour choisi pour porter un coup si sensible à la religion, à l'éducation de la jeunesse et à la charité, était le Vendredi Saint 6 avril 1792.

Les ecclésiastiques non sermentés avaient été, quelques semaines plus tard, l'objet des mesures les plus rigoureuses. Le décret du 27 mai avait prononcé contre eux la peine de la déportation. Aux termes de ce décret, lorsque la déportation d'un prêtre insermenté était demandée par *vingt* citoyens

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, T. III, p. 261.
(2) *Histoire de la Convention nationale*, par Durand de Maillane p. 100.

actifs d'un même canton, et que l'avis du directoire du district était conforme à la pétition, le directoire du département *était tenu de prononcer la déportation* . — Si l'avis du directoire du district n'était pas conforme à la pétition, le directoire du département était tenu de faire vérifier par des commissaires si la présence de l'ecclésiastique dénoncé nuisait à la tranquillité publique ; et, sur l'avis de ces commissaires, s'il était conforme à la pétition, le directoire du département *était également tenu de prononcer la déportation.* — Aux termes de l'article VIII, les dénonciations devaient être reçues alors même qu'elles n'étaient pas signées et que les citoyens délateurs ne savaient pas écrire.

Moins de quinze jours après le vote de ce décret, arrivait la Fête-Dieu, qui tombait cette année-là le 7 juin.

La Municipalité de Paris était animée contre la religion d'une haine non moins violente que celle de l'Assemblée. Le maire Petion, le procureur de la Commune Manuel ne se cachaient pas d'être les ennemis des prêtres — de tous les prêtres, aussi bien de ceux qui avaient prêté le serment que des non sermentés. Provisoirement, les églises restaient ouvertes, les cérémonies du culte continuaient d'avoir lieu ; mais le jour était proche où toutes ces « mômeries » devraient cesser

La population parisienne était loin de partager, à cet égard, les sentiments de ses officiers municipaux, et elle allait en fournir la preuve, précisément à l'occasion de la Fête-Dieu. Les petits bourgeois et les petits marchands, les ouvriers et les gens du peuple étaient presque tous favorables à la Révolution ; ils avaient applaudi à ses victoires et à ses destructions. Souvent ils y avaient aidé ; toujours ils avaient laissé faire. Ils estimaient, pour la plupart, que la Constitution civile du clergé devait être obéie. Aussi bien, ils n'avaient pas compris grand'chose aux questions qu'elle soulevait ; ils ne s'en étaient pas émus, comme l'avaient fait, à bon droit et avec plus de clairvoyance, les habitants des campagnes. Mais s'ils acceptaient les prêtres constitutionnels, ils entendaient pourtant que la religion devait continuer à être honorée. Ils voulaient que le culte demeurât le même et que les fêtes de l'Église fussent célébrées comme par le passé.

Dans les premiers jours de juin, la municipalité prit un arrêté portant que les citoyens seraient libres, le jour de la

Fête-Dieu, de travailler ou de ne pas travailler, et que la garde nationale ne pourrait pas être requise pour assister aux processions. La Municipalité prenait donc ses mesures pour que la Fête ne pût être célébrée avec son éclat habituel. Son arrêté souleva de nombreuses protestations, et nulle part elles ne furent plus vives que dans les quartiers populaires. La section des Arcis (1) était l'une des plus révolutionnaires de la capitale. Il arriva cependant que Petion étant allé la visiter, le jour où l'arrêté municipal fut affiché sur les murs, il fut accueilli à coups de pierre par les sans-culottes (2), furieux de voir qu'on osât toucher à la Fête. Le procureur Manuel faillit être plus mal traité encore que le Maire. Comme il avait fait imprimer dans les journaux qu'on serait libre de ne pas tapisser, les sans-culottes de Paris délibérèrent pendant quelques jours pour savoir s'ils devaient ou non le lapider (3).

Les processions eurent lieu dans tous les quartiers. Le journal les *Révolutions de Paris*, dont les rédacteurs rivalisaient d'athéisme et de démagogie avec Hébert, Marat et Camille Desmoulins, rendit compte de la fête en ces termes, dans son numéro du 9 juin 1792 :

« Malgré l'Arrêté de la municipalité et le mauvais temps, le clergé parisien ne voulut point en démordre, il se promena dans la boue ; mais il eut la douce satisfaction de voir les rues tapissées, *peut-être même avec plus de soin qu'à l'ordinaire :* tant la classe du peuple qu'on nomme les bourgeois a de peine à dépouiller le vieil homme. *Il y a encore plus de foi en Israël que les prêtres eux-mêmes n'osaient le croire ;* mais qu'ils ne pensent pas que ce puisse être encore pour longtemps... » (4).

Les *Révolutions de Paris* donnent ensuite quelques détails, « qui serviront, disait le rédacteur, à constater l'état où se

(1) Le section des Arcis, qui tenait son assemblée dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, avait pour limites les rues Saint-Jacques-la-Boucherie, des Arcis, de la Verrerie, du Coq, de la Tisseranderie et du Mouton, et le bord de la rivière, depuis la place de Grève jusqu'au Pont-au-Change (*Almanach royal* de 1792, p. 375.)

(2) Rapport de police de l'observateur Dutard, *Tableaux de la Révolution française, publiés sur les papiers inédits du Departement et de al police secrète de Paris*, par *Adolphe Schmidt*, T. I, p. 302.

(3) *Ibidem.*

(4) *Révolutions de Paris*, T. XII, p. 457. L'éditeur était Louis Prudhomme. Ses principaux collaborateurs étaient, en 1792, Sylvain Maréchal, Fabre d'Églantine et Chaumette.

trouve pour le moment Paris relativement aux préjugés religieux. »

Le boucher Legendre, alors un des chefs du club des cordeliers qui avait son étal rue des Boucheries-saint-Germain (1), entreprit de traverser avec sa voiture la procession de Saint-Germain-des-Prés. Il eut beau crier qu'il allait à Poissy pour approvisionner Paris de viande, et qu'il lui était impossible d'attendre, on refusa de le laisser passer. « Le patriote Legendre, dit le journal de Prudhomme, ne voulut point reculer devant le Dieu de Saint-Germain-des-Prés, le peuple prit fait et cause pour son *soleil ;* il y eut bataille ; la victoire resta au Saint-Sacrement..., le patriote fut mené à la section, aux cris fanatiques des dévotes du quartier... » (2).

Les habitants en très petit nombre qui avaient refusé de tapisser leur maison, furent menacés, et quelques-uns frappés de coups (3).

A l'une des processions un fusilier voulut faire découvrir un particulier qui se trouvait sur le passage, mais celui-ci étant dit juif, on le laissa en paix (4).

Un grand nombre de magistrats suivirent en costume la procession de Notre-Dame, ce qui leur valut, de la part des *Révolutions de Paris*, cette petite mercuriale : « Divers tribunaux, voulant venger l'Église de l'indifférence marquée que lui témoignait le corps législatif, assistèrent à la procession métropolitaine ; peut-être aussi qu'un petit mouvement de vanité servit d'alliage à la piété ; ils étaient peut-être bien aises d'occuper le rang qu'y tenaient jadis et le Parlement et la Cour des aides et la Chambre des comptes... »

Les *Révolutions de Paris* parlent de « l'indifférence témoignée à l'Église en cette circonstance par le corps législatif ». Voici ce qui s'était passé. Le mardi 5 juin, à la séance du soir, un des secrétaires avait donné lecture d'une lettre de M. Jean Corpet, curé de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, invitant l'Assemblée à assister, par une députation, à la procession de la Fête-Dieu. On commença par décréter qu'une députation serait nommée à cet effet ; puis, sur la réclamation d'un certain

(1) *Almanach royal* de 1792, p. 437.
(2) *Révolutions de Paris*, T. XII, p. 458.
(3) Rapport de Dutard, *loc. cit.*
(4) *Révolutions de Paris*, T. XII, p. 458.

nombre de membres, il fut décidé qu'il n'y aurait pas de députation officielle, mais que l'Assemblée ne siègerait pas le jeudi matin (1), afin de permettre à ceux de ses membres qui le désireraient d'assister individuellement à la procession (2). Cette décision était en réalité un reste d'hommage rendu aux idées religieuses, et il avait dû en coûter au corps législatif de la prendre. S'il y était résigné, c'est parce qu'il savait combien la Fête-Dieu était restée populaire à Paris, même dans les quartiers qui avaient embrassé avec le plus de chaleur la cause de la Révolution.

Il y avait alors deux jeudis de Fête-Dieu. Le second jeudi tombait le 14 juin. Ce jour là, toutes les processions sortirent encore. La municipalité, par un nouvel arrêté, avait, plus formellement encore que la semaine précédente, interdit aux gardes nationales de prendre aucune part à la fête. De son côté, le patriote Sergent, administrateur de police, avait fait un appel aux lois contre les soldats-citoyens qui contreviendraient à cette défense. Ce fut peine perdue. Plusieurs bataillons assistèrent sous les armes aux processions de leurs paroisses. « Presque tous les volontaires des Mathurins, disent les *Révolutions de Paris,* s'empressèrent de servir de Suisses aux prêtres de leurs églises... La procession de Saint-Eustache fut lardée d'un grand nombre d'uniformes ainsi que celle de Saint-Roch... Dans plusieurs rues, on ôta le chapeau de force aux assistants étrangers à la cérémonie. On se permit plus, rue de la Harpe. Des femmes, payées sans doute, cassèrent les vitres d'un charcutier qui n'avait point tendu de tapisseries à sa porte... (3) »

Il paraît que, cette fois, le boucher Legendre, resta chez lui. Mais un de ses confrères, un de ses amis sans doute, le boucher de la rue Mazarine, s'avisa d'une plaisanterie, que les rédacteurs des *Révolutions de Paris* trouvèrent excellente, et qui les consola un peu d'avoir vu tant de « fanatiques » accompagner les « pagodes chrétiennes ». Ce brave patriote, au lieu de tenture, suspendit à sa porte un poignard couronné du bonnet rouge de la liberté. Un sapeur du faubourg Saint-

(1) L'assemblée législative tenait tous les jours deux séances, l'une le matin, l'autre dans l'après-midi.

(2) *Moniteur* du 7 février 1792.

(3) *Révolutions de Paris,* n° du 16 juin 1792. T. XII. p. 494.

Laurent trouva mieux, et les journaux révolutionnaires ne se sentent pas d'aise, en racontant son exploit, ce que l'un d'eux fait en ces termes : « Des *fanatiques* témoignaient leur mécontentement à la vue d'une boutique non tapissée et appartenant à un sapeur. Celui-ci va chercher son habit et l'étale sur les parois de sa maison, en l'accompagnant de son bonnet, de son sabre, son fusil, sa hache, sa giberne, sa pique, son briquet, son tablier de peau et même ses moustaches de crin : « Voilà, dit-il, les tapisseries d'un sapeur ! » (1)

Le charcutier, le boucher, le sapeur, chers aux *Révolutions de Paris*, d'autres encore, à leur exemple, refusaient de tapisser. Il n'en reste pas moins qu'à la veille du 20 juin 1792, le peuple de Paris célébrait la Fête-Dieu comme par le passé, et que la garde nationale, malgré la défense des autorités, faisait cortège aux processions.

## II

Moins de deux mois après la seconde Fête-Dieu, avait lieu le 10 août. Les ennemis du roi, qui étaient aussi les ennemis de la religion , étaient maintenant les maîtres absolus. La persécution religieuse allait s'accentuer rapidement et devenir de plus en plus violente.

Le 25 août 1792, le conseil général de la Commune de Paris prit un arrêté portant que « les crucifix, lutrins et tous les objets de métal fusible qui se trouvaient dans les églises seraient employés à faire des engins de guerre ; qu'on ne laisserait que deux cloches dans chaque paroisse et que toute l'argenterie existant dans les sacristies et même sur les autels serait portée à la Monnaie. » On était à la veille des journées de Septembre ; la terreur régnait dans Paris ; une partie de la population ne craignit pas cependant de marquer son opposition aux mesures décrétées par le conseil général. Des rassemblements se formèrent autour des églises pour en empêcher la spoliation. Manuel, qui était toujours procureur de la Commune, fut obligé de faire placarder une proclamation dans laquelle on lisait : « Le premier des cultes, c'est la loi... C'est

(1) *Révolutions de Paris*, loc. cit.

le besoin même du peuple qui a provoqué la suppression des cloches superflues.... de ces cloches qui, pour flatter l'orgueil des riches, ennemis de l'égalité jusque dans les tombes, troublent le sommeil des pauvres. » La phrase était sonore, mais elle ne produisit aucun effet; et il fallut recourir à des arguments plus décisifs. La Commune ordonna au commandant général Santerre d'employer la force, si besoin était, et elle prescrivit aux Sections de faire sortir des tours des églises les personnes qui voulaient s'opposer à l'enlèvement des cloches (1).

La municipalité du 10 août, celle qui laissa faire les massacres de Septembre, qui s'y associa même dans une large mesure, ne se fit pas faute de multiplier les arrêtés pour interdire aux prêtres de procéder, en dehors de leurs églises, aux cérémonies de leur culte. Beaucoup de prêtres n'en continuèrent pas moins à porter solennellement le viatique aux mourants. Ils le firent avec la complicité de la population parisienne, des petites gens du peuple, qui ne manquaient pas de s'agenouiller dévotement sur le pavé, toutes les fois que le « bon Dieu » traversait leurs rues.

Dans les premiers jours de novembre, le journal de Brissot, le *Patriote français*, inséra une lettre de Charles Villette, député de l'Oise à la Convention et l'un des membres du parti girondiste, qui dénonçait à l'indignation des *frères et amis* la fidélité du peuple à ses vieilles croyances :

« Frères et amis, — écrivait le ci-devant marquis, héritier du cœur de Voltaire qu'il conservait en son château de Villette dans un vase de marbre, — je vous dénonce les imbéciles et les fripons qui font dresser et peindre tout à neuf un beau crucifix de dix pieds de haut sur le pont de Sèvres..... Je dénonce les imbéciles ou les fripons qui promènent leur bon Dieu dans la rue Montmartre, et qui vont gravement bénir les soldats du corps de garde.... Frères et amis, ne souffrez pas plus longtemps de pareilles badauderies » (2).

Le ci-devant marquis en fut pour les frais d'indignation. Les « scandales » continuèrent, car voici ce qu'écrivaient les *Révolutions de Paris*, à la date du 22 décembre 1792 :

« Depuis le 10 août, occupée des plus graves objets, la Ré-

(1) Procès-verbal de la séance du conseil général de la Commune de Paris, du 29 août 1792.

(2) *Le Patriote français*, n° MCCIII.

publique a détourné ses regards de dessus les prêtres constitutionnels et leurs ouailles fanatiques, et elle a eu tort. Déjà, au mépris de plusieurs arrêtés sages de la Municipalité, les ministres du culte catholique promènent effrontément dans toutes les rues le scandale de leurs plates cérémonies... Ainsi donc, depuis le 10 août, la révolution, par rapport aux préjugés religieux, a rétrogradé de cinquante ans en cinquante jours; et si nous n'y prenons garde les choses n'en resteront pas là » (1). — Les choses, en effet, ne devaient point en rester là. On l'allait bien voir, trois jours après, à l'occasion de la fête de Noël.

## III

Dans sa séance du dimanche 23 décembre 1792, le conseil général de la Commune entendit un rapport du commandant général Santerre. Ce dernier donna l'assurance qu'il avait pris les plus sages précautions pour maintenir l'ordre public pendant la nuit de Noël. Le procureur syndic, le citoyen Chaumette, demanda la parole. « Ce n'est pas, dit-il, au moment où l'on peint encore le ci-devant roi, ce monstre couronné, comme l'Oint du Seigneur, que l'on doit permettre aux prêtres de présider des assemblées. D'ailleurs, si le jour où le scélérat du Temple sera conduit à la barre et paraîtra devant le Souverain (2), les aristocrates venaient vous dire : *Nous avons un culte et nous entendons en pratiquer les cérémonies*, — que répondriez-vous, si la veille, vous-même, vous aviez souffert qu'on célébrât la messe de minuit? Sans doute, la morale du Christ est pure : Jésus n'aimait ni les riches, ni les financiers, et il disait d'eux qu'il leur serait plus facile de passer par le trou d'une aiguille que d'entrer par la porte des cieux; il haïssait les prêtres; il prêchait l'égalité. « Vous êtes, disait-il à ses disciples, tous les enfants d'un même père ». Enfin l'on peut dire que « *Jésus était le chef des sans-culottes de la Judée;* mais je suis sûr qu'à ce titre il aurait impitoyablement proscrit la messe de minuit, ce reste des orgies des Égyptiens. » Un officier municipal, Dorat-Cubières (3), pro-

(1) *Révolutions de Paris*, T. XIV, p. 601.

(2) Louis XVI devait comparaître à la barre de la Convention le mercredi 26 décembre, lendemain de la fête de Noël.

(3) *Cubières* (le chevalier Michel de), connu sous le nom de Dorat-Cu-

posa un amendement. Il demanda que la messe de minuit fût tolérée, mais à une condition : tandis que *l'orgie sacrée* aurait lieu d'un côté de l'église, les sections seraient en permanence de l'autre côté. Cette belle imagination n'obtint pas le succès sur lequel avait compté son auteur. Le conseil général se rangea à l'avis de son procureur-syndic, et rendit un arrêté aux termes duquel les portes des églises devaient être fermées depuis le lundi 24, à cinq heures du soir, usqu'au mardi 25, à six heures du matin (1). Il décida en même temps que des officiers municipaux ou des membres du conseil se rendraient aux différentes paroisses et s'opposeraient à ce qu'on ouvrît les portes.

L'arrêté de la Commune reçut l'approbation d'un grand nombre de sections, et en particulier de celles des Droits de l'homme, des Gravilliers et du Panthéon français, qui firent fermer *toutes les boutiques à prêtres* (2).

Quelques sections protestèrent, notamment celles de Mauconseil, de la Maison Commune, du Louvre, et de l'Arsenal. Celle du Louvre dans une pétition rédigée par Marc-Étienne Quatremère (3), demanda à la Commune de rapporter son arrêté ; celle de l'Arsenal déclara que les hommes du 10 août voulaient aller à la messe.

bières, était né à Roquemaure (Gard) le 27 septembre 1752. Mme Roland, dans ses *Mémoires*, a tracé de lui ce portrait : « Cubières, fidèle à ce double caractère d'insolence et de bassesse qu'il porte au suprême degré sur sa répugnante figure, prêche le sans-culottisme comme il chantait les Grâces, fait des vers à Marat comme il en faisait à Iris, et sanguinaire sans fureur comme il fut apparemment amoureux sans tendresse, se prosterne humblement devant l'idole du jour, fût-ce Tantale ou Vénus. Qu'importe, pourvu qu'il rampe et gagne du pain ? C'était hier en écrivant un quatrain, c'est aujourd'hui en copiant un procès-verbal ou signant un ordre de police ». Ce misérable homme, qui écrivit l'*Éloge de Marat* et qui s'intitula : « Poète de la Révolution », est mort à Paris le 23 août 1820.

(1) *Le Courrier des départements*, n° du 26 décembre 1792.

(2) *Révolutions de Paris*, T. XV, p. 47.

(3) Marc-Étienne *Quatremère*, cousin de Quatremère de Quincy, membre du côté droit à l'Assemblée législative et le plus célèbre de nos critiques d'art, était un de ces *bourgeois de Paris*, comme il y en eut beaucoup, grâce à Dieu, pendant la Révolution, qui se montrèrent courageusement fidèles à la cause de la royauté. Dénoncé en 1794 pour l'abondance de ses aumônes, qui ne pouvaient être, selon l'esprit du temps, que le fait d'un aristocrate et d'un royaliste, il fut condamné par le Tribunal révolutionnaire et guillotiné le 21 janvier 1794, premier anniversaire de l'exécution de Louis XVI.

Dans la soirée du lundi, la masse du peuple, sans souci de ce qu'avaient décidé la Commune et la majorité des sections, se dirigea vers les églises. Là où elles étaient fermées, des rassemblements entourèrent la force publique. Sur certains points, voyant que les hommes hésitaient à forcer les portes, les femmes leur firent honte de leur lâcheté. En plus d'un endroit, les membres de la Commune furent bafoués et battus. Devant Saint-Séverin et plusieurs autres églises, on dut procéder à des arrestations. A Saint-Eustache, la messe fut dite en grande pompe, devant les dames de la Halle, que la présence des officiers municipaux ne paraissait intimider en aucune façon. « A Saint-Jacques-la-Boucherie et de l'Hôpital, écrivaient le lendemain les *Révolutions de Paris*, à Saint-Merry, à Saint-Gervais, les officiers municipaux ont été maltraités et la messe s'est dite en leur présence, comme pour les narguer et insulter à la loi » (1). Au faubourg Saint-Marceau, qui était, plus encore que le faubourg Saint-Antoine, le véritable quartier général des sans-culottes, ceux-ci exigèrent que la messe de minuit fût célébrée. « A Saint-Laurent, disent encore les *Révolutions de Paris*, à Saint-Victor, à Saint-Médard, au couvent des *Anglaises*, on *messa* effrontément, en dépit des magistrats. La plupart des prêtres se firent faire une douce violence par leurs ouailles, afin d'échapper à la justice » (2). Dans plus d'une église, en effet les prêtres ne voulaient pas contrevenir à l'arrêté municipal. Il fallut que leurs paroissiens, moins timorés, leur fissent en quelque sorte violence.

Le citoyen Bugniau, maître maçon et membre de la Commune, essaya, dans le quartier des Halles, de faire exécuter la décision du conseil général : force lui fut de se retirer, non sans avoir eu le visage légèrement endommagé (3). A Saint-Germain-l'Auxerrois, un citoyen fut pris pour Manuel. — Voila le scélérat, cria la foule, il faut le pendre ! — Citoyens, dit-il, quand je serais Manuel, je ne mériterais pas d'être pendu pour cela. — Il n'en fut pas moins battu et jeté hors de l'église (4).

(1) *Révolutions de Paris*, T. XV, p. 46.
(2) *Ibidem*.
(3) *Quelques souvenirs, ou notes fidèles sur mon service au Temple depuis le 8 décembre 1792 jusqu'au 26 mars* 1793, par M. Lepitre.
(4) *Révolutions de Paris*, T. XV, p. 46.

Cette manifestation avait eu un caractère profondément populaire. Seulement, cette fois, le peuple n'avait pas agi *dans le sens de la révolution*. Aussi, ses flatteurs habituels se firent-ils un devoir de le couvrir d'injures. Dans le *Patriote français*, Brissot qualifia ce qui s'était passé d'*émeute maratico-religieuse*. Il affirmait, du reste, que la religion n'était pour rien dans ce tumulte ; mais, ce qui ne laissait pas d'enlever beaucoup d'autorité à son affirmation, c'est que lui-même était obligé de constater, dans son journal, que plusieurs paroisses avaient formé des attroupements qui étaient allés chercher les prêtres pour les forcer de faire l'office (1).

Quant aux rédacteurs des *Révolutions de Paris*, ce réveil du « fanatisme » les avait mis hors d'eux-mêmes. Ces vétérans de l'émeute réclamaient contre les « émeutiers » de la nuit de Noël des châtiments exemplaires. Ils écrivaient, dans leur numéro du 29 décembre :

« Il ne faut pas que cela en reste là. La tranquillité publique, la décence et la loi ont été compromises. Quelques-uns des principaux délinquants sont en état d'arrestation ; c'est aux tribunaux à faire leur devoir, sans tarder. Il est essentiel que l'un de ces jours, devant le parvis des églises fanatisées, on expose à la vue du peuple tous ceux qui ont indignement abusé de sa crédulité, avec un écriteau portant ces mots : prêtres séditieux, perturbateurs du repos public et mal intentionnés, condamnés à neuf années de fers. Il serait aussi à propos de distribuer les appointements des condamnés aux citoyens pauvres qui justifieront de la sagesse de leur conduite pendant la nuit du 24 au 25 décembre 1792, et prouveront que, conformément à la loi, ils n'ont point été à la messe de minuit » (2).

M. Louis Blanc est, avec M. Mortimer-Ternaux, le seul historien qui ait consacré quelques lignes à ce curieux épisode de la nuit de Noël ; mais, si brèves qu'elles soient, ces lignes renferment plus d'une erreur. « A Saint-Germain, écrit M. Louis Blanc, des femmes furent au moment d'accrocher à la lanterne un passant qu'elles prenaient pour Manuel, *parce que, dans la séance du 30 décembre, Manuel avait proposé d'abolir la Fête des Rois* (3). » C'est bien, en effet, dans la séance du *trente décembre 1792* que Manuel fit cette proposition : on s'explique mal que les femmes de la paroisse Saint-Germain aient voulu lui faire un mauvais parti pour cela

(1) *Le Patriote français*, n° MCCXXXIII.
(2) *Révolutions de Paris*, T. XV, p. 47.
(3) *Histoire de la Révolution Française*, T. VIII, p. 38.

*le vingt-cinq décembre*, c'est-à-dire cinq jours *avant* que sa motion ne fût née. L'erreur de M. Louis Blanc pourrait bien, d'ailleurs, avoir été commise avec intention, en vue d'établir qu'à la fin de décembre Paris était menacé d'un mouvement royaliste, qu'il importait d'étouffer en envoyant le roi à l'échafaud. Ne serait-ce pas aussi pour faire croire à la réalité de cette conspiration imaginaire, que M. Louis Blanc écrit quelques lignes plus haut : « Les *amis du trône et de l'autel* se rassemblaient la nuit dans des galetas pour y chanter des hymnes, y brûler de la cire et de l'encens en l'honneur *du roi, de la reine, du dauphin.* » Et à l'appui de son affirmation, il renvoie le lecteur aux *Révolutions de Paris*, n° 181. Or voici le texte des *Révolutions de Paris* :« *Messe de minuit à Paris.* En plein jour, dans nos places publiques, faire danser les marionnettes ou montrer des tours de gobelets, il n'y a pas de mal à cela ; il faut bien amuser les enfants et leurs bonnes. Mais se rassembler la nuit dans des galetas obscurs pour chanter des hymnes, brûler de la cire et de l'encens en l'honneur *de la Vierge Marie et de son fils,* est chose scandaleuse... » — *Du roi, de la reine et du dauphin*, il n'est pas dit un mot. M. Louis Blanc ne ménage pas les renvois au bas de ses pages : on peut juger, par ces exemples, si ces renvois sont toujours *sincères.*

## IV

La fête de sainte Geneviève, la patronne de Paris, tombait en 1793, le mardi 3 janvier. Les *patriotes* qui composaient le conseil général de la Commune l'ignoraient sans doute, ainsi que les beaux esprits qui rédigeaient les feuilles publiques. Par suite de cette heureuse ignorance, la Commune ne prit pas d'arrêté pour interdire la célébration de la fête, les journalistes n'écrivirent point d'articles pour outrager la mémoire de la sainte. Ce fut le peuple — le vrai peuple — qui se chargea de leur rappeler que Geneviève avait sauvé Paris, qu'elle avait fait des miracles et qu'il avait foi en elle, foi en Dieu qui l'a suscitée, comme plus tard Jeanne d'Arc, au milieu des désastres de la patrie !

La veille de la fête, le 2 janvier, dès six heures du soir, des fidèles appartenant à tous les quartiers de Paris, d'autres

venus des campagnes environnantes et principalement de Nanterre, commencèrent à remplir l'église Saint-Étienne-du-Mont, où était déposée la châsse de la sainte. Presque tous apportaient des *ex-voto*. La foule grossit peu à peu; elle ne tarda pas à devenir si grande que plus de mille personnes ne purent entrer dans l'église et furent obligées de rester sur la place, où, malgré le froid qui était très vif, elle passèrent la nuit. A minuit, une messe solennelle fut célébrée. La châsse fut descendue de l'autel sur lequel elle reposait, et, pendant toute la journée du 3, des milliers de personnes se succédèrent, s'agenouillant avec ferveur et faisant toucher quelque objet au cercueil de la sainte. Les *Révolutions de Paris*, auxquelles j'emprunte ces détails, n'en reviennent pas. Se pouvait-il donc que les « préjugés religieux » eussent encore tant de puissance dans le siècle de la Philosophie et dans la ville de la Révolution? Elles écrivaient, dans leur numéro du 5 janvier 1793 : « Nous nous sommes plaints de la messe de Noël. Eh! croirait-on qu'à la fête de sainte Geneviève, il y en a eu une toute pareille ; que la châsse a été descendue, comme si la sainte n'avait pas le bras assez long pour faire des miracles d'en haut ; que les chemises, les mouchoirs, les suaires ont repassé des millions de fois sur le cercueil d'or !... » (1). Dans sa douleur, le Journal de Prudhomme fait entendre ces tristes avertissements : « Français ! vous vous dites, vous vous proclamez hommes libres, et tous les jours vous rampez comme des valets *aux genoux de* vos *prêtres. Vous ne pouvez vous passer d'eux; vos églises sont pleines* et vos assemblées primaires sont désertes. Vous avez *pris le parti de vos prêtres contre vos municipaux*. Allez ! reprenez vos grelots, vos hochets, et ne parlez plus de révolution. Sachez qu'un peuple n'est point libre tant qu'il préfère le sermon de ses prêtres au scrutin de ses magistrats ... (2) »

Trois jours après la fête de sainte Geneviève, venait l'*Épiphanie*. Quelle douce et belle fête c'était avant la Révolution. Le matin, on allait à l'église, on entendait la messe, en commémoration du jour où les rois Mages avaient adoré l'enfant Jésus et lui avaient offert pour présents de l'or, de l'encens

(1) *Révolutions de Paris*, T. XV, p. 85.
(2) Tome XV, p. 53.

et de la myrrhe. Le soir, parents, enfants, petits-enfants, tous prenaient place autour de la table de famille présidée par l'aïeul. On coupait le gâteau en parts égales, que le plus jeune des enfants distribuait les yeux fermés ; le convive qui avait la fève était proclamé roi ; quelles acclamations, lorsqu'il faisait connaître la reine de son choix ! Quels vivats, lorsqu'il portait son verre à ses lèvres : *le roi boit! le roi boit !* Dans cette fête qui rappelait les souvenirs de l'étable de Bethléem, on n'avait garde d'oublier les pauvres ; leur part était soigneusement mise de côté. Souvent même, à la campagne, un des enfants attendait sur le seuil de la porte, et invitait à entrer le premier pauvre qui se présentait ; on le faisait asseoir à côté de l'aïeul et on lui offrait l'hospitalité jusqu'au lendemain : sa présence à la table et sous le toit de la famille était considérée comme une bénédiction du ciel. En même temps que la part du pauvre, on en réservait toujours deux autres, non moins sacrées : La part de l'absent et la part du bon Dieu !

Le roi de la fève n'a point trouvé grâce devant la Révolution : Cette humble royauté a eu, elle aussi, son 14 juillet et son 10 août.

Le 30 décembre 1792, sur la motion du citoyen Scipion Duroure (1), le conseil général de la Commune a pris un arrêté portant qu'à dater du 6 janvier 1793 la fête dite jusqu'alors des *Rois* s'appellerait la fête des *Sans-culottes*.

A la bonne heure ! disait le lendemain le Journal de Prud'homme ; mais cela ne suffit pas, ajoutait-il. « Cette innovation est trop vague. Il faut, quand on veut détruire un vieil usage, le remplacer par un autre bien circonstancié, afin que l'attrait de la nouveauté serve de recommandation à la sagesse du motif... Si nous sommes aussi bons républicains que nous le disons, nous laisserons les prêtres morfondus psalmodier tout seuls *sur leurs trétaux sacrés* des hymnes en l'honneur des *trois rois*. Nous bannirons à jamais ce mot et les idées qu'il rappelle de nos repas de famille. Nous abolirons la

(1) *Duroure* (*Louis-Henry-Scipion-Grimouard Beauvoir*, comte), né à Marseille en 1763, mort à Londres en 1822, était petit-fils par sa mère du comte de Catherlong, pair d'Irlande, et petit neveu par sa grand-mère du célèbre lord Bolingbroke. Élu au conseil général de la Commune, le 10 août 1792, par la section du faubourg Montmartre, il s'y fit remarquer par l'exaltation de ses idées et la violence de son langage.

royauté de la fève, comme nous avons fait de l'autre, et nous lui substituerons le *gâteau de l'égalité*, en remplaçant la solennité de l'*Epiphanie* par une *fête du bon voisinage*. La fève servirait à marquer celui des voisins chez lequel se ferait le banquet fraternel, où chacun apporterait son plat... » (1).

Dans le même article, les *Révolutions de Paris* indiquaient un autre moyen d'en finir avec les souvenirs des rois, et ce moyen, il le faut reconnaître, était plus pratique, allait plus droit au fait que la *fête du bon voisinage*. Voici dans quels termes elles recommandaient ce nouveau moyen :

« Tandis que nous sommes en train d'effacer tous les vestiges de la royauté, comment se fait-il que la cendre impure de nos rois repose encore intacte dans les caveaux de la ci-devant abbaye de Saint-Denis ? Nous avons fait main basse sur l'effigie de tous nos despotes ; aucun n'a trouvé grâce à nos yeux. La pierre, le marbre, le bronze, rien n'a été épargné. Statues équestres ou pédestres, bustes, bas-reliefs, tableaux, dessins, gravures, toute image des rois a été soustraite à notre vue, et nous souffrons que leurs reliques, précieusement conservées dans des cercueils de plomb, insultent aux mânes de quantité de bons citoyens morts pour la défense de la patrie et de la liberté, et qui à peine ont obtenu les honneurs de la sépulture !

« Le 22 septembre 1792, lendemain du jour de l'abolition de la royauté et de l'établissement de la république, comment les sans-culottes du 10 août ne se sont-ils pas transportés à Saint-Denis pour y faire exhumer par la main du bourreau les vils ossements de tous ces monarques orgueilleux qui, du fond de leur tombe, semblent encore aujourd'hui braver les lois de l'égalité ? Un Louis XIV, un Louis XV y attendent en paix leur successeur. On dirait que la révolution les a respectés. C'est par eux qu'aurait dû commencer la proscription de tout ce qui tient à la royauté et à la dynastie de nos rois. *Il ne devrait pas rester pierre sur pierre de l'édifice consacré à leur sépulture.* Nos despotes poussaient la vengeance jusqu'à faire raser la maison de leurs assassins ; infligeons-leur la peine du talion. Que les tombeaux de nos tyrans disparaissent et cessent de souiller plus longtemps la terre de

(1) *Révolutions de Paris*, n° du 5 janvier 1793. T. XV, p. 83.

liberté ! Que leur cendre soit jetée au vent, et qu'une pyramide transmette à nos neveux la sentence portée contre ces scélérats couronnés et trop longtemps impunis !

« Leurs corps embaumés et déposés au Val-de-Grâce à Paris sont déjà gisants pêle-mêle sur le pavé de la chapelle funèbre qui les renfermait, et dépouillés de leur enveloppe d'argent et d'or. Ce n'est pas assez ; requérons le ministère du procureur de la Commune, pour qu'ils soient transportés dans un tombereau sur la place de Grève et jetés au feu, toutefois après avoir attaché à un poteau la plaque indicative de tous les noms de rois, de princes et de princesses, exposés pendant trois jours à une flétrissure publique » (1).

Le journal qui publiait ces lignes infâmes était de tous le plus répandu. Dans la soirée du 6 janvier 1793, son article fut toute la fête de milliers de familles, oublieuses de cette autre fête consacrée depuis tant de siècles aux sentiments les plus respectables, à l'union la plus touchante, à la plus franche gaieté. Et pourtant, même en 1793, l'*Épiphanie* fut célébrée dans plus d'une famille, où se conservaient les antiques traditions.

La Convention jugeait Louis XVI et se préparait à l'envoyer à l'échafaud. Mais, à plus d'un foyer, chez les pauvres comme chez les anciens riches, le Malheur avait encore ses courtisans, la Religion et la Royauté avaient encore leurs fidèles. Bien des prières s'élevèrent, le matin, en faveur du Roi captif ; puis, quand vint le soir, les portes bien closes, on tira la fève en silence, et plus d'une larme coula sans doute quand on leva les verres pour porter la santé du Roi.

Un contemporain, François Chéron (2), nous a raconté, dans ses intéressants *Mémoires*, comment se passa pour lui cette soirée du 6 janvier 1793. Je me reprocherais de rien changer à son récit :

« C'était, dit-il, le jour des Rois 1793, pendant le procès de l'infortuné Louis XVI. M^me^ Filleul, qui logeait au château de la Muette, dont son mari avait été le concierge, y ras-

(1) Tome XV, p. 83, 84.

(2) François *Chéron* (1764-1828) a écrit, en collaboration avec Picard, *Duhautcours ou le Contrat d'Union*, comédie en cinq actes, en prose et représentée au théâtre Louvois, le 6 août 1801.

semblait souvent une société choisie, toute royaliste on le pense bien. C'est là que nous fêtâmes le jour des Rois, mystérieusement, comme les premiers chrétiens dans les catacombes. Un des convives — ce fut, je crois, M. de Trudaine (1) — fit faire chez lui le gâteau et l'apporta dans un large portefeuille. On le tira dans une pièce retirée du château hors de la vue des domestiques. Le dîner fut triste et silencieux. On convint de signes pour porter au dessert des toasts aux augustes prisonniers. Tout cela se fit sans bruit, et pour éloigner toute idée de conspiration on imagina de remplir des bouts-rimés. Chacun donna son mot. Nous étions quatorze. Ce passe-temps nous occupa toute la soirée; quoique les miens aient obtenu le prix, je suis loin d'attacher de l'importance à ce faible triomphe. Je ne les ai conservés que comme pièce de circonstance qui me rappelle de funestes souvenirs. Mon frère (2) et moi avons seuls survécu aux douze autres convives, y compris l'aimable et intéressante Mme Filleul (3). Tous ont péri, victimes de la Terreur » (4).

*Tous ont péri victimes de la Terreur.* Ne fallait-il pas que la République, elle aussi, eût ses fêtes ? Elle avait aboli, en 1793, la Fête des rois. Elle ne la changea point, comme l'avait naïvement demandé le journal de Prud'homme pour la *Fête du bon voisinage*. Elle fit mieux : elle la remplaça par la Fête de la Guillotine.

(*La fin prochainement*). EDMOND BIRÉ.

(1) Guillotiné le 8 thermidor an II (26 juillet 1794).

(2) Louis-Claude *Chéron* (1758-1807), député à l'Assemblée législative, auteur du *Tartufe de mœurs*, comédie en cinq actes et en vers, jouée au Théâtre Français le 4 avril 1805.

(3) Guillotinée le 6 thermidor an II (24 juillet 1794).

(4) *Mémoires et Récits de François Chéron*, publiés par F. Hervé Bazin (1882), p. 100.

# LE PROTESTANTISME

ET

# L'IRRÉLIGION CONTEMPORAINE

---

M. Frank Puaux, pasteur calviniste et directeur de la *Revue chrétienne*, dans l'élan d'une ardeur guerrière, qui lui est trop habituelle, attaquait tout récemment, dans la même page, Mgr Coullié et M. de Mun : Mgr Coullié était tancé très vertement pour n'avoir point rendu, en personne, ses devoirs à M. Casimir-Périer, alors ministre, en voyage à Lyon. M. Puaux prenait sans doute, en la circonstance, le Primat des Gaules pour un simple pasteur réformé, et il le traitait comme tel. Quant à M. de Mun, il avait commis un autre péché : ignorant son histoire de France, ainsi que le prouve le discours prononcé par lui lors de l'interpellation Jaurès, « il ne s'est jamais préoccupé de savoir comment dans cette nation française, où le prêtre a régné en maître pendant des siècles, l'athéisme a pu devenir le plus redoutable des dangers sociaux » (1).

Bien que le prêtre n'ait jamais régné si absolument qu'on feint de le croire, il avait pu cependant faire de la France un peuple profondément religieux. Nous sommes contraint d'avouer que cette heureuse situation s'est beaucoup modifiée et que l'irréligion, une sorte d'athéisme pratique, s'est étendue sur un bon nombre de nos départements. La Réforme inaugurée au XVI^e siècle n'y serait-elle pas pour quelque chose ? La pensée nous est venue de le rechercher.

(1) *Revue chr.*, 1^er juin 1894.

Beaucoup de catholiques, même fort instruits, n'ont point une idée exacte de l'état actuel du Protestantisme et de son influence sur notre situation religieuse. Ils se le représentent toujours à peu près tel que Bossuet nous l'a dépeint dans son immortelle *Histoire des Variations*. La *foi justifiante* était alors son principal, on serait tenté de dire, son unique dogme. Les protestants n'entendaient point par là cette adhésion de l'esprit et du cœur que nous donnons à toutes les vérités que Jésus-Christ a révélées et que l'Église nous transmet, adhésion qui est la racine première de la justification, qu'elle ne produit cependant point à elle seule. La foi justifiante des réformateurs était tout autre chose ; elle consistait dans la croyance ferme et actuelle que les mérites expiatoires de Jésus-Christ leur étaient appliqués. Par le fait même que l'on a cette persuasion intime, ces mérites couvrent tous les péchés, si énormes soient-ils, sans que l'on ait besoin de s'en repentir, et produisent une justification désormais inadmissible (1) ! La miséricorde du Christ sera toujours plus puissante que notre perversité.

Calvin disait pourtant cette perversité si foncièrement radicale, que toutes nos œuvres, même celles qui nous semblent bonnes, sont des péchés. Mais œuvres bonnes ou œuvres mauvaises ne changent rien à l'état de sainteté produit, par les mérites gratuits du Christ rédempteur, en celui qui a la foi justifiante.

Cette doctrine est très commode. Pour moi, je la trouve profondément immorale, car, en dépit de toutes les réticences qu'on y a mises et de toutes les explications qu'on en a données, elle est faite pour débrider toutes les passions humaines. Ce que le plus grand nombre en retient, c'est qu'ils peuvent se mettre à l'aise et pécher sans crainte, puisque les mérites de Jésus couvriront tout et que plus leur culpabilité sera étendue et profonde, plus elle contribuera à mettre en relief l'infinie miséricorde du Christ et la toute-puissance gratuite de son expiation.

Il faut cependant le reconnaître derrière ce dogme de la gratuité et de la toute-puissance de la grâce, si mal compris et si dénaturé qu'il fût, il y avait encore tout un ensemble de doc-

(1) Nous ne nous arrêterons pas à marquer ici les divergences qui, sur quelques-uns de ces points, s'élevèrent entre luthériens et calvinistes

trine dont il est aisé de saisir les lignes générales. Les premiers réformateurs croyaient à la chute originelle, à la dégradation de notre nature, à sa restauration par Jésus-Christ, à l'incarnation du Verbe, fils unique de Dieu, à sa passion rédemptrice et à l'efficacité de son sang. Ces vérités et d'autres encore étaient impliquées ou sous-entendues dans le système de la foi justifiante.

Dans quelles mesures ces vérités elles-mêmes avaient-elles été défigurées, quelles étaient celles qui avaient déjà disparu, en un mot que restait-il encore de la révélation au XVII^e siècle ? Bossuet nous le raconte très au long. Le terrible polémiste passe successivement en revue les différentes branches du Protestantisme : luthériens, calvinistes, zwingliens, anglicans, etc. Il les oppose les uns aux autres, ce qui est l'un des meilleurs moyens de les combattre ; il fait ressortir leurs contradictions, les profonds dissentiments qui les séparent. Il aime aussi à s'attacher à chacune de ces sectes, à la suivre dans ses errements, à lui montrer en quoi elle a varié, et s'est démentie elle-même, entamant ainsi ce qu'elle avait tout d'abord considéré comme essentiel et se détruisant, en quelque sorte, de ses propre mains. Toutes les altérations doctrinales sont saisies par lui avec une sagacité qui n'est jamais en défaut, et dénoncées avec cet ardent amour de la vérité qui fut la grande passion de sa vie.

Quoi qu'il en soit le Protestantisme gardait encore à cette époque une doctrine, et l'on pouvait écrire l'histoire de ses variations. Aujourd'hui qu'il n'en a plus, c'est l'histoire de son effondrement qu'il faudrait entreprendre.

Au siècle de Bossuet il s'était même opéré, au sein des principales sectes, un heureux mouvement de recul. Des tendances conservatrices s'étaient fait jour et, après beaucoup d'efforts, étaient devenues prépondérantes. On essayait d'arrêter la décomposition doctrinale commencée dès le début ; on se rattachait plus étroitement aux anciens formulaires ou confessions de foi et à une interprétation moins fantaisiste de la Bible. Il s'était formé ainsi une sorte d'orthodoxie rigide, fort peu logique, et même en contradiction flagrante avec les principes fondamentaux de la Réforme.

Cette situation ne pouvait durer. Une réaction violente se dessina dès le début du XVIII^e siècle, et ne fit que s'accentuer

dans la suite. Nous assistons dès lors à une dissolution doctrinale absolue. Rien ne pourra l'arrêter, jusqu'à ce qu'elle arrive à la négation complète, radicale, de toute révélation et de tout surnaturel.

L'irréligion décrite par M. Guyau a désormais élu domicile au sein des sectes protestantes, et nul ne l'en délogera. Elle y continue son œuvre à l'heure actuelle. Tout en se déguisant sous des dehors qui ne trompent personne, elle y sape les derniers restes des croyances religieuses, et bientôt il n'en subsistera plus trace chez le plus grand nombre des sectateurs de la Réforme.

Je voudrais dire où et sous quelle influence a commencé cette dissolution, à quel point précis elle est aujourd'hui parvenue, et l'immense préjudice qu'elle porte au catholicisme lui-même, notamment dans notre pays.

## I

La décomposition doctrinale que nous avons en vue commença au XVIII^e siècle, de l'autre côté du Rhin, au sein des universités allemandes. Ces universités avaient été organisées à des époques diverses sur le modèle de celle de Paris. La Réforme respecta leurs biens et leurs privilèges. Elles s'enrichirent même des désastres de l'Église. On leur attribua çà et là une partie des propriétés monastiques qui avaient été confisquées.

Des particuliers se plurent à leur faire de libres dotations. Les petits princes sur le territoire desquels elles étaient établies donnèrent les premiers cet exemple. Pour se dédommager de l'étroitesse de leur rôle politique, ils se posaient en Mécènes des sciences et des lettres. Bientôt s'établit entre ces grands établissements scientifiques une émulation qui contribua beaucoup au progrès intellectuel de l'Allemagne tout entière.

Inutile de dire que les universités devinrent de bonne heure les principales citadelles de l'hérésie. La plupart étaient luthériennes : c'étaient celles de Wittemberg, où professa Luther ; d'Erfurt, gagnée au luthéranisme en 1525 ; de Rostock, en 1531 ; de Leipzig, en 1539 ; de Greiswald, en 1545 ; de Kœnigsberg, en

1544; d'Iéna, en 1558; d'Helmstædt, en 1576; d'Altdorf, en 1578, etc., en tout dix-huit. Celles de Berlin et de Bonn ont été fondées dans notre siècle : la première en 1810, la seconde en 1817.

Les Universités calvinistes furent seulement au nombre de quatre : Heidelberg, Francfort-sur-l'Oder, Marbourg et Duisbourg. Les facultés de théologie y gardèrent partout leur place ; c'est d'elles surtout que nous aurons à nous occuper au cours de cette étude. Après cette espèce de scolastique protestante et d'orthodoxie rigide qui régnèrent dans leur sein au XVII^e siècle, elles virent s'opérer une véritable révolution, sous la double influence des sciences dites positives, comme l'exégèse et l'histoire, et des spéculations métaphysiques.

D'après le principe fondamental de la Réforme, la Bible interprétée par le sens privé est la seule règle de foi. A chacun de se fabriquer avec les Écritures sa religion personnelle. Entreprise difficile, il faut le reconnaître, si difficile que l'exiger de tous devient le comble de l'absurdité.

Pour expliquer et interpréter la Bible, il est nécessaire de connaître les langues dans lesquelles elle a été écrite, les différentes et nombreuses versions du texte sacré. La linguistique ou étude comparée des langues est pour l'exégète une préparation indispensable à sa fonction même. Viendra ensuite l'archéologie sacrée qui reconstitue et, autant que possible, fait revivre les mœurs, les coutumes, les usages domestiques et sociaux du peuple hébreux dont la Bible forme toute la littérature. Il ne sera point inutile non plus de connaître les mœurs et les coutumes des nations si nombreuses avec lesquelles les Hébreux furent en rapport et dont il est fait mention presque à toutes les pages des Écritures. Enfin l'histoire générale sera bien nécessaire aussi pour embrasser dans une vue d'ensemble et relier entre elles toutes ces nations, pour suivre les révolutions qu'elles ont subies, en un mot le plan et la marche de la Providence qui conduisait ainsi le monde antique à l'établissement de son Église.

Ce sont là des connaissances qui se rattachent par une connexion nécessaire à l'Herméneutique sacrée et à l'Exégèse ; on ne peut aborder puissamment et avec une pleine et parfaite compétence l'étude de la Bible, qu'après les avoir acquises au

moins en une certaine mesure. Viendront ensuite la critique verbale et la critique historique, chargées d'établir le texte et de vérifier ses conditions de rédaction ; enfin son interprétation proprement dite, qui est l'objet direct de l'exégèse.

Ces sciences, à dire vrai, ne sont point récentes. Les Hexaples d'Origène sont le plus colossal travail exégétique qui ait été jamais entrepris par un homme. La critique de saint Jérôme fut assez puissante pour triompher d'oppositions quasi universelles et pour se faire accepter de l'Église elle-même, qui en recueillit les bénéfices et en consacra les grands résultats. Clément d'Alexandrie et l'école dont il est le premier chef connu s'occupèrent constamment d'études bibliques. Les écarts de cette école montrèrent dès le début quelle prudence il convient de porter dans ces sortes de travaux.

Cependant les sciences que nous avons énumérées ont pris, dans notre ère moderne, des développements si considérables qu'on peut les dire en un certain sens nouvelles. Leurs parties anciennes ont été elles-mêmes rajeunies.

Nous sommes contraint de le reconnaître, c'est en Allemagne, au sein des universités protestantes, que, pour le malheur de tous, s'est opérée cette rénovation.

Elle avait été cependant commencée par une plume catholique, celle de Richard-Simon. Mais Bossuet contesterait sans doute ce titre de catholique ; et de fait Richard-Simon ne le mérita pas assez. Parmi ses ouvrages fort nombreux, nous en distinguerons deux de majeure importance. Son *Histoire critique du Vieux Testament*, supprimée à la demande de Bossuet par arrêt du Conseil d'État, le fit expulser de l'Oratoire en 1678. Cet ouvrage fut bientôt suivi d'un autre, plus volumineux et plus important encore : *l'Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, imprimé à Rotterdam. Deux autres volumes complétèrent ce dernier : *l'Histoire critique des versions du Nouveau Testament*, et *l'Histoire critique des principaux commentaires du Nouveau Testament*.

C'est principalement contre ce dernier volume et, d'une façon générale, contre l'œuvre entière de Richard-Simon que Bossuet écrivit sa fameuse *Défense de la tradition et des saints Pères*, qui ne parut qu'après la mort de l'illustre évêque.

La simple énumération des ouvrages de Richard-Simon suffit pour en montrer l'importance. Critique du texte sacré,

critique des versions, critique des commentaires, avec toutes les ressources de la linguistique, de l'histoire, de l'archéologie et des sciences connexes, n'est-ce pas là toute la méthode suivie par les exégètes de quelque renom? Bon gré mal gré, il faut y revenir. Et qu'ont fait autre chose MM. Vigouroux, Fillion, Loisy, les PP. Cornely, Corluy et tant d'autres ? Tous ont repris, sous des formes différentes et surtout dans un meilleur esprit, le plan de Richard-Simon. Il n'était donc pas si mauvais, et avait sa raison d'être. Nous ne saurions nous empêcher de regretter qu'on l'ait abandonné beaucoup trop longtemps.

Qu'on veuille bien le remarquer, notre approbation ne s'étend d'aucune manière aux témérités exégétiques de Richard-Simon. Bossuet a trop démontré que la tradition et l'autorité des Pères de l'Église avaient été méconnues par l'ex- oratorien pour qu'il vienne à la pensée d'aucun catholique de le défendre. Mais autres sont les opinions et l'esprit d'un auteur, autres son plan et sa méthode. Opinion et esprit peuvent être détestables, tandis que la méthode restera excellente et le plan si parfaitement juste qu'il n'y aura qu'à le reprendre en sous-œuvre et à l'exécuter après lui.

Nous ne disons pas autre chose de Richard-Simon et de ses travaux exégétiques.

Les protestants en saisirent bien vite l'importance. L'émoi, fut grand parmi les orthodoxes rigides. L'un de leurs pasteurs les plus connus de cette époque, Capdzenoir, réfuta Richard, Simon : des hommes qui admettaient l'inspiration verbale dans son sens le plus rigoureux et le plus exagéré, devaient être grandement scandalisés par les tendances trop libérales, et même purement scientifiques, de l'écrivain français ! Il est bon de se souvenir que les protestants avaient été amenés à amplifier ainsi, outre mesure, la notion de l'inspiration ou théopneustie, comme ils disent. La Bible aurait été, pensaient-il, entourée d'un plus grand respect, et on aurait pu d'autant mieux se passer de l'Église chargée de la conservation du texte sacré et de son interprétation.

Mais cette orthodoxie rigide, nous en avons déjà fait la remarque, ne pouvait pas durer. Sitôt que la tendance contraire prévalut, les protestants rationalistes s'emparèrent des travaux de Richard-Simon, et surtout s'en inspirèrent. La culture de cette science critique et exégétique, dont il avait per-

fectionné la méthode, devint de plus en plus en faveur parmi eux. Les sciences connexes, la linguistique, l'archéologie, l'histoire elle-même sollicitèrent aussi leurs efforts. Il se forma de la sorte, au sein de leurs universités, un mouvement d'études patientes et approfondies, qui ne s'est guère interrompu jusqu'à nos jours.

L'esprit qui le dirigea a toujours été très mauvais et les résultats en sont déplorables. Il en est sorti une théologie dite biblique, ou plutôt des théologies bibliques quasi innombrables, qui renchérissent les unes sur les autres dans le sens de la négation. Les dernières venues n'ont qu'un objectif, c'est de rechercher les quelques débris de vérités dogmatiques, que les précédentes auraient laissées debout, afin de les détruire.

Nous devons mentionner ici une autre influence sous laquelle sont écloses ces théologies, je veux dire l'influence des théories métaphysiques qui ont été successivement en vogue, au sein des universités d'Outre-Rhin. Les caractères de l'esprit allemand sont connus : c'est une audace sans borne, une témérité que rien n'arrête dans l'ordre spéculatif, avec je ne sais quoi d'obscur et d'indéfini qui donne, selon eux, du prix et de la grandeur à la conception philosophique. La préoccupation de ces savants n'est point de mettre leur système en accord avec les réalités constatées avant eux, avec l'ensemble des certitudes conquises par les esprits méditatifs, qui déjà ont traité les mêmes questions. Tout au contraire, leur premier soin est de n'en tenir aucun compte. Cela gênerait leur essor. Mieux vaut s'abandonner à l'inspiration de son propre génie. De cette façon on peut divaguer à l'aise, en pleine indépendance ; pourvu que le métaphysicien mette un lien logique entre ses propres idées, cela lui suffit. Il construira l'un de ces systèmes complexes, enchevêtrés, puissants peut-être, où les initiés seuls pénétreront. S'il est combattu par un bon nombre, il trouvera bien quelques amis complaisants, qui se pâmeront d'admiration devant son œuvre. Ainsi se forment et se supplantent les coteries philosophiques, si nombreuses chez nos voisins. C'est le pays du rêve et, comme l'on dit là-bas, d'un subjectivisme toujours fécond et parfois délirant.

Nous nous écarterions de notre sujet en essayant de donner ici une idée de ces systèmes métaphysiques. Les plus importants sont, du reste, connus de nos lecteurs.

Les théologiens et les exégètes vivaient en perpétuelle communauté avec ces métaphysiciens. Quand eux-mêmes ne faisaient pas métier de philosopher, ils s'inspiraient des théories que l'on échaffaudait à coté d'eux. Aussi bien ces spéculations trouvaient tout naturellement leur place dans cette théologie biblique, vague, inconsistante, toujours en voie de formation ou de déformation. Pourquoi donc les vieux dogmes écrits dans les livres hébreux, que l'on expliquait avec tant de soin, n'auraient-ils pas servi de symboles aux idées profondes que professaient les génies philosophiques de l'Allemagne? Toutes les sciences ne convergent-elles pas vers le même but? Il faut bien qu'elles se prêtent mutuellement leurs lumières et confondent leurs efforts pour former cet ensemble encyclopédique qui sera comme le dernier mot de l'esprit humain.

Et déjà un dogme domine tout cet ensemble encyclopédique, un dogme qui est comme le résidu de toutes les combinaisons métaphysiques et exégétiques. On le retrouve partout. Tantôt il se montre à découvert, tantôt il se déguise ; mais il suffit de chercher avec quelque attention pour l'apercevoir, c'est le dogme de *l'immanence*. Quelques explications sont nécessaires pour le faire bien saisir ; je les donnerai aussi rapidement que possible.

En réalité, il n'y a que deux grands systèmes métaphysiques, parce qu'il n'y a que deux manières de comprendre le monde et ses origines. Il faut reconnaître en dehors et au-dessus de tout ce qui existe, de cet ensemble de créatures qui composent l'univers dans sa compréhension la plus large et intégrale, un Être infini, tout-puissant et éternel, qui l'a créé et le domine.

Cet être, tous les peuples l'ont plus ou moins clairement entrevu et l'ont nommé Dieu. Comme Il a laissé en ce monde des reflets de lui-même, il est très naturel de penser que les qualités ou perfections, finies, limitées, qui se découvrent ici-bas, dans son ouvrage, se rencontrent en Lui-même, mais sans cette limitation qui en fait pour nous quelque chose de relatif. De tous les êtres créés que nous connaissons, le plus grand, c'est l'homme lui-même, et ce qu'il y a de plus beau en lui, c'est l'âme avec son intelligence, sa liberté, avec sa bonté intrinsèque et les qualités diverses qui en sont les manifesta-

tions Dès lors, nous sommes amenés à concevoir le suprême créateur de cette âme comme intelligent, libre et souverainement bon, en un mot, comme riche, à l'infini, de toutes les perfections dont il nous a dotés en une mesure fort restreinte.

Tel est le Dieu dont la raison humaine entrevoit l'auguste image dans son propre fond. C'est cette image divine qui l'éclaire elle-même, ainsi que tous les êtres qui l'entourent. Les créatures ne sont intelligibles que dans leur degré de participation indirecte à l'intelligence infinie qui les a conçues et à la toute-puissance qui les a réalisées.

Ajoutons que ce Dieu de la raison est beaucoup plus sûrement et plus parfaitement connu par nous, chrétiens, auxquels il s'est amoureusement révélé et a surtout appris ses plans et desseins sur notre éternel avenir. Cette métaphysique, à la fois rationnelle et religieuse, naturelle et surnaturelle, fut toujours celle de l'Église et des générations qu'elle a élevées. Ce qui la résume et la caractérise, c'est qu'elle reconnaît un Dieu *transcendant* et *distinct* du monde qu'il remplit de son omni-présence, tout en le dominant de son infinité, sans jamais pouvoir se confondre un instant avec lui.

Mais lorsqu'on ne veut pas reconnaître l'existence de ce Dieu, il faut cependant bien expliquer le monde qui est son œuvre. On y remarque des lois permanentes et immuables sans être nécessaires. Elles régissent les phénomènes qui s'y produisent et les forces dont ces phénomènes sont les multiples manifestations. Lois et forces sont l'objet direct de la science positive et expérimentale qui ne peut pénétrer plus avant, et laisse en dehors de ses expérimentations les substances, sans lesquelles les forces ne se conçoivent même pas.

C'est ici qu'intervient la téméraire et nébuleuse métaphysique des Allemands ; elle prononce qu'il n'y a dans l'univers qu'une substance cachée sous tous les phénomènes. Cette substance unique, elle l'appelle divine et transporte en elle les attributs que nous apercevons dans l'essence du Dieu transcendant et créateur du monde. Par conséquent la divinité, pour ces métaphysiciens, n'est ni en dehors ni au-dessus de la nature ; elle est dans la nature elle-même, au fond de toutes ces choses variables et changeantes. Elle y demeure toujours. Voilà pourquoi on la proclame *immanente*. C'est la théorie opposée à l'affirmation catholique et spiritualiste.

Pour parler clairement, Dieu est supprimé. Il ne reste que la nature avec ses lois, ses forces, son fond substantiel, mystérieux, impénétrable, que l'on divinise et dont l'on adorera toutes les manifestations. Parmi celles-ci il en est qui attireront de plus ardents hommages : ce sont les instincts dépravés du cœur et de la chair, forces supérieures qui entraînent et dominent la vie. On en vient ainsi à consacrer et à diviniser la débauche. Les païens ne l'avaient-ils pas déjà fait ? Ils pratiquaient la théorie de l'*immanence ;* leurs philosophes l'avaient, du reste, formulée bien avant les universités d'Outre-Rhin et en termes beaucoup plus limpides. Tout cela est vieux comme le panthéisme qui prend mille formes, se fait tour à tour matérialiste, idéaliste, moniste, etc... mais demeure au fond toujours le même, *tout* à la fois la plus séduisante et la plus abjecte des fausses philosophies.

Les pasteurs et les professeurs les plus renommés au sein des universités allemandes s'approprièrent cette théorie de l'immanence ; ils en firent la base de leur théologie biblique et la soutinrent avec toutes les ressources critiques et exégétiques empruntées à Richard-Simon. Pour dessiner, au moins dans ses lignes générales, le travail de décomposition religieuse, qui sous la double influence que nous venons d'analyser, s'opéra à la fin du XVIII^e siècle et dans le courant du XIX^e, il suffira de citer deux noms entre cent autres : Semler et Schleiermacher.

Quelques mots sur le premier de ces personnages feront mieux comprendre son œuvre. Semler qui vécut de 1721 à 1791 est l'un des caractères les plus étranges et l'un des esprits les moins équilibrés qui se soient rencontrés parmi les savants de son époque, ce qui ne l'empêcha point d'exercer une influence tout à fait prépondérante. Fils d'un pasteur piétiste, il fut élevé dans une sorte d'exaltation mystique qui confine à la folie, et il en garda toujours quelque chose. Sa vieillesse fut consacrée à des essais d'alchimie et à la recherche de la pierre philosophale. Cet homme, qui refusait sa foi aux miracles de l'Évangile, croyait à ceux de Lavater et aux cures merveilleuses opérées, disait-on, par je ne sais quel autre charlatan.

Son mysticisme n'était égalé que par sa parfaite incrédulité. A ses yeux les dogmes n'étaient rien. Qu'importe, disait-il, la théorie que l'on professe sur Dieu, pourvu qu'on l'aime; le cœur est tout, l'intelligence compte à peine. Cependant, pour

aimer Dieu, il faut au moins croire à son existence ; et il n'est pas bien sûr que cette vérité primordiale subsistât dans l'esprit de Semler. Je ne parviens pas non plus à comprendre comment on peut scinder ainsi l'homme en deux fragments si complètement séparés, qu'ils n'exercent l'un sur l'autre aucune action réciproque. Les deux fragments, selon Semler, c'est l'esprit et le cœur ; entre les deux il n'y a plus que la cloison étanche dont Renan parle quelque part. Le commun des hommes continue de croire, depuis Semler comme auparavant, que nos idées, nos convictions, déterminent nos actes, du moins pour l'ordinaire. Sans doute il est des heures d'inconséquence et de faiblesse, où nous nous mettons en contradiction avec nous-mêmes ; nous pensons d'une façon et nous agissons d'une autre. Mais ce n'est point là un état normal, et quand il persiste, l'homme n'est plus sain et entier dans ses facultés mentales. C'est un déséquilibré et un maniaque sur lequel on ne saurait faire fond. Ce qui lui manque le plus, c'est la sincérité et la droiture.

Aussi ces deux qualités ne brillèrent point d'un très vif éclat dans Semler. Sa conduite fut toujours louche et équivoque ; libéraux et conservateurs le lui reprochaient tour à tour et à juste titre : il les trahit successivement. Lui, le grand destructeur de toute dogmatique, le négateur audacieux de la théopneustie ou inspiration des livres saints, pour complaire aux puissances séculières, voulait qu'on se rattachât étroitement aux formulaires de foi protestante et aux livres symboliques dont il publia même une édition critique : *Apparatus ad libros symbolicos ecclesiæ lutheranæ*. Dans la grande discussion qui s'éleva à propos des trop célèbres « fragments de Wolfenbuttel » il prit parti contre Reimarus, leur auteur, dont il partageait les idées les plus avancées. Ces dissimulations lui étaient inspirées par le désir de sauvegarder sa situation. Il était devenu professeur de théologie à l'université de Halle, après avoir erré dans quelques autres.

Les plus grands admirateurs de Semler avouent qu'il ne savait pas écrire. Ses livres sont des amas indigestes de thèses sans cohésion et sans ordre, surchargées d'annotations et de suppléments, annotés eux-mêmes ; vrais types de cette érudition sans lumière et sans élévation d'idées qui a trouvé des imitateurs trop nombreux ailleurs qu'en Allemagne.

Semler est l'héritier direct de Richard-Simon. Ses deux principaux ouvrages sont : un traité sur le libre usage du canon, et des chapitres choisis de l'histoire ecclésiastique : *Selecta capita historiæ ecclesiasticæ*.

Pour lui, la Bible n'est qu'un catalogue des livres qui devaient être lus dans les synagogues et plus tard dans l'Église. Elle n'a qu'une autorité fictive et toute de convention. La théopneustie n'est qu'une inspiration purement morale; les prophètes étaient inspirés comme l'était Homère en écrivant son épopée. Il n'y a qu'une différence : les chantres d'Israël étaient préoccupés de sujets religieux, tandis qu'Homère célébrait les héros de la patrie.

La Bible contient bien la vérité religieuse, mais confondue avec toutes sortes d'idées locales, qu'il faut écarter comme des scories. Pour faire le triage, il n'y a qu'à consulter le cœur humain. N'est-il pas doué d'un sens supérieur qui le fait discerner ce qui vient de Dieu ? Tout ce qui l'élève, le grandit ou même l'émeut, est divin ; le reste ne compte pas.

Cependant le cœur des autres hommes, même avec ce critère supérieur, n'inspire à Semler qu'une médiocre confiance. Aussi ce professeur prend-il la peine de faire lui-même le départ entre ce qui est humain et ce qui est divin dans la Bible et surtout dans le Nouveau Testament. La partie humaine, les scories, ce sont tous les mystères de notre foi, c'est tout le surnaturel : mythes et idées juives qu'il importe d'éliminer absolument. S'agit-il de juger les siècles postérieurs à Jésus-Christ, la sagacité de Semler va jusqu'à découvrir trois espèces de religions au sein de l'Église : la religion sociale ou ecclésiastique, la religion individuelle ou subjective et la religion historique ou biblique. La première est à retrancher, de toutes pièces ; les deux autres peuvent se mélanger mais en donnant la prépondérance à la religion individuelle ou subjective. C'est toujours au cœur humain qu'il appartient de juger la théologie historique et biblique et d'en retenir ou d'en retrancher ce qui lui plaira, sans consulter rien autre chose que ses goûts et ses fantaisies.

Voilà à quoi servirent la critique de Richard-Simon et les sciences connexes, lorsque les protestants rationalistes s'en furent emparé.

Pour voir cette dissolution doctrinale se consommer, nous

n'avons qu'à étudier un instant l'action plus radicalement destructive encore d'un autre exégète, qui s'inspira davantage des théories métaphysiques. Schleiermacher (1768-1834) fut l'organisateur de la faculté de théologie, au sein de la jeune université de Berlin, vers 1810, et en demeura jusqu'à sa mort le doyen très écouté. Il contribua à mettre en honneur parmi les étudiants d'Allemagne le chauvinisme patriotique et la haine de la France, qui ont amené les résultats que tout le monde connait. Sa tendance est plus philosophique ou, si l'on aime mieux, plus spéculative que celle de Semler. Elle s'était confirmée dans la lecture de Kant, de Fitche, de Schelling et surtout de Spinoza dont Schleiermacher fut en réalité le disciple. Ses rapports avec Hégel, professeur à la même faculté de théologie, furent assez tendus, ce qui ne veut pas dire qu'il ne subit point l'influence de l'Hégélianisme.

Prédicateur ordinaire à la paroisse de la Trinité, Schleiermacher déploya un grand talent oratoire.

Il dut sans doute porter dans la chaire de son église plus de réserve que dans ses leçons universitaires. Cette attitude double entrait assez dans les mœurs des pasteurs libéraux et semblait ne leur coûter aucun effort. Les auditeurs, assez sagaces pour comprendre à demi-mot, reconnaissaient partout l'ennemi acharné de toute vérité révélée.

Le Nouveau Testament fut surtout l'objet des investigations de ce professeur; l'Ancien lui était inconnu, et l'union qui existe entre les deux lui échappa toujours. Les dogmes qu'il s'appliqua à détruire sont la divinité de Notre-Seigneur et notre rédemption par sa mort. Sa théodicée le voulait ainsi. Schleiermacher, imbu de la théorie de l'*immanence*, ne reconnaissait d'autre Dieu que la nature. De même il niait, sans ambages, toute survivance de l'âme qui s'évanouit, comme tous les phénomènes, et s'absorbe dans la substance unique du grand Tout, sans qu'il reste rien d'elle-même et de son individualité propre. Cela ne l'empêchait pas d'avoir des tirades sonores où il exalte le Christ et se plaît à signaler en lui l'idéal vers lequel nous devons tendre: « Le divin, nous dira-t-il, s'est incarné dans Jésus plus et mieux qu'en aucune autre créature ; aussi, par la force magique de son exemple, nous élève-t-il à un état supérieur en rétablissant nos rapports avec le ciel. L'essence de

notre rédemption réside donc toujours dans l'union intime et permanente du fidèle avec ce Sauveur. »

Ce Sauveur, Schleiermacher l'appellera, si vous y tenez, l'homme-Dieu. Mais n'allez pas croire qu'il accepte un seul instant le dogme traditionnel des deux natures avec la préexistence du Verbe. Il n'y croit pas plus qu'aux miracles consignés dans nos Évangiles.

Et dès lors que reste-t-il du Christianisme ? Absolument rien. Ou tout au plus de vaines apparences, quelques débris profanés avec lesquels ces savants construisent leurs systèmes, chacun selon sa fantaisie et son caprice. Que nous importe, après cela, les divergences qui les séparent ; au fond leur œuvre est la même, radicalement destructive. Viennent Baur, Paulus, Strauss et les autres; au point de vue où nous nous plaçons ici, ils n'ajouteront rien d'essentiel à la théorie de Schleiermacher (1).

Remarquons en passant quelle mesure d'originalité reste à M. Renan. Qu'il affecte des airs de créateur, agissant toujours d'après une inspiration propre et avec une parfaite indépendance, il n'en demeure pas moins un plagiaire, capable tout au plus de modifier les idées des autres et de les démarquer, en quelque sorte, afin de se les approprier plus sûrement. Qui connaîtrait assez la littérature religieuse de l'Allemagne et s'imposerait la tâche fastidieuse d'en rapprocher ses nombreux volumes sur les *Origines du Christianisme* pourrait, à chaque chapitre et presque à chaque page, indiquer les sources où il a puisé.

Avant d'exercer leur influence en deçà du Rhin, les doctrines négatives eurent un retentissement immense au sein même de l'Allemagne, où Semler et Schleiermacher trouvèrent des émules et surtout d'innombrables imitateurs. Des milliers de disciples entouraient les chaires où se produisait sans pudeur cet enseignement délétère. Là se formaient les pasteurs de toutes sectes et de toutes dénominations, qui devaient être chargés de prêcher aux populations le saint Évangile, dont ils aiment à se dire les ministres et auquel on leur avait appris à ne plus croire.

(*A suivre.*) J. Fontaine.

(1) Les œuvres complètes de Schleiermacher ont été éditées sous trois titres principaux : *Théologie*, 11 volumes ; *Sermons*, 10 volumes ; *Philosophie*, 9 volumes.

# RÉFUTATION DE L'HYPOTHÈSE

## WELLHAUSEN MASPERO

---

### SOMMAIRE

L'hypothèse n'est qu'un stratagème audacieux dirigé contre le surnaturel. Elle n'est pas sérieuse au fond. On pourrait se contenter d'y répondre par une fin de non-recevoir. La réponse cependant sera sérieuse et viendra du même pays que l'hypothèse elle-même. — Le monothéisme est au commencement de la religion d'Israël. L'idolâtrie chez la pluralité des descendants de Noé est une décadence. Une décadence d'une religion de l'esprit à une religion des sens est possible et vraisemblable chez les Sémites. L'histoire toute entière de la religion en est la preuve. Une décadence en matière de religion n'est pas nécessairement une rechute et ne suppose pas que l'on retombe dans un état par où l'on a déjà passé. Toute décadence religieuse est une apostasie et est considérée comme telle dans la Sainte-Écriture La pluralité des noms divins ne prouve pas le polythéisme. El, Ilu, Elohim, Jéovah ou Iavéh. il n'y a pas trace d'un culte particulier rendu soit à *El*, soit à *Ilu* soit à *Elohim* soit à *Jèhova*. Culte unique, Dieu unique sous des noms différents. Pas de mythologie chez les Israëlites. Josué met le peuple en garde contre le polythéisme (XXIV. 14). Les paroles de Jephté (Jug.XI, 24) ne prouvent rien contre le monothéisme d'Israël. Les réprimandes des prophètes contre l idolâtrie des Israëlites supposent la foi et le culte exclusif de Jéhovah. La conservation de cette foi et de ce culte ne se comprend pas sans une base religieuse et morale. Moïse enseignait le monothéisme pur, mais il n'est pas le fondateur de la religion israëlite, il est simplement le médiateur de l'alliance. L'alliance de Jéhovah est le principe vital d'Israël. Une telle alliance n'a rien d'impossible. On en retrouve l'idée chez d'autres peuples encore plus anciens. Moïse ne pouvait se présenter devant le peuple qu'au nom d'un Dieu déjà connu et reconnu. Il n'avait de plus que les autres qu'une idée plus pure de Dieu, qu'une intelligence plus cultivée et plus haute. L'influence égyptienne. Les lois écrites sont anciennes. Le monothéisme d'Israël épuré par les prophètes. Une loi toute nouvelle composée postérieurement à la captivité est historiquement incompréhensible.

## I

Dans un premier article nous avons fait connaître l'hypothèse forgée par le critique allemand Wellhausen pour battre en brèche l'authenticité du Pentateuque, et montré comment M. Maspero, adoptant cette même hypothèse dans son « Histoire ancienne des peuples d'Orient », a défiguré plutôt que raconté l'histoire d'Israël.

A ce stratagème audacieux imaginé pour supprimer autant que possible le surnaturel qui paraît avec tant d'éclat dans l'œuvre de Moïse, on pourrait à la rigueur se contenter d'opposer une réponse évasive et très sommaire. En effet, soutenir que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque et, par conséquent, pas le législateur des Juifs, c'est comme si l'on disait qu'Alexandre-le-Grand n'a jamais existé et qu'il n'a pas fondé la ville d'Alexandrie. Lorsque Dupuis eut essayé de prouver que Jésus-Christ n'avait jamais existé, on lui prouva avec beaucoup d'esprit, en se servant de ses propres raisons, comme quoi Napoléon n'avait jamais existé. Une réponse analogue serait peut-être la meilleure à faire à MM. Wellhausen et Maspéro. Le Pentateuque écrit après la captivité de Babylone ! dit Hug ; on démontrerait plus facilement qu'il ne l'a été qu'après la destruction de Jérusalem par Titus.

Quoi qu'il en soit nous voulons opposer une réponse sérieuse et étudiée. Il en existe, nous le savons, de très concluantes et tout à fait décisives, par exemple celle que M. Vigouroux a donnée dans son bel ouvrage des « Livres saints et la critique rationaliste ». Mais elle remplit tout un gros volume, et d'ailleurs, puisque l'hypothèse vient d'Allemagne, il sera peut-être à propos que la réfutation en vienne également. Elle sera donc l'œuvre d'un théologien allemand, et des plus distingués par sa science comme par son talent d'écrivain. M. Paul Schanz l'a donnée dans son excellente « Apologie du christianisme » (1). Tom. II. § V. Nous lui servirons d'interprête.

La question fondamentale est de savoir si la religion d'Israël a commencé par le monothéisme, comme l'affirme la Bible, ou

(1) *Apologie des Christenthums*, par Paul Schanz, professeur de théologie à l'Université de Tubingue. — Fribourg en Brisgau, Herder, 1888.

bien par le polythéisme. L'histoire religieuse de l'Ancien Testament n'est-elle rien de plus qu'un rameau de l'histoire religieuse des peuples sémitiques, et s'explique-t-elle par les principes de la doctrine évolutionniste ? Ou bien est-on obligé d'y reconnaître un élément surnaturel, une révélation spéciale et réelle de Dieu ? S'il était répondu négativement à cette dernière question, l'Ancien Testament, tel que nous l'avons, serait à coup sûr incompréhensible. Mais dans sa marche générale, l'histoire de la religion ne s'explique pas non plus sans une révélation primitive quelconque. Le polythéisme initial qu'on réclame comme *postulatum*, mais qu'on ne démontre pas, est tout à fait inexplicable. Le monothéisme est le premier en date ; et le polythéisme n'est qu'une décadence. Sur ce point l'Ancien Testament ne saurait être plus affirmatif.

On peut, il est vrai, s'étonner lorsqu'on voit que deux des trois fils de Noé sont polythéistes et que Sem demeure seul monothéiste. Sur les cinq fils de Sem, un seul également est monothéiste. Encore le polythéisme se glisse-t-il dans sa famille, et Abraham doit s'éloigner, pour éviter la contagion de l'idolâtrie. D'Abraham l'héritage de la vraie foi passe au seul Israël, et non à Ismaël non plus qu'aux enfants de Cétura ; d'Isaac il se transmet à Jacob, mais non à Esaü. Tout cela peut sembler étrange. Les fils ont reçu des pères le même enseignement ; élevés dans la même maison, ils ont eu sous les yeux le même spectacle de piété et de vertu ; et cependant quelle différence dans les résultats ?

Oui, cela est très vrai : mais est-ce que chacun ne trouverait pas dans sa propre expérience, ou dans celle d'autrui des exemples analogues ? A-t-on bien réfléchi quand on prétend que c'est chose incroyable qu'un seul soit resté fidèle, tandis que les autres sont tombés ? Mais c'est ainsi que les choses se sont passées de tout temps et qu'elles se passent encore aujourd'hui. L'erreur est le partage du grand nombre.

On dit encore que si l'on quitte une religion de l'esprit on peut bien tomber dans l'indifférence, c'est-à-dire n'avoir plus aucune religion, ou ne plus prendre la morale religieuse pour règle de sa vie, mais non échanger cette religion de l'esprit pour une religion grossière et toute sensuelle ; mais cela est-il vrai ? Cette maxime générale est-elle une raison suffisante pour refuser toute créance aux récits concernant les patriarches ? Cette

manière de trancher par un raisonnement a priori une question historique de cette importance est-elle d'une bonne logique ? Est-ce que les pensées et les sentiments d'un homme suivent toujours et fatalement la ligne droite dans leur progression et leur développement ? Suffit-il de savoir ce que quelqu'un pense aujourd'hui pour prévoir sûrement ce qu'il pensera demain ? Faut-il d'avance déclarer tout écart impossible ? Ne voit-on jamais là aussi de flux et de reflux ? L'histoire, dans sa marche, va-t-elle toujours par la voie la plus simple et la plus droite ? Est-ce que l'histoire de la religion comme celle de la science ne constate pas de nombreuses aberrations ? L'histoire de la religion chez les Sémites, les Indiens, les Iraniens, les Grecs, les Romains, les Egyptiens, les Chinois, est l'histoire d'une décadence continue.

Le grand nombre, la masse y tombe. L'Ancien Testament a donc raison lorsqu'il fait de la conservation de la connaissance du vrai Dieu le privilège de quelques individus et de quelques familles.

Mais une rechute n'est-elle pas la preuve qu'on a passé par un état inférieur à celui d'où l'on est tombé? Pourrait-on retomber dans le polythéisme, s'il n'avait pas été général auparavant ? Le peuple juif se serait-il égaré jusqu'à la pratique des sacrifices humains, si ces sacrifices n'avaient pas été autrefois une partie essentielle et reconnue du culte public ?

Ce raisonnement emprunté au darwinisme rendrait tout développement historique incompréhensible. Alors il faudrait dire aussi que tel progrès moral est un retour à un état antérieur ; si l'homme peut avancer, il peut aussi reculer par sa propre force. Avec ses forces et ses passions, la nature humaine est capable des deux et surtout de reculer. On en voit la preuve dans la vie de chaque homme, ainsi que dans l'histoire de chaque peuple. C'est pourquoi les égarements polythéistes des Juifs ne donnent pas le droit de conclure à un polythéisme antérieur généralement régnant. Tout au plus pourrait-on affirmer que le pur monothéisme des Juifs s'explique difficilement à côté d'une idolâtrie universelle. Teichenmüller lui-même avoue que le phénomène singulier du monothéisme pur et sans mélange chez les Juifs ne peut s'expliquer philosophiquement, puisque l'éveil de la conscience morale ne supprime pas incontinent en nous les forces naturelles des passions, et que de plus

pour devenir possible, la personnification de l'idée de justice en un être divin suppose déjà la présence de l'idée de Dieu, inspirée par la religion et par la crainte.

Il y a donc là une énigme historique dont la philosophie ne saurait trouver la clef et qui ne peut s'expliquer que par l'histoire. Or, l'histoire dans cette question met en avant la personnalité de Moïse. Une révélation du monothéisme pur a été faite à Moïse, et Moïse l'a inculquée à une nouvelle génération dans le désert. Si l'on a vu plus tard les Israëlites tomber dans l'idolâtrie, cela s'explique facilement.

Est-ce que les sollicitations de la nature n'étaient pas toujours là pour lutter contre la religion et ses craintes salutaires, et pousser à l'idolâtrie ? Il est certain qu'un peuple qui se voyait seul de son espèce et entouré de peuples païens, devait être enclin à l'apostasie sans qu'il eut pour cela traversé une période polythéiste. Autant il est vrai que la nature sensuelle domine dans le commun des hommes, autant il est naturel et facile à comprendre que des hommes tombent d'un état religieux noble et élevé dans une idolâtrie naturaliste et sensuelle, surtout s'ils sont entraînés par l'exemple. Celà se comprendrait même sans l'exemple, par le seul effet du péché. Sans une intervention directe de Dieu, le peuple d'Israël serait difficilement resté monothéiste, bien loin qu'il eût pu par ses seules forces se dégager d'un polythéisme universel et s'élever à l'idée pure et claire d'un Dieu unique.

Quelle idée, particulière aux Hébreux, aurait pu leur donner occasion de s'élever jusqu'à ce résultat ? Ce serait une sorte de génération spontanée inconcevable, inexplicable. Il faudrait déjà démontrer que le monothéisme, but suprême de toute l'histoire de l'antiquité, se serait levé tout à coup du milieu du polythéisme, comme un astre étincelant du sein des ténèbres, au temps du prophète Isaïe. Et encore l'explication du fait ne serait pas donnée. On n'entend rien à la question religieuse ou à l'histoire de la religion, lorsqu'à la vraie religion on n'oppose rien que l'indifférentisme ou l'athéisme C'est à peu près ce qui se passe chez des modernes et des civilisés, mais c'est ce qui n'est pas possible chez un ancien peuple de l'Orient.

Lors même qu'il se montrait infidèle à Jéhovah, Israël le mettait encore au-dessus de tous les autres dieux. Le culte qu'il rendait aux divinités étrangères est flétri par la Sainte-Écri-

ture comme une apostasie et une transgression de la loi. C'est là un fait contre lequel les prétendues réminescences polythéistes des écrivains sacrés ne prouvent rien ; elles n'empêchent pas que le monothéisme n'ait été constamment prépondérant chez les Juifs et ne l'ait toujours emporté sur tous les autres cultes.

La pratique habituelle des sacrifices humains n'est pas démontrée par le sacrifice d'Abraham, ni par celui de Jephté, pas plus que par la consécration des premiers-nés. Que les sacrifices humains aient passé pour avoir une puissance particulière d'expiation, cela est admis (1 Sam. XV, 33. 2 Sam. XXI. 2. Mich. VI. 7), mais ces faits isolés, qui d'ailleurs trouvent une explication historique, ne suffisent pas pour la démonstration d'un état primitif et initial. Beaucoup plus tard des Israëlites sacrifiaient encore leurs enfants à Moloch ; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon une apostasie manifeste et une chute dans le crime d'idolâtrie par l'entraînement de l'exemple des peuples voisins ? On prétend que les images mentionnées (Jud. cap. XVIII. 1 Reg. XII, 28. Nims. XXI, 4-9) appartenaient au sémitisme primitif, cela n'est pas exact. En Égypte on n'honorait pas uniquement des taureaux vivants, comme le veut M. Maspero, mais aussi leurs images. Le serpent passait pour l'emblême de l'art de guérir.

Une seule chose pourrait encore paraître étrange : L'Ancien Testament attribue l'apostasie à des personnages isolés, à des individualités, sans mentionner aucun développement historique. Cela n'indiquerait-il pas un état polythéiste initial ? Nullement : l'objection n'est que spécieuse, mais elle n'a aucune valeur réelle. Ce qui est vrai, c'est que c'est une habitude des écrivains sacrés de personnifier le principe, de lui donner pour représentant un grand chef auquel ils rapportent ensuite toutes les conséquences. Néanmoins il est aisé de reconnaître que ces hauts personnages qui devinrent les patriarches des nations non israëlites, se détachèrent de la tradition en passant au polythéisme : ce n'est que plus tard qu'on voit leurs descendants se montrer tout à fait idolâtres à côté des adorateurs de Jéhovah. Les voisins se trouvaient ainsi suffisamment prévenus contre l'apostasie. C'était aussi l'habitude chez les autres écrivains orientaux, par exemple, en Égypte, en Assyrie, de rattacher l'histoire des peuples aux généalogies. Cela répond si bien aux

relations patriarcales, que cela prouve en faveur de l'antiquité d'un récit bien loin de prouver en sens contraire.

La pluralité des noms divins ne peut pas non plus être alléguée en faveur d'un polythéisme initial. Le nom le plus ancien, *El*, se trouve partout chez les Sémites et désigne simplement Dieu comme l'entendent tous les hommes. *Ilu*, chez les Assyriens, a vraisemblablement aussi le même sens et veut dire le Dieu unique *El* était le Dieu unique des Hébreux, *El Kana* le dieu jaloux. *Elohim* est, par sa forme, un terme abstrait : c'est le pluriel d'Eloah, mais il ne suppose pas une pluralité d'Eloah : le singulier de ce mot ne se rencontre pas dans l'ancien Hébreu. Ce n'est que vers la fin du VIII^e siècle que les prophètes Isaïe, Habacuc et quelques autres, ont commencé à employer le singulier Eloah, ce qui n'empêcha pas que l'on continua de se servir d'Elohim sans difficulté. Les modernes critiques peuvent d'autant moins se choquer de ce nom, que les parties élohistes de leur hexateuque leur paraissent les moins anciennes, et que les psaumes qui emploient souvent Ehohim sont regardés par eux comme postérieurs à la captivité. Il est problable que Ehohim, en tant que pluriel intensif, exprime principalement la sublimité, la toute puissance, la souveraine perfection de Dieu (I. Sam. XVIII, 13. Ps. LXXXII, 6). Avec Elohim le verbe est toujours au singulier; mais si le nom est appliqué aux idoles, il se met au pluriel, même en parlant du Veau d'or. On trouverait à cette règle douze exceptions au plus, tandis que de très nombreux passages prouvent qu'Elohim désigne dès le commencement le Dieu unique, le Créateur du ciel et de la terre. Iahvèh est le nom de ce même Dieu unique en tant que Dieu de l'alliance, qui se révèle à Moïse sous ce nom ; souvent ce nom est usité indistinctement avec Elohim.

De là vient que l'on cherche à écarter ce fameux Jéhoviste, parce qu'il est lié avec des études et des théories critiques, considérées aujourd'hui comme insuffisantes et erronées. Il faudrait aussi pouvoir montrer que des cultes différents ont été rendus dès les plus anciens temps à ces dieux multiples que l'on prétend avoir été honorés par les Hébreux : Or, on n'en trouve aucune trace. Il n'est nulle part question d'une mythologie hébraïque.

Si Jéhovah apparait souvent comme le Dieu national des Hébreux, c'est par opposition aux idoles des païens. Mentionner ces idoles (Chamos des Moabites) ce n'était pas les reconnaitre

pour des divinités réelles. Tout ce qu'on pourrait inférer de là, c'est qu'il fallut du temps aux Israëlites pour se pénétrer à fond du monothéisme pur, et pour en venir à honorer Jéhovah comme le Dieu universel, le Dieu de tous les peuples. L'ordre qui fut donné de détruire et d'effacer de dessus la terre les peuplades Cananéennes, le secours que Jéhovah accordait à son peuple contre ses ennemis, devaient facilement induire les Israëlites à voir en Jéhovah un père plein de tendresse pour eux. Quelque chose de tout à fait caractéristique, c'est que les Juifs ne reconnaissaient pas de déesses, tandis que partout ailleurs la religion naturaliste dégénérait en un dualisme sexuel. Nous voyons bien (Deuter. XVI, 21) le culte d'Aschera ou Astarté, mais jamais, ni nulle part, cette déesse n'est mise de pair avec Jéhovah. Alors même que les idoles d'Astarté étaient dressées auprès des autels de Jéhovah, on évitait encore de mettre Dieu en compagnie d'une déesse. La prostitution sévèrement proscrite, contrairement à ce qui se passait chez les païens, le prouve. Quant à conclure de la défense de la prostitution à son existence antérieure comme institution religieuse, on ne le peut pas du tout; les prévarications de fait s'expliquent fort bien psychologiquement, et surtout par l'exemple des peuples voisins. Est-ce que la défense de tuer suppose la permission antérieure de tuer? La défense était justement une mesure destinée à mettre le peuple de Dieu en garde contre le mauvais exemple des Cananéens.

Mais, dit-on, il y a chez les écrivains sacrés autre chose que des réminiscences inconscientes d'un polythéisme antique, se mêlant par surprise à leurs doctrines monothéistes, il y a des déclarations positives et formelles. « Loin de vous les dieux que vos pères ont servis au-delà du fleuve (l'Euphrate), et en Égypte, et servez Jéhovah. Et s'il ne vous plaît pas de servir Jéhovah, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux que vos ancêtres ont servis au-delà du fleuve, ou les dieux des Amorrhéens dans le pays desquels vous habitez; quant à moi et à ma maison, nous voulons servir Jéhovah » (Jos. XXIV, 14). On cite ce passage pour prouver que les Israëlites auraient été polythéistes jusqu'à Moïse. Moïse leur aurait enseigné le monothéisme, mais, ajoute-t-on, la nouvelle religion n'aurait pas eu le temps de pénétrer dans les masses. Beaucoup dans le désert et jusqu'au temps de Josué auraient persisté dans leur ancienne croyance ou superstition. Un décret aurait été

porté, puis retiré, ou tout au moins n'aurait pu être exécuté et maintenu. Voilà ce que l'on prétend. Eh bien ! qu'on lise une fois seulement tout le chapitre et l'on sera convaincu que l'on fait de ce passage le plus étrange abus.

Josué commence par rappeler au peuple tous les bienfaits dont Jéhovah l'a comblé. Le Dieu d'Israël, après avoir fait choix d'Abraham, l'a dirigé dans toutes ses voies, a multiplié sa race. Il lui a donné Isaac, et à celui-ci, Jacob et Esaü. Il a ensuite envoyé Moïse pour délivrer son peuple de la servitude, il l'a conduit à travers le désert dans le pays des Amorrhéens, l'a délivré de ses ennemis, et a pris sa défense contre des rois étrangers. Il a donné aux Israëlites un pays qu'ils n'ont point cultivé, des villes qu'ils n'ont point bâties, des vignes et des oliviers qu'ils n'ont point plantés.

Et après cet exode saisissant, Josué ajoute : Craignez donc le Seigneur et servez-le en toute droiture et justice et rompez pour toujours avec les dieux étrangers, etc. Jéhovah est donc le maître d'Israël, celui à qui Israël doit son bonheur et son bien être. Quant à un décret pour les attacher à Dieu, il n'en est point du tout question. Par l'alternative qu'il pose, Josué ne veut pas laisser le choix libre entre Jéhovah et les idoles, mais au contraire, inspirer l'horreur de celles-ci.

Quant à l'idolâtrie pratiquée en Égypte, elle est attribuée expressément à la mauvaise influence des Égyptiens. Il résulte donc de ce chapitre que, depuis Abraham au moins, Jéhovah est l'unique Dieu des Israëlites. On reconnaît que leurs pères, en Chaldée, ont servi des dieux étrangers : mais c'est précisément pour cette raison qu'Abraham fut retiré du milieu d'eux. Cet endroit de l'Écriture est donc parfaitement d'accord avec le monothéisme enseigné dans tout l'Ancien Testament. Il l'affirme, bien loin de le contredire.

Les rationalistes objectent aussi le passage XI, 24, du Livre des Juges, où Jephthé fait dire au roi des Amorrhéens : « Ce que ton dieu Chamos a pris en sa possession, est-ce que cela ne t'appartient pas selon le droit ? Mais ce que le Seigneur notre Dieu a acquis comme vainqueur, cela nous appartient aussi .. » Mais c'est là un langage diplomatique, et non une profession de foi et une expression de sa croyance. On ne peut donc pas conclure de là que Jephthé ait voulu mettre Jéhovah sur le pied d'égalité avec Chamos.

Les lamentations des prophètes sur l'idolâtrie des Juifs en Égypte et au désert ne prouvent pas non plus que la religion chez les Juifs ait commencé par l'idolâtrie : elles prouveraient plutôt le contraire. Ces passages ne sont pas en contradiction avec le culte initial de Jéhovah. C'est une fausse interprétation de leur donner ce sens. Les prophètes, pour flageller des infidélités présentes, les rapprochaient de prévarications passées, sans vouloir pour cela les reporter jusqu'à l'origine. Présenter l'idolâtrie comme criminelle, c'était au contraire supposer que le culte de Jéhovah était reconnu et obligatoire.

Tant qu'on n'a pas démontré par ailleurs la nécessité de reculer la date de ces faits, l'interprétation simple et obvie est logiquement et historiquement dans son droit absolu. Comment expliquer autrement ces prophètes qui viennent reprocher aux Israëlites leurs infidélités envers Jéhovah (Jud. VI, 8 et Reg. II, 27) ? Sans ces dépositaires de l'idée mosaïque au temps des Juges, qui servent comme de trait d'union entre Moïse et Samuel, la conservation de la religion de Moïse serait inexplicable. En tout cas, sur la fin de l'âge des Juges, le Mosaïsme était assez fort pour qu'un prêtre de Jéhovah, comme Héli, et un prophète comme Samuel occupassent le premier rang dans la nation. A ce moment là régnait déjà ce principe que *Jéhovah est le Dieu d'Israël et Israël le peuple de Jéhovah.* On dira peut-être qu'exprimer ce principe, c'était par comparaison admettre l'existence d'autres dieux, c'est possible, mais rien ne prouve qu'on les considérât comme les égaux de Jéhovah. La supériorité attribuée à Jéhovah se montre bien dans le mépris qu'on faisait des autres dieux (Ps. XCVI, 5 ; XCVII, 7). Le monothéïsme n'exclut nullement la croyance aux esprits, bons ou mauvais.

Sans une base religieuse et morale, on ne s'expliquerait pas comment ce peuple, qui s'était corrompu en Égypte, aurait pu déployer la puissante énergie qu'il fallait pour maintenir haut et ferme le pur monothéïsme au milieu des peuples païens, malgré de fréquentes défaillances, et transmettre à la postérité comme un précieux héritage la vraie idée de Dieu. Oui cette histoire où toute apostasie est aussitôt punie par des calamités nationales, où toute conversion reçoit son pardon et ramène la paix et la postérité, produit assez l'effet d'un poème, d'une mélodie dont le rythme retentit à travers les siècles ; elle n'en est pas moins vraie et conforme à la nature des choses.

Ne fallait-il pas une providence particulière pour soutenir ce peuple aux prises avec tant de difficultés, ce peuple qui avait à conserver le culte du Dieu esprit au milieu de tous les autres prosternés devant des idoles matérielles ? Le cantique si ancien de Débora contient l'expression avérée et incontestée de cette notion d'une providence divine qui gouverne ce peuple, qui s'intéresse à ses affaires, et d'une religion qui est le grand ressort de la morale et du droit. Cette idée se trouve chez tous les peuples, mais nulle part aussi pure et aussi vivante que chez les Israëlites.

L'histoire de la religion chez les peuples Sémites prouve déjà que la religion d'Israël, dans une haute antiquité, ne pouvait pas n'être qu'une religion superficielle et bornée aux seules choses de ce monde. Les psaumes de la pénitence assyro-babyloniens font suffisamment connaître quel sentiment profond ces peuples avaient d'une faute originelle commise et quel besoin ils éprouvaient d'une délivrance et d'un pardon. Peut-on supposer que les Juifs n'aient admis que fort tard dans leur religion une conception qui était partie essentielle de la religion primitive ? Se peut-il qu'ils aient attendu jusqu'au temps des Syriens et des Assyriens (au milieu du IXe siècle), pour que l'alliance entre Jéhovah et Israël, déjà existante avant Moïse, devînt une alliance moralement obligatoire et bien déterminée ? A ce compte que resterait-il en partage à Moïse, dont cependant la mission fait époque dans le développement du règne de Dieu sur la terre ?

Il est incontestable que Moïse enseigna le monothéisme pur, impliquant le lien moral. Pour lui Jéhovah n'est pas simplement *ce qui est*, mais *Celui qui est*, le Créateur. Ici il n'est pas besoin de recourir à des témoignages historiques contestés ; les prophètes que nul ne conteste, suffisent. Les prophètes appellent Moïse l'envoyé de Dieu (Mich. VI, 4), le premier prophète (Os. XII, 14). Ils ne disent pas du tout que Moïse ait introduit la foi en Jéhovah mais que Dieu a choisi Moïse et l'a envoyé pour délivrer son peuple.

Jéhovah est pour eux le Dieu d'Israël qui a tiré son peuple du pays d'Égypte. Ce fait capital résume toutes les louanges données à Jéhovah : c'est le fondement de la foi populaire. Il est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu qui a fait alliance avec Abraham. Moïse n'est pas le fondateur de la re-

ligion d'Israël ; il est simplement le médiateur de l'alliance que Dieu a voulu conclure avec son peuple. Cette alliance est bien un traité à la manière antique, mais un traité fait avec Dieu qui condescend et traite comme d'égal à égal, avec son peuple. Dieu exige de son peuple la fidélité à son égard et en retour il lui promet sa bénédiction et sa protection ; il lui garantit la prospérité et la paix. Dieu a choisi Israël entre tous les peuples et lui a donné la terre de promission. Le peuple, enfant adoptif de Dieu, promet solennellement en retour obéissance et fidélité à son père, à son Créateur. Ce traité d'alliance forme le principe vital de toute l'histoire d'Israël. La critique négative elle-même est obligée, avec Kayser (*Die Theologie* des A. T. Strasbourg 1886 p. 31, 39), de reconnaître le livre de l'alliance sinaïtique et d'admettre en un certain sens Moïse comme législateur. Le mot de *Théocratie* vient de l'historien Josèphe qui l'a composé, mais la chose vient de Moïse, médiateur entre Jéhovah et son peuple.

Et pourquoi donc une pareille alliance serait-elle impossible, s'il est vrai qu'on a découvert tout récemment que l'idée s'en retrouve à une très haute antiquité chez d'autres peuples que les Israëlites ? On explique *Baal Bérith*, non plus comme autrefois, par *Baal qui garde les traités* Ζεύς ὅρκιος, mais par Baal *avec qui on contracté une alliance*. Ce fait, s'il est entièrement certain, ne saurait être invoqué contre la réalité de l'alliance du vrai Dieu avec Israël. Car aujourd'hui on admet volontiers, ce que nos apologistes soutiennent à l'occasion, savoir que les faits surnaturels sont pressentis par la conscience générale, et préparés dans l'histoire avant de se réaliser.

Leur caractère essentiel ne consiste pas à ce que rien d'analogue ne se rencontre nulle part ailleurs : il tient, au contraire, à ce que ces faits surnaturels se réalisent sous une forme digne d'eux, avec une autorité absolue et une entière certitude. Si l'idée d'alliance considérée en soi, c'est-à-dire comme une pensée religieuse selon laquelle on peut contracter avec la divinité un engagement réciproque, n'appartient pas en propre et uniquement aux Israëlites, c'est cependant chez eux qu'elle a pris son expression la plus noble et la plus haute, ce qui en fait une chose unique : impossible de supposer quelle ait été inventée un peu avant la captivité, ni qu'elle ait été le produit tardif de la réflexion et d'une évolution naturelle.

Comment Moïse aurait-il trouvé créance auprès de son peuple, s'il avait invoqué un autre Dieu que celui auquel ce peuple croyait ? Moïse a mieux compris et mieux fait comprendre ce qu'était Jéhovah que beaucoup de ses contemporains, mais il n'a pas inventé Jéhovah. Il était donc admirablement préparé pour être l'organe de Dieu dans la manifestation de sa volonté. La connaissance supérieure que Moïse possédait de Dieu, il la tenait de son éducation en même temps que d'une vocation particulière. La figure de Moïse domine tellement toute l'histoire d'Israël, elle est tellement décisive dans les destinées de ce peuple qu'elle ne se comprend bien que si l'on admet que Moïse occupait déjà une haute situation dans la société egyptienne.

Quelque jugement que l'on porte d'ailleurs sur les doctrines ésotériques des prêtres égyptiens, voici, dans tous les cas, ce que l'on peut et même ce que l'on doit dire sur ce sujet aujourd'hui.

« Nous ne pouvons que voir ici la suite et le retentissement formel d'une antique croyance à l'unité de Dieu. Le monothéisme est nécessairement plus ancien que Moïse. » (Strauss-Torney, Essays, 1879 : conf. Naumann, *Wellhausens Méthode*, Leipzig, 1886, p. 155.) Des idées morales très pures et d'une grande élévation se montrent chez les Égyptiens dans les plus anciens papyrus, dans les inscriptions et dans le Livre des morts.

Si de telles idées régnaient déjà longtemps avant Moïse en Égypte, au moins dans les classes privilégiées et instruites, comment peut-on, sur des motifs empruntés à l'histoire des religions, révoquer en doute l'idée que Moïse avait de Dieu, la publication du Décalogue, enfin l'âge de toute la législation mosaïque ? Si une doctrine morale élevée, si une notion très pure de Dieu existaient déjà chez les Égyptiens dès la plus haute antiquité et dès les commencements de ce peuple, il n'est plus possible de faire valoir les prévarications postérieures du peuple juif contre son monothéisme initial et normal. Si le Décalogue ne contient rien que Moïse ne pût ordonner et prescrire, il n'est pas non plus vraisemblable qu'il ait présenté ces préceptes de religion et de morale très simples et d'un caractère très général comme quelque chose de tout nouveau et d'inconnu jusque là. Ce qu'il y a de nouveau dans son œuvre, c'est qu'il a renfermé ses commandements dans des formules précises, c'est qu'il les a placés

sous la garde de l'autorité divine, c'est qu'il y a ajouté un renouvellement de l'alliance avec Dieu. La révélation, loin d'exclure la nature, la suppose.

Que si l'on ne veut pas tant accorder d'importance à l'influence égyptienne, nous y consentirons volontiers. « Il est certain, dit Kayser (op. cit. p. 31), que Moïse n'a pas pris dans la sagesse égyptienne de quoi faire faire la religion d'Israël. Son œuvre est une création, son monothéisme porte un caractère évident d'originalité. » Soit, mais cela n'est vrai que dans cette mesure restreinte que le grand prophète a épuré l'ancienne idée que son peuple avait de Dieu ; peut-être a-t-il été le premier à lui donner la force du monothéisme parfait avec la pleine conscience de ce qu'il faisait. Car de son temps on voit par la Genèse que le peuple d'Israël était très enclin à l'idolâtrie. Moïse a créé son peuple qui sortait d'une servitude de près de cinq siècles. Il lui a donné avec une idée de Dieu plus pure que celle que toute l'antiquité possédait, la doctrine morale, grâce à laquelle ce peuple a pu conserver sa valeur historique et son importance à part pour toute la civilisation à venir.

Mais tout cela ne prouve pas qu'avant Moïse le polythéisme ait dominé dans l'histoire des patriarches. Est-ce que cela ne prouverait pas plutôt que Moïse fut simplement le restaurateur des anciennes traditions et espérances de sa race, et qu'avant tout il conserva la ferme croyance à l'unité du souverain Être, considéré comme le Dieu qui seul est réellement et qui a tout créé, croyance qu'il avait reçue de ses pères ?

Outre les difficultés historiques qui exigent ici une solution, il y a encore pour la critique la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité de comprendre l'histoire des temps postérieurs, si l'on n'admet pas qu'une impulsion puissante fut imprimée à cette époque précise de la sortie d'Égypte.

Cette *supposition naturelle* nous paraît pouvoir être soutenue d'autant plus hardiment que les adversaires prennent pour point de départ des suppositions générales gratuites sur la religion, la morale et la civilisation de l'ancien monde, spécialement de l'ancienne Égypte. S'il s'est démontré que la civilisation avait alors atteint en Égypte le degré que l'on prétend, il s'ensuit que l'on ne peut plus contester à priori la législation de Moïse. On aura beau faire appel à la tradition orale florissante dans les temps anciens, on ne parviendra pas à ébranler le fait

d'une législation écrite. C'est une assertion purement gratuite, c'est même aujourd'hui une assertion très risquée de venir dire, comme Kayser (op. p. 31) : « Ce n'est pas en écrivant un livre, comme on se l'imagina longtemps après à une époque riche en écritures, que Moïse a pu exercer son action, alors que les Israëlites ne savaient certainement pas lire. » On oublie que les législations antiques étaient toutes écrites. Nous possédons des papyrus égyptiens vieux de trois à quatre mille ans et plus. Rare dans ces temps-là chez les peuples ariens, l'art d'écrire était très répandu et partout usité dans la vallée du Nil. C'est justement un trait caractéristique du peuple égyptien, qu'il avait le besoin, on pourrait dire la fureur d'écrire.

Si l'on trouve dans les livres de Moïse des allusions à l'art d'écrire, ce sont autant de marques de la vérité historique. Élevé à la cour du Pharaon, Moïse apprit nécessairement l'art d'écrire ; et tous les Juifs en général, vivant au milieu des Égyptiens, ne pouvaient pas ne pas prendre leurs usages et leurs habitudes, *Hebræos egyptizantes*, dit le P. Kircher. Et à supposer même que le commun peuple n'ait pas su lire, s'ensuivrait-il qu'une loi écrite était inutile et qu'elle ne serait pas comprise ? Est-ce que les égyptiens n'avaient pas aussi leurs collèges de prêtres avec un grand prêtre à leur tête ? Moïse n'avait à se préoccuper que d'une chose, savoir que les chefs et les prêtres pussent instruire et guider le peuple suivant la loi écrite. Même dans les temps postérieurs, où il est certain que la loi écrite existait, l'enseignement oral était la règle. Dans les temps qui suivirent la captivité, la loi et les prophètes étaient lus aux Juifs dans les Synagogues. Notre Seigneur dit encore dans le sermon sur la montagne : « Il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point, etc. »

« Moïse, dit M Vigouroux, élevé à la cour des Pharaons, avait reçu comme nous dirions aujourd'hui une éducation littéraire. Cette éducation seule pouvait suffire pour lui donner, indépendamment de l'inspiration divine, l'idée d'écrire le rituel lévitique, analogue aux livres sacerdotaux égyptiens et l'histoire des événements qui s'accomplissaient sous ses yeux et où il était le principal acteur. Ramsès II, sous lequel il avait grandi, était le prince qui s'était attaché avec le plus de soin à perpétuer la mémoire de ses exploits. On ne peut presque pas remuer une pierre en Égypte sans y retrouver le nom de ce

monarque et le souvenir de ses guerres. Il avait fait graver à Karnak le poème tout entier où Pentaour chantait son triomphe sur les Khétas. Partout il rappelait aux yeux de ses sujets ses titres de gloire comme sa piété envers les dieux. Alors plus que jamais les Égyptiens étaient devenus un peuple de scribes, et, par conséquent, de lecteurs.

Les Israëlites, vivant au milieu d'eux, devaient avoir à peu près les mêmes habitudes et les mêmes goûts ; ils voyaient les inscriptions des Pharaons sur les murs des temples avec les trophées de leurs victoires ; ils entendaient les poètes chanter leurs louanges et leurs hauts faits ; les papyrus, traitant toute espèce de sujets, circulaient dans leurs mains. Comment Moïse n'aurait-il pas fait ce que faisaient les Pharaons pour éterniser leurs exploits ? Comment n'aurait-il pas mis à profit de tels usages, si propres à servir ses desseins, pour enflammer le courage de ses frères, perpétuer le souvenir des faits merveilleux de l'Exode, et arriver à son but ? La difficulté d'écrire et de répandre les écrits, dont on faisait une objection autrefois, quand on ignorait les habitudes de cette époque, ne peut plus être alléguée aujourd'hui. Ce qui était, il y a quelques années, une objection est devenu maintenant une preuve. L'Égypte mieux connue porte à croire que Moïse a dû composer l'histoire de la sortie d'Égypte et rien de plus naturel à cette époque que l'ordre que Dieu lui en donne. » (*Les livres saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 51).

Ce n'est pas à dire pour cela que le monothéisme et le mosaïsme ne se sont pas épurés et approfondis avec le temps, notamment par l'action des prophètes. On comprend que la comparaison de Jéhovah avec les dieux des païens devait se présenter d'elle-même à l'esprit d'un peuple encore jeune, encore neuf, et y faire naître facilement l'idée d'une différence simplement relative. Et de fait, c'est assez souvent ce qui eut lieu dans la pratique. Mais ceux qui disent que ce monothéisme relatif est le seul qui a régné jusqu'à l'époque des prophètes, l'affirment sans preuve, et ils commettent une erreur. En effet, les prophètes, même les plus anciens (Amos, II, 4. Michée, V, 12. Os. XIII, 4. Is. X, 5, 15), réprouvaient seulement l'apostasie, ils condamnaient la folie de ceux qui, à la place du Dieu vivant, créateur du ciel et de la terre, adoraient des dieux de bois, de pierre et de métal, idoles sans vie, œuvres des mains

de l'homme. Ce monothéisme là, ils n'eurent pas à le développer, ils le trouvèrent tout développé et pur. C'est peine perdue de rechercher des moyens termes pour expliquer la transition du monothéisme relatif au monothéisme absolu.

La réflexion sur le Dieu du peuple juif comparé au Dieu de tous les hommes n'a pas produit cette épuration, ce perfectionnement. Le point essentiel et caractéristique du monothéisme juif, c'est-à-dire *l'idée que Jéhovah est le créateur du monde et qu'il conduit toute l'histoire universelle pour le salut de son peuple,* cette idée est plus ancienne que les prophètes ; elle domine toute l'histoire d'Israël. Elle est un don de la Révélation car aucun autre peuple ne s'est élevé à cette pure conception de la création. La période glorieuse de David elle-même, n'aurait pas conduit les esprits jusque là ; à plus forte raison un pareil essor eut-il été impossible au temps de la décadence de l'empire juif. Il est bien vrai que les Sémites primitifs concevaient Dieu sous les attributs de la puissance et de la domination, mais ce n'était que la base et le principe de la connaissance du vrai Dieu. Et qu'il y a loin encore de l'idée commune à celle que es Juifs possédaient de Dieu !

On peut exalter tant qu'on voudra le génie sagace des prophètes, on ne parviendra pas à expliquer ainsi et à faire admettre une transformation soudaine du monothéisme. Les prophètes ont certainement contribué à mettre en lumière l'ordre moral universel, mais c'est en s'appuyant sur le fond de l'ancienne révélation, et, nous pouvons ajouter, sur le fond des révélations faites à eux-mêmes. Leur conduite héroïque, leur généreuse franchise, leur intervention si importante et si grosse de conséquences, dans les destinées du peuple, est une énigme qui ne s'explique que par une mission divine. On voit bien de temps en temps quelques grands hommes devancer l'histoire, mais ici il s'agit d'une institution extraordinaire, qui dure des siècles. La résistance opiniâtre elle-même que Moïse et les prophètes rencontrèrent de la part du peuple démontre qu'il s'agissait d'une révélation divine à faire accepter, et non pas seulement du droit coutumier régnant à conserver intact dans son ensemble, comme Reuss se l'imagine (op. cit. p. 78). On ne peut contester à Moïse ce que l'on accorde aux prophètes. Les prophètes ont vu dans l'avenir un royaume nouveau, heureux, dans lequel devait renaître et refleurir l'état primitif de la paix·

Cet idéal, entrevu dans l'avenir, auquel on ne peut rien comparer dans l'histoire des religions, doit nécessairement avoir dans le passé un idéal comme prototype. Plus on insiste sur ce qu'on appelle l'évolution religieuse que l'on veut constante, progressive, fatale, plus on l'affirme ; plus aussi on se met dans l'impossibilité de comprendre comment les prophètes ont pu avoir cette vue, cette perspective ouverte sur l'avenir, sans avoir une vue rétrospective du passé, correspondante. Leur espérance en une restauration politique et religieuse ne pouvait, surtout chez les derniers prophètes, avoir sa racine ailleurs que dans l'alliance que Dieu avait conclue avec son peuple par l'intermédiaire de Moïse. Quant au progrès moral allégué par Wellhausen (Proleg. 3e édit. 1886. p. 58), c'est aussi un développement de ce qui était déjà contenu en principe et en germe dans la loi de Moïse.

Le peuple, dont l'élite avait été transportée à Babylone, ce peuple, quoique exilé et opprimé, n'abandonna point ses espérances séculaires. En apparence, il espérait contre toute espérance, mais en réalité il espérait parce qu'il était plein de foi en Jéhovah qui l'avait choisi pour son peuple et qui, jusque là, l'avait toujours conduit dans le bonheur et ne l'avait jamais abandonné dans le malheur. La promesse faite par Dieu à Moïse maintient le peuple debout sous l'épreuve. A peine délivrés de la captivité, les Juifs commencèrent la restauration religieuse. Un siècle plus tard, Esdras et Néhémias donnèrent à cette restauration un fondement solide et sûr. L'action exercée par ces deux réformateurs fut considérable, mais si importante qu'on la suppose, elle ne pouvait pas aller jusqu'a changer les fondements de la religion ; un tel changement se comprendrait à la rigueur, quoique invraisemblable, dans le cas où il aurait été tenté immédiatement après le retour de l'exil, parce que la chaîne historique avec le temple avait été rompue ; mais un siècle après il n'eût plus été possible d'édicter des prescriptions de la nature de celles du Lévitique, qui pénétraient si avant dans la vie religieuse et économique, si elles n'avaient pas été connues pour anciennes et comme étant de droit. Il est vrai que l'élément sacerdotal était prépondérant parmi les Juifs rentrés dans leur pays ; mais pour faire accepter par la masse du peuple une législation chargée detant de prescriptions gênantes, il fallait que celle-ci eût une force historique, une origine et un principedivins.

On comprend alors que les Juifs se soient attachés étroitement, et même à la lettre de la loi, maintenant que la bouche des prophètes était muette, et que la captivité avait été pour le peuple une si rude et si douloureuse école. Mais ce qui resterait à jamais inexplicable, c'est qu'ils eussent accepté une loi nouvelle. Les docteurs pouvaient à la rigueur avoir interprété la loi à leur propre avantage ; mais la loi elle-même, il faut de toute nécessité qu'ils l'aient trouvée déjà existante et reconnue par le peuple. Il faut en un mot, qu'ils aient trouvé le Pentateuque admis par tous comme venant de Dieu par Moïse. C'est vraiment trop exiger de quelqu'un qui a du bon sens et l'intelligence de l'histoire, de vouloir qu'il admette bonnement que, par la seule influence des docteurs, la loi qu'on suppose inventée récemment, ait été aussitôt connue et répandue dans toutes les classes de la société, et partout accueillie avec une joie extrême, que le peuple se l'assimila si vite et si spontanément que tout le monde fut ensuite persuadé que les choses n'avaient jamais été autrement et qu'une loi d'hier remontait à Moïse. Oui, avec toutes ses prescriptions si minitieuses, enveloppant toute la vie dans leur réseau jaloux, cette loi introduite en fraude avait été trouvée si peu onéreuse que beaucoup de psaumes de ce temps-là, avoue Kayser, célèbrent ses bienfaits et expriment la joie profondément ressentie à la vue des magnificences du culte divin, sans oublier les sentiments de piété nés de la foi en Dieu, protecteur d'Israël !

(*A suivre.*)

J.-B JEANNIN

# JULIE BILLIART

(*Suite*)

---

## IV

### LA PREMIÈRE COMPAGNE

Il importe, avant d'aller plus loin, de dire ce qu'avait été la jeunesse de celle qui désormais sera l'amie la plus dévouée de Julie Billart, la confidente de tous ses desseins et la deuxième supérieure générale des sœurs de Notre-Dame.

Marie-Louise-Françoise Blin de Bourbon était la dernière des trois enfants de Pierre-Louis de Blin, seigneur de Bourdon, vicomte de Domart-en-Pouthieu, et de Marie-Louise-Claudine, fille du baron de Fouquesolles, vicomte de Doullens, ancien mousquetaire du roi (1).

Elle naquit, le 8 mars 1751, au château de Gézaincourt bâti au fond d'une charmante vallée à trois kilomètres de Doullens, et fut baptisée le lendemain de sa naissance, en la fête de sainte Françoise Romaine dont elle reçut le nom. M. et M^me^ de Fouquesolles (2) conçurent une si tendre affection pour leur affection pour leur petite-fille, qu'ils ne voulurent jamais se séparer d'elle, se chargèrent de son éducation et lui

(1) V. Acte de naissance légalisé à Doullens, le 4 octobre 1881. — *Notice généalogique manuscrite*. Archives des sœurs de N. D. à Namur. — *Bourdon et ses seigneurs, vicomtes de Dromart*, par l'abbé Jumel, curé de Bourdon (Amiens, 1868). — *Vie de la R. Mère Marie Saint-Joseph*, par la sœur Stéphanie Warnier (manuscrit). — *Vie de la R. Mère Julie* (Casterman, Tournay, 1862). — Lettres de l'abbé Flament, curé à Gézaincourt. — Lettre du Vicomte Blin de Bourdon et notice envoyée par lui à Namur, en 1833. Doc. 173.

(2) M^me^ de Fouquesolles était née Damerval de Presme.

firent don de la terre où elle était née, en sorte que Françoise porta jusqu'à la révolution le nom de *M^lle de Gézaincourt.*

L'enfant ne pouvait être confiée à de meilleures mains. Ses grands parents unissaient à la fermeté du caractère une grande bonté, à une piété solide une charité inépuisable. Aussi Françoise, dès le premier éveil de la raison, fut-elle initiée aux vérités de la foi, aux pratiques de la vertu. Secondée par une pieuse gouvernante, M^me de Fouquesolles mit tous ses soins à développer en cette jeune âme les heureuses dispositions que la nature et la grâce y avaient déposées. Elle lui apprit à vaincre les saillies de son humeur, à témoigner en toute occasion d'une tendre charité envers les pauvres, à se recueillir dans la prière et surtout à aimer Dieu de tout son cœur.

Ce pur et généreux amour devint bientôt pour l'enfant un stimulant aux plus pénibles sacrifices. Un jour, vers l'âge de quatre ou cinq ans, elle fut piquée par une guêpe et se mit à pousser les hauts cris. Comme sa gouvernante, pour l'apaiser l'exhortait à endurer son mal pour l'expiation de ses péchés : « Je n'ai pas encore péché, dit-elle en essuyant ses larmes ; mais par amour pour Jésus je ne pleurerai plus ».

Elle se confessa pour la première fois à l'âge de six ans, et lorsqu'on lui parla de retourner au tribunal de la pénitence, elle répondit ingénument : « Est-ce qu'on offense encore le bon Dieu, quand il nous a une fois pardonné ? »

Françoise n'avait pas encore atteint sa septième année, lorsqu'elle fut placée chez les Dames Bénédictines de Saint-Michel à Doullens. Elle y passait la belle saison, époque des réunions nombreuses et des fêtes à la campagne ; et quand l'hiver avait ramené la solitude au château, elle revenait auprès de sa grand'mère pour y continuer les études commencées au couvent.

Son horreur pour le mensonge était extrême; jamais elle n'usait du moindre détour et faisait franchement l'aveu de ses fautes. Très jeune encore, elle reçut la confirmation des mains de Mgr de la Motte, le saint évêque d'Amiens, et fut peu après admise à la première communion.

Les Ursulines d'Amiens achevèrent cette éducation si heureusement commencée ; lorsqu'elle les quitta pour retourner auprès de ses grands-parents, Françoise était une jeune fille accomplie. Dès lors elle devint l'ange du foyer et la provi-

dence du village ; elle partageait son temps entre les exercices de piété, le travail des mains et les soins les plus tendres prodigués à M. et M^me^ de Fouquesolles. Accompagnée de sa fidèle Ursule, elle allait porter la joie dans les chaumières d'alentour, en distribuant aux pauvres et aux malades ses consolations et ses aumônes. Le souvenir de sa charité vit encore à Gézaincourt (1).

A dix-neuf ans, Françoise fut réclamée par ses parents qui habitaient le château de Bourdon. A Paris comme en province, elle se fit remarquer dans les réunions de la noblesse par la vivacité de son esprit et la distinction de ses manières. Elle parut à la cour, à Marly, où elle connut particulièrement M^me^ Elisabeth (2).

Ne voyant du monde que le côté séduisant, elle y prit goût quelque temps ; mais elle ne fit que se prêter, sans se donner jamais : une voix intérieure, fidèlement écoutée, lui disait que son cœur ne pouvait se partager et devait être tout à Dieu. Aussi malgré les instances de sa famille, refusa-t-elle plusieurs brillants partis. Bientôt elle s'éloigna des réunions mondaines, et cette résolution est marquée dans les Notes autographes jointes au Journal de ses retraites, par ces mots : « *1783. Demi-conversion* ». Les devoirs de la piété filiale ne lui permettant pas de suivre son attrait pour le cloître, elle s'en-dédommagea en vivant comme une religieuse au milieu des siens. L'année suivante fut pleine de deuil. Le 24 février 1794, elle eut la douleur de perdre son grand'père, le baron de Fouquesolles, et le 2 avril suivant, sa mère bien-aimée, M^me^ Blin de Bourdon succombait à l'âge de quarante-huit ans aux suites d'une longue maladie causée par un accident de voiture.

Ces coups répétés achevèrent de détacher la pieuse jeune fille des choses d'ici-bas. C'est alors qu'elle écrivait dans ses notes intimes : « *Conversion entière ; résolution invariable de m'éloigner de tout ce qui m'éloignerait de ma fin.* »

Après la mort de sa mère, Françoise revint à Gézaincourt pour y consoler la vieillesse de son aïeule. Elle y reprit ses pieuses et charitables habitudes et gagna si bien la confiance et l'affec-

(1) Témoign. de MM. Broy et Elament, successivement curés de Gézaincourt, de Flore Delhomel qui avait connu Françoise, etc.

(2) Souvenir des premières sœurs de N. D.

tion de tous, qu'on ne la nommait plus que *la bonne demoiselle*.

Depuis longtemps déjà l'orage révolutionnaire soufflait sur la France, sans que le village de Gézaincourt eût rien perdu de sa tranquillité ; une population dévouée faisait la garde autour de ses châtelaines. Le curé de Gézaincourt, pour soustraire le Saint-Sacrement à tout danger de profanation, l'avait déposé au château. Un soir de février 1794, tandis que M^lle^ Blin de Bourdon faisait son adoration, tout à coup des cris tumultueux se font entendre. Ce sont les habitants du village, armés de fusils et de fourches, qui viennent défendre l'entrée de la cour du château contre une bande de révolutionnaires arrivés à l'improviste pour enlever une vieille femme et une jeune fille. Françoise veut tenir tête à l'orage ; elle se présente aux gens de police qui guident cette populace et demande fièrement ce qu'ils viennent faire chez elle à onze heures du soir. Émus de son calme et de la dignité de son maintien, ils lui signifient, en balbutiant, l'ordre d'arrestation dont ils sont porteurs. Les villageois protestent, de leur côté, que, tant qu'il auront une goutte de sang dans les veines, ils ne laisseront pas mettre la main sur leur bienfaitrices. Devant cette attitude menaçante de toute une population armée, les patriotes hésitent et consentent à parlementer. Pour en finir, ils promettent à M^lle^ de Gézaincourt de laisser sa grand'mère au château, si elle consent à les suivre et à conseiller aux paysans de se retirer. Après deux heures de débats, voyant qu'il n'y avait rien de plus à espérer, elle accepte la proposition, heureuse de sauver la vie de sa grand'mère au prix de la sienne Elle partit donc, au milieu de la nuit, dans un chariot attelé de quatre chevaux de labour, escortée par cette troupe de brigands. Un fidèle domestique la suivit de loin, malgré la défense des gendarmes. Comme elle demandait en quel lieu on la conduisait, on lui répondit *de se confier à la République*. « J'éprouvai en cet instant, disait-elle plus tard, toute la révolte que peut ressentir la nature aux approches d'une mort certaine et violente. Mais ces moments d'angoisse ne furent pas de longue durée. Je fis à Dieu le sacrifice de ma vie et lui demandai la force de me résigner à son adorable volonté, quelle qu'elle fût. La prière rendit le calme à mon âme. »

Vers huit heures du matin la bande arriva aux portes d'Amiens avec sa prisonnière. M^lle de Gézaincourt fut conduite à la maison d'arrêt, dite de la Providence (1), où elle apprit l'arrestation de son père, de son frère, de son neveu âgé de douze ans (2), et d'autres membres de sa famille. Elle demanda, mais inutilement, d'être réunie à son père. Mêlée à plusieurs centaines de prisonniers, entassée avec plus de quatre-vingt-dix dans un même local étroit et privé d'air, témoin chaque jour du désespoir de ces malheureux à la nouvelle du supplice de quelqu'un de leurs proches, Françoise tremblait surtout pour les siens, bien qu'elle eût constamment elle-même la mort en perspective.

Elle se disait qu'elle n'était pas la plus à plaindre. Un concierge dévoué lui apportait, ainsi qu'à sa famille, la nourriture nécessaire, tandis que les autres prisonnières osaient à peine toucher aux aliments qu'on leur servait, de peur d'être empoisonnées. Mais une grande douleur lui était réservée. Le 18 mars elle reçut une lettre qui l'informait que la baronne de Fouquesolles venait d'expirer. Elle n'avait pu survivre au départ de sa petite-fille. En apprenant que celle-ci était arrêtées, la pauvre femme était devenue folle. Dès lors elle repoussa toute nourriture, et quand on essayait de vaincre ses refus : « Non, disait-elle ; *J'attendrai la petite...* » La petite ne revint pas, et l'aïeule succomba à l'âge de quatre-ving-huit ans.

Par suite de l'encombrement des maisons d'arrêt, on laissa aux prisonnières le choix de rester à la Providence ou d'être transférées chez les Carmélites captives elles-mêmes dans leur monastère. « Savez-vous, disait plus tard la Mère Blin de Bourdon à ses filles, qui accepta cette proposition ? Votre humble servante toute seule. » Elle fut donc conduite au Carmel entre deux gendarmes, le sabre à la main. Ce changement

(1) Au registre d'écrou de la Providence, on lit à la date du 30 pluviôse an II (18 février 1794) : *Marie-Françoise Blin.*— La Providence était occupée avant la révolution par les religieuses de Sainte-Geneviève, dites Miramionnes. Sur cette maison d'arrêt sous la terreur, voir : *Un séjour en France de 1792 à 1795*, par H. Taine.

(2) Cet enfant devint dans la suite député en 1815, maire d'Amiens, préfet de l'Oise, représentant à l'Assemblée nationale en 1848. (V. la notice biographique extraite de la *Physiologie de l'assemblée nationale*. Paris 1848.)

de prison fut une grande consolation pour son cœur, elle goûtait un vrai bonheur à s'entretenir avec ces saintes filles, qui, le regard fixé au ciel, attendaient en paix le bon plaisir de Dieu. Un jour, en parcourant les feuilles publiques, M^lle de Gézaincourt lut sur la liste des victimes de la prochaine hécatombe les noms de son père, de son frère et le sien. « Je ne m'en troublai pas, dit-elle; seulement je redoublai mes prières afin que le Tout-Puissant se fît notre force au moment suprême. » Elle eut donc tout le mérite du sacrifice, et Dieu se contenta de ce martyre de désir.

Quelques jours plus tard, la mort de Robespierre entr'ouvrait les prisons. La famille Blin de Bourdon fut des premières à obtenir son élargissement. Le 3 août 1794, le jeune Alexandre, neveu de Françoise, accourait joyeux au Carmel pour annoncer à sa tante qu'elle était libre. « J'ai fait ma prière du soir, mon fils, dit-elle; demain je me réunirai à mon père et au vôtre. »

Le lendemain elle retrouvait tous les siens. Après les premiers épanchements de joie et de tendresse, le vicomte Blin partit pour son château de Bourdon ; Françoise demeura pendant un an à Amiens, à l'hôtel de famille qu'habitait son père. C'est là que la comtesse Baudoin la mit en rapport avec Julie Billiart. Voici comment elle raconte elle-même les débuts de leur sainte amitié.

« Après quelques jours, M^me Baudoin engagea M^lle Blin à faire connaissance avec sa malade. Cette demoiselle qui n'avait pas beaucoup d'occupations, le voulut bien ; mais, ne pouvant pas entendre le langage de l'infirme, il semble que ses visites ne devaient pas avoir beaucoup de charmes pour elle. Elle y prit goût cependant et les rendit fréquentes. Elle faisait une lecture auprès du lit de la malade qui était souvent seule des journées entières, parce qu'il fallait que sa nièce sortît pour les besoins du petit ménage et pour les ouvrages qu'elle faisait. Françoise lui donnait la tisane et tâchait de la faire manger un peu. Cette demoiselle finit, contre toute apparence de raison naturelle, par s'attacher à la malade, et cela au point que l'on verra dans la suite » (1).

Ce que la Mère Blin de Bourdon ne dit pas expressément

(1) *Mémoires* de la M. A. Blin de Bourdon, A. I, p. 12.

dans ses *Mémoires*, mais qu'elle avoua maintes fois après la mort de la vénérable Julie, c'est que l'infirme de Cuvilly inspirait au début une certaine répulsion à la noble jeune fille et qu'elle dut faire effort pour la visiter et l'entretenir. Mais peu à peu elle découvrit dans l'humble paysanne des trésors de grâce ; elle reconnut en elle une âme toute embrasée de l'amour de Dieu, ne vivant que pour lui et favorisée dans l'oraison de communications extraordinaires. Françoise, qui, depuis son emprisonnement au Carmel, n'aspirait plus qu'à suivre les traces de sainte Thérèse, se fit la disciple docile de Julie, espérant se préparer sous sa conduite à la vie contemplative.

Un jour, la comtesse Baudoin rencontra dans les rues d'Amiens un prêtre de sa connaissance, l'abbé Antoine Thomas. Né à Sotteville, en Normandie, docteur de Sorbonne, il avait été chassé de Paris par la Révolution. Sur son refus de prêter le serment schismatique, il fut emprisonné à Arras par le féroce Lebon et condamné comme réfractaire. Une maladie grave fit ajourner l'exécution, et la mort de Robespierre ayant amené la chute du cruel proconsul, l'abbé Thomas réussit à sortir de prison. Sa liberté n'en était pas moins menacée ; si la Terreur avait pris fin, les poursuites contre les prêtres catholiques n'avaient pas cessé. « Il fallait agir avec beaucoup de précautions ; aussi ce Monsieur cachait-il son nom, sa qualité d'ecclésiastique et souvent sa personne » (1). Toujours déguisé, il exerçait en secret à Amiens les fonctions de son ministère. « Madame Baudoin, poursuit la Mère Blin de Bourdon, lui fit faire connaissance avec la bonne Julie ; il devint son confesseur, son soutien, son consolateur. Il venait tous les jours lui apporter le bon Dieu avec une charité infatigable. Des demoiselles de Bretagne chez qui il était logé ayant quitté Amiens pour retourner en leur pays, il accepta un appartement chez M. Blin.

« Lorsqu'on posséda dans la maison un ministre du Seigneur, on ne tarda pas à établir dans la chambre de la malade un autel qu'on défaisait tous les jours après la sainte Messe ».

C'est dans le secret de cet oratoire improvisé, où un confes-

(1) *Mémoires* de la R. M. Blin de Bourdon. — Sur l'abbé Thomas, depuis prêtre de la Compagnie de Jésus, V. *Vie du P. Varin*, par le P. A. Guidée, 2e éd., p. 91. 1.

seur de la foi communiait deux âmes sœurs, que Julie et Françoise, avec une égale générosité, s'offraient à Dieu pour être les victimes de sa justice et les dociles instruments de son amour.

Lise, la plus jeune des filles de Mme Baudoin, partageait l'affection de sa mère pour la sainte malade. Elle avait dix-sept ans, lorsque la servante de Dieu vint habiter l'hôtel Blin de Bourdon. D'une extrême sensibilité, elle passait d'une extrême à l'autre, oublieuse du malheur qui n'avait qu'effleuré son âme, tentée par le plaisir et partagée entre le monde et Dieu. « Julie, comme une mère spirituelle, profitait du vif attachement de cette jeune personne pour elle, en tâchant de l'affermir dans la piété » (1). Sa langue paralysée était pourtant un grand obstacle à son zèle ; mais, à Amiens comme à Compiègne, la foi et l'obéissance réalisèrent ce que les remèdes naturels ne pouvaient obtenir. Chaque fois que l'abbé Thomas le jugeait utile, il ordonnait à Julie de parler, ce qu'elle faisait aussitôt, s'entretenant sans difficulté des choses de Dieu.

Bientôt Françoise et Lise amenèrent au chevet de la malade de jeunes amies. C'étaient Jeanne et Aglaé du Fos de Méry, pour qui la *Sainte de Cuvilly* n'était certainement pas une inconnue. Leur terre de Méry était, en effet, située dans le canton de Maignelay, d'où la mère de Julie était originaire, et leur famille possédait depuis 1602 le domaine de Lataule-sous Cuvilly. Aglaé portait même le titre de demoiselle de Lataule, dont les biens devaient lui revenir (2).

C'étaient encore Marie-Françoise-Gabrielle et Joséphine-Gertrude Doria (3), que les mêmes goûts pour la piété et les bonnes œuvres rendaient particulièrement chères à Mlle Blin de Bourdon.

(1) *Mémoires* de la R. M. Blin de Bourdon.

(2) Aglaé Méry, *Mademoiselle de Lataule*, mourut sans avoir été mariée. La terre de Lataule passa à sa sœur aînée, Marie-Geneviève, qui avait épousé Louis-André, comte de Boissier. Jeanne de Méry, *demoiselle de Bauchemont*, s'unit au marquis Ignace Ferretti, d'une famille sur laquelle Pie IX a fait rejaillir une gloire immortelle. (Communication du comte de Beaussier.)

(3) Françoise-Gabrielle épousa le comte de Cornulier. Joséphine-Gertrude, l'aînée, religieuse de la Visitation, fut supérieure à Boulogne-sur-Mer et à Paris, et mourut en 1829. (Communication de Mme la Comtesse de Villebois, née Cornulier.)

Auprès du lit de la malade et sous sa direction, on priait, on méditait ensemble, on récitait l'office divin interrompu par la persécution dans tant de monastères, on travaillait des mains pour l'autel et pour les pauvres.

Ces ferventes chrétiennes sentaient, dans cet humble cénacle, leur esprit grandir et leur cœur se dilater. Elles avaient choisi pour patronne et pour modèle celle qui devait faire au nouvel Institut des Sœurs de Notre-Dame la faveur de lui donner son nom. La Mère Blin de Bourdon nous a conservé une consécration à la Sainte Vierge, écrite de sa main et datée du 25 mars 1795, fête de l'Annonciation, une autre à saint Joseph, du 19 avril (1), et enfin une au Sacré-Cœur de Jésus, du 2 juillet de la même année. Cette dernière, signée comme les précédentes : « Marie-Louise-Françoise Blin », est *l'acte* attribué à la bienheureuse Marguerite-Marie elle-même : « Je donne et consacre au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ma personne et ma vie, mes actions, peines et souffrances » (2).

Il est une autre consécration au divin Cœur de Jésus, écrite de la main même de la Mère Julie, mais sans date, que l'Institut des Sœurs de Notre-Dame conserve avec une filiale dévotion. Elle renferme le vœu de propager la dévotion au Sacré-Cœur, une offrande de soi-même au Saint-Cœur de Marie avec le vœu de répandre le culte de l'Immaculée Conception. D'après une ancienne tradition, cet écrit remonterait au 8 décembre 1794. Répandu dans le public par milliers d'exemplaires, il a été, le 11 avril 1881, enrichi d'indulgences par le cardinal Deschamps, archevêque de Malines, dont l'approbation tombe également sur la date qu'on lui attribue.

L'arrivée de Julie à l'hôtel Blin de Bourdon avait suivi de près la bulle *Auctorem fidei*, qui mettait fin à toute controverse au sujet de cette grande dévotion. Cette circonstance explique, chez la vénérable, ce redoublement de généreux

(1) En 1795, au diocèse d'Amiens, la fête de Saint-Joseph était transférée au 19 avril, le 19 mars se rencontrant avec une série de la Semaine-Sainte.

(2) Dans *la Vie et les Œuvres de la B. Marguerite Marie*, publication du monastère de Paray-le-Monial (T. II, p. 503), on révoque en doute que cette consécration, publiée par le P. Croiset et Mgr. Languet, soit l'œuvre de la Bienheureuse.

amour envers le Cœur de Jésus à qui elle s'était consacrée dès son enfance.

A la fin de juillet 1795, elle écrivit à Françoise, alors auprès de son père, pour lui rappeler de renouveler sa donation le premier vendredi du mois d'août : « Vous savez que c'est dans cet asile sacré, le Cœur de Jésus, que nous devons nous réunir » Et un peu plus tard, remerciant mademoiselle Blin de quelques petits présents : « Vous savez, dit-elle encore, où je dépose toute ma reconnaissance envers l'instrument de la Sainte Providence à mon égard : Ah ! c'est dans le Cœur de notre cher et doux Jésus que je place en dépôt tous vos actes de charité pour que rien ne soit perdu. » Affiliée par l'abbé Thomas à *la pieuse et générale Association des Dévôts du Sacré Cœur dans le Saint-Sacrement de l'autel* (1), elle ajoute de sa main : « Moi, M. R. Julie Billiart, je souscris de tout mon cœur à la confédération d'amour formée en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus » (2).

M^lle^ Blin, de 1795 à 1797, obligée de résider tantôt à Gézaincourt tantôt à Bourdon, ne séjournait que par intervalle à Amiens. Mais elle demeurait en rapports assidus avec sa mère spirituelle qu'elle consultait sur toutes choses. Ce qui nous a valu trente trois lettres de la Vénérable, la plupart autographes, quelques-unes, probablement trop intimes, copiées et abrégées par Françoise. Rien ne nous fait mieux connaître que cette correspondance l'âme de Julie et la religieuse tendresse qu'elle avait vouée à celle qu'elle aimait à nommer *sa fille aînée*.

« Ah ! ma très chère bonne demoiselle, lui écrit-elle le 15 juillet 1795, combien vous avez soulagé mon cœur par votre lettre ! Je ne pourrai jamais vous dire combien votre absence me coûte ; pourtant, par la grâce de Dieu, je suis soumise, disposée à faire tous les sacrifices qu'il demande de moi.

« Je vous dirai que j'étais toute prête à vous écrire la première, tant je ressentais votre départ ; mais j'ai tâché d'en faire le sacrifice au bon Dieu, tout en pensant beaucoup à vous et en remerciant le Seigneur de la grâce qu'il m'a faite de vous connaître.

(1) Canoniquement érigée à Rome, dans l'église paroissiale de Saint-Laurent-des-Monts, par rescrit du Pape Pie VI, 16 janvier 1790.

(2) L'original se conserve aux archives de la Maison-Mère, à Namur.

« Tous les jours, au moment précieux de la sainte Communion, je trouve ma bonne demoiselle, ma bonne amie dans le Seigneur, car je ne puis vous nommer autrement, vous savez que c'est en Dieu et pour Dieu que je vous aime si tendrement... J'ai bien pensé à vous durant votre route. Combien les ouvrages du Créateur auront élevé votre âme vers lui !

« Je remercie le bon Dieu de la grâce qu'il vous a faite de trouver le moyen de faire votre oraison. Oh ! combien vous m'avez fait plaisir de m'en dire un mot ! La grâce que je demande pour vous au Seigneur, c'est que vous avanciez de jour en jour dans ce saint exercice, puisque c'est par cette voie que Dieu fait les saints et les saintes. Oh ! oui, je lui demande bien que nous soyons deux saintes. Je n'ai pas oublié un jour de le demander au Seigneur, comme aussi j'ai prié pour tous ceux qui vous intéressent. Je présente au bon Dieu les vivants pour les sanctifier, les morts pour les soulager. Non, je ne puis oublier ce qui intéresse le cœur de ma bonne amie en Dieu.

« Je n'ai aucune nouvelle de notre père (M. Thomas) depuis que vous êtes partie. Je ne sais s'il est mort ou vivant ; seulement j'ai entendu dire qu'il n'est pas près de revenir à Montdidier. Ainsi vous voyez, ma bonne amie, que je suis bien seule avec Dieu seul. Ah ! je vous en prie, demandez lui que je ne veuille plus rien au monde que ce premier trésor. Dieu seul, Dieu seul pour toujours ! »

Quinze jours après, Julie annonce à Françoise que le père Thomas est de retour et qu'elle espère renouveler avec lui, le premier vendredi du mois, l'acte de consécration du divin Cœur de Jésus.

L'exercice du culte catholique était encore légalement interdit en France. Cependant, à la campagne, on pouvait se donner un peu de liberté, et les prêtres non assermentés célébraient la messe dans les églises et les chapelles, là où l'occasion leur en était offerte. Les pieux fidèles en profitaient pour s'approcher des Sacrements. Néanmoins, à Bourdon, l'habitude qu'avait M^lle^ Blin de s'approcher souvent de la sainte Table provoquait des critiques qui lui causaient quelque inquiétude. Le 16 août, après lui avoir donné des avis touchant l'oraison, Julie la rassure et l'encourage : « J'ai bien confiance qu'avec la grâce de Dieu vous triompherez de ces misères. J'en

ai parlé à notre Père, il m'a chargée de vous dire d'avoir patience et de vous aguerrir contre le respect humain. Ah ! ma chère bonne amie, que peuvent vous faire quelques pauvres yeux mortels ! Si l'on connaissait Celui qui se donne à nous avec tant d'amour ! Oui, si l'on connaissait *le don de Dieu*, combien l'on envierait notre bonheur ! Estimez-vous heureuse de ce que le bon Dieu veut bien se servir de vous pour édifier le monde, par vos saints exemples. Courage, ma chère bonne Demoiselle. »

Puis, après avoir remercié des petits présents reçus, elle ajoute : « Vous voulez que je vous parle de mon méchant physique : il n'en vaut pas la peine. Mais, puisque vous le désirez, je vous dirai qu'il ne vaut rien, rien du tout. Je passe des jours entiers, grâce à Dieu, fort souffrante et les nuits sont quelquefois pires. Mais, ma bonne tendre amie, qu'est-ce que je souffre, en comparaison de tout ce que Notre-Seigneur a voulu souffrir pour l'amour de moi ! Quand le bon Dieu me fait la grâce de souffrir d'avantage, j'en fais une part à tous mes bons amis dans la foi...

« Avec les assignats Félicité a acheté de quoi travailler à son petit métier, ce qui nous procure les choses nécessaires à la vie. Ah ! combien elle est pénétrée, ainsi que moi, de votre charité !.. Donnez-moi quelque espoir de vous revoir, ma bonne amie en Dieu ; vous savez que c'est en lui que je vous aime de tout mon cœur. Mademoiselle Lise va aussi bien qu'il se peut ; elle devient plus simple. Jeudi, elle a fait un peu de retraite chez moi, avec la permission de son père spirituel et du mien. »

Enfin, dans une lettre du 1er septembre 1795, Julie, au sujet des peines intérieures que Dieu permet pour purifier et fortifier les âmes ferventes : « Vous faites bien, ma chère bonne amie, de vous offrir au Seigneur en acceptant toutes les privations qu'il lui plaira de vous imposer. Quelque rigoureuse que nous paraisse quelquefois sa conduite, sachons bien que c'est toujours la conduite d'un père infiniment sage, juste, bon, et qui attend ses enfants au but où il les fait arriver par des voies différentes. Et tenez, ma bonne amie, rendons-nous justice : n'est-il pas vrai que nous sommes de nature à gâter en nous l'ouvrage de la grâce ? C'est donc pour nous souvent un très grand avantage d'éprouver des soustractions, des délaissements de la part de Dieu. Tout simplement, il faut que nous

fassions comme les enfants qui, dans une nuit profonde, tiennent la main de leur père ou de leur mère et se laissent conduire où on les mène. Je bénis le bon Dieu de ce que tous ces états par lesquels il lui plaît que vous passiez, ne vous détournent pas de faire tous les jours oraison. Cette persévérance vous méritera beaucoup de grâces. »

On voit que la mère Blin de Bourdon avait raison d'appeler plus tard sa sainte amie « une vierge appliquée à l'oraison, un guide assuré dans la perfection, un cœur toujours uni à Dieu. »

Eclairée par la lumière d'en haut, purifiée par la souffrance, accoutumée au maniement des âmes, Julie Billiart était admirablement préparée à l'œuvre qu'allait lui confier la Providence et pour laquelle elle venait de rencontrer, en Françoise Blin de Bourdon, la coopératrice la plus dévouée.

## V

### ÉBAUCHE DE L'OEUVRE

Pour dégager ces deux âmes des derniers liens qui pouvaient encore les attacher un peu à la terre, Dieu les frappa successivement l'une et l'autre dans leurs plus chères affections.

Au commencement de septembre 1795, Julie, informée de la maladie de sa vieille mère, écrivait à M^lle^ Blin : « Félicité doit partir aujourd'hui pour mon pays. J'ai reçu hier une lettre de mon frère qui me mande que ma pauvre mère est fort mal. Il me dit qu'il est comme un pauvre abandonné. Je lui envoie le peu qui me reste de ce que la sainte Providence m'a donné par vous. Je vous écrirai pendant l'absence de ma petite ; quand elle sera de retour, elle travaillera pour nous faire vivre. » Et peu après, le 15 septembre : « L'arrivée de la petite a été pour mon cœur la matière d'un bien grand sacrifice : j'ai perdu ma pauvre chère mère ! Vous sentez ce que doit éprouver mon cœur sensible, quoique bien soumis, par la grâce de Dieu, aux ordres de la Providence. C'est toujours par la voie des sacrifices qu'il me veut à lui, à lui tout seul.

Demandez donc pour moi que je sois immolée au bon plaisir du bon Maître. »

M^lle Blin accourut à Amiens pour consoler son amie et s'édifier à la vue d'une douleur si chrétiennement supportée. Elle allait bientôt avoir elle-même l'occasion d'imiter ce généreux exemple.

Le vicomte Blin de Bourdon était plus qu'octogénaire. Plein d'honneur et de loyauté, il se contentait d'être un parfait gentilhomme, sans songer à Dieu et au terme prochain de l'éternité. Les vagues doctrines des *philosophes* dont les ouvrages remplissaient sa bibliothèque avaient égaré son esprit et presque éteint la foi dans son cœur. Sa fille se promit, avec l'aide de Dieu, de lui procurer une sainte mort. Prières, sacrifices, témoignages de tendresse et de dévouement, elle n'omit rien, durant deux ans, pour atteindre le but de tous ses désirs.

On devine que Julie était de ce pieux complot ; dans ses lettres elle prodigue les conseils de prudence et de patience : « Qui sait, ma bonne amie, les moments du bon Dieu ? Ne nous lassons pas d'attendre le Seigneur qui nous a lui-même tant attendues. Ah! combien il est bon ! » Et ailleurs : « L'œuvre de Dieu se fait doucement dans les âmes ; il faut nous contenter de suivre la grâce. Une parole, un signe d'amitié sont quelquefois efficaces ; la charité indique mille autres industries. Dites quelques mots comme en passant : La Providence bénira cette parole... Ce Dieu si bon vous a présentée à moi aujourd'hui, après la sainte communion, avec votre cher papa, d'une manière toute particulière, toute pleine de la confiance qu'il vous accordera ce que vous lui demandez au nom de son divin Fils. Courage, confiance, abandon aux grandes miséricordes du Seigneurs. »

Cependant le vieillard sentait ses forces décliner. Cédant enfin aux discrètes sollicitations de sa fille, il revint pleinement à Dieu, reçut avec foi les derniers sacrements et mourut doucement au milieu de ses enfants, à l'âge de quatre-vingt-onze ans (1).

En apprenant cette nouvelle si triste et si consolante à la fois, Julie écrit à son amie : « Enfin, ma chère enfant, le bon Dieu a donc disposé de votre papa. Que le Seigneur lui fasse

(1) Le 1^er février 1797.

miséricorde et lui accorde sa paix ! Je l'ai demandé de tout mon cœur. Vous avez bien de quoi remercier le bon Dieu, de l'état dans lequel vous avez vu expirer votre père. Ses dispositions ont été aussi consolantes que vous pouviez le désirer. La bonté du Seigneur est un abîme sans bornes et sans fond. »

Les soins assidus dont Mademoiselle Blin avait entouré les derniers jours de son père ne lui faisaient pas oublier ses œuvres habituelles de zèle et de charité. Elle visitait les pauvres, instruisait les ignorants, veillait sur la conduite des domestiques du château. Ce fut elle qui prépara son neveu Alexandre à sa première communion et contribua, par ses leçons et ses exemples, à enraciner dans son cœur cette forte et mâle vertu qui fit de lui un grand citoyen et un grand chrétien.

Le schisme constitutionnel, malgré les scandales qu'il avait donnés, n'avait pas perdu toute influence, et Françoise, à Gézaincourt et à Bourdon, se trouvait souvent aux prises avec lui. Julie la conseille et l'encourage dans cette lutte par des paroles pleines de foi et de dévouement à l'Église : « Je vous félicite, ma chère bonne amie, de ce que le bon Dieu vous donne des occasions d'être utile aux âmes. Mais il faut que vous preniez garde. On vous dit qu'il vaut mieux être schismatique que tout à fait brute. Ma bonne amie, c'est que l'on n'a pas fait réflexion qu'en allant aux instructions d'un intrus, on est hors de la vraie Église. Or, nous ne pouvons en conscience laisser nos frères dans l'erreur. Aux mères de famille et aux autres personnes qui vous demandent ce qu'elles doivent faire, tant pour elles-mêmes que pour l'instruction de leurs enfants, vous direz sans balancer un instant qu'on ne peut en conscience aller aux sermons des intrus, pas plus à leur messe ; qu'ils se sont retirés du sein de l'Église, que toutes les personnes qui les suivent sont, comme eux, hors de l'Église et par conséquent hors de la voie du salut. On vous dit qu'il vaut mieux être schismatique que tout à fait brute ! Mais vous ne devez pas laisser ignorer, ma bonne amie, que ces bonnes gens là, tant qu'ils seront dans l'impossibilité d'avoir des pasteurs légitimes, ne répondront pas de leur manque d'instruction ; le bon Dieu ne leur en demandera pas davantage. Eh bien, qu'ils restent toute leur vie, si vous voulez, sans ins-

truction, sans messe : ils ne seront pas hors de la voie du salut. S'ils sont de bonne foi dans leur ignorance, le bon Dieu leur enverra plutôt un ange que de permettre qu'ils se perdent.

« On vous dit, ma bonne amie, que les choses sont obscures, difficiles à concilier ; mais vous ferez, s'il vous plaît, attention qu'il n'y a pas de contradiction dans les matières de la foi. L'Église a parlé contre les déserteurs de la foi catholique, apostolique et romaine ; ainsi nous sommes suffisamment instruites là-dessus. Toute la difficulté présente se réduit à savoir ce que vous devez répondre aux braves gens qui vous feraient quelques questions. Voici le sentiment de notre Père : Puisque vous dites qu'ils n'y voient goutte, il faut leur faire comprendre avec précaution qu'en écoutant un intrus ils ne sont pas dans la bonne voie et les amener tout doucement à la connaissance de la vérité. Notre Père est d'avis qu'il vaut mieux, pour ces gens-là, être ignorants qu'hérétiques ou schismatiques. Il dit que, quand le cœur est une fois pris par une mauvaise doctrine, il est difficile de s'en retirer. L'*Imitation* de Jésus-Christ ne nous dit-elle pas aussi qu'il est plus aisé de tirer quelque bien d'un pauvre paysan mal instruit que d'un superbe philosophe tout rempli de lui-même ? »

Durant ces deux années d'absence, Françoise avait saisi toutes les occasions de revenir à Amiens pour y retremper son âme. C'est ainsi qu'en 1796 elle avait fait, sous la direction du P. Thomas, une retraite d'un mois selon la méthode de saint Ignace. D'autres fois elle passait quelques jours au chevet de sa sainte amie, et quand elle s'éloignait, elle ne manquait pas de lui écrire tous les huit jours pour lui rendre compte des divers incidents de sa vie intérieure et prendre ses avis touchant les bonnes œuvres. Enfin il lui fut donné de revenir définitivement à Amiens. N'était-ce pas le moment, pour elle et pour Julie, d'étudier attentivement les desseins de Dieu à leur égard ?

CH. CLAIR.

*(A suivre).*

# LA SERGOLA

(*Suite et fin*)

---

Les empereurs romains, Claude et Néron, avaient essayé de le dessécher pour assainir les environs de Rome, mais ils ne purent y réussir. L'affranchi de Néron, Pallas, qui présidait aux derniers travaux, les fit définitivement échouer, parce qu'il n'exécuta qu'à moitié et dans de mauvaises conditions le canal d'épuisement. Pallas, qui voulait s'enrichir, vola le trésor public. De nos jours, un simple particulier, le prince Alexandre Torlonia a réussi dans une entreprise où les tentatives des maîtres du monde étaient restées inutiles. Le lac Fucino, qui gardait dans sa ceinture de montagnes ses eaux mortelles, sans que l'on pût leur assurer un écoulement suffisant, est aujourd'hui devenu une immense plaine fertile qui ne conserve pas les eaux tombées des hauteurs, mais qui les déverse immédiatement dans le Liris, et de là dans le Teverone.

La Sergola, fort ignorante, connaissait à peine de nom le lac Fucino, ou plutôt de Celano ou d'Avezzano, comme on le nommait alors dans la contrée, et elle ne savait rien de l'histoire de Claude, de Pallas et de Néron quoique ces noms fussent partout prononcés et partout écrits dans les environs de Rome.

Elle s'abandonnait en ce moment à un transport d'admiration que lui causaient les sites variés placés sous ses yeux. La journée commençait superbe, presque tiède, le ciel découvert était d'un bleu que ne troublait aucun nuage.

Du doigt, les paysans de la troupe qui accompagnaient La Sergola, lui montraient la ville, les villages, les hameaux, les châteaux, les maisons et la renseignaient.

Ici, sur la hauteur de Vacaro, ce château fort était la demeure d'Ercole Araversi, le plus redoutable des ennemis de la Contessina di Roccaverde ; là-bas sur le Cervano, autre château fortifié, considérable, était la résidence habituelle de Matteo, le

Marquis, que l'on nommait dans le pays « le Riche ». Il possédait également la forêt dans laquelle campait La Sergola avec sa troupe. De tous côtés on désignait à la Contessina les villages qui appartenaient au marquis Araversi.

La Sergola vit avec découragement qu'il serait presque impossible de venir à bout de ses ennemis, et qu'elle tentait contre eux une expédition inutile. Les Araversi pouvaient soulever tous les environs contre elle et exterminer en peu de jours une faible bande, une centaine d'hommes assez mal armés. Puis, on se trouvait sur un territoire étranger, et si la comtesse di Roccaverde était connue et aimée dans son propre pays, elle était inconnue près du lac de Celano. Il régnait en outre à cette époque de pays à pays des haines violentes, et les habitants des deux côtés de la frontière se détestaient. Nul doute dès lors que les Araversi ne réussissent à faire chasser par leurs paysans les brigands forestieri — étrangers — venus des environs de Roccaverde.

La Sergola se disait avec tristesse : « Je ne puis rien, je ne suis rien. Quand même nous ferions subir quelques pertes aux Araversi, nous n'arriverons pas à les dominer. Nous exercerons des représailles contre eux, nous incendierons leurs forêts, leurs fermes, les pauvres gens en souffriront, et non mes ennemis ; je me vengerai bassement sans nulle utilité. »

La jeune fille reconnut qu'elle avait fait une folie en se mettant à la tête d'une troupe de brigands. Elle était désespérée et songeait aux plus funestes projets, quand soudain apparut devant elle un homme jeune, élégant, monté sur un magnifique cheval noir ; il portait une carabine en bandoullière ; de grands chiens de chasse le suivaient.

Il venait à travers la forêt par un petit chemin montant, tortueux.

..... Et le cœur de la Contessina tressaillit. N'était-ce point le cavalier qu'une fois déjà elle avait vu à la fontaine de San'Andréa, et dont l'image était restée gravée dans son souvenir ? Bientôt elle le reconnut. Oui, c'était bien celui qui régnait sur son âme ; car sans cesse La Sergola pensait à lui, et dans ses rêves sans cesse elle revoyait le beau cavalier à la barbe d'or. C'était une obsession douce, mais persistante ; et qu'elle veillât ou qu'elle dormît, l'image du cavalier de San'Andrea ne cessait de se présenter à son souvenir.

Le jeune homme semblait, en ce moment, plus préoccupé de son cheval, de ses chiens, du gibier, de la chasse, que de toute autre chose ; il surveillait attentivement, à certains endroits difficiles, les pas de sa monture ; il sifflait de temps à autre, pour appeler Diane et Pluton, ses chiens ; il épiait le vol de certains oiseaux.

Aussi sa surprise fut grande quand il se trouva devant trois personnes qu'il n'avait pas encore aperçues.

Très attentivement, il regarda La Sergola, comme quelqu'un dont le visage ne lui serait pas inconnu, et même avec une sorte d'émotion mêlée de trouble.....

..... Mais, comme elle portait un costume d'homme, qu'elle était armée, il pensait peut-être que ce jeune homme lui rappelait certain visage entrevu.....

Quand à la Sergola, elle rougit sous ce regard de l'inconnu, et l'émotion qu'il laissa paraître augmenta sa propre émotion et son propre trouble.

Le jeune cavalier, en voyant devant lui trois hommes armés jusqu'aux dents, sur un chemin étroit, malaisé, difficile, ne parut point effrayé, mais surpris. Les ayant observés un moment, et plus particulièrement La Sergola, il continua sa route, et gravit le chemin en lacets et montant à travers la forêt.

« Connaissez-vous ce jeune homme ? demanda toute troublée La Sergola, dès que le cavalier fut passé.

— Non, répondirent les deux brigands qui l'accompagnaient, nous avons quitté la contrée depuis longtemps. Mais à coup sûr, c'est un riche Seigneur et il est de bonne prise. Les hommes là-haut, ne manqueront pas de le saisir ; le pauvre innocent va tout droit au piège, il se jette de lui-même au milieu de la bande.

— Ils sont capables de le tuer ! s'écria la jeune fille.

— Non, répondirent les deux brigands, à moins qu'il ne fasse la bête et qu'il ne tire sur les hommes.

— C'est ce qu'Il fera sûrement, dit La Sergola, car il paraît être courageux et brave. »

Puis, sans se soucier de ce que penseraient de sa conduite, les deux hommes qui l'accompagnaient, emportée malgré elle, soudain elle reprit le sentier qui la menait au campement et que le cavalier suivait

Sans doute, les brigands épiaient le jeune Seigneur, sans doute ils l'avaient vu venir de loin tandis qu'il gravissait la montée,

car au moment où La Sergola apparut en haut du sentier, elle aperçut, l'inconnu dont le cheval hennisait, se cabrait sans avancer, malgré les coups d'éperons de son maitre et, à travers les arbres, elle vit une vingtaine d'hommes de sa troupe en embuscade.

Elle se trouvait à quelques pas du cavalier.

« Seigneur, lui cria-t-elle, n'avançez pas.....

— Pourquoi donc ? répondit il en se retournant pour répondre.

— Parce que vos jours sont en danger. »

Le cavalier parut très surpris.

« Serais-je par hasard tombé au milieu d'une troupe de brigands ? dit-il ; j'en doute, car, depuis ma naissance, je n'ai pas entendu parler de ces gens-là .... excepté pourtant de la bande du Sergolo dont ma nourrice me racontait les exploifs..... »

Parlant ainsi, l'inconnu examinait avec une attention et un trouble croissants le visage de la Contessina.

« C'est étrange, dit il ; il me semble, jeune homme, que je vous ai déjà vu un jour...

— Oui, à la fontaine Sain Andréa..., répondit la jeune fille.

— Mais alors vous n'êtes pas ce que vous semblez être ; vous portez un déguisement ?...

— Je suis la petite-fille du Sergolo, et je commande une troupe de ces hommes que vous appelez des brigands. »

Et comme La Sergola parlait, de tous côté des brigands armés apparurent et entourèrent l'inconnu. Il se retourna et les vit. Son premier mouvement fut de saisir sa carabine et de mettre en joue.

« Vous êtes un homme mort, si vous tirez dit la jeune fille

— Tu crois ? répondit l'inconnu, avec un sourire de mépris. Eh bien ! je veux vivre, ne serait-ce que pour connaître la mystérieuse fille de la fontaine San Andréa. »

Déjà les hommes s'approchaient du cheval de l'inconnu, deux d'entre eux s'étaient emparés de la bride.

Un homme s'avança vers le cavalier et, tenant un pistolet armé à quelques pouces de son visage :

« Rendez-vous ! » cria-t-il.

Cet homme, c'était Ambrozio.

Le cœur de La Sergola bondit : jamais la vue d'Ambrozio ne l'avait exaspérée à ce point.

« Bas les armes, Ambrozio, lui dit-elle en une sorte de fureur.

— Non, répondit-il, s'il ne se rend pas, je le tue comme un chien. »

Le jeune cavalier haussa les épaules, et, se tournant vers La Sergola :

« Je ne me rendrai pas à un homme, dit-il avec un sourire plein d'un mépris ironique pour Ambrozio ; mais je puis me rendre à une femme. Signora, voici ma carabine, je consens à être votre prisonnier ».

Le cavalier mit pied à terre. Il s'avança vers Ottavia et, comme s'il eût été dans un salon, avec une exquise politesse :

« Signora Contessina, dit-il, voulez-vous me faire l'honneur d'accepter mon bras ?

— Je vous remercie », répondit Ottavia, puis elle confia l'inconnu aux soins des deux hommes qui l'accompagnaient.

« Faut-il l'enchaîner ? » demandèrent-ils.

Brusquement La Sergola se tourna vers le cavalier, et elle fixa sur lui ses grands yeux sombres. Les regards du jeune homme lui dictèrent sa réponse.

« Non », dit-elle.

Et aussitôt elle s'éloigna, laissant ses hommes conduire et garder le prisonnier.

## XVIII

Ottavia avait besoin de perdre de vue les hommes de sa bande, de s'isoler, de réfléchir, de se ressaisir elle-même, car elle se sentait emportée dans une sorte de tourbillon. Etait-elle le jouet d'une illusion, d'un rêve ? Depuis plusieurs mois elle vivait dans les hasards, dans les aventures ; elle en avait perdu le sentiment de la vie réelle, comme il arrive toujours quand on est brusquement jeté d'un milieu calme et régulier dans un milieu irrégulier et tourmenté ; elle ne possédait plus ni la notion du temps, ni celle du vrai, ni celle des distances ; toutes les proportions étaient changées pour elle ; ni les hommes, ni les choses ne lui apparaissaient sous le même jour.

Certes, elle portait au fond de son cœur l'image du bel inconnu de la fontaine San'Andréa ; elle désirait le revoir, mais

non dans sa situation actuelle, à la tête d'une troupe de brigands. Elle était humiliée d'apparaître sous un tel aspect aux yeux de celui que son cœur avait si longtemps appelé. Il était là, maintenant, mais sans doute pour l'accabler de son mépris.

Cependant La Sergola était trop franche et trop fière pour dissimuler sa situation. Elle ne voulait rien devoir à la pitié, elle se sentait assez forte pour braver le mépris injustifié. Aussi, dès le premier moment, sans hésitation, elle s'était fait connaître au beau cavalier qui déjà possédait son cœur: « Je ne veux pas surprendre son affection, pensait-elle, je veux qu'il sache qui je suis et s'il m'aime... »

Et quand son esprit s'arrêta à cette pensée d'amour, La Sergola rougit, elle eût honte de sa folie : « Non, se dit-elle, ce jeune homme me méprise, il ne saurait avoir aucun amour pour moi. »

La Sergola se sentit accablée, et le plus affreux désespoir s'empara de son âme... Tristement, elle s'assit au pied d'un arbre et il lui sembla qu'un voile de deuil tombait sur ses yeux ; cette nature si gaie, si souriante sous le chaud soleil du matin, ces sites admirables, tout cela lui parut sombre, attristé, funèbre.

Puis, son énergie reprenant le dessus, elle se leva, et, pleine de résolution, elle marcha vers le campement.

## XIX

Mais quel était ce jeune homme, son prisonnier ? La Sergola n'eût pas aimé, n'eût pas été femme, si elle n'avait désiré le savoir, et cependant elle redoutait d'apprendre la vérité. Pourquoi ? Parce que un pressentiment l'avertissait, lui disait que ce jeune homme était un grand seigneur qui ne saurait descendre jusqu'à une fille aujourd'hui pauvre, à demi sauvage, ignorante, petite-fille d'un chef de brigands et chef de brigands elle-même.

Ottavia rentra donc au campement très anxieuse. Elle aperçut son grand père qui se tenait debout, devant une tente dressée pour lui servir d'abri, tandis que les hommes couchaient autour de La Sergola, les uns sous des toiles légères, les autres en plein air, la carabine chargée et placée à portée de leurs

mains. En ce moment, la clairière dans laquelle campait la troupe était animée. Ou avait allumé de grands feux, autour desquels la plupart des hommes s'étaient étendus, d'autres veillaient, certains, placés en sentinelle, la carabine au poing, épiaient les routes et les chemins de la montagne ; autour d'un grand feu les hommes faisaient cuire le repas de la troupe, au milieu de ce pittoresque campement, l'élégant cavalier, entouré d'une douzaine de bandits débraillés, était assis sur une grosse pierre, ses chiens étendus à ses pieds ; quant au beau cheval noir du captif, on le voyait attaché à un piquet avec les vilaines bêtes des brigands, et lui aussi se distinguait, par un air noble et aristocratique, des chevaux de rebut et des rossinantes qui l'entouraient.

La Sergola fut saluée avec respect par tous les hommes de la troupe, et le jeune inconnu parut enchanté de cet acte de déférence.

Dès qu'Ottavia fut seule, Le Sergolo vint dans sa tente.

« Le jeune Seigneur refuse de dire son nom ; telle fut la première parole du grand père.

— Ah ! » murmura sa petite-fille, et cette exclamation signifiait presque : « J'en suis enchantée. »

— Les hommes veulent, *comme de juste*, reprit Le Sergolo, exiger une forte somme pour le rachat du prisonnier, car il est riche très certainement, et, comme il n'a rien sur lui, qu'il ne portait que sa montre et quelques écus d'or, on juge que tout cela ne paie pas sa rançon... S'il parle, s'il dit son nom, l'on peut, en le gardant comme orage, faire payer son rachat très cher. Une fois, quand j'étais chef, nous avons exigé six mille écus d'un anglais et nous les avons eus, ce qui nous a permis de rentrer chacun chez nous et d'y vivre pendant plusieurs années.

— De grâce, épargne-moi ces vieilles histoires, dit Ottavia.

— Les hommes, reprit encore Le Sergolo, veulent *comme de juste* exiger une forte rançon du prisonnier, mais on ne pourra rien en avoir s'il ne nous apprend ni son nom, ni la demeure de sa famille. Sur lui aucun papier, nul dans la troupe ne le connaît. S'il persiste dans son silence, nous sommes trop pauvres pour nourrir un prisonnier et trop gênés pour nous embarrasser de lui, c'est donc la mort. Pour épargner la poudre et le plomb qui se font rares, le Seigneur sera pendu.

— Tais-toi, je t'en prie, dit La Sergola, d'une voix tremblante de colère.

Puis, après un moment de réflexion :

« Va chercher le prisonnier, amène-le avec les plus grands égards, entends-tu, et fais qu'il soit respecté des hommes. Tu rangeras près de ma tente dix des nôtres et tu te tiendras toi-même à l'entrée. Va et obéis.

## XX

La tente était spacieuse et bien tenue, mais sans le moindre objet mobilier, à moins que l'on ne comptât comme meubles trois grosses pierres, dont l'une servait de siège à La Sergola, l'autre de table, et la troisième était sans doute réservée comme siège à ceux qui avaient à parler au chef, et particulièrement au Sergolo, qui maintenant ne quittait presque pas sa petite-fille. Quelques peaux de bêtes empilées dans un coin servaient de couche à La Sergola.

Elle s'assit sur une des grosses pierres et, anxieuse, elle attendit.

L'inconnu fut introduit sous la tente. Avec une grâce parfaite il salua La Sergola qui, lui montrant une pierre, lui dit : « Vous pouvez vous asseoir. »

Et comme Le Sergolo restait debout sous la tente :

« Laisse-nous », ajouta Ottavia.

Et alors l'inconnu s'étant assis sans embarras, comme s'il se fut trouvé dans un salon de Rome avec une jeune fille de son monde :

« Signora, dit-il, je ne m'attendais guère, je l'avoue, au plaisir que vous me réserviez aujourd'hui. Depuis l'instant où je vous vis à la fontaine de San'Andrea, je n'ai pas cessé de penser à vous... Mais alors vous étiez pour moi une inconnue, une céleste apparition, j'étais loin de me douter que le plus heureux des hasards m'avait mis en présence de la petite-fille du Sergolo. »

Ottavia ne put dissimuler son trouble en écoutant le jeune homme et, au nom du Sergolo elle rougit.

Sans doute l'inconnu devina la peusée d'Ottavia, et il ajouta :

« Je ne m'attendais certes pas à voir devant moi la fille du

Comte de Roccaverde. Mais ma surprise la plus grande est de trouver dans la jeune fille de San'Andrea un chef de brigands, Oh ! ne croyez pas, Signora Contessina, que j'en sois scandalisé ni alarmé, il me plaît au contraire de rencontrer en vous une héroïne, et mon cœur ne serait que plus disposé à s'attacher au vôtre... A Rome, que j'habite pendant l'hiver, je ne vois autour de moi que des jeunes filles sans caractère, sans originalité ; je trouve en vous cette hrrdiesse, catte indépendance qui me plaisent, qui m'enchantent. S'il faut vous l'avouer, j'ai souvent rêvé de me faire chef de brigands ! Cette vie aventureuse, pleine de périls et de hasards, cette chasse perpétuelle où l'on est à la fois chasseur et chassé, où l'on passe ses nuits à la belle étoile, sous la tente des cieux et le jour dans les profondes forêts, mais cela c'est la vie !

— Ah ! ne le croyez point, répondit Ottavia, et si je n'avais un devoir à remplir en venant dans le pays à la tête d'une troupe armée, je n'aurais pas choisi cette existence aventureuse. Les dangers ne m'effraient point ; la mort... je la brave parce que je la désire, mais quelles tristesses, quels chagrins, quels dégoûts, quel effroi m'ont causé certains hommes qui se sont joints à nous... Je le répète, si je ne remplissais un devoir, si je n'avais l'honneur de mon père et de ma mère à venger, jamais la pensée ne me serait venue d'affronter cette vie d'aventures, et, il n'est pas de jour où les fautes, où les crimes de certains hommes de ma troupe ne me causent une telle horreur que je demande au ciel de me faire mourir. »

L'inconnu parut surpris en entendant ces paroles.

« Comment, dit-il, Signora Contessina, c'est pour venger l'honneur de votre mère et celui de votre père que vous parcourez la contrée à la tête d'une bande de brigands ? Voudriez-vous, je vous prie, éclaircir devant moi ce mystère ? Vous et moi, Signora, sommes peut-être intéressés à ce que vous vous expliquiez en ce moment avec la plus entière franchise. Je redoute d'apprendre une cruelle iniquité... Parlez, je vous en supplie ? »

Alors Ottavia raconta l'incendie du presbytère di Roccaverde, celui du Château, la mort de son père, l'assassinat du curé et celui du vieux serviteur du Comte, puis l'expulsion de la fille du Comte di Roccaverde, dont on niait la légitimité.

En écoutant le récit d'Ottavia, le jeune inconnu ne pouvait

s'empêcher de rougir et, souvent, de laisser entendre des cris d'indignation.

« Ah ! dit-il quand Ottavia eut terminé son récit, quelle honte sur certaines familles et quels crimes fait connaître l'appât du gain ! Quoi ! pour quelques terres, pour quelques biens, souiller un vieux nom jusque-là sans tache et honoré de tous ! Signora, je vous remercie de m'avoir appris la vérité, et, moi aussi, je remplirai mon devoir... Faites, je vous prie, appeler vos hommes, qu'ils viennent tous ici autour de cette tente et je leur parlerai. »

La Sergola fit réunir sa troupe.

« Amis, leur dit le prisonnier, vous exigez de moi une rançon. Je suis riche, une partie de la plaine que vous voyez devant vous, m'appartient ; j'ai des châteaux en Toscane et deux palais à Rome. Je donne à chacun de vous mille scudi. » (3,000 fr.)

Tous les hommes se regardèrent avec surprise, puis, remplis d'enthousiasme, ils poussèrent des cris de joie.

« Vous vous séparerez, vous rentrerez dans vos familles, si cela vous convient et je vous promets la vie sauve, ajouta l'inconnu ; mais il faut que vous m'aidiez à remplir un grand devoir envers la Signora Contessina di Roccaverde. Je veux que tous ses biens lui soient restitués et que la légitimité de sa naissance soit reconnue. Voulez-vous m'accepter pour chef et jurer de me suivre jusqu'au château des Araversi que vous voyez là-bas sur la hauteur. »

Tous les hommes le jurèrent aussitôt.

L'inconnu monta sur son alezan, on lui rendit sa carabine. La Sergola parut bientôt, montée aussi sur un cheval noir, et les deux cavaliers ayant pris le devant, tous les hommes suivirent.

On descendit la montagne, on quitta la forêt, et la troupe se trouva, en plein jour, à découvert sur le chemin, au grand effroi des passants ; cependant la plupart d'entre eux, quand ils reconnaissaient le jeune homme à la tête de la troupe, s'arrêtaient rassurés, et saluaient avec un profond respect, ôtant leurs chapeaux et s'inclinant devant lui.

Après une marche de deux heures, on arriva devant la grande porte d'un château fort magnifique : c'était la demeure du Marchese Araversi. Le jeune homme heurta sa carabine à la porte, qui s'ouvrit aussitôt.

Des laquais en riche livrée se tenaient assis auprès de cette porte. Ils se dressèrent vivement à la vue du jeune Seigneur, et ils s'inclinèrent respectueusement devant lui

L'inconnu mit pied à terre, il aida Ottavia à descendre de cheval et, suivi du Sergolo, il gravit les degrés d'un vaste perron, et brusquement il ouvrit la porte à deux battants d'un grand salon décoré de statues, de tableaux, de vases précieux.

Deux hommes se trouvaient dans cette superbe pièce. Leurs costumes étaient brillants et, selon la mode du temps, brodés d'or et ornés de dentelles.

L'un de ces Seigneurs avait l'air noble et imposant; l'autre, au contraire malgré l'éclat de son costume, paraisssait vulgaire et roturier ; son œil était faux, dissimulé, méchant.

L'entrée soudaine du jeune homme et des personnes qui l'accompagnaient interrompit sans doute une discussion orageuse, car le premier des interlocuteurs se tenait debout dans le salon, le visage empourpré par la colère, dans une attitude menaçante, l'autre, à demi renversé dans un fauteuil, était blême et tremblant.

Ces deux Seigneurs étaient *il Marchese* et *il Conte* Araversi. Le jeune homme s'avança vers les deux frères.

« Mon père et vous, mon oncle, écoutez-moi. Je vous parlerai avec respect, parce que je veux garder l'attitude qui convient à mon âge, à ma situation, à ma tendresse pour vous, mon père, au nom que je porte. Je sais à présent, et je l'ai appris avec honte, avec douleur, à quelle injustice, à quels méfaits je dois une partie de la fortune qui vient de m'écheoir à ma toute récente majorité; mais je vous avertis que je repousse ces biens qui ne m'appartiennent pas et dont on a dépouillé leurs justes possesseurs. Voici, di Cœsare Araversi, en se tournant vers le marquis, voici, mon père il Contessina di Roccaverde... » et il présenta la jeune fille.

En entendant ce nom de Roccaverde, le Comte se redressa et jeta un regard chargé de haine sur Ottavia.

Le marquis paraissait accablé de honte.

« Voici son grand père, le brigand Sergolo, plus honnête à coup sûr que certains grands seigneurs... Je veux, entendez-vous, et j'exige que tous les biens, terres et châteaux qui leur appartenaient leur soit rendus... Quant à moi, je leur donne, dès à présent, tous ceux qui me sont échus.

« Mon fils, répondit le marquis, je vous jure qu'il sera fait selon votre désir.

— Et vous, monsieur, restituerez-vous les biens que vous détenez injustement? » dit Cœsare Araversi à son oncle.

Sans répondre à cette demande :

« Vous vous faites le protecteur des brigands. à ce que je vois, et vous défendez les maîtresses et les bâtardes de ces messieurs... dit Ercole Araversi.

— Les brigands ne sont pas aussi criminels que vous, répliqua Cœsare avec mépris.

— Cœsare!... » cria le Comte en s'avançant vers son neveu. Mais le marquis, intervenant, se jeta entre son fils et son frère.

« Ercole, dit-il à ce dernier, c'est assez de méfaits et assez de tromperie. Je suis indigné du rôle que tu m'as fait jouer et de tes crimes, dont je parais être le complice. J'ai cru sur ta parole, et je te le reprochais au moment où mon fils est entré, j'ai cru dis-je sur ta parole que le mariage de La Sergola, avec notre cousin *il Conte di Roccaverde*, avait été simulé, que sa fille était illégitime, que le comte venait de mourir et j'ai, dès lors, donné mon consentement à tous les actes de dépossession légitime de la Contessina. J'ai été trop faible, mon frère, j'ai eu en toi une confiance que je déplore.

— Pourquoi ? demanda Ercole avec un regard plein de mépris.

— Pourquoi, répliqua le marquis avec colère, parce que tu es un scélérat et que tu m'as indignement trompé. D'abord le comte di Roccaverde était vivant lorsque tu m'as annoncé sa mort, et tu as voulu le faire assassiner ; mais Dieu s'est tourné contre toi, misérable... Signora Contessina, bénissez Dieu, votre père a été sauvé... »

Ercole, à ces mots, fut pris d'un tremblement nerveux, et son visage se convulsa, tandis qu'Ottavia versait des larmes de bonheur.

« Oui, continua Matteo Araversi, l'un des agents que tu avais chargé d'accomplir tes méfaits, moins barbare que toi, au lieu de mettre à mort notre cousin di Roccaverde, s'est contenté de l'enfermer dans un souterrain, où il a survécu...

— Ce n'est pas vrai ! cria le comte.

— Ce n'est pas vrai ? dit le marquis ; regarde, misérable, » et,

ouvrant une porte, il fit entrer dans le salon le vieux Roccaverde.

Ercole recula confondu, atterré, tandis que Le Sergolo et sa petite-fille se jetaient dans les bras du vieillard. C'était une scène à la fois touchante et terrible.

Cependant Ercole se redressa, et d'un air de défi :

« Quand bien même, dit-il avec audace, j'aurais donné l'ordre de punir Roccaverde, ne méritait-il point la mort, pour avoir souillé son nom en épousant la fille d'un brigand, ou plutôt en vivant avec elle comme si elle était son épouse.

— Le Sergolo vaut mieux que toi, bandit, répondit le marquis, et sa fille, nous le savons tous, était parfaitement honnête ; sa vie d'épouse fut exemplaire.

— Elle n'a jamais été mariée.

— Vous mentez, Comte, dit Roccaverde, et le ciel m'a protégé contre vos criminelles tentatives. Voici mon acte de mariage, il a été sauvé, comme par miracle, des flammes de l'incendie que vous avez fait allumer à Roccaverde pour détruire les registres de la paroisse. Voyez sur sa marge les traces du feu ; quant au papier, il est authentique, il porte les signatures du curé et des témoins avec le sceau de la cure. Ainsi Dieu m'a conservé le plus cher de mes biens. L'honneur de mon nom, l'honneur de ma femme, l'honneur de ma fille. »

Le comte, à ces mots, tremblant, éperdu, se jeta aux genoux de Roccaverde, et il implora son pardon.

« Dieu qui m'a si ouvertement protégé me commande de vous l'accorder ! » répondit le père d'Ottavia.

Et le comte sortit.

« Mon fils, vous le voyez, dit le marquis, si j'ai été coupable dans cette cruelle affaire de Roccaverde, c'est uniquement d'avoir cru, sur parole, mon frère, et de l'avoir laissé libre d'agir à sa guise. Si le comte di Roccaverde est mort, si son mariage n'est qu'une fable, lui ai-je dit, il convient à l'honneur de notre nom et à l'intérêt de mon fils de faire rentrer nos biens dans la famille légitime, en assurant toutefois une rente convenable ou un bien suffisant à la fille di Roccaverde. Voilà mes instructions. Mon frère m'a trompé. Cependant qu'avait-il besoin de l'héritage de notre cousin ? Il n'est pas riche, c'est vrai ; mais ne l'eussions nous pas aidé, et, d'ailleurs, n'est-il pas veuf et sans enfants ? Quand la troupe de La Sergola est arrivée dans le pays, un des

serviteurs d'Ercole, pris de remords, m'a confié le secret complot de mon frère contre la vie de notre cousin ; j'ai frémi d'indignation et, après avoir donné asile au comte di Roccaverde dans ce Château, j'ai fait appeler Ercole pour lui reprocher sa conduite criminelle ; c'est quand il venait d'entrer ici, que vous êtes entré vous-même, mon fils.

— Je suis heureux, mon père, répondit Cœsare en s'inclinant avec respect devant le marquis, de n'avoir pas à rougir de vous, et d'apprendre que vous n'êtes point solidaire des crimes de mon oncle ; si le nom d'Araversi se trouve aujourd'hui souillé, ce n'est pas du moins par vous, et j'en rends grâces au ciel.

— Contessina, dit alors le marquis, vous plairait-il d'accepter notre hospitalité auprès de votre père et de votre grand'père dans le Château ? Il sera le vôtre et je me croirai trop heureux d'être ici votre serviteur, jusqu'à ce que le Château di Roccaverde, auquel j'ai déjà mis les ouvriers, soit réédifié complètement. »

Après avoir consulté son père, La Sergola accepta l'hospitalité qui lui était offerte.

Le marquis Araversi, s'étant approché d'une fenêtre, vit les brigands qui avaient suivi Ottavia et son fils, répandus dans la cour de son château.

— « Quels sont ces hommes ? demanda-t-il.

— C'est ma troupe, répondit Ottavia. La plupart de ces hommes ont été chassés de leur demeure par l'intendant de votre frère ; ils étaient mes fermiers et mes métayers ; ils venaient avec moi, n'ayant plus ni foyer ni pain, et moi je venais dans ce pays pour faire rendre aux chères mémoires de mon père et de ma mère l'honneur qu'on leur avait enlevé.

— Hélas ! que de maux l'ingratitude de mon frère a causés ! dit tristement le marquis. Il faut que tous ces pauvres gens aient de nous une compensation : ils rentreront dans leurs fermes ou dans les métairies de notre cousin di Roccaverde, et nous leur donnerons quelque argent. En attendant, qu'ils demeurent dans les communs de cette habitation et aux alentours, qu'ils aient de quoi manger. »

Il fut pourvu en effet à la subsistance des « brigands de La Sergola », et successivement, ils furent tous renvoyés avec cent seudi; le reste fut promis pour leur rentrée dans la ferme ou dans

la métairie qu'ils occupaient naguère. Seuls les hommes que l'on ne connaissait point reçurent leurs trois mille seudi, et ils furent libres de se retirer. A cette époque et dans cette contrée, trois mille francs étaient une véritable fortune pour un paysan.

Ambrozio reçut en outre de la Contessina dix mille écus, ce qui lui pêrmit d'épouser bientôt après la plus riche des filles du village de Roccaverde, la seule qui eût touché son cœur avant qu'il ne se fut épris de la Contessina. Il comprit qu'il était fou d'aspirer à la main de la fille du Comte di Roccaverde et, sagement, il se résigna à épouser la plus riche héritière de son village qui, en même temps, était une des plus jolies filles de la contrée.

Ercole Araversi mourut quelques jours après la scène que nous avons vue se dérouler au Château du marquis Araversi. Est-ce le remords, est-ce le dépit ou la honte de n'avoir pas réussi qui le tuèrent ? On l'ignore, mais il sembla toutefois se repentir de ses crimes.

Nous surprendrons peu le lecteur en ajoutant que Cœsare Araversi épousa la Contessina di Roccaverde, sa cousine.

Le mariage fut célébré au Château de Roccaverde restauré, le jour de la San'Andrea.

M^me^ Léontine Rousseau.

# FABLES DE JÉSUITES

## LES RICHESSES DES JÉSUITES

(*Suite*)

II

Sur ce thème de la cupidité des Jésuites on a imaginé et répandu toutes sortes de fables. Nous ne pouvons les discuter toutes; voyons-en seulement quelques-unes.

Au sujet d'une demande adressée par les Jésuites de Wurzbourg en 1581, Wegele écrit dans son *Histoire de l'Université de Wurzbourg* : « On a souvent dit que cet Ordre cherche sans cesse à accroître sa fortune et ses revenus, et que ses exigences et prétentions dans ce but sont souvent excessives et difficiles à satisfaire. On ne peut nier que ce reproche ne semble mérité en plusieurs faits et circonstances concernant le collège des Jésuites de Wurzbourg. »

Si à cette époque quelques contemporains ont formulé ce reproche, on peut dire ceci à leur décharge : jusqu'alors ils n'avaient connu que des maîtres et des professeurs qui étaient en même temps prébendés ou bénéficiaires, et pour lesquels la modeste rétribution scolaire qu'ils recevaient était un véritable casuel. Or tel n'était point le cas des Jésuites : ceux-ci ne possédaient aucun bénéfice et pourtant leur enseignement était gratuit. Il leur fallait donc se procurer des ressources suffisantes pour la fondation et l'entretien de leurs établissements.

En ce qui concerne le collège de Wurzbourg, le Dr Braun a fait bonne justice du reproche qu'on lui adresse. Dans son *histoire de la formation du clergé du diocèse de Wurzbourg*

une étude sérieuse puisée aux meilleures sources, il justifie les Jésuites, en rétablissant, chiffres en mains, les comptes de leur collège de Wurzbourg, pour l'année 1583-1584. L'excédent de caisse mensuel sur un budget de 47 personnes était à peine de quelques florins. En défalquant du revenu total l'argent dépensé pour la bibliothèque, l'église, les frais de justice et les fermages, nous arrivons au chiffre net en numéraire de 36 florins et demi par an et par personne pour la nourriture, le vêtement, les frais de médecin et de pharmacien et l'entretien de la maison. Les revenus en nature ne comportaient que le blé et le vin. L'excédent annuel du blé était vendu et converti en argent; quant au vin on en avait toujours d'avance une provision pour quatre ans. Avec cette somme de 36 florins et demi on devait donc subvenir à la subsistance d'un membre du collège et pourvoir à tous ses besoins corporels, intellectuels, domestiques et religieux, à la seule exception du pain, du vin, et d'une chambre non meublée qu'on mettait à leur disposition (1). »

Le reproche formulé par Wegele est réfuté d'une manière plus complète encore par un mémoire du recteur du collège de Wurzbourg de 1583, et dans lequel nous lisons : « Nous sommes présentement dans un état précaire que n'a jamais connu aucune autre congrégation religieuse régulièrement établie. C'est au point que nous ne pouvons donner pour logement à deux religieux qui poursuivent leurs études qu'une seule pièce très petite, qui leur sert tout à la fois de salle de travail et de chambre à coucher. »

En présence de pareils faits on est autorisé à rappeler la question que pose Braun : « Peut-on mettre en parallèle la position d'un Jésuite professeur avec celle d'un professeur actuel de l'Université, en tenant compte de ce qu'il reçoit comme traitement ordinaire, ou comme revenus supplémentaires, même quand il n'a pas un seul élève, et ne compose pas d'ouvrages (2). »

En 1630 on répandit à Prague le bruit que les Jésuites avaient soustrait une bibliothèque illyrienne au couvent d'Emmaüs.

(1) Braun, Geschichte der Heranbildung des Clerus in dem Diœcese Würzburg.

(2) Braun, op. cit., I., 310.

L'abbé de ce monastère protesta, et, dans une déclaration signée de lui et munie de son sceau, certifia qu'il n'y avait pas trace d'une semblable bibliothèque et que pendant les dix-huit ans de son administration les Jésuites n'avaient pas reçu un seul volume de son couvent ou de son église. Toute cette histoire n'était qu'une grossière calomnie (1).

A Olmütz les ennemis des Jésuites imaginèrent, en 1661, une étrange accusation. On prétendit qu'à l'occasion de la confession d'une comtesse récemment décédée un Jésuite avait dérobé 24.000 pièces d'or, et emporté cette somme enfermée dans une cassette et cachée sous son manteau. Des enfants avaient découvert le voleur. Sur quoi le mari de la défunte comtesse traduisit le Jésuite devant le tribunal, et celui-ci ayant voulu nier, il le contraignit d'avouer, en le menaçant de son épée nue. Pourtant l'histoire ne donnait aucun nom. Dans une attestation signée et scellée du 14 mars 1661, les autorités d'Olmütz déclarèrent qu'il n'y avait là qu'une pure invention, et rendirent le meilleur témoignage de la dignité de vie et de l'enseignement des Jésuites (2).

En 1662 on accusa un Jésuite de Brünn, le P. Himmelthan de s'être rendu coupable de captation d'héritage à l'égard de la comtesse de Magnis. Plusieurs pièces officielles du mois de mai 1662 montrent que c'était là une calomnie. C'est ce dont témoignèrent entre autres la cour suprême de Moravie, et l'héritier même de la comtesse, le prince Dietrichstein. Une autre attestation fait voir que la comtesse de Magnis n'avait jamais donné ni pu donner des biens qui ne lui appartenaient pas (3).

En 1637 une profanation fut commise à Iglau. L'église paroissiale fut dépouillée, le tabernacle forcé et les saintes espèces jetées à terre. On fit courir le bruit que ce crime avait été commis par un élève des Jésuites, et cela à l'instigation même de ces religieux. Mais les juges, le bourgmestre et le con-

(1) Voir l'original aux *Archives nationales secrètes* de Vienne (Archives ecclésiastiques, n° 422).

(2) Voir l'original aux *Archives nationales secrètes* de Vienne (Archives ecclésiastiques, n° 466).

(3) Voir les pièces originales et les copies aux *Archives nat.* de Vienne (Arch. eccl. n° 422).

seil d'Iglau, dans une attestation officielle, certifièrent que cette imputation n'était nullement fondée, et qu'on ne pouvait aucunement soupçonner les Pères ni leurs élèves, protestant par là contre l'injustice et le préjudice que de semblables diffamations pouvaient leur causer (1) ».

« En 1697 mourut à Vienne le P. Joseph Maurice Eder, qui avait été appelé dans cette ville comme prédicateur de la Cour, et que l'empereur Léopod avait souvent chargé de la correspondance étrangère avec les princes.

Aussitôt après sa mort, le bruit se répandit de tous côtés que l'on avait trouvé chez ce religieux un million de florins qu'il avait gagné en livrant les secrets de l'empereur. Les uns disaient que le P. Eder, voyant sa trahison découverte, s'était empoisonné. D'autres assuraient qu'il avait lui-même essayé de faire mourir l'empereur en lui présentant une hostie empoisonnée ; d'autres encore prétendaient qu'il était mort subitement d'une attaque, en présence de l'empereur, au moment où on lui présentait une lettre qui prouvait sa trahison ; selon d'autres enfin, naturellement bien informés, il aurait formé un complot pour s'emparer de l'empereur et l'enlever pendant une partie de chasse. On parlait surtout d'une lettre du P. Eder saisie par l'envoyé de l'électeur de Mayence, Gudenus, et qui aurait été remise à l'empereur. Or Gudenus déclara n'avoir jamais vu pareille lettre. Et pendant que tout cela se chuchotait à Vienne, on répandait les mêmes bruits calomnieux non seulement dans tous les Etats impériaux, mais encore à l'étranger, surtout en Hollande et en Italie. Dans les imprimeries protestantes on publiait des pamphets prétendant que les Jésuites possédaient d'immenses richesses qu'ils avaient acquises en livrant des secrets d'Etat, et que, convaincus de trahison par les tribunaux, ils avaient été chassés de la cour et de Vienne. A la suite de toutes ces calomnies qui naturellement trouvèrent créance en beaucoup d'endroits, l'empereur publia, le 11 octobre 1697, un édit dans lequel il exprime son mécontentement « de ce que nombre de gens, agissant avec une audace très coupable, n'ont pas honte de se livrer à toutes sortes de diffamations et de *calomnies*, de colporter sciemment de mauvais bruits contre les

(1) *Archives nat.* ibid, n° 455.

Pères de la Compagnie de Jésus, de les accuser à faux en leur *imputant très injustement* un crime d'infidélité envers l'empereur et les princes, — tandis qu'au contraire ces religieux nous ont toujours servis très fidèlement et ne cessent de travailler avec le plus grand zèle au bien commun et au salut des âmes, suivant sans relâche en cela les règles de leur louable institut. » L'empereur conclut en ordonnant de rechercher les calomniateurs et de les punir sévèrement (1).

Pour mieux accréditer la légende de la *cupidité et des richesses des Jésuites*, on a publié à diverses époques les sommes énormes que leurs biens étaient censés leur rapporter. Ainsi Schoppe dans son « Antanatomia » prétend savoir de source très sûre que les Jésuites de Gratz ont fraudé l'administration provinciale en affirmant que leur domaine de Millstadt ne rapporte que 6,000 florins, quoique le régisseur ait accusé un revenu de 25,000 florins, et qu'en fait ce domaine en ait réellement rapporté 30,000 aux Jésuites. Or une attestation officielle et scellée de « Wolff Frœhlacher, chambellan impérial, comptable et administrateur » du 30 septembre 1633 déclare après examen des comptes, que les revenus du couvent de Millstadt « n'ont jamais excédé notablement la somme annuelle de 6.000 florins, et que cette somme en représente bien le rapport moyen (2). » Ce qui n'a pas empêché de répéter longtemps après que Millstadt rapportait aux Jésuites plus de 40,000 florins par an (3).

On sait qu'un certain nombre de couvents abandonnés ou en pleine décadence furent employés à doter les collèges des Jésuites nouvellement fondés. Ces attributions fournirent une riche matière à des écrits de toute sorte, et firent éclore un genre de littérature dans laquelle, naturellement, les Jésuites étaient traités avec peu de bienveillance !

La question de droit est pourtant très claire. Il y avait au XVI^e siècle quantité de couvents abandonnés ou en ruines. Souvent les princes et les villes s'adressèrent au pape pour lui demander de prononcer la suppression totale de ces cou-

(1) V. l'original aux *Archives nat.* de Vienne, loc. cit., n° 424. On trouve dans Peinlich (*Gratzer Programm* 1870, p. 96) le texte latin de cette lettre, en même temps qu'une relation complète de toute cette affaire.

(2) V. le texte dans Forer, *Antanatomia* (Innsbrück 1634) p. 164 et sq.

(3) Peinlich, *Gratzer*, PROGRAMM, 1870, p. 156.

vents, et d'en attribuer les biens et revenus à la dotation des nouveaux collèges de Jésuites. Les princes et les villes avaient le droit de faire une semblable demande, et le pape en sa qualité d'administrateur de tous les biens de l'Eglise, avait le pouvoir de disposer des biens de ces couvents. Pour ne parler que de l'Allemagne, il était arrivé très souvent déjà que des monastères avec tous leurs domaines avaient changé de propriétaires et passé d'un ordre à un autre. Citons quelques exemples : Altmünster, qui appartenait primitivement aux Bénédictines, fut donné aux religieux de l'ordre de sainte Brigitte ; le monastère de Saint-Jacques, à Munich passa des religieuses aux Franciscains ; la maison de chanoines réguliers de Buxheim devint dans la suite une Chartreuse ; Ebersberg, autrefois aux Augustins, devint un couvent de Bénédictins ; Steinfelden-in-Eifel, fondé par les Bénédictins, fut occupé ensuite par des chanoines réguliers, et plus tard encore par des Prémontrés, etc. etc. (1).

Mais lorsqu'on commença à demander l'abandon aux Jésuites des couvents tombés, il s'éleva un tollé général tout comme si le transfert d'un couvent à des religieux d'un autre ordre eût été chose absolument inouïe et de tous points injustifiable. Bien qu'au point de vue du droit rien ne s'opposât à la mise à exécution des mesures prises à cet égard par le pape ; cependant en bien des cas, pour couper court à toutes les récriminations, les Jésuites refusèrent absolument les dotations, de ce genre qui leur étaient offertes.

En 1567, la célèbre famille des Fugger d'Augsbourg forma sans en parler tout d'abord aux Jésuites, le projet d'acheter le couvent des Dominicains de cette ville, une ancienne résidence des Templiers, pour y installer un collège de Jésuites qu'on voulait établir à Augsbourg. Aussitôt que les Jésuites en furent informés ils se prononcèrent contre le projet avec tant d'énergie que les Fugger durent l'abandonner (2). Ils cherchèrent un autre moyen. Le 1er décembre 1572, Jœrg

(1) On trouve une intéressante liste de ces mutations de couvents et de biens ecclésiastiques, dressée par Laymann dans son remarquable ouvrage intitulé : *Justa defensio S. Romani Pontificis, Aug. Cœsaris..... in causa monasteriorum extinctorum* (Dillingen, 1631). Appendice, p. 10-21.

(2) V. pour plus de détails Agricola, *Historia Provinciæ S. J. Germaniæ*, sup. I, 103.

Ilsung, gouverneur de Souabe, envoyait au baron de Schurrberg, conseiller intime de l'archiduc Ferdinand à Innsbrück, copie d'une supplique que lui, Ilsung, et quelques-uns de ses amis venaient d'adresser au cardinal Othon d'Augsbourg. Cette supplique exposait au long et avec instance la nécessité de la fondation d'un collège de Jésuites à Augsbourg pour la défense de la foi catholique. Or il y avait dans cette ville un ancien couvent de la Sainte-Croix, à peu près abandonné, et l'on demandait que le pape disposât de ce couvent pour l'établissement du collège en question.

« Nous pouvons, disaient les signataires du mémoire, affirmer par serment que les Révérends Pères Jésuites n'ont ni conseillé cette démarche, ni poussé à ce projet, et que nous seuls, nous inspirant de l'urgente nécessité, en avons pris de nous-mêmes l'initiative. » La supplique avait été envoyée au cardinal le 19 novembre 1572 (1). L'année suivante, six patriciens d'Augsbourg, trois Fugger et trois Ilsung revinrent à la charge et s'adressèrent directement au Pape (2). Alors le Provincial des Jésuites d'Allemagne écrivit au P. Général, Mercurian, le suppliant de mettre tout en œuvre pour qu'il ne fût pas donné suite à cette demande. Grégoire XIII était déjà tout disposé à la prendre en considération, mais Mercurian réussit à obtenir de lui que la suppression du couvent réclamée ne fût pas prononcée (3).

Les adversaires des Jésuites ont surtout fait grand bruit au sujet de l'affaire d'Ebersberg (4). De ce couvent d'Ebersberg qui était complètement déchu, on fit le collège de Munich, et ce fut le duc Guillaume de Bavière qui régla toute cette affaire avec la cour de Rome contre le gré des Jésuites, à qui le Pape ordonna purement et simplement de l'accepter sans plus de

(1) V. Archives du gouvernement provincial du Tyrol, à Innsbrück. Au Ferdinandeum, fol. 326, n° 423, L. O.

(2) V. le texte de cette lettre dans Theiner, *Annales Eccles.* I. 87-91. — Il est intéressant de rapprocher cette lettre (1573) des notables d'Augsbourg au pape Grégoire XIII, d'une autre requête des magistrats de cette même ville adressée le 11 septembre 1773 (deux siècles plus tard) au Pape Clément XIV, pour demander le maintien des Jésuites. Cette dernière est reproduite en partie dans l'*Histor. Jahrbuch der Gœrres-Gesellschaft*, 1885, p. 429.

(3) Agricola, op. cit., I. 144.

(4) V. aux Archives du gouvernement provincial d'Innsbrück tous les documents et actes relatifs à cette affaire.

résistance. Nous avons un exposé complet et les renseignements les plus autorisés sur ce fait dans une lettre du duc Guillaume lui-même à son frère Ernest.

« Vous n'ignorez certainement pas quels hauts cris l'on jette contre les Pères, et comment on les accuse de vouloir, par leurs artificieuses *pratiques* (comme disent leur détracteurs), et comment on me reproche à moi aussi de vouloir pour eux *accaparer toujours plus de couvents*. Ces récriminations contre eux aussi bien que contre moi sont fausses et sans le moindre fondement, comme d'ailleurs toutes les *absurdités* dont on les charge, et dont j'ai eu récemment connaissance. La vérité est justement tout le contraire de ce que l'on dit, et de l'examen des faits résulte claire et certaine l'innocence complète des Pères. C'est moi, en effet, qui de mon chef et de ma propre initiative ai décidé la translation du couvent d'Ebersberg en faveur des Pères pour y établir le collège de Munich, et cela sans y avoir été sollicité, prié ou poussé par la Société. J'ai agi en cela d'après l'avis de mon conseil, et lorsque j'ai fait cette proposition aux Pères, les supérieurs de notre province (savoir le Provincial et les Consulteurs), se *sont aussitôt adressés à leur général* à *Rome*, *le pressant d'y mettre opposition*, et de ne point accéder à mon désir et aux instances que je faisais pour les amener à accepter. Sur quoi le bon Père Général, très *embarrassé et trompé* par leurs réclamations multipliées, m'a prié de renoncer finalement à la translation de ce couvent, prévoyant peut-être en homme prudent (prævidens forte ut prudens vir), qu'on leur ferait de la misère à ce sujet, ce qui en effet n'a pas tardé à arriver. J'apprenais d'ailleurs qu'ils en référaient en même temps au pape, priant Sa Sainteté de me faire renoncer à cette affaire. Alors poursuivant mon projet, je me suis adressé moi-même immédiatement au souverain Pontife, lui *demandant très humblement* de vouloir bien *imposer silence* au Général et aux Pères d'ici et leur faire comprendre qu'ils devaient être satisfaits de ma proposition, y consentir, et *ne plus rien faire pour en empêcher* l'exécution, ce qui eut lieu en effet. »

La lettre du duc Guillaume se termine par ces mots : « On ne peut donc sans injustice incriminer les Pères ni les accuser d'être avares et de rechercher les richesses et le bien-être. En effet on n'a pas fait de tels reproches à ceux qui précé-

demment occupaient le couvent d'Ebersberg, et qui pourtant les eussent mérités : ils étaient arrivés à un extraordinaire relâchement et avaient fait énormément de dettes. Or les bons Pères qu'on accuse de la sorte devront vivre dans ce couvent au nombre de plus de 70, et le revenu total du couvent ne s'élève pas, que je sache, à plus de 7,000 florins. C'est avec cela qu'ils devront entretenir un personnel nombreux et laborieux, et il ne leur sera guère possible de faire des économies, ce qui d'ailleurs est contraire à leur *profession* (1). »

Le 10 mars 1600 le gouverneur du Tyrol écrivait au Recteur des Jésuites d'Innsbruck au sujet d'un couvent de Bozen d'un revenu annuel de 1,200 florins « qui fait peu de bien et gaspille ses revenus dans une vie relâchée et licencieuse. » Toutes les tentatives de réforme avaient été vaines, et l'on demande si « la Société ne serait point opposée » à ce que ce couvent fût supprimé avec le consentement du Pape et de l'Ordre, et transféré aux Jésuites qui y installeraient un collège. Le gouverneur promettait l'appui de tout le pays (2). Les Jésuites refusèrent.

Nous avons encore une lettre adressée le 1er décembre 1629 par le Général des Jésuites, le P. Mutius Vitelleschi, à l'évêque d'Augsbourg. Les Carmes, y est-il dit en substance, craignent que l'on ne donne à d'autres leur couvent de Sainte-Anne d'Augsbourg. Je prie instamment l'évêque de cette ville de ne rien retirer à l'Ordre des Carmes. Cet Ordre en effet a jusqu'à présent témoigné tant d'attachement à la Compagnie de Jésus, que celle-ci regarde comme de son devoir de promouvoir les intérêts de cet Ordre avec autant de soin et de zèle que les siens propres (3).

La date de cette lettre coïncide précisément avec celle de l'*Edit de Restitution* qui donna occasion à des attaques d'une violence inouïe contre la cupidité des Jésuites. Ces accusations ne tiennent pas debout en présence des faits et des documents. Ceux-ci, en partie déjà imprimés, en partie manuscrits sont conservés

(1) V. une partie de cette lettre dans Aretin (*Maximilien* Ier I. 521) et le texte complet dans Laymann (*Justa defensio*, append. 24. 28).

(2) V. Archives du gouvern. provincial de Tyrol, à Innsbruck (*Archives des Jésuites* A. 6).

(3) V. l'original dans les archives de l'évêché d'Augsbourg : *Aug. Civitas. PP. Soc. Jesu Introducirung*, etc.

dans les archives, et chacun peut en prendre connaissance. Il y a en particulier toute une série de décrets de l'empereur, reproduits par Laymann dans l'appendice de sa *Justa defensio*, qui prouvent avec la dernière évidence que les couvents dont on avait d'abord décidé la suppression dans l'intérêt de la paix religieuse, et dont l'empereur ordonnait la restitution, furent réellement rendus à ces mêmes ordres auxquels ils avaient appartenu (1). L'ambassadeur impérial à Rome devra être de nouveau informé « que la volonté formelle de l'empereur est que les couvents soient rendus aux ordres auxquels ils appartenaient lors de leurs premières fondations (2). » Ainsi qu'il ressort d'une lettre impériale du 9 mai 1629, il n'était question que de donner aux Jésuites pour l'établissement de leurs collèges quelques anciens couvents et monastères de femmes. Le 23 mai suivant paraissait un nouveau rescrit de l'empereur à la commission du cercle de Souabe, où il était dit « qu'on devait laisser aux propriétaires actuels et ne transférer à personne autre les couvents et monastères occupés alors par des femmes non-catholiques, contrairement aux statuts primitifs de la fondation. »

Malgré tout cela on a persisté à dire que les Jésuites voulaient enlever aux anciens ordres tous leurs couvents. Lamormaini écrit en mai 1639 dans une note destinée à l'empereur : « L'abbé de Kaisersheim et l'archiabbé de Hassenfeld, avaient proposé avec beaucoup de bienveillance d'attribuer aux Jésuites pour l'établissement de leurs collèges, d'anciens couvents de femmes aujourd'hui occupés par les hérétiques, dans le cas où les ordres religieux ne réclameraient que les couvents d'hommes les plus connus.... Cependant l'abbé de Kaisersheim m'écrit depuis qu'il ne se souvient point de cette offre et qu'il n'a pas de pouvoirs à cet effet. D'où je conclus que cet ordre (les Cisterciens), n'y est pas disposé jusqu'à présent, *et s'il refuse, la Compagnie ne réclamera pas malgré lui cette*

(1) Laymann cite, dans l'appendice de sa *Justa defensio*, les décrets impériaux : du 27 mars 1629 aux commissaires ; du 17 janvier 1629 pour les Bénédictins ; du 20 novembre 1628 pour les Prémontrés ; du 15 février 1629 pour les Cisterciens, ainsi que les instructions réitérées de l'empereur à son ambassadeur à Rome, en date des 14 avril, 25 octobre, 11 décembre 1629, 25 avril 1630, etc.

(2) Dépêches du 25 octobre 1629 et du 25 avril 1630. Voir Laymann *Justa defensio*, Appendice nos 7, 9.

*concession auprès de Votre Majesté et bien moins encore auprès du Pape* (1) ».

Une autre fois l'on répandit le bruit que les Jésuites des pays rhénans avaient adressé un mémoire à l'empereur pour demander qu'on leur donnât les couvents de Bénédictins qui avaient été dépouillés et pris par les protestants, ou qui étaient tombés dans le relâchement. Pour appuyer cette requête ils auraient demandé et obtenu le concours du confesseur de l'empereur. Le Père Lamorinaini fut, paraît-il, mis au courant de ces bruits par un religieux du couvent d'Admont, et il y répondit aussitôt par une lettre datée de Ratisbonne, du 13 août 1630, et dont l'original est conservé dans les archives du monastère d'Admont (2). Le confesseur exprime ses remerciements pour la communication qui lui a été faite, et déclare que tout cela n'est qu'une pure imposture (3). Il prend Dieu à témoin qu'il ne connaît ni par le rapport des Jésuites du Rhin ni autrement, aucun couvent de Bénédictins ou de Cisterciens dans cet état de relâchement. Les Jésuites ont reçu de ces Ordres trop de services pour se rendre coupables envers eux d'une telle ingratitude. Au reste ils n'ont pas la moindre

(1) Le texte latin de Lamormaini se trouve aux archives secrètes de Vienne (*Grande correspondance*, fasc. 25). Maylath en a donné une traduction allemande dans son *Histoire d'Autriche* (III, 175). « Societatem, illo invito, hanc rem apud Majestatem Vestram non sollicitaturam, multo minus Romæ apud S. Sanctitatem.» — C'est donc à tort que Wittich écrit dans l'*Historische Zeitschrift* (LXVI, 60) : « Contrairement à la teneur de l'Edit de restitution, les églises et les biens d'églises, repris aux protestants, furent confisqués au profit des Jésuites qui n'avaient aucun droit en cette affaire. Les Prémontrés, comme les Bénédictins et les Cisterciens, ont eu à souffrir de leurs violences. » A l'appui de ses dires, Wittich cite, comme il l'avait déjà fait ailleurs l'*Histoire des Jésuites d'Allemagne* de Sugenheim (Geschichte der Jesuiten in Deutschland) (II p. 46 et seq.). Mais ici comme en maints endroits Sugenheim ne puise qu'à des sources suspectes, hostiles, très partiales et remplies de faussetés. Aussi il est très étonnant qu'un écrivain sérieux cite Sugenheim. Voici le jugement défavorable, que le protestant Fischer, qui a beaucoup étudié l'histoire des Jésuites, porte sur Sugenheim :

« Désireux avant tout de représenter les Jésuites comme l'écume du monde et comme des gens coupables de toutes les ignominies, Sugenheim a composé un intéressant *roman* historique, digne de prendre place à côté des œuvres d'Eugène Sue, et consorts, les coryphées de cette école. » Ne parlons pas du style de Sugenheim, qui, toujours au dire de Fischer, est « loin d'être toujours distingué et de bon goût. » (Fischer, *Aburtheilung der Jesuitensache*, Leipzig, 1853, p. IX).

(2) Archives d'Admont, B. II. 5.

(3) « Meram esse imposturam. »

raison pour réclamer des couvents des autres Ordres. Il rappelle notamment qu'il y a encore à cette époque plusieurs anciennes maisons de chanoinesses qui n'appartiennent à aucun ordre religieux, et que par conséquent la requête des Jésuites du Rhin serait absolument mal fondée. Puis il conclut en priant son correspondant d'affirmer bien haut qu'il n'y a en tout cela qu'un bruit calomnieux, répandu par le diable pour semer la discorde entre les Ordres religieux.

D'autres rumeurs semblables circulèrent encore plus tard. Le Provincial des Jésuites écrivait le 23 mai 1635 à l'évêque de Freysing que plusieurs couvents de son diocèse, notamment Indersdorf, Beyharting et Altmünster se trouvaient « pris d'une terreur panique », s'imaginant que les Jésuites convoitaient leurs biens. L'évêque pouvait constater lui-même quel trouble et quel mécontentement des bruits si étranges avaient occasionné. « Ceux qui ont inventé cette fable devraient au moins, s'ils étaient loyaux, et si l'indignation et la douleur qu'ils expriment étaient sincères, donner les preuves sur lesquelles ils prétendent appuyer leur calomnie. Ou bien suffit-il donc, pour éveiller les craintes et la colère de ces hommes, de prononcer notre nom et de nous accuser de méfaits incroyables auxquels nous n'avons jamais songé. Et puisque, comme il est juste, nous devons nous défendre, je n'hésite pas un seul instant, non seulement en mon nom personnel, à moi qui suis le premier atteint par ces injustes soupçons, mais encore au nom de toute la Société, à prendre Dieu à témoin que jamais il ne nous est même venu à la pensée de convoiter ces biens. Pour moi je proteste que je m'opposerais de toutes mes forces à un tel projet, quand même il s'appuierait sur de bonnes raisons, sur l'autorité et la volonté du souverain (ce qui n'est point ici le cas). Et pour parler plus net et plus clair encore, j'affirme de même de la manière la plus solennelle que chacun de nous aussi bien que moi est si éloigné de la cupidité qu'on nous reproche, que j'ai refusé plus d'une fois d'accepter des couvents abandonnés que l'on nous offrait. » Le Provincial termine sa lettre en priant humblement l'évêque de rassurer les intéressés contre une crainte dénuée de tout fondement et de vouloir bien prendre la défense de la société contre ceux qui cherchent par de tels moyens à troubler la concorde et la paix (1).

(1) V. le texte latin original aux Archives de la Chancellerie archiépiscopale de Munich. (Fascicule : *Documents sur les jésuites*).

Naturellement les ennemis des Jésuites n'ont pas manqué d'ajouter que grâce à ces procédés la Compagnie a dû acquérir d'immenses richesses. Pour donner plus de poids aux accusations, on a prétendu même préciser le montant de ces trésors, et quelques-uns ont imaginé des chiffres formidables. Citons par curiosité quelques détails.

D'après le rapport de la commission instituée par Marie-Thérèse pour statuer sur l'affaire de la suppression de l'Ordre, les Jésuites allemands auraient de 1757 à 1773 *envoyé quarante millions de florins à l'étranger* (1). Après la mort de Marie-Thérèse ces 40 millions sont ramenés à un total plus modeste. Le président de la haute Chambre impériale mandait, le 16 août 1782, qu'on avait découvert à Gênes plus de 120.000 florins provenant de la caisse secrète des Jésuites et que plus de 18 millions de florins, dont 4 millions provenant d'Autriche, avaient dû être placés en Hollande au nom de l'Ordre. On nommait même les banques de Francfort qui négociaient ces paiements et placements pour le compte des Jésuites.

On peut faire ici un rapprochement. Comment après la suppression de l'Ordre, pourvut-on, à l'aide de ces « immenses richesses » à la subsistance des Jésuites chassés et dispersés ? En Autriche, l'impératrice Marie-Thérèse leur fit assigner un subside de 16 florins par mois. C'était un revenu plus que modique, et encore ne fut-il presque jamais payé. Dans les autres pays, ce fut bien moins encore. On sait de quelle manière particulièrement odieuse et cruelle Pombal traita les Jésuites portugais.

B. Duhr.

(1) Le président de la commission était le conseiller d'Etat Krœsel, un homme, dit Arneth, « qui appartenait corps et âme à cette troupe de libre penseurs qui dans les questions confessionnelles avaient inscrit sur leur drapeau la devise du progrès. » (Arneth, *Marie-Thérèse*, IX, 104). On sait ce que signifie ce langage. Ce Krœsel devint plus tard grand maître des francs-maçons d'Autriche (V. Rapp, *Freimaurei in Tirol*, p. 189).

Cf. *Le secret de la Confession de l'impératrice Marie-Thérèse*, dans la *Revue du Monde cath.*, novembre 1893.

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La sérumthérapie, son origine française. Découverte de la toxine et de l'antitoxine tétaniques. Parallélisme entre le tétanos et la diphtérie. Préparation de l'antitoxine diphtérique ; immunisation des animaux, préparation du sérum. Expériences variées sur les animaux. Application à l'homme. Deux criterium. Statistiques antérieures de l'hôpital des enfants malades, statistique actuelle de l'hôpital Trousseau. Importance du diagnostic de la diphtérie. Son impossibilité par les méthodes actuelles d'observation médicale — Sa facilité par la bactériologie. Définition de la médecine ; importance des sciences accessoires Combattons l'opinion de Trousseau, malheureusement acceptée par le corps médical des hôpitaux — Citation. Castes médicales résultant des programmes et des concours. M. Roux a fait une révolution en médecine. Nécessité de réorganiser scientifiquement les hôpitaux.

La sérumthérapie vient de prendre place dans la thérapeutique à propos du traitement de la diphtérie. On peut dire que, sans avoir rien inventé, M. Roux, du laboratoire de M. Pasteur, a étonné le public médical français par sa remarquable communication au Congrès International d'hygiène à Buda-Pesth, au commencement du mois de septembre dernier. Mais la Sérumthérapie n'est pas une chose absolument nouvelle, car si le mot est allemand et appartient à Behring, la chose est française, puisqu'il y a plusieurs années, MM. Richet et Héricourt ont préconisé le sérum du sang de chien pour guérir la tuberculose pulmonaire, d'après cette idée que le chien étant natu-

rellement réfractaire à cette maladie (ce qui n'est pas absolument vrai), son sérum doit posséder des propriétés qui s'opposent au développement du bacille de la tuberculose. J'ai fait à cette époque un certain nombre de ces injections qui produisent de bons résultats, mais sans amener la guérison.

Pour bien comprendre la sérumthérapie, il faut remonter aux expériences faites, il y a quelques années, sur le tétanos et la toxine anti-tétanique. Le tétanos et la diphtérie présentent cette particularité commune d'avoir pour élément essentiel un microbe : le premier, le bacille de Nicolaïer, le second, le bacille de Klebs-Lœffler, qui vivent sur une partie de l'organisme sans l'envahir complètement, y secrètent une matière toxique appelée *toxine*, qui envahit peu à peu l'économie et l'empoisonne en produisant l'un, la première maladie, l'autre, la seconde.

Cette vérité est telle que si on fait une culture pure de bacille de Nicolaïer et qu'au bout de 18 à 20 jours on la filtre sur porcelaine pour en séparer les microbes, on obtient un liquide privé de germes et qui possède une ténacité remarquable pour les animaux, car il suffit de leur en injecter une très petite quantité, quelquefois infinitésimale, pour leur communiquer sûrement un tétanos typique et rapidement mortel.

Une souris devient tétanique après l'inoculation d'un centmillièmes de centimètre cube, le Cobaie meurt en 50 à 60 heure du tétanos produit par l'inoculation d'un cinq-centièmes et même d'un huit-centièmes de centimètre cube.

Ces résultats sont exactement les mêmes quand on injecte la culture pure avec ses germes.

Ce qui se passe pour le tétanos a lieu également pour la diphtérie. Si, dans un bouillon, on cultive au contact de l'air le bacille de Klebs-Lœffler, pendant un mois, à la température de 37°, on obtient également une toxine tellement virulente qu'elle tue un Cobaie de 500 grammes en 48 heures à la dose d'un dixième de centimètre cube.

On connaît donc le moyen de préparer des quantités suffisantes de ces toxines.

En 1890, MM. Behring et Kitasato découvrirent cet autre fait également remarquable. En faisant suivre l'inoculation de cultures en bouillon par celle de trichlorure d'iode, le tétanos ne se développe plus, l'animal est immunisé, vacciné comme disent improprement les pastoriens. Ce résultat est dû d'après MM. Behring et

Kitasato, à la propriété qu'acquiert le sérum de rendre inoffensives les toxines secrétées par le bacille du tétanos. En effet, le sang d'un animal ainsi immunisé, de même que son sérum, détruit les toxines du tétanos. Il doit cette propriété à une nouvelle substance qu'on appelle antitoxine.

Ces résultats sont les mêmes, qu'on opère dans un verre à expérience, *in vitro*, ou dans l'organisme d'un animal.

Quand on mélange une certaine quantité de sérum immunisé-c'est à dire contenant de l'antitoxine, à de la toxine diphtéri, que, celle-ci devient inoffensive, car son pouvoir nuisible est annihilé, et si le mélange est fait dans des proportions convenables, on peut l'injecter, même à forte dose, à des animaux sans leur causer le moindre trouble et sans déterminer de lésion locale.

De même si on injecte d'abord à un animal du sérum immunisé, on pourra ensuite lui injecter sans danger une dose de toxine ou de cultures pures de diphtérie suffisante pour tuer un autre animal non immunisé. On peut faire l'inverse : injecter d'abord la toxine et ensuite l'antitoxine et l'animal reste bien portant. Ainsi que le dit M. Roux, « le sérum est préservateur et thérapeutique non seulement vis-à-vis de la toxine, mais aussi envers le virus vivant. » Ces propriétés du sérum antidiphtérique ont été découvertes par M. Behring ; elle sont la base du traitement de la diphtérie.

On possède aujourd'hui plusieurs moyens de centraliser la toxine. Au trichlorure d'iode, on peut substituer la chaleur, l'infusion de Thymus, la solution de Gram qui contient.

| | |
|---|---|
| Eau. . . . . | 20 grammes |
| Iodure de potassium . . . . . | 1 — |
| Iode . . . . . | à saturation |

Quelle est la nature de la toxine et de l'antitoxine ? Ces substances ne sont pas connues dans leur essence. Ce sont des corps de la nature des ferments solubles tels que la d'iastase, car elles sont altérées par la chaleur, coagulées par l'alcool et entraînées par divers précipités amorphes qu'on fait naître dans les liquides où elles sont en solution. Elle n'ont aucune action quand on les fait pénétrer dans l'estomac, ce qui les rapproche des venins.

On retrouve, du reste, les mêmes propriétés dans toutes les

substances préventives ou antitoxiques qui se trouvent dans le sérum des animaux immunisés contre les maladies infectieuses. Il n'y a d'autre différence que la spécificité de chacune sur un poison ou un virus déterminé.

Quelle est l'action que l'antitoxine exerce sur la toxine. La première détruit-elle la seconde, annihile-t-elle son pouvoir comme un acide sature un alcali ? On n'en sait rien, cependant on sait que l'antitoxine n'a aucune action directe sur la toxine. On croit que l'antitoxine a seulement le pouvoir de rendre les cellules de l'organisme insensible, au poison. Ce qui fait penser de la sorte, c'est ce qui se passe quand la diphtérie se complique d'autres micro-organismes que celui du bacille de Klebs-Lœffler.

En effet, « la quantité de sérum amplement suffisante à préserver, contre une dose mortelle de virus ou de toxine, les cobaies neufs, ne retarde pas la mort de cobaies de même poids, dont la résistance a été affaiblie par des inoculations antérieures de microbes ou des injections de produits microbiens. Si l'antitoxine détruisait la toxine, la même quantité de sérum se montrerait efficace chez tous les cobaies de même poids. Des cochons d'Inde en parfait état de santé, mais qui avaient été vaccinés plusieurs semaines auparavant contre le choléra, d'autres qui avaient subi l'action soit du virus gourmeux, soit celle du *micro-bacillus prodigiosus* ou du bacille de Kiel, ont été tués par le bacille ou la toxine diphtériques, sans retard sur les témoins, malgré qu'ils aient reçu avant l'épreuve du sérum antidiphtérique. Au contraire, des cobaies vierges de toute inoculation antérieure résistaient parfaitement, alors qu'on leur donnait une dose plus faible même de serum thérapeutique. L'explication naturelle de ces faits n'est-elle pas dans l'action du sérum sur les cellules ? Les cellules bien vivaces des cobaies neufs répondent à la stimulation du serum ; chez les cobaies aussi vigoureux en apparence, mais qui ont déjà été impressionnés par des produits microbiens, elles restent sans défense devant la toxine. » (Communication de M. Roux au congrès international de Buda-Pesth, Voir aussi : *Annales de l'Institut Pasteur*, septembre 1894, où on lira avec profit : 1° Contribution à l'étude de la diphtérie (sérumthérapie), par MM. Roux et Martin ; 2° 300 cas de diphtérie traités par le sérum antidiphtérique, par MM. Roux, Martin et Chailloux.)

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de dire comment on parvient à se passer de sérum immunisé en quantité suffisante.

Devant l'impossibilité de s'adresser aux petits animaux, cobaies, lapins, on a eu recours au cheval, qu'on choisit exempt de maladies contagieuses, et surtout de la morve.

On commence par lui injecter de l'antitoxine préparée en mélangeant la toxine et le trichlorure d'iode, ou par l'un des procédés indiqués plus haut On peut aussi lui injecter du sérum immunisé, si on en a. Quelques jours après, on peut uniquement injecter de la toxine dont on augmentera la dose successivement jusqu'à ce que le sang ait acquis un pouvoir immunisant convenable. Il faut environ trois mois pour obtenir ce résultat. C'est ce qui fait qu'à l'heure actuelle l'institut Pasteur peut seul fournir du sérum immunisé en quantité suffisante pour les besoins de Paris. Aussi l'industrie privée commence-t-elle à entrer dans cette voie de façon à mettre le sérum à la disposition de tous, si la loi ne s'y oppose pas.

Maintenant que le principe de la sérumthérapie est élucidé et clairement exposé, examinons comment on est arrivé à l'application humaine.

D'abord on a expérimenté sur les animaux. Il est facile de leur donner la diphtérie par des inoculations sous la peau ou sous les muqueuses. On réussit encore mieux à inoculer cette maladie aux femelles des cobaies en leur cautérisant légèrement avec une baguette de verre chauffé, la vulve et l'entrée du vagin qu'on ensemence ensuite avec une culture de bacilles virulents, de sorte qu'on peut suivre très facilement le développement et les progrès de la maladie et les effets du traitement par la sérumthérapie.

Dans une première série d'expériences, on inocule d'abord le sérum, puis on procède à celle de la diphtérie. Les fausses membranes commencent à se former, mais dès le second jour elles se détachent et se séparent, ce qui est très remarquable quand on compare ces faits aux animaux témoin qui n'ont pas reçu de sérum et chez lesquels la muqueuse devient rouge, tuméfiée, couverte de fausses membranes avec fièvre intense et mort survenant en six jours. Les cobaies sont immunisés par une dose de sérum égale à un dix-millièmes de leur poids.

Dans une deuxième série, on commence par inoculer la di-

phtérie. Douze heures après, la partie est rouge, œdématiée et recouverte de fausses membranes. On injecte alors une dose de sérum immunisé égale à un dix-millièmes ou à un millième de leur poids. Bientôt les fausses membranes se détachent et les bacilles disparaissent. L'animal guérit.

La troisième série d'expériences consiste à inoculer la diphtérie dans la trachée des cobaies et des lapins, afin de rendre la chose tout à fait comparable à l'enfant atteint de fausses membranes dans le larynx (croup), ou dans les bronches. Dans ces conditions, les cobayes meurent en trois jours et les lapins en trois ou quatre jours, et à l'autopsie on trouve des fausses membranes dans le larynx, la trachée et les premières bronches avec congestion des poumons.

Mais si on a injecté du sérum immunisé avant d'inoculer la diphtérie, cette dernière maladie ne se développe pas ou du moins l'animal ne présente aucun trouble apparent. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si on injecte le sérum seulement après inoculation de la dipthérie et selon que la maladie a déjà commencé à se développer, on la voit cesser d'évoluer. Si la dose de sérum a été insuffisante, la diphtérie se ralentit, paraît guérir, mais deux mois après l'animal succombe avec lésion des reins et des capsules surrénales.

Tel est le résultat des expériences faites sur les animaux avec la diphtérie pure où le bacille de Klebs-Lœffler existe seul, et n'est pas associé à d'autres microbes, tels que les staphylocoques, les streptocoques, etc., qui viennent si souvent compliquer la diphtérie humaine et aggraver la situation, car on comprend, d'après ce qui a été dit plus haut, que le sérum immunisé aura moins d'action sur les cellules de l'organisme déjà affaibli par ces différents microbes pathogènes.

En effet, on n'arrive pas souvent dans ce cas à guérir les animaux, même quand ils ont été inoculés avec du sérum de lapin immunisé contre ces différents microbes.

Il y avait un pas à franchir : faire sur l'homme les expériences qui avaient si bien réussi chez les animaux. C'est ce que fit M. Roux le 1er février dernier, à l'hôpital des Enfants malades, dont les médecins s'empressèrent de mettre à sa disposition le pavillon de la diphtérie. Pour juger les résultats obtenus, nous avons deux *criterium* : les statistiques antérieures au traitement par la sérumthérapie ; la comparaison avec

l'hôpital Trousseau où, pendant la même période de temps, on n'employait pas le traitement.

La statistique antérieure à l'hôpital des Enfants-malades est la suivante :

| | | |
|---|---|---|
| 1890 : | mortalité | 55 88 0/0 |
| 1891 | — | 52.45 |
| 1892 | — | 47.64 |
| 1894 | — | 48.47 |

Soit une moyenne de 51.71, et cela sur 3971 enfants traités.

Du 1er février au 24 juillet dernier, 488 enfants sont morts, soit une mortalité de 24 0/0, ce qui donne sur la statistique précédente un avantage de 24,5 0/0. Ce résultat paraîtra mieux acquis encore en apprenant que dans le même espace de temps, 620 enfants sont entrés à l'hôpital Trousseau, 316 y sont morts, soit une mortalité de 60 0/0.

Quoique beaux, ces résultats paraîtront encore meilleurs en faisant plusieurs catégories des malades entrant et basées sur le puls ou moins de gravité de la maladie.

Ainsi de 1891 à 1393, la mortalité pour les angines a été de 33.94 0/0.

De février à juillet la sérumthérapie a donné une mortalité totale de 12 0/0.

Pendant la même période, la mortalité était de 32 0/0 à l'hôpital Trousseau, sans l'emploi du sérum.

Avant la sérumthérapie, les croups opérés donnaient une mortalité de 79,19 0/0 ; avec son emploi, elle est tombée à 49 0/0, pendant qu'à l'hôpital Trousseau elle se maintenait à 86 0/0.

Mais il y a ici un point extrêmement délicat à traiter et qui montre combien l'étude et l'enseignement de la médecine ont besoin d'être réformés dans un sens absolument contraires aux nouvelles modifications qui viennent d'être mises en vigueur. Ce point, c'est que le diagnostic de la diphtérie n'est possible qu'à l'aide de recherches de laboratoire, c'est-à-dire par l'ensemencement des fausses membranes. On ne peut plus se baser aujourd'hui sur la présence de membranes pour affirmer qu'il y a diphtérie. C'est une difficulté qui n'est pas nouvelle, car on peut lire ou relire, pour s'en convaincre, les trois admirables cliniques que Trousseau a consacrées à l'angine couenneuse commune et à la diphtérie, sans indiquer le moyen de les distinguer l'une de l'autre.

Or ce moyen, inconnu autrefois, est aujourd'hui possible avec la bactériologie. Il n'y a qu'à ensemencer les membranes dans un milieu de culture appropriée et à examiner le produit au microscope pour y constater la présence ou non du bacille de Klebs-Loeffler. En effet, négliger les sciences dites malencontreusement *accessoires* pour ne s'attacher qu'à la clinique, c'est-à-dire à l'observation du malade, c'est faire œuvre fâcheuse et funeste pour la médecine.

Et cependant c'est dans cette voie funeste que la plupart des médecins des hôpitaux dirigent encore aujourd'hui les étudiants en médecine.

En effet, la médecine n'est pas une science, mais un art, et j'ajouterai même un art souvent conjectural.

Les connaissances médicales sont de deux ordres, les unes vraiment scientifiques, les autres empiriques ou conjecturales. Aux premières appartiennent les sciences proprement dites, mathématiques, physiques, chimiques, naturelles et biologiques ; aux secondes la pathologie et la thérapeutique.

Aussitôt qu'il se fait un progrès, une découverte dans le champ des premières, les autres en reçoivent une vive lumière, car ces dernières progressent rarement par elles-mêmes, mais par une sorte de reflet des premières.

Logiquement on ne saurait donc trop s'attacher, dans les écoles de médecine, à exposer la partie positive, vraiment scientifique des sciences utiles aux médecins, afin de les familiariser avec les théories, les procédés d'observation, d'expérimentation, la pratique et le maniement des instruments et des appareils, afin d'en faire des hommes doués de l'esprit de méthode et possédant le don du discernement.

C'est par cet unique moyen qu'on peut sûrement aujourd'hui distinguer une angine pseudo-membraneuse diphtéritique de celle qui ne l'est pas. C'est en vain qu'on objectera que la bacille de Klebs-Lœffler se trouve communément dans la bouche et la gorge des gens bien portants sans leur occasionner aucune maladie. C'est précisément parce que ces personnes ne sont pas malades qu'il n'y a pas lieu de faire un diagnostic. Je sais bien que ce serait encore ici le lieu de discuter la question de savoir si c'est le bacille ou le milieu qui cause la maladie, ou plutôt si les deux ne sont pas nécessaires. On voit donc tout de suite dans quelle voie fâcheuse Trousseau, dont

l'autorité fut si grande, a dirigé l'enseignement médical quand il disait dans l'introduction de la *Clinique médicale de l'Hôtel Dieu de Paris :*

« Le peu de temps que vous consacrez à la médecine, dit-il, rend bien difficile pour vous l'étude des sciences accessoires. Il importe que, avant d'entrer dans la carrière médicale, vous ayez déjà des notions de chimie et de physique suffisantes pour comprendre les applications de ces sciences à la médecine ; mais je déplorerais profondément le temps que vous perdriez à acquérir des connaissances chimiques trop étendues. Quoique la chimie ne rende à la médecine proprement dite que des services très limités, quoique, en général, les gens les plus éminents dans les sciences chimiques n'aient été que de pauvres médecins, de même que les véritables praticiens ont été de tout temps de tristes chimistes, je n'en conviendrai pas moins qu'il serait désirable que le médecin eût des notions de chimie plus étendues, ne fût-ce que pour se convaincre de la vanité des prétentions des chimistes qui s'imaginent connaître et expliquer les lois de la vie et de la thérapeutique, parce qu'ils connaissent quelques-unes des réactions qui s'accomplissent dans l'économie. La vie d'un homme intelligent suffit à peine à connaître la physiologie, la pathologie médico-chirurgicale et la thérapeutique ; comment demander à un élève de dissiper son attention dans des études accessoires, qui, pour n'être pas complètement inutiles, sont cependant trop peu importantes pour qu'on leur doive sacrifier la physiologie, la clinique et la thérapeutique, sans lesquelles il ne peut y avoir de médecin ?

« Loin de moi, messieurs, la pensée de faire un procès aux sciences accessoires et à la chimie en particulier ; je ne condamne que l'exagération et la prétention de ces sciences, leur immixtion maladroite et impertinente dans notre art. Personne, que je sache, ne nie que toutes les compositions et décompositions, que tous les mouvements moléculaires, que toutes les manifestations des forces appartenant à la vie végétative, ne soient des actes physico-chimiques ; mais si, parmi ces manifestations, il en est qui soient régies par les mêmes lois que celles de la matière morte, il en est d'autres, et ce sont les plus nombreuses, les plus importantes, les plus essentielles à la matière vivante, qui obéissent à des lois essentiellement diffé-

rentes ; lois que la chimie découvrira peut-être un jour, mais qui, jusqu'à présent, restent autonomiques, spéciales, inexpliquées, inexplicables, et devant lesquelles doivent s'arrêter, vaincus, les chimistes et les physiciens. Qu'ils gardent par devers eux l'opinion de subordonner, dans un avenir plus ou moins lointain, les lois de la vie à celles de la cornue, j'y consens ; mais, jusqu'à nouvel ordre, je veux qu'ils soient modestes et qu'ils ne nous imposent pas leurs espérances pour des vérités acquises. Je veux bien confesser mon ignorance comme chimiste, mais à la condition qu'ils confesseront la leur comme physiologistes et médecins. »

Cette longue citation était nécessaire pour montrer combien ce grand médecin, qui était à proprement parler un artiste en son genre, appréciait peu les méthodes scientifiques, ainsi que le prouve encore cette phrase qu'il a placée à la première page de son Introduction. « Du jour qu'un jeune homme doit être médecin, il doit fréquenter les hôpitaux. Il faut voir, toujours voir des malades. Ces matériaux confus qu'on assume sans ordre et sans méthode sont pourtant d'excellents matériaux ; inutiles aujourd'hui, nous les retrouverons plus tard enfouis dans les trésors de notre mémoire. » Combien ne serait-il pas plus profitable d'introduire l'étudiant à l'hôpital, alors seulement qu'il a acquis les connaissances scientifiques, les notions anatomiques et physiologiques indispensables à l'étude de la pathologie. Alors un seul malade bien examiné par lui, avec toutes les règles d'une saine méthode, permettant l'intelligence et l'analyse des symptômes, lui en apprendrait plus que cent malades vus de la façon dont le font les jeunes étudiants, ce qui les guiderait dans l'étude de la partie conjecturale et leur permettrait d'y ajouter un esprit de recherches scientifiques qui transformera de plus en plus cette partie en science positive, et leur rendrait tout au moins plus facile l'étude de la symptomatologie.

Mais nous sommes à une époque où le paradoxe et l'illogisme se sont emparé des classes dirigeantes dans toutes les parties : en politique, où on ne pense qu'à gaspiller l'argent au lieu de faire des économies ; dans l'administration, où en multipliant les emplois on crée les parasites et on diminue d'autant plus le peu de liberté qui reste aux citoyens, etc. etc. Alors tout se fait à l'envers du bon sens.

Du train dont on y va, il faudra bientôt, à chaque français n'émargeant pas au budget, un employé pour lui indiquer à chaque instant les devoirs qu'il a à remplir envers le gouvernement et les contributions qu'il doit lui payer.

Il en va de même en médecine, où les programmes pour les concours des hôpitaux sont basés plus sur les parties conjecturales de la médecine que sur les sciences positives, et font trop appel à la mémoire et d'autant moins au jugement et au discernement.

C'est ainsi que pour le concours de l'internat on demande une question d'anatomie et une de pathologie. On a vu y réussir des candidats, doués d'une bonne mémoire, qui avaient appris dans les livres sans avoir jamais manié le scalpel pour étudier les organes des corps humains, et qui auraient été incapables d'examiner attentivement un malade pour y découvrir son affection.

Et cependant ce concours fait de ses heureux vainqueurs comme une caste privilégiée dans le corps médical, ce qui forme un contraste singulier dans notre société démocratique où on croit avoir depuis longtemps fait disparaître les privilèges.

Il en est de même pour le concours des médecins des hôpitaux, dont les vainqueurs forment à leur tous une autre caste supérieure à la précédente. On se croirait dans l'Inde. N'est-pas à l'incohérence de ces programmes, plutôt qu'aux rivalités humaines et au favoritisme, qu'il faut attribuer toutes les saletés que nous voyons se renouveler à chaque concours avec grand renfort de scandales.

N'a-t-on pas vu, dans l'un des derniers concours pour l'agrégation de la faculté de médecine, un ministre de l'Instruction publique éliminer du jury l'un des juges les plus compétents et le remplacer par un simple agrégé, dans le seul but de truquer les notes et de faire arriver les candidats du favoritisme ?

Ne voit-on pas l'Institut refuser d'accueillir dans son sein des savants qui font autorité à l'étranger et que les Académies étrangères se font gloire et honneur d'admettre dans leur sein !

Espérons que le coup porté à cet édifice branlant et presque pourri par M. Roux va être le signal d'un réveil dans le monde intelligent universitaire, abruti par les concours et l'esprit des faveurs gouvernementales.

Qu'a donc fait M. Roux ?

Il s'est assimilé les recherches scientifiques faites en Allemagne sur l'immunisation des animaux contre la diphtérie. Il a préparé des chevaux pour avoir un sérum contenant de l'antitoxine à un haut degré, il a répété les expériences sur les animaux ; alors il est venu en quelque sorte dire aux médecins de l'hôpital des enfants malades : Cédez-moi le pavillon de la diphtérie et je vais vous montrer comment vous pourrez diagnostiquer sûrement cette maladie qu'il vous est impossible de reconnaître avec certitude. Je vous indiquerai ensuite la manière de la traiter en diminuant du premier coup la mortalité de moitié, et si vous voulez mettre le pavillon dans les conditions que je vous indiquerai, et qui permettront d'éviter les complications, j'arriverai à guérir tous les diphtériques qui se présenteront au début de l'affection.

Qu'ils rougissent donc, ceux qui, par une campagne inepte, ont amené les pouvoirs publics à retirer des écoles et des facultés de médecine, les sciences positives que le futur médecin doit d'abord apprendre, pour les transporter aux facultés des sciences.

Qu'ils méditent les enseignements qui ressortent de l'initiative de M. Roux, et qu'ils craignent qu'au premier jour une découverte analogue ne vienne encore les tirer de leur torpeur !

Il en ressort aussi cette autre conséquence, c'est qu'un hôpital doit être outillé en laboratoires scientifiques, où on pourra trouver tous les appareils et instruments nécessaires à l'établissement d'un diagnostic, au contrôle du traitement et à l'analyse de tous les produits physiologiques ou pathologiques. Donc les laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie, de chimie biologique et pathologique sont aussi indispensables dans un hôpital pour soigner sérieusement les malades que les bâtiments, les lits, le linge, la cuisine, la pharmacie, etc.

Un hôpital dépourvu de toutes ces ressources qu'exige le progrès des sciences modernes n'est plus un endroit où on travaille scientifiquement à guérir les malades, mais un établissement où on observe les malades, on les examine et on les guérit quelquefois, sans qu'on sache, le plus souvent, pourquoi l'un meurt et l'autre revient à la santé.

La médecine, comme l'industrie, la guerre, la marine, etc., doit être mise en possession d'un outillage nouveau.

Mais ne serait-il pas temps de revenir à la sérumthérapie et de la reprendre au point où nous l'avions laissée ?

Donc, étant en possession de diagnostiquer sûrement la diphtérie, et de ne pas la confondre avec l'angine couenneuse commune, M. Roux a reconnu que sur 448 enfants traités, 128 n'avaient pas la diphtérie. Il en reste donc 320 dont 20 ont succombé dès leur entrée à l'hôpital, avant d'avoir pu recevoir le sérum. Sur les 300 restants qui ont été inoculés avec le sérum, 78 ont succombé, ce qui fait une mortalité de 26 0/0, alors quelle était auparavant de 50 0/0.

M. Roux a abordé, dans cette même communication, une question hospitalière des plus intéressantes et sur laquelle il faut appeler sérieusement l'attention de tous les administrateurs d'hôpitaux, administrateurs que les hasards de la vie, les circonstances, presque toujours le sentiment de la charité et un grand dévouement à la chose publique ont appelés à ces délicates fonctions, auxquelles ils n'étaient nullement préparés par leurs études antérieures. Comme, trop souvent, dans l'administration des hôpitaux, les médecins ont à peine voix consultative et que toutes les décisions sont prises par des gens la plupart absolument incompétents, la seule chose qu'on puisse faire, c'est d'éclairer charitablement ces excellentes personnes, afin qu'elles ne prennent pas de décisions trop contraires aux résultats scientifiques acquis ; ce faisant, nous croyons accomplir une œuvre de miséricorde spirituelle.

Or, il arrive à l'hôpital des enfants malades qu'on mélange ensemble, non-seulement ceux atteints d'angine couenneuse commune et de diphtérie, mais encore ces mêmes maladies compliquées de croup, de rougeole, de scarlatine, de broncho-pneumonie, etc., de sorte que la contagion de ces diverses affections se fait aux enfants non atteints, ce qui aggrave considérablement la diphtérie et en rend le pronostic beaucoup plus grave. La grande mortalité de la diphtérie traitée par la sérumthérapie tient en grande partie à ces complications, surtout à la broncho-pneumonie contre laquelle le sérum n'a qu'une action très restrente.

Voilà ce que devraient bien apprendre les administrateurs des hôpitaux pour se convaincre de l'importance et de la nécessité des nombreuses réformes et des grandes améliorations à introduire dans l'administration hospitalière, si on veut mettre ces maisons dans les conditions que réclament les progrès de la science et qui permettraient de sauver tant de précieuses exis-

tences, surtout celles des enfants, l'espoir de la patrie, et dont nous manquons trop, car, par suite de l'état pardoxal et illogique dans lequel nous vivons, toutes les charges fiscales et les obligations onéreuses pèsent dix fois, cent fois plus sur ceux qui élèvent une famille que sur les autres. Celui qui a beaucoup d'enfants paie par ce seul fait des impôts plus considérables sur la patente, la cote mobilière, l'impôt des portes et fenêtres, l'octroi, etc. Aucun de nos législateurs n'a encore pu faire entrer dans son cerveau que la famille était la base de la société, l'espoir de la patrie et le fondement de la morale publique, il était juste, équitable, raisonnable, de diminuer les charges fiscales en proportion directe du nombre des enfants. Ce faisant, on ne fera qu'une justice distributive encore bien imparfaite, puisque les familles nombreuses seront aussi celles qui paieront l'impôt le plus lourd, celui du sang, pour la défense de la patrie.

Nous terminerons ces considérations en citant ce passage du docteur Roux :

« Le lecteur de ce travail, dit-il, aura sans doute été frappé du grand nombre de complications signalées chez nos enfants diphtériques. Il a été si souvent question ici de rougeole, de scarlatine, de broncho-pneumonie, qu'il a pu légitimement croire que nous opérions, non pas dans un service spécial aux diphtériques, mais bien dans les salles communes à toutes les affections contagieuses. Il est malheureusement vrai que notre pavillon de diphtérie est un peu le rendez-vous de toutes les affections de l'enfant, et ce n'est pas là, on l'avouera, une condition pour favoriser le traitement. Malgré tout, les résultats que nous avons obtenus sont si différents de ceux qu'on avait auparavant, que la meilleure façon de conclure est de les mettre encore une fois sous les yeux du lecteur :

« 300 enfants atteints de diphtérie certaine et traités par le sérum antidiphtérique, ont donné une mortalité de 29 pour 100, au lieu de 50 pour 100 qui était la mortalité ordinaire.

« Peut-on avoir mieux encore ? Nous sommes convaincu que cela est possible. Mais cette amélioration nouvelle, aucun médicament ne la donnera ; elle sera la conséquence d'une meilleure organisation des services. — Nous craignons beaucoup qu'on ne mette plus de temps à la réaliser qu'on n'en a mis à découvrir la sérumthérapie. »

Depuis que M. Roux a fait sa communication au congrès in-

ternational d'hygiène de Buda-Pest, la sérumthérapie a été l'objet de nombreuses discussions dans les sociétés savantes. L'Académie de médecine, sur la demande du ministre de l'Intérieur, a complètement approuvé l'emploi de la sérumthérapie dans le traitement de la diphtérie et formulé « le vœu que l'Institut Pasteur soit mis en mesure de faire face aux demandes de sérum qui pourront lui être faites soit par les médecins soit par les pouvoirs publics. » Dans d'autres sociétés, on ergote beaucoup, opposant certaines statistiques à celles de M. Roux. Évidemment il ne faut pas s'emballer, il ne faut pas oublier que depuis six mois les maladies contagieuses sont moins nombreuses et plus bénignes. Il faut donc attendre la consécration du temps qui, en thérapeutique, est le seul et vrai criterium.

Quant à nous, nous croyons avoir fait une œuvre considérable en faisant ressortir très nettement que M. Roux, en introduisant dans la médecine une méthode scientifique pour l'étude et le traitement de la diphtérie, a causé une vraie révolution. Mais nous ajouterons qu'il faut bien se garder de généraliser et de croire que la même méthode appliquée à d'autres maladies conduira aux mêmes résultats. On connaît le triste échec de la tubercine de Koch. On sait aussi que malgré la grande analogie, je dirai presque la similitude qu'il y a entre la toxine tétanique et la toxine diphtérique, la première n'a donné que des résultats insignifiants dans le traitement du tétanos, bien qu'on puisse empêcher un animal de prendre cette maladie en lui injectant de l'antitoxine avant ou peu après l'injection de toxine.

Docteur Tison
*Médecin de l'hôpital Saint-Joseph.*

(*A suivre*)

# UN GRAND DUCHÉ

*(Suite.)*

---

## VIII

### BEFORT

Le général von Beck une des gloires du Luxembourg : son humble origine, sa brillante carrière. — Un passage de l'*Oraison funèbre de Louis de Bourbon.* — Le vieux château de Befort. — Il a inspiré les poètes. — Le kirsch de Befort. — Antiquités païennes. — Le Taupersbach et le Hallerbach fort rêver de paradis.

Les ruines du château de Befort ou Beaufort passent à bon droit pour une des curiosités les plus artistiques du pays de Luxembourg. S'il était dans une situation élevée et isolée comme les châteaux de Fels, Vianden, Burscheid et Brandebourg, il occuperait le premier rang. Mais ce beau château couronné de créneaux ne domine pas une vallée comme les autres ; il est bâti sur une colline rocheuse. Si l'on vient de Christnach, à deux lieues de là, du côté du Hallenthal on trouve à l'entrée du village de Befort, assis sur la hauteur et un peu avant le vieux château, un château moderne et encore habitable. Ce n'est guère que depuis dix ans qu'il n'est plus habité. Celui-ci, construit dans le style du XVII^e siècle par le général von Beck, avec sa pesante tour carrée, s'élève sur un rocher bas ; il est entouré de jardins clos de murs. Il a l'air d'une caserne et le général von Beck qui y séjourna quelque temps le fit effectivement transformer en caserne en 1647, quand les jours de malheurs vinrent pour le pays, quand les princes étrangers voulaient annexer cette contrée à la leur et en particulier les Français « qui faisaient les yeux doux », — dit la

chronique, — à la forteresse de Luxembourg et eussent bien voulu la prendre. Le pays avait besoin d'un vaillant soldat comme Beck pour déjouer les prétentions de l'ennemi. Les citoyens alors ne se laissèrent séduire ni par la crainte ni par les promesses ; ils firent des barricades et tout fut prêt, à l'heure voulue, pour courir aux armes et défendre contre les ravisseurs, le coin de terre qu'on habitait.

Ce n'était que peu de temps avant d'avoir fait bâtir le château neuf de Befort que Beck avait été nommé seigneur du lieu. Il transforma ensuite en moyen de défense le majestueux vieux burg des chevaliers qui était adossé au château neuf et bâti un peu plus bas. Mais avant de parler de ce château qui reçut à juste titre le nom français de Beaufort, en allemand *Schoen-Festung*, disons un mot de la biographie de Beck, gouverneur de Luxembourg. Quand cet homme illustre mourut avec le titre de baron, il l'avait bien gagné à la suite de son admirable carrière militaire et de ses étonnants traits d'héroïsme.

Les parents de Beck n'étaient pas riches ; ils habitaient dans une pauvre maison du faubourg de Luxembourg, le Grund : c'est là que naquit en 1588 ce Jean Beck qui devait tant faire parler de lui. Son père se nommait Paul et était simplement estafette du conseil de la province de Luxembourg. Lorsque Jean, devenu grand, songea à son avenir, il se loua comme berger dans une métairie des environs de la ville ; il était fort intelligent, d'une grande vivacité et avait une prédilection particulière pour le métier militaire ; il finit par entrer dans le régiment du comte de Berlaimont, s'y comporta bravement et fit le siège d'Ostende.

Sur ces entrefaites, son père étant mort, il retourna à la maison et reprit les fonctions paternelles. Pendant le temps qu'il les exerçait, il épousa une marchande de pommes, dont le détestable caractère fit de sa vie un véritable enfer. Il ne pût demeurer avec elle et, après quelques mois de vie commune, il fût obligé de reprendre du service dans l'armée. Il se trouvait là dans son véritable élément et, par les connaissances qu'il acquit en très peu de temps, il fût bientôt connu comme un des meilleurs sujets, tant par sa conduite que par sa vaillance.

Philippe III, roi d'Espagne, au service de qui il était, reconnut son mérite et le nomma officier.

C'était le temps de l'effroyable guerre de trente ans où les

protestants combattaient les catholiques avec une rage insensée. De toutes leurs forces les protestants travaillaient à la ruine de l'empereur Ferdinand et la plus grande partie des princes allemands participa à cette guerre. Le roi d'Espagne soutint l'empereur allemand et ordonna à son *feld-herr* Spinola, qui était alors en Hollande à la tête d'une armée espagnole, de revenir dans le Bas-Palatinat afin de se joindre à l'empereur contre ses ennemis. En septembre 1620, à la tête d'une armée de 24.000 hommes, Spinola envahit le Bas-Palatinat et occupa bientôt les forteresses de Heidelberg, Mannheim et Frankenthal. Sébastien Baur de Kiffingen, colonel d'un des régiments espagnols amenés dans le Bas-Palatinat par Spinola pour combatter les princes protestants, était l'oncle de Catharina von Capelle femme de Beck. Il s'intéressa à son neveu, le prit dans son régiment où il devint rapidement quartier-maître, capitaine, lieutenant-colonel ; enfin il fut investi du titre de colonel par l'empereur lui-même. Pendant 34 ans, il servit fidèlement la maison d'Autriche. Une circonstance fut cause que son mérite perça d'une manière éclatante.

Lorsqu'il était en Bohême, il arriva qu'il découvrit un complot contre l'empereur, à la tête duquel se trouvait le général impérial, *Feldmarschall* Friedland. Les desseins des traitres furent dévoilés à l'empereur par Beck. Les conjurés furent punis de mort et la fidélité de Beck fut si agréable à l'empereur qu'il le nomma général de la garde. L'empereur confirma la dignité que Beck avait méritée par des lettres patentes qu'il lui envoya et dans lesquelles il témoignait que « dans plusieurs « sièges et batailles sanglantes, il s'était acquis une gloire im- « mortelle et s'était montré, à son gracieux plaisir, tout à fait « viril, chevaleresque et intrépide ».

Dix ans s'étaient écoulés depuis que Beck avait embrassé la carrière militaire ; il était devenu Feld-Maréchal. Philippe IV régnait alors en Espagne. Lorsque le comte de Blankenheim mourut, Jean Beck fut élevé au poste de Statthalter général de Luxembourg, qu'il conserva de 1642 à 1648. Quelle vie riche en action avait Beck derrière lui et comme il devait éprouver une joie profonde et intime lorsqu'il jetait un coup d'œil sur le temps écoulé, depuis le jour où, pauvre enfant d'un pauvre bourgeois, il quittait le toit paternel pour prendre du service, jusqu'à l'heure où il se voyait revêtu d'une si éminente dignité !

Le bonheur l'avait accompagné partout. En 1639, il avait, avec Piccolomini, battu les Français devant Thionville ; en 1641, il avait battu le maréchal de la Meilleraye qui se portait au secours d'Aire et près la ville; et maintenant le voilà sur le point de faire son entrée solennelle dans la capitale, comme gouverneur du Luxembourg. Ses concitoyens se multiplièrent pour le recevoir le plus magnifiquement qu'ils purent et, lorsqu'il entra dans sa ville natale, ce fut un véritable triomphe au milieu duquel il garda la modestie si rare chez les parvenus ; car il se rappelait volontiers ses humbles débuts.

L'année 1642 mit fin à la carrière militaire de Beck ; il se battit bravement à Hennecourt et à Lens, où il eut le grand Condé pour adversaire. Vainqueurs ou vaincus, ceux dont les noms ont été gravés sur le bronze par le burin du grand Bossuet sont à jamais célèbres ; tel fut le cas de Beck ; car c'est dans l'oraison funèbre de Louis de Bourbon, une des plus magnifiques pages d'histoire militaire connues, que l'aigle de Meaux s'écrie :

« Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort ! Restait cette redoutable infanterie d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, demeuraient inébranlables, au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Troi fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre les intrépides combattants, trois fois il fut repousé par le valeureux comte de Fontaines qu'on voyait porté dans sa chaise et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu' à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés, le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier., etc.»

Beck fut grièvement blessé à Lens. Sans prendre le temps de se faire panser, il passa la journée sur le champ de bataille. Cette négligence devait dans la suite amener sa mort. Elle arriva à Arras, le 20 août 1648, l'année même du traité de Westphalie.

Donc le château de Befort, grande et magnifique ruine, se dresse sur une colline rocheuse, un peu plus bas que le château bâti par le général luxembourgeois. Si l'on sort du château neuf pour prendre le chemin qui descend, on demeure étonné devant la majesté de ces vieilles murailles. On a devant soi la partie du burg qui regarde le château neuf : il est flanqué de balcons et

de hautes tours qui, dans l'étage supérieur, ont de grandes fenêtres assez régulières. A l'extrémité de cette aile du château, se trouve la porte située en face des murs du château neuf; il y a là un pont, qui donne accès au jardin. Près du chemin s'élève une grosse tour à dix pans divisée en trois étages. Dans le rez-de chaussée de cette tour, au milieu une porte ogivale ; au deuxième étage, quelques ouvertures irrégulières, et, au troisième, une haute et large fenêtre. A très peu de distance de la tour, un moulin mû par le *Taupersbach*. Les écuries du moulin sont bâties contre la grosse tour.

De ce côté, on a, à droite du burg, en face de soi, la vue du village de Beaufort, dont le clocher élancé s'élève au dessus des maisons, « comme un doigt dirigé vers le ciel ». (D'après une description allemande.) Cette grosse tour qui forme un des angles du burg a, tout contre elle, une deuxième tour de forme ronde, mais moitié moins grosse. Aussi élevée que la première, celle-ci renferme quatre fenêtres hautes et étroites arrondies en forme d'arc, percées les unes au dessus des autres. Telle est la partie du château qui regarde le village. Deux tours semblables, étroites, à demi arrondies, se trouvent à l'extrémité de cette même aile, l'une près de l'autre ; elles renferment trois étages et sont percées de fenêtres irrégulières. La partie postérieure du château, où l'on accède par une large avenue, est défendue encore par une haute tour. De ce côté, on n'en compte pas moins de six. Le château était fermé ici par un mur de ronde, très bien fortifié, et les débris du *vorburg* (partie avancée des fortifications), disent assez quels efforts auraient dû s'imposer les assaillants pour s'en approcher et le conquérir.

Le Taupersbach, qui vient du village, avait été conduit dans l'intérieur du schloss de manière à ne jamais laisser les assiégés manquer d'eau. De la colline rocheuse au chemin creux qui sépare le château du village, on remarque aussi des traces évidentes de fortifications, soit des fossés doubles, soit des restes de murailles qui devaient border le chemin creux ; ces fossés, presque entièrement comblés maintenant, sont, comme le sommet de la colline, recouverts d'un épais gazon.

Par une porte magnifique, nous pénétrons à l'intérieur de la ruine. On y voit de nombreuses voûtes de chambres ou de salles. En les visitant, on arrive à un endroit du rez-de-chaussée, où l'on remarque, à la clef de voûte, des armoiries qu'on

retrouve aussi au dessus des portes. Sans parler des caves voûtées et des souterrains, il y a encore, au dessus de ceux-ci, dans les tours, d'autres pièces voûtées, étroites et sombres, dont on ne peut que conjecturer la destination. Ainsi plusieurs d'entre elles sont percées d'ouvertures assez larges pour y placer facilement un canon. Elles ont donc sans doute servi pour la défense, mais peut-être aussi d'oubliettes.

En suivant un véritable labyrinthe de salles, tantôt grandes, tantôt petites, on parvient dans une des tours de devant et on y voit un escalier en pierres qui conduit au premier étage ; il serait, par exemple, imprudent d'y monter, et les degrés inférieurs sont du reste brisés. Les appartements des seigneurs sont très grands et très élevés, et quelques-uns sont de vraies salles d'apparat. Une haute et large fenêtre laisse entrer la lumière à flots, et aucun des vieux et sombres châteaux du Luxembourg ne devait être éclairé comme celui de Beaufort. Dans ces appartements enfin, on rencontre de larges et splendides cheminées, et tout ce que l'on voit fait penser que les châtelaines et les nobles dames possédaient ici une luxueuse et confortable demeure.

Paraissez, esprits, et parlez-nous des temps ecoulés,
Dites-nous à l'oreille ou proclamez d'une voix puissante,
Qui vivait là et s'efforçait d'acquérir une célébrité aujourd'hui oubliée ?
Dites-nous qui fut blessé là par l'amour et de quels maux l'amour le [consola.
Quels chants y redisait-on tout bas, quelles chansons s'échappaient [bruyamment par les fenêtres ?
Peut-être aussi nous parlerez vous des longues et sanglantes querelles
Et nous direz-vous comment, avec des lances souillées de sang,
Les combattants se rencontraient, homme contre homme, et la fureur [dans les yeux, apportant au peuple un mal sans remède ;
Lorsque le bruit des armes se mêlait d'une manière sauvage au bruit [de l'eau,
Dont la voix si claire se faisait entendre dans le murmure du ruisseau,
Voix de la paix, voix des siècles retentissant dans les bois et dans la [vallée (1).

Si l'on s'en rapporte à la tradition aidée d'anciens documents, on peut supposer que le vieux burg fut achevé vers la fin du XIIe siècle; un baron, Walther von Wiltz étant seigneur de Beaufort. Ce château passa successivement entre les mains de diverses familles. Un de ses seigneurs ayant pris parti pour Maurice de Nassau contre Philippe II, roi d'Espagne, se vit attaqué dans

(1) D'après un poëte luxembourgeois.

son château par ce roi, qui lui enleva ses biens et sa vie, après avoir détruit une partie des fortifications. Le burg aussi contre Louis XIV plusieurs sièges qui le maltraitèrent beaucoup. — On cessa de l'habiter au siècle dernier, et, depuis, la main du temps achève l'œuvre de la guerre.

Je crois avoir parlé assez longuement du passé de Beaufort pour avoir le droit de célébrer son mérite à un autre point de vue. On y boit, on y vend, on y achète, un célèbre kirsch qui provient d'une sorte de petite cerise qui ne se trouve nulle part ailleurs qu'à Beaufort. Ce kirsch doit à son excellence le haut prix auquel il est coté.

Le touriste qui s'intéresse aux antiquités païennes peut se rendre de Beaufort au village de Berdorf, qui en est éloigné de deux lieues. Dans l'église de Berdorf se trouve un intéressant autel païen. En écartant l'*antipendium* on peut voir l'autel. Il est d'un seul bloc de granit et, avec l'entablement, haut de 1 m. 30. Chaque côté est encadré dans une bordure sculptée ; le socle sur lequel il reposait jadis n'existe plus. Les quatre côtés renferment un bas relief représentant des divinités païennes : sur le premier, on remarque un Hercule ; sur le deuxième, un Apollon; sur le troisième, Junon; et, sur le quatrième, Minerve.

Retournons à Beaufort et prenons à droite de l'église, très-joliment située, un sentier escarpé qui descend, entre les arbres fruitiers, jusqu'au Taupersbach, appelé par les gens du pays le *Hubertsbach*, en l'honneur d'une statue de saint Hubert, jadis déposée là dans une niche grossière.

(*A suivre.*) Lucien VIGNERON.

# TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE

# DROIT ECCLÉSIASTIQUE

---

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et abonnés la publication toute prochaine du livre dont nous venons de transcrire le titre. Ce livre comprend tout l'ensemble du droit canonique en vigueur, considéré dans ses principes, dans l'application de ses dispositions aux clercs et aux religieux ; et aux laïques, aux différents offices ecclésiastiques, aux choses ou moyens dont l'Église est pourvue pour atteindre sa fin spirituelle et remplir efficacement sa mission divine, aux jugements ecclésiatiques et, enfin, aux rapports de l'Église avec les sociétés civiles. Pour la plus grande commodité du clergé, et surtout des laïques chrétiens, également intéressés à connaître la législation de la société religieuse à laquelle ils appartiennent, le *Traité Théorique et Pratique* est écrit en français ; il est, de plus, approprié à la situation des Églises de France relativement aux diverses dérogations au droit commun introduites par le droit particulier. L'auteur de ce *Traité* n'est pas un inconnu pour nos abonnés fidèles, car il a été dès l'époque de la fondation de la *Revue du Monde Catholique*, et pendant plusieurs années, l'un de ses principaux rédacteurs. Docteur en théologie et en Droit canon, lauréat du collège Romain, où il a suivi pendant deux ans le cours de Droit public professé par l'un des maîtres les plus éminents de la science canonique, le R. P. Tur-

quine; auteur de plusieurs ouvrages remarquables par la sûreté de la doctrine et honorés des suffrages de la presse catholique, de l'Épiscopat et même du chef de l'Église (1), l'auteur nous paraît ainsi suffisamment recommandé à nos lecteurs. Ajoutons qu'avant de livrer son manuscrit à l'impression, il l'a soumis à l'examen d'un juge très compétent, ancien professeur de droit canonique et aujourd'hui supérieur de grand séminaire, lequel, après avoir pris connaissance du texte intégral, lui a donné son entière approbation.

Nous nous proposons de montrer, prochainement, dans un compte rendu détaillé de l'ouvrage, que cette approbation est pleinement justifiée tant au point de vue de la composition et de la classification des matières traitées par l'auteur, qu'au point de vue de la sûreté de la doctrine et de la méthode qu'il a adoptée. Nous nous bornons aujourd'hui à bien établir l'opportunité de cette importante publication. Écrit en français et destiné particulièrement au clergé français, le *Traité Théorique et Pratique du Droit Ecclésiastique* nous paraît combler une lacune regrettable et depuis longtemps regrettée par plusieurs, en ce qu'il offre une exposition du droit ecclésiastique *complète*, *didactique*, vraiment *scientifique*, écrite dans notre langue, et, par là-même, mise à la portée, non seulement des membres du clergé, mais aussi des laïques qui, pour la plupart, ne sont pas initiés à la connaissance de la langue latine. Nous possédons, sans doute *l'Exposition des Principes* du droit canonique, publiée par le savant et regretté Cardinal Gousset, écrite également en français, mais l'ouvrage de l'éminent canoniste ne comprend dans son cadre restreint que les principes généraux du Droit qui concernent la constitution de l'Église, la forme de son gouvernement, son pouvoir législatif, les organes de ce pouvoir et, principalement, l'organe du pouvoir suprême. Quant aux dispositions du droit qui règlent les devoirs et les droits des clercs et des laïques, les offices ecclésiastiques, les rapports de l'Église avec les sociétés civiles, il n'en est pas question dans *l'Exposition* du car-

(1) *Les schismatiques démasqués*, ouvrage honoré d'une approbation motivée du cardinal Gousset, de M. Mgr Pie, Dupanloup, Jacquemet, du Dr d'Angelu, professeur de Droit canon au collège de l'Apollinaire. — *L'Église et l'État* approuvé par le cardinal Donnet. — *L'Église Romaine et les Églises Orientales*, ouvrage honoré de lettres approbatives du cardinal Rampolla, de Mgr Sourrien, évêque de Chalons, de Mgr Strossmayer, évêque de Diacovo.

dinal Gousset. Nous avons aussi les Traités de Walter et de Georges Phillips, répandus en France par les traductions de MM. Rougemond et Crouzet, œuvres également remarquables par la sûreté de la doctrine et la richesse de l'érudition ; mais ces deux savants canonistes ont envisagé le droit ecclésiastique à un point de vue trop exclusif de la méthode classique, pour pouvoir tenir lieu d'un Traité théorique et, à la fois, pratique du Droit.

L'œuvre de Walter est moins un Traité du Droit que l'histoire du Droit dans son développement chronologique ; l'œuvre de Georges Phillips n'est par non plus un traité pratique du Droit, il est plutôt la théorie et la philosophie du Droit ecclésiastique. Enfin, ces deux ouvrages, d'origine allemande, ne sont pas appropriés à la situation des Églises de France, car, quoique celles-ci soient soumises au droit commun comme toutes les autres Églises, elles n'en ont pas moins leur Droit particulier qui, sur certains points déterminés par le concordat de 1801, déroge au droit général. Enfin, quant aux Manuels classiques écrits en latin et adoptés dans les séminaires, il en est plusieurs qui ont assurément un mérite incontestable et dont le plan, correctement ordonné, embrasse dans un cadre nécessairement restreint toutes les dispositions du Droit dont la connaissance est nécessaire au clergé.

Et pourtant, malgré leur mérite et leur utilité, ces Manuels sont généralement trop peu lus, trop peu étudiés, trop peu consultés par le clergé. La raison principale de l'indifférence que plusieurs leur témoignent, c'est qu'ils sont écrits en latin et qu'on leur préfère n'importe quel Traité de Droit canonique écrit en français. Nous constatons le fait sans toutefois vouloir l'approuver. Ne convient-il pas de tenir compte de cette indifférence pour les auteurs latins et de s'inspirer de l'exemple des canonistes italiens et allemands qui, dans leurs écrits, donnent généralement la préférence à la langue de leur pays. Afin de se mettre à la portée des laïques ! Il en était ainsi en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. La plupart des ouvrages publiés à cette époque ont été écrits en français.

Une autre considération d'un ordre plus élevé démontre l'opportunité de la publication que nous annonçons. Son opportunité est fondée sur la nécessité, plus pressante que jamais, de propager et de vulgariser dans le clergé et parmi les laïques la vraie notion de l'Église et de son pouvoir public et social, no-

tion aujourd'hui altérée et dénaturée par la faveur accordée à certaines maximes césariennes qui ne tendent à rien moins qu'à justifier et légitimer un système d'empiétements qui tendent à soumettre le pouvoir spirituel de l'Église, au pouvoir temporel et d'usurpations de la part de l'État sur le domaine de la juridiction ecclésiastique.

Les signes du temps sont manifestes et la guerre faite à l'Église depuis quelques années offre ce caractère particulier de gravité que les procédés et la tactique employés par ses ennemis n'ont pas pour objectif la négation de tel ou tel dogme de son symbole, mais l'anéantissement de la société chrétienne elle-même en tant que société intérieure, juridique et publique. Pour y réussir, on essaye d'obscurcir et de fausser dans la conscience du peuple la notion de l'Église, de la distinction et de l'indépendance réciproque des deux puissances. Au nom de la raison d'État, on proclame en toute occurence l'unité, l'universalité, l'omnipotence, l'absolutisme du pouvoir politique ; on ne veut voir dans l'Église qu'une association morale, un pouvoir moral dont l'autorité ne franchit pas les limites du for intérieur de la conscience. Quant à ses autres prérogatives, que l'Église revendique au nom du droit divin, on prétend qu'il appartient à l'État d'en déterminer les limites, d'en étendre ou d'en restreindre l'exercice selon qu'il lui plaît, en sorte que l'Eglise ne peut exercer d'autres droits juridiques et publics que ceux qu'il convient à l'État de lui reconnaître. On conçoit sans peine que cette théorie césarienne, acclamée et accréditée par la plupart des organes de la presse, soit de nature à fausser la conscience publique, surtout quand elle est traduite en faits par une série d'usurpations sur le domaine de l'Église, habilement échelonnés et gradués. Combien de laïques, même chrétiens, d'une conscience droite, d'une bonne foi non suspecte, mais qui, n'ayant que des idées incomplètes ou même fausses sur la constitution et le pouvoir public de l'Église, s'habituent à considérer comme légitimes ou peu dangereuses de telle usurpations du temporel sur le spirituel qui auraient provoqué autrefois les plus énergiques, les plus unanimes protestations de la part du clergé et des catholiques ? Or, si les entreprises de l'État contre l'Église ont cessé d'étonner et d'alarmer la plupart des catholiques et même un certain nombre des membres du clergé ; si ces usurpations ne provoquent que de

rares et platoniques protestations, il faut l'attribuer à l'influence des fausses maximes césariennes qui ont pénétré l'esprit public.

Quel est le moyen de remédier à ce mal ? C'est, comme nous l'enseigne Léon XIII dans sa magnifique encyclique *Immortale Dei*, de revenir au droit chrétien, c'est-à-dire de rétablir « la vraie notion de l'Église », de redresser la conscience publique sur la nature et l'étendue de la juridiction ecclésiastique comme sur les droits respectifs de l'Église et de l'État, et, pour y réussir, il faut pouvoir mettre à la portée des laïques chrétiens une exposition claire, nette et raisonnée du droit ecclésiastique, écrite dans une langue que tous puissent comprendre. Le droit ecclésiastique est le droit de la grande société chrétienne, clercs et laïques ; par conséquent, les laïques comme les clercs ne peuvent rester indifférents à l'égard de la science d'un droit qui les régit et auquel ils sont soumis dans l'ordre du salut comme ils le sont dans l'ordre temporel aux lois de la société civile. On nous répond que l'étude de la théologie peut suppléer au défaut de l'étude du droit canonique. Elle le peut dans une certaine mesure, mais avec moins d'efficacité. Il ne faut pas en douter : à faire connaître la nature et le gouvernement, la hiérarchie et la discipline de l'Église, on réussira beaucoup mieux par l'étude cultivée du droit économique que par une exposition dogmatique de principes abstraits. Les institutions ne sont guère appréciées par leur côté doctrinal ou spéculatif. Mais quand elles apparaissent sous leur côté positif et pratique, revêtues d'une forme concrète, régies par leur législation qui embrasse la vie humaine tout entière dans un ensemble de réglements précis, de droits et de devoirs déterminés, alors ces institutions sont saisies plus facilement sous cette forme concrète : on s'y attache parce qu'on en voit l'utilité sensible et sociale.

Tel est assurément l'effet heureux que produirait sur une foule d'esprits cultivés la connaissance de la législation ecclésiastique étudiée dans ses principes, dans ses sources et dans l'application de ses prescriptions aux différents membres de la société qu'elle régit. L'étude consciencieuse de cette législation sera surtout utile aux jurisconsultes et à tous ceux qui ont la mission de gérer la chose publique. Car, enfin, parmi nos magistrats et nos législateurs, il y a encore des esprits élevés et sérieux, qui, mieux instruits de l'origine, du développement

historique, de l'esprit du droit ecclésiastique et de son influence salutaire sur la civilisation de l'Europe, s'attacheraient à l'étudier savamment et lui rendraient justice. Ils ne pourraient ignorer que ce droit a pénétré nos institutions et nos lois, et qu'il a servi de modèle à nos législateurs qui lui ont emprunté ce que nos codes ont de meilleur et même de plus véritablement libéral. Quelle législature plus noble dans son objet, plus élevée dans ses vues et dans la fin qu'elle poursuit, plus bienfaisante dans ses résultats, plus scrupuleuse dans sa procédure et dans l'application de la loi éternelle de justice et d'équité ; plus respectueuse des droits de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent, plus compatissante aux humbles et aux pauvres ! Où trouver une législation qui eût reformé et replacé sur ses véritables bases la société civile et la société domestique comme l'a fait l'Église ? Toutes les maximes humanitaires, toutes les dispositions de nos législations modernes, qui ont pour objet de défendre les droits de chacun et de protéger la faiblesse contre la force, le droit du pauvre à l'assistance du riche, le droit du faible à la protection du fort, le droit de la femme et de l'enfant, le respect de la dignité humaine, tous ces droits étaient consacrés par la législation de l'Église avant de l'être par nos codes civils, et ils n'ont été reconquis au monde que là seulement où la législation de l'Église a pénétré l'esprit public. C'est ainsi qu'une étude attentive du droit ecclésiastique démontrerait aux hommes dont nous parlons, jurisconsultes et législateurs, que l'Église n'est pas inutile, mais qu'elle est nécessaire à la vie des peuples comme au salut des individus, qu'elle est la plus sociale des institutions et que l'intérêt public, la raison d'État et le patriotisme bien compris commandent aux gouvernements politiques, non d'amoindrir et d'entraver la liberté de l'Église, mais de favoriser et de protéger au besoin l'exercice de sa mission civilisatrice.

Il en est plusieurs, sans doute, qui, après avoir acquis ainsi la vraie notion de l'Église et de son pouvoir social pourront conserver encore quelques préjugés d'ancien régime sur l'omnipotence de l'État, mais au moins, en faisant leurs querelles de juristes au pouvoir spirituel, ils attaqueraient quelque chose qui ne leur serait pas comme aujourd'hui presque entièrement inconnu.

Ainsi, clercs et laïques, chacun d'eux a un intérêt personnel

et majeur à connaître la législation de l'Église, et, par conséquent, à l'étudier. Et, pour qu'il leur soit possible de l'étudier avec fruits, il faut que la science de cette législation soit mise à leur portée. C'est pour cela même que nous avons cru faire une œuvre utile en signalant et en recommandant aux lecteurs de la Revue le *Traité Théorique et Pratique du Droit Ecclésiastique*. Les considérations que nous avons exposées à l'appui de l'opportunité de cette publication ne sont pas de nous ; elles sont empruntées aux *Prolégomènes* du Traité. Nous les avons reproduites textuellement.

Elles permettent à nos lecteurs de saisir l'esprit qui a présidé à la création de l'œuvre. Ajoutons que la connaissance que nous avons pu prendre du manuscrit nous permet d'affirmer qu'il accuse de la part de son auteur des études approfondies, de la sagacité, un esprit logique et maître de sa science, habile à la disposer avec ordre, à la mettre en lumière en en faisant ressortir les conséquences qui se dégagent des principes qu'il expose. Le style est simple et net ; le ton de la discussion n'est ni violent, ni déclamatoire, mais grave et modéré. Quant à l'orthodoxie, elle est irréprochable.

Nous justifierons ce jugement en publiant dans la Revue un compte rendu sur l'ensemble de l'ouvrage, son plan, sa division, et la méthode adoptée par l'auteur.

L. Leroy.

# A TRAVERS LES REVUES

I. Études religieuses et philosophiques. M. Brunetière. — II. Correspondant. 1° La question scolaire à l'étranger ; 2° Les livres et les hommes. — III. Nouvelle Revue. Les mères cruelles. — IV. Revue des Revues. La corruption politique. — V. International-Journal of ethies. La femme dans la vie publique et la femme en famille. — VI. Quaterly-Review. La grève d'un sexe. — VII. Neue Deutsche Rundschau. Bruno Wille. — VIII. North American Review. L'Église du Saint Sépulcre.

I. — *Les Études religieuses et philosophiques*, 15 Octobre. Le R. P. Et. Cornut nous offre une étude très documentée sur une des célébrités littéraires du jour, M. Brunetière, académicien, professeur et directeur de la *Revue des Deux-Mondes*. Il s'applique à mettre en relief les défauts et les qualités de cet éminent personnage, qui jouit aujourd'hui d'un certain renom, et, en même temps, il se propose de dégager ses erreurs philosophiques et littéraires. Il rend hommage à l'érudition de M. Brunetière, qui a beaucoup lu et qui a lu avec méthode ; son érudition est rarement en défaut, surtout dans la discussion littéraire ; mais dès qu'il s'agit d'un problème d'esthétique ou de morale, il verse trop souvent dans la banalité ou même dans le galimatias. Un de ses procédés familiers, est d'annoncer qu'il va élucider une question, trancher un débat pendant, résoudre un problème insoluble ou, tout au moins, ouvrir de nouveaux horizons ; mais ce fracas aboutit souvent à peu de chose, et ses admirateurs ne trouvent rien de tout cela, mais comme ils ont une foi robuste dans ce voyant de la littérature, ils se disent qu'ils ont été distraits en lisant, et, quant à relire, ils n'y songent guère plus qu'à se rejeter dans un fourré de ronces et de lianes. D'ailleurs, le style de M. Brunetière n'a, dit-on, rien d'engageant. Néanmoins, M. Brunetière est l'objet d'une admiration presque générale. La critique le respecte malgré la sévérité, la dureté même de ses jugements contre ses contemporains. Cette sévérité est telle, qu'il va jusqu'à traiter Taine avec la désinvolture que Thiers se permettait à l'égard des plans de campagne combinés par nos plus grands généraux. Pourquoi donc M. Brunetière, si dur aux autres a-t-il le privilège d'échapper aux sévérités de la critique ? On en donne deux raisons. La première, c'est que, à part ses défauts, qui sont réels, M. Brunetière a des qualités et un mérite non moins réels : il a le courage d'aborder résolument les questions qu'il traite et même celles qu'il ne sait pas résoudre ; il est, de plus, vraiment érudit. La seconde raison, c'est que M. Brunetière est un homme de lettres aujourd'hui par-

venu ; il a conquis dans la littérature une position exceptionnelle ; la chronique, le reportage tiennent le monde au courant de ce qui le concerne : Académicien et directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, il tient sous sa main, j'allais dire sous sa férule, tous les aspirants aux palmes vertes de l'Institut et ceux qui désirent écrire dans le recueil fondé par M. Buloz. En outre, M. Brunetière n'est pas moins fortement établi e dans le journalisme et dans la librairie. On conçoit donc que la tribu des écrivains à intérêt à ménager M. Brunetière, à le caresser et à l'admirer, et que les plus intrépides hésitent à dire tout haut ce qu'ils pensent. Quant au P. Cornut qui ne vise ni aux palmes vertes et qui n'ambitionne pas l'honneur d'être admis dans la tribu des rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, quoiqu'il appartienne à l'élite des critiques littéraires, il se sent plus à l'aise pour étudier les œuvres de M. Brunetière et pour juger le littérateur et le critique. Il a donc entrepris de relever ce qu'il y a de plus original dans les principes littéraires et dans les appréciations historiques du nouvel académicien, de signaler les services qu'il a rendus, enfin, de le discuter sérieusement après l'avoir sérieusement étudié. Nous lui devons cette justice qu'après avoir fait la part de la critique il fait aussi celle de l'éloge. Il loue avec raison M. Brunetière de reprocher aux professeurs de l'Université de s'occuper beaucoup trop de théâtre en Sorbonne, et ce reproche est mérité, car, depuis quelques années, de trois thèses que nous voyons paraître, il y en a quasi régulièrement deux qui roulent sur le théâtre, et il y a même tel professeur de poésie française qui parle toute une année du théâtre de Scribe ou de celui de Labiche. Le moindre inconvénient de cet engouement est de réduire insensiblement toute l'histoire de la littérature à celle du théâtre, laquelle n'en est pourtant que la partie « la moins considérable, la moins importante, moins littéraire surtout qu'on ne le croit. » En veine de bon sens et de franchise, M. Brunetière avoue que les étrangers ont une autre manière que nous d'écrire l'histoire nationale ; ils sont plus respectueux pour la postérité ; ils ne croient pas déroger à la justice de l'histoire en appliquant une autre mesure à ceux qui ont eu charge d'âmes et de peuples, une mesure plus large, qu'à ceux qui n'ont eu qu'eux-mêmes et eux seuls à gouverner dans cette vie ; ils n'insistent pas sur les petits côtés, ils négligent les petits détails qui n'ont rien de commun ou peu de chose avec l'histoire. Bien touché ! car la partialité, la passion sont deux défauts trop communs aux historiens français. M. Brunetière n'a pas l'air de croire que les chefs d'œuvre littéraires pullulent en France. Il n'est pas l'admirateur de M. Zola, dont les personnages ne se « tiennent pas » ; mais il est peut-être un peu trop sévère pour M. Paul Bourget, dont les derniers écrits semblent indiquer un progrès moral. Il n'admet pas que Victor Hugo soit le plus grand lyrique de tous les siècles comme le prétend M. François Coppée : « Hugo, dit M. Brunetière aura été, parmi les grands poètes, l'un des maîtres les plus dangereux qu'il y ait eu. Unique dans notre langue ; il est extraordinaire, violent et exagéré ; il aura troublé pour des siècles la limpidité de l'esprit français. Pour ces raisons et quelques autres, il n'appartient pas à la famille des esprits bienfaisants. Et cela ne l'empêchera pas d'être un grand poète, un très grand poète, l'un de nos plus grands poètes, mais cela l'empêche d'être le « plus

grand » et « le plus grand de tous les siècles ; et cela vaut bien la peine d'être dit ». Les principes littéraires au nom desquels M. Brunetière dicte ses arrêts sont généralement justes et précis ; c'est là son incontestable supériorité. Il a eu le mérite et le courage de rester classique par le respect des vieilles règles, de préconiser la législation littéraire de Boileau et de Nisard ; il combat avec vigueur et ténacité l'école réaliste et le roman naturaliste ; il montre ce qu'il y a d'abject dans les théories du réalisme, d'outré dans ces prétendues peintures de l'humanité, dont on ne montre que les vices, de corrupteur dans ce cynisme obscène qui brave toutes les pudeurs. Cette courageuse campagne faite par M. Brunetière contre l'École réaliste de Flaubert et de Zola lui fait honneur ; elle a commencé sa réputation et lui a valu la faveur des honnêtes gens. Dans son étude sur Voltaire, les formules admiratives se mêlent d'une façon bizarre aux accusations accablantes. A ceux qui prétendent que les flagorneries de style adressées à certaines puissances étrangères et à certains personnages de France peu recommandables étaient une nécessité du temps, il répond que « ni nos grands hommes du XVII^e siècle ni même ceux du XVIII^e, excepté Voltaire, n'ont rabaissé leur talent à ce honteux usage ».

Le vrai, dit-il, c'est que « pour Voltaire, le souci de sa dignité ne venait qu'après celui de sa fortune, comme le souci de son art ne passait qu'après celui de sa popularité. » Le dix-septième siècle, l'ancienne France, et même l'ancien régime, ont inspiré à M. Brunetière de belles pages et de précieux aveux. Il admire sincèrement ces institutions, imparfaites sans doute, mais, qui portèrent si haut et si loin le pouvoir matériel et l'influence morale de la France, par sa diplomatie, ses armées, ses flottes, ses monuments, ses littérateurs, ses artistes, ses grands hommes dans tous les genres. On doit lui savoir gré d'avoir eu le courage de braver les préjugés encore régnants, et, dans ce temps de dilettantisme, d'impressionnisme et de persifflage, d'avoir su conserver le souci de l'exactitude, la recherche des raisons sérieuses et philosophiques ; et enfin d'avoir abordé de préférence des sujets élevés et essayé de les traiter avec ampleur, dignité et solidité. Ce mérite et ce courage sont devenus si peu communs aujourd'hui dans le monde littéraire, qu'il y a justice à louer les rares écrivains qui traitent sérieusement les sujets sérieux.

II. *La question scolaire à l'étranger*. M. Jules Angot des Rotours nous offre dans *le Correspondant* une intéressante étude sur la question scolaire à l'étranger, et il lui est facile de constater, preuves en mains, que chez les peuples de l'Europe et en Amérique, cette question est envisagée et résolue avec un esprit plus large, plus libre, que ne peuvent faire les comités électoraux et les candidats en quête de suffrages. Dans la diversité des solutions, deux types se dégagent de plus en plus nettement et se combattent, car ils sont inconciliables. L'un d'eux, qui nous est très connu en France et qui y domine aujourd'hui, tend à faire de l'État le dispensateur souverain et exclusif de l'éducation. Il existe à l'étranger un type très différent d'organisation scolaire, et celui-ci plus libéral. Là on laisse les intéressés diriger eux-mêmes leur affaires, l'État n'intervenant que pour exercer une haute surveillance dans le but d'assurer à l'enfant un minimun d'instruction.

En Belgique, le système qui paraît devoir dominer et qui est accepté même par la gauche radicale, c'est que « les pères de familles ont le droit incontestable de vouloir, pour leurs enfants, une école selon leurs convictions et leur conscience. Et si cette école réunit les conditions voulues quant à la qualité d'enseignement qui s'y donne, elle aura le droit au subside, au *prorata* du nombre de ses élèves. « Cette répartition des subsides d'après la population scolaire est la justice même, dit la *Réforme*. » Il est en effet injuste et odieux, ajoute le journal progressiste, « de faire payer par des citoyens un enseignement dont leur conscience ne peut vouloir, et de les forcer à payer un enseignement encore à eux. » Ce système libéral est soutenu non seulement par M. Lorand, rédacteur de la *Réforme*, mais par Mgr de Harlez, l'un des plus éminents professeurs de Louvain. Les pseudo-libéraux belges n'ont pu opposer à ce système que des déclamations usées.

En Hollande, la loi du 8 décembre 1889 pose en principe que l'État doit aux écoles libres la même subvention qu'aux écoles publiques. Et l'un des chefs du parti socialiste hollandais ne craint pas de donner son adhésion à ce système, et de condamner l'idéal du libéralisme bourgeois, qui est l'école neutre, école sans vie, et sans âme, « un principe de mort, intellectuelle » : « Les enfants comme les hommes ont besoin, dit ce penseur libre, d'une foi, de raisons d'agir et d'aimer. » Ce système d'éducation scolaire est emprunté à l'Angleterre qui est son pays d'origine, quoi que là et dans les colonies britanniques il soit aujourd'hui vivement combattu par le radicalisme et le socialisme d'État. Mais l'esprit d'initiative qui caractérise les Anglais triomphera de cette opposition. La loi du 9 août 1891 consacre le droit des familles. A toute école primaire, publique ou privée, pourvu qu'elle présente certaines garanties et qu'elle établisse la gratuité absolue ou, dans certaines conditions, relative, l'État offre une subvention annuelle de 10 Shillings (12 fr. 50) par écolier ayant plus de trois et moins de quinze ans

Dans les colonies que la race anglo-saxonne a semées à travers le monde, le régime de la répartition du subside au *prorata* du nombre des élèves n'est pas inconnu ; il est quelquefois appliqué loyalement, et quelquefois discuté avec passion. Aux États-Unis, par suite de la diversité des confessions religieuses, les écoles sont nécessairement laïques et neutres. De là une certaine hostilité contre les écoles paroissiales des catholiques. Nulle part la liberté du père de famille n'est plus respectée qu'au Canada, bien que l'intolérance sectaire y fasse des progrès inquiétants. C'est dans la province de Québec, où la majorité est catholique, qu'est appliqué le régime le plus libéral et qu'il est appliqué le plus loyalement. Mais dans d'autres parties de la confédération, l'intolérance protestante se donne libre carrière.

En France, l'esprit sectaire a inspiré la législation. La laïcisation est entière, et il n'est pas permis aux communes dans lesquelles il existe des écoles congréganistes, de les adopter sous le nom d'écoles assimilées. Toute subvention votée par les conseils municipaux en faveur d'écoles libres congréganistes sont annulées par l'administration supérieure. M. Taine, à la fin de son dernier livre, a mis en relief l'injustice et l'anti-libéralisme de

ce régime. « Chaque année, dit-il, des écoles communales sont laïcisées. Là-dessus, quoique l'affaire soit locale au premier chef, les conseils municipaux ne sont pas consultés ; sur cet intérêt privé et domestique, qui les touche au vif et en un point sensible, les chefs de famille n'ont pas voix délibérative ; pareillement, dans les frais de l'opération, leur part est imposée d'office... Si ce système déplaît à certains parents, qu'ils se cotisent entre eux, qu'ils bâtissent à leurs frais une école privée... ils n'en paieront pas un sou de moins à la commune, au département, à l'État, en sorte que leur charge sera double et qu'ils paieront deux fois, d'abord pour l'instruction primaire qu'ils repoussent, ensuite pour l'instruction primaire qu'ils agréent. »

M. de Vogué, faisant siennes ces critiques, a pu dire avec raison : « Quand l'État n'a pas le vouloir ou la force d'appliquer la neutralité réelle (et c'est le cas en France), le mieux pour lui est de s'en remettre aux petits groupes locaux sous l'œil des familles ; de tolérer les diversités régionales, moins dangereuses qu'une unité tyrannique ; d'aider par d'équitables subventions les minorités impuissantes à se donner l'école de leur choix, et de supprimer l'iniquité du double payement qui révoltait notre historien comme elle révolte beaucoup de contribuables. Telle est la théorie rationnelle et libérale. Elle triomphera. » Nous le souhaitons et nous l'espérons. Les lourdes charges fiscales qu'entraîne le régime auquel nous sommes soumis, et les médiocres et même funestes résultats moraux auxquels il n'est pas étranger ; la précocité croissante des criminels et le développement d'un triste paganisme pratique, notamment dans les campagnes, donneront quelque jour à réfléchir, et le système de l'École sans Dieu sera jugé et condamné pour tous ceux qui se rendront compte de ses résultats.

2° Ces résultats ne sont déjà que trop manifestes. Le compte rendu que le *Correspondant* a publié sur certains congrès récents est des plus instructifs. Nous citerons entre autres le congrès international des chemins de fer, où certains orateurs ont réclamé la confiscation du capital et où la négation formelle de Dieu et de la patrie a été acclamée. Les orateurs se sont chargés de dégager les conséquences de notre système d'éducation athée : « On nous a appris qu'il n'y a pas de Dieu ; c'est bien, mais en place que nous a-t-on donné ? un autre Dieu, un chiffon à plusieurs couleurs en nous disant : adorez ce Dieu et faites-vous tuer pour lui ! »

Ainsi, plus de Dieu, plus d'organisation sociale, plus d'armée, plus de patrie, plus de drapeau : l'anarchie pure, d'un bout de l'Europe à l'autre, voilà la doctrine sociale nouvelle, et, comme moyen d'exécution pour atteindre ce beau résultat, la grève générale arrêtant net, à la même heure, la vie civilisée sur tout le continent. C'est ce qu'a demandé le citoyen Allemane : « Nous n'avons qu'une chose à faire : une grève générale. Alors, quand les capitalistes verront 18 millions de travailleurs se dresser contre eux, ils seront bien forcés de capituler. » Voilà ce qui a été dit au Congrès international des chemins de fer. On y a renié le drapeau et la patrie, pour fusionner toutes les forces ouvrières dans un immense bouleversement qui serait la pire des guerres civiles et le deuil de la civilisation. Et l'auditoire a souligné ces folies de ses applaudissements. Les bourgeois partisans de la laïcisation scolaire peuvent déjà prévoir toutes les conséquences qui se dégagent de l'École

sans Dieu. Ils seront un jour les premières victimes de ce système d'éducation athée, qu'ils ont décrété et ont applaudi, et quand viendra le jour du triomphe des partisans de la confiscation dont ils ne veulent pas et qui les dépouillera, ils subiront le châtiment mérité de leur haine sectaire. — Au Congrès international de sociologie, on a fait preuve de plus de modération et de sagesse. L'objet de ce Congrès était de combattre les dangers qui menacent aujourd'hui la civilisation et de relever la tonique morale du peuple. Il est regrettable que ce congrès ne se soit arrêté à aucun moyen pratique visant ce but si louable. Néanmoins, M. Lubbock, chancelier de l'Université de Londres et président du congrès, a dit quelques bonnes vérités dont nous pourrions faire en France notre profit. Il a reconnu que la science et la religion étaient les « deux agents essentiels du progrès » et que leur séparation était « le grand malheur de l'humanité » ; que « l'éducation » en Angleterre, associée à la religion « diminuait » d'une façon notable la criminalité tandis qu'en France « l'instruction » séparée de tout élément religieux a coïncidé avec une augmentation effrayante de criminalité, — ce qui est aujourd'hui notoire. Le fait et la cause de cette progression de la criminalité en France sont si manifestement constatés que le journal *Le Temps* ne peut se défendre de l'avouer avec mélancolie : Nous avons sacrifié « l'éducation » à « l'instruction. » « Et le grave et officieux journal. » ajoute : Notre faute a été d'exagérer la signification du mot « laïque », et d'en faire le synonyme « d'anti-religieuse », tandis qu'en Angleterre, on a su « conserver et utiliser, dans la réforme de l'enseignement national, la puissance et la chaleur de la religion, en tant que force éducative. » Voilà donc un des gros bonnets du parti de la laïcisation qui convient qu'on a fait fausse route et que la religion n'est point une quantité négligeable dans l'œuvre de l'éducation. Mais alors tirez la conséquence et réclamez l'intervention de cette « puissance » et de cette « chaleur de la religion, en tant que force éducative, » et si vous ne le faites pas, vous trahissez sciemment les intérêts du pays en maintenant un système scolaire que vous déclarez funeste.

Nous avons eu aussi le *Congrès de la moralité* publique, auquel a répondu très opportunément la publication du Rapport officiel sur l'administration de la justice en France pendant la dernière période. Ce rapport ne justifie que trop le jugement porté par le *Temps* sur notre système d'éducation laïque. Les demandes en divorce sont en progression toujours croissante. Tandis qu'en Angleterre on ne compte que 1 divorce sur 577 ménages ; en Russie, 1 sur 430 ; en Autriche, 1 sur 184 ; en Belgique, 1 sur 169, en France, on en compte maintenant 1 sur 162 ! ! Le congrès de la moralité publique s'est aussi occupé du progrès de l'alcoolisme. Ces progrès sont effrayants. Le médecin chef de l'asile des aliénés de Marseille, ville autrefois renommée pour sa sobriété, a révélé ce fait caractéristique que l'asile de cette ville, qui suffisait naguère à quatre départements, (Var, Bouches-du-Rhône, Gard et Corse,) est actuellement rempli par les alcooliques *du seul arrondissement de Marseille !* Il a ajouté que les écoles de la ville comptaient plus de 300 enfants à demi-rachitiques et idiots, débiles de corps et d'esprit, et qui font pressentir à la longue des générations de crétins. Ce n'est pas seulement à Marseille mais dans

toute la France, que les progrès de l'alcoolisme et de la criminalité prennent des proportions effrayantes. Nous ne parlerons pas de la multiplicité des cas de folie, et des suicides qui ont épouvanté les quartiers populeux de Paris, de cette mère et de ses cinq enfants expulsés de leurs réduits par un propriétaire sans entrailles, demandant au charbon l'oubli de leurs souffrances ; ces faits et tant d'autres ont attiré très justement l'attention sur l'organisation et le fonctionnement vicieux de l'assistance publique, dont il semble que le budget de 40 millions, aidé de la charité privée, pourrait conjurer ces désastres si les Etats majors de la bienfaisance officielle, grassement rétribués pour administrer des biens, que le dévouement religieux gérait autrefois sans frais, ne prélevaient pas sur ce budget une partie notable du patrimoine des pauvres.

3° La même Revue nous offre quelques pages intéressantes sur la *Littérature révolutionnaire en Allemagne.* L'auteur anonyme étudie la littérature nouvelle qui a commencé avec l'avènement de Guillaume II, et qui menace de renverser l'ordre actuel des choses. Cette littérature ne constitue point un corps de doctrines professées par certains écrivains ; ses idées planent dans l'air ; son programme se compose des doctrines diverses et contradictoires que soutenaient en même temps Rousseau, Voltaire, Diderot, etc. Cette littérature nouvelle n'a pas jailli du génie allemand ; elle doit son origine à des influences étrangères, à celles de Zola, de Tolstoï, d'Ibsen et de Bakounine.

Le théoricien de la nouvelle école est Wille, qui est devenu, de socialiste, un indépendant et un adversaire redoutable avec lequel il faut compter. Son but est d'arriver à l'homme libre, affranchi de toute autorité morale comme de toute espèce d'autorité, de gouvernement et même *d'asservissants mouvements de conscience*, c'est-à-dire à la négation de la conscience, et par là-même à la destruction de l'ordre moral et de tout ordre social.

III. Dans la *Nouvelle Revue* (15 octobre) M. Guillaume Ferrero étudie le caractère des *mères cruelles* et dénaturées qui martyrisent leurs enfants : crime monstrueux dont l'histoire contemporaine nous offre malheureusement de trop fréquents exemples. L'auteur reconnaît que si la punition de ces femmes s'impose comme satisfaction à l'opinion publique et comme une sanction nécessaire de la loi morale qui flétrit de tels crimes, il y a quelque chose de plus nécessaire et de plus efficace pour en arrêter la progression ; c'est la prévention de ces actes de barbarie. Il nous invite à imiter l'exemple de l'Angleterre, où de nombreuses sociétés privées empêchent que les enfants soient maltraités en entretenant une police spéciale, chargée de découvrir les mauvais parents pour les dénoncer aux tribunaux, afin de leur enlever leurs droits paternels.

IV. La *Revue des Revues* (1er novembre) nous offre un remarquable article sur et contre la corruption politique. L'auteur, M. Léon Broal, nous la montre dans le passé et dans le présent, et il en dénonce les causes les plus ordinaires. Quoiqu'en disent les sceptiques, la ruse, la fourberie et la violence ne sont jamais des nécessités politiques ; la corruption n'est

point un moyen de gouvernement indispensable, et, dans la vie publique comme dans la vie privée, la probité est la plus grande des forces et la suprême habileté. Quelle peut donc être la cause de la corruption politique ? Elle est, dit l'auteur, dans la dépravation des mœurs. C'est surtout pour les hommes politiques qu'il faut dire : Cherchez la femme et vous trouverez l'explication de leur corruption. Ils préfèrent souvent au foyer domestique le foyer de l'Opéra. A Rome, à la fin de la République, les hommes politiques vivaient dans la familiarité des femmes légères ; ils passaient des nuits à table ; ils étaient avides d'argent pour payer leurs plaisirs. L'impudeur, les brigues, les concussions avaient pris la place de la retenue, du mérite et de l'intégrité. Le divorce permettait comme alors, aujourd'hui, de passer d'une femme à une autre avec une extrême facilité. Les ambitieux se poussaient souvent aux affaires par des femmes. En Grèce, les courtisanes exerçaient aussi une grande influence sur les hommes politiques. A l'époque de Périclès, Aspasie « avait pris en secrets les principaux hommes qui s'entremettaient pour lors du gouvernement de la chose publique. » M. Broal étudie dans l'histoire cette influence funeste des femmes dépravées. Les goûts simples et modestes, les bonnes mœurs et la sobriété sont, dit-il avec raison, les meilleurs préservatifs de la corruption politique. Épaminondas, en parlant de sa table qui était très frugale, disait: « Un tel ordinaire ne reçoit jamais trahison. » Lorsque les envoyés des Samnites vinrent offrir à Marius Curius une grande quantité d'or, ils le trouvèrent prenant un repas frugal, et, comme ils le pressaient d'accepter ce présent, il leur répondit que celui qui se contentait d'un tel souper n'avait que faire de tant d'or. Saint Paul avait donc raison de dire : *Ministeriumimple... sobrius esto...* Aujourd'hui, comme autrefois, c'est dans des habitudes d'intempérance et de luxe, dans l'amour des plaisirs et du jeu qu'il faut chercher l'explication de la corruption politique et des scandales financiers dont souffre la France. Machiavel a écrit le *Prince* pour plaire aux Médicis, qui l'avaient cependant emprisonné ; s'il a cherché à obtenir d'eux un emploi par de basses flatteries et l'abandon de ses anciennes convictions, c'est parce qu'il était besogneux et débauché.

V.— L'*International Journal of Ethies* (New-York octobre), offre à ses lecteurs une curieuse et étrange étude sur *la femme dans la vie publique et la femme en famille.* La femme pourra-t-elle concilier ses devoirs de mère et d'épouse avec ceux que lui imposera, dans l'avenir qu'on lui prépare, son rôle politique. Oui, répond M. S. Gillelang, car si la situation actuelle de la famille absorbe tout le temps de la femme, on y pourvoira, et les hommes auront aussi à s'occuper un peu de leur progéniture. Les enfants seront surveillés, nourris, éduqués en dehors de la famille. La femme aura moins de soucis dans son ménage et s'occupera davantage des intérêts politiques L'auteur aurait dû nous dire ce que le peuple, ce que la société gagnera à cette intervention de la femme dans la politique, et ce que la famille y perdra. Il y aura des femmes bas-bleus, des politiciennes, mais il n'y aura plus de vraies mères ; il n'y aura plus d'éducation maternelle, il n'y aura plus de famille.

VI. — *Le Quaterly Review* traite la même question et raille dans un style mordant l'armée des femmes écrivains qui revendiquent leurs droits et réclament l'affranchissement de leur esclavage ; il relève leurs phrases creuses et leur éloquence malsaine. L'auteur prend surtout à partie Mme Troll-Borostyani, l'auteur de l'*Égalité des sexes*, qui proclame dans son ouvrage la gloire du chloroforme et les avantages des affinités naturelles... Les femmes qui vivront sous le régime de la liberté telle que l'entend ce bas-bleu, celles qui aspirent à partager le rôle des hommes n'auront pas besoin de se servir du « divin chloroforme, » car, grâce au fréquent changement des maris, elles n'auront pas besoin de recourir à ce remède. Que les femmes anglaises et américaines qui rêvent leur émancipation y prennent garde ! La *femme nouvelle* telle qu'elles la veulent ne vivra pas longtemps. Elle n'attirera vers elle ni Hercule ni Apollon, ni n'importe quel homme doué de bon sens. Quel est donc l'homme qui voudrait passer sa vie avec une femme politique, anarchiste, bas-bleu ou *femme athlete*. Et qui voudra aussi d'une femme qu'il n'aurait que lorsque ses voisins en seraient fatigués ! Cette nouvelle littérature qui se couvre des noms *d'émancipation*, de *liberté*, *d'union*, *libre*, d'égalité des deux sexes ne tend pas seulement à dégrader l'homme ; elle ne peut que faire baisser avant tout le niveau de la femme et lui enlever sa couronne d'épouse et de mère, pour ne lui laisser que le titre peu honorable de femme libre, libre même de toutes les libertés qui bravent toutes les pudeurs.

VII. — *Neue Deutsche Rundschau* (Octobre). Il paraît que l'anarchie est au camp des socialistes allemands autant que dans celui des socialistes français. Bruno Wille, le philosophe révolutionnaire de l'Allemagne, attaque dans ses *Ombres de l'État d'avenir* le parti socialiste de Bebel, Liebnecht, Kantsky ; il leur reproche leur intolérance vis à vis des socialistes dont les opinions diffèrent des leurs. Il s'empare en particulier du fait que la revue socialiste *Neue Zeit* a refusé de signaler, dans ses annonces, la publication d'un ouvrage du professeur Platter de Zurich, dont les opinions ne sont pas précisément celles des socialistes allemands ; il cite la persécution dont il a été lui-même l'objet de la part de ceux-ci, et il conclut que le triomphe de la démagogie sera la ruine de la liberté, en quoi il ne se trompe pas. Mais en quoi il se trompe c'est quand il prétend fonder la liberté de l'homme en l'affranchisant de toute autorité morale comme de toute espèce d'autorité et même de celle de la conscience. Il va de soi que si un pareil idéal politique devait jamais se réaliser c'en serait fait de l'ordre social et par conséquent de la civilisation. *Quod Deus avertat* !..

VIII. — Dans la *Worth American Review*, le Rev. Godfrey Schilling nous offre une notice assez complète sur l'état présent de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il constate avec tristesse que la basilique est dans un état de délabrement lamentable. Cet état a pour causes l'autoritarisme du gouvernement turc et l'avidité des fonctionnaires. On ne peut y déplacer un clou sans longues négociations des ambassadeurs et des consuls avec les pachas. En outre, il faut ajouter à ce premier inconvénient les dissenti-

ments qui séparent les chrétiens des rites grecs et Arméniens, lesquels regardent leurs frères d'Occident comme des intrus. Le service de la basilique est fait simultanément par les Latins ou catholiques occidentaux, et par les Grecs orthodoxes et les Arméniens qui, tous, y ont leurs logements distincts. Les Latins sont représentés par les moines franciscains qui sont les gardiens des Lieux Saints depuis 1230, époque à laquelle ils furent investis de ces fonctions par le Saint-Siège. Le service divin est célébré quotidiennement à minuit, *les Grecs officiant les premiers*. Ils commencent la messe à 1 heure du matin. Les Arméniens succèdent aux Grecs. Leur liturgie est plus grave que celle des Grecs, leur chant plus monotone avec l'accompagnement des clochettes suspendues à des disques que les acolytes portent au bout de longues tiges. Aucun lieu n'unit l'Église grecque et l'Église Arménienne à l'Église catholique représentée comme elles au Saint-Sépulcre, bien qu'elles n'en diffèrent que sur la question de la primauté du pape. Elles demeurent toutes deux sous le contrôle immédiat du sultan qui, dans la pratique, élève et dépose leurs patriarches.

Les portiers de l'église du Saint-Sépulcre sont les Turcs. Ils en détiennent les clefs et possèdent seuls le droit d'ouvrir et de fermer la basilique. Ce droit héréditaire est exercé par deux familles qui habitent près du portique. Des deux gardiens, l'un est chargé de garder la clef de la porte, l'autre de l'ouvrir ou de la fermer. Il faut que tous deux soient présents à l'ouverture, car celui qui détient la clef n'a pas le droit d'ouvrir la porte. Les Pères acquittent une rétribution en argent pour chaque fois que la porte a été ouverte. On ne saurait se faire une idée des exactions commises sur les Pères franciscains par les Turcs ni les mille prétextes mis en usage pour leur extorquer de l'argent.

H. D'HESSERT

# LA CHAPELLE SAINT-JEAN

Les artistes de la Société de Saint-Jean ont eu la pieuse pensée d'associer leurs talents et leurs efforts pour produire une œuvre conçue d'après les règles et les traditions de l'Art chrétien.

Il s'agit d'une chapelle de bien modeste dimension, d'une sorte de crypte à établir dans un sous-sol, c'est dire que l'architecte chargé de diriger le travail a été obligé de surmonter plus d'une difficulté, ne disposant que d'un espace irrégulier, très bas et recoupé, sans aucune symétrie, par des piles et des arcs.

Une ingénieuse disposition de l'axe de la Chapelle lui a permis de rétablir la régularité qui manquait à l'emplacement primitif. Les voûtes et les saillies, englobées dans le corps de la construction nouvelle, ont cessé de nuire au bon aspect et sont mêmes devenues en partie des ornements et des motifs d'architecture. Restait la question de l'éclairage : le local souterrain n'était éclairé que par quelques dalles de verre disposées au hasard ; de plus, le plafond, qu'on ne pouvait enlever, était composé de fers placés obliquement et fort laids à voir. L'architecte a eu l'heureuse idée de construire une voûte surbaissée dans laquelle s'ouvre une grande Croix qui laisse passer toute la lumière, éloquent symbole de cette croix glorieuse dont la splendeur illumine l'Église et le monde.

Le style choisi se rapproche de notre roman du midi, et se prête parfaitement aux exigences de la situation. Voici quelques détails qui aideront à concevoir une idée de l'ensemble.

Une porte surmontée d'un linteau et d'un arc s'ouvre à l'entrée de la Chapelle. Elle est ornée d'un bas-relief représentant la

vocation de saint Jean qui, à l'appel de Notre Seigneur, abandonne tout pour le suivre. Des deux côtés de cette porte, deux séraphins à six ailes rappellent la sainteté du lieu où Dieu même habite et portent, inscrits dans leur auréole, les mots que les anges redisent éternellement au Ciel : *Sanctus ! Sanctus ! Sanctus !*

Le sanctuaire, qui s'arrondit en demi coupole au-dessus de l'autel, est encadré de deux colonnes romanes et couronné d'un arc ornementé. Il doit être orné par un de nos meilleurs peintres d'une fresque d'un style un peu archaïque, où la Vierge immaculée, Reine des Arts, tenant entre ses bras « *le plus beau des enfants des hommes* », bénit dans les mains de deux Anges une église symbole de l'art chrétien, et un orgue, figure de la musique religieuse.

Saint Jean et saint Luc, principaux patrons de nos artistes, apparaissent debout aux deux extrémités.

Ainsi tous les arts représentés dans la Société de Saint-Jean prennent part à cet hommage rendu à la gloire de Dieu : architectes, peintres, sculpteurs obligeront la matière inerte à chanter les louanges de son Créateur et mettront leur cœur, leur esprit et leur main au service de Celui d'où vient toute Beauté.

Au-dessus des portes des Sacristies et sur la face intérieure du côté de l'entrée, des bas-reliefs nous présenteront encore les Saints qui honorèrent Dieu par les Arts. D'un côté ce sera saint Luc, peignant, selon la pieuse tradition, l'image vénérée de la Vierge-Mère et de l'Enfant-Dieu, de l'autre, saint Jean la contemplant dans sa gloire : « *Signum magnum apparuit in cœlo: mulier amicta sole.....* »

Sur les deux murs latéraux, entre les larges piliers qui soutiendront la voûte, on essaiera de résumer en quatre grands tableaux l'histoire primitive de l'art chrétien.

Les sujets ne manquent pas. Voici pour l'instant à quoi l'on a pensé.

D'abord saint Damase, le glorieux constructeur d'églises qui fit élever la basilique de Saint-Laurent et un autre magnifique sanctuaire « *Via ardeatina ad catacumbas* ». Il commence la série de ces illustres Pontifes romains qui mirent tous les arts au service de la religion, ne trouvant rien d'assez grand ni d'assez beau pour exalter la Majesté Divine. Ne semblent-ils pas

chanter déjà dans leurs œuvres ce que saint Thomas d'Aquin répète dans son *lauda Sion :*

*Quantum potes, tantum aude,*
*Quia major omni laude,*
*Nec laudare sufficis.*

En face, des saints moins connus, mais dont l'histoire est pleine d'enseignements : les martyrs Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius et Simplicius, très grands sculpteurs, *summi sculptores*, qui, durant la persécution de Dioclétien, ne consentirent jamais à façonner des idoles. Traînés à l'autel du dieu Soleil pour lui offrir l'encens, ils déclarèrent hautement que rien ne pourrait les contraindre à adorer les œuvres de la main de l'homme : grande leçon et fortifiant exemple pour l'artiste si souvent tenté, par vanité ou par intérêt, de prostituer son talent, au mépris de ce qu'exige la Foi ou la Vertu.

On ne pouvait oublier saint Jean Damascène, apologiste et peintre, intrépide défenseur du culte des Saintes Images et à qui la Mère de Dieu rendit usage de sa main tranchée par le bourreau.

Enfin saint Grégoire-le-Grand, le maitre par excellence de la musique et du chant liturgique, avait sa place toute indiquée. On le verra formant les enfants à cet art si longtemps méconnu qui, grâce à Dieu, semble renaître de nos jours.

Un mot seulement de l'autel qui, dans une église, est le centre où tout converge et d'où tout rayonne. Il sera en pierre, conformément aux plus anciennes traditions de la liturgie, et reposera sur des colonnes ornées. Une table de communion, en pierre également, fermera l'entrée du sanctuaire.

On devine sans peine que, pour créer une œuvre semblable, le talent ni le dévouement ne suffisent ; quelques ressources matérielles sont indispensables. Les artistes de la Société de Saint-Jean qui donnent généreusement leur temps et leur travail, comptent sur le bienveillant concours de leurs nombreux amis : ils seraient heureux de les associer à ce témoignage de leur foi et de leur piété chrétienne (1).

(1) Les noms des donateurs seront gravés sur une table commémorative placée dans la chapelle. — Les offrandes peuvent être adressées au R. P. Ch. Clair ou à M. A. Bogino, Trésorier de la Société de Saint-Jean, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Après avoir occupé presque uniquement de lui, pendant plus de six semaines, l'attention du monde, le Tzar Alexandre III est couché dans la mort, au fond de son cercueil, et l'on va commencer à l'oublier. Aussi longtemps qu'a duré sa longue agonie à Livadia, l'opinion publique a passé par les alternatives de crainte et d'espoir que faisaient naître les péripéties d'une maladie mystérieuse, dont on pouvait croire que la constitution vigoureuse de cet empereur à la force herculéenne finirait par triompher, après en avoir été si soudainement abattue.

Le mal était tel qu'un miracle seul, comme l'ont dit les médecins, aurait pu le sauver, et ce miracle, Dieu n'a pas jugé à propos de l'accorder aux prières du peuple russe ni à celles des catholiques de France qui, ne voyant dans le souverain schismatique qu'un ami, qu'un allié, se sont unis aux supplications de son peuple. Mais le spectacle de cette mort si chrétienne, si édifiante, du plus puissant des souverains d'Europe, vaut bien un miracle, et elle sera d'une plus grande leçon pour la France comme pour la Russie, qui ont prié toutes deux, qu'une guérison où l'on aurait vu autant la nature que la Providence.

Alexandre III a donné, en effet, l'exemple de la plus grande piété unie à la plus grande force d'âme, et sa religion a paru si sincère que les évêques français, en prescrivant des prières particulières à l'intention de l'auguste malade, ont pu croire à sa bonne foi jusque dans le schisme. Il a montré à tous ce que c'est qu'un souverain qui croit en Dieu, à Jésus-Christ, et qui traite la religion comme la plus grande chose de l'homme et des États. Quelle leçon, sous ce rapport, pour une société, pour une généra-

tion qui tend à rompre de plus en plus avec le christianisme, qui voit dans la sécularisation des lois et des institutions la règle de l'État moderne! C'est en France surtout que la leçon aura besoin d'être comprise. Elle est donnée de haut ; elle sera d'autant plus efficace que la France doit davantage au Tzar Alexandre III.

Il avait continué pour elle, en la confirmant expressément, la politique de justice et de bienveillance de son père, qui avait empêché l'Allemagne victorieuse de se jeter une seconde fois sur elle en 1875 pour l'écraser à tout jamais. En préservant la France d'une guerre, où elle eût fatalement succombé, il lui a permis de se relever, de refaire ses forces militaires, de se mettre au niveau de l'Allemagne. Grâce à cette médiation bienveillante et équitable, la paix a été maintenue en Europe, et cette paix, elle se trouve consolidée, autant qu'elle peut l'être, par le pacte d'alliance défensive conclu entre le successeur d'Alexandre III et le gouvernement français.

Alexandre III a été un bon et pacifique empereur. On a déjà supputé les résultats de son règne. Et voici ce qu'ils fournissent à l'histoire. Le Tzar qui vient de mourir si prématurément a comprimé le mouvement nihiliste qui l'avait fait régner avant le temps par l'horrible assassinat de son père ; il a délivré son peuple de l'usure juive en expulsant les Juifs de ses États ; s'il n'a point fait cesser la persécution religieuse en Pologne, il l'a modérée et il a rétabli avec Rome les rapports diplomatiques depuis longtemps rompus.

Vis-à-vis de l'Allemagne provocatrice, il a maintenu la paix. Et grâce à cette paix, dont tous les États ont profité, il a développé dans son Empire les moyens de communication et de transport, ouvert de nouvelles lignes ferrées de 11,000 kilomètres, qui ont transformé d'immenses steppes en terres fertiles ; il a jeté à travers la Sibérie un chemin de fer qui relie la Russie à l'Amérique. Sous son règne, la population de ses États s'est accrue d'un sixième ; elle atteint aujourd'hui 120 millions d'habitants ; les revenus publics se sont élevés de 680 millions à un milliard de roubles.

Il n'a manqué à Alexandre III que de rendre à la Pologne la liberté religieuse et de favoriser la réunion de l'Église russe à Rome. Peut-être eût-il couronné son règne par ces deux actes réparateurs qui eussent mis le comble à sa grandeur.

Dès le jour de sa mort, son fils s'est annoncé comme devant

être le digne successeur de sa pensée, de sa politique. Le jeune héritier de 26 ans, qui a nom Nicolas II, n'a point la maturité de son père; mais il aura sous les yeux ses exemples. L'instruction, l'intelligence pourront suppléer en lui à l'expérience. Il a beaucoup voyagé, beaucoup appris, dit-on, de ses maîtres, dans les Universités russes et dans les pays étrangers. Son premier acte a été un manifeste tout pénétré du sentiment religieux et de l'amour du bien. Il commence par un pieux acquiescement à la volonté divine, qui l'a appelé sur le trône en lui enlevant son père ; il continue par le serment fait devant le Très-Haut de n'avoir en vue que la prospérité pacifique de la Russie ; il se termine par une invocation à Dieu et l'annonce d'un mariage placé sous les auspices du Tout-Puissant.

Malgré tout, la mort d'Alexandre III n'a pas été sans éveiller en France de secrètes préoccupations. On s'est demandé si la disparition de ce sage souverain, ami de la nation française, ne modifierait pas la politique générale de l'empire russe. On s'est demandé si Nicolas II serait, comme son généreux père, l'allié de la France, et si l'accord de Cronstadt et de Toulon survivrait à Alexandre III aussi facilement qu'il a survécu à M. Carnot. Les avances de plus en plus marquées de l'Allemagne à la Russie, la politique d'entente que l'Angleterre cherche à établir avec le gouvernement russe, le mariage du nouveau Czar avec une princesse allemande, l'introduction à la Cour de Saint-Pétersbourg des influences de Berlin, tout cela ne pourrait-il pas contribuer à changer les dispositions de Nicolas II, à lui faire adopter une autre attitude à l'égard de la France ?

On a répondu, et les informations du journal la *Vérité* ont été des plus explicites à ce sujet, qu'un acte diplomatique liait la Russie à la France, qu'un traité d'alliance défensive existait entre les deux pays et qu'une convention militaire en réglait les conditions. D'un autre côté, les réponses si cordiales faites par le nouveau Czar aux témoignages de condoléances qui lui ont été adressés par les représentants du gouvernement français, ne laissent pas douter que Nicolas II ait compris cette solidarité intime qui réunissait les deux peuples dans un même deuil, dans une commune affliction, comme elle les avait réunis dans les démonstrations réciproques de la même amitié et des mêmes joies, et qui constitue un véritable lien de famille. Elles disent

assez que le nouveau Czar, fidèle à la parole donnée, ainsi qu'aux traditions paternelles, continuera avec la France les relations qu'Alexandre III avait si résolument établies dans l'intérêt de la paix et de l'équilibre européen, en sorte que l'avènement de Nicolas II, loin d'inspirer les craintes que pourrait causer un changement de règne, une nouvelle orientation de la politique extérieure, apporte un nouveau gage de paix générale à l'Europe.

De son côté, la France tend à devenir un facteur de plus en plus important de la paix en Europe. On ne pourra plus lui reprocher d'entretenir le trouble et l'alarme parmi les autres États, en s'entretenant dans les projets de revanche contre l'Allemagne. Que ferait-elle, de plus, en effet, que ce qu'elle fait en ce moment, si elle avait expressément et publiquement renoncé à toute idée de recouvrer jamais les provinces perdues de l'Alsace et de la Lorraine?

La voilà définitivement engagée dans cette grande entreprise toute pacifique de l'Exposition universelle de 1900. Le gouvernement s'est déjà mis à l'œuvre. Les commissions et les comités fonctionnent activement. Les projets se préparent, les plans s'élaborent. A Paris vont commencer bientôt les immenses travaux de l'établissement du chemin de fer métropolitain en vue de l'Exposition. Cette grande foire du monde, à laquelle la France va convier toutes les nations pour l'inauguration du XX^e^ siècle, requiert forcément la paix. Ce sont six années de quiétude sur lesquelles elle permet à l'Europe de compter. Or, au siècle prochain, trente ou quarante ans après la terrible guerre de 1870, que seront les pensées de revanche qui étaient si vives au lendemain du désastre, et qui s'éteignent au fur et à mesure que disparaît la génération qui en a été témoin ? Y aura-t-il là encore une cause possible de guerre ? Et l'Exposition qui se prépare n'est-elle pas, dès aujourd'hui, comme une renonciation implicite à toute idée de représailles contre l'Allemagne ?

La France vient de donner un autre gage, non moins formel, de paix, à l'Europe, en se lançant dans une nouvelle expédition lointaine, plus importante que celles de la Tunisie et du Tonkin, et qui engage plus à fond les forces militaires et financières du pays.

L'expédition de Madagascar, résolue par le gouvernement et votée par les Chambres, peut être considérée en elle-même

comme l'expression la plus certaine de la politique pacifique de la France vis-à-vis de l'Europe. Et on doit dire la politique de la France, car elle est aussi bien celle du pays que celle des pouvoirs publics. En cela, il faut le reconnaître, la France a suivi docilement la voie qui lui avait été indiquée et comme ouverte par l'Allemagne. La politique d'expansion coloniale pratiquée depuis une quinzaine d'années et dont M. Jules Ferry et d'autres ont voulu se faire honneur, est, en réalité, une invention de M. de Bismarck.

Lorsque le chancelier de l'Empire allemand eut acquis, par l'expérience de 1875, la certitude que la Russie ne lui laisserait pas consommer la victoire de 1870 par l'écrasement de la France, et lorsqu'il la vit ensuite se relever d'année en année, au point d'être en état de prendre sa revanche et de menacer, à son tour, l'Allemagne, il comprit que, pour détourner le danger, il fallait fournir une diversion à l'activité d'une nation remuante. C'est alors que, profitant des circonstances et des hommes qui étaient au pouvoir, il poussa la France dans la voie des entreprises coloniales en secondant les intentions de ses hommes d'État, en facilitant leurs projets.

Aujourd'hui, le calcul de M. de Bismarck apparaît clairement. Il était fort habile. La France est tellement entrée dans les vues de l'ancien chancelier, elle s'est si bien laissé conduire en Tunisie, au Tonkin, au Soudan, au Dahomey, elle a si expressément affirmé sa politique d'extension au dehors que, si elle venait maintenant à y renoncer, on verrait là une arrière pensée dangereuse, et l'Allemagne serait la première à s'inquiéter d'un revirement qui lui paraîtrait indiquer des dispositions subitement hostiles à son égard.

Pour cette raison là-même, la guerre à Madagascar s'imposait, M. Hanotaux l'a indiqué discrètement dans la séance où il est venu exposer à la Chambre l'affaire de Madagascar, en demandant un crédit de 65 millions pour l'expédition projetée. « Qu'on le veuille ou non, a-t-il dit, qu'on approuve ou qu'on blâme, la France est engagée, comme les autres puissances européennes, dans une politique d'expansion lointaine qui n'est pas seulement la suite d'une volonté calculée, mais bien l'effet naturel du besoin d'activité des races vigoureuses ». Et il ajoutait: « Malgré bien des difficultés, cette tendance s'est accentuée depuis quinze ans que la France a repris ses forces, vous en

connaissez les résultats : vous les consacrerez par vos votes et vous poursuivrez l'œuvre de vos prédécesseurs, malgré les charges d'un pays qui n'a pas qu'une seule tâche à remplir. »

C'est comme si le ministre des Affaires étrangères avait dit au Parlement, à propos des crédits demandés pour Madagascar : « Un refus de votre part entraînerait l'abandon de toute notre politique coloniale. Ce repliement de nos forces sur nous-mêmes impliquerait une sorte de résolution de déclarer à bref délai la guerre à l'Allemagne, car il faut choisir : une nation militaire, industrieuse, expansive, ne pouvant rester inactive, faut-il diriger cette action hors de l'Europe ou contre l'Europe ? Voilà la question. »

Étant donnée cette politique d'expansion coloniale, que la France suit depuis quinze ans, et qui est devenue pour elle comme une nécessité, il y avait lieu incontestablement de l'appliquer à Madagascar. M. Hanotaux en a donné les meilleures raisons dans son exposé de l'histoire de l'établissement français à Madagascar et des incidents de ces quinze dernières années. Il y va de l'observation du traité de 1885 contenant les clauses constitutives du protectorat français à Madagascar, notamment l'établissement d'un résident général à Tananarive, chargé des Affaires étrangères du gouvernement hova et appuyé par une force militaire. Il y va, par conséquent, des droits certains de la France, de sa dignité, des intérêts de ses nationaux établis dans la grande île malgache, dont les affaires commerciales sont suspendues, faute de sécurité, dont plusieurs ont été victimes d'assassinats commis avec la complicité du gouvernement hova et restés impunis. Il y va du maintien du protectorat rendu illusoire par le mauvais vouloir de la reine et de son premier ministre à observer le traité, notamment à exécuter l'article donnant au résident français l'*exequatur* des consuls étrangers, ce qui maintient Madagascar dans une véritable anarchie au point de vue des relations extérieures, et dans une insécurité telle, par suite des influences anglo-méthodistes toutes puissantes à la cour d'Emyrne, que le résident français lui-même et son escorte ne sont plus en sûreté à Tananarive.

Ce sont là autant de raisons d'user de représailles contre les Hovas, d'obtenir par la force ce qui n'a pu être assuré par le droit. Le système d'atermoiement suivi jusqu'ici n'a eu d'autre effet que d'entretenir la reine des Hovas et son premier ministre, le

véritable chef du gouvernement, dans cette persuasion que l'énergie française se dépensait en paroles, que les menaces retentissantes plusieurs fois parties de Paris tournaient en stérile habitude et qu'il n'y avait qu'à répondre par l'insolence et l'inertie aux ultimatums les plus pressants.

C'est ainsi que la mission de M. le Myre de Vilers, envoyé par le gouvernement français auprès de la reine Ranavalo, pour tenter un dernier effort de conciliation, a échoué en dernier lieu. Et l'ultimatum qu'il apportait a eu le sort des précédentes communications du même genre. Il ne restait donc plus que la voie des armes pour avoir raison de cette obstination hostile et méprisante.

Toute légitime et toute fondée qu'elle soit, l'expédition de Madagascar n'en est pas moins une grosse entreprise, pleine d'éventualités dangereuses. Toutes les objections qu'elle soulève ont été présentées avec force par les orateurs de l'opposition à la Chambre des députés. Elle coûtera certainement plus cher en argent et en hommes que ne l'a annoncé le gouvernement ; elle rencontrera de la part des Hovas plus de résistance qu'on ne l'attend d'une armée tenue à tort pour barbare et informe ; elle risque de se heurter à la mauvaise volonté, à l'opposition sourde, peut-être même ouverte, de l'Angleterre ; enfin elle affaiblira sensiblement l'armée nationale, déjà désorganisée par le renvoi anticipé d'une quarantaine de mille hommes des classes 1891 et 1892.

Malgré tout, la guerre s'imposait. Au point où en étaient venues les choses, il n'y avait plus qu'à choisir entre l'abandon de Madagascar, après une occupation plus de deux fois séculaire, ou une expédition à main armée pour faire respecter les droits de la France. Cette alternative a dicté le vote du Parlement. Et c'est parce que les intérêts de la France la poussent de plus en plus, à tort ou à raison, dans la politique coloniale, et que ses forces, aujourd'hui disséminées sur un bon nombre de points, par tout le monde, l'obligent à conformer sa politique à son action extérieure, qu'elle est obligée de renoncer d'ici longtemps à toute idée de revanche vis-à-vis de l'Allemagne.

Est-il probable que les événements de l'Extrême-Orient viennent troubler l'état de calme qui règne aujourd'hui dans le monde européen ? Voilà la Chine bien battue par le Japon. Après la défaite des troupes chinoises sur le Yalu, une armée japonaise,

commandée par le maréchal Yamagata, s'est emparée de Kin-Len-Cheng, une des forteresses les plus importantes de la frontière chinoise ; une autre, sous les ordres du maréchal Oyama, a pris Port-Arthur et mis en fuite l'ennemi. En même temps, l'amiral Ito a fait sauter les torpilles de fond de la baie de Tahien-Wan, capturé plusieurs navires torpilleurs, détruit toutes les défenses de la côte, et s'est rendu maître de la mer.

Sur toute la ligne, la retraite des forces chinoises a dégénéré en déroute. Le Céleste Empire n'est plus en état de résister au Japon. La route de Pékin est ouverte aux vainqueurs. Dans cette extrémité, le gouvernement chinois s'est décidé à implorer l'intervention des puissances européennes. La Chine demande que la paix soit conclue sur les bases suivantes : indépendance de la Corée, indemnité de guerre à fixer par les puissances au profit du Japon. L'Angleterre s'est entremise la première auprès des autres. Les propositions chinoises ne satisfont pas le Japon ; celui-ci ne veut pas être frustré des profits de la victoire. Il n'a pas encore définitivement répondu aux offres d'arbitrage des États-Unis. De son côté, la France mettrait pour prix à son intervention un règlement net et précis de la frontière chinoise du côté du Tonkin. Quelles que soient les difficultés particulières, l'affaire devra s'arranger à l'amiable par la médiation des puissances.

En Asie, comme en Europe, c'est donc, selon les prévisions humaines, la paix assurée pour quelque temps encore entre les nations européennes. Mais qu'il y a loin de là à cette sécurité absolue qui ferait envisager l'avenir sans appréhensions ! Les puissances continuent à travailler et à s'armer les unes contre les autres, comme si la guerre devait toujours éclater demain. Il n'est pas étonnant que l'opinion en France soit sans cesse en éveil de ce côté. Tout est fait pour l'inquiéter. Par exemple, le renvoi anticipé d'une portion des classes de 1891 et 1892 ordonné par le ministre de la Guerre par mesure d'économie, avait bien de quoi appeler l'attention des représentants du pays. Avec cette loi absurde du service militaire universel et obligatoire, les finances publiques ne suffisent plus à entretenir l'armée que le recrutement annuel produit. Pour faire passer les nouveaux contingents par la caserne, au moins douze ou quinze mois, il devient nécessaire de renvoyer les anciens avant l'expiration du temps de service La formation militaire en souffre et toute

l'armée se trouve ainsi désorganisée par ce remplacement prématuré des anciens soldats par les recrues.

Cette année, c'est une quarantaine de mille hommes qui sont renvoyés dans leur foyer avant le temps. Au Parlement, comme dans le pays, on s'est ému de cette situation. La commission parlementaire de l'armée en a demandé compte au ministre de la Guerre. Le cabinet avait accepté de se solidariser avec le général Mercier, bien qu'il ne parût pas avoir été tenu très exactement au courant d'une mesure que la Commission a pu qualifier d'illégale et d'inopportune. La nécessité financière primait tout ici. D'ailleurs, la Commission de l'armée se trouvait en présense d'un fait accompli. Elle a dû, après les explications du ministre de la Guerre, ratifier la décision prise par lui. C'est l'effet d'une loi inexplicable qui, sous prétexte de donner au pays une armée nationale, une armée recrutée indistinctement parmi tous les citoyens mâles et majeurs, envoie dans les casernes des cohues que le budget ne permet ni de loger ni de nourrir. On se demande ce qu'est au juste l'armée dans de pareilles conditions, et ce qu'il adviendrait, si la guerre surprenait le pays au milieu d'une désorganisation qui sera désormais l'état ordinaire.

Un autre incident n'a pas moins ému l'opinion, tant cette paix que tout commande et que tout semble assurer, est, en réalité, précaire et incertaine. Il y a eu un double sentiment d'indignation et d'inquiétude, lorsque l'on a appris, par les révélations de la presse, qu'il s'était trouvé dans l'armée française un traître, un juif, pour livrer à l'étranger, contre argent, une partie des plans de la mobilisation. C'est vainement que l'on a essayé de donner le change, après avoir fait le silence sur l'abominable trahison du capitaine Dreyfus. Malgré toute son influence et la complicité originelle du gouvernement, la tribu israëlite ne réussira pas à étouffer une affaire dont l'opinion publique est saisie et qui aura son dénouement devant un Conseil de guerre Mais s'il y a des traîtres, heureusement très rares, pour livrer, comme a fait cet employé du ministère de la Guerre, les secrets de la défense nationale, il y a aussi des gouvernements à l'affût de ces trafics criminels pour en solder le prix, afin de se réserver les avantages de la guerre. Tant il est vrai que la paix dont jouit l'Europe est plus apparente que réelle, et que chaque puissance continue à se préparer, ouvertement ou

en secret, à la guerre, comme si elle était toujours imminente !

Cependant le plus grand ennemi de chaque État, le plus dangereux conspirateur contre la paix publique, c'est le socialisme, qui grandit partout et qui devient plus audacieux à mesure que ses forces augmentent. Ses progrès inattendus en Belgique aux dernières élections montrent avec quelle rapidité il pourrait s'élever au pouvoir à la faveur du suffrage universel. En France, depuis qu'il a conquis une place importante à la Chambre des députés, il professe ouvertement ses doctrines, étale au grand jour ses plans et s'érige en pouvoir de l'avenir. Toute une séance de la Chambre, et une séance qui s'est prolongée jusqu'au delà de minuit, a été consacrée à l'exposé des théories et des prétentions socialistes. C'était à propos de l'établissement d'une pharmacie municipale à Roubaix, que le gouvernement avait refusé d'autoriser. La municipalité socialiste avait voulu, sous le couvert de la bienfaisance publique, faire un premier essai du collectivisme qui doit remplacer le régime de la liberté et de la propriété individuelle. Le gouvernement s'y était sagement opposé. M. Jules Guesde l'a interpellé à ce sujet, et la pharmacie municipale de Roubaix est devenue l'occasion d'une longue et violente discussion, où l'orateur a fait l'exposé du nouveau système social que le parti compte établir par la révolution, s'il n'y arrive pas par la loi.

Or, aucun gouvernement digne de ce nom, pas plus en France qu'ailleurs, ne saurait se prêter à l'application de ce système sans livrer la société à un empirisme destructeur. C'est donc une lutte incessante qui se prépare entre le socialisme et les gouvernements, et une lutte d'autant plus redoutable que les doctrines collectivistes flattent toutes les convoitises populaires et abusent de toutes les souffrances réelles.

On voit venir le jour, un jour plus ou moins rapproché, où le catholicisme sera la seule force de résistance à l'immense poussée du socialisme, le seul élément de consolidation et de réorganisation sociale. Aussi n'y a-t-il rien de plus intéressant, même pour la société, que les progrès du catholicisme dans le monde. La France, plus menacée qu'aucune autre nation par l'envahissement du socialisme, devrait désirer, sous ce rapport, que son alliance avec la Russie eût pour complément le rapprochement de la grande nation slave avec Rome. Et combien il

serait heureux que ce peuple où subsiste si fortement le principe religieux, revînt à la plénitude de la foi ! Il n'aurait qu'à reconnaître la suprématie spirituelle du Pape et se relier au centre catholique établi par Jésus-Christ.

Cette union, qui serait au plus haut point favorable à la vraie civilisation et à la société tout entière, S.S. Léon XIII la désire ardemment, et il semble vouloir y appliquer toutes les forces de la fin de son pontificat.

C'est dans ce but qu'il a convoqué les patriarches catholiques orientaux à une conférence à Rome, qu'il a lui-même présidée. Là ont été examinées les questions litigieuses qui séparent l'Orient de l'Occident ; là aussi ont été arrêtées les solutions les plus propres à amener une entente.

L'heureuse issue de cette solennelle conférence peut être considérée comme un acheminement à la réunion des Églises, qui serait pour le catholicisme un accroissement considérable de force dans le monde.

ARTHUR LOTH

TOURS, IMPRIMERIE ROGER DUBOIS.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 102082812